



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

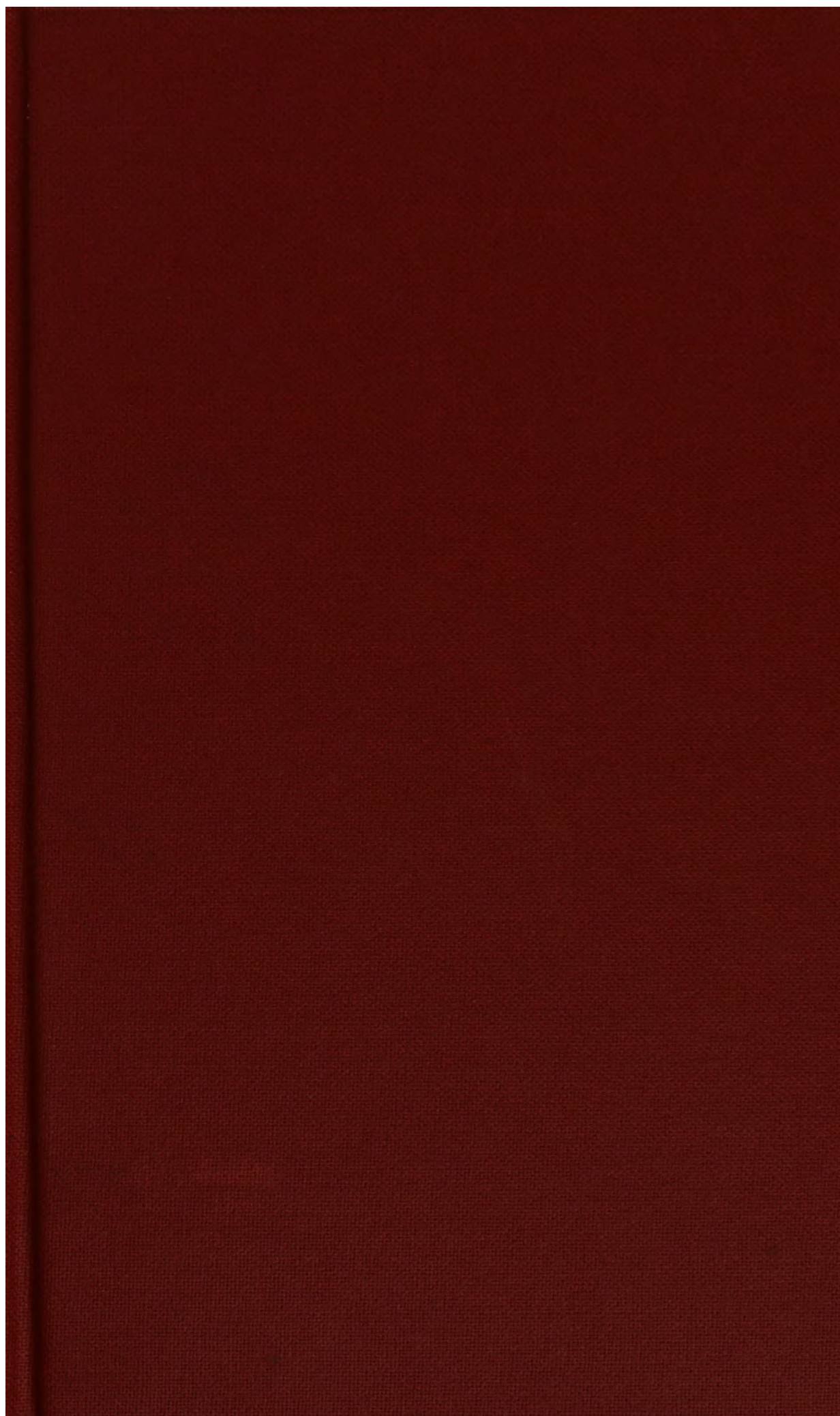
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

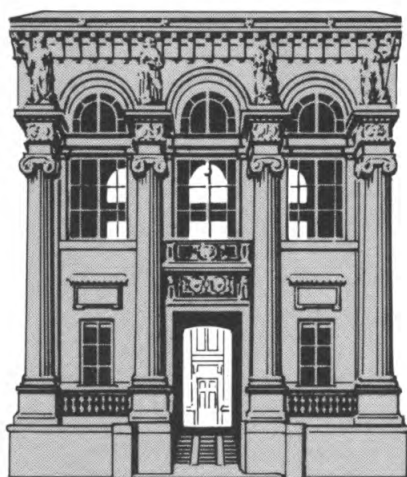
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-
ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

A/N 177 A.1



SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

LES CHANSONS
DE THIBAUT DE CHAMPAGNE

LES CHANSONS
DE
THIBAUT DE CHAMPAGNE

ROI DE NAVARRE

ÉDITION CRITIQUE

PUBLIÉE PAR

A. WALLENSKÖLD

PROFESSEUR DE PHILOGIE ROMANE
A L'UNIVERSITÉ DE HELSINGFORS



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (VI^e)

—
MDCCCXXV



Publication proposée à la Société en 1920.

Approuvée par le Conseil dans sa séance du 24 décembre 1921, sur le rapport d'une commission composée de MM. Bédier, Jeanroy et Thomas.

Commissaire responsable :

M. Joseph BÉDIER.

A MONSIEUR JOSEPH BÉDIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HOMMAGE D'AMITIÉ ET DE RECONNAISSANCE

A. W.

AVANT-PROPOS

Deux éditions des chansons de Thibaut de Champagne ont déjà vu le jour (éd. La Ravalière en 1742, éd. Tarbé en 1851), et plusieurs de ses poésies ont été, en outre, insérées dans des recueils d'anciens textes français ou dans des ouvrages d'histoire littéraire. Néanmoins, il n'a pas semblé inutile d'en publier une troisième plus conforme aux exigences de la philologie moderne. Gaston Raynaud, dans l'Introduction de sa Bibliographie des chansonniers français (t. I, p. V), avait, dès 1884, annoncé son intention de nous la donner. Sa mort, survenue en 1911, l'empêcha malheureusement de réaliser ce projet. Sur le conseil de mon ami Joseph Bédier j'ai osé entreprendre cette tâche difficile.

En mettant la dernière main à mon travail, commencé déjà en 1913, mais dont la terrible guerre mondiale a retardé l'achèvement, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance envers tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont bien voulu m'aider. Ces collaborateurs bénévoles seront, chacun, mentionnés à leur place au cours de cet ouvrage. Mais je ne peux omettre de reconnaître ici, avec une gratitude émue, tout ce que je dois à ma chère femme, M^{me} Dagmar Wallensköld, qui a copié pour moi une grande partie des manuscrits dont j'ai eu besoin.

A. WALLENSKÖLD.

Helsingfors, septembre 1923.

INTRODUCTION

CHAPITRE I

VIE DE THIBAUT DE CHAMPAGNE

Nous n'avons pas l'intention de donner de Thibaut de Champagne une biographie détaillée : la vie du poète est en effet très connue. Son nom est lié étroitement à l'histoire générale de la France du XIII^e siècle ; les ouvrages où il est question de lui ne manquent donc pas. De plus, les événements politiques auxquels il a personnellement pris part ont fait l'objet de travaux spéciaux excellents¹. Nous nous bornerons ici à résumer les faits principaux de son existence si mouvementée, en insistant seulement de façon particulière sur ses rapports avec celle que la tradition représente comme l'inspiratrice de ses chansons d'amour, la reine Blanche de Castille.

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des Ducs et des Comtes de Champagne*, Paris, 1865, t. IV, pp. 101-347. Au tome V de cet ouvrage, pp. 26-468, se trouve le catalogue (n^{os} 550-3056) des actes se rapportant au règne de Thibaut IV (y compris la régence de Blanche de Castille). — Ch. Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, Paris, 1894. — É. Berger, *Histoire de Blanche de Castille, reine de France*, Paris, 1895. — Reinhold Röbricht, *Die Kreuzzüge des Grafen Theobald von Navarra und Richard von Cornwallis nach dem heiligen Lande (Forschungen zur deutschen Geschichte, t. XXVI, 1886, pp. 67-102), et Geschichte des Königreichs Jerusalem*, Innsbruck, 1898, pp. 836-849.

* * *

Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, descendait directement des comtes de Champagne de la maison de Blois. Son grand-père, Henri le Libéral, avait épousé la fille de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine, Marie de France, la protectrice bien connue de Chrétien de Troyes, de Gace Brulé, de Conon de Béthune, et laissé à sa mort deux fils, Henri (né en 1166) et Thibaut (né en 1179). Le premier succéda à son père sous le nom d'Henri II, prit part à la 3^e croisade et mourut en 1197 à Saint-Jean d'Acre. De son mariage avec Isabelle de Jérusalem, veuve de Conrad, marquis de Montferrat, il avait eu trois filles : Marie, Alix, qui épousa Hugues I^{er} de Lusignan, roi de Chypre, et Philippe ou Philippine, qui épousa Érard de Béthune, seigneur de Venisy et de Ramerupt.

Avant de partir pour la Terre Sainte (mai 1190), il avait fait jurer à ses vassaux de reconnaître pour successeur, au cas où il ne reviendrait pas de la croisade, son jeune frère Thibaut. Celui-ci fut donc en 1197 proclamé comte de Champagne sous le nom de Thibaut III. Il épousa en 1199 Blanche de Navarre, fille de Sanche VI, roi de Navarre, et sœur du roi régnant, Sanche VII le Fort. Sur le point de quitter la France comme chef de la 4^e croisade, il mourut subitement le 24 mai 1201, laissant sa femme mère d'une petite fille, Marie, et enceinte d'un autre enfant qui naquit à Troyes peu de jours après, probablement le 30 mai, et qui devait être Thibaut IV, le poète : d'où son surnom de « Posthume ». Pensant à l'avenir de son fils, la veuve de Thibaut III se mit avec ses enfants sous la protection du roi de France Philippe-Auguste. Un contrat qu'elle passa en juillet 1209

avec le roi nous apprend que le jeune Thibaut devait rester quatre ans auprès de Philippe-Auguste et qu'il devait à sa majorité (30 mai 1222) lui faire hommage,¹ ce qui eut lieu en réalité dès 1214².

De la jeunesse de Thibaut nous ne savons presque rien, sinon, grâce au chroniqueur anglais Roger de Wendover, qu'il était présent à la bataille de Bouvines (27 juill. 1214)³. En revanche on possède de nombreux renseignements sur les démêlés qui mirent aux prises la régente de Champagne et Érard de Béthune, soutenant les prétentions au comté de sa femme Philippine. La querelle, à laquelle le roi et l'Église même se mêlèrent, se termina en 1221 par un accord stipulant que Thibaut garderait les comtés de Champagne et de Brie, en payant à Érard et à sa femme une indemnité⁴.

Majeur, le jeune comte de Champagne prit part à la guerre de Louis VIII contre les Anglais ; il assistait en 1224 au siège de La Rochelle. L'année suivante, en novembre, le roi lui confiait la mission de conduire au concile de Bourges son ennemi le comte Raymond de Toulouse. Mais l'année 1226 surtout marque une date importante de sa vie politique.

Le roi de France assiégeait Avignon, et Thibaut de Champagne était tenu, en qualité de vassal, de l'y assister pendant quarante jours. Thibaut vint, en effet, au camp d'Avignon, avec quelque retard il est vrai ; mais, les quarante jours passés, déclara au roi qu'il se retirait. Le roi ayant refusé de lui donner congé, en le menaçant de représailles s'il n'obéissait

1. A. Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I (Paris, 1863), pp. 332-333, n° 878.

2. Teulet, *o. c.*, I, 404, n° 1080.

3. Voy. l'édition des *Flores Historiarum* de Wendover, par Henry G. Hewlett (Londres, 1886-1889), t. II, 109. Cf. Matth. Paris, *Chronica maiora*, éd. H.-R. Luard (Londres, 1872-1883), t. II, 580.

4. Teulet, *o. c.*, I, 529-532, n° 1476.

pas, Thibaut abandonna furtivement l'armée royale et retourna chez lui. Quelques mois après, le 8 novembre 1226, le roi mourut à Montpensier, en Auvergne. Le bruit paraît avoir été répandu que Thibaut l'avait fait empoisonner. Voici ce que nous lisons, à l'année 1226, dans la chronique de l'Anglais Roger de Wendover¹ : « *Tunc* (c'est-à-dire : après les menaces du roi) *comes, ut fama refert, procuravit regi venenum propinari ob amorem reginæ ejus, quam carnaliter amabat*, unde libidinis impulsu stimulatus moras ulterius nectere non valebat. Comite igitur taliter recedente, infirmabatur rex usque ad desperationem, et pervagante ad vitalia veneno perducitur ad extrema ; licet alii asserant, ipsum non veneno, sed morbo dysenterico exspirasse »², et à l'année 1230³ : « Agebant autem contra comitem magnates quasi de crimine prodicionis et reum læsæ majestatis, *ut qui dominum suum regem Lodowicum in obsidione Avinionis ob amorem reginæ, quam amabat, veneno necaverat, ut dicebant* »⁴. » On peut être certain que cette

1. II, 313.

2. Cf. Matth. Paris, *o. c.*, III, 116-117 (d'après Wendover), ainsi que *Flores Historiarum*, éd. H.-R. Luard (Londres, 1890), t. II, 186 : « Nam procurante comite Campaniæ, qui, ut sinistra fama refert, cum regina Blanchia adulterabatur, rex Lodowicus interiit potionatus. » Voy. aussi les *Abbreviationes Gestorum Franciæ Regum* (*Rec. des Hist. des Gaules et de la France*, nouv. éd., t. XVII, Paris, 1878, p. 433) : « Nam, cum contra hæreticos Albigenses arma movisset (*sc. rex Franciæ*), ut eos expugnaret, procurante, ut dicitur, Comite Campaniæ toxicatus, cum magno planctu nobilium et ignobilium apud Monpanserium moritur. »

3. III, 4.

4. Cf. M. Paris, *o. c.*, III, 196, et Philippe Mousket (*Mon. Germ. Hist.*, t. XXVI, 1882, pp. 795-796) :

27953 Felippres, li quens de Bologne,
 Entreprist moult cele besogne
 Et dist que li quens de Canpaigne
 Lui et tous les barons desdagne,
 Et s'avoit son frere empuisniet,
 Le roi Löeys, et laissiet
 Mauvaisement a Avignon,
 27960 Et faite en avoit traïson.

(correspondant à l'éd. Reiffenberg, Bruxelles, 1836, 1838, t. II, 576).

accusation ne reposait sur rien. Sinon, comment expliquer l'attitude hostile que garda Thibaut, après la mort du roi, envers Blanche de Castille ? Comprendrait-on qu'il ait pu nouer par la suite des relations amicales avec elle ainsi qu'avec saint Louis ? Celui-ci surtout aurait-il pardonné si facilement au meurtrier de son père ? N'oublions pas en outre que la mort de Louis VIII n'eut lieu que plusieurs mois après que Thibaut eut quitté le siège d'Avignon.

Quant à l'amour prétendu de Thibaut pour la reine, faut-il y voir autre chose qu'une fable ? La question a été souvent agitée ; l'on s'est même inquiété de savoir s'il avait été vraiment l'amant de la reine, ou seulement son adorateur platonique. Il semble fort peu probable qu'il ait pu exister des liens d'étroite intimité entre Thibaut et Blanche du vivant du mari de celle-ci. Si Thibaut avait été l'amant de Blanche, son attitude après la mort de Louis VIII serait tout à fait incompréhensible. Invité au sacre de Louis IX, le 29 novembre 1226, il n'y paraît pas¹, mais forme avec d'autres grands barons (Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, le comte de Bar, le comte de la Marche, le comte de Toulouse, le roi d'Angleterre) une ligue dirigée précisément contre la princesse étrangère qui allait gouverner la France au nom de son fils. Par la suite son attitude politique, alternativement hostile et amicale, ne témoigne nullement des sentiments d'un amant heureux. Pour Blanche, ce que l'on sait de son caractère ne permet guère de lui attribuer

1. Si l'on osait ajouter foi aux racontars du chroniqueur Mousket, selon lesquels Thibaut aurait bien voulu assister au sacre, mais fut forcé d'y renoncer, parce que Blanche avait fait brutalement chasser ses serviteurs, venus pour lui trouver un logement à Reims (voy. l'éd. Reiffenberg, II, 564-565, vers 27587-27626), on comprendrait encore moins une liaison sérieuse entre Thibaut et la reine.

une liaison de ce genre ¹. Les bruits concernant les amours coupables de Blanche et de Thibaut ne semblent donc pas mériter plus de créance que les vers sarcastiques des « écoliers » de l'Université de Paris sur les rapports de Blanche avec le légat papal, Romain de Saint-Ange, soutien fidèle de la cause royale ².

Mais la question de savoir si Thibaut aimait Blanche de Castille d'un amour respectueux et courtois, si c'était elle, par conséquent, qui inspirait ses chansons d'amour, ainsi qu'on le croit généralement, semble moins facile à résoudre. Cette opinion se fonde principalement sur un passage des *Grandes Chroniques de France* qui se rapporte à l'année 1236, alors que Thibaut, après une rébellion contre le roi, jugea prudent de se soumettre. Voici ce passage curieux, maintes fois cité ³ :

A celle paix faire fu la royne Blanche, qui dist : « Par Dieu, conte Thibaut, vous ne déussiez point estre nostre contraire; il vous déust bien remembrer de la bonté que le roy mon fils vous fist, qui vint en vostre aide pour secourre vostre contrée et vostre terre, contre tous les barons de France qui la vouloient toute ardoir et mettre

1. Le chroniqueur anglais Mathieu Paris (IV, 111) reconnaît lui-même l'élévation du caractère de la reine : (année 1241) « mater regis Francorum, venerabilis ac Deo dilecta matrona, regina Blanchia » ; V, 70 (année 1249) : « Blanchia, mater regis magnifica » ; V, 97 (année 1250) : « honorabilis domina Blanchia » ; V, 281 (année 1252) : Blanchia... cujus viscera natura et religionis pietas claudere non permiserunt » ; V, 354 (année 1252) : « obiit dominarum sæcularium domina, Blanchia, Francorum regis mater, Franciæ quoque custos..... Magnanima igitur Blanchia, sexu femina, consilio mascula, Semirami merito comparanda, valedicens sæculo, regnum Francorum omni solatio reliquit destitutum. »

2. On peut lire le distique en question, trop indécent pour être cité ici, dans M. Paris, *o. c.*, III, 169. Cf. encore un passage scabreux dans Wendover (III, 4), copié par M. Paris (III, 196), selon lequel le bruit courait que Blanche se serait montrée complaisante aussi bien envers Thibaut qu'envers le légat du Pape.

3. Nous citons d'après l'éd. de P. Paris, t. IV (Paris, 1833), pp. 254-255.

en charbon »¹. Le conte regarda la royne qui tant estoit sage, et tant belle que de la grant biauté d'elle il fu tout esbahi. Si ly respondi : « Par ma foy, madame, mon cuer et mon corps et toute ma terre est en vostre commandement ; né n'est riens qui vous peust plaire que je ne féisse volentiers ; né jamais, sé Dieu plaist, contre vous né contre les vos je n'irai. » D'ilec se parti tout pensis, et ly venoit souvent en remembrance du doux regard la royne et de sa belle contenance ; lors si entroit en son cuer une pensée douce et amoureuse. Mais quant il ly souvenoit qu'elle estoit si haute dame, de si bonne vie et de si nete qu'il n'en pourroit jà joir, si muoit sa douce pensée amoureuse en grant tristesse.

Et, pour ce que parfondes pensées engendrent mélancolie, ly fu-il loé d'aucuns sages hommes qu'il s'estudiasse en biaux sons de vielle et en doux chans délitables. Si fist entre luy et Gace Brulé les plus belles chansons et les plus délitables et mélodieuses qui onques fussent oïes en chanson né en vielle². Et les fist escrire en sa sale à Provins et en celle de Troyes³, et sont appelées *Les Chansons au Roy de Navarre*.

1. Ces paroles font allusion à une intervention du roi et de sa mère, en 1230, alors que Thibaut, ayant quitté le parti des barons, se trouvait en guerre ouverte avec eux.

2. Ce passage n'implique pas nécessairement, ainsi qu'on l'a supposé longtemps, que l'auteur des *Grandes Chroniques* ait cru que Gace Brulé et Thibaut de Champagne aient collaboré en matière de poésie. L'on sait maintenant que Gace Brulé est antérieur à Thibaut d'un demi-siècle et que l'expression *entre lui et Gace Brulé* veut simplement dire : *lui et Gace Brulé*. Le chroniqueur, un peu hors de propos, il est vrai, a pu vouloir faire savoir à ses lecteurs qu'il connaissait le nom d'un autre trouvère dont la renommée égalait celle de Thibaut. Cf., pour l'explication de ce passage, l'édition des *Chansons de Gace Brulé*, par G. Huet (Paris, 1902), pp. II-IV.

3. Faut-il vraiment croire que Thibaut ait fait inscrire ses chansons sur les murs de ses palais ? Claude Fauchet, dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise* (éd. de 1581, p. 119), après avoir raconté l'épisode des *Grandes Chroniques*, ajoute : « Et s'en voit encores quelque reste peint au chasteau de Prouins, à l'endroit de la prison », et dans le *Mercur* du mois de juin 1722 (p. 61) le critique anonyme [Le Peletier] qui rend compte des *Mémoires historiques de la province de Champagne* par Edme Baugier (Châlons, 1721), dit expressément : « J'ai connu une personne qui a vu de ses Chansons au Château de Provins, elles étoient peintes sur le mur ; ce qui restoit du Château a été ruiné »... Cf. cette même assertion dans une *Lettre* du R. P. Le Peletier, imprimée dans le *Mercur* de juin 1738, p. 1120 et suiv., et réimprimée dans l'édition de 1742 des *Poésies du Roy de Navarre*, t. I, 33-44 (le passage en question, où « M. Ruffier » est dit avoir vu les chansons « écrites sur la muraille », se lit à la p. 43). D'autre part, N. Brussel, dans son ouvrage intitulé

On voit tout de suite que cette scène, si jamais elle a eu lieu, ne peut se rapporter à une époque aussi tardive que celle où le chroniqueur la place. Comment admettre la possibilité que Blanche de Castille, qui en 1236 avait quarante-huit ans¹ et que Thibaut, familier de la cour de Philippe-Auguste, devait connaître dès sa jeunesse, ait pu tout à coup produire sur lui cette impression profonde ? D'autre part, on sait que la carrière poétique de Thibaut a commencé avant son avènement au trône de Navarre en 1234, puisque, dans quelques-uns de ses jeux-partis et débats, son partenaire l'appelle « comte » ou « sire de Champagne et de Brie »², et non pas « roi », comme plus tard, et il serait fort surprenant qu'il n'eût pas composé de « chansons d'amour » avant 1236³.

Nouvel examen de l'usage general des fiefs en France (Paris, 1750), t. I, 43, note, col. 1, affirme ceci : « On voit dans ce Palais de Provins quelques vestiges des chansons que le comte *Thibaut-le-Postume*, qui les avoit composées, fit graver sur ses murailles. » Les chansons étaient-elles donc *peintes* ou *gravées* ? Le plus prudent semble d'admettre que l'auteur des *Grandes Chroniques* (ou plutôt une des sources d'où il tira ses informations) voulait dire que Thibaut fit écrire, c'est-à-dire *copier*, ses chansons par des gens à son service. Peut-être avons-nous là précisément l'origine du recueil des chansons du roi de Navarre qui se trouve en tête d'un groupe de manuscrits dont nous parlerons au chapitre III de cette Introduction (cf. cependant E. Schwan, *Die altfranzösischen Liederhandschriften*, Berlin, 1886, p. 272). Cette explication du passage des *Grandes Chroniques* n'exclut naturellement pas la possibilité qu'il ait pu exister, au château comtal de Provins, certaines inscriptions murales, tirées des chansons de Thibaut IV. Dans tous les cas, quand, dans son *Histoire des Comtes de Champagne et de Brie* (Paris, 1839), II, 41, J.-B. Béraud nous informe de ce que Thibaut fit orner son palais de Provins « de devises, d'emblèmes passionnés, d'amours, de dieux, de métamorphoses, de cœurs enflammés et percés de flèches, de chiffres entrelacés ; et d'autres dessins ingénieux, interprètes de son amour », ajoutant que « ses chansons y étaient gravées aussi en or et en azur », il est impossible de voir dans cette description détaillée autre chose que le produit de l'imagination de l'auteur.

1. Blanche était née vers le 4 mars 1188 ; voy. E. Berger, *ouvr. cité*, p. 3.

2. Voy., dans notre édition, les chansons XXXIX (vers 9, 25, 41, 53), XL (vers 1, 29) et XLIX (vers 1).

3. Une de ces « chansons d'amour » (éd. n° XVIII) peut même être reculée jusqu'à l'année 1229 au moins, puisque celui à qui elle est adressée, Thibaut de Blazon, est mort avant le mois de décembre de cette année (voy., sur la date de cette mort, J. Brakelmann, *Les plus anciens chansonniers français*, Marbourg, 1896, p. 66).

L'épisode en question se rapporte évidemment à la première réconciliation avec Blanche, en 1227¹. Même en corrigeant ainsi la date, est-il possible d'ajouter foi à la narration romantique du vieux chroniqueur ? Blanche, en 1227, avait déjà trente-neuf ans, et Thibaut, alors âgé de vingt-six ans, la connaissait depuis longtemps. Rien, dans le texte même des chansons d'amour, ne permet de croire qu'il les aurait composées en l'honneur de la reine² ; quelques détails, au contraire, semblent interdire une telle opinion. Thibaut, selon les rites de la courtoisie poétique³, attribuait à sa dame des cheveux *blonds*⁴, et il y a tout lieu de penser que Blanche de Castille, Espagnole, les avait noirs. Dans une de ses chansons, il parle de l'*enfance* (la naïveté, l'ingénuité) de sa belle, qui l'empêche peut-être d'avouer franchement son amour

1. Cf. H. Martin, *Histoire de France*, t. III⁴ (Paris, 1878), p. 137, note 1.

2. L'on ne peut nullement considérer comme tel le fait que, pour une des chansons de Thibaut (éd. n° XLVII), un ms. du xiv^e siècle donne la suscription *Le roi de Navarre a la reine Blanche*, vu que cette rubrique a pu être introduite par le rubricateur précisément sous l'influence du bruit circulant des amours de Thibaut et de Blanche.

3. Cf. E. Mätzner, *Altfranzösische Lieder* (Berlin, 1853), p. 225 ; G. Steffens, *Die Lieder des Trouveurs Perrin von Angicourt* (Halle, 1905), p. 34ⁿ (n° 23 a, I, 8-9).

4. Voy. éd. n° XV, 45-46 :

*Cele pour qui souspir,
La blonde coloree...*

(la leçon fautive d'un ms. isolé « *la blonde coronee* » est peut-être due précisément au bruit des amours de Thibaut avec la reine-mère). Voy. aussi éd. n° XVII, 19-22 (la dame est comparée à un cerf) :

*Li cers est aventureus
Et si est blans comme nois
Et si a les crins andeus
Plus sors que or espanois.*

Dans une troisième chanson (éd. n° VIII), un groupe de mss. donne (vers 9) la leçon :

Bele et blonde et coloree,

que nous avons cru devoir admettre dans le texte critique (l'autre leçon : *Bonne et belle et coloree*).

Par contre, si, dans un jeu-parti (éd. n° XXXVIII, 43), Thibaut attribue à la dame aimée un *chief blond*, qui le fin or efface, on n'a pas le droit d'y chercher une allusion personnelle.

pour le poète¹, et Blanche, de treize ans plus âgée que Thibaut et mère de plusieurs enfants, ne saurait guère mériter l'épithète d'*ingénue*. Enfin, deux des chansons de Thibaut, dans lesquelles il apparaît toujours comme un amant timide et soupirant, se rapportent, l'une au temps de sa croisade (1239-1240)², l'autre aux années qui suivirent, alors que son ami Raoul de Soissons n'avait pas encore quitté la Palestine³, et à cette époque Blanche de Castille avait déjà dépassé la cinquantaine⁴. Somme toute⁵, nous

1. Voy. éd. n° XXIV, 25-30 :

*D'une riens sui en dotance
Que je ne puis plus celer :
Qu'en li n'ait un pou d'enfance.
Ce me jet desconforter
Que, s'a moi a bon penser,
Ne l'ose ele demoustrer.*

2. Voy. éd. n° XIX, 41-42 :

*Dame, de qui est ma granz desirree,
Saluz vos mant d'outre la mer salee.*

3. Voy. éd. n° XXXV, 49-51 :

*Raoul, Turc ne Arrabi
N'ont riens dou vostre sesi ;
Revenez par tens arriere !*

Sur le temps que Raoul de Soissons est resté en Palestine après le retour de Thibaut, voy. E. Winkler, *Die Lieder Raouls von Soissons* (Halle, 1914), pp. 7-10. M. Winkler croit que les vers de Thibaut se rapportent à la première croisade de saint Louis (1248-1250), à laquelle Raoul avait également pris part (*ouvr. cité*, p. 14). Mais n'y a-t-il pas, dans les deux premiers vers cités, une allusion évidente au fait que les *chrétiens* ne voulaient pas accorder à Raoul la couronne de Jérusalem, à laquelle il avait des prétentions, grâce à son mariage, en 1240, avec la cousine de Thibaut, Alix de Chypre, fille d'Isabelle de Jérusalem ? Cf. *Neuph. Mitt.*, XVII (1915), p. 126.

4. Nous n'attachons aucune importance au fait que dans la chanson XXI de notre édition la dame adorée est appelée *Aygle* (vers 41, 51), car ce nom est probablement un nom fictif (prov. *senhal*), qui a pu indiquer Blanche tout aussi bien qu'une autre femme. La chanson XLVII (débat où Thibaut échange avec sa dame des idées sur ce que deviendra l'amour après leur mort) est naturellement une fiction plaisante. Quant à la chanson L, espèce de conversation satirique entre Thibaut et un certain Robert sur le mariage projeté de la fille de Pierre Mauclerc avec un « lointain baron », elle ne nous dit rien sur les sentiments de Thibaut envers Blanche de Castille.

5. Il serait également singulier que Thibaut, si vraiment la reine de France avait été l'objet de son amour, eût déclaré préférer son accueil bienveillant au « royaume de France » (éd. I, 22-24).

croyons qu'on n'a aucune raison sérieuse de considérer Blanche de Castille comme l'inspiratrice des chansons d'amour de Thibaut¹. On peut tout au plus admettre que Thibaut lui ait fait hommage, comme, sans doute, à d'autres dames, de quelques-unes d'entre elles. Il ne faut pas perdre de vue que la poésie lyrique courtoise du moyen âge n'était, en somme, qu'un jeu de bonne société qui ne reflétait nullement, en général, les sentiments véritables des poètes.

Après la mort de Louis VIII Thibaut fit partie d'une ligue qui avait pour but de détrôner la régente. Blanche sut cependant se tirer d'affaire : elle marcha résolument contre les rebelles, campés à Thouars, ce qui amena presque immédiatement la soumission des comtes de Champagne et de Bar. Le duc de Bretagne et le comte de la Marche se virent alors forcés de renoncer à leurs aspirations téméraires, et un traité scella provisoirement la paix (Vendôme, 16 mars 1228). Thibaut devint par la suite l'allié avoué de Blanche², et la haine des barons récalcitrants se tourna bientôt contre « le traître ». C'est à cette période de sa vie que se rapportent trois intéressants « serventois » politiques de son contemporain Huon de la Ferté³. Celui-ci, partisan des barons rebelles, y attaqua violemment le comte de Champagne, qu'il

1. Levesque de la Ravalière, dans une plaquette datée du 10 juillet 1737 (*Examen critique des Historiens qui ont prétendu que les Chansons de Thibaut, Roy de Navarre, Comte de Champagne et de Brie, Palatin, s'adressoient à la Reine Blanche de Castille, Mere de Saint Louis*, 27 pages petit in-8°) et réimprimée dans son édition des chansons de Thibaut (t. I, pp. 1-32), était déjà arrivé aux mêmes conclusions que nous.

2. Comme preuve de l'autorité dont jouissait Thibaut à cette époque (1229), on peut citer le fait qu'il fut choisi, avec le légat Romain de Saint-Ange, pour prononcer une sentence arbitrale entre Louis IX et le comte de Toulouse.

3. Voy. P. Paris, *Le Romancero français* (Paris, 1833), pp. 182-192 ; Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques français* (Paris, 1841-1842), t. I, pp. 165-175 ; Pr. Tarbé, *Chansons de Thibault IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre* (Reims, 1851), pp. 178-183. Ce sont, dans la *Bibliographie* de Raynaud, les nos 1129, 699 et 2062.

accuse à mots couverts de la mort de Louis VIII.

Une guerre éclata. La Champagne fut envahie, et ce ne fut que grâce à l'intervention menaçante du roi que les troupes des ennemis de Thibaut se retirèrent. Enfin, en septembre 1230, on fit la paix, et ce fut probablement pour sceller cet accord qu'après la mort de la seconde femme de Thibaut, Agnès de Beaujeu (1231), un mariage entre lui et la fille de Pierre Mauclerc fut projeté. Mais la rupture scandaleuse des fiançailles, causée par l'intervention de la reine, réveilla l'animosité, au point qu'on l'accusa formellement d'avoir fait empoisonner le comte de Boulogne, mort en janvier 1234¹. Auparavant déjà les barons avaient trouvé un moyen efficace d'importuner Thibaut : en 1233, ils avaient fait venir en France une nouvelle prétendante au comté de Champagne, la cousine aînée de Thibaut, Alix, reine de Chypre, qui, depuis plusieurs années, réclamait ses droits. Alix avait trouvé en France des défenseurs actifs, et les hostilités ne cessèrent qu'au bout d'une année.

Sur ces entrefaites, Thibaut fut appelé à succéder à son oncle maternel Sanche le Fort, roi de Navarre, mort le 7 avril 1234. Il se rendit aussitôt en Navarre et fut couronné à Pampelune le 7 ou le 8 mai de la même année². Pendant son séjour dans son nouveau royaume, la paix fut définitivement conclue entre lui et sa cousine Alix. En septembre 1234, celle-ci renonça à tous ses droits sur les comtés de Champagne

1. Dans sa *Chronique rimée*, Philippe Mousket mentionne ces bruits (voy. éd. Reiffenberg, II, 619, vers 29190-29195).

2. Comme héritier présomptif de la couronne de Navarre, Thibaut s'était rendu en Navarre en 1225 pour y recueillir des hommages éventuels, mais il paraît qu'il se brouilla, alors ou plus tard, avec son oncle, puisque celui-ci adopta, en 1231, comme son héritier le jeune roi d'Aragon, Jacques I^{er}. Les barons de Navarre ne tinrent cependant pas compte de cette adoption, et le roi d'Aragon dut céder le pas au fils de Blanche de Navarre.

et de Brie moyennant une rente annuelle de 2.000 livres tournois et une somme de 40.000 livres, payable comptant. Les représentants de Thibaut à cette occasion, dont son beau-père, Archambaud de Bourbon, se procurèrent les 40.000 livres en vendant au roi de France la mouvance de quatre des fiefs de Thibaut : les comtés de Blois, de Chartres et de Saucerre, et la vicomté de Châteaudun ¹. De retour en Champagne (1235), Thibaut, qui avait trouvé bien rempli le trésor royal de Navarre, voulut racheter ces fiefs, prétendant qu'ils avaient été seulement donnés en gage. Comme le roi de France refusait de les lui rendre, Thibaut se prépara à les reprendre à main armée. Mais le roi le prévint, et Thibaut dut céder devant son attitude résolue (1236). C'est précisément à cet événement que se rapporte le passage des *Grandes Chroniques de France* où est relaté son amour pour Blanche de Castille. La *Chronique de Reims* ² et la *Chronique rimée* de Philippe Mousket ³ racontent, avec certaines divergences, comment Thibaut, après la conclusion de la paix, aurait été insulté par Robert de France, le frère du roi, sans pouvoir obtenir satisfaction. Vaincu, et peut-être outragé, Thibaut retourna en Navarre, où il resta près de deux ans.

Dès 1230, dans son traité de paix avec les barons, Thibaut de Champagne s'était engagé à prendre la croix, et cette promesse fut réalisée en 1235, après le retour du nouveau roi de Navarre en son pays de Champagne. Mais des difficultés de toute sorte, venant surtout du désir du pape Grégoire IX de faire de la croisade projetée une expédition militaire à

1. Sur le sens exact de cette vente, voy. l'édition de Joinville par N. de Wailly, pp. 482-483 (Éclaircissement VII).

2. N. de Wailly, *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle* (Paris, 1876), p. 185, §§ 358-359.

3. Éd. Reiffenberg, II, 618, vers 29160-29187.

Constantinople pour sauvegarder les intérêts de l'empire latin menacé par les Grecs, retardèrent le départ des croisés. Ce ne fut qu'au mois d'août 1239 que le roi de Navarre, élu chef de la croisade après la renonciation de l'empereur Frédéric II, quitta Marseille avec une partie des croisés, parmi lesquels il convient de citer Pierre Mauclerc, le comte de Bar et le duc de Bourgogne, les anciens ennemis politiques de Thibaut. Les croisés arrivèrent à Saint-Jean d'Acre le 1^{er} septembre et, après des préparatifs de deux mois, commencèrent leur marche vers Ascalon. Mais il paraît que l'union n'était pas parfaite entre les barons croisés, qui se jalousaient mutuellement. Malgré la défense prudente que fit le roi de Navarre de ne rien entreprendre que d'un commun accord, quelques barons, dont le duc de Bourgogne, le comte de Bar, le comte Amauri de Montfort et Philippe de Nanteuil, ami intime de Thibaut ¹, jaloux d'une petite expédition brillante qu'avaient faite le duc de Bretagne et Raoul de Soissons ², entreprirent une autre expédition dans le pays ennemi, expédition qui eut l'issue la plus malheureuse. La troupe chrétienne fut surprise et presque entièrement détruite par les Musulmans à Gaza le 13 novembre 1239. Le comte de Bar disparut dans la mêlée, le comte de Montfort et Philippe de Nanteuil furent emmenés prisonniers au Caire ³. Le roi de Navarre, avec son armée, n'arriva sur le champ

1. Thibaut a échangé avec Philippe de Nanteuil des *jeux-partis* et des *débats* (voy. notre édition, nos XXXIX, XLVI et XLIX). En outre, il s'est adressé à lui dans plusieurs *envois* (XIII 47, XVII 49, XX 45, LVIII 60), ainsi que dans le corps d'une *chanson de croisade* (LV 23).

2. Sur Raoul de Soissons, avec qui Thibaut a échangé un *jeu-parti* (n° XLIII) et qui est nommé dans plusieurs de ses *envois* (XI 39, XXVII 38, XXXV 49), voy. E. Winkler, *Die Lieder Raouls von Soissons* (Halle, 1914).

3. On a de Philippe de Nanteuil une chanson écrite pendant sa captivité (Raynaud, *Bibl.*, n° 164), publiée en dernier lieu par J. Bédier, *Les chansons de croisade* (Paris, 1909), p. 215 (n° XX).

de bataille que lorsque tout était fini ¹. Dès l'année suivante, le 24 septembre ², Thibaut, après avoir visité Jérusalem, quitta la Palestine avec beaucoup d'autres croisés. Dégoûté des discordes des barons chrétiens, il laissait ceux qui restèrent se débrouiller tant bien que mal ³.

L'histoire n'est pas très riche en détails d'un intérêt général sur la vie de Thibaut après son retour de Terre Sainte. On sait qu'il vécut tantôt en Champagne, tantôt en Navarre ; qu'il fut du côté du roi de France dans la campagne de Poitou et de Saintonge contre les Anglais et le comte de la Marche, qui furent battus à Taillebourg et à Saintes (le 20 et le 22 juillet 1242) ⁴ ; qu'il perdit, en 1244, une bataille contre Nicolas de Molis, sénéchal du roi d'Angleterre en Gascogne ⁵ ; qu'il eut certains démêlés avec les autorités ecclésiastiques de Navarre, dont le résultat fut un interdit de quelques années sur le pays ; qu'il se rendit, en 1248, à Rome en pénitence de ses erreurs ⁶ ; qu'il se montra trop autoritaire envers ses sujets navarrois,

1. Le récit de la désastreuse bataille de Gaza (Gadres) se lit dans *L'Estoire de Eracles empereur et la Conquête de la Terre d'outre mer*, l. XXXIII, ch. 44-45 (éd. du *Rec. des Hist. des Croisades, Hist. Occ.*, t. II, Paris, 1859, pp. 413-415), ainsi que dans la continuation de la chronique de Guillaume de Tyr, dite du ms. de Rothelin, ch. xxvi-xxix (*ibid.*, t. II, pp. 538-548). Cf. aussi la relation de Philippe de Novare dans G. Raynaud, *Les Gestes des Chiprois, Recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux XIII^e et XIV^e siècles* (Genève, 1887), pp. 118-120, § 213, ou dans le *Rec. des Hist. des Croisades, Doc. arméniens*, t. II (Paris, 1906), pp. 725-726, § 213.

2. Pour cette date, voy. J. Felten, *Paüst Gregor IX* (Fribourg-en-Br., 1886), p. 288.

3. Les chroniqueurs anglais (voy. notamment *Flores Historiarum*, éd. H.-L. Luard, Londres, 1890, II, 241-243 et 247), désireux de mettre en avant leur compatriote Richard de Cornouailles, qui arriva en Palestine après le départ du roi de Navarre, parlent en termes fort désobligeants de la « fuite clandestine » de celui-ci.

4. Thibaut de Navarre n'a cependant pas dû prendre part lui-même à ces batailles ; voy. A. Thomas dans les *Annales du Midi*, IV (1892), p. 368.

5. Voy. M. Paris, *Chron. maj.*, éd. Luard, t. IV, 396.

6. Voy. J. de Moret, *Los Annales de Navarra*, t. III (Pampelune, 1704), p. 58.

ce qui paraît l'avoir rendu assez impopulaire¹; enfin, qu'il fit preuve de ses sentiments de bon chrétien par nombre de fondations pieuses. Il mourut à Pampelune en 1253, probablement le 7 juillet².

Il avait été marié trois fois. Ses fiançailles avec Marguerite d'Écosse, sœur du roi de ce pays, Alexandre II (1219), n'eurent pas de suite³. En 1220, il épousa Gertrude, fille d'Albert, comte de Metz et de Dabo (ou Dagsbourg), et veuve de Thibaut, duc de Lorraine, mais la répudia en 1222 à cause

1. Le troubadour Sordel dit de lui (Bartsch, *Grundr.*, 437, 24 : *Plaigner voill en Blacatz en aquest leugier so*, IV 6-8, éd. Raynouard, *Choir*, IV, 68) :

... valia mais coms que reys, so aug comlar ;
Tortz es, quan dieus fai home en gran ricor poiar,
Pus sofracha de cor lo tai de pretz bayssar.

Et nous savons pertinemment qu'après sa mort les barons de Navarre refusèrent de reconnaître pour souverain son fils Thibaut jusqu'à ce que celui-ci eût juré d'observer les privilèges du royaume violés par son père ; voy. C.-I. Carini dans *Arch. stor. sicil.*, nuova serie, anno XIII (Palermo, 1888), p. 399.

2. On n'est pas d'accord sur la date exacte de la mort de Thibaut. La date du 7 juillet est donnée par l'obituaire de Leyre, en Navarre, et une charte française de l'année 1257 (voy. H. d'Arbois de Jubainville, *ouvr. cité*, V, n° 3110). Les chroniques espagnoles, ainsi que le nécrologe de Saint-Pierre de Pampelune, la fixent au 8 juillet, le nécrologe de Sainte-Foy de Coulommiers au 3 juillet, le martyrologe de Saint-Quiriace de Provins au 6 juillet (voy. Cl. Moissant, *Campaniae Comitum Genealogia et brevis Historia*, Paris, 1607, p. 21), le nécrologe de Saint-Étienne de Troyes au 10 juillet et le nécrologe de Saint-Loup de Troyes au 11 juillet. Quelques martyrologes reculent la mort de Thibaut jusqu'à la fin de juin. Enfin, deux chartes en langue française du 15 juillet 1255, dont l'une paraît être la copie de l'autre (voy. l'original dans les *Layettes du Trésor des chartes*, III, 1875, p. p. J. de Laborde, pp. 246-249, n° 4184), disent que Thibaut mourut « le lundi apres feste Saint Benoit », (*ouvr. cité*, p. 248, a, l. 11 d'en bas), c'est-à-dire le 14 juillet, date qu'avait adoptée, avec hésitation, H. d'Arbois de Jubainville (*ouvr. cité*, IV, 337, note c). Les difficultés se résolvent cependant, si l'on admet, ainsi que l'avait déjà entrevu d'Arbois de Jubainville (*loc. cit.*), que le scribe de la charte originale du 15 juillet 1255 avait par mégarde écrit *après* au lieu d'*avant*, car le lundi avant la fête de saint Benoît (11 juillet) tombait, en 1253, précisément le 7 juillet. Avec cette date du 7 juillet s'accorde aussi celle du 8 juillet, puisqu'on datait souvent au moyen âge la mort d'une personne du lendemain (cf. H. d'Arbois de Jubainville, *ouvr. cité*, III, 111 : mort de Henri le Libéral ; IV, 87, note c : mort de Thibaut III).

3. Voy. le traité concernant ces fiançailles dans Nicolas Camusat, *Meslanges Historiques, ou Recueil de plusieurs actes, traictes, lettres missives, et autres memoires qui peuvent servir en la deduction de l'histoire, depuis l'an 1390 jusques a l'an 1580* (Troyes, 1619), f. 1 r°.

de sa stérilité ou d'un degré de parenté trop rapproché. L'année suivante, Thibaut contracta un nouveau mariage avec Agnès de Beaujeu, fille de Guichard IV, seigneur de Beaujeu, et cousine germaine de Louis VIII. Thibaut eut d'elle une fille, Blanche, qui, en 1236, épousa Jean le Roux, fils de Pierre Mauclerc. Agnès mourut en 1231, et Thibaut songea bientôt à se remarier. Son choix était tombé sur la fille de Pierre Mauclerc, Yolande ¹, et Thibaut était déjà en route pour le lieu destiné à la bénédiction nuptiale, lorsqu'une lettre de Blanche de Castille, ennemie politique du duc de Bretagne, interdit à Thibaut cette union. Thibaut obéit ². Il se consola fort vite : le 22 septembre 1232 il prit pour femme Marguerite, fille d'Archambaut, seigneur de Bourbon, dont il eut plusieurs enfants, entre autres son héritier immédiat, Thibaut V (né en 1235).

1. C'est précisément de cette Yolande qu'il s'agit dans la chanson L, mentionnée ci-dessus (p. xx, note 4).

2. On lit le récit de cet épisode dramatique chez Joinville (*Histoire de saint Louis*, p. p. N. de Wailly, Paris, 1872, p. 46, §§ 80-81), qui cependant le rattache à tort à l'époque des premières hostilités entre Thibaut et ses anciens alliés (cf. *ouvr. cité*, p. 49, note 2).

CHAPITRE II

L'ŒUVRE DE THIBAUT DE CHAMPAGNE

§ 1. — LES MANUSCRITS

Les mss. suivants des XIII^e et XIV^e siècles contiennent des chansons que l'un ou plusieurs d'entre eux attribuent au *Roi de Navarre*.¹

A² = Arras, Bibl. munic., 657 (anc. 139). Cf. G. Raynaud, *Bibliographie des chansonniers français des XIII^e et XIV^e siècles* (Paris, 1884), I, 1-4³; A. Jeanroy, *Bibliographie sommaire des chansonniers français du moyen âge* (Paris, 1918), p. 1; Fr. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XLI (1921), 297-301. — Il est tout à fait probable (voy. Gennrich, p. 298) que c'est seulement par suite de la perte d'un certain nombre de feuillets que le roi de Navarre n'a pas été indiqué comme auteur des chansons qui se trouvent au fol. 152.

B = Berne, Bibl. munic., 231. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 4-5; Jeanroy, *Bibl.*, p. 2; Gennrich, *Zs.*, XLI, 301.

1. Dans cette liste ne sont pas compris les mss. qui donnent des couplets isolés du Roi de Navarre insérés dans d'autres ouvrages (le *Perilhos iractat d'Amor* de Matfre Ermengaut et le *Cheval de fust* ou *Meliacin* de Girardin d'Amiens). Ces emprunts seront signalés plus bas aux *Remarques* des pièces IX et XI.

2. Les lettres employées pour indiquer les différents mss. sont, autant que possible, empruntées à l'ouvrage de E. Schwan, *Die altfranzösischen Liederhandschriften, ihr Verhältniss, ihre Entstehung und ihre Bestimmung* (Berlin, 1886). Les sigles des mss. non connus de Schwan seront expliqués plus bas.

3. Raynaud ne signale pas la lacune entre le fol. 151 et le fol. 152.

— Copie manuscrite : Paris, Bibl. nat., f. Moreau, 1688, fol. 271-290 ¹. — Édition : A. Rochat, *Jahrb. f. rom. und engl. Lit.*, X (1869), pp. 73-113 (corrections par G. Bertoni, *Zs. f. rom. Phil.*, XXXII, 1908, p. 595).

c = Berne, Bibl. munic., 389. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 5-33 ; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 2-3 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 301. — Copie manuscrite : Paris, Bibl. nat., f. Moreau, 1687 et 1688, fol. 1-270. — Éditions : A. Jubinal, *Rapport à M. le Ministre de l'Instr. publ.* (Paris, 1838), pp. 20 et 37-55 (9 pièces) ; W. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche* (Bâle, 1846), pp. 3-85 (52 pièces) ; C. Hofmann, dans *Sitzungsber. der Kgl. Bayer. Akad. der Wiss.*, 1865, II, 301-340 (20 pièces), et 1867, II, 486-527 (24 pièces) ; J. Brakelmann, dans *Arch. für das Studium der neu. Spr. und Lit.*, XLI (1867), 339-376 ; XLII (1868), 73-82, 241-392 ; XLIII (1868), 241-394 (d'après la copie manuscrite ; corrections par G. Gröber et C. von Lebinski dans *Zs. f. rom. Phil.*, III, 1879, pp. 39-60).

D = Francfort-sur-le-Mein, Bibl. munic., fragment non coté. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 244-245 ² ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 3 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 301. — Éditions : W. Foerster, *Das Frankfurter Bruchstück einer altfranzösischen Liederhandschrift* (Zur Vermählungsfeier Salvioni-Taveggia). Bonn, 31 oct. 1892. 16 pages ³ ; Fr. Gennrich, *Das Frankfurter Fragment einer altfranzösischen Liederhandschrift*, dans *Zeit-*

1. C'est par erreur que Tarbé, dans son édition des chansons du roi de Navarre (p. 130), dit que le ms. B attribue à Thibaut le n° 1892 (*Nient plus que droiz puet estre sans raison*), qui s'y trouve au fol. 6. La notice d'où il prétend avoir tiré ce renseignement (Moreau, 1688, fol. 285 a) dit textuellement : « Cette Piece n'est pas dans l'Impr. de M. de la Ravalierre ».

2. Raynaud a oublié la dernière chanson du fragment (lire *pesance* au lieu de *presance*) dans le t. II (sous 238).

3. En 1914, M. C. Salvioni nous a gracieusement prêté cette plaquette intéressante qui manque à la Bibliothèque nationale.

schrift für romanische Philologie, t. XLII (1922), pp. 726-740.

F = Londres, Brit. Mus., Egerton, 274 (anc. Van de Velde, 15119). Cf. *Cat. of the Manuscript Music in the Brit. Mus.* (Londres, 1842), pp. 45-46 (n° 122) ; Raynaud, *Bibl.*, I, 35-36 ; G.-M. Dreves, *Analecta hymnica medii aevi*, t. XX (Leipzig, 1895), pp. 16-19 ; A. Hughes-Hughes, *Cat. of Manuscript Music in the Brit. Mus.*, t. II (Londres, 1908), p. 464 ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 4 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 301. — Dans douze des pièces françaises, le texte gratté du premier couplet (ou de son début) a été remplacé par un texte liturgique latin, destiné à être chanté sur la mélodie de la chanson profane.

G = Londres, Lambeth Palace, Misc. Rolls, 1435. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 36 ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 4 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 301. — Édition diplomatique : A. Wallensköld, dans *Mém. de la Soc. néo-philol. de Helsingfors*, VI (1917), pp. 1-40.

H = Modène, Bibl. d'Este, R. 4, 4 (anc. IV, 163). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 37-39 ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 4-5, 77 (Add.) ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 302. — Éditions : J. Camus, dans *Rev. des langues rom.*, XXXV (1891), pp. 230-246 (6 pièces) ; A. Jeanroy, dans *Rev. des langues rom.*, XXXIX (1896), pp. 241-268 (13 pièces) ; G. Bertoni, dans *Arch. romanicum*, I (1917), 307-410 (reprod. phototypique et diplomatique des pièces françaises).

I = Oxford, Bibl. Bodléienne, Douce 308. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 40-54¹ ; F. Madan, *A Summary Catalogue of Western Manuscripts in the Bodleian Library at Oxford*, t. IV (Oxford, 1897), pp. 588-589 (n° 21882) ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 5 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 302, 329. —

1. Manquent III 27 bis (Rayn. 365), III 29 bis (R. 294), III 31 bis (R. 878). La pièce V 103 se trouve bien dans le ms. (R. 878 bis : *Je n'oz a m'amie pairleir*).

Édition diplomatique : G. Steffens, dans *Arch. f. d. Stud. der neu. Spr. u. Lit.*, XCVII (1896), 283-308 ; XCVIII (1897), 59-80, 343-382 ; XCIX (1897), 77-100, 339-388 ; CIV (1900), 331-354.

K = Paris, Arsenal, 5198 (anc. B. L. F. 63, appelé « Ms. du M^{is} de Paulmy »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 54-73 ; H. Martin, *Cat. des mss. de la Bibl. de l'Arsenal*, t. V (Paris, 1889), pp. 119-134 ; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 5-6 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 302. — Édition : P. Aubry et A. Jeanroy, *Le Chansonnier de l'Arsenal*, Paris-Leipzig, 1909 (reproduction phototypique avec transcription moderne du texte mélodique).

L = Paris, Bibl. nat., f. fr. 765 (anc. 7182⁵, anc. Colbert 3075). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 73-75¹ ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 6 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 303.

M = Paris, Bibl. nat., f. fr. 844 (anc. 7222, appelé « Ms. du Roi »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 75-94 ; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 6-7, 18 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 295, 303. — Nous désignerons ci-dessous par *M^t* (Schwan : *Mt*, Jeanroy : *t*) la partie de ce ms. qui contient le chansonnier particulier de Thibaut de Champagne.

N = Paris, Bibl. nat., f. fr. 845 (anc. 7222², anc. Cangé 67, appelé « Ms. de Cangé »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 94-110² ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 7 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 303.

1. Dans le tome II de sa *Bibliographie*, Raynaud ne mentionne pas, sous 790, ce ms., qui, au fol. 62 v^o, donne la pièce *Bele dame me prie de chanter*. Fr. Fath, dans son édition de la chanson (*Die Lieder des Castellans von Coucy*, Heidelberg, 1883, p. 39), a cependant utilisé notre ms., appelé par lui Q.

2. Lacunes non signalées par Raynaud :

1^o Entre les fol. 8 et 9 il manque probablement deux cahiers de huit feuillets (28 pièces), comme le fait supposer une comparaison avec le ms. K, apparenté de près. Le fol. 9 débute au milieu de la pièce 1185.

2^o Entre les fol. 12 et 13 il manque probablement un feuillet ayant contenu la pièce 733 en entier. Le fol. 13 débute au milieu de la pièce 711.

3^o Entre les fol. 39 et 40 il manque probablement un cahier (13 pièces du Châtelain de Coucy). Le fol. 40 débute au milieu de la pièce 790.

4^o Entre les fol. 175 et 176 il manque environ deux cahiers (24 pièces). Le fol. 176 débute au milieu de la pièce 2115.

o = Paris, Bibl. nat., f. fr. 846 (anc. 7222³, anc. Cangé 66, appelé « Ms. Baudelot »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 110-122 ; G. Huet, *Chansons de Gace Brulé* (Paris, 1902), pp. xxxi-xxxviii ; J. Beck, *Die Melodien der Troubadours* (Strasbourg, 1908), pp. 24-25 ; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 7-8 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 303-304. — Copies manuscrites : Paris, Arsenal, 3303 (cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 245, App, n° VI¹ ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 17) ; Paris, Bibl. nat., f. fr. 12610 (cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 245, App., n° VI² ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 17). — Éditions : L. Brandin, *Inedita der altfr. Liederhandschrift Pb⁵*, dans *Zs. f. frz. Spr. u. Lit.*, XXII (1900), Abh., pp. 230-272 (28 pièces) ; A. Jeanroy et A. Långfors, dans *Arch. roman.*, II (1918), 296-324 ; III (1919), 1-27, 355-367 (58 pièces). — Le scribe, en copiant un ms. apparenté aux mss. K, L, N, V et X, a rangé les pièces de son modèle par ordre alphabétique d'après la première lettre des pièces, de sorte que les pièces par lesquelles débutait ce modèle (les chansons du Roi de Navarre) sont dans O les premières sous chaque initiale (cf. Schwan, *Die afrz. Lhss.*, p. 251 ; Huet, *Chans. de G. Brulé*, pp. xxxii-xxxiv).

p = Paris, Bibl. nat., f. fr., 847 (anc. 7222⁴, anc. Cangé 65). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 123-136 ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 8 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 304-305.

r = Paris, Bibl. nat., f. fr. 1591 (anc. 7613). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 139-149 ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 9 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305. — Édition : A. Jeanroy et A. Långfors, dans *Rom.*, XLIV (1916-1917), pp. 454-510 (38 pièces inédites).

1. La pièce donnée par Raynaud est le n° 35 (cf. W. Mann, *Die Lieder des Dichters Robert de Rains*, Halle, 1898, p. 21). Raynaud 44 bis (*Bibl.*, II, 228) est donc à supprimer.

2. Les deux pièces signalées sont les n°s 1979 et 1203 (cf. Jeanroy, *Bibl.*, p. 17). La pièce 439 bis (*Bibl.*, II, 229) est donc à supprimer.

s = Paris, Bibl. nat., f. fr. 12581 (anc. Suppl. fr. 198). — Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 150-152¹; Jeanroy, *Bibl.*, p. 9-10; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305.

t = Paris, Bibl. nat., f. fr. 12615 (anc. Suppl. fr. 184, appelé « Ms. de Noailles »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 153-172; Jeanroy, *Bibl.*, p. 10; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305. — Copies manuscrites : Paris, Arsenal, 3304-3306 (cf. E. de Coussemaker, *Œuvres compl. du trouvère Adam de la Halle*, Paris, 1872, pp. xxxi-xxxii; Raynaud, *Bibl.*, I, 245, App., n° VI²; Jeanroy, *Bibl.*, p. 17); Paris, Bibl. nat., f. fr. 12611-12613 (cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 245, App., n° VI³; Jeanroy, *Bibl.*, p. 17)⁴.

u = Paris, Bibl. nat., f. fr. 20050 (anc. Saint-Germain, fr. 1989, appelé « Ms. Séguier »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 172-183⁵; Huet, *Chans. de G. Brulé*, pp. xl-xliii; Beck, *Mel. der Troub.*, pp. 21-23; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 10-11; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305. — Copies manuscrites : Paris, Arsenal, 3306, et Bibl. nat., f. fr. 12613 (quelques pièces). — Édition phototypique : P. Meyer et G. Raynaud, *Le Chan-*

1. Dans le tome I^{er} de sa *Bibliographie*, Raynaud a sauté le n° 1800 (fol. 317 v° a), qui se retrouve à sa place au t. II.

2. Voy. ci-dessus, p. xxxii, note 1.

3. Voy. ci-dessus, p. xxxii, note 2.

4. Parmi les chansons du Roi de Navarre au début du ms. T, il s'en trouve quelques-unes (Rayn. 6, 342, 714, 1467, 1469, 1475, 1479, 1800) en tête desquelles le nom de l'auteur n'a pas été inscrit par la seule négligence du rubricateur. Nous les comptons néanmoins parmi les pièces attribuées par le ms. au Roi de Navarre.

5. Schwan (*Literaturblatt*, VI, 64 et 68) a signalé une omission : au fol. 166 r° après le n° 397 (*Mar vit raison ki covoielt trop halt*) vient le n° 1562. Ajoutons que la liste de Raynaud demande certaines corrections aussi pour les fol. 119-121. Voici ce qui en est : le n° 741 (*Tuit mi desir et tuit mi griez tormant*), qui commence au fol. 119 v°, ne continue pas au fol. 120 r°, qui paraît avoir été utilisé après coup, mais au fol. 121 r° (coupl. II *Sovignet vos, dame, d'un dous acuiel*, donné par Raynaud comme n° 991); au fol. 120 r°, il y a la suite de la pièce qui commence au bas du fol. 119 r° (n° 1270) et au v°, un couplet omis de 741, qui doit faire suite au couplet du fol. 119 v°; enfin, la pièce du fol. 121 v° (n° 329 : *Ke voit venir son anemin corrant*) n'est qu'un couplet de la pièce qui précède (n° 324; cf. Jeanroy, *Bibl.*, p. 64).

sonnier français de Saint-Germain-des-Prés, t. I, Paris, 1892.

v = Paris, Bibl. nat., f. fr. 24406 (anc. La Vallière 59, appelé « Ms. La Vallière »). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 186-198; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 11-12; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305.

x = Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1050 (anciennement appelé « Ms. Clairambault »)¹. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 201-219; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 12-13; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305. — Copies manuscrites : Paris, Arsenal, 3304 et 3306; Bibl. nat., f. fr. 12611 et 12613 (tout le ms. X).

y (ms. disparu). Cf. Schwan, *Die afrz. Lhss.*, pp. 48-49; Jeanroy, *Bibl.*, p. 13². — Nous n'avons pas pu consulter ce ms. pour la seule chanson du Roi de Navarre (1811) qui, selon Schwan, s'y trouvait.

z = Sienne, Bibl. de la ville, H. X. 36. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 237-240; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 13-14; Gennrich, *Zs.*, XLI, 305-306. — Édition diplomatique : G. Steffens, dans *Archiv f. das Studium der neu. Spr. u. Lit.*, LXXXVIII (1892), pp. 301-360.

a = Rome, Bibl. Vat., f. Reg. Christ. 1490. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 219-232; Jeanroy, *Bibl.*, pp. 14-15; Gennrich, *Zs.*, XLI, 306-308. — Copie manuscrite : Paris, Arsenal, 3101-3102, fol. 1-149 r^o (cf. Martin, *Cat.*, III, 222-223)³.

1. Le ms. contient sur des feuillets intercalés des copies modernes de chansons prises surtout au ms. O.

2. En 1913, M. Paul Le Cacheux, archiviste de la Manche, a eu l'amabilité de faire, sur notre demande, certaines démarches pour retrouver le fragment, mais il n'est arrivé à aucun résultat positif. Le fragment n'était ni chez M^{me} Enguehard, fille unique et héritière de feu M. Lepingard, ni aux archives de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire Naturelle du département de la Manche, auxquelles M. Lepingard, ancien président de cette société, avait légué une partie de sa bibliothèque.

3. Le ms. est mutilé au début, mais par la table du ms., qui occupe les fol. 1-4, on sait que les quatorze premières pièces ont été attribuées au Roi de Navarre.

b = Rome, Bibl. Vat., f. Reg. Christ. 1522. Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 232-236 ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 15 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 308-309. — Copie manuscrite : Paris, Arsenal, 3102, fol. 149 v^o -170 (cf. Martin, *loc. cit.*).

e = Metz, Arch. de la Moselle (ms. disparu). Cf. Raynaud, *Bibl.*, I, 243 (App., n^o III) ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 16 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 309-311. — Édition diplomatique : A. Wallensköld, dans *Neuph. Mitt.*, XVIII (1917), pp. 2-17.

j (sigle de Jeanroy) = Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 21677. Cf. Jeanroy, *Bibl.*, p. 17 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 311. — Édition (avec reproduction photographique) : J. Bédier, dans *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice Wilmotte* (Paris, 1910), pp. 895-922.

β (sigle de J. Bédier, *Les chansons de croisade*, Paris, 1909, p. 121) = Florence, Riccard. 2909. Cf. A. Jeanroy, *Bibl. somm. des chansonniers provençaux* (Paris, 1916), p. 13 ; Jeanroy, *Bibl. somm. des chans. franç.*, pp. 18-19 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 313. — Copie manuscrite : Paris, Arsenal, 3097 (cf. Martin, *Cat.*, III, 221). — Éditions : W. Grützmacher, dans *Archiv f. das Stud. der neu. Spr. und Lit.*, XXXIII (1863), pp. 424-425 (les couplets français) ; G. Bertoni, *Il Canzoniere provenzale della Riccardiana N^o 2909*, Dresde, 1905 (reprod. diplom. du ms.).

γ (sigle de Bédier, *Chans. de croisade*, p. 121) = Rome, Bibl. Vat., lat. 3208. Cf. Jeanroy, *Bibl. somm. des chans. prov.*, pp. 11-12 ; Jeanroy, *Bibl. somm. des chans. franç.*, p. 18 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 313. — Copie manuscrite : Paris, Arsenal, 3097 (cf. Martin, *Cat.*, III, 221). — Éditions : W. Grützmacher, dans *Archiv f. das Stud. der neu. Spr. und Lit.*, XXXIV (1863), pp. 376-377 (les couplets français) ; C. de Lollis, dans *Atti della R. Acc. dei Lincei*, sér. IV, t. II,

prem. partie (1886), pp. 4-III (les couplets français, p. 62).

δ (sigle de Bédier, *Chans. de crois.*, p. 121) = Londres, Brit. Mus. Harleian 3775. Cf. Jeanroy, *Bibl. somm. des chans. franç.*, p. 23 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 322.

ε (sigle nouveau) = Paris, Bibl. Mazarine, 753. Cf. Gennrich, *Zs.*, XLI, 324.

ζ (sigle nouveau) = Abbaye de Saint-Paul, Lavanthal, Carinthie. Cf. Jeanroy, *Bibl. somm. des chans. franç.*, pp. 29, 78 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 325. — Éditions : J.-B. Kemp, dans *XVIII. Jahresbericht der Staatsoberrealschule zu Klagenfurt* (Klagenfurt, 1885), pp. 46-56¹ ; É[mile] C[hatelain], *Canzoni d'Amore tratte da uno codice carintiano del secolo XIII*, Rennes, 28 nov. 1889 (la copie photographique sur laquelle a été faite cette édition se trouve dans le ms. Paris, Bibl. nat., f. Bréquigny 65, comme fol. 177 bis) ; E. Hoepffner, dans *Zs. f. rom. Phil.*, XXXVIII (1914), pp. 163-172.

η (sigle nouveau) = Paris, Bibl. nat., f. fr. 837 (anc. 7218). Cf. Jeanroy, *Bibl. somm. des chans. franç.*, p. 26 ; Gennrich, *Zs.*, XLI, 324².

* *

Outre les trente-deux mss. des XIII^e et XIV^e siècles, il a dû en exister d'autres, aujourd'hui perdus³.

1. Grâce à l'intermédiaire obligeant de M. Émile Winkler, professeur à l'Université d'Innsbruck, nous avons pu consulter à Paris l'exemplaire même du dit établissement scolaire, la Bibliothèque nationale ne possédant pas cette publication.

2. Pour *La complainte douteuse*, donnée par ce ms., cf. A. Långfors, *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle*, t. I (Paris, 1917), p. 94 : *Dieus ! ou pourrai je conseil prendre*.

3. Par une erreur singulière, le ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 2193 porte au dos le titre : *Poesies de Thibau roy de Navarre*, et au début (fol. 1 r^o) la rubrique : *Chans au Roy Thiebaut* (cf. *Cat. des mss. fr.*, I, 371, ainsi

Mentionnons en premier lieu le ms. de « Messire Henry de Mesmes, Sieur de Roissy et Malassise » (voy. La Croix du Maine et Du Verdier, *Les Bibliothèques Françaises*, t. II, Paris, 1772, p. 428), qui débutait par une dizaine de chansons de notre trouvère (voy. *ibid.*, t. V, Paris, 1773, p. 527). C'est de ce ms., évidemment incomplet au début, que s'est servi Claude Fauchet dans son *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans*, livre II, chap. XV (éd. 1581, pp. 119-122). L'on voit par l'ordre des pièces citées par Fauchet que le « ms. de Mesmes » était apparenté de près à notre ms. N, appartenant lui-même au groupe formé par les mss. K, V et X. Cf. pour la parenté du ms. de Mesmes avec N, G. Huet, *Chansons de Gace Brulé*, p. XXIV ; Jeanroy, *Bibl.*, p. 31.

Il est moins sûr qu'un autre ms. perdu, le n° 1235 du Catalogue de la Bibliothèque de Charles V, dressé par Gilles Malet en 1373-1380 (voy. E. Schwan, *Die afrz. Lhss.*, pp. 5-6 ; cf. L. Delisle, *Le Cabinet des mss. de la Bibl. nat.*, t. III, Paris, 1881, p. 170), ait contenu des chansons de notre trouvère, bien que ce ms. portât le titre : *Chans royaux, chansons du roi de Navarre*. C'est que Thibaut n'a pas composé de « chants royaux » et que, par cet accouplement de poésies disparates, tout le titre paraît suspect.

Quant à un autre ms. du même inventaire, le n° 1237, intitulé *Chans royaux notés*, avec, au fol. 2 r°, le début de vers *De fine amor* (voy. Schwan,

qu'une notice au fol. 6° r° du ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 12614). Il s'agit d'un recueil des *Miracles* de Gautier de Coincy. Au fol. 1 v° de ce ms. une main moderne a corrigé l'assertion du début ; cf. J. Brakelmann dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, XLII, 70.

C'est aussi par erreur que le *Cat. des mss. de la Bibl. Sainte-Geneviève*, publié par Ch. Kohler, t. I (Paris, 1893), p. 518, dit qu'au fol. 9 du ms. Paris, Bibl. S^{te}-Gen. 1141, qui est un recueil, fait au XIX^e siècle, de poésies transcrites d'anciens mss., se lit une chanson de Thibaut de Champagne : il y a eu confusion avec Thibaut II, comte de Bar.

ouvr. cité, p. 6 ; Delisle, *ouvr. cité*, p. 170), Schwan a pensé que ce ms. pouvait être notre ms. *a*, vu que la pièce *De fine amour vient seanche et bonté* (407) y commence au fol. 6 r^o, c'est-à-dire précisément au fol. 2 r^o, si l'on ne compte pas la table du ms. (voy. Schwan, *ouvr. cité*, p. 6, note 1). Nous n'avons pas contrôlé si le fol. 2 r^o de *a* commence effectivement par la pièce 407, mais nous pouvons prouver d'une autre manière que le n^o 1237 de la « Librairie du Louvre », n'était pas notre ms. *a*. C'est que le dernier feuillet de *a* ne débute pas, au moins dans l'état actuel du ms., par les mots *quil la cauchie*, qui, d'après un inventaire de 1423, se lisaient en tête du dernier feuillet du ms. en question ¹.

Enfin, dans les catalogues de la « Bibliothèque du Roi » faits par A. Rigault (1622) et N. Clément (1682) sont mentionnés certains mss. contenant des « poésies de Thibaut, roi de Navarre » ; voy. H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibl. nat.*, t. II, Paris, 1909, pp. 270 et 470 (n^o 178), 352 et 495 (n^o 1800) ; t. IV, Paris, 1911, p. 47 (n^{os} 7609, 7612, 7613). Le n^o 178 de Rigault (= Clément, n^o 7609), au moins, où les poésies de Thibaut sont précédées des « amours de Guillaume Machaut » et suivies de la « Prise d'Alixandre », ne correspond à aucun ms. connu. Quant au n^o 7998² de l'inventaire de Clément (voy. Omont, *ouvr. cité*, IV, 65), il s'agit du ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 2193 (voy. L. Delisle, *Bibliotheca Bigotiana manuscripta*, Rouen, 1877, p. 82, n^o 324), dont il a été question ci-dessus, p. XXXVI, note 3.

1. Voy. *Inventaire de la Bibl. du Roi Charles VI, fait au Louvre en 1423 par ordre du Régent, duc de Bedford*, éd. L. Douet-d'Arcq, Paris, 1867, p. 79, n^o 270 : « Un livre de *Chans Royaulx* notez ; escript de lettre formée, en françois, Comm^t ou ii^e fo. « de fine amour » & ou derrenier « *quil la cauchie*... »

* * *

§ 2. — LA QUESTION D'ATTRIBUTION

Soixante-dix-neuf chansons portent, dans un ou plusieurs manuscrits, le nom du roi de Navarre¹. Ce sont : 1^o Soixante et onze chansons publiées ici (c'est-à-dire la totalité moins une, le n^o 1684 de Raynaud, admise dans notre édition [App. X], qui est anonyme dans le manuscrit², mais y compris le n^o 1811 bis, simple fragment de parodie de la chanson n^o 1811, que nous publions dans les *Remarques* qui suivent celle-ci [XXVII]). On trouvera en tête de chaque pièce les indications concernant les manuscrits. — 2^o Huit chansons que pour les raisons exposées plus loin nous ne considérons pas comme authentiques et dont voici la liste :

Raynaud 209. *Moult m'est bele la douche començanche* (A 155^b, C 147 r^o, F 107 r^o, K 96^b, L 63 r^o, M 54^b, O 82^d, P 31^b, R 37 v^o, T 156 v^o, U 4 r^o, V 75^d, X 69^c, a 14 r^o). Édition Fath, *Die Lieder des Castellans von Coucy*, 1883, p. 60.

Rayn. 691. *Sire frere, faites moi jugement* (A 136^c, G, n^o 7, M 112^a, R 25 v^o, T 31 v^o, Z 52 v^o, a 134 r^o,

1. Pour avoir un système de citation uniforme, embrassant également les chansons que nous rejeterons de notre édition, nous désignerons toujours les chansons par les numéros de Raynaud (t. II de sa *Bibliographie*).

2. Cette pièce a été attribuée à Thibaut par Tarbé (p. 99 de son édition, n^o 65) parce que l'auteur de la chanson se donne lui-même le nom de *Thiebaut*. Comme nous ne connaissons pas d'autres auteurs de poésies lyriques courtoises, portant le nom de Thibaut, que Thibaut de Champagne, Thibaut, comte de Bar, Thibaut de Blazon et Thibaut de Nangis, nous devons admettre, jusqu'à nouvel ordre, la possibilité que l'auteur de 1684 soit précisément le nôtre.

- b* 150°). Édition Mätzner, *Altfranzösische Lieder*, 1853, p. 80.
- Rayn. 805. *Puis k'il m'estuet de ma dolour kanter* (*A* 131^b, *M* 12^c, *N* 104^d, *O* 101^b, *R* 7 r°, *T* 95 v°, *X* 192^b, *a*). Édition P. Zarifopol, *Kritischer Text der Lieder Richards de Fournival*, 1904, p. 27¹.
- Rayn. 1098. *Tres haute Amors qui tant s'est abessie* (*K* 163^b, *M* 12^d, *N* 52^c, *O* 136^c, *R* 110 v°, *V* 88^d, *X* 110^a, *Z* 3 r°, *a* 10 r°). Édition G. Steffens, *Die Lieder des Troveurs Perrin von Angicourt*, 1905, p. 281.
- 1102 bis. *De boene amour et de loial amie* (*j* 1 v°). Édition J. Bédier, *Mélanges Wilmotte*, 1910, p. 906.
- Rayn. 1126. *S'onques nus hom pour dure departie* (*A* 158^d, *C* 221 v°, *D* 1 r°, *H* 226^d, *K* 106^b, *O* 131^a, *P* 38^c, *R* 123 r°, *T* 103 v°, *U* 99 r°, *V* 79^c, *X* 75^d, *a* 26 r°, *β* 111 v°, *γ* 54 v°, *δ* 14 r°). Édition J. Bédier et P. Aubry, *Les chansons de croisade*, 1909, p. 126.
- Rayn. 1293. *Frere, qui fet mielz a prisier* (*A* 137^d, *C* 79 v°, *M* 111^a, *R* 26 r°, *T* 31 r°, *Y* 1 r°, *a* 135 v°, *b* 149^c). Édition Mätzner, *ouvr. cité*, p. 77.
- Rayn. 1867. *Sens atente de guerredon* (*C* 220 r°, *K* 91^a, *L* 61 r°, *M* 28^a, *N* 36^a, *O* 129^b, *T* 164 r°, *V* 42^d, *X* 66^a). Édition Huet, *Chansons de Gace Brulé*, 1902, p. 71.

Nous isolerons d'abord 53 pièces, dont l'attribution est certaine ; nous en étudierons la versification et la langue. Puis, comparant les autres à ces chansons

1. Dans le ms. *M*, la chanson est attribuée à Richard de Fournival ; mais la table de ce manuscrit l'attribue au roi de Navarre. D'après la table de *a*, la chanson s'y trouvait avant la mutilation du manuscrit.

sûrement authentiques, nous verrons lesquelles nous pouvons raisonnablement attribuer à Thibaut, lesquelles il convient de rejeter.

A. LES ATTRIBUTIONS CERTAINES

Les chansons sur l'authenticité desquelles les attributions des mss. ne laissent aucun doute sont, avons-nous dit, au nombre de 53. Ce sont en premier lieu les chansons attribuées au roi de Navarre par au moins deux des mss. donnant en règle générale le nom des auteurs et qui n'y sont ni anonymes ni attribuées à d'autres trouvères, Mais à ces mss. il faut encore ajouter, outre la partie de *M* qui forme le recueil anonyme composé uniquement des chansons du Roi de Navarre¹, les mss. *V*, *O* et *Z*, qui, bien que ne donnant pas de noms d'auteur, peuvent nous fournir des indications utiles sur les auteurs des chansons.

Nous avons déjà dit plus haut (p. xxxvii) que le ms. *V* est apparenté de près aux mss. *K*, *N* et *X* ; il commence, comme eux, par les chansons de notre trouvère. Toutes les fois donc qu'une chanson attribuée par ce groupe de mss. au Roi de Navarre se trouve dans la partie correspondante de *V*, cela équivaudra pour nous à une attribution au Roi de Navarre de la part du ms. *V*.

Nous avons dit également (p. xxxii) que le ms. *O*, tout en rangeant les chansons par ordre alphabétique, donne toujours en premier lieu les chansons du Roi de Navarre. C'est pourquoi nous pouvons nous fier aussi à *O* pour lui attribuer les pièces suivantes : pièces

1. Nous désignons par *M*¹ la partie du ms. *M* à laquelle Schwan a donné le sigle *M*¹, parce que cet emploi de *deux* lettres sur le même plan pourrait, le cas échéant, amener des confusions.

commençant par la lettre *A* : 2075, 1268, 1521, 1152 ; par *B* : 1440, 1666, 294 ; par *C* : 1620, 1596, 1476, 84, 1097 ; par *D* : 1516, 1467, 714, 2126, 757, 808, 275, 1727, 1843, 1181, 335, 273, 407, 1475 ; par *E* : 1397, 1811 ; par *F* : 324 ; par *I* : 342, 1800, 315 ; par *L* : 339, 1469, 360, 2032 ; par *M* : 741¹, 1410 ; par *N* : 884 ; par *P* : 1865, 996, 237, 523, 334, 333, 1111 ; par *Q* : 2095, 306 ; par *R* : 943, 1878 ; par *S* : 6, 1185, 1393 ; par *T* : 906, 1479 ; par *U* : 1002, 510, 332 — en tout cinquante-huit pièces².

Enfin le ms. *Z*, qui appartient à un tout autre groupe de mss., débute par quatorze chansons, attribuées par d'autres mss. au Roi de Navarre, de sorte qu'on est autorisé à y voir un recueil spécial d'un certain nombre de chansons de Thibaut de Champagne³.

De cette façon, nous sommes amené à regarder *a priori* comme authentiques les cinquante-trois pièces suivantes⁴ : 6 (*KM^tNOTVX*), 84 (*M^tOTV*), 237 (*KM^tNOTVXZ*), 273 (*KM^tOTVX*), 275 (*KM^tOTVXZ*), 294 (*M^tOT*), 315 (*CKM^tOPRT-VXa*), 324 (*CKM^tNORTVXa*), 332 (*M^tOT*), 333 (*KM^tOTVX*), 334 (*KM^tOTVX*), 335 (*CKM^tOT-VXb*), 339 (*KM^tNOTVXZ*), 342 (*KM^tNOTVX*), 360 (*KM^tOTVX*), 407 (*CKMM^tNOPRTVXZa*), 510 (*KM^tOTVX*), 523 (*KM^tOTVX*), 529 (*KM^tT-VX*), 714 (*KM^tOTVXZ*), 741 (*CKMM^tNOPRT-VXZa*), 808 (*KM^tOTVX*), 884 (*KM^tNOTVX*),

1. Dans *O*, la chanson commence ainsi :

Mi grant desir et tuit mi grief torment.

2. Cf., pour le trouvère Gace Brulé, un dépouillement analogue dans l'édition des *Chansons de Gace Brulé* par G. Huet (Paris, 1902), p. xxxiii.

3. A part ces quatorze pièces, il n'y en a qu'une, la dernière du ms. (691), qui soit ailleurs (dans le ms. *R*) attribuée au Roi de Navarre ; mais, comme nous le démontrerons plus loin, cette attribution est sûrement erronée.

4. Sont indiqués entre parenthèses les mss. d'après lesquels la chanson en question a pour auteur le Roi de Navarre

III

INTERPRETATION

906. *AM-NOTTE* *LE* *AM-NOTTE* *AM*
(KM-NOTTE) *1000* *EM-NOTTE* *1000*
1011. *AM-NOTTE* *1000* *EM-NOTTE* *1000*
(CKM-NOTTE) *1000* *EM-NOTTE* *1000*
(KM-NOTTE) *1000* *EM-NOTTE* *1000*
(KMM-NOTTE) *1000* *EM-NOTTE* *1000*
(KM-NOTTE) *1000* *EM-NOTTE* *1000*
1014. *AM-NOTTE* *1000* *EM-NOTTE* *1000*
1015. *AM-NOTTE* *1000* *EM-NOTTE* *1000*
1016. *AM-NOTTE* *1000* *EM-NOTTE* *1000*
1865. *AM-NOTTE* *1000* *EM-NOTTE* *1000*
(KM-NOTTE) *1000* *EM-NOTTE* *1000*

4. LA VERSIFICATION

Les cinquante-trois pièces qui, d'après les attributions d'auteur, appartiennent sûrement au Roi de Navarre se composent, en règle générale, de cinq couplets, s'il s'agit de chansons d'amour, de pastourelles, de chansons de croisade ou de chansons religieuses, et de six, s'il s'agit de jeux-partis et de débats. Ces pièces sont, la plupart du temps, munies d'un envoi (ou même, surtout les jeux-partis et les débats, de deux envois) répétant la structure strophique de la fin du dernier couplet :

1. Le fait que cette chanson, qui est un jeu-parti entre Thibaut de Champagne et son ami Raoul de Soissons, contient des plaisanteries d'assez mauvais goût, a amené M. L. Jordan (*Lit.-blatt für germ. und rom. Phil.*, XXXVIII, 103) à émettre l'hypothèse que le jeu-parti pourait être une simple espièglerie de la part d'un troisième trouvère. En face des attributions unanimes des mss. cette hypothèse n'est pas probable.
2. Le ms. V donne cette chanson deux fois, la seconde fois en dehors du groupe des chansons attribuées au Roi de Navarre par les mss. KNX.
3. L'envoi ne répète pas nécessairement les deux dernières rimes, ainsi que l'a dit jadis Paul Meyer (*Mém. de la Soc. de Ling. de Paris*, I, 1868,

commençant par la lettre *A* : 2075, 1268, 1521, 1152 ; par *B* : 1440, 1666, 294 ; par *C* : 1620, 1596, 1476, 84, 1097 ; par *D* : 1516, 1467, 714, 2126, 757, 808, 275, 1727, 1843, 1181, 335, 273, 407, 1475 ; par *E* : 1397, 1811 ; par *F* : 324 ; par *I* : 342, 1800, 315 ; par *L* : 339, 1469, 360, 2032 ; par *M* : 741¹, 1410 ; par *N* : 884 ; par *P* : 1865, 996, 237, 523, 334, 333, 1111 ; par *Q* : 2095, 306 ; par *R* : 943, 1878 ; par *S* : 6, 1185, 1393 ; par *T* : 906, 1479 ; par *U* : 1002, 510, 332 — en tout cinquante-huit pièces².

Enfin le ms. *Z*, qui appartient à un tout autre groupe de mss., débute par quatorze chansons, attribuées par d'autres mss. au Roi de Navarre, de sorte qu'on est autorisé à y voir un recueil spécial d'un certain nombre de chansons de Thibaut de Champagne³.

De cette façon, nous sommes amené à regarder *a priori* comme authentiques les cinquante-trois pièces suivantes⁴ : 6 (*KM^tNOTVX*), 84 (*M^tOTV*), 237 (*KM^tNOTVXZ*), 273 (*KM^tOTVX*), 275 (*KM^tOTVXZ*), 294 (*M^tOT*), 315 (*CKM^tOPRT-VXa*), 324 (*CKM^tNORTVXa*), 332 (*M^tOT*), 333 (*KM^tOTVX*), 334 (*KM^tOTVX*), 335 (*CKM^tOT-VXb*), 339 (*KM^tNOTVXZ*), 342 (*KM^tNOTVX*), 360 (*KM^tOTVX*), 407 (*CKMM^tNOPRTVXZa*), 510 (*KM^tOTVX*), 523 (*KM^tOTVX*), 529 (*KM^tT-VX*), 714 (*KM^tOTVXZ*), 741 (*CKMM^tNOPRT-VXZa*), 808 (*KM^tOTVX*), 884 (*KM^tNOTVX*),

1. Dans *O*, la chanson commence ainsi :

Mi grant desir et tuit mi grief torment.

2. Cf., pour le trouvère Gace Brulé, un dépouillement analogue dans l'édition des *Chansons de Gace Brulé* par G. Huet (Paris, 1902), p. xxxiii.

3. A part ces quatorze pièces, il n'y en a qu'une, la dernière du ms. (691), qui soit ailleurs (dans le ms. *R*) attribuée au Roi de Navarre ; mais, comme nous le démontrerons plus loin, cette attribution est sûrement erronée.

4. Sont indiqués entre parenthèses les mss. d'après lesquels la chanson en question a pour auteur le Roi de Navarre

906 (*KM^tNOTVXZ*), 943 (*CKM^tNOVX*), 996 (*KM^tNOTVXa*), 1002 (*KM^tOTVX*), 1097 (*KM^tOTVX*), 1111 (*KM^tOTVX*), 1152 (*KM^tOTVX*), 1181 (*KM^tOTVX*), 1185 (*KM^tNOTVX*), 1268 (*CKM^tNOTVX*), 1393 (*KM^tNOVX*)¹, 1397 (*KM^tNOTVXZ*), 1410 (*KM^tOTVX*), 1440 (*KMM^tNOPTVXa*)², 1467 (*KM^tNOTVXZ*), 1475 (*KM^tOTVX*), 1476 (*KM^tOTVXZ*), 1479 (*KM^tOTVX*), 1521 (*KM^tNOTVXZ*), 1596 (*KM^tNOTVX*), 1620 (*KM^tNOTVX*), 1666 (*KM^tNOTVX*), 1727 (*KM^tNOTVX*), 1800 (*KM^tNOTVXa*), 1811 (*KM^tORVXa*), 1843 (*KOTVX*), 1865 (*KM^tNOTVX*), 1878 (*KM^tNOTVX*), 2032 (*KM^tOTVX*), 2126 (*KM^tOTVX*).

a) LA VERSIFICATION

Les cinquante-trois pièces qui, d'après les attributions d'auteur, appartiennent sûrement au Roi de Navarre se composent, en règle générale, de *cinq* couplets, s'il s'agit de chansons d'amour, de pastourelles, de chansons de croisade ou de chansons religieuses, et de *six*, s'il s'agit de jeux-partis et de débats. Ces pièces sont, la plupart du temps, munies d'un *envoi* (ou même, surtout les jeux-partis et les débats, de *deux envois*) répétant la structure strophique de la fin du dernier couplet³ :

1. Le fait que cette chanson, qui est un jeu-parti entre Thibaut de Champagne et son ami Raoul de Soissons, contient des plaisanteries d'assez mauvais goût, a amené M. L. Jordan (*Lit.-blatt für germ. und rom. Phil.*, XXXVIII, 103) à émettre l'hypothèse que le jeu-parti pourrait être une simple espièglerie de la part d'un troisième trouvère. En face des attributions unanimes des mss. cette hypothèse n'est pas probable.

2. Le ms. V donne cette chanson deux fois, la seconde fois en dehors du groupe des chansons attribuées au Roi de Navarre par les mss. KNX.

3. L'*envoi* ne répète pas nécessairement les *deux* dernières rimes, ainsi que l'a dit jadis Paul Meyer (*Mém. de la Soc. de Ling. de Paris*, I, 1868,

a) cinq couplets et un *envoi* : 6, 237, 273, 275, 315, 324, 335 (débat fictif), 407, 523, 529 (pastourelle), 714, 808, 884, 906, 996, 1002, 1152, 1181, 1397, 1467, 1475, 1479, 1521, 1596, 1620, 1727, 1800, 1843, 1865, 2032, 2126 ;

b) cinq couplets et deux *envois* : 510, 741, 1410, 1440, 1476, 1811, 1878 (débat) ;

c) cinq couplets et trois *envois* : 360 ;

d) cinq couplets sans *envoi* : 342 (pastourelle) ;

e) six couplets et deux *envois* (jeux-partis et débats) : 294, 332, 333, 334, 1111, 1185, 1666 ;

f) six couplets et un *envoi* : 339 (débat fictif avec introduction narrative) ;

g) six couplets sans *envoi* (jeux-partis) : 943, 1393 ;

h) quatre couplets et deux *envois* : 1097 (jeu-parti) ;

i) quatre couplets et un *envoi* : 1268 (chanson d'amour) ;

j) sans division strophique régulière (lai) : 84.

* * *

Quatre de nos chansons sont des *chansons à refrain* (le même refrain revenant après chaque couplet) :

p. 266, note 3). Il y a, parmi les chansons de Thibaut de Champagne, telles dont l'*envoi* contient *trois rimes* (334, 714, 1521, 1666, 1865 ; cf. deux pièces de Gace Brulé, nos V et XLIX de l'éd. Huet) ; d'autres où l'*envoi* ne donne qu'une seule rime (333, 1479, 1800, 1811). C'est que l'*envoi* se règle naturellement sur le texte mélodique du couplet précédent, dont il répète la *coda* ou les derniers vers.

- 237, avec le refrain *é, é, é !*
 523, avec le refrain *valara !*¹
 884, avec le refrain :

*Dame, merci ! Donnez moi esperance
 De joie avoir !*

- 1467, avec le refrain :

*Nus ne puet trop acheter
 Les biens qu'Amors set doner.*

En outre, il y a une *chanson avec des refrains* (les refrains variant de couplet en couplet) : 1596.

* * *

La plupart des chansons répartissent leurs couplets deux à deux (*coblas doblas*), de sorte que, s'il y a un nombre impair de couplets, le dernier couplet reste isolé (avec l'*envoi*). Cependant, les pièces 237, 324, 360 et 884 sont à *coblas unissonans*, et 1878 présente

1. La chanson 523, qui présente la combinaison suivante : 1^o même rime dans la première partie du couplet (trois vers, ainsi que le montre la musique) ; 2^o *coda* de quatre vers, et 3^o refrain, est évidemment une *rotrouenge* ; cf. les cas cités par Paul Meyer, *Rom.*, XIX, 39-40, où le nom est donné par la chanson même (voy. aussi nos remarques, *Neuph. Mitt.*, XXII, 1921, pp. 103-104). Une comparaison avec la *rotroencha* provençale montre que ce qui paraît caractériser ce genre de « chanson à refrain » dans la poésie franco-provençale du moyen âge, c'est une division en plus de deux *pedes* de la première partie du couplet. Ainsi, la première *retroencha* de Guiraut Riquier (Bartsch, *Grundr.*, n° 248, 65 : *Pus astres no m'es donatz*) a la structure strophique à deux vers répétés dans les *pedes* :

a b a b a b a b | c c

D'après le ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 22543, f. 110 v^o, la musique y est identique pour les deux premières couples de vers, ainsi que partiellement pour les deux suivantes.

Dans la chanson 1350, il y a un refrain qui rappelle un peu le nôtre : *valura valuru valuraine valuru va !* (K. Bartsch, *Afrs. Rom. und Past.*, Leipzig, 1870, p. 273 : III, 37).

cette particularité que les deux premiers couplets ont les mêmes rimes, tandis que les trois autres couplets riment chacun à part, mais de telle façon que la première rime de chaque couplet est la répétition de la seconde (et dernière) du couplet précédent ; donc I-II : aaabab, III : bbbcbc, IV : cccdc, V : dddede, *envois* : de.

* *

Les couplets, dont la longueur varie de six vers (237, 1878) à quatorze (1097), sont tantôt *isométriques* (à vers de même longueur), tantôt *hétérométriques* (à vers de longueur différente) :

I. — Couplets isométriques :

a) Vers de *dix* syllabes : 6, 273, 315, 324, 335, 407, 741, 906, 943, 1111, 1181, 1397, 1476, 1521, 1596 (sans les refrains), 1666, 1727, 1800, 1843, 2126.

b) Vers de *huit* syllabes : 294, 1393, 1410.

c) Vers de *sept* syllabes : 275, 334, 529, 808, 1002, 1440, 1467, 1620, 1878.

II. — Couplets hétérométriques :

a) Deux espèces de vers :

1° Vers de *dix* et de *sept* syllabes : 332, 360, 996, 1479, 1811.

2° Vers de *dix* et de *quatre* syllabes : 884, 1865.

3° Vers de *huit* et de *sept* syllabes : 1152, 1475.

4° Vers de *sept* et de *six* syllabes : 1268.

5° Vers de *sept* et de *cinq* syllabes : 339, 510, 2032.

6° Vers de *sept* et de *quatre* syllabes : 84 (lai).

7^o Vers de *sept* et de *trois* syllabes : 237, 1185¹.

b) Trois espèces de vers :

1^o Vers de *dix*, de *sept* et de *quatre* syllabes : 714.

1. Les vers de *trois* syllabes ont une syllabe de plus, si le premier mot du vers commence par une voyelle et que le vers précédent se termine par un *e* muet qui s'élide devant la voyelle suivante, les deux vers formant ainsi chaque fois un total de *onze* syllabes. Voy., pour cette espèce d'enjambement métrique, A. Tobler, *Vom franz. Versbau*⁴ (Leipzig, 1903), p. 55, note 3 ; A. Jeanroy, *Les Origines*, etc., p. 479 ; Fr. Noack, *Der Strophenausgang in seinem Verhältnis zum Refrain und Strophengrundstock in der refrainhaltigen afrz. Lyrik* (Marbourg, 1899), p. 98, note 2 ; J. Bédier, *Les Chansons de Colin Muset* (Paris, 1912), p. 33 (v. 12) ; Fr. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XXXIX (1918), pp. 354-357 (le côté musical) ; A. Wallensköld, *Les Chansons de Conon de Béthune* (*Class. franç. du m. â.*, n° 24, Paris, 1921), p. xv. Il faut donc aussi lire, dans l'édition des *Lais et Descorts français du XIII^e siècle* par Jeanroy-Brandin-Aubry (Paris, 1901) :

I 49 Quant voi[t] sa bele samblance

Et] son vis cler,...

53 Ains quide bien ceste entance

A]dès mener :

Mais rois ne porroit en France

56 En]si durer ! (pp. 4 et 78-79 ; M. Jeanroy a eu

tort de corriger le vers 52 en un vers de quatre syllabes) ; ainsi que

XVI 147 Doce mere

Es]joille clere (pp. 32 et 105 ; cf. la note de

M. Jeanroy, p. 33) ;

XXIII 102 Est enclose

Et] si vol pose

Jus la rosc

105 Et] flor de glai,

Por s'aloce

A] la parclose

Ki me pose

A] cel essai (pp. 58 et 137) ;

XXIII 168 N'ai coraige

Fol ne saige

170 De hontaige

A] li doner,

Ne par raige

Mon oiraige

Vers son gaige

175 A]bandoner,

Ains li gaige

D'avantaige

Tot folaige

A] pardonner (pp. 58-59 et 138 ; cf., pour les deux

dernières citations, G. Schläger dans *Literaturblatt*, XXIV, 1903, col. 288 ; M. Schläger fait observer que dans le même ouvrage, II, 3-4, se trouve un enjambement analogue entre deux vers de cinq syllabes).

C'est aussi à tort, selon nous, que M. Jeanroy (*Rom.*, XXVIII, 240, note 2), dans une des pièces du recueil des romances et pastourelles du

2^o Vers de *sept*, de *six* et de *quatre* syllabes : 342.

3^o Vers de *sept*, de *cinq* et de *quatre* syllabes : 523.

4^o Vers de *sept*, de *cinq* et de *trois* syllabes : 333.

c) Cinq espèces de vers :

Vers de *dix*, de *sept*, de *six*, de *quatre* et de *trois* syllabes : 1097.

* *

Quelquefois, Thibaut de Champagne s'est servi de *la même construction strophique* :

275 et 1002 : 7a 7b 7a 7b 7a 7b ;

324 et 407 : 10a 10b 10a 10b 10b 10a 10a 10b
(324 est à *coblas unissonans*, 407 à *coblas doblas*) ;

1393 et 1410 : 8a 8b 8a 8b 8b 8c 8c 8d 8d 8e 8e
(dans 1393, les rimes *c* et *d* sont les mêmes pour tous les couplets).

Mais il faut observer que, du moins d'après le témoignage du ms. *K*, la musique n'est la même dans aucun de ces cas.

* *

Quant à la *césure*, elle n'est jamais *épique*¹. Par contre la *césure lyrique* se rencontre assez fréquem-

vieux français publié par K. Bartsch (*ouvr. cité*, p. 48 : I 47), veut donner quatre syllabes à quelques vers de trois syllabes, en admettant un enjambement *inverse*, c'est-à-dire un transport de l'*e* muet du vers précédent au vers suivant, si celui-ci débute par une consonne. Les vers 4, 10 et 22 sont des vers normaux de *trois* syllabes, et il faut lire, avec l'enjambement connu :

15 *dites qu'estes donee*
au] *dieu mestier...*

27 *ma vie abandonnee*
au] *dieu mestier.*

1. Les assertions de A. Rochat (*Jahrb. f. rom. und engl. Lit.*, XI, 1870, pp. 78-79), K. Bartsch (*Zs. f. rom., Phil.*, III, 1879, p. 370 et suiv.), F. Davids (*Über Form und Sprache der Gedichte Thibauts IV. von*

ment dans les vers décasyllabiques ¹. Les cas où une voyelle posttonique (*e*) s'élide à la césure sont également fréquents ². Quelques cas d'*hiatus* à la césure, que l'accord des mss. semble assurer, se présentent cependant ³ : 315, v. 27 : *Car qui aime, | ainz Deus ne fist celui* (mss. CKMORTVXa ; P : *Que cil qui ; I : aimment*) ; 332, v. 21 : *En la bouche, | onques le cuer n'ama* (d'après MT ; O : *le cuer onques*) ; 943, v. 33 : *Certes, sire, | onques de cuer n'ama* (mss. CMO) ; 1865, v. 7 : *Qui bien aime, | il ne s'en puet partir* (mss. KMNOSTX ; V : *repentir*). Enfin, il n'y a pas de cas assurés de vers décasyllabiques sans césure ⁴.

* * *

Les *rimes* sont masculines ou féminines, sans distinction systématique ⁵. On ne trouve naturellement

Champagne, Brunswick, 1885, pp. 19-20) et d'autres, selon lesquelles Thibaut de Champagne aurait admis des césures épiques, se fondent sur de mauvaises leçons (éd. Tarbé) ou sur les leçons de pièces qu'une critique attentive ne saurait attribuer au Roi de Navarre. Il n'y a qu'un seul cas douteux (2126, v. 3), où les meilleurs mss. donnent une césure épique (KMRTVX : *Dès (R : Puis) que ma dame m'a demandé (R : envoyé) saluz*) et deux mss. assez mauvais un vers sans césure (OS : *Dès que ma dame m'a mandé saluz*). Il est cependant tout à fait probable que la source immédiate de tous ces mss. avait introduit une leçon fautive, p. ex. : *Dès que* pour *Quant* (voy. éd., n° XXXVI, c. I, 3).

1. Exemple (6, v. 29) :

Chascuns cuide | demorer touz hetiez.

2. Exemple (6, v. 2) :

En cele terre ou Deus fu morz et vis.

M. J.-B. Beck (*Zs. f. rom. Phil.*, XXXIV, p. 740, note) regarde à tort de tels vers comme des vers à césure épique.

3. Nous avons cru devoir corriger ces vers, excepté ceux (315, v. 27 ; 1865, v. 7) où le second hémistiche commence par un mot monosyllabique (sur cette exception, cf. Paul Meyer dans l'édition de *L'Escoufle* par H. Michelant et P. Meyer, Paris, 1894, pp. LII et LIII).

4. Pour un cas très douteux, voy. ci-dessus, p. XLVIII, note 1. Malgré M. Jeanroy (*Rom.*, XXXI, 437), nous croyons devoir nous servir du terme « césure » dans le sens de « repos régulier aménagé à l'intérieur du vers » et nous employons, par conséquent, l'expression « sans césure ». Cf. A. Tobler, *Versbau* ⁴ (1903), p. 99.

5. A ce propos, on peut citer l'assertion singulière de l'abbé Massieu (*Hist. de la poésie française*, Paris, 1739, p. 141), selon laquelle le Roi de

pas d'assonances de l'ancien type, mais bien certaines *rimes imparfaites*, en partie probablement satisfaisantes au point de vue de la prononciation ¹. Ainsi, dans 906, on a *adès* (v. 13) : *-ers* et dans 1596 *donc* (v. 56) : *-on* (d'ailleurs dans un refrain emprunté). La chanson 884 présente *larrecins* (v. 38) et *fin* (v. 40) rimant en *-is*. S'il y a, dans 342, *merci* (v. 46) et *respondi* (v. 47) : *-is*, on peut croire à une sorte de licence poétique amenée par le mot à la rime précédent *dis* (dixi), équivalant à *di* (dico), forme effectivement donnée par deux mss. ². Un tel passage irrégulier d'une rime à une autre se rencontre indubitablement dans deux autres pièces, 1596 et 2126. Dans celle-là, à *-ont* du premier couplet (*mont, dont*) correspond, dans le second, *-on* (*façon, reson*). Dans 2126, il y a *-iez* au premier couplet (*liez, sachiez*), *-ier* au second (*corrocier, envoier*).

Par contre, il n'y a, dans ces cinquante-trois pièces, aucune trace de *rimes riches* ou *lénines*.

Dans une chanson (1865), on trouve des *rimes grammaticales* (mots à la rime qui, sans rimer entre eux, sont grammaticalement ou lexicalement apparentés) ³ : I : *partir, partie* ; II : *faillir, faillie* ; III : *ami, amie* ; IV : *saisi, dessaisie* ; V : *merci, mercie* ; VI : *oubli, oubliée*.

Thibaut de Champagne emploie très souvent des

Navarre aurait le premier introduit le principe de l'alternance régulière des rimes masculines et féminines, assertion qui a fait son chemin.

1. *Sommeil* (1002, v. 13) rime naturellement d'une façon satisfaisante en *-ueil*.

2. Dans cette chanson, une pastourelle à *coblas doblas*, la rime *c*, dont font partie les deux mots en question, se présente comme suit : I : *si, demi, vi* ; II : *ci, ami, choisi* ; III : *assis, vis, esprits* ; IV : *dis, merci, respondi* ; V : *cri, di, foi*. Donc, répétition dans le couplet V, de la rime des couplets I-III.

3. Cf. la définition de A. Tobler (*Versbau*, 4^e éd., 1903, pp. 158-159), laquelle, en n'admettant la parenté grammaticale qu'entre des mots appartenant à des paires de rimes différentes (*venuz : retenuz, reving : ting*), nous paraît inutilement restreinte.

rimes identiques, mais rarement dans le même couplet. Voici la liste de ces mots, rangés par ordre alphabétique des rimes ¹ :

a (verbe) 996, v. 22, 23 (même couplet) et 32 ; *corage* 1467, v. 2 et 13 ; *sage* 714, v. 11 et 16 (même couplet) ; *(vos) ai* 1410, v. 23 et 25 (même couplet) ; *essaie* 1843, v. 6 et 16 ; *ataindre* 1727, v. 15 et 27 ; *estaindre* 523, v. 36 et 41 ; *faindre* 335, v. 32 et 38 ; *repaire* (verbe) 906, v. 2 et 7 (même couplet) ; *conoissance* 237, v. 15 et 37 ; *remembrance* 884, v. 5 et 42 ; *maintenant* 342, v. 13, 17 (même couplet) et 50 ; *senblant* 342, v. 28 et 40 ; *tant* 360, v. 1 et 8.

gré 1596, v. 18, 23 et 25 (les deux dernières fois dans le même couplet) ; *agree* 1596, v. 48 et 52 ; *amee* 1397, v. 16 et 30 ; *duree* (subst.) 339, v. 18 et 26 ; *bele* 1268, v. 4 et 13 ; *rendre* 808, v. 38 et 43 ; *reprendre* 906, v. 20 et 30 ; *comment* 342, v. 5 et 15 ; *gent* (subst.) 324, v. 3 et 15 ; 342, v. 48 et 60 ; 741, v. 3 et 10 ; *souvent* 324, v. 7 et 35 ; *talent* 342, v. 32 et 36 (même couplet) ; *celer* 1800, v. 23 et 30 ; *esgarder* 342, v. 27 et 39 ; *(merci) trouver* 1620, v. 20 et 43 ; *amez* (ptc.) 1476, v. 5 et 48 ².

li 523, v. 42 et 44 (même couplet) ; *merci* (subst.) 996, v. 28 et 37 ; *mie* 335, v. 4 et 11 ; 339, v. 36 et 42 ; *vie* 523, v. 18 et 26 ; *pitié* 1475, v. 34 et 40 (même couplet) ; *vient* 1410, v. 24 et 38 ; *aidier* 324, v. 29 et 40 ; *qier* 714, v. 19 et 32 ; *guérir* 741, v. 18 et 23 ; *(sanz) mentir* 1268, v. 42 et 48 ; *morir* 1878, v. 25 et 33 ; *plesir* 1467, v. 6 et 15 ; *sentir* 1410, v. 12 et 47 ; *tenir* 1475, v. 1 et 11 ; *venir* 1475, v. 6 et 15 ; *amis* 884, v. 22 et 29 ; *assise* 1666, v. 47 et 50 (même couplet) ; *mise* 1620, v. 7 et 11 ; *diz* (subst.) 360, v. 12 et 27 ;

1. Nous laissons de côté les mots qui, dans les jeux-partis et débats, se trouvent dans des couplets qui ne sont pas de Thibaut.

2. Voy. aussi ci-après ce qui est dit des *rimes équivoques*.

(a) *enviz* 360, v. 37 et 43 ; *merciz* 360, v. 20 et 40 ; *oïz* 360, v. 6 et 26 ; *partiz* 360, v. 13 et 39.

foi 1521, v. 21 et 40 ; *moi* 996, v. 7 et 17 ; *voi* 996, v. 8 et 18 ; *joie* 714, v. 20 et 31 ; 1397, v. 4 et 14 ; (toute) *voie* 1467, v. 29 et 40 ;¹ *avoir* (verbe) 339, v. 19 et 31 ; 741, v. 20 et 28 ; *pooir* (subst.) 339, v. 23 et 27 ; 996, v. 9 et 19 ; 1596, v. 22 et 34 ; *remanoir* 1097, v. 47 et 63 ; *voloir* (subst.) 510, v. 20 et 27 ; 808, v. 35 et 40 (même couplet) ; 1666, v. 54 et 63 ; *afole* 906, v. 34 et 43 ; *parole* (subst.) 906, v. 39 et 42 ; *non* (subst.) 1410, v. 11 et 21 ; *reson* 275, v. 19 et 23 ; *mont* (= monde) 6, v. 16 et 21 (même couplet) ; 1268, v. 25 et 34 ; *dolor* 1397, v. 15 et 27 ; *jor* 1397, v. 19 et 26 ; *aillors* 1393, v. 28 et 62 ; *amors* 714, v. 26 et 36 ; 1393, v. 18 et 61.

accueil (subst.) 741, v. 29 et 40 ; *fui* (fui) 315, v. 21 et 30 ;¹ *nus* 360, v. 3 et 9 ; *plus* 360, v. 17, 24 et 30.

Il est naturel que Thibaut de Champagne, qui n'a nullement évité les rimes identiques, ait aussi souvent fait usage de *rimes équivoques* (homonymes). En voici la liste :

pas 332, v. 37 (nég.) et 39 (*eneslepas*).

honoree 1097, v. 43 (au passif) et 54 (compl. attr.) ; *nouvele* 1268, v. 2 (adj.) et 8 (subst.) ; *gent* 1181, v. 5 (subst.) et 13 (adj.) ; *amez* 1476, v. 5 et 48 (ptc.), 38 (impér.).

acointier 714, v. 23 (inf. subst.) et 28 (verbe) ; *prier* 1479, v. 25 (verbe) et 34 (inf. subst.) ; *vis* 275, v. 22 (« opinion ») et 27 (« visage ») ; 884, v. 4 (« opinion ») et 11 (« visage ») ; 1152, v. 30 (« opinion ») et 35 (adj.) ; *devise* 1620, v. 1 (verbe) et 15 (subst.).

quoi 1666, v. 10 (adj.) et 12 (pron.) ; *voie*, 1185, v. 51 (verbe) et 68 (subst.) ; 1467, v. 29 et 40 (subst.),

1. Voy. aussi ci-dessous notre relevé des *rimes équivoques*.

31 (verbe) ; *voloir* 1097, v. 56 (verbe) et 61 (inf. subst.) ; *voir* 1097, v. 44 (*por v.*) et 57 (adj. subst.) ; *pois* 1440, v. 31 (pisum) et 36 (pensum) ; *façon* 1878, v. 5 (« visage ») et 9 (« manière ») ; *non* 1152, v. 14 (adv.) et 17 (subst.) ; *son* 237, v. 2 (sonum) et 18 (sum-mum).

fuier 510, v. 3 (adv.) et 10 (subst.) ; *fui* 315, v. 21 et 30 (fui), 25 (fugio) ; *dure* 1811, v. 6 (verbe) et 14 (adj.).

* * *

Quant à la *combinaison des rimes* dans les couplets, il y a des couplets à deux (p. ex. 237), à trois (p. ex. 6), à quatre (p. ex. 273) et à cinq rimes (p. ex. 996).

Les rimes des *pedes* sont le plus souvent « croisées » (abab), rarement « embrassées » (abba, dans 273, 333, 360, 510¹, 996, 1152, 1521 et 1843). Mais il y a, en outre, les combinaisons : aaa (523),² abbc ou abbcac (1800), et aaab (1878)³.

Dans deux chansons, 334 et 360, il y a une *rime isolée* (anc. prov. *rim estramp*, all. *Korn*) qui se répète dans chaque couplet (dernier vers). Dans 884, 1467 et 1596, la rime isolée du dernier vers trouve sa correspondance dans le refrain, ce qui, dans 1596, chanson munie de refrains différents, amène certaines variations dans la rime isolée.

Dans les pièces 1393 et 1476, qui sont à *coblas doblas*, certaines rimes reviennent à la même place dans tous les couplets : rimes c et d dans 1393, rime c

1. Dans 510, il n'y a pas une correspondance parfaite entre les *pedes* 7a 5b 7b 7a (la musique des vers 3 et 4 n'est pas, non plus, pareille à celle des vers 1-2).

2. La pièce 523 est une *rotrouenge* ; voy ci-dessus, p. XLV, note 1.

3. La division en deux *pedes* pareils fait donc défaut dans ces trois chansons. La musique des vers 3 et 4 ne répète pas celle des vers 1 et 2 : dans 523, il y a correspondance entre les vers 2 et 3, dans 1800, entre les vers 1 et 3, dans 1878, entre les vers 1 et 2.

dans 1476. La combinaison particulière des rimes de la pièce 1878 a déjà été mentionnée plus haut (p. XLVI). La pièce 1521 combine les couplets de telle sorte que la rime *c* des couplets I-II devient la rime *a* des couplets III-IV et la rime *c* de ces couplets, la rime *a* du couplet V (et de l'*envoi*).

La pièce 1800 est une chanson à *coblas capfinidas*, c'est-à-dire que la fin d'un couplet est répétée au début du suivant¹ : I 8 ... *dolor* — II 1 *Ceste dolor...* ; II 8... *retor* — III 1 *Ice retor...* ; III 8... *remuër* — IV 1 *Dou remuër...* ; IV 8 ... *celer* — V 1 *Celer...*

Enfin, 808 présente cette irrégularité : tandis que dans les couplets I-II et V (avec l'*envoi*) il y a quatre fois la rime *a* et deux fois la rime *b*, dans les couplets III-IV la seconde rime, dans deux vers de la *coda*, a pris la place de la première (I-II : ababacca, III-IV : dedeeffe).

La répétition de la même rime dans des couplets non réunis par les rimes se rencontre fréquemment :

273, I-II d et III-IV b : -ons ; III-IV c et V-VI d : -er.

294, I-II a, III-IV d et V-VI a (?) : -ant ; III-IV c et V-VI c : -er.

332, III-IV d et V-VI d : -ez.

333, I-II a et V-VI a : -ant (-ent) ; III-IV d et V-VI c : -er.

342, I-II a, III-IV b et V b : -ant.

510, III-IV b et V-VII c : -ant.

1181, I-II b et V b : -ant.

1. Les *Leys d'amors* (éd. Gatiien-Arnoult, Toulouse, 1841, t. I, p. 280) donnent cette définition de la *cobla capfinida* : « Esta cobla es apelada capfinida. per so quar en ayssi quo fenish la us bordos e per aquela meteyssha dictio sillaba o oratio. comensa le seguens bordos. et en ayssi vezetz que en aquesta cobla hom garda orde. sos assaber lo cap. e la fi. e per so ha nom capfinida. » Cf. E. Mätzner, *Altz. Lieder* (Berlin, 1853), pp. 159-160 ; K. Bartsch dans *Jahrb.*, I (1859), p. 181 ; G. Steffens, *Die Lieder des Troveors P. von Angicourt* (Halle, 1905), p. 326 (17, II, 1).

1393, III-IVb et V-VIe : *-er*.
 1397, III-IVb et V-VI b : *-ee*.
 1410, I-IIa et Va : *-ir* ; I-IIb et Vc : *-ant*.
 1467, III-IVb et Vb : *-oie*.
 1475, I-IIa et III-IVb : *-ir*.
 1620, III-IVb et V-VIb : *-er*.
 1865, III-IVc et Va : *-ant*.
 2126, IIc et III-IVa : *-ier*.

b) LA LANGUE

A. — PHONOLOGIE.

1) Voyelles.

1^o *-en-* : *-an-*¹ : 84 : *serganz* (servientes) 30 : *puissanz* 29 ; 237 : *penitance* 6, *tence* 8 : *-ance* ; 273 : *lenz* 11, *genz* 19 : *-anz* ; *gent* 45 : *enfant* 46 ; 275 : *obedianz* 8, *dolanz* 10 : *-anz* ; *dolent* 35, *atent* 36, *torment* 37 : *-ant* ; 294 : *jovent* 3 : *amant* 1 ; 315 : six mots en *-ent*, dont *talent* 13 : *-ant* ; 324 : onze mots en *-ent*, dont *escient* 22, *noient* 30, *talent* 38 : *-ant* ; 332 : *longuement* 3 : *demant* 1 ; 333 : *durement* 5 : *-ant*² ; 334 : *loiaument* 3, *talent* 5 : *-ant* ; 335 : *escient* 8 : *-ant* ; 339 : quatre mots en *-ent* : *-ant* ; 342 : *comment* 5, 15 : *-ant* ; six mots en *-ent*, dont *talent* 32, 36 : *-ant* ; *gent* 60 : *-ant* ; 360 : *amendement* 25, *serpent* 29 : *-ant* ; 407 : quatre mots en *-ent*, dont *talent* 31 : *-ant* ; 510 : *mandement* 23 : *-ant* ; *sent* 39, *atent* 40 : *-ant* ; 529 : cinq mots en *-ent*, dont *talent* 24, *noient* 32 : *-ant* ;

1. Parmi les rimes en *-ent* et *-ence* nous comptons aussi des mots comme *dolent*, *escient*, *noient*, *obedient*, *talent* et *penitence* qui même dans le dialecte picard peuvent rimer en *-an-* ; cf. Paul Meyer dans *Mém. de la Soc. de Ling. de Paris*, I (1868), 273 ; H. Haase, *Das Verhalten der pik. und wall. Denkmäler des Mittelalters in Bezug auf a und e vor gedecktem n* (Halle, 1880), pp. 8-48.

2. Ailleurs dans la même pièce (coupl. V), il y a trois rimes pures en *-ent* (et trois autres dans le couplet correspondant de Philippe de Nan-teuil).

714 : six mots en *-ent*, dont *talent* 15 : *-ant* ; 741 : quatre mots en *-ent*, dont *escient* 6 : *-ant* ; 906 : cinq mots en *-ent*, dont *talent* 19, *escient* 25, *noient* 32 : *-ant* ; 943 : *talent* 10 : *-ant* ; 996 : *talent* 30 : *-ant* ; 1002 : quatre mots en *-ent* : *-ant* ; 1097 : quatre mots en *-ent*, dont *dolent* 28 : *-ant* ; 1181 : *durement* 34, *amendement* 37 : *-ant* ; 1185 : *commence* 31 : *-ance* ; 1268 : six mots en *-ent*, dont *talent* 9 : *-ant* ; 1393 : *paranz* (= *parenz*) 22 : *-anz* ; trois mots en *-ent*, dont *dolent* 60 : *-ant* ; 1410 : *proprement* 13, *talent* 15 : *-ant* ; 1440 : trois mots en *-ent* : *-ant* ; 1475 : sept mots en *-ent* : *poissant* 30 ; 1479 : cinq mots en *-ent* : *autant* 21 ; 1521 : *gent* 13 : *-ant* ; quatre mots en *-ent*, dont *noient* 24 : *-ant* ; 1596 : *penitance* 28 : *-ance* ; *atent* 44 : *joloiant* 42 ; 1620 : *abstinence* 17 : *-ance* ; 1666 : *abstinence* 29, *presence* 32 : *-ance* ; 1800 : *atent* 18 : *-ant* ; 1811 : *dolent* 17, *atent* 22, *autrement* 24 : *autant* 15 ; 1843 : cinq mots en *-ent*, dont *escient* 26 : *-ant* ; *commence* 43 : *-ance* ; 1865 : *gent* 30, *bonement* 33 : *-ant* ; 2032 : quatre mots en *-ent*, dont *talent* 12 : *-ant* ; 2126 : *present* 38, *pensement* 41 : *-ant* ¹.

2^o *-ein-* : *-ain-* : 335 : *faindre* 32, 38, *destraindre* 36 : *plaindre* 30, etc. ; 360 : *daigne* 7 : *montaingne* 28, etc. ; 510 : *estaindre* 18 : *complaindre* 15, etc. ; 523 : *faindre* 35, *estaindre* 36, 41 : *plaindre* 33, etc. ; 1152 : *faindre* 40 : *remaindre* 37 ; 1521 : *faindre* 11, *destraindre* 14 : *remaindre* 2, etc. ; 1727 : *contraindre* 20, *faindre* 24, *destraindre* 28 : *ataindre* 15, etc.

3^o *-ai-* ∞ ² *-oi-* : a) rimes pures en *-ai-* : *-ai* 84

1. On trouve bien, dans quelques-unes des chansons qui n'ont pas été indiquées dans la liste des rimes en *-en* : *-an-*, des rimes pures soit en *-en-*, soit en *-an-* : 6 : quatre rimes en *-ance*, 808 : quatre en *-endre*, 884 : treize en *-ance*, 1152 : quatre en *-ent* (dont *Lorent* 46), 1476 : six en *-ance* et quatre en *-ent* (dont *escient* 17), 1727 : six en *-ent* (dont *noient* 2, *talent* 5, *dolent* 11, *escient* 12). Ce sont naturellement des cas fortuits, explicables, surtout pour *-ance* et *-endre*, par la rareté des mots en *-ence* et *-andre*.

2. Le signe « ∞ » signifie : « ne rime pas avec ».

(*esmai* 4)¹, 334, 523, 1410, 1865 (*esmai* 12); -*aie* 996 (*esmaie* 15)¹, 1843 (*esmaie* 9); -*aigne* 360; -*aille* 1181, 1727; -*aindre* 335, 510, 523, 1152, 1521, 1727; -*aint* 333; -*aire* 315, 332, 510, 906, 2126; -*ais* 273 (cf. ci-dessous 5°); b) rimes pures en -*oi*- : -*oi* 906, 996, 1521, 1596, 1666; -*oie* 315, 714, 1152, 1185, 1397, 1467, 1727 (*esfroie* 7), 1811, 2126 (exception pour *delaie* : *joie* 1596, v. 21 et 19, mais cette rime s'explique par le fait que *delaie* se trouve dans un refrain emprunté); -*oing* 996; -*oir* 6, 273, 275, 332, 333, 334, 339, 510, 741, 808, 884, 943, 996, 1097, 1152, 1393, 1397, 1476, 1479, 1596, 1666, 1800, 1811, 1865, 2126; -*ois* 1440; -*oit* 335, 1097, 1811, 1843.

4° -*ie* ∞ -*iee* : rimes pures en -*ie* 6, 334, 335, 339, 523, 1097, 1111, 1152, 1181, 1185, 1476, 1811, 1865. L'exception *trichie* 529, v. 33, est probablement une licence voulue (c'est une « pastoure » qui parle).

5° -*ai*- : -*e*- : 273 : *bès* (plur. rég. de *bec*) 54 : -*ais* ; 342 : *blé* 55 : -*ai* ; 714 : *reverré* 41, *sé* (= *sai*) 46 : -*é* ; 1620 : *esgardé* (parf.) 12 : -*é*. Cf. *sai* : -*ai* 84, v. 43 ; 334, v. 12 (couplet de Philippe de Nanteuil) ; 1410, v. 36.

6° *o* fermé appuyé (devant *r*) : *o* fermé libre : 510 (*secors* 6), 529 (*tor* de *torner* 8, *jor* 10, *ator* 16), 714 (*secors* 35), 1185 (*cors* 34), 1393 (*secors* 17), 1397 (*jor* 19, 26, *tor* 20), 1410 (*secors* 17), 1467 (*secors* 24), 1479 (*jor* 18, *aubor* 19), 1596 (*jor* 45), 1666 (*jor* 18), 1800 (*retor* 16), 2032 (*secors* 6, *tors* < *turris* 14).

7° -*ie*- : -*ie*- : 332 : *mercier* 23 : -*ier* ; 1440 : *ociez* 41, *riez* 51 : -*iez*. Mais aussi : 84 : *oubliez* 24 : -*ez* ; *oublé* 39 : -*é* ; 273 : *oblîer* 52 : -*er* ; 808 : *oblîer* 9 : -*er* ; 884 : *crier* 19 : -*er* ; 1002 : *crier* 14 : -*er* ; 1397 : *oublée* 23 :

1. Sur les mots *esmai*, *esmaie* à la rime, cf. G. Steffens, *Die Lieder des Trouveurs Perrin von Angicourt* (Halle, 1905), pp. 154-156.

-ee ; 1596 : *oublée* 46 : -ee ; 1878 : *marier* 4 : -er¹.

8° -eus < -osum : *ceus* (ecce-illos) 273, v. 16 ; 1440, v. 35 ; *feus* (focus) 1440, v. 30 ; *gieus* (jocus) 1811, v. 32.

9° *entier* 1479, v. 22 : -ier (∞ -ir) ; *entiere* 1111, v. 60 ; 1521, v. 18 : -iere (∞ -ire) ; *maniere* 1111, v. 48 ; 1521, v. 22 : -iere (∞ -ire).

10° *sonmeil* 1002, v. 13 : -ueil.

11° *Dé* 339, v. 49 ; 1878, v. 34 : -é.

12° *Espir* 1475, v. 28 : -ir.

13° *Vez* monosyllabique 324, v. 43.

14° Non-élision d'un -e dans les mots à plus d'une syllabe. Outre les cas dont il a été question ci-dessus (p. XLIX), à propos de l'hiatus à la césure, il convient de citer les cas suivants : *Quunque* | *il* 275, v. 22 (comme *quunque* = *quant que*, ce cas peut compter parmi ceux où il s'agit d'un monosyllabe) ; *merveille* | *ert* 996, v. 29 (la plupart des mss. donnent *merveilles*).

15° Élision de la voyelle des formes accentuées des pronoms *ce* et *que* : *Por c'est* 273, v. 22 ; *Et pour ce ai* (= *ç'ai*) *je* 315, v. 3² ; *par qu'il...* 332, v. 14 ; *Por qu'ele...* 333, v. 6 ; *Por c'est* 407, v. 21 ; *Pour ce ai* (= *ç'ai*) 1002, v. 5 ; *de qu'amors...* 1410, v. 24 ; *en qu'Adans...* 1410, v. 29 ; *Pour ce i* (= *Pour c'i*) 2126, v. 8.

16° Élision de la voyelle du pronom *qui* : *qu'est* 294, v. 8 ; *c'adès* 906, v. 13 ; *qu'est* 996, v. 9 ; *qu'a mentir* 1727, v. 24 ; *qu'autrement* 1800, v. 11.

2) Consonnes.

17° -s ∞ -z : a) rimes en -s : -ais, voy. -ès ; -as 332,

1. Cf. 332, dans un couplet de Baudouin, *obliez* 62 : -es. — O. Ulbrich (*Zs. f. rom. Phil.*, II, 529, note 1) a donné une liste des mots où il y a hésitation entre *e* et *ie* ; voy. en outre H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux français*, trad. par Ch. Guérin de Guer (Paris, 1906), pp. 43 et 85-87).

2. Ce cas est cependant douteux, d'autres leçons étant admissibles : *Pour ce ai ge* (RaT), *Et pour ce ai* (VKXP, CI).

1865 ; -aus 1475 ; -ers 906 (*yvers* 1) ; -ès 273 (*pès* = *païs* 49) ; -eus 273, 1440, 1811 ; -iers 333, 1410, 1843 ; -is (inclus des mots comme *pensis*, *faintis*, etc.) 6, 275, 342 (cf. ci-dessus, p. L, note 2), 714, 808, 884 (cf. ci-dessus, p. L), 1097, 1152, 1185, 1393¹, 1479, 1521, 1596, 1666, 1800, 2032 ; -ois 1440 (*sois* 32) ; -ons 273, 333, 1111 ; -ôrs 1410 ; -ôrs (-ours) 294, 333, 510, 714, 1185, 1393², 1467, 2032 ; -ôus 84 ; -us 273, 360, 1410, 1479 ; b) rimes en -z : -anz 84, 273, 1393 ; -ez 84, 332, 943, 996, 1111, 1475, 1476, 1666 ; -èz 273 (*enfançonèz* 42, *nèz* < *nitidus* 43) ; -iez 6, 84, 332, 1111, 1440, 1666, 2126 ; -iz 360, 808 ; -ôz 510 ; -uz 2126.

18° -om : -on : 237 ((*renon* 16, *son* < *summum* 18, *non* < *nomen* 23, *Mahon* 25), 275 (*son* 28), 342 (*hon* 8, *non* 16), 1152 (*non* 17), 1181 (*hom* 15), 1410 (*non* 11, 21), 1811 (*hon* 29).

19° -ès : -ers : 906 (*adès* 13).

20° -ins : -is (?) : 884 (*larrecins* 38, *fins* 40) ; cf. ci-dessus, p. L.

B. — MORPHOLOGIE.

1) Substantifs et adjectifs.

21° Cas-sujet masc. sing. du type *mur* sans -s : 237 (*Jason* 4) ; 1440 (*Lorent* 49, voc.)³.

1. Dans un des couplets de ce jeu-parti, le partenaire du Roi de Navarre, Raoul de Soissons, emploie à la rime (v. 25) la forme *farsis* (*farsitus*). Cela est tout à fait conforme aux habitudes de ce trouvère ; voy. l'édition de E. Winkler (Halle, 1914) : III *paradis, vis, marchis, amis : esperiz, deliz, rubis* ; IV *plains, certains, fains, mains, lointains, prochains : plains* (plur. de *plaint*), *sainz ; vis, ris, avis, paradis, assis, lis : sorcis ; souez* (c.-s. de *souef*), *Deus (= Dés) : -ez* ; V *amis, paradis, vis, anemiz : deliz, ravis, diz, forniz* ; VI *amis, paradis, pris, ocis : partis* ; VIII *avis, paradis : diz, loëiz* ; IX *languis, pis, vis, surpris, mis, vis* (vivos), *amis : merciz* ; XI *lis, pensis, amis, paradis, païs, conquis, Paris, languis, vis* (vivos) : *deliz, diz, esperiz, merciz*.

2. Dans ce jeu-parti, le partenaire de Thibaut, Raoul de Soissons, fait rimer *jorz* (v. 7) avec -ors.

3. *Contraire* (315, v. 26) a été assimilé aux mots du type *pere* ; de même *debonaire* (315, v. 23 ; 906, v. 6), qui était devenu un adjectif ordinaire (plur. rég. *debonaires* 360, v. 27).

22° Cas-sujet fém. sing. du type *flor(s)* : a) avec -s : 273 : *passions* 8 ; 332 : *humilitez* 26 ; 333 : *amors* 2 ; 884 : *fins* 40 ; 943 : *volentez* 13 ; 1111 : *resons* 47, *sesons* 58 ; 1185 : *folors* 32 ; 1410 : *amors* 6 ; 1440 : *nois* 20, *sois* 32, *pitiez* 48 ; 1467 : *Amors* 19, *colors* 32 ; 1475 : *naturaus* 12, *jornaus* 16 ; 1476 : *santez* 24, *volentez* 32 ; 2032 : *poors* 7, *folors* 9, *tors* 14 ; b) sans -s : 237 : *reson* 9, *raençon* 12 ; 275 : *reson* 23, *façon* 25 ; 294 : *beauté* 17¹ ; 360 : *serpent* 29 ; 407 : *bonté* 1, *apendant* 19 ; 510 : *grant* 17 ; 1393 : *gent* 59² ; 1410 : *flor* 53 (cf. *amors* sous a) ; 1479 : *dolor* 7 ; 1521 : *garison* 37 ; 1620 : *biauté* 14 ; 1878 : *reson* 7 ; 1800 : *vivant* 26.

23° Cas-sujet (fém.) pour cas-régime : 294 : (*ne valent*) *riens* 36 ; 1475 : (*De la tres bele*) *esperitaus* 2.

24° Cas-sujet fém. *graindre* : 523, v. 34 (attribut de *dolor*).

25° Forme féminine analogique en -e des adjectifs : 1185 : *tele* 36 (dans le corps du vers).

26° Adj. *irié* : -ié : 1800, v. 29.

2) Pronoms.

27° Pron. pers. *gié* : -ié : 1475, v. 41 ; 1800, v. 17.

28° Pron. pers. et réfl. *moi*, *soi* : 906 (*moi* 40), 996 (*moi* 7, 17), 1521 (*moi* 29, *soi* 36).

29° Pron. pers. fém. *li* : 294, v. 8 ; 332, v. 5 ; 334, v. 34 ; 523, v. 42, 44 ; 1002, v. 16.

30° Pron. poss. *nostre*, *vostre* (pas les formes abrégées) : 84 (*vostre corde* 25, *Vostre douz mot* 38), 273 (*Nostre chiès* 21), 275 (*vostre prison* 16, *vostre plesant façon* 25, *vostre vis* 27), etc.³.

31° Pron. indéf. *l'en* : 294, v. 33 (: -en) .

1. Dans un des couplets de ce jeu-parti qui appartiennent à Baudouin, on a *honors* 13, *colors* 15.

2. Dans un des couplets de ce jeu-parti qui appartiennent à Raoul de Soissons, on trouve *granz* 11, *tenebrors* 50.

3. La forme *voz* (suj. masc.) se lit 1393, v. 25 et 28, dans un couplet de Raoul de Soissons, dont la langue était le dialecte *picard*.

3) *Verbes.*

32° 1^{re} pers. sing. prés. de l'ind. avec *-e* analogique :
237 : *tence* 8 (: *-ance*) ; 1397 : *g'espore* 4 (d'après la
mesure) ; 1865 : *mercie* 40 (: *-ie*).

33° 1^{re} pers. sing. prés. de l'ind. de *torner* : *tor* 529,
v. 7.

34° 1^{re} pers. sing. prés. de l'ind. de *doner* : *doing*
996, v. 31.

35° Prés de l'ind. des verbes en *-(i)ier, -oier* :
a) avec *i* accentué : *pri* 84, v. 32 ; 996, v. 38 ; 1002,
v. 28 ; *prie* 334, v. 8 ; 1811, v. 38 ; b) avec *oi* accentué :
proi 1596, v. 8¹ ; *chastoie* 315, v. 10 ; *mestroe* 2126,
v. 26.

36° 3^e pers. sing. prés. de l'ind. de *aidier* : *aïe*
1476, v. 28.

37° 2^e pers. sing. impér. de *aler* : *vas* 1865, v. 20.

38° 1^{re} pers. sing. prés. du subj. avec *-e* analogique :
foloie 1467, v. 38².

39° 1^{re} et 3^e pers. sing. prés. du subj. de *haïr* : *hee*
335, v. 26 (1^{re} pers.) ; 510, v. 7 (3^e pers.) ; 1666, v. 11
(3^e pers.).

40° 3^e pers. sing. prés. du subj. de *prendre* et *venir* :
360 : *praingne* 14, *souviengne* 21, *viengne* 41 : *-aigne*.

41° 3^e pers. sing. prés. du subj. de *doner* : *dont*
1596, v. 4.

42° Désinence de la 1^{re} pers. plur. : a) *-ons* 273,
v. 22 ; b) *-on*, 1152, v. 12 ; 1181, v. 14.

43° Désinence de la 2^e pers. plur. du subj. :
1111 : *chantez* 34 ; 1475 : *desfendez* 42.

44° Désinence dissyllabique de la 1^{re} et de la

1. Comme *proi* rime seulement avec *moi* (v. 10), on pourrait à la rigueur lire *pri* : *mi*, ce dernier mot se trouvant dans un refrain emprunté.

2. Il est possible qu'il y ait un subjonctif analogue pareil dans la pièce 906, v. 34 (voy. éd., n° XIV, *Rem.*).

2^e pers. plur. imparf. et cond. : 315 (*aviez* 21), 1111 (*feriez* 17) : -iez¹, 1152 (*aviez* 27), 1393 (*serions* 60), 1666 (*amiez* 30, *diriez* 31).

45^o Futur de *doner* : *donra* 294, v. 52 ; 1397, v. 21.

46^o Infinitifs *cheoir* 273, v. 34 ; *mescheoir* 6, v. 38 ; 741, v. 21 ; *seoir* 1800, v. 9 ; *veoir* 6, v. 35 ; 273, v. 31 (*vooir*) ; 275, v. 37 ; 1479, v. 29 ; 2126, v. 33, rimant en -oir².

47^o Infinitifs de manere : a) *remanoir* 273, v. 30 ; 339, v. 29 ; 1097, v. 63 ; 1393, v. 16 ; 1397, v. 36 ; b) (*re*)*maindre* 335, v. 33 ; 510, v. 21 ; 523, v. 38 ; 1152, v. 37 ; 1521, v. 2, 10 ; 1727, v. 21.

48^o Inf. *consivir* : 1440, v. 16.

* * *

Thibaut de Champagne se servait du *dialecte champenois* : telle est la conclusion qui se dégage de cet examen, comme on pouvait s'y attendre. Le *picard* est nettement exclu par les cas 1^o (-en- : -an-), 4^o (-ie ∞ -iee) et 17^o (-s ∞ -z) ; il n'y a donc pas trace dans ses poésies des formes « picardes » *chiaus*, *fus*, *gius* (cf. 8^o) ; *entir*, *manire* (cf. 9^o) ; *mi*, *si* (cf. 28^o) ; *noz*, *no*, *voz*, *vo* (cf. 30^o) ; etc. Les faits analysés sous 3^o (-ai- ∞ -oi-)³ et sous 4^o (-ie ∞ -iee), peut-être

1. Dans ce même débat, le partenaire du Roi de Navarre, Philippe de Nanteuil, emploie également un -iez dissyllabique (*vaudriez* 8 : -iez). Des cas analogues se présentent pour les jeux-partis 294 (*devriez* 47) et 943 (*avriez* 21), où c'est Baudouin qui parle.

2. Dans un couplet de Raoul de Soissons (1393, v. 4), il y a également *veoir* (: -oir).

3. L'on sait que le mélange ancien de *ai* et de *oi* est considéré comme un trait essentiellement lorrain, mais retrouvable aussi ailleurs ; voy. A. Jeanroy dans *Rom.*, XXXI (1902), p. 437, note 2.

aussi le fait considéré sous 27° (*gié*),¹ excluent le lorrain. Un trait qui paraît exclure le francien est 40° (*praigne, vaigne*)².

B. — EXAMEN DES PIÈCES DONT L'ATTRIBUTION
EST DOUTEUSE

Il nous reste à examiner les vingt-sept chansons dont l'attribution à Thibaut n'est pas certaine. Elles sont ou attribuées par certains mss. à d'autres trouvères, ou anonymes dans des mss. qui donnent habituellement le nom des auteurs, ou attribuées au roi de Navarre par un seul ms.³ En voici la liste :

106 (*M^t* : Roi de Navarre, *O* : ne se trouve pas parmi les chansons du Roi de Navarre sous l'initiale *P*) ;

209 (*R* : Roi de Navarre, *ACKMPTXa* : Châtelain de Coucy)⁴ ;

306 (*KNOVX* : Roi de Navarre, *MP* : Gace Brulé, *C* : Robert de Dommart)⁵ ;

308 (*C* : Roi de Navarre, *P* : Châtelain d'Arras) ;

525 (*C* : Roi de Navarre, *KMNPT* : Simon d'Au-
thie) ;

691 (jeu parti ; *R* : Frere au Roi de Navarre, *M* :

1. La forme *gié* appartient à un vaste territoire comprenant tout l'est du domaine central ; voy. G. Rydberg, *Zur Geschichte des frz. o* (Upsal, 1906), § 119, pp. 631-632.

2. Cf., sur ce trait champenois, W. Foerster, *Cliges* (Halle, 1884), pp. LIV, LXI et LXII.

3. Nous excluons de cette liste la mention des cas où les mss. *A* (partie des jeux-partis ; pour les pièces du fol. 152, voy. ci-dessus, p. xxviii), *F*, *R* (= *R³* de Schwan), *Y*, *a* et *b* ne donnent pas de nom d'auteur, parce que ces mss. en sont souvent dépourvus.

4. Dans *V* et dans *O* la chanson se trouve également parmi les pièces attribuées ailleurs au Châtelain de Coucy.

5. A propos du ms. *O*, il convient de dire que la pièce 306 (la seconde sous l'initiale *Q*), venant après une chanson du Roi de Navarre (2095), précède une chanson (14) attribuée soit au Vidame de Chartres (*KNPX*), soit à Pierre de Molaines (*MT*), soit à Amauri de Craon (*C*). La place de 306 dans *O* n'équivaut donc pas absolument à une attribution au Roi de Navarre. D'autre part, G. Huet (*Chansons de Gace Brulé*, pp. xcν-xcvi) refuse à Gace Brulé, dont les chansons suivent celles du Roi de Navarre dans le groupe *KNOVX*, la paternité de la chanson.

Guillaume le Vinier, *T* : Guillaume et Gilon le Vinier, *b* : Guillaume le Vinier à Frere) ¹ ;

711 (*CKM^tNPRVXZa* : Roi de Navarre, *O* : ne se trouve pas parmi les chansons du Roi de Navarre sous l'initiale *T*) ² ;

733 (*KPVX* : Roi de Navarre, *MT* : Jean de Braine, *C* : « Musealiat », *O* : ne se trouve pas parmi les autres chansons du Roi de Navarre sous l'initiale *I*) ³ ;

757 (*KM^tOTX* : Roi de Navarre ; *V* : ne se trouve pas parmi les autres chansons du Roi de Navarre) ;

790^a (*a* : Roi de Navarre, *MT* : Jean de Trie, *C* : Gace Brulé) ⁴ ;

805 (Table de *M* : Roi de Navarre, *AMRT* : Richard de Fournival, *NX* : Gautier d'Épinal, *O* : après une chanson de Gautier d'Épinal) ⁵ ;

1098 (*MZa* : Roi de Navarre, *KNX* : Perrin d'Angicourt) ⁶ ;

1102 *bis* (*ε* : Roi de Navarre) ;

1126 (*C* : Roi de Navarre, *ADTa* : Huon de Bregi, *KPX* : Châtelain de Coucy, *β* : « Çirardus Brunelus ») ⁷ ;

1. Dans *Z*, la pièce n'est pas parmi celles qui sont attribuées ailleurs au Roi de Navarre ; mais comme, d'autre part, elle fait partie d'un groupe de jeux-partis (fol. 39-52), analogue à ceux que donnent, sans noms d'auteur, les mss. *A* (fol. 136-151) et *a* (fol. 134-181), on ne peut en tirer aucune conclusion quant à l'origine de la pièce.

2. Dans *A* et *B*, la chanson, bien que sans nom d'auteur, est parmi d'autres chansons du Roi de Navarre.

3. Dans *M*, le nom d'auteur a été enlevé avec la miniature initiale.

4. Dans *M*, le nom d'auteur a été enlevé avec la miniature initiale. Dans *T*, le nom d'auteur a été anciennement, à l'encre noire, corrigé en *Mesire Gasses le fist*. — Sur le chiffre « 790^a », voy. ci-dessous, p. 233, note 1.

5. Dans *M*, la rubrique est à l'encre verte, ce qui indique qu'elle a été ajoutée après coup.

6. Dans *V*, la chanson est également parmi celles de Perrin d'Angicourt. Dans *O* elle est, sous l'initiale *T*, entre une chanson de Gautier d'Épinal (1840) et une chanson de Gillebert de Berneville (1515) ; mais comme, dans le groupe *KNVX*, il n'y a pas d'autre chanson de Perrin d'Angicourt avec l'initiale *T*, on peut supposer que le modèle de *O* l'attribuait à ce trouvère.

7. La pièce, qui manque dans *M*, est, dans la table de ce ms. (*Mi*), indiquée sous le nom de Huon de Bregi. Dans *V*, elle est parmi les chansons du Châtelain de Coucy. Le ms. *O* n'a pas, sous l'initiale *S*, d'autre chanson de ce trouvère.

- 1127 (C : Roi de Navarre) ;
 1293 (jeu-parti ; R : Roi de Navarre à Frere, TV : Gilon et Guillaume le Vinier ; CM : Guillaume le Vinier) ;
 1469 (KM^tOTVXa : Roi de Navarre, R : Moniot) ¹ ;
 1516 (KM^tNOTVX : Roi de Navarre, C : Gace Brulé) ;
 1562 (C : Roi de Navarre, KX : pas de nom d'auteur, O : la chanson est séparée par plusieurs chansons de la seule chanson du Roi de Navarre sous l'initiale N) ;
 1684 (C : pas de nom d'auteur ; voy. ci-dessus, p. xxxix) ;
 1804 (jeu-parti : R : Le Roi de Navarre à Girard d'Amiens) ;
 1811 *bis* (ε : Roi de Navarre) ; ²
 1867 (C : Roi de Navarre, KMNTX : Gace Brulé) ³ ;
 1880 (KMM^tNPRVXa : Roi de Navarre, O : ne se trouve pas parmi les autres chansons du Roi de Navarre sous l'initiale C) ;
 2026 (Ra : Roi de Navarre, O : ne se trouve pas parmi les autres chansons du Roi de Navarre sous l'initiale Q) ⁴ ;
 2075 (KM^tORTVXZa : Roi de Navarre, C : Pierre de Gand) ⁵ ;
 2095 (KM^tNOTVX : Roi de Navarre, C : pas de nom d'auteur) ⁶.

1. La chanson se trouve une seconde fois dans R, sans nom d'auteur.
 2. Nous pouvons dès à présent écarter 1811 *bis*, qui n'est qu'un fragment de parodie de 1811. Voir le n° XXVII de notre édition, *Rem.*
 3. Dans V et O, la chanson se trouve immédiatement après les chansons de Gace Brulé.
 4. Dans O, la chanson commence ainsi : *Qui seït por quoi...* Les mss. A et B la donnent parmi celles attribuées ailleurs à notre trouvère.
 5. Dans A et B, cette pièce est parmi celles attribuées ailleurs à Thibaut de Champagne.
 6. La pièce se trouve encore une fois dans V, après la seconde version de 1440 (voy. ci-dessus, p. XLIII, note 2).



En face de ces attributions variées, il faut d'abord se rappeler que les noms d'auteur du ms. C, écrits au moins un demi-siècle après le texte du ms., ont une valeur très restreinte ¹. Il n'y a donc pas de motif suffisant pour rejeter du bagage littéraire du Roi de Navarre les chansons 1516 (C : Gace Brulé), 2075 (C : Pierre de Gand) et 2095 (anonyme dans C), que les autres mss. lui attribuent. D'autre part, le fait que C seul attribue au Roi de Navarre les chansons 308, 525, 1126, 1562 et 1867 est une preuve bien faible en faveur de notre trouvère ².

De même, les attributions de R, fort arbitraires dans bien des cas assurés, ont très peu de valeur toutes les fois qu'elles s'opposent à celles des autres mss. Il y a donc fort peu de chances pour que les chansons 209, 691 et 1293, attribuées par R au Roi de Navarre, soient vraiment de lui. Par contre, 1469, dont l'auteur, d'après R, serait Moniot [d'Arras ?], paraît, au témoignage des autres mss., appartenir au Roi de Navarre.

L'attribution de 805 au Roi de Navarre par la table de M est également un témoignage bien faible en faveur du Roi de Navarre. Il est probable qu'il y a eu quelque confusion, dans le ms. même, entre le Roi de Navarre et Richard de Fournival (voy. ci-dessus, p. LXIV, note 5).

Bien que les mss. à chansons anonymes V et O reproduisent d'ordinaire l'ordre des chansons du

1. Voy. W. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche* (Bâle, 1846), pp. 87-88 ; G. Paris dans l'*Hist. litt. de la France*, XXVIII (1881), p. 374 ; J. Bédier, *Les chansons de croisade* (Paris, 1909), p. 218, note 2. Cf. cependant G. Huet, *Chansons de Gace Brulé* (Paris, 1902), pp. xxxix-xl ; J. Bédier, *Les Chansons de Colin Muset* (Paris, 1912), p. vii.

2. En ce qui concerne 308, il faut cependant mentionner que ce n'est qu'un seul ms. qui s'oppose à l'attribution de C (P : Châtelain d'Arras).

groupe *M^tNKX* (le ms. *O* en groupant alphabétiquement les chansons), nous ne saurions voir une preuve sérieuse contre l'attribution au Roi de Navarre dans le fait que ces mss. présentent quelques chansons (*V* : 757 ; *O* : 711, 1880, 2026) séparées des autres chansons de notre trouvère ¹.

* * *

Des attributions des chansons qui n'appartiennent pas avec certitude au Roi de Navarre, nous pouvons donc tirer les conclusions suivantes :

1^o Les chansons 711, 757, 1469, 1516, 1880, 2026, 2075 et 2095 sont très probablement du Roi de Navarre.

2^o La question d'auteur reste provisoirement indécise pour les chansons 106, 306, 308, 733, 790^a, 1098, 1102 *bis*, 1127, 1562, 1684 et 1804.

3^o Il est très peu probable que les chansons 209, 525, 1126 et 1867 soient du Roi de Navarre.

4^o Les chansons 691, 805 et 1293 lui sont certainement attribuées à tort.

* * *

Passons à l'étude des pensées et des sentiments qui s'y expriment, de leur versification et de leur langue.

106 (chanson d'amour). Vers la fin de la pièce le poète dit qu'il tiendra sa promesse envers le *Pui d'Amour* (v. 46-47). On ne se figure pas bien le grand seigneur qu'était Thibaut de Champagne entretenant

1. Nous ne rangeons pas parmi ces chansons le n^o 106, qui, dans *O*, ne se trouve pas, non plus, parmi les autres chansons du Roi de Navarre sous l'initiale *P* ; c'est qu'elle n'est attribuée à notre trouvère que par un seul ms. (*M^t*)

des relations avec un de ces aréopages littéraires (celui d'Arras ?) au caractère si bourgeois ¹. En général le style, assez entortillé, ne nous semble pas s'accorder très bien avec celui des chansons authentiques. — Versification : six *coblas unissonans*, dont la dernière est incomplète dans le seul ms. (*M^t*) qui la donne. Schéma métrique : 10a 10b 10a 10b 6c 6c 6d 10d 10c ². Cette combinaison de vers de dix et de six syllabes ne se trouve pas dans les pièces sûrement authentiques de Thibaut, mais ce fait ne saurait être sérieusement invoqué contre l'authenticité de cette pièce. Ce qui est plus grave, c'est que 106, seule de toutes les pièces attribuées au Roi de Navarre, présente un cas d'enjambement strophique : II 18 *Si me tairai, face sens ou foloie*, — III 19 *Fors qu'en chantant ensi me deduirai*. — Langue : à la rime en -is, nous trouvons *escondiz* 4 (d'après tous les mss. : *M^tORI₁*) et *haïs* 47 (mss. *M^tT₁*), ce qui est une forte preuve de l'inauthenticité de cette pièce (voy. ci-dessus, p. LVIII, 17^o). Notons encore les subjonctifs analogiques en -e : *foloie* 18 : -oie (d'après *M^t* ; O : *ennoie*, *RI₁* : *folie*) et *resoigne* 17 (dans le corps du vers, mss. *M^tRI* ; O : *redoute*) ³ ; cf. ci-dessus, p. LXI, 38^o. Rimes pures en -ai (*sai* 39) et en -oie (*noie* < *negat* 41). Riment en -i : *li* 7, *pri* 8.

209. Versification : cinq couplets avec un *envoi* de sept vers. Schéma métrique : 10a 10b 10a 10b 10a 6b 10b 10b 10b 10a. Les trois premiers couplets sont bâtis sur les mêmes rimes, les deux autres couplets (avec l'*envoi*) rimant seuls ensemble, combinaison inconnue aux pièces authentiques de Thibaut. Un cas

1. Ce même motif a aussi amené Ed. Schwan, dans ses *Atrz. Lhss.* (p. 125, note 1), à douter de l'authenticité de l'attribution de 106 au Roi de Navarre.

2. Par des italiques nous indiquons les rimes *féminines*.

3. Il faudrait peut-être ajouter *porte* 38 (mss. *M^tOR₁*) ; mais pour ce passage nous avons cru pouvoir adopter la leçon de *I* (*Kant ie si port*).

d'hiatus assuré à la césure : *De vos, dame, | a cui amors me rent* (v. 39) ; rime identique : *semblanche* (v. 3 et 11) ; rime équivoque : *gent* (v. 37, subst., et 54, adj.). — Langue. Deux traits indiquent incontestablement que la pièce n'est pas authentique : le mélange de rimes en *-aie* et en *-oie* (*manaie* 41, *delaie* 43, *veraie* 56 : *recroie* 31, *maistroie* 33, *joie* 35, *quierroie* 40, *voie* (verbe) 45, *otroie* 50 (var. *emploie*), *envoie* 51 ; cf. ci-dessus, p. LVI, 3^o) et les seize rimes pures en *-ent* (cf. ci-dessus, p. LV, 1^o). Les douze rimes pures en *-anche* n'ont qu'une importance secondaire (voy. ci-dessus, p. LVI, note 1). Cas-sujet *valor* 19 ; riment en *-or* (*-orem*) les mots *tor* 24, *jor* 27.

306 (chanson d'amour). Dans les « envois », le poète s'adresse à *Gilles* (v. 36) et à *Noblet* (v. 40), personnages qu'on retrouve dans les chansons de Gace Brulé¹. Comme cependant cette pièce, malgré l'attribution des mss. *MP*, ne peut guère être de ce trouvère, étant donné le mélange des rimes en *en* et en *an*, mélange que Gace Brulé n'admet pas², il se pourrait que *Gilles* fût identique au Gilon des chansons authentiques du roi de Navarre³, et que *Noblet* fût un autre Noblet que celui de l'époque de Gace Brulé. — Versification : cinq *coblas unissonans* avec deux *envois* de trois vers. Schéma métrique : 10ababbaa. La même structure strophique dans 741, qui est cependant à *coblas doblas* et avec une musique différente (d'après *K*). Rimes identiques : *talent* (v. 15 et 20), *conmandement* (v. 3 et 14), *tant* (v. 13 et 34) ; rime équivoque : *chant* (v. 1, subj., et 31, ind.). — Langue :

1. Voy., pour *Gill's* (*Gilet*), l'édition des chansons de Gace Brulé par G. Huet, n° IX, v. 40 ; n° XXXIII, v. 43 ; n° XL (pièce douteuse), v. 44 ; pour *Noblet*, n° I, v. 42 ; n° XL (pièce douteuse), v. 41. Cf. l'Introduction du même ouvrage, p. XIII.

2. Voy. l'édition de Huet, pp. LI, LII et xcv-xcvi, ainsi que la *Table des rimes*, p. 151.

3. Voy. notre éd., n° XL 57, *Rem.*

mélange de *-ent* et *-ant* ; *entier* 32 : *-ier*. Rien qui empêche de croire à l'authenticité de la pièce.

308 (chanson d'amour). Aux vers 9-10, le poète dit en parlant de la dame aimée : *Contesse a droit la doit on apeler De tot valoir et de tot avenant*. On a vu là une allusion à Comtesse de Hangest, seconde femme de Raoul de Soissons¹. La pièce ne pourrait guère, en ce cas, être de Thibaut de Champagne, car il est de toute invraisemblance que celui-ci ait voulu ouvertement se poser en adorateur de la femme de son bon ami. Il se pourrait cependant qu'il ne s'agît pas du nom propre, mais du titre de « comtesse », et il convient, dans ce cas, de remarquer que le Châtelain d'Arras, à qui un ms. (*P*) attribue la chanson, donne, dans une chanson de croisade (140), à la dame aimée ce même titre de « comtesse »². Dans l'*envoi*, le poète adresse sa chanson à *Thomas de Coucy*, qui est probablement le haut baron qui prit part à la rébellion contre Blanche de Castille et qui, après que Thibaut eut quitté la ligue, compta parmi les ennemis du comte de Champagne³. Somme toute, le contenu de la chanson laisse subsister sur son authenticité des doutes sérieux⁴. — Versification : quatre couplets de vers décasyllabiques (avec un *envoi* de quatre vers) bâtis sur les mêmes trois rimes, mais de telle façon que les rimes a et b des *pedes* des couplets impairs soient interverties dans les couplets pairs (I et III :

1. La supposition a été émise par Pr. Tarbé, *Chansons de Thibault IV* (Reims, 1851), p. 133. Sur Comtesse de Hangest, voy. E. Winkler, *Die Lieder Raouls von Soissons* (Halle, 1914), pp. 15-16.

2. Voy. J. Bédier, *Les chansons de croisade*, pp. 136 et 138 (n° XII, v. 9-10 : *Douce dame, contesse et chastelaine De tout valoir,...*). M. A. Metcke (*Die Lieder des aîr. Lyrikers Gille le Vinier*, Halle, 1906, pp. 12-13) attribue cependant la chanson 140 à Gilon le Vinier, sous le nom duquel elle se trouve dans certains mss.

3. Cf. Aubry des Trois-Fontaines dans *Mon. Germ. Hist.*, t. XXIII, 924. Voy., sur Thomas de Coucy, notre éd., Appendice, n° III, Rem. V-33.

4. Cf. encore, sur les attributions de la pièce au Roi de Navarre et au Châtelain d'Arras, *Neuph. Mill.*, XVII (1915), p. 127.

ababccbb, II et IV : babaccbb)¹, construction qui ne se trouve pas dans les chansons sûrement authentiques de Thibaut. Rimes identiques : *amender* (v. 2 et 36), *tant* (v. 19 et 28), *veraie* (v. 22 et 34). — Langue : huit rimes pures en *-ant* et, parmi les rimes en *-aie* (sans mélange de *-oie*), le subj. *eschaie* 21, propre surtout au dialecte wallon². *Oublier* 31 : *-er*. La question de l'origine de la pièce reste donc douteuse.

525. Versification : cinq *coblas unissonans* avec un *envoi* de trois vers. Schéma métrique : 10ababba. Rime identique : *honoree* (v. 1 et 30).

691 (jeu-parti entre deux trouvères qui se dénomment *Sire frere* et *Frere*). Il n'y a rien dans le contenu et le style des couplets de *Sire frere* qui ne puisse être de Thibaut de Champagne, mais, comme les appellations *Frere* et *Sire frere* ne sauraient convenir qu'à deux frères par le sang, il faut bien, avec les mss. *MT*, attribuer ce jeu-parti à la collaboration des frères Guillaume et Gilon le Vinier³. — Versification : cinq *coblas unissonans* sans *envoi*, ce qui ne se retrouve dans aucun jeu-parti sûrement authentique de Thibaut. Schéma métrique : 10ababaabb. Les vers manquent souvent de césure, fait très significatif : v. 2 *Selonc vostre escient*

1. En ce qui concerne les « pedes » des couplets, cette pièce est en quelque sorte, selon l'expression des *Leys d'amors* (éd. Gatiien-Arnoult, I, 256), à *coblas retrogradas* ; cf. K. Bartsch dans *Jahrb. f. rom. und engl. Lit.*, I (1859), p. 186.

2. Voy. W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, t. II, 244 (§ 178) ; cf. aussi *Robert le Diable*, p. p. E. Löseth (Paris, 1903), p. XLVI, note 3.

3. Cl. Fauchet (*Œuvres*, éd. 1610, f. 584 v^o, n^o CIII) et, après lui, P. Paris (*Hist. litt.*, XXIII, 563) avaient admis l'existence d'un trouvère du nom de *Frere*. Ed. Mätzner (*Altfranz. Lieder*, Berlin, 1853, pp. 286 et 290) regarde les appellations « *Sire frere* » et « *Frere* » comme des titres honorifiques. Ce fut L. Passy (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, XX, 1859, pp. 307-312) qui, après l'assertion vague de La Ravalière (*Les poésies du roy de Navarre*, II, 110), donna l'explication définitive. Cf., sur les deux frères Le Vinier, A. Guesnon dans *Bull. hist. et philol. du Com. des trav. hist. et scient.*, année 1894, pp. 430-434, et A. Metcke, *Die Lieder des afz. Lyrikers Gille le Vinier* (Halle, 1906), pp. 5-9.

d'un jeu parti ; v. 4 *Et tant a vers sa dame deservi* ; v. 18 *Selonc maniere de loial ami*¹ ; v. 19 *Fait cele pour celui trop durement*² ; v. 21 *Se croit sus plege ne sus serement* ; v. 34 *Juge des choses, ce sai je de fi*³. — Langue : vingt rimes pures en *-ent* et un *seriez* dissyllabique (v. 36) démentent l'attribution au roi de Navarre (cf., pour le dernier trait, ci-dessus, p. LXI, 44^o).

711. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Schéma métrique : 10ababbbaab. Les rimes présentent la singularité probablement voulue, et nullement incompatible avec la manière de Thibaut, que les deux rimes de chaque paire de couplets sont bâties sur la même voyelle accentuée : *-ant*, *-endre* ; *-i*, *-ie* ; *-er*, *-ee*. — Langue : mélange de *-ent* et de *-ant*, à côté de huit rimes pures en *-endre* (cf. ci-dessus, p. LVI, note 1), ainsi que six rimes pures en *-ie*, dont *prie* 21 (cf. ci-dessus, pp. LVII, 4^o, et LXI, 35^o). A la rime en *-i*, on trouve la forme verbale *chasti* (23) (cf. *pri* et *proi* p. LXI, 35^o). La langue nous autorise donc à attribuer la pièce au roi de Navarre.

733. Versification : six *coblas doblas* sans *envoi*. Schéma métrique : 10ababbbaa. Rime équivoque : *avoir* (v. 34, verbe, et 38, inf. subst.). — Langue : huit rimes pures en *-ent* et six en *-ance*. Les diphthongues *ai* et *oi* sont séparées (six rimes en *-aire*, huit rimes en *-oir*). A cause des rimes en *-ent*, l'authenticité de la pièce reste douteuse.

757. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Schéma métrique : 10ababaaba.

1. D'après les ms. bMRTZ ; Aa donnent : *Selonc ie droit de fin loial ami* ; G : *Selon manere de bien loial ami* (cés. ép.).

2. Le ms. b (= l'édition de Mätzner) a corrigé cette mauvaise césure : *Pour celui fait cele...*

3. Leçon des mss. TR ; les autres mss. (inclus b, qu'a corrigé Mätzner) ont tous une césure épique, en donnant une syllabe de plus au second hémistiche (b : ... *ce savez vous de fi* ; MG : ... *ce sai je bien de fi*, Z : ... *ce sai ge tout de fi*, Aa : ... *tot che sai jou de fi*).

La pièce a exactement la même structure strophique que 315, mais la musique diffère (d'après *K*). Rimes identiques : *durer* (v. 9 et 14), *joie* (v. 18 et 28), *puissanz* (v. 37 et 41) ; rime équivoque : *voie* (v. 20, verbe, et 23, subst.). — Langue : dix rimes pures en *-iz* (dont *Jhesu Criz* 30), sept rimes en *-anz* (dont *dolanz* 33) et six rimes pures en *-oie*. Les cas-sujets fém. *puissanz*, 37, 41, *secorranz* 42 et *aidanz* 44 (cf. p. LX, 22^o) ; le subj. de *haïr* : *hee* 4 (cf. p. LXI, 39^o) ; *crier* 16 : *-er* (cf. p. LVII, 7^o). Mentionnons aussi *jame* (gemma) 39 : *-ame*. La langue de la pièce permet donc de l'attribuer à Thibaut.

790^a. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Schéma métrique : 10ababbaab. La structure strophique est identique à celle de 711, mais cette dernière pièce a un envoi de seulement trois vers, ce qui indique *a priori* une différence musicale entre les deux chansons, différence constatée par une inspection personnelle. Rimes identiques : *trouver* (v. 3 et 9), *blasmer* (v. 17 et 25), *mie* (v. 36 et 40). La rime I-IIa (*-er*) est reprise comme rime a dans les couplets III-IV. — Langue : six rimes pures en *-ie* ; les subjonctifs *empraingne* 2 et *soustaingne* 8 : *-aigne* (cf. p. LXI, 40^o) ; *pri* 35 : *-i*. Donc rien de contraire à l'attribution à notre trouvère.

805 (chanson d'amour). Le style de cette pièce est d'une préciosité remarquable, qui ne rappelle pas le style de Thibaut. Le poète se compare à Écho, qui, dédaignée par Narcisse, *secha toute d'ardure Fors la vois ki encor dure* (coupl. II, v. 1-5) ; il voudrait que l'Amour, qui, pour venger Écho, *fist mirer* Narcisse, rendît sa dame amoureuse de quelqu'un qui la dédaignât (coupl. III, v. 1-4) ¹ ; il a été

1. Dans le texte critique de cette pièce, donnée par P. Zarifopo, (*Krit. Text der Lieder Richards de Fournival*, Halle, 1904, pp. 27-30).

jeté dans le « puits du désespoir » (coupl. VI, v. 7) ; et, dans un couplet probablement interpolé (IIb), la beauté de la dame est déclarée telle qu'il serait impossible de l'imiter ni en peinture, ni en sculpture, ni même par sorcellerie. Comme dans une de ses chansons sûrement authentiques (1521), Thibaut de Champagne se compare à Narcisse, qui mourut par sa propre faute (v. 36), on pourrait trouver étrange qu'il se compare ici à l'amante infortunée de ce même Narcisse et qu'il compare sa dame au beau jeune homme, épris de sa propre image. — Versification : sept *coblas unissonans* avec un *envoi* de deux vers ¹. Schéma métrique : 10a 10b 10a 7c 7c 10a 10b. Un vers est sans césure : *Et de sa bone volenté douner* (VII 6) ². Rimes identiques : *creature* (IIa 5 et IV 5), *pitanche* (VII 7 et VIII 2) ³ ; rime équivoque : *dure* (II 5 verbe, V 4 adj.) ⁴. — Langue : les rimes, en *-anc(h)e* (quinze rimes), en *-er* et en *-ure*, ne disent rien.

1098. Versification : cinq *coblas unissonans* sans *envoi*. Schéma métrique : 10ababccdd. — Langue : parmi les rimes en *-ie*, il y a aussi les participes féminins *abessie* I 1 et *asegie* IV 1 (ms. V : *harbergie*), fait absolument en défaveur de l'authenticité de la pièce ⁵. Observer, en outre, dix rimes pures en *-oie* ; *arier* IV 4 : *-ier*.

il faut supprimer la virgule à la fin de III 3 et traduire les vers 3-4 de la façon qui suit : « Si elle (l'Amour), pour me venger (*pour moy*), la rendait amoureuse de quelqu'un qui ne se soucierait pas d'elle ».

1. Le nombre des couplets varie dans les différents mss. (de cinq à huit), de sorte que le nombre *sept*, admis par M. Zarifopol dans son édition des chansons de Richard de Fournival (pp. 26-27), ne paraît pas certain.

2. D'après le ms. A ; l'autre ms. (R) a un vers trop court : *Et de bone* etc.

3. La rime identique *dure* (adj., V 4 et VI 4) est probablement à rayer, l'autre leçon de VI 4 (*sure*) étant sans doute la bonne ; voy. A. Jeanroy dans *Rom.*, XXXIII (1904), 427 ; G. Steffens dans *Lit.-blatt*, XXVII (1906), 114.

4. Voy. la note précédente.

5. La rime *-ie* : *-iee* est, au contraire, conforme à la langue de Perrin d'Angicourt (voy. l'édition de G. Steffens, pp. 161-162), à qui un groupe

1102 *bis* (chanson à la Vierge). Style : la chanson est une « parodie » religieuse de 1102 (*De bone amor et de loial amie Me vient souvent pitiez et remembrance*), pièce attribuée à Gace Brulé par la plupart des mss. et publiée par G. Huet dans son édition des chansons de ce trouvère¹. Il y a, dans notre chanson, quelques tournures qu'on ne trouve pas dans les autres chansons à la Vierge du Roi de Navarre : la Vierge est appelée *sourjons de pais, cors de roiaus ligniie* (v. 10) ; par la passion du Sauveur fut payée la dette *Ki .V. mil ans ot esté en souffrance* (v. 20) ; jeu de mots sur *eva* et *ave* (v. 21-24 : *Par Eva fu la dete, sans mentir, Et par Ave le fist cils amenrir Ki a la crois ala son cors offrir En paiement de nostre delivrance*)² ; etc. Remarquons en outre qu'aucune des chansons religieuses sûrement authentiques du Roi de Navarre n'est faite sur le modèle d'une pièce d'un autre trouvère. — Versification : cinq couplets de vers décasyllabiques sans *envoi*, bâtis sur les mêmes trois rimes,

de mss. attribue la pièce. Le motif qu'allègue Steffens (p. 163) en faveur de l'attribution au Roi de Navarre, savoir que celui-ci, dans la pièce 1800 (*Je ne puis pas bien metre en nonchaloir*) se permet la rime *gie* (= *gié*) : *jolie* ne vaut rien, l'original de cette pièce ayant certainement porté *gié* : *foloie* (voy. notre éd., n° XXVI, v. 21).

1. N° VII (p. 16). Sur deux autres imitations de 1102, voy. P. Meyer dans *Rom.*, XVIII, pp. 488 et 490. La première de ces imitations formelles (1178 : *Loer m'estuet la roïne Marie*) a été publiée au dernier lieu par Edw. Järnström, *Rec. de chansons pieuses du XIII^e siècle*, I (Helsingfors, 1910), p. 87. Cf. aussi Fr. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XLI (1921), p. 334 (sub 1102).

2. On rencontre ce même jeu de mots dans *Li Ave Maria en roumans* par Huon le Roi de Cambrai (éd. A. Långfors, *Class. franç. du m.-d.*, n° 13, Paris, 1913, p. 17, v. 38-45) :

- 38 ... qui met A en leu de l'E (dans AVE),
 Si que par E AVE comment,
 40 Si ne vous sai dire comment
 Soit autrement nommee EVA.
 Tels lettres en son non Eve a,
 D'AVE puet on EVA bien dire.
 44 Pour EVA fu li mons plains d'ire,
 Mais AVE joie nous raporte : ...

Sur l'antithèse *Eva-Ave* dans la littérature religieuse du moyen âge, cf. Yrjö Hirn, *Det Heliga Skrinet* (Helsingfors, 1909), pp. 273 et 504, note 38.

mais de telle façon que les rimes *a* et *b* des couplets impairs sont intervertis dans les couplets pairs (I, III et V) *ababcccb*, II et IV : *babaccca*)¹. — Langue : trois traits indiquent que l'attribution à Thibaut est fantaisiste : *-ie* : *-iee* (*ligniie* 10, *païie* 19, *aquitie* 32, *haskie* 33 : *-ie*), *france* (germ. frank) 9 : *-ance* (*-antia*)² et *caïr* 7 : *-ir* (cf. ci-dessus, p. LXII, 46°).

1126. Versification : six *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Schéma métrique : 10abbaccaa. Rimes identiques : *laissier* (v. 35 et 43) ; *France* (v. 40 et 51). — Langue : parmi les mots à la rime en *-ie*, il y a *foïe* 16 (alternant, dans certains mss., avec *haschie*), trait en désaccord avec la langue de Thibaut. Huit rimes pures en *-endre* et dix en *-ance* n'ont qu'une importance secondaire. Notons, enfin, quatre rimes pures en *-is*.

1127. Versification : six *coblas singulars* (chaque couplet rimant à part) sans *envoi*, construction étrangère aux chansons sûrement authentiques de Thibaut. Schéma métrique : 10abababab. Rimes identiques (ms. unique) : *venir* (v. 18 et 24), *avaigne* (v. 37 et 39) ; rime équivoque : *avoir* (v. 14, subst., et 16, verbe). — Langue : la pièce ne présente que des rimes s'accordant avec la langue de Thibaut : huit rimes pures en *-ie* (dont *prie* 41), des rimes pures en *-aise*, *-oi* (dont *moy* 42) et *-oir* ; *secors* 8 : *-ôrs* ;

1. Le modèle de cette pièce, 1102 (v. G. Huet, *Chansons de Gace Brulé*, n° VII, p. 16), répète les mots à la rime selon un schéma prosodique savamment combiné :

I *amie remembrance vie semblance souffrir plaisir avenir esperance.*
 II *esperance amie semblance vie sofrir plaisir avenir aïe.*
 III *aïe puissance mie pesance gehir sentir morir delivrance.*
 IV *delivrance departir puissance mie gehir sentir morir mie.*
 V *mie atendance amie fiance souspir oïr taisir grevance.*
 VI *grevance vie fiance amie souspir oïr tesir die.*
 Envoi I *garir partir tesir die.*
 Envoi II *sofrir vie.*

2. Sur ces sortes de rimes, voy. A. Tobler, *Li Dis dou vrai aniel*, 2^e éd. (Leipzig, 1884), pp. xx-xxii.

etc. Quatre rimes pures en *-ance* (coupl. III) n'ont pas d'importance. Comme les verbes *venir* et *tenir*, au prés. du subj., ne riment qu'entre eux (*souvaigne*, 33, *avaigne* 37, 39 : *soustaigne* 35), les formes du texte original restent douteuses.

1293 (jeu-parti entre *Sire* et *Frere*). Les partenaires, dont, d'après le ms. *R*, celui intitulé *Sire* serait le Roi de Navarre, débattent la question de savoir lequel des deux amants a le plus de mérite, celui qui a obtenu ce qu'il a désiré, ou bien celui qui, pour préserver l'honneur de sa dame, se contente de *dosnoier*. Étant données les attributions des mss. *CMTV*, on peut sans hésiter admettre que les partenaires sont les mêmes que ceux du jeu-parti 691. — Versification : six *coblas unissonans* avec deux *envois* de sept vers. Schéma métrique : 8a 8b 8a 8b 8b 8a 8a 4b 7c 7c 8a. Le huitième vers de chaque couplet forme, avec certaines variations, une espèce de *refrain intérieur* : I *Et s'est tous fis* ; II, III, VII, VIII *Je sui tous fis* ; IV, V, VI *J'en sui tous fis*¹. Cette combinaison des vers ne se trouve pas dans les pièces sûrement authentiques de Thibaut, mais ne saurait, à elle seule, mettre sérieusement en doute l'authenticité de ce jeu-parti. Rime équivoque : *pris* (v. 24, verbe, et 26, subst.)². — Langue : mélange complet de *-is* et de *-iz*, ce qui dément absolument l'attribution de la pièce au Roi de Navarre. Il y a aussi *vos* (pron. poss. suj. sing. masc.) 74 dans le corps du vers (cf. ci-dessus, p. LX, 30°). Notons, enfin, seize rimes pures en *-aire* et *entier* 6 : *-ier*.

1469. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Schéma métrique : 10abbaccaa.

1. Ce sont les leçons du ms. *b*, données par Mätzner ; pour IV et VII il y a aussi la leçon *Quar je sui fis*.

2. Le ms. *b* seul (= Mätzner) donne pour le v. 24 *apris*

Rimes identiques : *maintenir* (v. 4 et 9), *avenir* (v. 12 et 15), *aidier* (v. 23 et 31), *vertu* (v. 19 et 27). — Langue : les rimes, entre autres quatre en *-ance*, quatre en *-aie* (dont *esmaie* 21) et six en *-oir*, ne contredisent pas l'attribution de la pièce au Roi de Navarre.

1516. Versification : cinq *coblas singulars* sans *envoi*. Schéma métrique : 8aaaabba. Il y a ici, contre les habitudes du Roi de Navarre, des *rimes riches*, présentées d'une façon toute régulière : I *amis mis, surpris pris mespris, voir decevoir* ; II *souvient vient* (deux fois), *tient soustient, enblé senblé* ; III *merci ci, li (mi) oubli, rien* (adv.) *rien* (subst.) ; IV *tant entent, vraiment amant (grant), acheter chanter* ; V *foiz* (plur.) *foiz* (sing.), *destroiz froiz avroiz, souspir espir*. — Langue : contre les habitudes de Thibaut (voy. ci-dessus, p. LX, 28^o), il y a le pronom *mi* 18 : *-i*¹. Par contre, nous trouvons *-ent* : *-ant* (coupl. IV) et cinq rimes pures en *-is* (coupl. I). Dans cette pièce, il y a, en outre, un futur (2^e pers. plur.) en *-oiz* (*avroiz* 35 : *-oiz*), forme propre aux poètes champenois². Mentionnons encore *li* 17 : *-i*, *espir* 34 : *-ir*.

1562. Versification : quatre *coblas unissonans* avec un *envoi* de quatre vers. Schéma métrique : 7a 6b 6a 6a 6b 3a 7a 3c 7c 5c 7c. Cette combinaison de vers est inusitée dans les pièces sûrement authentiques de Thibaut, mais ne saurait être regardée comme un critérium sûr contre l'authenticité de la chanson. Rimes identiques : *pris* (subst., v. 18 et 23), *amis* (v. 15 et 39), *jor* (v. 11 et 47), *honor* (v. 20 et 48) ;

1. Sur l'emploi sporadique de la forme « picarde » *mi* en francien, cf. E. Walberg dans *Från Filologiska föreningen i Lund. Språkliga uppsatser*, t. II (1902), p. 26 (§ 63).

2. Voy., pour la langue de Chrétien de Troyes, l'édition de *Cliges* par W. Foerster (Halle, 1883), p. LXIV (§ 16 a). — Dans un de nos jeux-partis (943), le partenaire de Thibaut, Baudouin, se sert à la rime du futur *amerez* (v. 3).

rime équivoque : *vis* (v. 14, adj., 17 « opinion », et 25, « visage »). Comme une singularité prosodique on peut mentionner la répétition du mot *amor* à la même rime (huitième vers) de chaque couplet (excepté l'*envoi*). — Langue : cette pièce présente quelques traits contraires à la langue de Thibaut : 1^o *merciz* 29, rimant avec dix-neuf mots en *-is* (dont *avris* 3, *seignoris* (suj. fém.) 7, *gentis*, 36) ; 2^o *pensis* 6 : *-is*, cas-sujet pour cas-régime (cf. cependant ci-dessus, p. LX, 23^o)¹ ; 3^o huit rimes pures en *-ant*. Notons, enfin, *jor* 11, 47 : *plor*, etc.

1684. Versification : cinq *coblas unissonans* sans *envoi*. Schéma métrique : 10ababbab. Le seul ms. (C) qui contienne la pièce donne une fois une *césure épique*, facile à corriger² : *Si com l'aveugles | quiert la voie a baston* (v. 26). Rimes identiques : *hom* (v. 5 et 12), *prixon* (v. 2 et 32), *non* (adv., v. 11 et 35) ; rime équivoque : *non* (v. 11 et 35, adv.) : *nom* (v. 28, subst.). — Langue : parmi les rimes en *-on*, on trouve, outre *hom* 5, 12 et *nom* 28 (cf. ci-dessus, p. LIX, 18^o), aussi *dont* (= donc) 30³ et *tesmoing* 33, faits qui ne sauraient contrarier l'attribution de la pièce au Roi de Navarre. Quatorze rimes en *-oie* (dont *proie* 20).

1804 (jeu-parti entre le *Roi de Navarre* et *Girart d'Amiens*). Le titre du premier partenaire ne laisse subsister aucun doute sur l'authenticité de ce jeu-parti, puisqu'on ne connaît pas d'autre roi de Navarre trouvère. Il est plus difficile de dire qui est l'autre partenaire, Girard d'Amiens⁴. — Versification :

1. Une faute commune des mss. qui donnent la pièce serait cependant possible ; cf. éd., App., n^o IX, Rem.

2. Voy. notre éd., App., n^o X, v. 26.

3. Un amuïssement pareil du *t* final se trouve dans le jeu-parti 294, dans un couplet de Baudouin : *entent* (1^{re} pers.) 43 : *en* (homo) 33, *sen* 35, *oian* (hoc anno) 41.

4. Sur ce sujet, voy. notre éd., n^o XLV, Rem. I-1.

six *coblas unissonans* sans *envoi*. Schéma métrique : 10ababbccdd. La construction de la pièce est identique à celle de 1666, avec cette exception que 1666 est à *coblas doblas*. Il y a un cas d'hiatus à la césure devant un mot monosyllabique : *D'une dame | ou il n'a que reprendre* (v. 4), ainsi que quelques césures épiques dans le seul ms. (R), peu digne de confiance : *Qui ne deserve | que l'en le doie pendre* (v. 40) ; *J'ain trop mieus qu'autre | que moy en soit blasmés* (v. 43) ; *Que mieus ne vueille | mon vueil joïr assez* (v. 51) ; *Reveingne uns autres | qui en exploitera* (v. 53)¹. — Langue : dans ce jeu-parti, il y a dix-huit rimes pures en *-endre*, dont la moitié appartient au « Roi de Navarre » (parmi elles *mendre* < minor 38) ; mais cette rime ne saurait être un indice contre l'attribution à Thibaut (voy. ci-dessus, p. LVI, note 1). Les dix rimes en *-oir*, dont *mescheoir* 10 et *escheoir* 30 dans la bouche de Girard d'Amiens, sont sans mélange avec *-air*. Mais la 2^e pers. plur. du futur est en *-ez* (*avrez* 6, *serez* 7), ce qui ne s'accorde pas avec ce qui a été dit ci-dessus (p. LXXVIII, note 2) sur la langue champenoise de Chrétien de Troyes. Cependant comme aucune des pièces sûrement authentiques du Roi de Navarre ne présente à la rime cette personne du futur, nous ne savons pas ce qu'il en était de sa langue littéraire. Restent les formes pronominales abrégées *vo* (fém.) 22 et *vo(s)* (rég. sing. masc.) 38, demandées par la mesure. Ce sont, certes, des formes non-champenoises (voy. ci-dessus, p. LX, 30⁰) ; mais, comme ce jeu-parti n'est donné que par un seul ms., souvent fort incorrect (R), il est possible que les vers en question soient

1. Voy. les corrections admises dans notre éd., n° XLV, v. 40, 43, 51 et 53. Les deux dernières césures épiques se trouvent, d'ailleurs, dans un couplet qui appartient au partenaire du Roi de Navarre, Girard d'Amiens.

altérés¹. Un hiatus : *Qu'autre(s) ēust* 33, dans un couplet de Girard d'Amiens, serait facile à corriger (*Que autre ēust*).

1867 (chanson d'amour). Style : le style de la chanson est plus embarrassé que celui des chansons sûrement authentiques de Thibaut. Dans l'*envoi*, le poète nomme *le conte Joffroi*. Or, comme le comte de Bretagne Geoffroi II (1171-1186), fils d'Henri II d'Angleterre et d'Éléonore d'Aquitaine, a été le protecteur de Gace Brulé², il est tout à fait probable que la pièce, qui n'est attribuée au Roi de Navarre que par le ms. C et que tous les autres mss. attribuent à Gace Brulé, a été composée par ce dernier³. — Versification : six couplets avec un *envoi* de cinq vers. Schéma métrique : 8abababbba. Les couplets I-IV riment ensemble contre V-VI (+ l'*envoi*), avec la singularité de plus que les couplets donnent deux à deux (I-II, III-IV, V-VI) exactement les mêmes mots à la rime, construction absolument étrangère aux pièces authentiques de Thibaut. Rime identique (outre celles qu'exige le schéma prosodique) : *prié* (v. 38 + 47 et 57). — Langue : les rimes de la pièce (en *-on*, *-ir*, *-er* et *-ié*) ne disent rien.

1880. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Schéma métrique : 10ababbaab. La pièce a la même structure que 407, mais la musique diffère (d'après K). Rimes identiques : *felon* (v. 3 et 15), *douter* (v. 5 et 10), *sui* (v. 19 et 22). — Langue : rien qui contredise l'attribution de la pièce au Roi de Navarre : *-ent* : *-ant*, *hom* 14 : *-on*, *li* 33 : *-i*.

2026. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Schéma métrique : 10abbacddc.

1. Nous les avons corrigés de notre mieux dans l'édition de la pièce (n° XLV).

2. Voy. l'éd. de G. Huet, p. VIII.

3. Aussi G. Huet l'a-t-il admise parmi les pièces authentiques de Gace Brulé (n° XXX).

Rime identique : *rendre* (v. 33 et 36). — Langue : il n'y a rien dans cette pièce qui s'oppose directement à l'attribution au Roi de Navarre : quatre rimes en *-ent* (dont *talant* 3), six rimes en *-endre*, *veoir* 30 : *-oir*, *maistrie* 5 et *chastie* 14 : *-ie*, ainsi que *chasti* 16 : *-i*, *hom* 38 : *-on*, *secors* 4 : *amors*, etc., *li* 8 : *-i*, *raison* (cas-suj.) 39 : *-on*. Il y a une nouvelle rime, en *-al* (*loial* 43, *mal* 44 : *estal* 47, *cheval* 48). La mesure nous montre la forme *qu'* 6 = *qui* (*qu'en li*) et l'hiatus *autre(s) hom* 38.

2075. Versification : cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Schéma métrique : 8abbaccbdd. La rime b des couplets I-II (*-ant*) revient, comme la rime c des couplets III-IV. — Langue : rien dans cette pièce qui ne convienne pas à la langue de Thibaut : *-ent* (*talent* 16) : *-ant* ; *veoir* 17 : *-oir* (rimes pures) ; *adès* 44, *près* 45 : *mès* (= *mais*) 47, *fès* (= *fais*) 48 (voy. ci-dessus, p. LVII, 5^o) ; deux rimes pures en *-us* (coupl. V) ; *estors* 31 : *Amors* (cas-sujet) 19, etc.

2095. Versification : cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de trois vers. Schéma métrique : 7ababbacca. Rime identique : *li* (v. 44 et 47). — Langue : les rimes conviennent à la langue de Thibaut : *-ent* : *-ant* ; huit rimes pures en *-ie* (dont *prie* 21) ; *maniere* 39, *entiere* 45 : *iere* (eram) 37, *deriere* 42, etc. ; quatre rimes pures en *-oir* ; *li* 44, 47 : *-i*.

* * *

Concluons.

1^o Il faut admettre dans l'édition des chansons authentiques du Roi de Navarre les pièces 711, 757, 1469, 1880, 2026, 2075 et 2095, ainsi que la pièce 1804, bien que la langue de celle-ci soit quelque peu suspecte, parce qu'on ne saurait penser à quelque autre « roi de Navarre » comme l'un des partenaires de ce

jeu-parti et que, d'autre part, les traits de langue suspects peuvent être des fautes du ms., lequel donne un texte fort corrompu (*R*).

2° Il subsiste des doutes plus ou moins sérieux sur l'authenticité des pièces 106, 306¹, 308, 525, 733, 790^a, 1127, 1516, 1562 et 1684, sans qu'il nous semble nécessaire de les retirer au Roi de Navarre. Les pièces 790^a, 1127, 1516 et 1684 nous paraissent le moins sujettes à caution.

3° Il faut, sans hésiter, rejeter du bagage littéraire du Roi de Navarre les pièces 209, 691, 805, 1098, 1102 *bis*, 1126, 1293 et 1867².

§ 3. — LA RÉPUTATION POÉTIQUE DE THIBAUT DE CHAMPAGNE

Nous avons cité le passage des *Grandes Chroniques de France* où il est raconté que Thibaut, devenu subitement amoureux de Blanche de Castille, s'était mis à composer « les plus belles chançons et les plus délitables et mélodieuses qui oncques fussent oïes en chançon né en vielle » et qu'il « les fist escrire en sa sale à Provins et en celle de Troyes », ce qui veut dire, si nous avons bien compris, qu'il en fit faire un recueil par des copistes à lui³. Quoi qu'il en soit de l'anecdote, il ressort du passage qu'à l'époque de la

1. Il y a encore un fait qui pourrait contredire l'attribution de 306 à Thibaut de Champagne : cette pièce se trouve, dans le ms. *U*, dans une partie (au fol. 60) qui paraît dater du milieu du XIII^e siècle. Cf. A. Jeanroy, *De nostratibus mediæ ævi poetis...* (Paris, 1889), p. 19, note 3 (à la p. 20).

2. La pièce 209 a été admise parmi les chansons du Châtelain de Coucy (éd. Fath, p. 60), la pièce 805 parmi celles de Richard de Fournival (éd. Zarifopol, p. 26), la pièce 1126 parmi celles de Huon de Berzé (éd. C. Engelcke, *Die Lieder des Hugues de Bregi*, diss. Rostock, 1885, p. 27 ; Bédier, *Les chansons de croisade*, p. 119 ; cf. G. Paris, *Rom.*, XVIII, 564) et la pièce 1867 parmi celles de Gace Brulé (éd. Huet, p. 71). Les pièces 691 et 1293 se lisent, dans la rédaction du ms. *b*, dans E. Mätzner, *Afrz. Lieder* (Berlin, 1853), pp. 80 et 77.

3. Voy. ci-dessus, p. xvii, note 3.

composition de cette partie des *Grandes Chroniques*, le troisième quart du XIII^e siècle ¹, Thibaut de Champagne était réputé un des plus éminents poètes lyriques du moyen âge.

En raison même de sa position sociale, il était déjà célèbre de son vivant. Nous en avons un témoignage intéressant dans la chanson (Raynaud, n° 2063) que lui adresse son ami Raoul de Soissons, seigneur de Cœuvres (mort en 1270), avec qui il a échangé un jeu-parti (éd. n° XLIII) et à qui il a adressé quelques-unes de ses chansons (éd. n°s XI, XXVII et XXXV). Raoul de Soissons commence sa chanson par les mots ² :

Rois de Navare et sires de Vertu ³,
Vous me disiez qu'Amours a tel poissance...

et plus bas (vers 55-56) il dit :

Rois, a qui j'ai amour et esperance,
De bien chanter avez assez raison.

Comme le fait remarquer le dernier éditeur de cette pièce ⁴, elle est sans doute une réponse à notre chanson n° XXVII ⁵.

Citons aussi une allusion aux poésies de Thibaut qui se lit dans un jeu-parti (Raynaud n° 668) ⁶ échangé entre deux trouvères d'Arras du milieu du

1. Le premier rédacteur des *Grandes Chroniques*, le moine de Saint-Denis Primat, a conduit le récit des événements jusqu'à l'année 1274 ; voy. G. Gröber, *Grundr. der rom. Phil.*, II, 1, p. 1014.

2. Voy. l'éd. de E. Winkler (Halle, 1914), p. 59, n° 10.

3. Vertu (Vertus) dans le dép. de la Marne (arr. Châlons-sur-Marne), était le chef-lieu d'une châtellenie appartenant aux comtes de Champagne ; sur l'histoire de cette localité, voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des Ducs et des Comtes de Champagne*, IV (1864), p. 907.

4. Voy. E. Winkler, *ouvr. cité*, p. 89, n° 10.

5. G. Gröber (*Grundr.*, II, 1, 685) a cru à tort qu'il s'agit d'une autre des chansons de Thibaut de Champagne (voy. notre éd., n° XXII) où est également décrite la puissance de l'Amour, mais qui n'est pas adressée à Raoul de Soissons.

6. La pièce 667 est identique au n° 668 ; voy. E. Schwan dans *Literaturblatt f. germ. und rom. Phil.*, t. VI (1885), col. 63 et 68.

xiii^e siècle, Jehan Bretel¹ et Jehan de Grieviler². Dans ce jeu-parti, où est débattue la question de savoir s'il faut préférer une femme intelligente, mais médiocrement belle, ou une femme de grande beauté, mais peu intelligente, Bretel dit (vers 43-45)³ :

Li rois ou Naverre apent
Le trés grant sens defendi,
Qu'en aucun point est siunez⁴,

à quoi Grieviler répond (vers 53-54) :

S'uns rois parla folement,
Volez vos fere autressi ?

Dans son *Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, Guillaume Anelier de Toulouse, en parlant de l'avènement de Thibaut au trône de Navarre, dit de lui :⁵

E fe mainta canço an maint bel son plazent,
E mainta pastorela et maint bel partiment ;
E donava a joglas e'ls fazia ondrament,
E ondrava mas donas que si fos lur servent.

1. Sur Jehan Bretel, voy. L. Passy dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, XX (1859), pp. 465-480 ; G. Raynaud, *ibid.*, XLI (1880), pp. 195-214 (article reproduit dans *Mélanges de philologie romane*, Paris, 1913, pp. 315-331) ; A. Guesnon dans *Le Moyen Age*, 1902, pp. 164-170 (n° 24).

2. Sur Jehan de Grieviler, voy. L. Passy, *art. cité*, pp. 14-34 ; A. Guesnon, *art. cité*, pp. 162-164 (n° 23).

3. Nous citons d'après la rédaction du ms. G (ms. Londres, Bibl. de Lambeth Palace, Misc. Rolls, 1435), que nous avons publiée dans les *Mém. de la Soc. néo-phil. de Helsingfors*, t. VI (1917), pp. 23-25. La rédaction du ms. Z se lit dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. LXXXVIII (1892), p. 346 (éd. G. Steffens).

4. Cette assertion, selon laquelle quelque mésaventure (*sieuner* = *seonner* 'rebuter' ?) aurait dicté la prédilection du Roi de Navarre pour le *grant sens*, est singulière, parce que, dans le seul jeu-parti de notre trouvère où il soit question du choix entre le *sens* et la *beauté* (éd. n° XXXVII), c'est précisément la *beauté* que choisit Thibaut (v. 17 et suiv.).

5. Voy. l'éd. Fr. Michel (Paris, 1856), p. 20 et 22, vers 284-287. Cette histoire rimée fut composée entre 1277 et 1294 ; voy. *Hist. litt. de la France*, XXXII, 12.

Matfre Ermengaut (mort en 1322), dans le *Perilhos tractat*, qui fait suite à son *Breviari d'amor* (commencé en 1288), cite trois fois le Roi de Navarre ¹.

La première fois, il s'agit d'un couplet qui n'a pas été ailleurs conservé sous le nom du Roi de Navarre et que nous n'avons pas réussi à retrouver dans les chansonniers du moyen âge :

Amor, qui m'a surpris,
Me somont de chanter
Et que soie ententis
A moi reconforter,
Quar grant joie vient d'amer. ²

La seconde fois, Matfre Ermengaut cite le second couplet de 711 (éd. n° IX) ³.

La troisième fois ⁴, nous avons affaire à un couplet de la pièce Raynaud n° 15, qui n'est, dans aucun des mss. connus, attribuée au Roi de Navarre. Elle est peut-être de Robert de Marberoles ⁵.

Un autre ouvrage, encore inédit, *Meliacin* ou le *Cheval de fust* de Girardin d'Amiens (fin du XIII^e et commencement du XIV^e siècle) ⁶, qui cite un certain nombre de couplets (24), tirés de chansons d'amour,

1. Nous nous servons de l'édition de Gabriel Azaïs, Béziers-Paris, 1862-1866.

2. Voy. t. II, p. 435, vers 27933-27937. Nous avons jugé utile d'essayer de corriger le texte provençalisé et corrompu : éd. v. 27933 *que, surpris*, 27934 *Mi, canter*, 27935 *soy*, 27936 *moy reco[n]fortier*, 27937 *gran joye*.

3. Voy. t. II, pp. 453-454, vers 28422-28429.

4. Voy. t. II, pp. 501-502, vers 29693-29700.

5. Elle a été publiée dans l'Appendice I^{er} de notre première édition des chansons de Conon de Béthune (Helsingfors, 1891), p. 278 (couplet IV).

6. Ce « roman » est donné par les mss. Paris, Bibl. nat., f. fr. 1455 (sous le titre de *Roman de Meliarchin et de Celinde*), 1589 et 1633, ainsi que Florence, Bibl. Ricc. 2757 ; voy. E. Stengel dans *Zs. f. rom. Phil.*, X (1886), 460 ; G. Bertoni, *ibid.*, XXVII (1903), 616 (M. Bertoni cite le ms. florentin sous la cote « 1575 » et donne à tort au second ms. parisien le numéro « 1587 »).

donne en neuvième lieu le troisième couplet de notre n° XI, sans cependant en nommer l'auteur ¹.

On peut encore considérer comme une preuve de la renommée poétique de Thibaut le fait que Jacques d'Amiens (fin du XIII^e siècle) s'est servi comme modèles, pour deux de ses chansons pieuses, Raynaud n°s 1563 et 1856 ², de deux des chansons du Roi de Navarre (éd. n°s XXXIV et XI), ainsi que l'annoncent les rubriques de ces pièces dans le seul ms. (C) qui les donne : *Jaikes de Canbrai ou chant de l'unicorne* et *Jaikes de Canbrai ou chant Tu mi desir* ³.

Vers la fin du XIII^e siècle ou au commencement du XIV^e, le célèbre musicographe Jean de Grouchy donne, en ces termes, notre n° XXXIV comme exemple d'un « cantus coronatus » ⁴ : « *Cantus coronatus* ab aliquibus simpliciter *conductus* dictus est. Qui propter eius bonitatem in dictamine et cantu a magistris studentibus circa sonos coronatur, sicut gallice : *Ausi con l'unicorne* vel *Quant li roussignol* » ⁵.

Enfin, Dante, dans son ouvrage *De vulgari eloquentia* (l. I, c. IX 3 ; l. II, c. V 4 et VI 5), place Thibaut parmi les poètes illustres du moyen âge à côté du Provençal Giraut de Bornelh et de l'Italien Guido Guinicelli ⁶.

C'est aussi, sans doute, à notre trouvère qu'a pensé

1. La quinzième citation est le premier couplet de 805 (éd. Zarifopol des chansons de Richard de Fournival, p. 27), pièce attribuée à tort au Roi de Navarre par la *Table* du ms. M.

2. Voy. Edw. Järnström, *Recueil de chansons pieuses du XIII^e siècle*, I (Helsingfors, 1910), pp. 84 et 86.

3. Quelques autres de nos chansons encore (éd. n°s VI, IX, XXVII et XXXIX) ont, d'après Fr. Gennrich (*Zs. f. rom. Phil.*, XXXIX, 333 et suiv.), fait naître des « *contrafacta* » (imitations musicales et prosodiques).

4. Voy. l'édition de Joh. Wolf dans *Sammelbände der Intern. Musikges.*, I (1899-1900), 91 ; cf. H. Müller, *ibid.*, IV (1902-1903), 366.

5. La seconde des chansons françaises citées est sans doute Raynaud n° 1559 (éd. Fath, p. 89).

6. Voy. l'édition de Pio Rajna (Florence, 1896), pp. 40-44, 138-140 et 147-151. L'une des chansons mentionnées par Dante est notre n° VI. Quant à l'autre (Raynaud, n° 171) elle n'est pas du roi de Navarre, mais de Gace Brulé (éd. Huet, n° XIV).

le « Minnesinger » Wahsmuot von Mülnhusen (fin du XIII^e siècle), lorsqu'il dit : ¹

Waere ich herre über al die menige,
da man priset ein guot lant,
Une waere ich *künig in Schampenige*,
so waere ich witenan erkant.

* * *

Sous l'influence du nouveau courant littéraire qui se fit jour dans la poésie française du XIV^e siècle, lorsqu'apparurent les ballades, les chants royaux et les rondeaux de Guillaume de Machaut et de ses successeurs, les chansons du Roi de Navarre, ainsi qu'en général les genres lyriques cultivés aux XII^e et XIII^e siècles, tombèrent dans l'oubli.

Ce n'est qu'au XVI^e siècle que l'humaniste Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France* (dont le premier livre parut en 1560), ainsi que dans une de ses *Lettres* (à Ronsard), consacra une notice, avec extraits, à l'œuvre littéraire du Roi de Navarre. Outre les chansons qu'il lui attribue à tort (voy. ci-dessous, App. II), Pasquier cite les débuts des pièces XLIV et XLIX ², ainsi que le premier couplet du n^o IX ³. A propos du mot « sonnet », il cite encore le couplet IV du n^o IX, dont le dernier vers contient ce mot, mais naturellement pas dans le sens du « sonnetto » italien ⁴.

Vers la même époque que Pasquier, l'érudit Claude Fauchet, dans son *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise*, consacra tout un chapitre

1. Voy. l'édition de F. H. von der Hagen, *Minnesinger*, t. I (Leipzig, 1838), p. 327, n^o 59, coupl. II, 1-4.

2. Voy. *Rech.*, l. VIII, chap. V (éd. des *Œuvres*, Paris, 1723, t. I, col. 771).

3. Voy. *Lettres*, l. II, lettre 7 (éd. des *Œuvres* 1723, t. II, col. 40).

4. Voy. *Rech.*, l. VII, chap. VI (éd. des *Œuvres* 1723, t. I, col. 703).

à notre trouvère ¹. Il donne des extraits des pièces App. n° II, éd. n°s IV, XXV, App. n° V, éd. n°s XXIX, VI, XVII, XXXV, XI et IX ².

Grâce à ces érudits, la réputation poétique de Thibaut était définitivement établie ; il est mentionné dans les œuvres historiques de la fin du xvi^e siècle et des siècles suivants. Pour ne donner qu'un exemple, le jésuite espagnol J. Mariana (1537-1624), dans son *Historia de rebus Hispaniæ* (lib. XIII, cap. IX), dit en parlant du Roi de Navarre : « Theobaldum nos ob alta quidem laudamus, in primis tamen ob studia liberalium artium, musicae & poeticae peritiam studiumque maximum : prorsus vt carmina scribere, & ad Lyram canere doctus esset : versus à se factos in aula publicè diiudicandos proponeret. » ³.

* * *

Ce ne fut cependant qu'en 1742 que le public lettré fit une plus ample connaissance avec le trouvère Thibaut de Champagne : cette année, Levesque de la Ravalière publia la première édition des chansons du Roi de Navarre ⁴, édition fort défectueuse, cela va sans dire, mais qui a, au moins, le mérite de donner, d'une façon satisfaisante, la musique originale de neuf d'entre elles. ⁵

C'est probablement de l'édition de La Ravalière que s'est servi Fr.-Aug. Paradis de Moncrif (1687-1770) pour sa paraphrase du second couplet du n° XII de notre édition ⁶, qu'on lit dans son *Choix*

1. Livre II, chap. XV.

2. Voy. l'édition de ses *Œuvres* de 1610 (Paris), fol. 564-565.

3. Voy. l'édition de 1592 (Tolède), p. 630.

4. *Les poésies du roy de Navarre* (Paris), t. II.

5. Voy. t. II, p. 305-317 (pièces XV, VI, I, XVI, XXIX, LII, LIX, XLVI et LVI).

6. Éd. La Ravalière, n° XX.

de chansons, à commencer de celles du Comte de Champagne, Roi de Navarre, jusque et compris celles de quelques Poètes vivans ¹ :

Las ! si j'avois pouvoir d'oublier
 Sa beauté & et ses beaux dits,
 Et son très-doux regarder ;
 Pourrois bien être guéris.
 Mais, las ! n'en puis
 Mon cœur ôter ;
 Et grand affolage
 M'est d'esperer ;
 Mais en tel servage,
 Amors encourage
 A tout endurer :
 Et puis comment oublier
 Sa beauté & ses beaux dits ;
 Et son très-doux regarder ;
 Non, ne veux être guéris.

Cette paraphrase a été quelque peu remaniée dans la seconde édition de l'ouvrage de Moncrif ², et se retrouve sous cette forme (avec quelques modifications peu importantes) dans un ms. du XVIII^e siècle ³ sous la rubrique : *Chanson de Thibaut, Comte de Champagne* ⁴. Jean Monet (Monnet), auteur et direc-

1. Éd. Paris 1755, p. 1. La paraphrase y est munie de musique (en notation moderne).

2. Paris 1757, p. 11.

3. Ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 15024, f. 11 v^o.

4. Voici cette version (f. 11 v^o-12 r^o) :

Las ! si j'avois pouvoir d'oublier
 Sa beauté, son bien dire,
 Et son tant doux, tant doux regarder
 Finiroit mon martyre.
 Mais las ! mon cœur je n'en puis ôter
 Et grand affolage
 M'est d'esperer.
 Mais tel servage.
 Donne courage
 A tout endurer.
 Et puis comment, comment oublier
 Sa beauté, son bien dire
 Et son tant doux, tant doux regarder ?
 Mieux aime mon martyre.

teur dramatique (mort en 1785), a inséré ce remaniement dans son *Anthologie françoise*,¹ et il est encore reproduit, d'après Monet, par La Harpe dans son *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*², où cependant l'auteur se réserve contre l'attribution au Roi de Navarre, le style lui paraissant (avec raison) trop moderne. La paraphrase se lit, en outre, dans un ms. conservé à Londres³, où elle est accompagnée d'une traduction métrique anglaise du poète Leigh Hunt (1784-1859)⁴. Puis, Herder en a donné une traduction en vers allemands dans ses *Stimmen der Völker* sous la rubrique *Ein altfranzösisches Sonnet*⁵. Enfin, nous en connaissons une adaptation musicale moderne pour chant et piano par L. de Flagny⁶.

L'auteur de cette fameuse paraphrase, le littérateur Moncrif, s'est aussi amusé à *imiter* Thibaut de Champagne, naturellement sans y réussir. On possède de lui : 1^o Une romance de dix-neuf vers, portant le titre : « Thibaut, comte de Champagne, et Roi de Navarre. A Madame la Princesse de Rohan, En lui envoyant une de ses Romances »⁷, et 2^o Une chanson de six quatrains munis d'un refrain de quatre

4. Éd. 1765, t. I, p. 1. On trouve dans cette *Anthologie* une estampe par N. le Mire représentant un poète récitant devant un auditoire élégant, et au-dessous ces vers :

Thibaut fut Roi, galant, et valeureux
Ses haut faits et son Rang n'ont rien fait pour sa gloire ;
Mais il fut Chansonnier et ses Couplets heureux
Nous ont conservé sa mémoire.

2. Éd. Paris, 1829, t. V, p. 68.

3. Brit. Mus., Add. 37210, fol. 116.

4. Nous n'avons pas retrouvé cette traduction dans les œuvres imprimées de Hunt.

5. Voy. l'édition donnée par la *Deutsche National-Litteratur* de J. Kürschner, tome 74, 2^e partie : *Herders Werke*, I, II, p. 214. Cette traduction commence ainsi : « Ach könnt' ich, könnte vergessen Sie ! »

6. *Mélodies et Chansons françaises*, recueillies et harmonisées par L. de Fl., n^o 8. S. d.

7. Voy. *Œuvres*, Paris, 1751, t. III, p. 298 ; éd. 1768, t. III, p. 187.

vers, et intitulée : « Imitation des chansons du Comte de Champagne, Roi de Navarre »¹.

Dans son ouvrage, très remarquable pour l'époque, *Essai sur la musique ancienne et moderne*, J.-B. La Borde consacre quelques pages à Thibaut de Champagne². Il ajoute même aux chansons données par La Ravalière deux autres chansons³ : Raynaud n^{os} 106 (notre éd., App. n^o I) et 805 (apocryphe, voy. ci-dessus, p. LXXXIII). De même, un couplet isolé qu'il donne comme étant du Roi de Navarre⁴ est apocryphe⁵.

Déjà Crescimbeni, dans ses *Comentarij intorno alla sua Istoria della Volgar Poesia* (lib. V, cap. V), avait reproduit, d'après le ms. *a*, le premier couplet de notre n^o XVII avec la musique originale⁶. Mais c'est surtout à partir du dernier quart du XVIII^e siècle qu'on trouve publiée la musique de quelques-unes des chansons de Thibaut de Champagne, le plus souvent avec transcription en notation moderne (d'après Crescimbeni et La Ravalière), et avec le texte du premier couplet. Ainsi, nous trouvons reproduite la

1. Voy. *Œuvres*, éd. 1751, t. III, p. 342 ; éd. 1768, t. III, p. 229 ; musique moderne, App., p. 9, n^o IX. La même chanson (« Romance »), sans mention du modèle, dans Moncrif, *Choix de Chansons* (éd. 1755), p. 58 (musique dans l'App., p. 8).

2. Tome II (Paris, 1780), pp. 222-230.

3. Tome II, pp. 227 et 229.

4. Tome II, p. 222 (Raynaud n^o 1332, coupl. V).

5. Voy. ci dessous, App. II. — La notoriété de l'ouvrage de La Borde est encore confirmée par le fait qu'il en existe une copie abrégée manuscrite du XVIII^e siècle (Provins, Bibl. munic., 280 ; cf. *Cat. gén. des mss. des bibl. publ. de France*, t. XLIII, Suppl., t. IV, Paris, 1904, p. 148), donnant cinq pièces attribuées au Roi de Navarre par La Borde (Raynaud 106, 209, 525, 805, 1126). Le ms., que nous avons eu entre les mains, ne contient que cet abrégé de La Borde. C'est aussi sur l'ouvrage de La Borde que sont fondés en partie les mss. Albi, Bibl. Rochegude, n^{os} 6 et 7, taits par le contre-amiral Rochegude (1741-1834) et qui donnent les copies de quelques chansons attribuées au Roi de Navarre (Raynaud 106, 741, 805, 1181, 1804 ; communication gracieuse de M. P. Masson, bibliothécaire de la ville d'Albi) ; voy., sur ces mss., E. Jolibois dans *Revue hist., scient. et litt. du dép. du Tarn*, t. VI (Albi, 1887), pp. 323-324, n^{os} VII-VIII ; A. Thomas dans *Rom.*, XVII (1888), pp. 79-83 ; *Cat. gén. des mss. des bibl. publ. de France*, t. XL (Paris, 1902), p. 89.

6. Éd. Rome, 1702, t. I, p. 283.

musique des pièces I, XV, XVII et LII dans des ouvrages de musicologie des XVIII^e et XIX^e siècles ¹. Et une de ces chansons, la jolie pastourelle n° LII, a même attiré l'attention particulière des compositeurs anglais, de sorte qu'on trouve des éditions musicales spéciales de *L'autrier par la matinee* jusqu'au XX^e siècle ². Mentionnons, pour terminer le chapitre des adaptations musicales, que le Roi de Navarre a inspiré au compositeur Ernest Depas une *Romance de Thibault, Comte de Champagne*, sans paroles ³.

* * *

Au XIX^e siècle on étudia de plus près l'œuvre littéraire du Roi de Navarre. Sans tenir compte d'ouvrages peu importants qui, d'une façon souvent fort défectueuse, reproduisent et commentent certaines de ses chansons ⁴, mentionnons tout d'abord la seconde édition des chansons de Thibaut de Champagne ⁵,

1. Pour l'indication de quelques-uns de ces ouvrages, nous renvoyons à la rubrique *Éditions* précédant les chansons en question. Mentionnons seulement ici que les mss. Vienne, Hofbibliothek 19279 et 19289, de la fin du XVIII^e ou du commencement du XIX^e siècle (voy. *Tabulae codicum manu scriptorum praeter graecos et orientales in Bibl. Palat. Vindobonensi asservatorum*, t. X, Vienne, 1899, pp. 357-359), contiennent quatre pièces du Roi de Navarre (n°s I, XV, XVII et LII), mises en musique par Simon Molitor, compositeur viennois du XVIII^e siècle (communication gracieuse de M. E. Gamillscheg, professeur à l'Université d'Innsbruck).

2. Voy. ces éditions sous le n° LII.

3. Paris, Alph. Leduc, s. d., 7 pages in fol. Nous ne sommes pas à même de dire si cette composition a, en quelque sorte, été inspirée par la musique originale des chansons de Thibaut.

4. Dans notre édition des chansons de Thibaut de Navarre, nous mentionnons, pour chaque pièce, les éditions antérieures que nous connaissons.

5. L'édition de Roquefort et Michel, annoncée plusieurs fois comme parue en 1829 ou 1830 chez le libraire Techener à Paris (p. ex., avec le titre complet, dans une édition des *Chansons du Châtelain de Coucy*, par Fr. Michel, Paris, 1830, p. 199), n'a jamais vu le jour ; cf. F. Wolf dans *Altdeutsche Blätter* de M. Haupt et H. Hoffmann, t. I (1836), p. 16. — L'on possède, par contre, deux exemplaires manuscrits un peu différents du brouillon d'une édition des chansons du Roi de Navarre, fait par les soins du libraire-imprimeur A.-U. Coustellier, avec indication des mss.

œuvre de Prosper Tarbé : *Chansons de Thibault IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre* (Reims, 1851). Cette édition, certainement de beaucoup supérieure à celle de La Ravalière et qui forme la base de presque toutes les recherches ultérieures sur l'œuvre poétique du Roi de Navarre¹, n'est cependant pas conforme aux exigences de la philologie moderne. Paulin Paris, dans son analyse détaillée de l'œuvre de Thibaut (*Hist. litt. de la France*, t. XXIII, 1856, pp. 765-804), se servit encore de l'édition de La Ravalière, mais H. d'Arbois de Jubainville, dans son excellente *Histoire des Ducs et des Comtes de Champagne* (t. IV, année 1865), utilisa l'édition de Tarbé. Des pièces isolées du Roi de Navarre ont été publiées ensuite par différents savants. Mentionnons ici les ouvrages suivants : K. Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français* (1^{re} éd., Leipzig, 1870)² ; le même, *Altfranzösische Romanzen und Pastourelles* (Leipzig, 1870)³ ; le même et A. Horning, *La langue et la littérature françaises* (Paris, 1887)⁴ ; A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry, *Lais et Descorts français du XIII^e siècle* (Paris, 1901)⁵ ; J. Bédier et P. Aubry, *Les chansons de croisade* (Paris, 1909)⁶ ; A. Jeanroy et A. Langfors, *Recueil général des jeux-partis* (Paris, sous presse)⁷. Dans les trois derniers ouvrages toutes

consultés ; ce sont les mss. Paris, Bibl. nat., f. Moreau 1679, pp. 1-157 (voy. H. Omont, *Inventaire des mss. de la Collection Moreau*, Paris, 1891, p. 143), et Paris, Bibl. nat., f. fr. 12614, fol. 116-212 (voy. H. Omont et C. Couderc, *Cat. gén., Anc. suppl. fr.*, t. II, Paris, 1896, pp. 576-577).

1. Tarbé connaissait les mss. suivants : B + C (copie de Mouchet), K, L, M, N, O, P, R, S, T, U, V, a et b ; voy. Tarbé, *ouvr. cité*, pp. 129 et 152 (n^o 55).

2. Col. 245-249 (n^{os} XI, XIX, L de notre éd.) ; 4^e éd., 1880, col. 275-280 ; 9^e éd., 1908 (revue par L. Wiese), pp. 184-186.

3. Pp. 231-234 (n^{os} LI, LII de notre éd.).

4. Col. 381-388 (n^{os} XXXIV, XXIII, LIII, XXXIX de notre éd.).

5. P. 26 (n^o LXI de notre éd.).

6. Pp. 167-206 (n^{os} LIII, LV, LIV, XIX de notre éd.).

7. Pp. 11-47 (n^{os} XXXIX, XL, XLI, XLIV, XLIII, XLII, XXXVII, XXXVIII, XLV de notre édition).

les exigences de la philologie moderne ont été remplies ¹.

Enfin, après Paulin Paris et d'Arbois de Jubainville, l'œuvre littéraire de Thibaut de Champagne a été soumise à deux analyses assez mal réussies. En 1871, Th. Maréchal publia une thèse de doctorat (Rostock) *Sur les chansons de Thibaut, roi de Navarre*, fondée sur les éditions de La Ravalière et de Tarbé. Et en 1885 F. Davids étudia, dans une thèse de doctorat présentée à l'Université de Leipzig (*Über Form und Sprache der Gedichte Thibauts IV. von Champagne*), la versification et la langue de notre trouvère ².

1. Dans les *Lais et Descorts* et les *Chansons de croisade* la musique ancienne a été reproduite, dans le second ouvrage aussi en transcription moderne.

2. Cette dissertation, qui n'a plus maintenant aucune valeur scientifique, a paru également dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. LXXIV, pp. 181-220.

CHAPITRE III

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La présente édition comprend les cinquante-trois pièces certainement authentiques et les huit chansons (711, 757, 1469, 1804, 1880, 2026, 2075 et 2095) que notre examen précédent nous a permis d'attribuer, avec la plus grande vraisemblance, à Thibaut de Champagne. Ces *soixante et une chansons*, nous les groupons par genres : *a*) chansons d'amour, *b*) jeux-partis, *c*) débats, *d*) pastourelles, *e*) chansons de croisade, *f*) serventois religieux, *g*) chansons à la Vierge, *h*) lai religieux. Comme il est impossible de dater, même approximativement, la plupart de ces pièces, nous préférons abandonner tout essai d'arrangement chronologique à l'intérieur de ces groupes, avec cette exception toutefois que nous plaçons les jeux-partis dans lesquels Thibaut est expressément nommé « roi » (943, 1393, 1666, 1804) *après* ceux où il n'est nommé que « comte » (334, 1097) ou « sire » (294, 332), les premiers étant sûrement postérieurs à l'avènement de Thibaut au trône de Navarre en 1234. L'ordre des pièces adopté par nous à l'intérieur de chaque groupe est l'ordre alphabétique des rimes (système de G. Raynaud dans sa *Bibliographie*)¹. L'*Appendice* contient, par ordre alpha-

1. Raynaud ayant commis l'inconséquence de placer l'ancienne terminaison *-ueil* sous *eu* au lieu de sous *u* (*ue*), nous rétablissons l'ordre alphabétique correct en plaçant 996 (*Por ce se d'amer me dueil*) et 1002 (*Une chançon oncor vueil*) entre 2032 (*Les douces dolours*) et 2075 (*Ausi comme unicornne sui*).

bétique des rimes, les dix chansons dont l'authenticité nous semble douteuse (106, 306, 308, 525, 733, 790^a, 1127, 1516, 1562 et 1684) ¹.

* * *

A part les mss. *B* (Berne, 231), *C* (Berne, 389), *H* (Modène, Este), *I* (Oxford, Douce 308), *Z* (Sienne, H. X. 36), *a* (Rome, Vat. Reg. 1490), *b* (Rome, Vat. Reg. 1522), β (Florence, Ricc. 2909), γ (Rome, Vat. 3208) et ζ (Saint-Paul), les différentes versions des chansons attribuées au Roi de Navarre ont été copiées sur les manuscrits mêmes par nous ou par M^{me} Dagmar Wallensköld ². Pour le ms. *B*, nous nous sommes servi de l'édition qu'en a donnée A. Rochat dans *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, tome X (1869) ³. Le ms. *C* nous a été accessible dans l'édition diplomatique de J. Brakelmann (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, tomes XLI-XLIII, 1867-1868) ⁴. Pour le ms. *H*, nous avons utilisé l'édition photographique et diplomatique de M. G. Bertoni, dans *Archivum romanicum*, t. I^{er} (1917), des pièces françaises de ce manuscrit ⁵. Le ms. *I* a été consulté par nous dans l'édition diplomatique de G. Steffens,

1. Par un astérisque placé après le numéro d'ordre de la pièce nous indiquons les quatre chansons (790^a, 1127, 1516 et 1684) qui paraissent être le moins sujettes à caution.

2. C'est à la Bibliothèque nationale que nous avons pu, au début de l'année 1914, grâce à l'obligeante intervention de l'administration de cette bibliothèque, prendre copie des versions données par les mss. *A* (Arras, 657) et *D* (Francfort-sur-le-Mein).

3. Pp. 75-108. Cf. les corrections y apportées par G. Bertoni, *Zs. f. rom. Phil.*, XXXII (1908), 595.

4. T. XLI, pp. 339-376 ; t. XLII, pp. 241-392 ; t. XLIII, pp. 241-394. Cette édition, faite sur la copie manuscrite de la Bibliothèque nationale (Moreau, 1687-1688), a été plus tard collationnée avec l'original par G. Gröber et C. von Lebinski (*Zs. f. rom. Phil.*, III, 1879, pp. 39-60).

5. Pp. 307-410.

Arch. j. d. Stud. d. neu. Spr. und Lit., tomes XCVII-XCIX (1896-1897) ¹, et le même savant nous a également fourni, dans la même revue, tome LXXXVIII (1892) ², une édition diplomatique du ms. Z. Les mss. *a* et *b* ne nous sont connus que par les copies manuscrites de la Bibliothèque de l'Arsenal (nos 3101-3102), collationnées, pour quelques pièces, avec l'édition diplomatique de ces chansons par A. Keller (*Romvart*, Mannheim-Paris, 1844). Pour les versions des mss. β et γ de la pièce 1126, nous avons pris connaissance des éditions diplomatiques qu'en a données W. Grützmacher dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, tomes XXXIII et XXXIV (1863) ³. Le fragment ζ , enfin, a été à notre disposition dans la copie phototypique insérée dans le ms. Paris, Bibl. nat., f. Bréquigny 65.

*
* *

Notre texte est fondé sur le principe suivant : choix de la meilleure des variantes parmi celles que la filiation des manuscrits permet d'accepter. Le classement des mss., entrepris par nous séparément pour chaque pièce, a été rendu extrêmement compliqué par le fait que la plupart de nos mss. sont évidemment des mss. « contaminés », c'est-à-dire qu'ils remontent directement ou indirectement à plusieurs sources utilisées en même temps. En somme, on peut cependant dire que notre examen des variantes des mss. a confirmé en général les résultats acquis par E. Schwan dans son ouvrage intitulé *Die altfranzösischen Lie-*

1. Tome XCVII, pp. 283-308 ; t. XCVIII, pp. 59-80 et 343-382 ; t. XCIX, pp. 77-100 et 339-388.

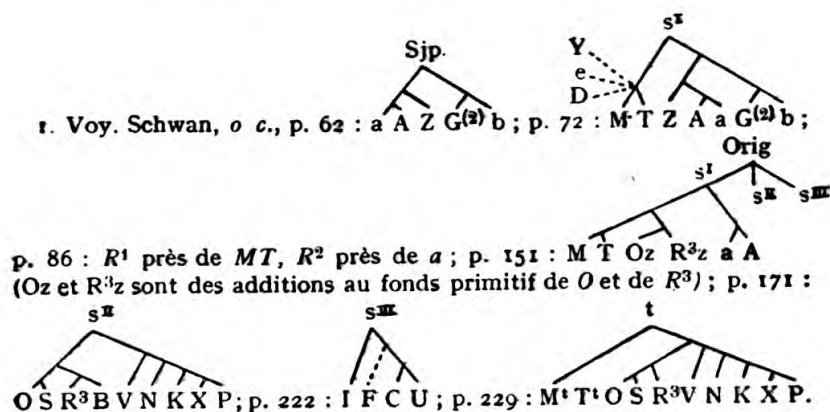
2. Pp. 305-358.

3. Tome XXXIII, p. 424 ; t. XXXIV, p. 376. Pour le ms. β , nous avons aussi eu à notre disposition l'édition diplomatique publiée par G. Bertoni, *Il Canzoniere provenzale della Riccardiana N° 2909* (Dresde, 1905), pp. 215-216.

derhandschriften (Berlin, 1886) ¹. Nous donnons ci-après les preuves que fournissent nos chansons à l'appui des groupements de mss. admis par Schwan, en y apportant toutefois certaines corrections et additions concernant : 1^o la place des mss. *D*, *e* ², *R*¹ et *F*; 2^o la place du nouveau ms. *ζ*; 3^o le rapport des versions doubles de *R*³ et de *V*.

Avant d'établir la filiation de nos mss. à l'aide des leçons divergentes, nous indiquons dans un *tableau comparatif* l'ordre des pièces du Roi de Navarre dans nos mss. (y compris les pièces douteuses). On verra par là qu'elles ont dû former un recueil à part, appelé *t* par Schwan ³.

Ce tableau nous confirme, avant tout, l'étroite parenté des mss. *NKXP* (*N* a des lacunes, *X* a par endroits gravement troublé l'ordre primitif du groupe, *P* ne donne qu'un choix restreint des chansons du Roi de Navarre) :



2. Nous avons ailleurs (*Neuph. Mitt.*, 1917, p. 17), avec hésitation, adopté l'hypothèse de Schwan (*ouvr. cité*, p. 50) selon laquelle *D* et *e* seraient des fragments du même ms. perdu (voy. aussi Fr. Gennrich, dans *Zs. f. rom. Phil.*, XLII, 738-740). L'examen suivant montrera que, à moins qu'il ne s'agisse d'un ms. « contaminé », *D* et *e* sont des fragments de deux mss. apparentés de près.

3. *Ouvr. cité*, pp. 227-229. Nous nous servons des sigles *M^t* et *T^t* au lieu de *Mt* et *Tt*, donnés par Schwan pour indiquer les parties des mss. *M* et *T* qui contiennent le recueil en question.

N : I-16, I7-21, 22, 23-24,
K : I-16, I7-36, 37, 38-40, 41-44, 45-49, 50, 58-59,
X : I-16, I7-36, 50, 37-39, 51-54, 55-59, 40, 48, 45,
P : — 3, — — — — — — — — —

N : 25-26, 27-28, 29-30, ...
K : 52-53, 54-55, 56-57, 51.
X : 49, 47, 41-42, 43-44, 46.
P : I-2, 6-7, — 5, 4.

Très près du groupe *NKXP* se trouve le ms. *V* :

K : I-21, 22, 23-27, 28-57, 58-59, —
V : I-21, 184, 22-26, 28-57, 59, 58, 27.

D'autre part, *V* se rattache à *M^t* par la présence de la pièce LXI (*V* 27, *M^t* 28), qui manque dans le groupe *NKXP*¹ :

V : I-21, 22-27, 28-32, 33, 34-38, 39, 40-49, 50-51,
M^t : I-21, 23-28, 53-57, — 30-34, 37, 39-48, —
V : 52-53, 54-55, 56, 57, 58, 59, 184. — —
M^t : 52, 51, 36, 35, 59, 29, 58, 38, 22, 49-50, 60.

Il est également évident que le ms. *O*, qui range les chansons par ordre alphabétique d'après l'initiale du premier mot de la pièce, a eu pour source un ms. se rattachant de près au groupe formé par les mss. *M^tVNKXP*. On peut facilement le démontrer en constatant que chaque nouvelle initiale dans *O* débute par les chansons du Roi de Navarre et que ces chansons se suivent presque toujours dans le même ordre que dans le ms. *M^t* :

O : A I -2 -3 -4; B I -2 -3; C I -2 -3 -4 -5 -6;
M^t : 57²-I-12-54; 35-46-49; 7-14-26-28-43-51;

1. Le ms. *V* a, d'ailleurs, utilisé plusieurs sources, puisqu'il donne en double les pièces XVII et XXXV (nos 55-56 et 261-262).

2. Le scribe de *O* a sans doute placé la pièce XXXIV en tête afin de pouvoir débiter par une miniature intéressante (« La jeune fille avec la licorne dans son sein »).

O : D I -2 -3 -4 -5 -6 -7 -8 -9¹-10-11-12-13-14 ;

M^t : 6-13-17-19-22-23-25-58 — 31-33-34-36-39 ;

O : E I -2 ; F I ; I I-2 -3 -4² ; L I -2 -3 -4 ;

M^t : 4-53 ; 38 ; 3-9-20 ; — 5-24-27-32 ;

O : M I -2 ; N I- 2³ ; P I -2 -3 -4 -5 -6 -7 -8 ;

M^t : 29-56 ; 16 ; — 8-10-11-21-40-41-42-60 ;

O : Q I -2⁴-3⁵ ; R I -2 ; S I -2 -3 ; T I -2 -3 ;

M^t : 59 ; — — 48-45 ; 2-44-47 ; 15-55-52 ;

O : U I -2 -3.

M^t : 18-37-50.

Le ms. *T^t* est également apparenté de près à *M^t*, mais avec, parfois, un autre ordre des pièces :

M^t : 1-5, 6, 7 -8, 9-10, 11-29, 30-44, 45-46, 47-48,

T^t : 4-8, 1, 9-10, 2 -3, 11-29, 41-55, 30-31, —

M^t : 49-50, 51-53, 54-59, 60. —

T^t : 32-33, — 34-39, — 40.

Pour la pièce *M^t*29, il va avec *M^tO* (*O* : M 1) contre *VNKXP* (*VK* 57, *N* 30, *X* 44, *P* 74) ; pour *M^t* 35-36, avec *M^t* contre *VNKXP* (*VK* 55, 54 ; *N* 28, 27 ; *X* 42, 41 ; *P* 76, 75 — ordre interverti) ; pour *M^t* 37-39, avec *M^t* contre *VKX* (*V* 39, 59, 40 ; *K* 39, 58, 40 ; *X* 38, 48, 39) ; pour *M^t* 49-50 avec *M^tO* (*O* : B 3, U 3) contre le groupe *VNKXP* (manque) ; pour *M^t* 58-59, avec *M^t* contre *VKX* (*V* 58, 56 ; *K* 59, 56 ;

1. Cette pièce (n° LX) est aussi dans *VKX* (33).

2. Cette pièce (App. n° V), qui dans *O* ne suit pas immédiatement les autres pièces du Roi de Navarre, se trouve aussi dans *VKXP* (*VK* 51, *X* 46, *P* 73).

3. Cette pièce (App., n° IX), qui dans *O* ne suit pas immédiatement la première pièce du Roi de Navarre, est dans *KX* parmi les pièces anonymes.

4. Cette pièce (App., n° II) se trouve aussi dans *VNKXP*, dans le dernier ms. parmi les pièces de Gace Brulé (*VK* 50, *N* 22, *X* 40).

5. Cette pièce (n° XXX) manque aussi dans *VNKXP*.

X 45, 43). Signalons, en outre, que la pièce T^t 40, qui manque dans M^t , vient dans O (D 9) immédiatement après une pièce (M^t 58, T^t 38, O : D 8) qui occupe une tout autre place (33) dans VKX .

Aux mss. dont nous venons de parler se rattachent aussi S , B et R^3 :

M^t : 1-2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10-11, 12,
 S : 36-37, 59, 30, 41-42, 39-40, 43, — — —
 B : — — — — — — — — —
 R^3 : — — 161, 160, — — — — 157,

M^t : 13, 14, 15 -17, 18-19, 20, 21, 22, 23, 24,
 S : 38, 31, 24 -26, 27-28, — — 32, 34, —
 B : — — — — — — — — —
 R^3 : — 159, — 158, 167-168, — 162, — — 23,

M^t : 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 -36,
 S : 33, 21, — — 15, — 48, 18, 47, 44, — —
 B : — — 13, — 3, 17, — — — 8, 5 -6,
 R^3 : — 22, 14¹, — — — — — — 16², —

M^t : 37, 38, 39-40, 41, 42, 43-44, 45, 46-50, 51,
 S : — 11, 22-23, 10, 35, — — 57, — — 8,
 B : — 4, — — — — — — — 7,
 R^3 : 21, — — 25, 26, — — — 165, — —

M^t : 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60. — — —
 S : 7, — — 29, 58, 9, 51, — — 46, 49. —
 B : 2, 10, — 9, 11, 1, — — — 12. —
 R^3 : — — 170, 15³, 19⁴, — — 17, 3, — — 71.

Le cas B 3-4 semble rattacher le ms. B de plus près au groupe $VNKXP$ (voy. notamment K 57-58) qu'à M^t .

1. La pièce se rencontre dans R^3 une seconde fois, place 152.

2. La pièce se trouve dans R^3 une seconde fois, place 20.

3. La même pièce aussi à la place 153.

4. La même pièce aussi à la place 171.

Les pièces contenues dans les mss. *Z*, *a* et *M* ont évidemment aussi fait partie du même chansonnier que celles données par les mss. précédemment examinés, témoin les quelques cas suivants :

M^t : 4-5, 9-10, 11, 12-13, 15, 17, 20, 24, 25-26, 29,
Z : 1-2, — 3, 8-9, 10, 11, — — 12-13, 7,
a : — 14-15, — — — 6, 3, — 7,
M : — — — — — — — 18,

M^t : 33, 35, 36, 38, 44, 46, 49, 51, 52, 53, 57. — —
Z : — — 14, — — — — 5, — 4. — —
a : 251, 9, 5, 4, 247, 253, 252, 2, 10, 1, 8, 11, 12.
M : — 19, 20, — — — — 17, — — — — 177.

Enfin, les mss. *A* et *R*¹ peuvent, d'après l'ordre des pièces, être rapprochés de *Z* et *a*, et appartiennent donc aussi à ce grand groupe de mss. :

Z : 4, 5, — — 7. — — — — —
a : 8, 10, 11, 6, 7, 247, 251-253, 3. —
A : 51, 52, 53, — — 22, 26-28. — —
*R*¹ : — — 1, 2, 3, — — — 42, 29.

Pour le reste des mss., il n'y a pas moyen de démontrer, à l'aide de l'ordre des pièces, une communauté d'origine en ce qui concerne le recueil de chansons du Roi de Navarre. Cependant, on peut rattacher *T* à *M* en constatant que ces mss. sont les seuls qui attribuent App. n° V à Jean de Brienne et App. n° VI à Jean de Trie¹.

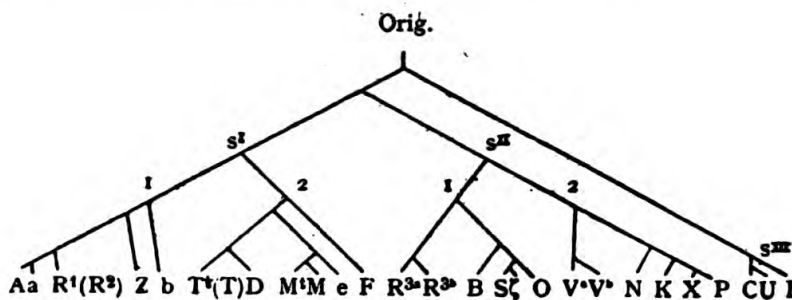
Le résultat de cette comparaison semble être que les deux grands groupes de mss. donnés par Schwan, *t* = $\mu\tau$ + *s*^{II} (p. 229) et *s*^I (p. 72), remontent à un recueil commun, et le fait que App. n° VIII (*M*^t 6)

1. Pour App. n° IV, ils sont d'accord avec *NKP* pour attribuer la pièce à Simon d'Authie.

a appartenu à ce recueil primitif est, malgré les doutes qu'aient pu donner la versification et la langue de la pièce (voy. ci-dessus, p. LXXVIII), une très forte preuve en faveur de son authenticité.

*
* *
*

Nos mss. peuvent se classer en trois groupes que nous désignerons, après Schwan, par les sigles s^I , s^{II} , s^{III} , conformément au tableau ci-dessous :



Justifions le classement par quelques exemples choisis parmi les plus caractéristiques : ¹

Groupe s^I :

1. A + a : XXX 12 *Et en son (sont a) bien avancement Aa — Et sont bien chier tout mon avancement R¹ (Car en son bien truis mon avancement B, Et en son bien cuit mon avancement O).*

Aa + R² : ² IX 43 manque dans AaR² (contre Z +

1. Dans l'examen qui suit, si une leçon est donnée par plusieurs mss., la graphie adoptée est celle du ms. mis en tête. Nous laissons de côté γ , dont la place ne peut être fixée.

2. Schwan (*ouvr. cité*, p. 86), place R¹ près de MT et R² près de a. Aucune de nos pièces n'étant donnée en même temps par ces deux différentes parties du ms. R, il est impossible de fixer ici le rapport exact de R¹ et R² entre eux.

$M^t, BSOVNXP, C$). XI. Le couplet interpolé de aR^2Z se trouve dans aR^2 à une place impossible (après le couplet V du texte critique). Preuve supplémentaire : v. 2 du couplet interpolé (aR^2 contre Z).

$AaR^2 + Z$: Le couplet ci-dessus de XI.

Le ms. b se rattache étroitement à Aa : XLI 53 *trouvoie Aab — tenoie T^tM^t (+ O)*. XLVII 3 *Quant vous morés, mais jou ke c'ert (qui ert b) avant Aab — Quant vous morrés et je, mais c'iert avant T^tM^t (+ OVKKX, C, Quant vos morroiz ou je, mès c'iert avant S)*. Il y a pourtant quelques différences : XLI 9, 13, 24, 27, 35, 36, 58, 68, etc... Quant à sa place par rapport à R et à Z , il est impossible de la préciser, les deux seules pièces que contienne b n'étant données par aucun d'eux.

2. $T^t (T)^1 + D$: XL 35 *savriés T^tD — savez M^t (+ OVKKX)*; 58 *a tout T^t , a tot D — a tort M^t (+ OX, V diffère complètement)*.

$M^t + M$: XXIX 5 *n'estuet douter M^tM — m'estuet douter R^2 (+ BSζOVNKXP)*.

$(M)M^t + e^2$: IX 19 *plus cortoise M^te — plus tres biele F (+ $AaR^2Z, BOVNKXP$, tres plus bele S, plux belle C)*.

$M^t(M)e + F^3$: V 30 *N'autre beste poignent plus M^t , N'autres biestes poignent plus F — Ou autre beste poigne plus T^t (N'autre beste poigne plus R^3aR^3b BOVKX)*.

s^{12} s'oppose à s^{11} : XXXIV 13 *Qu'il se T^tM^tF —*

1. Il est impossible de fixer le rapport de T^t et T , aucune de nos chansons n'étant donnée aussi bien par l'une que par l'autre partie du ms. commun.

2. Sur la place du ms. « contaminé » e dans la filiation des mss., cf. *Neuph. Mitt.*, XVIII (1917), pp. 16-17. Si le groupement admis ici est juste, le ms. e ne saurait être un fragment du même ms. que D , ainsi que l'avait supposé Schwan (*ouvr. cité*, p. 50); cf. *Neuph. Mitt.*, XVIII, 17. Mais les preuves sont faibles, et d'autres groupements seraient possibles.

3. C'est évidemment à tort que Schwan (*ouvr. cité*, pp. 215 et 222) rattache F au groupe s^{11} (*CUI*).

K'il vous aR²Z (+ O, U, *Qu'il i* S, *Qu'il* VX, *Que il* K, *C'an vos* C). Preuve supplémentaire : IX, 13, 18 (M^{te}F contre AaR²Z + BOSV NKXP, C).

Groupe s^{II} :

1. R^{3a} + R^{3b} 1 : V, ordre des couplets (c. III = c. V R^{3a}R^{3b}). XXI 8 *douçour* R^{3a}, *douçours* R^{3b} — *peour* B (+ T^tM^t, SOVKX, U).

S + ζ : XXIX 5 *Por ce, ma dame* (cés. ép.) Sζ — *Pour ce, dame* O (+ R², B, VNKXP, *Mès ja, dame* M^t) ; cf. v. 23.

Sζ + O : LVIII 35 *j'ai cueilli* SO — *je cueilli* B (+ M^t, R^{3a}, VKX, *coilli ai* T^tR^{3b}) ; 40 *folemant va* SO — *foloiant va* B (+ T^tM^t, R^{3a}R^{3b}, VKX).

B + SζO : XVII 11 *Se n'est garçons ou ribaus* (: -aut) BO — *Fors que garçon et ribaut* R^{3a}R^{3b} (+ aT^tM^tM, V^aV^b NKXP).

2. K + X : L 12 *Qui si l'en lera mener* KX — *Qui si l'en laira aler* N (+ T^tM^t, SOV, *S'il ainsi l'en lest mener* R³) ; *mener* est déjà à la rime au v. 10. LI 45 *di* KX (: -is, rime exigée par le couplet précédent) — *dis* N (+ T^tM^t, SOV).

KX + N : XVI 5 *morir* NKX — *languir* V (+ ZT^tM^t, R³SO). XXXV 42 *cel devant derriere* NKX — *ce devant derriere* V^aV^b (+ T^tM^t, R³O, C).

V^a + V^b : XVII 31 *Meson, blez* (blé V^b), *vigne* (ne vin V^b) ne V^aV^b — *Meson, vin et blez et* NKXP (+ T^tM^tO, *Maisons, vignes, blés ou* (et M) aM, *Mesons, vins et blez et* R^{3a}R^{3b} ; B diffère complètement). XXXV 12 *Des son priz* V^aV^b — *Des souspirs* X (+ M^tR³O, C, *soupris* T^t, *pechiez* NK).

V + NKX : XXII 31 *folor* (: -oi) VNKX — *foloi* R³ (+ T^tM^t, *folie* Z, O) ; 36 *par vous* (soi NKX) se noia (: -oi) VNKX — *moi a tot par soi* O (*noia tout par soi*

1. Le ms. η, qui ne donne qu'une seule pièce (App., n° 1), semble se rattacher à R³, mais est évidemment « contaminé ».

ZT^tM^t). XXXV 23 *traïr* V^aV^bNKX — *servir* O (+ T^t M^t, *ocirre* R³). XLI, couplet VI et l'envoi I manquent dans VNKX (contre O + AabT^tM^t).

VNKX + P (s¹¹² contre s¹¹¹) : VI 24 *mon ostel* VNKXP — *vostre ostel* BO (+ aR²ZT^tM^tMe, U, *vostre amor* I). XI, couplet IV manque dans VNKXP contre BSO (+ T^tM^te, CU). XVII 33 manque dans V^aV^bNKXP (contre R^{3a}R^{3b}BO + aT^tM^tM).

s¹¹¹ contre s¹¹² : XLVI 55 *amis* R³O, *amors* S — *ami* V (+ T^tM^t). App. IX 14 *com je soie vis* (une syllabe de trop) R³O — *com soie vis* KX (+ CU) ; 35 *Serai tournés en plourant* (une syllabe de trop) R³O — *Serai tourné plorant* KX (*Me vairois torneir plorant* C, *Sera torneis plorant* U).

s¹ contre s¹¹ :

XX 28 *aïde* (: -ie) Z, T^tM^t — *aïe* R³SOVKX. XLI 45 *pour veoir* Aab, T^t — *puis veoir* OVNKX. XLIV 30 *j'avoie* A, *j'amoie* a, T^t — *s'en voiez* OVNKX (*s'amiés* I).

s¹¹ contre s¹ :

XVII 3 *maus d'amer* (d'amors O) *m'ocit* (: -ir) R^{3a}R^{3b}BO, V^aV^bNKXP — *maus dou* (de M^t, doit M) *sovenir* T^tM^tM, *moi fait languir* a. XIX 40 manque dans O, VKX (contre aR¹, T^tM^t). XLIII 51 *le douz cors* (: -ôrs) O, VNKX — *les douçours* M^t. LVI 41 *puant* (: -ais) BSO, VKX — *pugnais* T^tM^t.

Groupe s¹¹¹ :

C + U : VI 27 *Ma belle mort ou ma joie* CU — *Ma douce joie ou mai mort* I (*Ma bele joie ou ma mort* aR²Z, T^tM^te, O, *Ma bele vie u ma mort* M, BVNKXP) ; 29 *Lors ne me firent* C, *Dont ne m'i firent* U (hémistiche trop long) — *Ne me firent* I (+ aR²Z, T^tM^tMe, BVNKXP, *Ne m'i firent* O).

CU + I : III 33 *ke je ne sai ke kiere* (: -ier) CI — *que ne sai que jou kier* aR¹T^tM^t, OVKX(P). VI 12

Et la biaulteis CUI — La grans biautés aR²ZT^tM^tMe, BO,P (VNKX diffèrent).

Les deux exemples ci-dessus prouvent à la fois que CUI sont étroitement apparentés et que le groupe s^{III}, qu'ils forment, s'oppose aux deux autres.

* * *

Quelques fautes communes à des mss. appartenant à chacun des grands groupes s^I, s^{II} et s^{III} prouvent que tous nos mss. remontent à *une copie déjà altérée de l'original* :

XXXIV 22 *Et biautés chieus (cent B) en fait (fais T^t) seignours aZT^tM^tF,BOVKX, Et biautés cil ont fait seigneur R², Et biauté a non li secons S, Et de bonteit ont fait signor CU.* Le contexte semble demander la leçon : *Et Biautez* (rég. plur.) *cele* (= l'Amour) *en fet seignors* (: -ors).

XXXVII 35 *sens* (: -en) AaT^tM^t,O;I, Corrigez : *sen*.

XLII 14 *S'en* (S'on OC) *me* (m'an C) *juroit cent fois saint Barnabé* (: -ez) M^t,OVNKX;C (*Sainz Barnabez* doit être le sujet de la proposition) ; 33 Hiatus à la césure dans M^t,O;C ; 37 Hiatus entre *ele* et *en* dans M^t,O;C.

XLIV 15 *kointes samblans* (: -ant) AaT^tM^t,OVNKX ; I (corrigez : *cointe senblant*) ; 57 Hiatus à la césure dans T^tM^t,O ; I ; 63 *tout quanques* (*ceu ke* I) *vous vaurés* (: -oir) T^tM^t,ONX ; I (corrigez : *tout le vostre voloir*).

Dans les cas suivants, le groupe s^{III} n'est pas représenté parmi les mss., de sorte que c'est une leçon fautive commune aux groupes s^I et s^{II} qu'il faut corriger :

II 6 *tant* ZT^tM^t,SOKX, *tent* V (: -anz). Corr. : *tanz*.

X 45 a une syllabe de trop dans ZT^tM^t,SOVKX.

XXVI 9 *cose* aT^tM^t,SOVNKX (pour *dolor*, exigé par le contexte) ; 21 *ai dit folie* aT^t,SOVNKX, *ai folie* (ou *folié* ?) M^t (: -ie). Corr. : *ai foloie*.

XXXII 10 *voel* aT^tM^t,OVNKX (corr. : *vueille*) ; 37 trois syllabes manquent dans aT^tM^t,OVNKX ; 43 *deigneroit* aT^tM^t,OVNKX (pour *daigneroiz*).

XXXVI 3 *Dès ke* (Puis que R³) *ma dame m'a demandés* (demandé VKX, *envoie* R³, *mandez* S, *mandé* O) *salus* T^tM^t,R³SOVKX. Corr. : *Quant ma dame m'a envoié saluz*, un vers avec césure épique ou sans césure étant contre les habitudes prosodiques du Roi de Navarre.

XXXVIII 21 *le cuer* T^tM^t,O (pour *de cuer*) ; 32 *Li acolers qu'il* T^t, *L'un ait cele qui* M^t, *Que il l'ait que* O (ces leçons divergentes pourraient résulter d'une leçon fautive commune ; corr. : *Qu'il ait cele que*) ; 34 *la baise* (: -age) T^tM^t,O (corr. : *li feïst honmage*) ; 35 *je ai oï* T^t,O, *j'ai oï* M^t (une syllabe de trop ; corr. : *j'oï*).

XL 39 *qui la* (manque dans M^t) *gille et deçoit* T^tDM^t, *qui guile et qui deçoit* OVKX (la rime, en -oir, exige quelque chose comme : *qui guile a son pooir*) ; 49 *maintenir* T^tDM^t,OVKX (corr. : *mentevair* : -oir).

XLIII 14-15 *En prendre ce dom il morir* Couvient *ami* (il *ami* Couvient *morir* N) M^t,OVNKX (corr. : *En prendre ce dont a morir* Couvient *ami*) ; 51-52 *Se je tenoie les douçors* (le *douz cors* OVNKX) *De ma douce dame* (le dernier mot manque dans V) *embracié* (embracée V) M^t,OVNKX (corr. : *Se je pouoie les douçors* *De ma douce dame enbracier* : -ier).

XLVI 10 *veraiement* T^t, *certainement* M^t,R³SOVKX (la mesure exige un mot de trois syllabes, p. ex. *voirement*) ; 24 *ocoison* (: -ons) T^tM^t,R³SOVKX (corr. : *achérons*).

XLIX 56 *me semont* (: -ons) T^tM^t,O (corr. : *m'a semons*).

LV 42 a une syllabe de trop peu dans T^tM^t, R³OVKX.

LVI 15 *Molt par est ore* T^tM^t,BSOVKX (une syllabe de trop ; *ore* pour *or* ?) .

LIX 33 *grant bonté* (: -ez) T^tM^t,SOVKX (corr. : *granz bontez*).

* *

Ainsi que nous l'avons dit plus haut (p. xcviii), il ressort des variantes de nos chansons que la plupart des mss. n'ont pas, chacun, pour modèle, un *seul* ms., mais sont des manuscrits « contaminés ». De ce type sont à coup sûr les mss. R², b, e, F, R³, B, S, O, V, X et P. Vu toutes ces « contaminations », il est fort difficile, dans nombre de cas, d'établir avec une certitude absolue la leçon primitive ou, au moins, celle de la source commune de tous nos mss. En général, c'est dans le groupe s^t qu'il faut la chercher. Dans ce groupe, le ms. M^t est, sans contredit, le plus fidèle, et c'est donc lui que nous admettons dans notre texte critique toutes les fois que la filiation des mss. et le sens le permettent.

* *

La graphie employée dans le texte critique est en général celle du ms. K, dont la langue nous semble être la plus conforme à celle du Roi de Navarre, telle qu'elle nous est connue par les rimes et la mesure de ses poésies ¹. Pour les passages qui ne se trouvent pas

1. On trouvera un échantillon de la langue officielle de la chancellerie de Thibaut IV dans A. Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. II, pp. 218 a-220 a (pièce n° 2153, du mois d'août 1231 ; il y a quelques erreurs de lecture).

dans *K* (notamment plusieurs *envois*), nous avons hasardé une restitution prudente d'après *K*, pour ne pas offrir au lecteur le spectacle déplaisant de graphies disparates dans la même pièce. Par contre, les rares chansons qui ne sont pas dans *K* seront publiées avec la graphie du manuscrit dont nous donnerons chaque fois l'indication.

* * *

Les introductions qui précèdent chaque pièce contiennent tous les renseignements désirables sur les *manuscripts*, les *éditions*, la *versification* et la *langue* de la pièce, ainsi que sur la *graphie* employée.

La signification des sigles des mss. a été indiquée ci-dessus, pp. XXVIII-XXXVI.

Les abréviations des éditions sont expliquées dans l'Appendice I de cette Introduction.

Pour la versification, nous rappelons que les italiques indiquent les rimes féminines et que les majuscules servent à signaler une rime qui, dans des pièces à *coblas doblas*, revient dans tous les couplets.

Les remarques sur la langue ne contiennent que les traits d'intérêt général. Le signe « : » veut dire « rime avec », le signe « ∞ », « ne rime pas avec ».

Nous suivons la graphie de *K*, avons-nous dit, chaque fois qu'il est possible ; aussi avons-nous jugé utile, dans le cas où nous nous écartons de ce ms. et que l'apparat critique n'en donne pas les variantes, de signaler le fait dans l'introduction de chaque pièce ¹.

Une édition absolument complète aurait dû donner aussi le *texte mélodique* de chaque pièce, avec ses

1. De cette façon, notre édition présente, pour les pièces attribuées au Roi de Navarre par le ms. *K*, ce ms. au complet. Ajoutons ici que des graphies comme *empereor* et *mult* assurent nos résolutions des abréviations *ēpereor* etc. et *ml't*.

variantes. La compétence musicale nous manquant pour un tel travail, nous nous sommes contenté d'indiquer les mss. qui donnent la musique¹, abandonnant à d'autres la tâche de donner un *corpus* des mélodies des trouvères lyriques². Pour le classement des mss. au point de vue du texte, l'étude des différents textes mélodiques a, d'ailleurs, fort peu d'importance : souvent ce n'est pas le scribe du texte qui a écrit la musique. Celle-ci peut alors, par ce second scribe, être tirée d'un autre modèle. Souvent aussi, comme par exemple dans le ms. *T*, la musique manque malgré les portées préparées d'avance³.

*
* *

Quelques explications sur l'apparat critique.

1° La graphie d'une variante qui se trouve dans plusieurs mss. est celle du ms. mis en tête (*K*, si possible).

2° En règle générale, ne sont pas données des variantes purement orthographiques.

3° Le commencement d'un vers est marqué par une lettre majuscule, la fin par deux points.

4° Par une virgule, nous séparons des variantes qui se correspondent, tandis que le point-virgule indique que la variante qui suit se rapporte à une autre partie du texte.

1. Dans des cas spéciaux, nous avons cependant consulté la musique de *K* (voy. p. ex. ci-dessus, pp. XLVIII et LIII, notes 1 et 3).

2. M. J.-B. Beck (*Die Melodien der Troubadours*, Strasbourg, 1908, p. 194) a annoncé son intention de publier toutes les mélodies des chansons lyriques françaises du moyen âge sous le titre *Monumenta Cantilenarum Lyricorum Franciae Medii Aevi*.

3. Nous ne pouvons donc pas approuver l'opinion de M. Fr. Gennrich (*Zs. f. rom. Phil.*, XXXIX, 1918, p. 330 et *passim*), selon laquelle une édition de chansons lyriques médiévales est, pour ainsi dire, manquée, si elle ne donne pas aussi la musique qui accompagne le texte.

APPENDICE I

LISTE DES OUVRAGES QUI DONNENT DES CHANSONS DU ROI DE NAVARRE ¹

- Ambros — Ambros (A. W.), *Geschichte der Musik*, t. II. Breslau, 1864. — Nos XVII, LII.
- Assier — Assier (Alex.), *Pièces rares ou inédites relatives à l'histoire de la Champagne et de la Brie*, livre IV. Paris, 1897. — No LXI.
- Aubry, *Ars.* — Aubry (Pierre), *Le Chansonnier de l'Arsenal (Trouvères du XII^e et XIII^e siècle)*. Reproduction phototypique du ms. 5198 de la Bibl. de l'Arsenal. Transcription du texte musical en notation moderne ². Introduction et notices par A. Jeanroy. Paris-Leipzig, 1908 et suiv. (en cours de publication ; après la mort de P. Aubry, en 1910, la rédaction du texte musical fut confiée à M. Joh. Wolff, Berlin). — Nos I-XXIX, XXXI-XXXVI, XXXIX-XLIV, XLVI-LX, App. nos II, IV, V, VIII.
- Aubry, *Mon.* — Aubry (Pierre), *Les plus anciens monuments de la musique française*. Paris, 1905. — Nos LII, LVII.
- Aubry, *Rev. Mus.* — Aubry (Pierre), *Musique du moyen âge. L'œuvre mélodique des troubadours et des trouvères*, dans la *Revue musicale*, t. VII (1907). — Nos XLIX, L.
- Aubry, *Trouv.* — Aubry (Pierre), *Trouvères et Troubadours*. Paris, 1909. — Nos XV, L.
- Auguis — [Auguis (P.-R.)], *Les Poètes françois depuis le*

1. Cette liste n'a pas la prétention d'être absolument complète, plusieurs versions et traductions, surtout dans des ouvrages d'histoire littéraire, nous ayant certainement échappé.

2. Cette transcription, qui comprend tous les premiers couplets avec les paroles, dans l'ordre des pièces du ms. K, se lit dans un *Appendice*.

- XII^e siècle jusqu'à Malherbe*, t. II. Paris, 1824. — Nos XIX, LIII-LV, App. n° I.
- Bartsch, *Chr.* — Bartsch (K.), *Chrestomathie de l'ancien français (VIII^e-XV^e siècles)*. Leipzig, 1866 ; 9^e éd., entièrement revue et corrigée par L. Wiese, 1908. — Nos XI, XIX, L.
- Bartsch, *Rom. u. Past.* — Bartsch (K.), *Altfranzösische Romanzen und Pastourellen*. Leipzig, 1870. — Nos LI, LII.
- Bartsch-Horning — Bartsch (K.) et Horning (A.), *La langue et la littérature françaises*. Paris, 1887. — Nos XXIII, XXXIV, XXXIX, LIII.
- Beck, *Mel.* — Beck (J.-B.), *Die Melodien der Troubadours*. Nach dem gesamten handschriftlichen Material zum erstenmal bearbeitet und herausgegeben, nebst einer Untersuchung über die Entwicklung der Notenschrift (bis um 1250) und das rhythmisch-metrische Prinzip der mittelalterlich-lyrischen Dichtungen, sowie mit Übertragung in moderne Noten der Melodien der Troubadours und Trouvères. Strasbourg, 1908. — No XXXIV.
- Beck, *Mus.* — Beck (Jean), *La musique des Troubadours*. Paris, s. d. (1910). — No XV.
- Bédier-Aubry — Bédier (Joseph), *Les chansons de croisade*, avec leurs mélodies publiées par Pierre Aubry. Paris, 1909. — Nos XIX, LIII-LV.
- Bishop — Bishop (Henry R.), *Romance, « L'autrier par la matinee »* (Provençal Melody of the 13th Century). Londres, s. d. (1846). — No LII.
- Brakelmann, *Arch.* — Brakelmann (Julius), *Die altfranzösische Liederhandschrift Nro 389 der Stadtbibliothek zu Bern*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, tomes XLI-XLIII (1867-1868). — Nos III, IV, VI, IX, XV, XXXIV, XXXV, XLII, XLVII, App. nos II-X.
- Bruce-Whyte — Bruce-Whyte (A.), *Histoire des langues romanes et de leur littérature depuis leur origine jusqu'au XIV^e siècle*, t. III. Paris, 1841. — Nos XXXV, XXXVI, LI.

- Buchon — Buchon (J.-A.-C.), *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade*, 1^{re} partie, Paris, 1840. — App. n° V.
- Burney — Burney (Charles), *A general History of Music from the Earliest Ages to the Present Period*, t. II. Londres, 1782. — Nos XVII, LII.
- Busby, *Gesch.* — Busby (Thomas), *Allgemeine Geschichte der Musik...* Aus dem Englischen übersetzt... von Chr. Fr. Michaelis. T. I. Leipzig, 1821. — Nos XVII, LII.
- Busby, *Hist.* — Busby (Thomas), *A general History of Music*, t. I. Londres, 1819. — Nos XVII, LII.
- Carrington — Carrington (Henry), *Anthology of French Poetry, 10th to 19th Centuries*. Londres et New-York, 1900. — N° XX.
- Cary — Cary (H. F.), *The Early French Poets. A Series of Notices and Translations*. Londres, 1846. — N° LIII.
- Chapin — Chapin (Anna Alice), *Makers of Song*. Londres, 1905. — N° LII.
- Chatelain — C[hate]lain [É[mile]], *Canzoni d'Amore tratte da uno codice carintiano del secolo XIII*. Nozze del signore Orazio Delaroche-Vernet e della signorina Marta Heuzey. 28 nov. 1889. Rennes. — N° XXIX.
- Clédat, *Morceaux* — Clédat (L.), *Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge*. Paris, s. d. (1887). — Nos XXXIII, XLVII, LX.
- Clédat, *Rev. de phil. fr.* — C[lédat] (L.), *Chants de croisade en vieux français*, traductions archaïques et rythmées, dans la *Revue de philologie française et provençale*, t. VI (1892). — Nos LII, LIII.
- Constans — Constans (L.), *Chrestomathie de l'ancien français*. Paris, 1884 (2^e éd., 1890 ; 3^e éd., Paris-Leipzig, 1906). — N° LII.
- Crépet — Crépet (Eug.), *Les poètes français*. Recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française depuis les origines jusqu'à nos jours, avec une notice littéraire sur chaque poète..., t. I. Paris, 1861. — N° XX.
- Crescimbeni — Crescimbeni (G.-M. de'), *Comentarij*

- intorno alla sua Istoria della Volgar Poesia*, t. I. Rome, 1702. — N° XVII.
- Delbarre, *Bull. Soissons* — Delbarre, *Essai sur la vie de Thibault IV, Comte de Champagne et de Brie*, dans *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. IV (1850). — N°s LIII, LV, LVI.
- Dinaux — Dinaux (A.), *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. II-IV. Paris, 1839, 1843, 1863. — N°s XXXIV, XXXVII, App. n°s III, IV.
- Fétis — Fétis (F.-J.), *Histoire générale de la musique depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, t. V. Paris, 1876. — N°s XV, LII.
- Foerster — Foerster (W.), *Das Frankfurter Bruchstück einer altfranzösischen Liederhandschrift. Zur Vermählungsfeier Salvioni-Taveggia*, 31 oct. 1892. Bonn. — N° XL.
- Forkel — Forkel (J.-N.), *Allgemeine Geschichte der Musik*, t. II. Leipzig, 1801. — N° LII.
- Gennrich, *Zs.* — Fr. Gennrich, *Das Frankfurter Fragment einer altfranzösischen Liederhandschrift*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XLII (1922). — N° XL.
- Hawkins — Hawkins (J.), *A general History of the Science and Practice of Music*, t. II. Londres, 1776. — N° XVII.
- Hecq-Paris, *Ann. Bruxelles* — Hecq (Gaëtan) et Paris (Louis), *La Poétique française au Moyen Age et à la Renaissance*, dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. VIII-X (1894-1896). Tirage à part de 1896. — N°s LI, LXI, App. n° I.
- Hoepffner, *Zs. f. rom. Phil.* — Hoepffner (E.), *Vier altfranzösische Lieder aus dem Archiv des Benediktiner Stifts St. Paul im Lavantal*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXXVIII (1917). — N° XXIX.
- Jeanroy-Brandin-Aubry — Jeanroy (A.), Brandin (L.) et Aubry (P.), *Lais et Descorts français du XIII^e siècle*. Paris, 1901. — N° LXI.
- Jeanroy-Långfors — Jeanroy (A.) et Långfors (A.), *Recueil général des jeux-partis*. Paris, sous presse. — N°s XXXVII-XLV.

- Jubinal — Jubinal (A.), *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, t. II. Paris, 1842. — App. n° I.
- Kalkbrenner — Kalkbrenner (C.), *Histoire de la musique*, t. II. Paris-Strasbourg, 1802. — Nos I, XV.
- Keller — Keller (A.), *Romvart. Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italienischen Bibliotheken*. Mannheim-Paris, 1844. — N° XIX.
- Kemp — Kemp (J.-B.), *Vier altfranzösische Lieder*, dans XXVIII. *Jahresbericht der Staatsoberrealschule zu Klagenfurt*. Klagenfurt, 1885. — N° XXIX.
- Kiesewetter, *Allg. mus. Zeit.* — Kiesewetter (R. G.), dans *Allgemeine musikalische Zeitung* (Leipzig), année 1838. — Nos XVII, LII.
- Kiesewetter, *Schicks.* — Kiesewetter (R. G.), *Schicksale und Beschaffenheit des weltlichen Gesanges vom frühen Mittelalter bis zu der Erfindung des dramatischen Styles und den Anfängen der Oper*. Leipzig, 1841. — N° LII.
- Koller, *Mon. f. Mus.* — Koller (Oswald), *Aus dem Archiv des Benedictinerstiftes St. Paul im Lavantthal in Kärnten*, dans *Monatshefte für Musik-Geschichte*, t. XXII (1890). — N° XXIX.
- La Borde — ([La Borde (J.-Benj.)], *Essai sur la musique ancienne et moderne*, t. II. Paris, 1780. — App. nos I, IV.
- La Rav. — [Levesque de La Ravalière], *Les poésies du Roy de Navarre*, t. II. Paris, 1742, — Nos I-XLIV, XLVI-LXI, App. nos II, V, VIII.
- Ler. de L. — Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, 1^{re} série. Paris, 1841. — Nos L, LIII, LV.
- Lond. Mag. — *The London Magazine*, t. IV (1821) : « On the Songs of Thibaut, King of Navarre ». — N° LIII.
- Mennechet — Mennechet (Éd.), *Le Plutarque français, vies des hommes et des femmes illustres de la France*, t. I. Paris, 1835 (1838 ; 2^e éd. 1844). — N° LIV.
- Ménil, *Journ. Norm.* — Ménil (Éd. du), compte rendu de l'ouvrage de Leroux de Lincy dans le *Journal des Savants de Normandie* (Caen), année 1844. — N° LIV.

- Meyer — Meyer (Paul), *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*, 2^e partie. Paris, 1877. — N^o LIII.
- Meyer-Raynaud — Meyer (Paul) et Raynaud (G.), *Le chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés* (*Bibl. nat., fr.* 20.050). Reproduction phototypique avec transcription, t. I. Paris, 1892. — N^{os} IV-VI, XI, XXI, XXXIV, App. n^{os} II, III, V, IX.
- Naumann — Naumann (Emil), *Illustrierte Musikgeschichte*, t. I. Berlin-Stuttgart, s. d. (1880). — N^o LII.
- Oeding — Oeding (Friedrich), *Das altfranzösische Kreuzlied*. Rostock, 1910. — N^o LIV.
- Oliphant, *Four Part Song* — Oliphant (Th.), *T'other Morning very Early, a Four Part Song, the Melody composed by Thibaut, King of Navarre*. Londres, s. d. (1853). — N^o LII.
- Oliphant, *The Mus. Times* — Oliphant (Th.), reproduction de la composition précitée dans *The Musical Times and Singing-Class Circular*, t. XVIII (1877). — N^o LII.
- Oliphant, *Prov. Mel.* — Oliphant (Th.), *T'other Morning very early (L'autrier par la matinée), Provençal Melody of the 13th Century, composed by Thibaut, King of Navarre, arranged with English Words, Symphonies & Accompaniments*. Londres, s. d. (1847). — N^o LII.
- H. Paris, *Ac. Reims* — Paris (Henri), *Thibault le Chansonnier*, dans *Séances et travaux de l'Académie de Reims*, t. VI (1847). — N^o LI.
- P. Paris, *Hist. litt.* — Paris (Paulin), dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856). — App. n^o X.
- P. Paris, *Rom. fr.* — Paris (Paulin), *Le Romancero françois. Histoire de quelques anciens trouvères et Choix de leurs chansons*. Paris, 1833. — N^o L.
- Pearsall — Pearsall (R. L. de), *The Song of Thibaut, King of Navarre*, dans *Collegiate Series (Secular)*, n^o 103. New-York, Londres, Toronto, s. d. (1902 ?) — N^o LII.
- Riemann, *Sammelb.* — Riemann (H.), *Die Beck-Aubry'sche « modale Interpretation » der Troubadourmelodien*, dans *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, t. XI (1909-1910). — N^{os} V, XXXVI, LIII.

- Rochat, *Jahrb.* — Rochat (A.), *Die Liederhandschrift 231 der Berner Bibliothek*, dans *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. X (1869). — Nos IV-VI, IX, XI, XVII, XXI, XXVII, XXIX, XXX, XXXIV, LII, LVI, LVIII.
- Scheler — Scheler (A.), *Trouvères belges du XII^e au XIV^e siècle*. Bruxelles, 1876. — N° XXXIV.
- Steffens, *Arch.*, LXXXVIII — Steffens (G.), *Die altfranzösische Liederhandschrift von Siena*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. LXXXVIII (1892). — Nos I, II, VI, IX-XI, XIV, XVI, XVIII, XX, XXII, XXXIV, XLVIII.
- Steffens, *Arch.*, XCVII-XCVIII — Steffens (G.), *Die altfranzösische Liederhandschrift der Bodleiana in Oxford*, Douce 308, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, tomes XCVII-XCVIII (1896-1897). — Nos III, VI, XXXVII, XLIV, App. n° I.
- Tarbé, *Champ.* — [Tarbé (Prosper)], *Les Chansonniers de Champagne aux XII^e et XIII^e siècles*. Reims, 1850. — App. n° VI.
- Tarbé, *Thib.* — [Tarbé (Prosper)], *Chansons de Thibault IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre*. Reims, 1851. — Nos I-LXI, App. nos I-V, VII-X.
- Thiel — Thiel (C.), *Auswahl hervorragender Meisterwerke des A Capella Stils aus dem 16^{ten}, 17^{ten} und 18^{ten} Jahrhundert für den praktischen Gebrauch*. Berlin, s. d. (1899). — N° LII.
- Tiersot — Tiersot (Julien), *Histoire de la chanson populaire en France*. Paris, 1889. — N° LII.
- Toynbee — Toynbee (Paget), *Specimens of Old French (IX-XV Centuries)*. Oxford, 1892. — Nos XIII, XXXIII.
- Voretzsch — Voretzsch (Karl), *Altfranzösisches Lesebuch zur Erläuterung der Altfranzösischen Literaturgeschichte*. Halle, 1921. — N° XXXIV.
- Wackernagel — Wackernagel (W.), *Altfranzösische Lieder und Leiche*. Bâle, 1846. — N° XI.
- Wallensköld (A.), *F. T.* — Wallensköld (A.), *En fornfransk lyriker, Thibaut av Champagne*, dans *Finsk Tidskrift*,

t. XCIII (1922). — Nos II, XXXVIII, L, LII, LIV, LVI, LVII.

Wallensköld (A.), *Neuph. Mitt.* — Wallensköld (A.), *Un fragment de chansonnier, actuellement introuvable, du XIII^e siècle*, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, t. XVIII (1917). — Nos VI, IX, XI.

Winkler — Winkler (Emil), *Die Lieder Raouls von Soissons*. Halle, 1914. — Nos XXVII, XLIII.

APPENDICE II

CHANSONS ANCIENNEMENT ATTRIBUÉES AU ROI DE NAVARRE

Dans son ouvrage intitulé *De vulgari eloquentia* (lib. II, cap. VI, 5), Dante, parmi les chansons célèbres, en mentionne une qu'il attribue au Roi de Navarre et qui commençait par le vers : *Ire d'amor qui en mon cor repaire*¹. Or, cette chanson bien connue, le n° 171 de la *Bibliographie* de Raynaud, est attribuée à Gace Brulé par tous les mss. qui donnent des noms d'auteur². Dante s'est trompé de nom³.

Un des premiers qui, à l'époque de la Renaissance, s'occupèrent de l'ancienne littérature de la France, Estienne Pasquier (1529-1615), parlant, dans une lettre à Ronsard⁴, des poésies du roi de Navarre, attribue à celui-ci, d'après un ms. qu'il avait devant lui, trois chansons qu'aucun des mss. connus ne donne sous ce nom, savoir (numéros de Raynaud) : 565 (*Cil qui d'amour me conseille*), 643 (*De bien amer grant joie atent*) et 1204 (*Se j'ai lonc tens esté en Romanie*). Les deux premières de ces pièces sont de Gace Brulé⁵, et la troisième a pour auteur, d'après le ms. N (le seul qui donne un nom d'auteur), un certain Tierri de Soissons, qui n'est autre sans doute que l'ami de Thibaut de Champagne, Raoul de Soissons⁶. Même si cette attribution était erronée⁷, il

1. Éd. de P. Rajna (Florence, 1896), p. 151.

2. Voy. l'éd. de Huet, p. XLVIII (n° XIV).

3. Cf. Rajna, *ouvr. cité*, p. 151, note 2.

4. Voy. l'édition des *Œuvres* de Pasquier de l'année 1723, t. II, col. 40 (livre II, lettre VII).

5. Ce sont les n°s IV et VI de l'édition de Huet.

6. Voy., pour cette identification, E. Winkler, *Die Lieder Raouls von Soissons* (Halle, 1914), p. 20.

7. Voy. Winkler, *ouvr. cité*, pp. 24-25, n° XV.

n'y aurait aucun motif sérieux d'attribuer la chanson au roi de Navarre.

Dans ses *Recherches de la France*, le même Pasquier attribua au Roi de Navarre les chansons 437 (*Au renouveau de la douceur d'esté*) et 565 (*Cil qui d'amour me conseille*), qu'il dit être les premières chansons de son « livre », ainsi que 221 (*Fine amours et bone esperance Me ramaine joie et chanter*)¹. Nous avons déjà dit ci-dessus que 565 est de Gace Brulé, et c'est également à lui qu'il faut attribuer les deux autres pièces². Pasquier a donc dû confondre Thibaut de Navarre et Gace Brulé d'après quelque ms. à chansons anonymes³.

C'est probablement d'après Pasquier que son contemporain André Favyn, dans son *Histoire de Navarre*⁴, attribue à Thibaut de Champagne la pièce 565, en citant, comme preuve des amours prétendus de Thibaut et de Blanche de Castille, ces vers :

Hé Blanche, clere et vermeille
Por vos sont mi grief souspir⁵.

Levesque de La Ravalière, le premier éditeur des chansons de notre trouvère (Paris, 1742), accueillit dans son édition non seulement, sur la foi de Pasquier, la pièce 1204⁶, mais aussi la pastourelle n° 1984 (*En mai la rosee*

1. Voy. *Œuvres*, t. I (éd. 1723), l. VII, ch. III, col. 691, et l. VIII, ch. LXIV, col. 879.

2. 437 = éd. Huet, n° I (cf. *Rom.*, XVIII, 479, note 3) ; 221 = éd. Huet, n° XI.

3. Ce ms. a dû être le ms. L, qui commence précisément par les pièces 437 et 565 et qui contient également 221 (les divergences orthographiques entre le ms. L et les citations de Pasquier sont de peu d'importance). Mais le ms. L n'a pas été le seul dont s'est servi Pasquier, puisque ni la pièce 1204 (voy. la lettre à Ronsard), ni les chansons 711, 1111 et 1666, que cite Pasquier ailleurs (*Rech.*, l. VII, ch. VI, col. 703 ; l. VIII, ch. V, col. 771 ; *Lettre à Ronsard*, col. 40), ne s'y retrouvent. Cf., sur l'activité poétique de Pasquier et sur le chansonnier dont il se serait servi, G. Wenderoth dans *Rom. Forsch.*, XIX (1906), pp. 39-48.

4. Éd. Paris, 1612, p. 300 (livre VI).

5. Huet (éd., p. 8, IV, 11) imprime avec raison :

Hé blanche, clere et vermeille,...

Cl. Fauchet (*Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise*, Paris, 1581, p. 123), dit, tout en attribuant la pièce à Gace Brulé : « Je pense que ceste chason est faite pour Thiebault Roy de Navarre, amoureux de la Royne Blanche » (l. II, ch. XVI).

6. Éd. II, 144 (n° 59).

que nest la flour)¹, qui est anonyme dans les quatre mss. (KNPX) qui la donnent². Comme seul motif de cette attribution, La Ravalière invoque le fait que la bergère appelle le chevalier-poète « sire champenois » (III, 1). Avec Tarbé³, nous ne croyons pas qu'il soit suffisant pour admettre la pièce 1984 même parmi les chansons « douteuses » du Roi de Navarre⁴.

Dans son *Essai sur la musique ancienne et moderne* (Paris, 1780)⁵, J.-B. La Borde attribue au Roi de Navarre un couplet commençant par le vers *Se Dieu pleüst que je fusse*, qui n'est autre que le cinquième couplet de la pièce 1332, attribuée par quatre mss. à Gace Brulé⁶. Il n'y a donc aucune raison d'attribuer ce couplet à Thibaut de Champagne, d'autant moins qu'on y trouve la rime -s : -z (*communaus*, *çaus*, *aviaus* : *haus* = *hauz*),

.1 Éd. II, 95 (n° 41).

2. C'est par erreur que La Borde (*Essai sur la musique ancienne et moderne*, Paris, 1780, t. II, p. 340) dit que cette chanson se trouve dans le ms. M (= La Borde : R) sous le nom du Roi de Navarre. Dans sa liste alphabétique des chansons (voy. p. 347 : *En mai la rousée*), La Borde la donne comme anonyme (dans K = La Borde : P.)

3. *Chansons de Thibault IV*, p. 130.

4. Cette pastourelle présente, d'ailleurs, une construction assez singulière qui ne se trouve pas ailleurs dans l'œuvre de Thibaut : les deux premiers vers de chaque couplet sont de neuf ou de dix syllabes avec la césure (qui peut être « épique ») après la cinquième syllabe (les six autres vers du couplet sont de cinq et de six syllabes). Voici les vers en question (graphie du ms. X) :

a) Vers de neuf syllabes :

I, 1 En mai la rousée/que n'est la flor
I, 2 Que la rose est bel/e au point dou jor
II, 1 La pastore est (K ert) bel/e et avenant
IV, 2 Couchai la a terre / tout maintenant

b) Vers de dix syllabes :

II, 2 Ele a (P out) les euz vairs / la (*manque dans N*) bouche riant
III, 1 Ele me respont / sire chanpenois
III, 2 Par (P Por) vostre folie (XP priere) / ne m'avrois des mois
IV, 1 Quant vi que priere / ne m'i vaut noient
V, 1 Quant de la pastor/e oi fet mon talent
V, 2 Sus mon palefroi / montai maintenant (*le dernier mot manque dans N*)

Cf., sur ces vers, K. Bartsch dans *Zs. f. rom. Phil.*, III (1879), p. 370.

5. Tome II, p. 222.

6. Si G. Huet n'a pas admis cette pièce dans son édition des chansons de Gace Brulé (voy. cette édition, p. xcvi), c'est à cause de certaines rimes qui ne s'accordent pas bien avec la langue de ce trouvère.

trait de langue en désaccord avec les habitudes de notre trouvère ¹.

Mentionnons aussi en passant que la chanson *J'ai un cuer mout lent* (695), qu'Achille Jubinal, dans son *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles* ², attribue à notre trouvère d'après le ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 12483, fol. 9 b (*Ainsi le fist jadis Tiebaut, Qui ainsi chante a note haut*), n'est pas du Roi de Navarre, mais de Thibaut d'Amiens ³.

Le second éditeur des chansons de Thibaut de Champagne, Prosper Tarbé, admit dans son édition (Reims, 1851), non seulement les pièces 437 et 1204 ⁴, dont nous avons déjà parlé, mais aussi les pièces 879 (*Je n'ai loisir d'assez penser*), 948 (*Gaces, par droit me respondés*) et 1684 (*Quant Amors vit que je li aloignoie*) ⁵, qu'aucun ms. n'attribue à notre trouvère. Pour la première de ces chansons (879), qui est anonyme dans les trois mss. (BRV) qui la donnent ⁶, Tarbé l'attribue au Roi de Navarre à cause d'une notice sur la copie parisienne du ms. B (Bibl. nat., f. Moreau 1688, fol. 289), selon laquelle Thibaut serait l'auteur de la chanson. Or, Tarbé a mal lu ; la notice dit seulement : « Cette Piece n'est pas dans l'Imp. de M. de la Ravalierre. » ⁷ La seconde pièce (948), jeu-parti entre « Gace » et « Sire », est dans le ms. C attribué à Gace Brulé et porte dans le ms. b la rubrique *Le keu de Bretagne a Gasse Brullé* (le troisième ms., I, ne donne pas de nom d'auteur). Comme l'un des partenaires est certainement Gace Brulé ⁸, l'autre ne peut en aucune façon être Thibaut de Champagne, qui a vécu un demi-

1. Voy. ci-dessus, p. LVIII, 170.

2. Tome II (Paris, 1842), p. 414.

3. Voy. A. Langfors dans *Notices et Extraits*, XXXIX, 522.

4. Voy. pp. 7 (n° 4) et 63 (n° 43). La seconde figure encore sous le nom de Thibaut dans le *Grand Dictionnaire Universel* de Larousse, t. XV (Paris, 1876), p. 120, col. 2.

5. Voy. pp. 33 (n° 22), 85 (n° 57) et 99 (n° 65).

6. L. Passy, dans son examen du ms. Z (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, XX, 1-13), a cru retrouver cette pièce au fol. 19 r°, mais il s'y agit de la chanson pieuse 880.

7. P. Paris a admis cette pièce dans sa liste des chansons du Roi de Navarre (*Les mss. françois de la Bibl. du Roi*, VI, 96).

8. Voy. éd. Huet, p. 28 (n° XII) ; cf. aussi p. VII.

siècle après Gace Brulé¹. Sur la troisième pièce (1684), qui ne se trouve que dans le ms. C (fol. 113 r^o), où elle est anonyme, voir ci-dessus, pp. XXXIX et LXXXIII.

Enfin, Ed. Schwan, dans son important ouvrage intitulé *Die altfranzösischen Liederhandschriften* (Berlin, 1886), est porté à attribuer au Roi de Navarre trois chansons qu'aucun ms. ne lui attribue : 221² (dont nous avons parlé ci-dessus, p. CXXII, et qui est de Gace Brulé), 905 (*Bien est oubliés chanters*) et 1870 (*Amours a bele maison*). L'unique raison de Schwan pour attribuer à Thibaut les deux dernières pièces est que 905 et 1870 se trouvent, dans le ms. S, parmi des chansons du Roi de Navarre³. Mais comme, dans S, il n'y a pas que des chansons du Roi de Navarre et que, dans une autre partie du ms. (fol. 230-232), les chansons de Thibaut sont entremêlées de pièces d'autres provenances, nous ne pouvons attacher aucune importance à l'hypothèse de Schwan.

*
* *

En fin de compte, de toutes les chansons qu'on a voulu attribuer à Thibaut de Champagne, en dehors des soixante-dix-neuf dont il a été question dans notre Introduction, une seule, la chanson anonyme 1684 (*Kant Amors vit ke je li aloignoie*), dont l'auteur se donne le nom de « Thiebaut », mérite d'être prise en considération.

1. Cf. l'argumentation convaincante de Huet (*ouvr. cité*, pp. 1-14) contre l'hypothèse selon laquelle Thibaut et Gace auraient été contemporains.

2. Voy. Schwan, *ouvr. cité*, p. 84, note 1. Le motif de l'hypothèse de Schwan, savoir que cette pièce anonyme, par laquelle commence une partie du ms. R (Schwan : R²), précède trois pièces de Thibaut, n'a pas une grande valeur.

3. P. 156 (S³ Thibaut de Navarre : y et x).

LES CHANSONS
DU ROI DE NAVARRE

I. — CHANSONS D'AMOUR

I

(Raynaud 237)

MANUSCRITS : *K*, p. 9 b ; *M*, fol. 61 r^o a ; *N*, fol. 6 r^o a ; *O*, fol. 95 r^o b ; *T*, fol. 4 r^o ; *V*, fol. 5 v^o a ; *X*, fol. 14 r^o a ; *Z*, fol. 1 v^o. — *KNTX* *Li rois de Navarre*, *MOVZ* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss.

ÉDITIONS : La Rav., II, 20 (n^o 9) et 309 ; Kalkbrenner, II, 86 et table V, fig. 3 ; Tarbé, *Thib.*, p. 51 (n^o 34).

VERSIFICATION : 7a 3b 7a 3b 7b 7a + le refrain *E ! e ! e !*
Cinq *coblas unissonans* avec un *envoi* de deux vers. Les vers 3b sont de quatre syllabes, s'ils commencent par une voyelle devant laquelle s'élide l'*e* final du vers précédent (v. 16, 23, 30 et 32) ; voy. ci-dessus, p. XLVII, note.

LANGUE : -ence (*penitance* 6, *tence* 8) : -ance ; *Jason* 4 (cas-sujet) : -on ; *tence* 8 (1^{re} pers.) : -ance.
Graphie de *K* (*ma hon* 25).

1	Por conforter ma pesance
	Faz un son.
	Bons ert, se il m'en avance,
4	Car Jason,
	Cil qui conquist la toison,
	N'ot pas si grief penitance.
7	<i>E ! é ! é !</i>

I-1 *V* mon corage : — 2 *Z* Fa je — 3 *V* B. est ; *Z* m'a. —
5 *ZT* la tuisson ;, *O* la cuisson ;, *KN* le taisson : — 6 *V* N'a ;
V grant p. — 7 *manque dans V*, *T* eeeee :

- II Je meïsmes a moi tence,
Car reson
Me dit que je faz enfance,
II Quant prison
Tieng ou ne vaut raençon ;
Si ai mestier d'alejance.
14 *E ! é ! é !*
- III Ma dame a tel conoissance
Et tel renon
Que g'i ai mis ma fiance
18 Jusqu'en son.
Meus aim que d'autre amor don
Un regart, quant le me lance.
21 *E ! é ! é !*
- IV Melz aim de li l'acointance
Et le douz non
Que le roiaume de France.
25 Mort Mahon !
Qui d'amer qiert acheson
Por esmai ne pour dotance !
28 *E ! é ! é !*
- V Bien ai en moi remembrance
A conpaignon ;
Touz jorz remir sa senblance
32 Et sa façon.

II-8 O toi t. — 10 ZTV dist — 12 Z ou venant (?), T ou n'en aut — 14 *manque dans V*

III = V *dans K* — 16 VX reson : — 17 O Que je ai ; V m'esperance : — 19 V Mieus l'aing ; Z d'a. avoir d. — 21 *manque dans V*

IV = III *dans K* — 22 M de lui — 23 V Et le don : ; douz *manque dans M* — 25 O Mout ; V M. m'i ont : — 26 O Que — 27 M pesance : — 28 *manque dans V*

V = IV *dans K* — 30 O Et comp., V Et a comp. — 31 V sa cointance :

35 Aiez, Amors, guerredon !
Ne sosfrez ma mescheance !
E ! é ! é !

VI Dame, j'ai entencion
Que vos avroiz conoissance.
38 E ! é ! é !

Remarques

I-2. Sur le sens de *son*, « chanson d'amour », cf. G. Paris, *Mél. de litt. franç.*, p. p. M. Roques (Paris, 1912), p. 551-552. — 3. « Ce sera bien, si elle (la chanson d'amour) m'y aide. »

IV-26. « Si quelqu'un cherche des motifs pour blâmer l'amour. » — 27. Après ce vers, sous-entendre : « qu'il soit honni ! »

V-29-30. « J'ai le souvenir de ma dame comme compagnon. »

VI-36-37. « Je compte sur votre bon sens. »

II

(Raynaud 275)

MANUSCRITS : *K*, p. 22 b ; *M*, fol. 65 r^o a ; *O*, fol. 35 r^o a ; *S*, fol. 315 v^o a ; *T*, fol. 9 r^o ; *V*, fol. 11 r^o a ; *X*, fol. 22 r^o b ; *Z*, fol. 6 r^o. — *KTX Li rois de Navarre*, *MOSVZ* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVXZ*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 49 (n^o 22) et 316 ; Tarbé, *Thib.*, p. 24 (n^o 16) ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 225 (traduction suédoise).

VERSIFICATION : 7 a b a b b a b. Cinq *coblas* *doblas* avec un *envoi* de trois vers. Cf. n^o XXXIII.

35 manque dans *V*
VI manque dans *K* — 37 *V* aiez (ou arez ?) — 38 manque dans *ZTV*

LANGUE : *-enz* : *-anz*, *-ent* : *-ant* ; rimes pures en *-is* ;
hiatus : *quanque il 22.*

Graphie de *K*.

- | | |
|-----|---------------------------------|
| I | De touz maus n'est nus plesanz |
| | Fors seulement cil d'amer, |
| | Mès cil est douz et poignanz |
| 4 | Et deliteus a penser |
| | Et tant set biau conforter, |
| | Et de granz biens i a tanz |
| 7 | Que nus ne s'en doit oster. |
| II | Fins amis obedianz, |
| | Vueil a ma dame encliner. |
| | Je ne puis estre dolanz, |
| 11 | Quant je oi de li parler ; |
| | Tant me plest a remenbrer, |
| | Que de touz maus m'est garanz |
| 14 | Sa biauté a recorder. |
| III | Amors, quant vous m'avez mis |
| | Lié en vostre prison, |
| | Melz ameroie estre ocis |
| 18 | Que g'eüsse raençon. |
| | Tels maus est bien sanz reson |
| | Qui me plest, quant me fet pis, |
| 21 | Ne ja n'en qier garison. |

I-1 nus *manque* dans *Z* — 3 douz *manque* dans *T*, *Z* fel ;
S puissans : — 4 *S* Et de li dous en *p*. — 6 *KS* des *g*. ;
KXOSMTZ tant ;, *V* tent :

II-8 *ZM* *F*. amans ; obedianz *manque* dans *M* — 11 *M*
Q. oï, *S* Dès j'oï — 12 *V* remirer : — 13 *S* de *m*. m'est a
garans ; ; *ZT* tous biens

III-19 *Z* Deus ; *T* biens sans — 20-21 *manquent* dans *Z* —
21 *S* Ne je ne quier ; *TM* raençon :

- IV Quanque il vous est a vis,
 Dame, me senble reson ;
 Si m'a vostre amor surpris
 25 Et vostre plesant façon,
 Et biautez a tel foison
 Qui resplent en vostre vis
 28 Et dès les piez jusqu'en son.
- V Se de vos peüsse avoir,
 Dame, un pou plus biau senblant,
 Je ne savroie voloir
 32 Querre Dieu merci si grant,
 Que de joie avroie tant
 Que tuit autre honme, pour voir,
 35 Seroient vers moi dolent.
- VI Dame, ou touz mes biens atent,
 Sachiez, quant vous puis veoir,
 38 Nus n'a si joieus torment.

Remarques

II-8. Ces mots forment l'apposition d'un *je* sous-entendu.

III-15-18. Sur cette idée, cf. R. Berger, *Cançons und Partures des altfranzösischen Trouvere Adan de le Hale, le Bochu d'Aras*, t. I (Halle, 1900), p. 236.

IV-22-23 *manquent dans Z* — 25 *ZT* plaisans renon : —
 27 *O* resprent a v. avis : — 28 *Et manque dans O* ; *Z* *Et tes* ;
ZT *dusk' en, O en jusque en*

V-29 *K* *Je* — 30 *V* *un plus tres b.* — 31-32 *S* *querroie jamais* :
Anvers d. — 32 *KXVZ* plus g. — 33 *S* *Que je doie avoir t.* —
 34 *S* *Pueent t.* — 35 *S m.* *aclinant* :

VI *manque dans K* — 36 *S* *apent* : — 38 *S* *Mais n'oi si*

III

(Raynaud 315)

MANUSCRITS : C, fol. 85 v^o ; I, fol. 162 r^o a ; K, p. 18 a ; M, fol. 63 v^o b ; O, fol. 58 v^o a ; P, fol. 48 v^o b ; R, fol. 1 v^o ; T, fol. 7 r^o ; V, fol. 9 v^o a ; X, fol. 19 v^o a ; a, fol. 6 v^o. — C *Thiebaus li Rois de Naivaire*, KPRTXa *Li rois de Navarre*, IMOV anonyme. — La musique est notée dans KMORTVXa.

ÉDITIONS : La Rav., II, 31 (n^o 14) ; Tarbé, *Thib.*, p. 36 (n^o 24).

VERSIFICATION : 10 a b a b a a b a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Hiatus à la césure : *aime | ainz* 27.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -aire et en -oie ; ce ai 3 = ç'ai ; contraire (cas.-suj. masc.) 26.

Graphie de K.

- I Je ne voi mès nului qui gieut ne chant
 Ne volentiers face feste ne joie,
 Et pour ce ai je demoré longuement
 4 Que n'ai chanté ensi com je soloie,
 Ne je n'en ai eü commandement ;
 Et pour ice, se je di folement
 En ma chançon de ce que je voudroie,
 8 Ne m'en doit on reprendre malement.

I-1 R En ne voit, V Je no (*sic*) ne v. ; XV pas nului ; O celui q. ; MO gent ne, R vit ne, V se — 2 ne répété dans P — 3 Et manque dans aRT ; C ait ; je manque dans VKXPCI — 4 CI Ke ne chantai, V Que n'os chanter ; M ainsi que — 5 KXVOTM Ne je n'avrai — 6 aR p. itant ; aRI se j'ai dit, KXVOTM s'ai je dit — 7 RM pour ce — 8 RP d. nus ; K folement :

- II Grant pechié fet qui fin ami repret,
 N'il n'aime pas qui pour diz se chastoie ;
 Et la coustume est tels de fin amant :
 12 Plus pense a li, et il plus se desroie.
 Qui en amor a tot cuer et talent,
 Il doit sousfrir bien et mal merciant,
 Et qui ensi nel fet, il se foloie,
 16 Ne ja n'avra grant joie en son vivant.
- III Se m'aït Deus, onques ne vi nului
 Tres bien amer qui s'en poïst retraire,
 Et cil est fous et fel et plains d'ennui
 20 Qui autrement veut mener son affaire.
 Ha ! s'aviez esté la ou je fui,
 Douce dame, s'ainz riens d'amors conui,
 Vostre fins cuers, qui si pert debonaire,
 24 Avroit merci, s'onques riens l'ot d'autrui.
- IV Quant plus m'enchaue amors, et mains la fui ;
 Cist maus est bien a touz autres contraire,
 Car qui aime, ainz Deus ne fist celui
 28 N'estuit souvent de ses maus joie faire.

II-9 *R* fins amans, *P* fins amis ; *aI* amant — 10 *I* Cilz' *RO* il, *P* Nul ; *V* pour dit ; *RP* chastie : — 11 *P* du f. *aR* del (*R* de) vrai ; *KXVOTM* de (*TM* des) fins amanz : — 12 *KP*. plense ; *O* panse en lui, *R* p. a lui ; *C* et plux il — 15 *aOMT* ainsi ne ; *I* foloient : — 16 Ne *manque dans R* ; *KXVCT* a s.

III-17 *I* Si m'aie ; *PC* el mont ne voi nului ;, *KXV* o. nului ne vi : — 18 *PC* Qui tres bien aint ; *RC* qu'il s'en ; *Pq*. bien s'en puist ; *CI* puisse — 19 *R* Neïs et plain d'ami ; ; *O* est fel et fous — 21 *I* Hé, *VMRa* Haï, *P* Haz, *KX* Ahi ; *I* ou j'en ; *PC* sui : — 22 *Ta* s'ainc r., *P* saint (*sic*) r. ; *I* s'ains d'amors rienz ; *R* commis ;, *C* conut : — 23 *PCI* douz c. ; *O* c. par debonairété ; ; *R* tant p. — 24 *P* Avra ; *P* l'ont

IV-25 *O* Com ; *PC* m'en chace, *O* me chace, *R* menche (*sic*) ; *V* et plus ; *MI* li f., *C* l'en fu : — 26 *T* Cil ; *aR* m. par est a ; est bien a touz *manque dans T* — 27 *VXM* Que, *P* Que cil, *C* Cil, *I* Ciz ; *I* aiment ; *V* celi : — 28 *T* N'es-toit, *O* Ne faut, *V* Ne cuit, *aRPCI* N'estuet ; *R* ces m. faire joie :

- De vos amer onques ne me recrui
 Puis cele heure, dame, que vostres fui,
 Que mes fins cuers vous fist tant a moi plaire,
 32 Dont mau gré soi de ce que je l'en crui.
- V Si sui pensis que ne sai que je qier
 Fors que merci, dame, s'il vous agree ;
 Que bien savez ja n'iert en reprouvier
 36 D'orgueilleus cuer bone chançon chanteë.
 Mès par pitié se doit on essaucier,
 Ne ja orguels ne s'i doit herbegier
 La ou il a d'amors tel renonmee,
 40 Ainz doit le sien bien faire et avancier.
- VI Chançon, di li que tot ce n'a mestier ;
 Que, s'ele avoit cent foiz ma mort juree,
 43 Si m'estuet il remaindre en son dangier,

Remarque

V-40. Le sujet de *doit* est la personne *ou il a d'amors tel renonmee* ; le sien est le régime indirect de *bien faire* et le régime direct de *avancier* ; cf. A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, p. 141.

IV

(Raynaud 324)

MANUSCRITS : B, fol. 1 v^o ; C, fol. 77 r^o ; K, p. 52 b ; M, fol. 69 r^o b ; N, fol. 12 r^o a ; O, fol. 53 v^o a ; R, fol.

29 R refui : — 30 PCI icele eure ; que *manque dans R* — 31 P Q. vostre cors ; MP me fist — 32 PCI Bon gré l'en (CI m'en) sai, R D. gré li sai ; K j'en l'en c. ; VI le c., R lui c.

V *manque dans P* — 33 X q. je ne s. ; CI ke je ne s. ke kiere : — 34 s'il *manque dans T*, M si — 35 R Car, CI Et ; R sachiez ; I a reproveir : — 37 X Par grant p. ; R se puet ; I assaucier ; a en salchier : — 38 RCI se d. — 39 R La o il i a (*ms. oilia*) ; CI de bien teil — 40 le sien *manque dans O*

VI *manque dans aRI* — 43 VX a s.

45 r^o ; S, fol. 230 v^o b ; T, fol. 17 v^o ; U, fol. 121 r^o ; V, fol. 27 r^o a ; X, fol. 36 r^o a ; a, fol. 5 v^o. — *KNTXaC Li rois de Navarre*, *R Thiebaut roy de Navarre*, *BMOSUV* anonyme. — La musique est notée dans *BKMNOR Vxa* (?).

ÉDITIONS : La Rav., II, 38 (n^o 17) ; Tarbé, *Thib.*, p. 30 (n^o 20).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a b. Cinq *coblas unissonans* avec un *envoi* de trois vers. La même structure strophique dans VI et XXIX, mais ces pièces sont à *coblas doblas*. Ce schéma métrique paraît avoir été fort goûté au moyen âge ; voy. Edw. Järnström, *Rec. de chansons pieuses du XIII^e siècle*, t. I (Helsingfors, 1910), p. 19. Dans les cas où l'*envoi* compte quatre vers, p. ex. dans 307 (p. p. Reinh. Schmidt, *Die Lieder des Andrieu Contredit d'Arras*, Halle, 1903, p. 49), 472 (ms. e, *Neuph. Mitt.*, XVIII, 1917, p. 3) et 654 (p. p. Järnström, *ouvr. cité*, p. 146), il faut *a priori* admettre un texte mélodique différent. Le prototype de ces pièces aurait été, d'après M. Gennrich (*Zs. f. rom. Phil.*, XXXIX, 338), notre chanson n^o VI (407).

LANGUE : -ent : -ant ; vez 43.

Graphie de K (*parjure* 22, *cuer* 29).

- I Fueille ne flor ne vaut riens en chantant
 Que por default, sanz plus, de rimoier
 Et pour fere solaz vilaine gent
 4 Qui mauvès moz font souvent aboier.
 Je ne chant pas por aus esbanoier,
 Mès por mon cuer fere un pou plus joiant,

I-2 *KXNSBR* Fors ; *CBa* per (*a* por) defaute, *U* par defaus, *R* par faute ; *U* sont plait de flaboeir : ; *R* rimoie : , *B* riuoier : (*sic*) — 3 *R* soulas faire, *U* dire sus sa ; *O* moienne g., *a* vilanie grant : — 4 *O* Que ; *C* Ke les mavaï ; *U* Ke mains mals f., *B* Qui les amans f. ; moz *manque dans S*, *R* maus ; *U* f. mult sovant ; *U* desploier ; *a* abasier ; *R* essaucier ; *B* esmaier ; *O* esbaier : — 5 *U* anbanoeir : — 6 *B* Fors ; *B* sachant :

- 8 Q'uns malades en guerist bien souvent
Par un confort, quant il ne puet mengier.
- II Qui voit venir son anemi corant
Pour trere a lui granz saetes d'acier
Bien se devroit destorner en fuiant
12 Et garantir, s'il pouoit, de l'archier ;
Mais, quant Amors vient plus a moi lancier,
Et mains la fui, c'est merveille trop grant,
Q'ausic reçoif son coup entre la gent
16 Com se g'iere touz seus en un vergier.
- III Je sai de voir que ma dame aime cent
Et plus assez : c'est pour moi corrocier.
Mais je l'aim plus que nule riens vivant,
20 Si me doint Deus son gent cors enbracier !

7 *R* Que nus m.; *B* gesis; *S* gariroit sovant : — 8 *Ta* Pour ; *RC* D'un bon ; *R* il le p., *a* il n'en p.

II = IV dans *U* (avec cette remarque à la fin : Li daeriens vers de ceste chanson davant ditte est noteis por çou ke li premiers est obliez) — 10 *N* P. li traire ; *KXNVU* grant (*X* grans) saete, *TB* grant saietes — 11 *TaMOR* Il se ; *TaMOSX* trestorner, *B* guarentir — 12 *C* S'il pooit guerantir de ; *B* trestourner, *KXNV* desfendre ; *S* se il puet, *M* s'i pooit ; *R* laier : (*sic*), *MOB* l'acier : — 13 *KXNVSB* Et ; *U* cant plus vient amors ; *R* veut p., *C* viennent, *B* vindrent ; *X* v. a moi plus — 14 *B* Mains lour f., *R* Et plus le sieut, *C* Moins les redous, *U* Moins la redoute ; *S* le f., *M* li f. ; *TR* mervelles, *U* folie — 15 *BC* Ainsi, *OMS* Qu'ainsi, *V* Quant ne ; *MCU* reçoit, *B* reçu, *S* recoil ; *KXNVSB* le c. ; *TOM* voiant la gant ;, *aR* la gent voiant ;, *S* encontre la g. ; *C* les gens : — 16 *R* Que ; *RB* se fusse, *X* s'i g'i., *S* se j'estoie, *CU* je fusse

III-19-24 = II-11-16 dans *U*, qui les remplace par IV-27-32 — 17 *U* Bien s. ; *CU* v. me d. en aime (*U* emmet) ; *OM* ainment ; *B* d. a amant ; ; *T* cant ;, *VSa* tant ;, *R* autant : — 18 *R* Autrui que moy, *B* Et ainme bien, *C* Et aisseis plux ; *KXNV* enpirier : — 19 *KXNVSB* Et ; *C* ke rien ke soit v., *TMORa* ke nus tres durement : — 20 me manque dans *U* ; *KXNV* lest d. ; *U* lou sien c. ; *TMa* beau c.

24 Ce est la riens que plus avroie chier,
Et, se j'en sui parjurs a escient,
On me devroit traîner tout avant
Et puis pendre plus haut que un clochier.

IV Se je li di : « Dame, je vous aim tant »,
Ele dira je la vueil engingnier,
Ne je n'ai pas ne sens ne hardement
28 Qu'encontre li m'osasse desresnier.
Cuers me faudroit, qui me devroit aidier,
Ne parole d'autrui n'i vaut noient.
Que ferai je ? Conseilliez moi, amant !
32 Li quels vaut melz, ou parler ou lessier ?

V Je ne di pas que nus aint folement,
Que li plus fous en fet melz a prisier,
Mès granz eürs i a mestier souvent
36 Plus que n'a sens ne reson de pledier.
De bien amer ne puet nus enseignier
Fors que li cuers, qui done le talent.

21 *manque dans O* ; KXNVSU Car c'est, B Que c'est ; U ke j'ains plus et tien c. — 22 KXNV je sui ; U et (*ms.* 7) esciant ; T a entrant : — 23 KXNVSO L'en, M Ou ; B escorchier tot — 24 TMaV ke nul, CU c'a un, O qu'autre

IV-25-26 = II-9-10 *dans U*, 27-32 = III-19-24 *dans U* — 25 C belle — 26 B je vous la, S il me vient — 27 CU Et ; R Je n'en n'ai, KXNVSB N'en (B Qu'en) moi n'a ; R le sans — 28 CM Ke contre, KXNV Que g'envers, U Car anver, BS Que je vers ; CMO me puisse, U m'osice — 29 CB Li cuers me fault, U Il m'i fat cuer ; KXNV m'i f. ; KXNVU m'i d. ; B deüst — 30 R Et ; S ne v. — 31 KXNOU Qu'en ; V Conseilliez moi por dieu loial a., B Conseilliez moi que ferai je a. ; TMO c. m'en ; O avant : — 32 TMOa atendre ou laisier :

V *manque dans U* — 34 KXNVS Car ; R faus ; MC fait plus, RS fait mains — 35 SB Et, R Mains (*sic*) ; KXNV grant eür, S grans anuiz — 36 K n'ait s. ; R s. a la fois de, S s. ne force de ; de *manque dans a*, KXNVOBM ne — 37 C Ne ; X ne pus n. ; B empirier : — 38 R ces c. ; O c. que

- 40 Qui plus aime de fin cuer loiaument,
Cil en set plus et mains s'en set aidier.
- VI Dame, merci ! Vueilliez cuidier itant
Que je vous aim ; riens plus ne vous demant.
- 43 Vez le forfet dont je vous vueil proier !

Remarques

I-1. Motif cher aux poètes courtois : il reparaît dans la première strophe de nombreuses chansons. — 3. *vilaine gent* a le sens d'un datif. — 4. Le verbe *faire* est ici employé explétivement ; voy. A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, pp. 25-29.

VI-43 : *dont*, « à propos duquel ».

V

(Raynaud 360)

MANUSCRITS : *B*, fol. 5 v^o ; *F*, fol. 117 r^o ; *K*, p. 24 a ; *M*, fol. 65 v^o b ; *O*, fol. 70 v^o a ; *R*, fol. 72 v^o (*R^a*) et fol. 170 r^o (*R^b*) ; *T*, fol. 9 v^o ; *U*, fol. 159 r^o ; *V*, fol. 12 r^o a ; *X*, fol. 23 v^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *BFMOR^a R^bUV* anonyme. — La musique est notée dans *BFK MOR^aR^bVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 33 (n^o 15) ; Tarbé, *Thib.*, p. 42 (n^o 28) ; Riemann, *Sammelb.*, XI, 578.

VERSIFICATION : 7a 7b 7b 7a 10c 10c 10d. Cinq *coblas unissonans* avec trois *envois* de trois vers chacun.

LANGUE : -*ent* : -*ant* ; rimes pures en -*iz* et en -*us* ; *viengne*, *praingne* : -*aigne*.

Graphie de *K* (*serpens* 29, *arrabis* 33, *david* 34).

39-40 manquent dans *S* — 39 *R* C'om ; *KXNVB Q.* bien — 40 *RB* S'il ; *M* mès m. ; *C* et muels s'en puet

VI manque dans *aRBSVNKXU* — 42 *C* vos aince ; *O* aing soul p.

- I Li rosignous chante tant
 Que morz chiet de l'arbre jus ;
 Si bele mort ne vit nus,
 4 Tant douce ne si plesant.
 Autresi muir en chantant a hauz criz,
 Que je ne puis de ma dame estre oïz,
 7 N'ele de moi pitié avoir ne daigne.
- II Chascuns dit q'il aime tant
 C'onques si fort n'ama nus.
 Ce fet les amanz confus
 11 Que trop mentent li truant ;
 Mès dame doit conoistre a leur faus diz
 Que de toz biens s'est leur faus cuers partiz,
 14 N'il n'est pas droiz que pitiez leur en praingne.
- III Onques fierté n'ot si grant
 Vers Pompee Julius
 Que ma dame n'en ait plus
 18 Vers moi, qui muir desirrant.
 Devant li est touz jorz mes esperiz
 Et nuit et jor li crie mil merciz,
 21 Besant ses piez, que de moi li souviengne.

I-1 chante tant *gratté dans F, mais lisible* — 2 *KXV OBR^a* Q'il chiet mors — 3 *U* Si douce — 4 *VB* Si d. (*B* dous) ; *U* Si bele et — 5 *U* Asimant ; *TMF* plains cris : (*F* a cris) — 6 *K* Quant, *U* Car, *TMF* Ne ; *BR^aR^b* Et si ne — 7 *R^b* Ne de ; *M* pitiez ; *KXVR^aR^bU* avoir pitié

II *manque dans U* — 8 *B* Cele d. qu'ele t. ; *MR^a* qu'il a amie t. ; *O* ainme si fort : — 9 *R^aR^b* C'o. autant ; *R^a* vous : — 10 *O* Ce set ; *KXVO* fins a. — 11 *R^b* li auquant : — 12 *R^a* Ma d. ; a *biffé dans O* — 13 *O* Q. touz de b. ; de *manque dans R^b* ; *X* c'est, *BR^a* soit, *TR^b* est ; *R^b* de lor ; *O* li f. — 14 *BR^aR^b* Si n'est ; *M* leu en, *O* ne l'en

III *manque dans U*, = IV *dans B, V dans R^aR^b* — 16 *B* julaius : — 17 *F* oit p. — 18 *Ce qui vient après moi jusqu'à la fin du couplet a été gratté dans F* (moi li souviengne *pourtant lisible*) ; *KXVOT* sui desirranz : — 19 *R^aR^b* Et d., *O* Que d. ; *BR^b* lui ; jorz *manque dans O* ; *B* mon espoir ; ; *R^b* espir : — 20 *R^b* Qui n. ; *O* j. crie merci merci ; ; *B* cri mil fois merci : — 21 *R^a* ces p.

- IV J'en trerai Dieu a garant
Et touz les sainz de lasus
Que, se nus puet amer plus,
25 Que je n'aie amendement
Ne ja de vous ne soie mès oïz,
Ainz me tolez voz debonaires diz
28 Et me chaciez com beste de montaingne.
- V Je ne cuit pas que serpent
N'autre beste poigne plus
Que fet Amors au desus ;
32 Trop par sont si coup pesant.
Plus tret souvent que Turs ne Arrabiz,
N'onques oncor Salemons ne Daviz
35 Ne s'i tindrent ne q'uns fous d'Alemaigne.
- VI N'est merveille se je sui esbahiz,
Que li conforz me vient si a enviz
38 Que je dout mout que touz biens ne sousfraigne.
- VII Dame, de vous ne puis estre partiz,
Si vous en jur les grez et les merciz
41 Que je atent c'oncor de vous me viengne.

IV *manque dans U* = III *dans* BR^aR^b — 22 KXV Je, M L'en, F T'en ; R^b Je en trai ; B tenrai — 24 B Que plus de moi n'ainme nus ; ; amer *illisible dans F* — 25 MF Que ja ; B Si en veil ; TR^aR^bV j'en aie — 26 R^b soit mais — 27 R^aR^b A. m'i ; TM deboinaire ; R^a vis : — 28 R^aR^b Et m'i ; R^b mortengne :

V *manque dans U*, = IV *dans* R^aR^b — 30 T Ou a. ; F N'autres biestes ; MF poignent — 31 M Q. font — 32 KVBR^aR^b li c. — 33 R^a traient s., R^b traient sont ; R^b ni arrabis : — 35 TO Ne se ; V nes c'uns, F nis c'uns ; R^a ne tanfous (*ste*) ; TR^bB faus

VI *manque dans R^aR^bBKXU* — 36 V merveilles — 37 li etc. jusqu'à la fin de la pièce gratté dans F ; M m'en v. ; VO mout a — 38 VO b. me souffraigne :

VII *manque dans FR^aR^bBKXU* — 39 O vos mes cuers ne est p. — 40 Si vous répété dans T ; O en rent

- VIII Mainz durs assauz m'avra Amors bastiz.
 Chançon, va tost et non pas a enviz
 44 Et salue nostre gent de Champaigne !

Remarques

I-1-2. Cf., sur cette mort poétique du rossignol :

... morrai, a mon escient,
 En ceste volenté raviz
 Comme rousignol en chantant

(Raynaud 1547, I 9-11, éd. Edw. Järnström, *Rec. de chansons pieuses du XIII^e siècle*, I, 30-31) ;

Rosseignol est un oisel...

.
 Son chant est plain de grant douceur
 Muert en chantant de grant ferveur

(G. Raynaud, dans *Rom.*, XIV, 480).

Voy. aussi le Minnesinger Otto von Botenlauben :

mir geschiht von ir minne sunder wank,
 als der nahtegal, diu sizzet tot, ob ir vröuden sank

(F. H. von der Hagen, *Minnesinger*, I, Leipzig, 1838, p. 28, n^o V, c. 2, v. 6-7).

II-14. « Les amants (*leur*) ne doivent pas avoir pitié des médisants (*en*) ».

IV-25. Pour la répétition d'un *que* complétif, voy. A. Tobler, *Verm. Beitr.*, t. II² (1906), p. 35, note.

V-31 : *au desus*, « en triomphant ». — 35. *uns fous d'Alemaigne* contient une allusion dont nous ne saisissons pas le sens. Dans tous les cas, l'hypothèse de M. W. Hensel (*Rom. Forsch.*, XXVI, 634), amenée par la graphie picarde *faus* de quelques mss. (adoptée par Tarbé) et selon laquelle *faus* équivaldrait à « faucon », est à rejeter.

VIII *manque dans* FR^aR^bKU — 42 T Maint dur asaut ; B grans asaus ; O essauz ; B basti : — 43 B va t'en

VI

(Raynaud 407)

MANUSCRITS : *B*, fol. 2 v^o ; *C*, fol. 50 r^o ; *I*, fol. 162 v^o a ; *K*, p. 49 a ; *M*, fol. 12 r^o a (*M*^a) et fol. 68 v^o a (*M*^b) ; *N*, fol. 13 v^o b ; *O*, fol. 38 r^o a ; *P*, fol. 50 v^o b ; *R*, fol. 43 v^o ; *T*, fol. 17 r^o ; *U*, fol. 122 r^o ; *V*, fol. 25 r^o a ; *X*, fol. 32 r^o a ; *Z*, fol. 7 v^o ; *a*, fol. 6 r^o ; *e*, fol. 1 r^o 1. — *KM^aNPXaC* *Li rois de Navarre*, *T Li rois* (le reste de la rubrique omis faute de place), *R Tiebaut roy de Navarre*, *BIM^b OUVZe* anonyme. — La musique est notée dans *BKM^aM^bNOPRTVXZa*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 13 (n^o 6) et 307 ; Tarbé, *Thib.*, p. 18 (n^o 12).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Sur la fréquence du même schéma métrique, voy. ci-dessus, p. 9 (n^o IV).

LANGUE : -ent : -ant.

Graphie de *K* (*oscur* 16, *le coup* 32).

- I De bone amor vient seance et bonté,
Et amors vient de ces deus autresi.
Tuit troi sunt un, qui bien i a pensé ;
4 Ja a nul jor ne seront departi.
Par un conseil ont ensenble establi
Li coreor, qui sont avant alé :

I-1 *TM^bRaZ* fine a., *V* jeune amour ; *XPNV* biauté ; *KOBM^bTM^a* biautez : — 2 *B* Et de ces deus vient bone amour — 3 *KPXNVBM^a* Li troi ; Tuit troi sunt *illisible dans e* ; *CU* s. d'un ; *M^bO* que b. i ai, *B* que je b. i ai ; *KPXNV* que b. (*K* bein) l'ai esprouvé ; *e* gardé : — 4 *M^a* Ja maiz n. ; *CU* Je Ne jai nul (*e* un) jor ; a nul jor *et* ne (*Z* n'en) seront *intervertis dans TM^aRZO* ; *KXNVBM^a* n'en s. — 5 *ZTC* Por ; conseil *illisible dans e* ; *RM^a* sont, *BCIe* (?) c'ont ; *eU* entr'eus, *TM^aRZ* tout troi — 6 *TM^aRZ* Lour ; *TM^b* coureors, *I* correors ; *O* correor en s. ; *aR* ont ; *CUIM^aB* devant sont, *e* avant sunt

1. Sur un ms. perdu qui a dû contenir cette pièce, voy. ci-dessus, p. xxxviii.

- 8 De mon cuer ont fet leur chemin ferré ;
Tant l'ont usé, ja n'en seront parti.
- II Li coreor sunt la nuit en clarté
Et le jor sont por la gent oscurci :
Li douz regart plesant et savoré,
12 La granz biautez et li bien que g'i vi ;
N'est merveille se je m'en esbahi.
De li a Deus le siecle enluminé,
Car qui avroit le plus biau jor d'esté,
16 Lez li seroit obscurs a plain midi.
- III En amor a paor et hardement :
Li dui sont troi et du tierz sont li dui,
Et grant valeur est a eus apendant,
20 Ou tout li bien ont retret et refui.

7 *TM^baRZO* De moi ont fet (*T* o. font) tout lour (*C* le) ;
R faire : (*sic*) — 8 *Z* Dant (*sic*) ; *B* Ja a nul jour n'en s.
departi : ; *e* mené ja ne ; *UI* mais n'an

II-9 *TM^baRZCUO* s. de n. (*T* nuis) — 10 Et *illisible dans e* ;
TaRZO de (*T* dou) j., *M^bC* de jors ; *R* par la ; *CU* les gens ;
I obscureit ; *U* occursir ; *O* en obscur : — 11 *TM^baZU* r. et
li mot savouré ; *R* regars et le m. savoureux ; *e* r. li mot douç
savouré : — 12 *Z* Sa ; *CUI* Et la bialteis ; *KXNV* Et les
granz biens qu'en ma dame choisi : ; *P* o les biens ; *R* le b.,
B le sans ; *TaZUM^a* biens ; *PI* je vi : — 13 *I* N'est pas
merveille, *M^a* Ne m'en merveill ; *BPV* merveilles ; *TM^baRZ*
se ce (*R* ce se) m'a ; *O* se de ce m'e., *CI* s'el resgaut (*I* s'an
regairt) m'e. — 14 *R* Ainsi a ; *e* le mont, *M^b* cest s. —
15 *TM^bZO* Quant nous avrons ; *R* venroit, *aCUIM^a* veroit ;
plus biau *manque dans Z* ; jor *manque dans C* — 16 *CIBM^a*
Vers ; *Z* li si seront obscur ; *KXNB^aUI* en p., *PVOM^b* de
p., *C* endroit ; *Ze* a miedi :

III *manque dans C* — 17 *U* Sans et valor sont ai (?) un
acordant : ; *I* ai poor ; *KPXNVB* proece, *O* pooir — 18 *man-*
que dans U ; *TM^baRZe* Cil ; troi et dui *intervertis dans Ra* ;
I font t., *X* s. un ; *R* en tier s. — 19 *R* Mout ; *I* S'an vient a
aulz grant valour espandant : ; *UB* bone amors est (*B* sont) ;
Ra ont, *M^b* s'est ; *KPXNVBM^a* a ceus, *O* en lor ; *e* a joie
atendans : — 20 *R* Ont ; *I* Et lai biauteit i recest et desduit : ;
KPXNVBM^a amors a et recet (*B* reget, *M^a* recoi) et ; *U* tous
li biens est l (*sic*) repos et refus : ; *e* li bon ; *R* sont retrait
et ravi :

- Por c'est Amors li hospitaus d'autrui
 Que nus n'i faut selonc son avenant.
 G'i ai failli, dame, qui valez tant,
 24 A vostre ostel, si ne sai ou je sui.
- IV Or n'i a plus fors qu'a li me conmant,
 Car touz biens fez ai lessié pour cestui :
 Ma bele joie ou ma mort i atent,
 28 Ne sai le quel, dès que devant li fui.
 Ne me firent lors si oeil point d'ennui,
 Ainz me vindrent ferir si doucement
 Par mi le cuer d'un amoraus talent ;
 32 Oncore i est li cous que j'en reçui.
- V Li cous fu granz, il ne fet qu'enpoirier,
 Ne nus mires ne m'en porroit saner,

21 *R* Pour ce amours si con pitaus — 22 *R* n'i fait
I contre — 23 *eR* Je ; *M^bU* Mès j'ai, *KPXNBM^a* Et j'ai ;
V Et failli ai — 24 *M^bO* En ; *KPXNV* A mon ; *I* amor ;
M^a sai qui ; *O* soi ou je fui :

IV = III dans *C* — 25 *TM^baRZeO* Je n'i (*e* ne ?) voi p. mais
 a dieu (*O* li, *M^b* lui) ; *I* ai p. ; *U* mais c'a — 26 *TM^baRZUOB*
Ke ; *TM^baRZUO* tous pensers, *e* tos consaus ; *KPXNBI*
 celui ; *V* celi : — 27 *I* Ma douce ; *KPXNVBM^a* b. vie,
CU belle mort ; *CU* ma joie ; mort i atent *illisible dans e* ;
U an atant : — 28 *PB* s. que c'est ; *KXPNVBM^aaRe* mès
 quant (*a* que) d. ; *R* lui — 29 *O* Ne m'i ; *C* Lors ne me f. sui
 bial eul, *U* Dont ne m'i f. sen oil ; *M^aRa* f. si vair oeill ;
 lors *manque dans B*, *KPXNV* onc ; *TM^beZO* mi oel — 30 *O*
A. m'en ; *U* Ans m'ont navreit si tres doucetement ; *M^a* Il
 m'out navré par mi le cuer dedenz ; ; *T* virent, *a* virrent ;
 vindrent f. si d. *illisible dans e* ; *KPXNVB* f. de mainte-
 nant ; *C* f. tout maintenant ; *I* f. ou cuer dedens ; *RaZ* f.
 d'un dous talent : (*a* dalen :) — 31 *manque dans aRZ* ;
TM^bO Dedens ; *M^a* D'un douz reguart si amourousement ; ;
KXPNOVBUI le cors, *e* le giesus (?) ; *I* d'un dairt d'amors
 tranchans ; ; *KPXNVBC* senblant : — 32 *TM^baRZO* K'en-
 coir ; j'en *illisible dans e*, *KPXNVOIRa* je, *B* g'i

V = IV dans *C* — 33 *OC* g. si ne ; *e* grans ne fait fors em-
 pirier : ; *C* fist — 34 *I* Il n'est nuns m. ki lou peüst ; *BM^aU*
 ne le p., *e* ne me p. ; saner *illisible dans e*

36 Se cele non qui le dart fist lancier.
 Se de sa main i daignoit adesper,
 Bien en porroit le coup mortel oster
 A tout le fust, dont j'ai grant desirrier ;
 Mès la pointe du fer n'en puet sachier,
 40 Qu'ele bruisa dedenz au cop doner.

VI Dame, vers vous n'ai autre messagier
 Par cui vous os mon corage envoier
 43 Fors ma chançon, se la volez chanter.

Remarques

I-1. Dante, dans son livre *De vulgari eloquentia*, I, cap. IX 3, et II, cap. V 4, cite ce vers sous la forme (éd. P. Rajna, Florence, 1896, pp. 42 et 139) :

De fin amor si vient sen et bonté.

V-35 : *fist lancier* = « lança » ; cf. n° IV 4.

VI-41-43. Ces vers paraissent démontrer que le trouvère adressait à sa dame la chanson accompagnée de la musique ; cf. E. Schwan, *Die a/rz. Lhss.*, p. 264.

35 R Ce ; I Fors ke celee (*sic*) q. ; dart f. l. *illisible dans e* ; X langier : — 36 C Se d'amour ; sa *manque dans K* ; sa main *illisible dans e* ; I ces eulz me ; BO m'i ; U degnast, TM^baRZO voloît ; adesper *illisible dans e*, I regarder ; C aseneir : — 37 Bien *illisible dans e*, KPXNVBM^aC Tost ; R le mortel cop — 38 KPXNVB O t. ; U Ke ja fut fait par si g. ; R le fer ; M^b d. i a (*ou j'a ?*) ; TM^baZOe tel d. — 39 Mès la *illisible dans e* ; B p. de f. ; CU poente n'en poroit nuls, O p. n'en porroit fors ; fer n'en puet *illisible dans e* ; RV n'en puis — 40 P Qu'ele i ; bruisa *illisible dans e*, R donna ; C ferir :

VI manque dans aRM^aBVNKXPCUI — 41 vers vous *illisible dans e* ; messagier *illisible dans e* — 42 O messaige noncier : — 43 se la v. c. *illisible dans e*

VII

(Raynaud 510)

MANUSCRITS : *K*, p. 35 b ; *M*, fol. 69 r^o a ; *O*, fol. 140 v^o a ; *R*, fol. 78 r^o ; *T*, fol. 17 r^o ; *V*, fol. 18 r^o b ; *X*, fol. 30 v^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MORV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 55 (n^o 25) ; Tarbé, *Thib.*, p. 74 (n^o 51).

VERSIFICATION : 7a 5b 7b 7a 5c 7c 7a. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de trois vers chacun.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -aindre, -aire et -oir.

Graphie de *K*.

- | | |
|----|---------------------------------|
| I | Une dolor enossee |
| | S'est dedenz mon cuer |
| | Que je ne puis oster fuer |
| 4 | Por nule riens qui soit nee ; |
| | C'est dolor d'amors, |
| | Dont n'ai confort ne secors, |
| 7 | Ainz cuit ce que j'aim me hee. |
| II | Dolenté desesperee |
| | Doit on geter puer, |
| | Ne je ne vueil a nul fuer |
| II | Qu'ele soit en moi entree. |
| | Melz aim mes dolors |
| | Sousfrir et les granz poors, |
| 14 | Que sousfrir vaint consieurree. |

I-1 *O* ennieuse : — 2 *T* Est, *O* Ai, *R* Sen (*sic*) ; *X* cors : — 3 *T* Ke j'ai ne ; *O* n'en p. ; *RX* geter, *O* estre ; *T* hors ; *KXVO* puer ; *R* en puer : — 5 *KR* S'est — 7 *M* En ; *KXVOR* croi ; ce manque dans *K* ; *KXVRMT* que je me h.

II-8 *ROM* Volenté — 13 *KXVOR* et mes ; granz manque dans *X* — 14 *R* Car ; *O* vaut

- III Dame, ainz ne m'osai conplaindre
 A vous tant ne quant,
 Que vostre biauté tres grant
 18 Fet mon sens el cuer estaindre,
 Si que n'ai pouoir
 De vous dire mon voloir ;
 21 Por tant puet touz jorz remaindre.
- IV Bien voi que n'i puis ataindre
 Par nul mandement,
 N'en qier, voir, parler avant
 25 Ne aillors ne m'en vueil plaindre ;
 Ainz atendrai, voir,
 Sa merci de dur voloir,
 28 Se pitiez ne la fet fraindre.
- V N'os entrer en son repaire,
 Tant dout son corroz.
 As sospirs et as sangloz
 32 M'en tieng, que n'en puis plus faire ;
 Ainz vois aorant
 Le leu et merci criant
 35 Conme a un haut saintuaire.
- VI Dame, cui j'aim tant,
 Quelque bien en delaiaint
 38 Me donnez por plus atraire.

III-17-21 remplacés dans R par IV-24-28 — 15 R m'osoi (sic) — 16 KXVR De ; V v. ne t. — 17 R Quant ; T trop g. — 18 M m. cuer ou ; KXVOR el cors — 19 V n'oi pooir :
 IV-24-28 remplacés dans R par III-17-21 — 23 T Pour — 24 R quier mès p. ; V partir a. — 27 V douz v. — 28 X Ne le faint ; KXVOT faindre :

V-29 XORMT N'ose — 31 O Es ; V intercale après soupirs les mots et aus granz plours ; O es s. ; T englois : — 32 VO Me ; R t. et n'en — 35 haut manque dans T

VI manque dans RK — 36 T Bame (sic) ; VX D. que — 37 T Aucun — 38 T pour moi a. ; VX retraire :

VII Bernart, cil qui sent
 Mes maus et merci n'atent
 41 Trop a ennui et contraire.

Remarques

II-14. « Le désir inassouvi l'emporte sur la souffrance. »

IV-27. « Sa miséricorde cruellement volontaire. »

VII-39. *Bernart* pourrait être Bernard de la Ferté; trouvère breton et ami de Pierre Mauclerc (voy. le jeu-parti Raynaud n° 840 entre *Sire* et *Bernart*, attribué par les mss. *KNPX* au « Comte de Bretagne »; voy., sur ce trouvère, qui vivait encore en 1269, B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, nouv. éd., t. VI (Paris, 1873), pp. 200-201. Comme le ms. *O* est un manuscrit qui a puisé dans plusieurs sources et qui une fois (v. 7) présente une bonne leçon contre tous les autres mss., il n'est pas absolument évident qu'il faille rejeter sa leçon (*Renaut*). Ce serait alors le même *Renaut* qui est mentionné dans l'*envoi* de la pièce XVII. Mais qui est ce Renaud ? On ne peut guère penser à Renaud de Sableuil, à qui un ms. du *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* (de l'année 1200 environ; voy. l'éd. Servois, Paris, 1893, vers 3868 et p. cix) attribue une chanson (Raynaud 1229) et qui est peut-être identique au *Renaut* que nomme plusieurs fois Gace Brulé (éd. Huet, nos III 36, IX 36, XX 43; cf. *ibid.*, p. XIII et suiv.). Il est tout aussi improbable de voir en lui, avec M. Jeanroy (*Rev. des langues rom.*, 1896, p. 245), un certain Renaud de Leon, qui se trouve mentionné dans l'*envoi* de la pièce Raynaud 863, qu'un ms. (*C*) attribue à « Renas de Tirei », mais que M. Jeanroy croit être de Gace Brulé.

VII manque dans *RVKX* — 39 *O* Renaut — 40 *M* Mez;
O merci a., *M* m. l'a. — 41 *O* T. ai

VIII

(Raynaud 523)

MANUSCRITS : *K*, p. 19 a ; *M*, fol. 64 r^o a ; *O*, fol. 95 v^o a ; *R*, fol. 177 v^o ; *T*, fol. 7 v^o ; *V*, fol. 10 r^o a ; *X*, fol. 20 r^o a. — *KTX* *Li rois de Navarre*, *MORV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 42 (n^o 19) ; Tarbé, *Thib.*, p. 53 (n^o 36).

VERSIFICATION : 7a 7a 7a 7a 4b 5a 4b + le refrain *Valara !* Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers + le refrain. Cette pièce est une *rotrouenge* ; voy. ci-dessus, p. XLV, note 1).

LANGUE : Rimes pures en *-ai*, *-ie* et *-aindre*.

Graphie de *K*.

- | | |
|----|---------------------------------|
| I | Por mau tens ne por gelee |
| | Ne por froide matinee |
| | Ne por nule autre riens nee |
| 4 | Ne partirai ma pensee |
| | D'amors que j'ai, |
| | Que trop l'ai amee |
| | De cuer verai. |
| 8 | <i>Valara !</i> |
| II | Bele et blonde et coloree, |
| | Moi plect quanq'il vous agreee. |
| | He, Deus ! car me fust donee |
| 12 | L'amor que vous ai rouvee ! |

I-3 *manque dans V* ; *X* p. autre nule — 4 *R* partira — 6 *O* t. ai — 7 *R* vrai : — 8 *manque dans K, O* Valarara :

II-9 *R* Bonne et belle ; le *premier* et *manque dans O*, le *second dans OV* — 10 *R* Moi ce qu'il v. ; *OM* quanque v. — 11 *manque dans R* ; *KXMT* Et, *V E* — *Après v.* 12 *R* ajoute : Que je ai tant desiree :

- Quant prierai,
S'ele m'est vee,
Je me morrai.
16 *Valara !*
- III Dame, en la vostre baillie
Ai mis mon cors et ma vie.
Por Deu, ne m'ociez mie !
20 La ou fins cuers s'umilie
Doit on trouver
Merci et aïe
Pour conforter.
24 *Valara !*
- IV Dame, faites cortoisie !
Plaise vos que en ma vie
Iceste parole die :
28 Ma bele, tres douce amie
Vos os nonmer,
C'onques n'oi envie
D'autrui amer.
32 *Valara !*
- V Onques jor ne me soi plaindre,
Tant seroit ma dolor graindre ;

13 *M* Q. vos p., *KXVOT* Q. vous priai : — 14 *X* Cele ;
V S'ele vee m'est : ; *KXOTR* vee : — 15 *KXVOM* G'en ;
me *manque dans MROVKX* ; *M* morra — 16 *manque dans*
K, *O* Valarara : , *V* Vala :

III-17 *O* v. bele ahie : — 18 Ai *manque dans O* ; *KXVO*
mon cuer ; *R* mis cuer et cors et v. — 19 *R* m'oubliez —
21 *R* on recouvrer : — 24 *manque dans K*, *X* Vala : , *O* Va :

IV-26 *V* Plairoit — 26-27 *R* Vo ami qui vous em prie : Et
qui tant en vous me fie : — 28 *R* Que belle ; *O* b. rien d. —
29 *O* oi n. — 30 *VO* Onques, *R* N'onques ; *R* n'ot — 32 *manque*
dans K, *X* Vala :

V-33 me *manque dans R* ; *V* faindre : — 34 *R* T. se tient

36 Ne d'amer ne me sai faindre,
 Ne mes maus ne puis estaindre,
 Se je ne di
 Que touz vueil remaindre
 En sa merci.
 40 *Valara !*

VI Trop seroit fort a estaindre
 Chançons de li ;
 L'amors est a fraindre,
 44 Dont pens a li.
Valara !

Remarques

II-13. On peut hésiter entre la leçon adoptée et celle des mss. *KXVOT*. Celle-ci, qui se rattache au vers précédent, nous a cependant semblé trop pléonastique.

III-19. La leçon adoptée nous a paru plus énergique que l'autre.

IV-28. Faut-il regarder ce vers à la fois comme le régime direct de *nonmer* (v. 29) et comme l'apposition de *parole* (v. 27), nouvel exemple de la construction ἀπὸ κοινοῦ ?

35-36 manquent dans *TMOVKX* — 35 me manque dans *R* —
 37 je manque dans *V* — 38 *R* Q. teus — 39 *M* sa main : —
 40 manque dans *VK*, *X* Vala :
 VI manque dans *RK* — 41 *M* fins a ; *X* ataindre : — 42 *V*
 Amours ; *M* di li : — 43 *XV* faindre ; *O* fain : (*fin de ligne*)
 — 44 *X* D. je li pri : — 45 manque dans *V*

IX

(Raynaud 711)

MANUSCRITS : A, fol. 152 r^o a ; B, fol. 1 r^o ; C, fol. 229 r^o ; F, fol. 104 v^o 1 ; K, p. 47 a ; M, fol. 74 r^o a ; N, fol. 13 r^o a 2 ; O, fol. 137 v^o b ; P, fol. 47 r^o b ; R, fol. 44 v^o ; S, fol. 230 r^o a ; V, fol. 24 r^o a ; X, fol. 36 v^o b ; Z, fol. 2 v^o ; a, fol. 8 v^o ; e, fol. 1 v^o ; ε, fol. 290 v^o (les neuf premiers vers et le premier mot du dixième). — *KPXaC Li rois de Navarre, R Tiebaut roy de Navarre, ABFMN*(incomplet au début)*OSVZeε* anonyme. — La musique est notée dans *ABFKM*(seulement les quatre premiers vers)*OPRVXZa(?)e*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 146 (n^o 60) ; Tarbé, *Thib.*, p. 125 (n^o 81).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Cette structure strophique se rencontre assez souvent ; voy. Edw. Järnström, *ouvr. cité*, p. 65, et, en outre, la parodie religieuse *Tant ai servi le monde longuement* (manque dans Raynaud), publiée par P. Meyer, *Rom.*, XVIII (1889), pp. 487-488, d'après le ms. Paris, Ars. 3517, fol. 13. Enfin, on connaît le « contrafactum » latin d'Adam de la Bassée : *Ave gemma, quae lucis copia* (voy. F. Gennrich, *Zs. f. rom. Phil.*, XXXIX, 333). — Les rimes des strophes accouplées sont bâties

1. Dans ce ms., les premiers vers, excepté l'initiale, ont été grattés, et à leur place, entre les portées de musique, on lit les versets latins : « Te, sanctum Dominum, in excelsis laudant omnes angeli, dicentes : « Te decet laus et honor, Domine ! Cherubim quoque et seraphim sanctus proclamant et omnis celicus ordo, dicens : , Te ' ». Ces versets se retrouvent à la fête de saint Michel (29 sept.), dans le Bréviaire de Salisbury (*Breviarium ad usum insignis ecclesiae Sarum*, fasc. III, col. 865, éd. Fr. Procter et Christ. Wordsworth, Acad. Cantabrigiensis, 1886) ; cf. *ibid.* col. 967, fête de la Toussaint, 1 nov.).

2. Le début de la pièce, avec le nom d'auteur, manque par suite de la perte d'un feuillet ; mais cette pièce est parmi les autres du roi de Navarre.

sur la même voyelle : I-II *-ent -endre*, III-IV *-i -ie*, V-VI *-er -ee*.

LANGUE : *-ent* : *-ant* ; rimes pures en *-ie*.

Graphie de *K* (*chascun* 8).

- I Tant ai amors servies longuement
 Que dès or mès ne m'en doit nus reprendre
 Se je m'en part. Ore a Dieu les conmant,
 4 Qu'en ne doit pas touz jorz folie enprendre ;
 Et cil est fous qui ne s'en set desfendre
 Ne n'i conoist son mal ne son torment.
 On me tendroit dès or mès por enfant,
 8 Car chascuns tens doit sa seson atendre.
- II Je ne sui pas si com cele autre gent
 Qui ont amé, puis i vuelent contendre
 Et dient mal par vilain mautalent.
 12 On ne doit pas seigneur servise vendre
 Ne vers Amors mesdire ne mesprendre ;
 Mès qui s'en part parte s'en bonement.

I manque dans *N* (feuillet disparu) — 1-6 et le premier mot de 7 manquent dans *F* — 1 *P* Qant ; *RaAZCeSV* servie — 2 illisible dans *e*, excepté reprendre — 3 Ore etc. illisible dans *e* ; *aAM* le c. — 4 *RZC* On, *M* L'en ; pas illisible dans *e*, répété dans *Z* ; *aA* p. chertes ; *C* aprendre : — 5 Et illisible dans *e*, *M* Mès ; *aAZ* faus ; *RaAZB* s'i set — 6 illisible dans *e*, excepté torment ; *M* c. ne s. m. ; *e* sa tormente : — 7 *KXOSM* L'en, *e* C'on ; On me illisible dans *e* ; *CFX* m'en — 8 *BSVPC* Que

II manque dans *N* jusqu'à mesdire (v. 13) — 9 *F* sierc p. ; pas manque dans *B* ; *KXPVBaAZ* cil ; *F* ces autres gens : — 10 ont et le reste du couplet manque dans *e* ; *C* se veulent, *AaRZ* s'i v., *B* n'i veulent ; *C* containdre ; *B* entendre : — 11 mal et par intervertis dans *e* ; vilain manque dans *X*, *M* lor fier, *C* lor fol ; *KC* escient : — 12 *C* C'on ; *KXPVOBSMe* Mès nus ne doit s. ; *e* servir (?) ; *MBSV* rendre : — 13 *R* N'envers ; *e* N'encontre lui, *KXPVOBS* Encontre lui, *MF* Ne contre lui — 14 *KXPNVOBM* Et s'il, *F* Et si, *S* Se il, *C* Maix s'on ; qui... s'en illisible dans *e* ; *C* pairt per son s'an ; *X* maintenant :

- Endroit de moi vueil je que tuit amant
 16 Aient grant bien, quant je plus n'i puis prendre.
- III Amors m'a fet grant bien enjusqu'ici,
 Qu'ele m'a fet amer sanz vilanie
 La plus tres bele et la meilleur ausi,
 20 Au mien cuidier, qui onques fust choisie.
 Amors le veut et ma dame m'en prie
 Que je m'en parte, et je mult l'en merci.
 Quant par le gré ma dame m'en chasti,
 24 Meilleur reson n'ai je a ma partie.
- IV Autre chose ne m'a Amors meri
 De tant com j'ai esté en sa baillie,
 Mès bien m'a Deus par sa pitié gueri,
 28 Quant delivré m'a de sa seignorie.

15 ZMe K'endroit; C veul bien ke, F di jou que — 16 B A. gent q., F Et en g. b. car; je plus *illisible dans e*; R je rien n'i; FS je n'i puis plus; C n'en puis; puis *manque dans M*

III *manque dans e* — 17 a L'amours; F Grant bien m'ont fait amors; MeS m'ont f.; R grans biens, KXPNVOM maint b.; enjusqu' *manque dans R*, Aa de si, Z desir (*sic*), KPXNO tresques, VB jusque, e deske, F jekes, M et desque, C en jusc'a; ici *illisible dans e*, Z ensi :, MSX ci :, C si : — 18 S Ele; Me Qu'eles m'ont, F Ki si m'ont; fet *manque dans M*; B amer ici sans; e trecherie : — 19 S la tres plus b.; C plux belle, Me p. cortoise — 20 eF Mien (F Mon) essient; RaAZ Qui onques fust mien escient, M Qui onques fust veüe ne; X f. fu c., FeS f. en vie : — 21 B Amours la; et *manque dans P*; AaZ l'en p., F l'otrie :; B ajoute le vers : Quant delivré m'a de sa seignourie (= 28) — 22 B Ne je n'en; F Et mout m'en loche d'amors et le; le *premier* je *manque dans S*; AaZB part; mult etc. *illisible dans e*; B mercie : — 23 *illisible dans e*; BF AaZ me c. — 24 Meilleur... ma *illisible dans e*; F Mellour besoing; O ai je, KNV n'i truis, X n'i voi, AaRZSF en ai, B ne quier; RM de ma, CFSP en ma

IV *manque dans F* — 25 C Nulle; ne *répété dans P* — 26 *manque dans S*; e De ce que; aZ t. que; V j'ai amours en ma — 27 e Mais ce (?) m'a; S Mais dieus m'a bien; M M. a (*sic*) par; A garni :; R garnis : — 28 et 29 *intervertis dans M* — 28 *manque dans RB* (*pour B, voy. 21 bis*); M Et si en sui fors de; C delivreis seux; e par sa

- Quant eschapez li sui sanz perdre vie,
 Ainz de mes euz si bone heure ne vi,
 Si cuit je fere oncor maint jeu parti
 32 Et maint sonet et mainte raverdie.
- V Au commencier se doit on bien garder
 D'entreprendre chose desmesuree,
 Mès bone amor ne let honme apenser
 36 Ne bien choisir ou mete sa pensee.
 Plus tost aime on en estrange contree,
 Ou on ne puet ne venir ne aler,
 Qu'on ne fet ce qu'on puet toz jorz trouver ;
 40 Issi est bien la folie esprouvee.
- VI Or me gart Deus et d'amor et d'amer
 Fors de Celi, cui on doit aourer,
 43 Ou on ne puet faillir a grant soudee.

29 *C* Et ; *AaZ* Et k'eskapés ; *e* ne sui, *RC* en sui —
 30 *manque dans R* ; *BN* Onc ; *M* plus bele oeuvre ne ; *B* belle
 eure, *KPXNVO* bon estre — 31 *MB* S'en ; *ZRaA* Car j'en
 ferai encor ; *MC* c. encor fere ; *K* jor p., *M* chant jolif ; ;
A partier : — 32 Et maint sonet *manque dans R* ; *C* mains
 sonès ; et mainte *illisible dans e* ; *C* maintes renverdiees ; ;
OBS renverdie ;, *ZaR* envoiserie ;, *A* envoiseüre :

V *manque dans FeOP* — 33 *MS* d. l'en — 34 *R* D'enpren-
 dre — 35 *C* fine a. ; *S* a. en lait ; *e* laisse ; *RaAZ* penser ;,
C aseneir : — 36 *RZ* ou metre — 37 *e* Anchois ; aime on
manque dans B ; on en *manque dans S* ; *e* en une autre ;
C peïx : — 38 *R* Ou n'en, *SV* Ou l'an, *B* Ou il, *M* Ou nus ;
B pot ; *RAZ* n'i a. — 39 *R* Que l'en ne fait ; *C* Ke ceu c'on
 p. veoir et esgardeir ; ; *e* fait la ou on p. recovrer : — 40 *est*,
dans S, *donné comme le premier vers de l'envoi* ; *KXNVSM*
Ici, *B* Ainsi, *ZRaA* Iluec, *e* Par ce ; *C* I. ai bien ma ; *K* prou-
 vee :

VI *manque dans eFeK* — 41 *B* de mort et, *MR* d'amie et
 — 42 *PXNVOBSMR* cele ; *RZMBONXP* que ; *RMB*
SONPX l'on ; *C* honoreir : — 43 *manque dans AaR* ; *M* La
 ne puet nus ; *BOSVNX* l'en ; *S* sodees :

Le ms. F ajoute, après le couplet III, les deux couplets sui-
 vants :

- IV Douche dame, amee loiaument,
 La cui biautés nus ne savroit reprendre,

Remarques

I-3. Le pluriel *les* prouve, semble-t-il, que *amors* ne peut pas être regardé ici comme une personnification de l'amour.

II. Le couplet se lit, sous une forme très corrompue, dans le *Perilhos tractat d'Amor* de Matfre Ermengaut (éd. Azaïs, t. II, pp. 453-454, vers 48422-48429). — 12. L'expression *servise vendre* est obscure (« faire son devoir contre rétribution » ?).

IV-31-32. L'on a de Thibaut beaucoup de *jeux-partis* et de *chansons d'amour* (« sonet »), mais, si *raverdie* désigne vraiment, ainsi que le croit G. Paris (*Mél. de litt. fr.*, p. 556), un « chant de mai », il faut croire que ces *raverdies* se sont perdues, puisque, parmi les chansons conservées, aucune ne mérite ce nom. Des exemples du mot *raverdie* (*reverdie*, *renverdie*) et du verbe correspondant ont été réunis par O. Schultze (*Zs. f. rom. Phil.*, IX, 150), G. Paris (*ouvr. cité*, pp. 556, note 1, et 560, note 4) et G. Thureau (*Der Refrain in der frz. Chanson*, Berlin, 1901, pp. 484-486).

- De vos m'en parche, mais c'est au cuer dolent.
 28 Ore vos proi jou ne vos chaille d'entendre
 Les mesdisans, car nus n'i puet bien prendre ;
 Car qui mesdist acoustumeement,
 Il en waut pis et s'en vit a torment ;
 32 Mieus li venroit a biaux dis metre entente.
 V Canchon, va t'ent ! Fai savoir tous amans
 Que chi porront un tiel essample prendre
 Par quoi jamais ne savront mesdisans
 36 Nesun liu u ses cuers voroit entendre
 Que leur conseil en tiel liu voient prendre
 Que ne le sachent li malparlere gent,
 Car grant ennui en avroient sovent,
 40 Que li mauvais volent les bons sousprendre.

X

(Raynaud 714)

MANUSCRITS : *K*, p. 15 a ; *M*, fol. 62 v^o b ; *O*, fol. 33 r^o a ; *S*, fol. 313 v^o b ; *T*, fol. 6 r^o ; *V*, fol. 8 r^o b ; *X*, fol. 17 v^o a ; *Z*, fol. 5 v^o. — *KX Li rois de Navarre*, *MOST¹VZ* anonyme. — La musique est notée dans *KM* (quatre vers et demi) *OVXZ*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 4 (n^o 2) ; Tarbé, *Thib.*, p. 25 (n^o 17).

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 10a 10a 4b 7c 7c.
Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de cinq vers.

LANGUE : -ent : -ant ; -ai : -é ; rimes pures en -oie et en -is.

Graphie de *K* (*grant* 35).

- I Douce dame, tout autre pensement,
Quant pens a vous, oubli en mon corage.
Dès que vous vi des euz premierement,
Ainz puis Amors ne fu de moi sauvage ;
5 Ançois m'a plus traveillié que devant.
Pour ce voi bien que garison n'atent,
Qui m'assoage,
Fors seul de vos remirer
9 Des euz du cuer en penser.

1-3 *V* Que de vous ; vi *manque dans M* — 4 *T* Ami (?),
Z Ainc ; *V* ne fiz de ; *S* de moi ne fu — 6 *KXVOS* guerredon ;
n' *manque dans O* — 8 *O* mirer :, *V* remi : — 9 en *manque dans X* ; *KXVOMTZ* pensant :

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

- II Se je ne puis vers vos aler souvent,
 Ne vos poist pas, bele, cortoise et sage,
 Que je me dot forment de male gent
 Qui devinant avront fait maint damage ;
 14 Et se je faz d'aillors amer senblant,
 Sachiez que c'est sanz cuer et sanz talent,
 S'en soiez sage ;
 Et s'il vous devoit peser,
 18 Gel leroie ançois ester.
- III Sanz vos ne puis, dame, ne je ne qier,
 Ne ja d'autrui Deus ne me doint mès joie !
 Car j'aim mult melz estre en vostre dangier
 Et sousfrir mal qu'autre bien, se l'avoie.
 23 Ha ! si bel oeil riant a l'acointier
 M'i firent si mon corage changier ;
 Que je soloie
 Blasmer et despire amors ;
 27 Ore en sent mortieus dolors.
- IV Si grant biauté com s'i pot acointier
 En cortois sens, qui son gent cors mestroie,
 Ja li fist Deus por fere merveillier
 Touz ceus a qui ele veut fere joie.

II-10 *V* Ce ; *O* p. sovent vers vos aler : — II *KXM* b. et c. (*X* cortois) — 13 *V* Qu'en ; *M* devinent — 14 se je faz *manque dans M* ; *S* j'ai fait ; *KXVM* d'amer aillors — 17 *V* v. en d. — 18 *OSM* Je, *T* Ge li

III-19 *K* nel q. — 20 *S* d'a. mais dieus ; *K* m'i d. ; *mès manque dans S* — 21 *V* entrer en vo ; *S* vo — 22 *O* Que soffrir bien autre mal se ; *X* m. q'a. mal — 23 *S* li b. — 24 *S* Me ; mon *manque dans Z* — 26 *VS* Et blamer ; *O* despitier a. — 27 *V* s. la pitié du cors :

IV-28 *S* La ; *SO* granz biautez ; *V* con vi a l'a. ; *S* se p. ; *KXO* seut a., *Z* puet a. — 29 *KXO* Ou, *M* Au ; *S* cortoisie q. ; *M* q. souvent c. — 30 *TM* Ja la, *S* Ja le

32 Nul outrage, dame, je ne vous qier
 Fors seul itant que daignissiez cuidier
 Que vostres soie ;
 Mult me seroit granz secors
 36 Et esperance d'amors.

V Ainz riens ne vi en li ne m'ait navré
 D'un coup parfont a si tres douce lance :
 Front, bouche et nés, euz, vis frès coloré,
 Mains, chief et cors et bele contenance.
 41 Ma douce dame, et quant les reverré,
 Mes anemis, qui si fort m'ont grevé
 Par leur puissance
 C'ainz mès nus hons ne fu vis
 45 Tant amast ses anemis ?

VI Chançon, va t'en a celi que bien sé
 Et si li di por poor ai chanté
 Et en doutance ;
 Mes droiz est que fins amis
 50 Soit a sa dame ententis.

32 *KXV* d. ne v. reqier : — 33 *V* q. vos daigniez —
 35 *S* Si ; *M* feroit grant ; *V* halt
 V-38 *V* Du cuer ; *MSO* parfont cop, *KX* parfont cuer —
 39 et *manque dans MS* ; *KXVO* v. bien c., *M* v. blanc c. —
 40 *M* cor et b. — 41 *KXVO* q. vous, *M* q. le ; *KXOM* rever-
 rez ; *TZ* revenrés : — 42 *Z* m'out g. — 44 *KXVO* Ainz,
Z K'ainc ; *S* mais ne cuit que h. ; *TZMS* hom fust — 45 *Tous*
les mss. Qui t.

VI-46 *TMV* celui, *X* cele ; *X* qui ; *TZSV* sés : (*dans V* s
a été ajouté après coup) — 47 *TM* Et se ; *X* di que por ; *S* di
 qu'an paor a cheance : — 50 sa *manque dans K*, *X* ma

XI

(Raynaud 741)

MANUSCRITS : *B*, fol. 1 v^o ; *C*, fol. 230 v^o ; *K*, p. 51 b ; *M*, fol. 10 r^o b (*M^a* ; la fin manque par suite d'une déchirure) et fol. 66 r^o a (*M^b*) ; *N*, fol. 15 r^o b ; *O*, fol. 80 v^o b ; *P*, fol. 50 r^o a ; *R*, fol. 2 v^o ; *S*, fol. 231 v^o b ; *T*, fol. 10 v^o ; *U*, fol. 119 v^o (couplet I), fol. 120 v^o (couplet IV : ce folio semble avoir été intercalé après coup) et fol. 121 r^o (couplets V, III, II)¹ ; *V*, fol. 26 r^o a ; *X*, fol. 33 v^o b ; *Z*, fol. 3 v^o ; *a*, fol. 7 r^o ; *e*, fol. 1 r^o. — *KM^aNPTXaC Li rois de Navarre, R Tiebaut roy de Navarre, BM^bOSUVZe* anonyme. — La musique est notée dans *BKM^aM^bNOPRTVXZa* (?).

ÉDITIONS : La Rav., II, 141 (n^o 58) ; Tarbé, *Thib.*, p. 71 (n^o 49) ; Bartsch, *Chr.*, col. 245 ; 9^e éd., col. 184.

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de trois vers chacun². Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut (p. LXXXVII), Jacques d'Amiens s'est servi, pour sa pièce n^o 1856, de la structure strophique et mélodieuse de XI. Il y a cependant deux différences : les deux derniers vers de chaque couplet de 1856 sont bâtis sur une nouvelle rime (c) et la chanson est à *coblas unissonans* (trois couplets).

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -oir.

Graphie de *K* (*esbahis* 8).

1. Raynaud ne s'est pas aperçu que les trois couplets écrits au fol. 121 appartiennent à la chanson dont le premier couplet se lit au fol. 119. Il les a inventoriés à part dans sa *Bibliographie* sous le numéro 741.

2. Il n'y a qu'une partie des mss. (*TM^beBO*) qui présentent l'ordre régulier des couplets :

<i>TM^beBO</i>	<i>aR</i>	<i>Z</i>	<i>C</i>	<i>S</i>	<i>MaVNKXP</i>	<i>U</i>
I	I	I	I	I	I	I
II	II	II	II	II	II	V
III	III	III	III	IV	IV	IV
IV	—	—	V	V	—	II
V	IV	V	IV	III	III	III
	[V]	[IV]				

Le couplet entre crochets dans *aRZ* est un couplet interpolé.

- I Tuit mi desir et tuit mi grief torment
 Viennent de la ou sont tuit mi pensé.
 Grant poor ai, pour ce que toute gent
 4 Qui ont veü son gent cors acesmé
 Sont si vers li de bone volenté.
 Nès Deus l'aime, gel sai a escient ;
 7 Grant merveille est, quant il s'en suesfre tant.
- II Touz esbahiz m'obli en merveillant
 Ou Deus trouva si estrange biauté ;
 Quant il la mist ça jus entre la gent,
 11 Mult nous en fist grant debounereté.
 Trestout le mont en a enluminé,
 Qu'en sa valor sont tuit li bien si grant ;
 14 Nus ne la voit ne vous en die autant.
- III Bone aventure aviengne fol espoir,
 Qui mainz amanz fet vivre et resjoïr !

I-1 *TM^bRaZO* Mi grant d. ; *a* grant tourment : — 2 *B* Mainnent ; *TM^aUB* ou tout sont ; *TCM^beSVXP* penser : — 3 *BCU* G. merveille ; *B* ai que trestoute ; *RU* de ce, *C* comment ; *S* que dout tel ; *T* toutes gens ;, *U* maintes gens : — 4 *TM^b* beau c., *B* cors gent ; *TM^aM^be* esmeré ;, *BSU* honoré ;, *C* l'onoreit ;, *Za* l'acesmé ;, *K* a (*fin de la ligne*) cors cesmé : — 5 *KXPNVSM^ae* M'ont (*e* Sunt) si (*S* Mout sui) surpris, *B* S. envers lui ; *aRZ* Ont envers li (*R* lui) si boine — 6 *T* Nos (*sic*), *B* Et ; *POBU* je s. ; *R* s. certainement : — 7 *a* Grans merveilles ; est *manque dans M^b*, *OSZCU* ai ; *XPVRZ* que il, *a* qu'il ; *B* dieus ; *KXPNVBRaZ* en ; *U* a t.

II = V *dans U* — 8 *V* m'e. souvent en ; *RaCeB* me (*BC* m'en) vois esmerveillant : (*C* et mervillant :) ; *M^b* sospirant : — 9 *U* ait mis, *O* a pris ; *B* si tres grande — 10 *R* Que il vous ; *R* vous g., *U* nos gens : — 11 *e* Môt (*sic*) — 12 *KXPNVSM^a* Car tout ; *CU* Trestous li mons en est enluminé ;, *O* De li a tout le mont e. ; *aZ* cest m. ; *V* nous a — 13 *C* En, *KXPNVSM^aR* De ; *O* Et de li sont trestuit ; *B* Et tuit li bien sont en lui si tres ; *N* sa biauté ; *R* v. vient li ; *S* v. dont t. li b. sont g. — 14 *KR* v. qui n'en, *PXNVSM^a* v. qui ne l'en, *aZ* v. qui ne m'en ; *S* doint a. ; *K* autretant :

III = IV *dans M^aSVNKXPU* — 15 *M^bB* aviegne a f., *S* doint dieus a bon — 16 *M^bCU* Que ; *RaZ* Car vrais, *T* Car fins ; *KPXNVSB^eC* les a., *U* maint amant ; amanz *manque dans O* ; *U* fait dire r. ; *RM^ae* esjoïr :

- Desperance fet languir et doloir,
 18 Et mes fous cuers me fet cuidier guerir ;
 S'il fust sages, il me feïst morir.
 Pour ce fet bon de la folie avoir,
 21 Qu'en trop grant sens puet il bien mescheoir.
- IV Qui la voldroit souvent ramentevoir,
 Ja n'avroit mal ne l'esteüst guerir,
 Car ele fet trestoz ceus melz valoir
 25 Cui ele veut belement acoillir.
 Deus ! tant me fu grief de li departir !
 Amors, merci ! Fetes li a savoir :
 28 Cuers qui n'ainme ne puet grant joie avoir.

17 S Et d., VP Desesperance, CUM^a Esperance — 18 S Mais faus ; TaZBP faus c., R fins c. ; UB m'i ; KPXNVS c. pense adès a, aZM^a c. qi pense adès ; R c. qui pense a deservir : — 19 S Se il ; B se laissast m. — 20 *manque dans V ; ce jusqu'à la fin du couplet manque dans M^a par suite d'une déchirure ; M^b fait bien ; B est il b. de f. — 21 BVP En, U C'a ; R Car en g. ; S Que en t. sens ; C g. sen, U g. cent ; RaZe voit on, T p. on ; V meschoisir ; N meschoeir ; P mescheïr :*

IV *manque dans aRZM^a (par suite de la déchirure ?) VNKXP, = V dans C, II dans U (fol. 120 v^o) ; dans S, ce couplet vient après l'envoi et sans lettre majuscule, comme s'il avait été oublié par le scribe et ajouté après coup — 22 CU poroit ; B a droit r. ; O amentevoir : — 23 Te Il ; U N'averait ; S dont l'e., U dont n'esteüs — 24 M^b e. set ; C fait a tous ; S touz ceus mieus a, TeO trestous les maus, M^b t. les vielz — 25 B doucement, S bonemant, C de boen cuer, U antor li ; B recoillir : — 26 B Helas t. fu si grief li departirs ; ; UO t. m'i fait ; S fu de li grief au partir ; ; O g. mal le, e griès chose al — 27 CU Mercit amors — 28 S Que c. — Au lieu de ce couplet, il y a dans Z le couplet suivant, donné par aR après le coupl. V :*

- Merci, dame, ki me faites doloir !
 Se il vous plaist, ne me laissiés morir ;
 Car je vous serf tous jours a mon pooir,
 25 Ne jamais jour ne m'en quier repentir.
 Com fins amans voel a çou obeïr,
 Que vostres sui, ne jamais remouvoir
 28 N'en quier pour rien ki me face doloir.

(Variantes de aR : 23 Ra m'i lessiez — 25 R departir : — 27 R remanoir : — 28 R Ne m'en q.)

- V Souviengne vous, dame, du douz acueil
 Qui ja fu fez par si grant desirrier,
 Que n'orent pas tant de pouoir mi oeil
 32 Que je vers vous les osasse lancier ;
 De ma bouche ne vos osai prier,
 Ne poi dire, dame, ce que je vueil ;
 35 Tant fui coarz, las, chetis ! q'or m'en dueil.
- VI Dame, se je vos puis mès aresnier,
 Je parlerai mult melz que je ne sueil,
 38 S'Amors me let, qui trop me maine orgueil.
- VII Chançon, va t'en droit a Raoul noncier
 Qu'il serve Amors et face bel acueil
 41 Et chant souvent com oiselez en brueil.

Remarques

III. Ce couplet se trouve parmi les couplets lyriques insérés dans le roman intitulé *Meliacin* ou le *Cheval de Iust* de Girardin d'Amiens (v. ci-dessus, p. LXXXVI). Les quatre mss. connus de ce roman encore inédit (Paris, Bibl. nat., f. fr. 1455, fol. 42 v^o a = w ; Paris, Bibl. nat., f. fr. 1589, fol. 51 v^o b = x ; Paris, Bibl. nat., f. fr. 1633, fol. 51 r^o b = y ; Florence, Bibl. Ricc. 2757, fol. 52 r^o b

V = III dans *M^aSVNKXPU*, IV dans *aRC* — 29 *M^bRCU* d'un douz ; *P* bel a. ; *C* escuel : — 30 *KSVNXP* Que je ai fet ; *a* fust fais, *U* fut tant fais ; *M^b* faiz a ; *M^a* granz — 31 *BCU* C'onques (*C* N'onkes) n'orent t. ; *R* paour — 32 *TM^{be}OB* Ke droit vers, *C* Ke envers, *U* C'anvers les ; *T* vous le ; *TM^b* peüsse ; *e* envoier ; *R* adrecer : — 33 *TM^{be}OB* Ne ma, *CS* Ne de ma ; *TM^bO* osoit, *eBP* osa — 34 *U* N'ain (?) ; *S* Ne ne puis, *Z* Ne puis, *eVP* Ne por ; *C* N'osai dame dire ; *M^b* q. plus v., *U* ke j'an veil ; *S* q. je vos v. — 35 *U* Lais moi, *KPXVSra* T. sui ; *R* dolans l. ; *TM^bOC* coars chaitis k'encor, *B* couars dolanz c'ancor, *U* dolans chatis c'ancor, *e* coars ke encore ; *KVNXP* ch. or

VI manque dans *aRZM^a* (par suite de la déchirure ?) *SVNKXPCU* — 36 *O* p. plus a. — 37 *O* Si p. ; *B* trop mielz

VII manque dans *aRZM^a* (par suite de la déchirure ?) *BNKPCU* — 40 *VX* Que s. — 41 *V* seur b.

= z)¹ diffèrent de notre texte critique par les traits que voici : ; 15 *xyz* aviegne a — 16 *yz* lez amans, *x* vrais amans ; *x* espoir : — 17 *wyz* Esperance ; *après ce vers, w intercale* : Bonne aventure aviengne a fol espoir (= 15) — 20 *y* fole — 21 *wxy* voit on, *z* voit l'en. — Comme on voit, les versions de ce couplet dans le roman de Girardin d'Amiens ne se rattachent directement à aucun de nos mss. Sur le rapport des quatre mss. du roman, voy. Ernst Krüger, *Das Verhältnis der Hss. von Girards d'Amiens Roman Cheval de fust*, Greifswald, 1910.

VII-39. Le *Raoul* nommé ici est le poète Raoul de Soissons, vicomte de Cœuvres, avec qui Thibaut a échangé un jeu-parti (n° XLIII) et à qui il a adressé deux autres chansons d'amour (nos XXVII et XXXV). Raoul de Soissons a, de son côté, adressé à son ami Thibaut la chanson 2063 (voy. ci-dessus, p. LXXXIV). Sur la vie et les œuvres de Raoul de Soissons, voy. E. Winkler, *Die Lieder Raouls von Soissons*, Halle, 1914. M. Winkler croit (p. 26) que les rapports personnels entre Thibaut et Raoul ne se sont établis qu'à la suite de la croisade du roi de Navarre, d'où il s'ensuivrait que notre pièce ne pourrait dater que de cette époque. Il nous semble cependant possible que Thibaut et Raoul se soient connus déjà avant cette croisade, Raoul étant né quelques années après 1210 au plus tard (voy. Winkler, *ouvr. cité*, p. 5, note 7).

XII

(Raynaud 808)

MANUSCRITS : *K*, p. 20 b ; *M*, fol. 64 v° a ; *O*, fol. 34 v° b ; *S*, fol. 315 v° b ; *T*, fol. 8 r° ; *V*, fol. 10 r° b ; *X*, fol. 21 r° b. — *KX Li rois de Navarre*, *T Li rois* (fin de ligne), *MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

1. Nous avons nous-même consulté les trois mss. parisiens ; pour le ms. italien nous nous sommes servi de la copie de Stengel (*Zs. f. rom. Phil.*, X, 464)

ÉDITIONS : La Rav., II, 44 (n° 20) ; Tarbé, *Thib.*, p. 23 (n° 15).

VERSIFICATION : 7 a b a b a c c a (couplets I-II et V) et 7 a b a b b c c b (couplets III-IV). Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Rimes pures en *-endre* (quatre rimes), *-is*, *-iz* et *-oir*.

Graphie de K.

- | | |
|-----|---------------------------------|
| I | De nouviau m'estuet chanter |
| | El tens que plus sui marriz. |
| | Quant ne puis merci trouver, |
| 4 | Bien doi chanter a enviz ; |
| | Ne je n'os a li parler ; |
| | De ma chançon faz mesage, |
| | Que tant est cortoise et sage |
| 8 | Que ne puis aillors penser. |
| II | Se je peüsse oublier |
| | Sa biauté et ses bons diz |
| | Et son tres douz esgarder, |
| 12 | Bien peüsse estre gueriz ; |
| | Mès n'en puis mon cuer oster, |
| | Tant i pens de fin corage. |
| | Espoir s'ai fet grant folage, |
| 16 | Mès moi l'estuet endurer. |
| III | Chascuns dit q'il muert d'amor, |
| | Mès je n'en qier ja morir. |
| | Melz aim sousfrir ma dolor, |
| 20 | Vivre et atendre et languir, |

I-5 O Je n'os a celi — 7 S Qui — 8 S Que je ne
 II-9 je *manque dans M* — 10 S ne s. biaux — 11 K V X
 s. douz vis e., S s. cler vis e., O s. douz e. — 12 X estris (*sic*)
 garis : — 14 *manque dans O V K X* ; T haut c. — 15 V E. c'a
 (*sic*), OS E. si ; S fais ; O folie : — 16 MS covient
 III-17 M d. qui ; K O V X d'amer ;, TM d'amors : — 18
 ja *manque dans X*

- Qu'ele me puet bien merir
 Mes maus et ma consieurree.
 N'aime pas a droit qui bee
 24 Q'il l'en porroit avenir.
- IV Dame, qui a grant poor
 Souvent l'estuet esbahir
 Et penser a tel folor
 28 Dont je ne me puis tenir.
 S'il est a vostre plesir,
 S'iert bien ma paine sauvee,
 Que sol de la desirree
 32 Me fet mon cuer resbaudir.
- V Nus ne puet grant joie avoir,
 S'il ne ra des maus apris.
 Qui touz jorz fet son voloir
 36 A poine ert ja fins amis.
 Pour ce fet Amors doloir
 Qu'ele veut guerredon rendre
 Ceus qui bien sevent atendre
 40 Et servir a son voloir.
- VI Dame, de tout mon pouoir
 M'otroi a vous sanz contendre,
 Que sanz vous ne me puet rendre
 44 Nus biens ne ne puet valoir.

24 *MX* Que ; *TO* Qu'il em ; *S* La ou ne puet
 IV-29 *V* s'il ert — 30 *S* Bien est ma joie — 31 *O* Qui ;
S Q. tout seul la — 32 *TO* esbaudir :
 V-33 *S* grans biens a. — 34 *TS* Se il n'a, *V* S'il n'en a —
 36 *OSX* A poinnes ; *S* est ; ja *manque dans SO* — 37 *S* fait
 a moi noncier : — 38 *O* Qu'il vuet le — 39 *manque dans V* ;
 atendre *manque dans T*
 VI-41 *M* D. deus tot — 42 *S* Vos vueil moustrer s. cons-
 traindre — 44 *MS* quier v.

Remarques

II. On a lu ci-dessus (p. LXXXIX) une paraphrase moderne de ce couplet. — 15. « Peut-être ai-je fait... »

III-21. « Car elle.... ».

XIII

(Raynaud 884)

MANUSCRITS : *K*, p. 14 b ; *M*, fol. 62 v^o a ; *N*, fol. 8 v^o a (incomplet à la fin par suite d'une perte de feuillets) ; *O*, fol. 85 v^o a ; *R*, fol. 174 r^o ; *S*, fol. 313 v^o a ; *T*, fol. 6 r^o ; *V*, fol. 7 v^o b ; *X*, fol. 17 r^o a. — *KNTX Li rois de Navarre*, *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNORVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 24 (n^o 11) ; Tarbé, *Thib.*, p. 44 (n^o 30) ; Toynbee, p. 177 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 10c 10c 4 d + le refrain 10c 4d :

*Dame, merci ! Donnez moi esperance
De joie avoir !¹*

Cinq *coblas unissonans* avec un *envoi* de trois vers + le refrain. Les mots *joie avoir* du refrain se rencontrent dans la pièce 204 (publiée par F. Noack, *Der Strophenausgang in seinem Verhältnis zum Refrain und Strophengrundstock in der refrainhaltigen afrz. Lyrik*, Marbourg, 1899, p. 107, n^o 11), où, rimant avec le vers précédent, ils terminent le dernier vers de chaque couplet.

LANGUE : *larrecins* 38, *fins* 40 : -is.

Graphie de *K* (*confors* 4, *pooroz* 32).

1. Cette pièce n'est pas, ainsi que l'a dit Gröber (*Grundr. d. roman. Phil.*, II, 1, p. 683) une *rotrouenge* ; sur la nature de la *rotrouenge*, voy. ci-dessus, p. XLV, note.

- I Nus hons ne puet ami reconforter
 Se cele non ou il a son cuer mis.
 Por ce m'estuet souvent plaindre et plorer,
 Que nus conforz ne me vient, ce m'est vis,
 5 De la ou j'ai toute ma remembrance.
 Por bien amer ai sovent esmaiance
 A dire voir.
Dame, merci ! Donez moi esperance
 9 *De joie avoir !*
- II Je ne puis pas souvent a li parler
 Ne remirer les biaux euz de son vis.
 Ce poise moi que je n'i puis aler,
 Car adès est mes cuers la ententis.
 14 Hé, bele riens, douce sanz conoissance !
 Car me metez en meilleur atendance
 De bon espoir !
Dame, merci ! Donez moi esperance
 18 *De joie avoir !*
- III Je ne sai tant vers li merci crïer
 Qu'ele ne cuit que je soie faintis,
 Que tante gent se sont pris au guiler
 Qu'a paine ert mès coneüz fins amis.
 23 Ice m'ocit, ice me desavance,
 Ice me tout ma joie et ma fiance
 Et fet doloir.

I-1 hons *manque dans S* ; V p. bon a. — 4 R m'i vient ;
 X avis : — 6 O P. li a. — 7 S Au — 8 merci *manque dans M*
 II-10 R a lui — 11 N front : — 12 M m. car, S m. quant ;
 X ne p. — 13 S Que touz diz ; X e. la mes cuers e. ; T ja e.,
 S mautalantis : — 14 S Ha douce r. bele s. — 16 KOVNX De
 joie avoir : — 17-18 merci *etc. manque dans TONX* ; Donez
etc. manque dans MSVK, R et c' :

III-20 TR K'adès — 21 R Car ; KNX tantes genz, S toutes
 gens, R tant de g. ; M g. son p. ; se *etc. jusqu'à la fin du couplet*
manque dans N (feuillet perdu) ; R mis ; MSOV a g. — 22 TR
 paines ; mès *manque dans M, KOX ja ; TR conus ; M faus a.*
 — 24 R me tost — 25 S tolir :

- 27 *Dame, merci ! Donez moi esperance*
De joie avoir !
- IV
 Aucuns i a qui me seulent blasmer,
 Quant je ne di a qui je sui amis,
 Mès ja, dame, ne savra mon penser
 Nus qui soit nez, fors vous, cui je le dis
 32 Coardement, pooros, en dotance.
 Vos poïstes lors bien a ma senblance
 Mon cuer savoir.
Dame, merci ! Donez moi esperance
 36 *De joie avoir !*
- V
 Amors, de vos me vueil du tout clamer,
 Car en vous est trestouz li larrecins.
 Trop savez bien le cuer d'un honme enbler,
 Mès du rendre n'est il termes ne fins,
 41 Ainz le tenez esmaiant en balance.
 Amors, en vous ai fet ma remembrance
 De mon voloir.
Dame, merci ! Donez moi esperance
 45 *De joie avoir !*

26-27 merci etc. manque dans TOX ; Donez etc. manque dans MRSK, V donnez et c' :

IV manque dans N (feuillet perdu) — 28 S Aucun s'i sont ; RS veullent b. — 29 TR Ke ; KVX ne sai — 30 O n'en s. ; KX pensé : — 31 V Nule q. ; X Nule en cest mont ; nez manque dans V ; O n. vers vos ; KVX f. cel (VX cele) cui (V a qui) ; VX jel ; KSOVX di : — 32 R Couardement a pavour ; TMO sans doutance ; R a doutance : — 33 R Dont peüstez vous b. ; X poïst (sic) ; O b. veoir a — 35-36 manquent dans R ; merci etc. manque dans OKX ; Donez etc. manque dans TMS, V et c' :

V manque dans N (feuillet perdu) — 37 M A. dou tot me vueil de vos ; KVX vos m'estuet ; R vous ne me doi pas loër : — 38 en manque dans X ; V sont tretout, S e. dou tous — 39 S Tout, R Ml't ; M c. d'ome — 41 S esmaians, R en esmai ; S amblance : — 42 V ai mis ; S conoissance : — 44-45 merci etc. manque dans TOKX ; Donez etc. manque dans MRS, V et c' :

- VI Chançon, va t'en a Nantueil sanz faillance !
 Phelipe di que, s'il ne fust de France,
 Trop puet valoir.
Dame, merci ! Donez moi esperance
 50 *De joie avoir !*

Remarques

III-24. Le pronom *me*, régime indirect de *tout*, est aussi le régime direct de *fet*.

V-41. *le* est en même temps le régime direct de *tenez* et de *esmaiant*.

VI-46-48. Sur Philippe II, seigneur de Nanteuil, qui prit part à la croisade de Thibaut, où il fut fait prisonnier, ainsi qu'à la première croisade de saint Louis (1248), voy. Anselme, *Hist. geneal. et chronol. de la Maison Royale de France*, t. II (Paris, 1726), p. 269 ; *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, pp. 669-679 ; D'Arbois de Jubainville, *ouvr. cité*, t. IV, pp. 125, note *b*, 287, note *a*, et 660, note *c* ; J. Bédier, *Les chansons de croisade*, pp. 218-221. Thibaut lui a adressé encore les chansons XVII, XX, LV (v. 23) et LVIII et a échangé avec lui le jeu-parti XXXIX et les « débats » XLVI et XLIX. Ici Thibaut semble reprocher à Philippe de Nanteuil d'être du parti du roi (cf. n° XX 45-46). Si tel est bien le sens des vers 47-8, la pièce aura été composée pendant une des époques, 1226-1227 ou 1235-1236, où Thibaut était ligué avec les barons contre la royauté. — Philippe de Nanteuil est lui-même l'auteur d'une « chanson de croisade » (164, éd. Bédier, *ouvr. cité*, p. 215).

VI manque dans RN (dans le dernier ms. un feuillet manque)
 — Après 46, il y a dans TM : Ne remanoir ; dans S : Ne ne demeure : — 47 S Et a p. ; M di li q. si — 48 SV peüst — 49-50 X Dam ; ; merci etc. manque dans O ; Donez etc. manque dans MK

XIV

(Raynaud 906)

MANUSCRITS : *K*, p. 13 a ; *M*, fol. 62 r° b ; *N*, fol. 8 r° a ; *O*, fol. 132 v° a ; *S*, fol. 313 r° b ; *T*, fol. 5 v° ; *V*, fol. 7 r° b ; *X*, fol. 16 r° b ; *Z*, fol. 5 r°. — *KNTX Li rois de Navarre*, *MOSVZ* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVXZ*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 83 (n° 36) ; Tarbé, *Thib.*, p. 67 (n° 46).

VERSIFICATION : 10 a b a b a b b a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : *adès* 13 : -*ers* ; -*ent* : -*ant* ; rimes pures en -*aire* et en -*oi*.

Graphie de *K*.

- I Tout autresi con fraint nois et yvers,
 Que vient estez, que li douz tens repaire,
 Deüst fraindre li faus prièrres sers
 4 Et fins amis amender son afaire ;
 Et je dot mult q'il ne me soit divers,
 Se il touz est aus autres debonaire ;
 Mès tant me fi la ou biautez repaire,
 8 Q'aÿmanz sui, se tout n'est vers moi fers.
- II Par Dieu, Amors, ainz serai vains et pers
 Et plus destroiz que cil qui porte haire
 Que ne sache de vos un autre vers
 12 Que n'est icil qui tant me fet mal traire.

I-3 *O* Se doit ; *K* faindre — 5 *T* dolc (*sic*) molt ; *MV* que ne ; *S* m'an, *KX* m'i — 6 *S* es autres

II-9 *O* tainz et — 11 *Z* ne face ; *M* s. d'amors ; *S* uns autres — 12 *O* ici q., *M* i. que

- Ne soiez pas con li cines c'adès
 Bat ses cisniaus, quant il lor doit melz faire,
 Quant il sont grant et il vient a son aire,
 16 Et a premiers les a norriz et ters.
- III Nule paine, qui guerredon atent ;
 C'est aese, qui bien le set entendre.
 Car qui adès veut fere son talent,
 20 On i puet bien mainte chose reprendre.
 Tel chevauchent mult acemeement
 Qui ne sevent leur grant honor atendre.
 En Amors a maint guerredon a prendre
 24 Dont el puet bien son dru faire joiant.
- IV Certes, dame, bien cuit a escient
 N'i doi perdre, se ne m'i puis desfendre.
 De vos amer me va Amors hasant,
 28 Que je me claim vaincu sanz plus coup rendre ;
 Et vos tenez le baston en estant,
 Si fetes tant c'on ne vos puist reprendre ;
 Et je vos vueil avuec itant aprendre :
 32 Se m'ociez, n'i gaaigniez noient.
- V Enviz prent nus nul oiselet au broi
 Q'il nel mehaint ou ocie ou afole,

13 O comme li cignes sers qu'a. ; KNX qui a., V qui : —
 14 M cynaz, O cignez, S cignoz ; il *manque dans V* —
 15 M haire ;, S aieue : — 16 SV au premier
 III-18 TSV Ce est aaise, KON Ce est ese, X N'est que
 aise ; KOVNX i s. — 19 qui *manque dans Z* — 20 KSVNX
 L'en ; V maintes choses ; KVN X mesprendre : — 22 TZS
 entendre : — 24 S D. on ; S dolant :
 IV-26 TZ s'on ne m'i velt ; se... desfendre *manque dans V* ;
 O me p. — 27 M se va — 28 je *manque dans M* ; V rent
 vencu ; S s. cop atendre : ; KOVNX prendre : — 29-31 *man-*
quent dans V — 29 S en presant : — 30 KNX f. si ; TZ t.
 que ; Z puis — 31 *manque dans MNKX* ; O a. ce tant, S avant
 i. — 32 KMNX gaaignerez, TZSO gaignerois, V gaigniez
 V-33 KSVNX A envis ; nus *manque dans SV* ; nul *manque*
dans NKX — 34 M Qui, O Que ; TV ne m. ; SO ocist

- 36 Et Amors prent tout autretel conroi
 De mult de ceus qu'ele tient a s'escole ;
 Gent les atret, si leur moustre pour quoi ;
 A premiers est chascuns si liez q'il vole.
 40 Mult m'atrest bel, mès ci me faut parole,
 Car vos dirai de qui ce poise moi.
- VI Chançon, va t'en cele part ou je voi
 Douz cuer au mains, que que die en parole ;
 Et se mi oeil sont loing, ice m'afole,
 44 Mès je me fi tout adès en ma foi.

Remarques

I-8. « Je reste constant comme l'aimant, qui attire toujours le fer, même si la dame ne se comporte pas comme le fer, c'est-à-dire ne se laisse pas attirer. »

II-13-16. Le fait que les cygnes ne veulent plus reconnaître leurs petits, quand ceux-ci, après une absence d'une année, reviennent au nid, est mentionné dans Brehm, *Thierleben*, 2^e éd., t. VI (Leipzig, 1879), p. 443 ; cf. W. Hensel dans *Rom. Forsch.*, XXVI (1909), p. 662.

III-17. « Nulle peine n'existe pour celui qui... » Peut-être la leçon primitive portait-elle : *Nule paine a qui...*
 — 21-22. Le sens de cette métaphore doit être : « Beaucoup de personnes se comportent comme si elles étaient déjà parvenues à de hautes dignités. »

IV-28 : *Que*, « de sorte que ». — 29. « La dame tient le bâton du vainqueur ».

36 *VNX* qui el, *O* que el ; *MS* en ; s' manque dans *OVKX*
 — 37 *TZ* lour atrait ; *S* atrai ; *V* par q. — 38 *S* As, *VNX*
Au ; *V* premier ; est manque dans *X* ; *Z* e. si liés cascuns —
 40 *O* Que ; *O* de ci ce ; *V* mi :

VI-41 *S* p. de par moi : — 42 *M* Dou, *S* De ; *TZOV* cuers ;
T quoi que, *Z* quel ke ; en manque dans *V* — 43 *O* l. d'aucun i.

V-34. Il y a à observer le passage du subjonctif (*me-haint, ocie*) à l'indicatif (*afole*). Cette dernière forme pourrait cependant être un subjonctif de formation analogique. — 39. *atrest* est le présent, ainsi que le montrent les autres mss. (*atrait, atret*).

XV

(Raynaud 1268)

MANUSCRITS : C, fol. 5 r^o ; K, p. 1 a ; M, fol. 13 r^o b ; N, fol. 1 r^o a ; O, fol. 1 r^o b ; S, fol. 316 r^o b ; T, fol. 2 r^o ; V, fol. 1 r^o a ; X, fol. 8 r^o a. — *KTC Li rois de Navarre, N Ce sont les chançons que li rois Thiebaut de Navarre fist, X Ci comencent les chançons le roy Thiebaut de Navarre, MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 1 (n^o 1) et 305 ; Kalkbrenner, II, 84 et table V, fig. 2 ; Tarbé, *Thib.*, p. 6 (n^o 3) ; Fétis, V, 39 ; Aubry, *Trouv.*, p. 28 ; Beck, *Mus.*, pl. IX, p. 81.

VERSIFICATION : 7a 6b 7a 6b 6c 6c 6c 6b 6c 6c 6b.
Quatre *coblas doblas* avec un *envoi* de cinq vers.

LANGUE : -ent : -ant.

Graphie de K.

- | | |
|---|-----------------------------|
| I | Amors me fet conmençier |
| | Une chançon nouvele, |
| | Qu'ele me veut enseignier |
| 4 | A amer la plus bele |
| | Qui soit el mont vivant : |
| | C'est la bele au cors gent, |
| | C'est cele dont je chant. |
| 8 | Deus m'en doint tel nouvele |

I-1 V m'a f. — 3 K fet e. — 5 C monde — 8 C D. me

- 11 Qui soit a mon talent !
 Que menu et souvent
 Mes cuers por li sautele.
- II Bien me porroit avancier
 Ma douce dame bele,
 S'ele me voloit aidier
 15 A ceste chançonele.
 Je n'aim nule riens tant
 Conme li seulement
 Et son afetement,
 19 Qui mon cuer renouvele.
 Amors me lace et prent
 Et fet lié et joiant,
 22 Por ce qu'a soi m'apele.
- III Qant fine amor me semont,
 Mult me plect et agree,
 Que c'est la riens en cest mont
 26 Que j'ai plus desirree.
 Or la m'estuet servir
 — Ne m'en puis plus tenir —
 Et du tout obeïr
 30 Plus qu'a riens qui soit nee.
 S'ele me fet languir
 Et vois jusqu'au morir,
 33 M'ame en sera sauvee.

10 KV Car — 11 C p. lui

II-14 CX Celle ; SV m'i v. — 15 C A ma chanson nouvelle ; S chançon novele : — 17 V Con — 20 C me laisse, S me lie — 21 M fait li — 22 C ke sien m'apelle :

III-23 S m'i s. — 25 X Car — 26 S Qui plus m'agree ; X desirré : — 30 TMSO P. que r. — 31 CX Celle ; SV m'i fait — 32 C Ensi ; CSVN jusc'a — 33 V S'ame ; C sanee :, V dampnee :

- IV Se la mieudre de cest mont
 Ne m'a s'amor donee,
 Tuit li amoraus diront
 37 Ci a fort destinee.
 S'a ce puis ja venir
 Qu'aie, sanz repentir,
 Ma joie et mon plesir
 41 De li, qu'ai tant amee,
 Lors diront, sanz mentir,
 Qu'avrai tout mon desir
 44 Et ma queste achevee.
- V Cele pour qui souspir,
 La blonde coloree,
 Puet bien dire et gehir
 48 Que por li, sanz mentir,
 S'est Amors mult hastee.

Remarques

II-20. Métaphore empruntée à la chasse.

III-32. « Et que j'aïlle... »

V-46. La variante du ms. *O (coronee)* a donné lieu à la supposition que la chanson a été adressée par Thibaut à Blanche de Castille. Déjà La Ravalière (I, 7) avait cependant admis que la leçon était due à une erreur de copiste ; voy. ci-dessus, p. XIX, note 4.

IV-34 *V Ce* — 35 *N Que* (*corrigé après coup de Ne*) —
 — 36 *N Qant* (*corrigé après coup de Tuit*) ; *X a.* dou mont :
 — 37 *C Si* — 38 *C p.* avenir : — 39 *KMSOVNX* Que je —
 40 *S Aie* tout m. — 41 *S* qui tant m'agree : — 42 *S L.* sai je —
 43 *S* Que j'avrai t. ; *V* plesir : — 44 *V* ma joie ; *CM* eschivee :
V-45 CTOX Belle, *V Ce* — 46 *O coronee* : — 48 *S* sui
 martir : — 49 *SX* C'est ; *C* Ceste amor m'ont (?)

XVI

(Raynaud 1397)

MANUSCRITS : *K*, p. 3 b ; *M*, fol. 59 r^o a ; *N*, fol. 2 v^o a ; *O*, fol. 46 v^o b ; *R*, fol. 176 v^o ; *S*, fol. 314 v^o b ; *T*, fol. 3 r^o ; *V*, fol. 2 r^o b ; *X*, fol. 9 v^o b ; *Z*, fol. 1 r^o. — *KNTX* *Li rois de Navarre*, *MORSVZ* anonyme. — La musique est notée dans *KMNORVXZ*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 40 (n^o 18) et 310 ; Tarbé, *Thib.*, p. 28 (n^o 19).

VERSIFICATION : 10 a b a b a a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. La rime *b* de III-IV et V est la même (-ee).

LANGUE : Rimes pures en -oie et en -oir ; *espoire* 4 (1^{re} pers. sing.).

Graphie de *K* (*estouvera* 5, *voer* 6, *changie* 20).

- I En chantant vueil ma dolor descouvrir,
 Quant perdu ai ce que plus desirroie.
 Las ! si ne sai que puisse devenir,
 4 Que m'amors est ce dont g'espoire joie ;
 Si m'estouvra a tel dolor languir,
 Quant je ne puis ne veoir ne oïr
 7 La bele riens a qui je m'atendoie.
- II Quant m'en souvient, grief en sont li souspir,
 Et c'est toz jorz, ne ja n'en recerroie.
 Por li m'estuet mainte gent obeïr,

I-1 *Z* Al — 2 *V* Que ; *V* la rienz q. p. amoie : ; *R* q. je desiroie : — 4 *MO* ma morz, *R* me mors — 5 *S* en t., *R* a grant ; *KNX* morir :

II-8 *R* Tant ; *MR* grant en, *VNX* g. m'en ; *S* joie en font mi — 9 *R* jours que ja, *S* j. jamès ; *M* ne je ja n'en recroie : , *O* ne j'ai n'en recroire : ; *TZS* ne requerroie : ; *R* requerroie : — 10 *KVNX* maintes genz, *S* toute g.

- II Que je ne sai se nus va cele voie ;
 Mès, se nus puet a bone amor venir
 Par bien amer et loiaument servir,
 14 Ge sai de voir qu'encore en avrai joie.
- III Mi chant sont tuit plain d'ire et de dolor
 Por vos, dame, que je ai tant amee,
 Que je ne sai se je chant ou je plor ;
 18 Ensi m'estuet sousfrir ma destinee.
 Mès, se Deu plest, oncor verrai le jor
 Qu'Amors sera changiee en autre tor,
 21 Si vos donra vers moi meillor pensee.
- IV Souviengne vos, dame, de fine amor,
 Que loiautez ne vos ait oubliee,
 Que je me fi tant en vostre valor
 25 Qu'adès m'est vis que merci ai trouvee,
 Et ne por quant je muir et nuit et jor !
 Or vous doint Deus, pour oster ma dolor,
 28 Que par vos soit m'ire reconfortee !
- V Dame, bien vueil que vous sachiez de voir
 C'onques par moi ne fu mès dame amee,
 Ne ja de vous ne me qier mès mouvoir ;
 32 Mon cuer i ai et m'entente atornee.

II TZRS Car ; X tele v. — 12 V n. veut ; S p. d'amors
 a bien v. — 13 V Pour ; S soffrir : — 14 S v. encor ; en
manque dans R

III *manque dans S* — 15 Z Ni (*sic*) — 16 KV d. qui ;
 KOVNX j'ai lonc tens — 18 R En ce — 19 V vendra le —
 — 21 R venra

IV = III *dans S* — 22 O v. vers moi de ; KOVNX bone a.
 — 23 O est obliee : — 24 R Et si me ; ; V vouloir : — 26 SO
 Et non — 27 S Je vos vueil dire et conter ma — 28 S s. merie
 et confortee :

V = IV *dans S* — 29 K D. je v. — 30 S C'o. dame ne fu
 par moi ; Z fu dame ains — 31 me *manque dans ZT* ; MS
 querrai mouvoir : ; mès *manque dans R* ; ZR remouvoir : —
 32 S Toute m'entente i ai je ja ; V i est et ; TZRS tournee :

35 Je n'ai mestier, dame, de decevoir,
Que de tel mal ne me sueil pas doloir.
Ne m'esfreez, s'il vous plest, a l'entree !

VI Chançon, va t'en, garde ne remanoir !
Prie celi qui plus i a pooir
38 Que tu soies souvent par li chantee.

Remarques

I-1. Ce vers rappelle celui-ci, qui est de Folquet de Marseille (Bartsch, *Grundr.* 155, 6) : *Chantan volgra mon fin cor descobrir.*

II-10-11. Allusion obscure.

IV-23. *ait oubliée* = *oblit* (subj. prés.) ; cf., sur cette construction, A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, p. 199, note 1.

XVII

(Raynaud 1440)

MANUSCRITS : *B*, fol. 2 r^o ; *K*, p. 50 a ; *M*, fol. 10 v^o b (*M^a*) et fol. 68 r^o b (*M^b*) ; *N*, fol. 14 r^o b ; *O*, fol. 14 r^o a ; *P*, fol. 51 v^o a ; *R*, fol. 74 v^o (*R^a*) et fol. 77 v^o (*R^b*) ; *T*, fol. 16 v^o ; *V*, fol. 25 v^o a (*V^a*) et fol. 103 v^o b (*V^b*) ; *X*, fol. 32 v^o b ; *a*, fol. 8 r^o. — *KM^aNPTXa Li rois de Navarre*¹, *BM^bOR^aR^bV^aV^b* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T* (dans *M^b* seulement la musique des quatre premiers vers).

33 *R* Ne — 34 *S* Car ; de *manque dans T* ; *KS* cest (*S* ce) mal ; *R* sent p. — 35 *V* Ne me fuiez ; *M* si vos ; *RV* douce dame a

VI *manque dans RK* — 36 *TMN* n'i remenoir : — 37 *V* P. a c. ; *M* celui — 38 soies *manque dans T* ; soies *et* souvent par li *intervertis dans Z*

1. Dans *M^a* le nom d'auteur manque par suite d'une déchirure, mais la Table attribue la pièce au Roi de Navarre.

ÉDITIONS : Crescimbeni, I, 283 ; La Rav., II, 57 (n° 26) ; Hawkins, II, 47 ; Burney, II, 296¹ ; Busby, *Hist.*, I, 349 ; *Gesch.*, I, 354 ; Kieseewetter, *Allg. mus. Zeit.*, 1838, n° 15, App. I, 3 et II, 4 ; Tarbé, *Thib.*, p. 31 (n° 21) ; Ambros, II, 227 et 229.

VERSIFICATION : 7 a b a b b a a a b. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de trois vers chacun.

LANGUE : Rimes pures en -ois et en -iez ; -ent : -ant ; *ociez* 41, *riez* 51 : -iez ; *feus* 30, *ceus* 35 : -eus (-o s u m).

Graphie de K (*felons* 26, *chevalier* 28).

- I Je me cuidoie partir
D'Amors, mès riens ne me vaut.
Li douz maus du souvenir,
Qui nuit et jor ne m'i faut,
5 Le jor m'i fet maint assaut,
Et la nuit ne puis dormir,
Ainz plain et pleur et souspir.
Deus ! tant art quant la remir,
9 Mès bien sai q'il ne l'en chaut.

I-1 a Jau (*sic*), *TM^bO* Bien ; *K* De mi — 2 *KTM^bR^aBV^aV^bXP* m'i v. — 3 *TM^b* Ke li m. ; *O* Que li maus d'amors m'ocit : ; *KR^aR^bBV^aV^bNXP* m. d'amer m'ocit : ; *M^a* mauz doit s., *M^b* m. de s., a moi fait languir : — 4 *TM^b* Ki nule fois ; *KR^aR^bOV^aV^bNXP* ne j. ; *M^b* me f. — 5 *R^b* Et le ; *N* La nuit ; *T* Me fait la nuit (*corrigé après coup en le jor*) ; *M^bM^a* me fait — 6 *N* Et le jor ; *R^a* nuit m'i fait maint assaut ; *KR^bBV^aV^bNXP* n'i p. — 7 *O* A. tor ; *R^aR^b* A. pleur et plaing, *M^bV^b* A. tor (*V^b* touz) et plain — 8 *R^aR^b* Sire dieus tant la desir ; *KBV^aV^bNXP* Li (*BV^aV^bNXP* Biaux) douz deus tant (*le dernier mot manque dans B*) la desir : ; a t. fort q. ; *TM^bO* t. a ke la desir : — 9 *TM^bO* Mais je quic ; *KM^aV^aNXP* croi ; *R^aR^bV^b* voi qu'a li n'en, *B* croi c'a lui n'en ; a que ne

1. V. aussi A. Hughes-Hughes, *Cat. of Msc. Music in the Brit. Mus.*, t. I, Londres, 1906, p. 71 ; t. II, Londres, 1908, p. 571.

- II Nus ne doit Amors traïr
 Fors que garçon et ribaut ;
 Et, se n'est par son plesir,
 Je n'i voi ne bas ne haut ;
 14 Ainz vueil qu'ele me truist baut
 Sanz guiler et sanz mentir ;
 Mès se je puis consvir
 Le cerf, qui tant puet fouir,
 18 Nus n'est joianz a Thiebaut.
- III Li cers est aventureus
 Et si est blans comme nois
 Et si a les crins andeus
 Plus sors que or espanois.
 23 Li cers est en un defois
 A l'entrer mult perilleus
 Et si est gardez de leus :
 Ce sont felon envïeus
 27 Qui trop grievent aus cortois.

II-11 BO Se n'est garçons ou ribaus : — 12 TM^bO Et s'il n'est, $KR^aR^bBV^aV^bNXP$ Se ce n'est ; M^a Li douz mauz me tient einsi : — 13 K Ne ne, aM^aP Jou ne ; TM^bO Ja n'en quier (M^b quic) don (O donc) b. ; a vois — 14 K Je ; KaV^aNXP m'i t., B m'i deinst — 15 R^a S. guilier, TM^bO Sans (M^b Et s.) changier ; B ne s. ; $KTM^bOR^aR^bBV^aV^bNXP$ faillir : — 16 Mès *manque dans* O , $KTM^bR^aR^bV^aV^bNXP$ Et ; R^a je se je ; O aconsuir : — 17 R^aR^bB serf ; $KR^aR^bV^aNXP$ q. si ; $KTM^bR^aR^bBV^aV^bNXP$ set — 18 KM^aV^aNXP n'est ; $R^aR^bBV^b$ n'a joie ; OV^b que, R^aR^bB vers, KV^aNXP con

III-19 R^a serf ; est *manque dans* a — 20 $TM^bOR^aR^b$ Car il ; est *manque dans* M^b ; a plus b. que noif : — 22 M^a P. biau, a P. clers ; M^aB q'uns sors (B ors), a ains ors — 23 KV^aNXP Cis ; V^b Et si e. ; B sers — 24-25 B A l'entree et si esgardez de leus moult perilleus : — 24 l' *manque dans* TM^bO ; V^b e. est p. — 25 $KTM^bOR^aR^bBV^aV^bNXP$ Car (*répété dans* P) il ; $TM^aR^aR^b$ des l. ; *après ce vers*, 24 est *répété dans* K — 26 T Ce font — 27 TM^b molt ; X nuisent, O heent ; TM^bO les c., BV^aV^b au c., a a courtois :

- IV Ainz chevaliers angoisseus
 Qui a perdu son hernois,
 Ne vielle qui art li feus
 Mesons, vignes, blez et pois,
 32 Ne chacierres qui prent sois,
 Ne leus qui est fameilleus
 N'est avers moi dolereus,
 Que je ne soie de ceus
 36 Qui aiment deseur leur pois.
- V Dame, une riens vous demant :
 Cuidiez vous que soit pechiez
 D'ocirre son vrai amant ?
 Oïl, voir ! bien le sachiez !
 41 S'il vos plest, si m'ociez,
 Que je le vueil et creant,
 Et se melz m'amez vivant,
 Je le vos di en oiant,
 45 Mult en seroie plus liez.

IV-28 *KV^aNXP* Onc, *B* Onques, *M^aR^b* Ainc (*dans R^b, l'illuminateur a fait un C*), *TOV^b* Fins ; *T* orgelleus : — 29 *KTM^bOR^aR^bV^aV^bNXP* Quant ; *M^b* a perdon — 30 *M^b* Ne vile ; *B* que a. — 31 *KTM^bOV^aV^bNXP* Meson ; *B* Qui enble feves et p. ; *R^aR^b* vins et, *KTM^bONXP* vin et ; *V^a* blez vigne ne p., *V^b* blé ne vin ne bois ; ; *TO* blé ; *a* ou p. — 32 *M^b* Ne charrieres q. grans s. ; *R^a* cois : — 33 *manque dans V^aV^bNKXP*, *B* N'escuiers lussirieux ;, *R^aR^b* Ne moigne luxurieux ;, *T* N'est tant destrois n'enuieus ;, *M^b* Ne nus destoriz (*sic*) anieueus ;, *O* N'est si destroiz n'angoissous : — 34 *TO* Ne ; *KTM^bOR^aR^bV^aV^bNXP* envers, *B* en ; *R^aR^b* angoisseus ; — 35 *B* Et si ne sui pas ; ne *manque dans X* — 36 *TM^b* l'aiment ; *TM^b* son p.

V-37 *TM^bO* D. pour dieu v. — 38 *V^b* C. que ce s. ; *M^bO* qu'il s., *R^a* ce s. — 39 *T* D'aïr le s. ; *KTM^bOR^aR^bBV^aV^bNXP* s. (*V^b* vo) fin a. — 40 *M^b* Oïr (*sic*), *R^a* Ou — 41 *TM^baB* Si vous ; *KR^aR^bBV^aV^bNXP* l'o. — 42 *KaR^aR^bM^aV^aV^aNXP* Car ; *après ce vers TM^bO ajoutent* : Pour complir (*M^bO* acomplir) vostre (*O* vo) talant : — 43 *TM^bO* se vous ; *T* m'avés, *R^aR^bBV^b* l'amez, *M^a* m'amiez — 44 *manque dans TM^bOaV^b* ; *R^a* en audience : — 45 *B* Que j'en s. moult, *V^b* J'en s. forment ; *R^a* *ajoute après* liez : et plus joians

- VI Dame, ou nule ne se prent,
Mès que vos vueilliez itant
48 C'un pou i vaille pitiez !
- VII Renaut, Phelippe, Lorent,
Mult sont or li mot sanglent
51 Dont couvient que vos riez.

Remarques

I-3. Sur l'expression *douz mal*, cf. R. Berger, *Canchons... des afrz. Troveors Adan de le Hale*, p. 165.

II-13. « Je n'y trouve aucun profit ». — 18. Pour l'emploi de *a* avec la signification de « en comparaison de », cf. l'exemple tiré de la Chronique de Ph. Mousket dans A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, p. 7.

III-20. Sur l'expression *blanc comme nois*, cf. *Richars li Biaus*, éd. W. Foerster (Vienne, 1874), p. 190, note au vers 4476. — 21 : *les crins andeus*, « les deux tresses (de la dame) ».

IV-30 et 32 : *qui* = *cui*. — 34-35. « N'est triste, en comparaison de moi, parce que je crains d'être... » — 36. *deseur leur pois*, « malgré eux » ; cf. *Auberee*, éd. G. Ebeling (Halle, 1895), vers 294 (Rem., p. 98).

VII-49. Des trois personnages nommés, *Phelippe* est sans aucun doute Philippe de Nanteuil (voy. ci-dessus, n° XIII, Rem. VI-46-48). De *Renaut* nous ne savons rien de certain (voy. ci-dessus, n° VII, Rem. VII-39). Quant à *Lorent* (cf. LV 46), tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'il ne peut pas être le personnage à qui Gace Brulé s'adresse dans une de ses chansons (voy. éd. Huet, pp. XI et XV-XVI).

VI manque dans tous les mss. sauf TM^bO

VII manque dans tous les mss. sauf TM^bO — 49 T Denaut ;
O lorant : — 50 sanglent ajouté après coup dans O

XVIII

(Raynaud 1467)

MANUSCRITS : *K*, p. 11 a ; *M*, fol. 61 v^o a ; *N*, fol. 6 v^o b ; *O*, fol. 32 v^o b ; *S*, fol. 316 v^o a ; *T*, fol. 5 r^o ; *V*, fol. 6 r^o b ; *X*, f. 15 r^o a ; *Z*, fol. 4 v^o — *KNX Li rois de Navarre*, *MOST¹VZ* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVXZ*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 26 (n^o 12) ; Tarbé, *Thib.*, p. 20 (n^o 13).

VERSIFICATION : 7 a b a b a a C² + le refrain 7 c c :

*Nus ne puet trop acheter
Les biens qu'Amors set doner*³.

Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers + le refrain.
La rime III-IV b = Vb.

LANGUE : Rimes pures en -oie, dont *foloie* 38, 1^{re} pers. sing. prés. du subj.

Graphie de *K*.

I	De ma dame souvenir
	Fet Amors lié mon corage,
	Qui me fet joiant morir,
	Si la truis vers moi sauvage.
5	La bele que tant desir

I-3 *K* Qu'el — 5 *M* b. qui

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

2. On trouve de ces rimes *constantes* dans nos chansons XX et XLIII, et aussi dans 187 (Gace Brulé, éd. Huet, n^o XXII), 679 (Chât. de Coucy, éd. Fath, n^o I) et 1271 (anonyme, ms. *C*, *Arch.*, XLII, 256, n^o XCI).

3. C'est à tort que Raynaud (*Bibl.*, t. II, n^o 1467) donne à cette « chanson à refrain » le nom de *rotrouenge* (cf. Gröber, *Grundr.*, II, 1, 683 et 684) ; voy. ci-dessus, p. xlv, note.

9 Fera de moi son plesir,
Que touz sui siens sanz fausser.
Nus ne puet trop acheter
Les biens qu'Amors set doner.

II Bele et bone, a vos servir
Vueil estre tout mon aage,
Si sui vostres sanz faillir
Et de cuer et de corage.
14 Car me daigniez retenir,
Amors, par vostre plesir !
Fetes li de moi menbrer !
Nus ne puet trop acheter
18 *Les biens qu'Amors set doner.*

III Une costume a Amors,
Qui ami forment guerroie :
Plere li fet ses dolors.
Ce me senble, por la moie,
23 Que nus biens ne puet d'aillors
Venir fors du haut secors
Qu'en li me doint Deus trouver.
Nus ne puet trop acheter
27 *Les biens qu'Amors set doner.*

7 V mentir : — 8 ne puet *répété* dans M — 9 V L. maux ; KSOVNX puet d.

II-11 V Sui t. m. eagele : (*sic*) — 12-13 manquent dans M — 13 O De bon c. ; S De c. de cors de — 16 X remenbrer : , O membres : — 17-18 manquent dans S ; puet *etc.* manque dans K ; trop *etc.* manque dans TMONX — 18 V Et c' :

III-20 N Q. amors (*avec le trait de l'i au-dessus de l'r*), K Q. amis ; S Q. formant a moi ; X mestroie : — 21 N Plete (*sic*), S Plorer ; ses dolors manque dans X — 23 M d'amors : — 24 N V. que ; TZ de h. — 25 V Qu'ainsi me — 26-27 manquent dans S ; ne *etc.* manque dans MONX ; puet *etc.* manque dans TK, V p. et c' :

- IV Et qui ses tres granz valors
 Recorderoit, toute voie
 Est ele sor les meillors ;
 Qu'adès m'estuet que la voie
 32 Et que sa fresche colors
 Soit en mon cuer mireors.
 Deus ! con s'i fet biau mirer !
Nus ne puet trop acheter
 36 *Les biens qu'Amors set doner.*
- V Attendre m'estuet ensi,
 Si m'est vis que je foloie.
 Ja n'i cuit trouver merci,
 Si feré, voir, toute voie ;
 41 Qu'en ma dame trop me fi,
 Ne je n'ai pas deservi
 Que si me doie grever.
Nus ne puet trop acheter
 45 *Les biens qu'Amors set doner.*
- VI Chançon, va t'en tost et di
 A Blazon, a mon ami,
 Que il te face chanter !
Nus ne puet trop acheter
 50 *Les biens qu'Amors set doner.*

IV-28 O q. cestes granz ; S sa tresgrant valor : — 29 KVN^X Veut deviser ; VN^X toutes (N toute) voies : — 30 KSVN^X sus ; S la meillor : — 31 SV m'est vis — 33 V Est ; N mireors : — 34 Z li fait ; V bon m. — 35-36 *manquent dans SV ; ne etc. manque dans MKX ; puet etc. manque dans TO ; trop etc. manque dans N*

V-37 KTX issi : — 38 M Ce — 39 KSVN^X Je ; KVN^X ne c. — 41 V t. irer : — 43 M Qui ; Z K'ensi ; KOVN^X Qu'ele m'i — 44-45 *manquent dans S ; ne etc. manque dans TOKX ; puet etc. manque dans MN, V p. et c' :*

VI *manque dans V* — 46 KN^X va tantost ; S si di : — 47 T b. mon chier a., S m'amie de par mi : — 48 OX Qu'il, M Qui, S Qu'ele — 49-50 *manquent dans SO ; ne etc. manque dans KX ; puet etc. manque dans N, M p. ne puet : — 50 manque dans T*

Remarques

I-1. La préposition *de* a ici un double emploi : *souvenir de* et *lié de* ; voy., sur cette construction ἀπὸ κοινοῦ, A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, p. 276 et suiv.

III-22 : *por la moie*, « en ce qui me concerne ».

V-43. Sur l'emploi du subj. de *devoir* pour rendre le subjonctif du futur, cf. R. Berger, *ouvr. cité*, p. 57.

VI-47. L'ami dont il s'agit ici est le trouvère Thibaut de Blazon, sénéchal de Poitou, mort en 1229 entre le 21 mars et le mois de décembre (voy. sur lui A. Longnon, *Ann.-Bull.*, 1870-1871, pp. 85-91 ; J. Brakelmann, *Les plus anciens chansonniers français*, Marbourg, 1896, pp. 65-72). Nous avons ainsi un *terminus ad quem* pour dater notre pièce. Brakelmann (*ouvr. cité*, pp. 73-85) a publié les chansons attribuées à Thibaut de Blazon (1402, 738, 1418 = 1433, 1001, 1430, 293, 1813, 1477) et, en outre, quelques chansons qui, bien que non inscrites sous son nom, pourraient être de lui (1705, 1519, 575, motet [Raynaud, II, 83], 584). Une neuvième pièce (1918) attribuée à Thibaut de Blazon par un ms. (*T*) a été publiée par Brakelmann parmi les chansons du Vidame de Chartres (*ibid.*, p. 30) et par Huet dans son édition des chansons de Gace Brulé (éd. n° LI, pièce douteuse).

XIX

(Raynaud 1469)

MANUSCRITS : *K*, p. 21 b ; *M*, fol. 64 v° b ; *O*, fol. 70 r° a ; *R*, fol. 29 v° (*R^a*) et fol. 79 r° (*R^b*) ; *T*, fol. 8 v° ; *V*, fol. 10 v° a ; *X*, fol. 21 v° b ; *a*, fol. 5 r° (Keller, p. 246). — *KXa Li rois de Navarre*, *R^a Monnios*¹, *MOR^bTV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOR^aR^bVXa*(?).

1. Sur le trouvère Moniot (d'Arras), contemporain de Thibaut de Champagne, voy. A. Guesnon dans *Le Moyen Age*, année 1902, pp. 154-155.

ÉDITIONS : La Rav., II, 139 (n° 57) ; Auguis, II, 9 ; Tarbé, *Thib.*, p. 40 (n° 27) ; Bartsch, *Chr.*, col. 248 ; 9^e éd., col. 185 ; Bédier-Aubry, pp. 197 et 313.

VERSIFICATION : 10 a b b a c c a a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Rimes pures en *-ance*, *-aie* et *-oir*.

Graphie de K.

- I Li douz penser et li douz souvenir
 M'i font mon cuer esprendre de chanter,
 Et fine Amor, qui ne m'i let durer,
 4 Qui fet les siens en joie maintenir
 Et met es cuers la douce remembrance.
 Pour c'est Amors de trop haute poissance,
 Qui en esmai fet honme resjoïr
 8 Ne pour doloir nel let de li partir.
- II Sens et honor ne puet nus maintenir,
 S'il n'a en soi senti les maus d'amer,
 N'a grant valor ne puet pour riens monter,
 12 N'onques oncor nel vit nus avenir ;
 Pour ce vous pri, d'Amors droite senblance,
 C'on ne s'en doit partir pour esmaiance,
 Ne ja de moi nou verroiz avenir,
 16 Que touz parfez vueil en amors morir.

I-1 *R^a Mi ; KTaR^bMOVX* pensers ; *R^a mi dous ; KTaR^bMOVX* souvenirs : — 2 *R^a Me ; KTR^bMOVX* fet ; *KM* espenre — 3 *R^a douter* : — 4 *TaR^a* de j. — 7 *R^aR^b Car ; R^a* en sa (*sic*) e. ; *R^b* fait un h. esjoïr : — 8 *R^bOV* p. dolour ; *T* n'en laist, *R^a* ne laist, *R^b* m'i l. ; *R^a* de lui

II-9 *R^a S. ne ; R^a p. mès nus tenir* : ; nus *répété dans M* — 10 *R^a* en li, *KOV* ançois ; *X* senti ançois ; *R^aTaR^b* sentu, *V* sentuz ; *a* d'amours : — 11 *aR^a* N'en — 12 *R^a* N'o. ainsi, *TaM* N'o. en soi ; *T* ne v. ; *KOVX* v. on — 13 *M* Par ; *R^a* ce est amours de si ; *R^b* prins, *V* prens (?) ; *TaR^a* douce samblance : — 14 *R^a* Que on ; *TaR^bVX* se d. ; *R^a* par e. — 15 *R^a* Ja par m. ; *R^b* ne venrés

- III Dame, se je vos osasse prier,
 Mult me seroit, ce cuit, bien avenu,
 Mès il n'a pas en moi tant de vertu
 20 Que devant vous vous os bien aresnier ;
 Ice me font et m'ocit et m'esmaie.
 Vostre biauté fet a mon cuer tel plaie
 Que de mes euz seul ne me puis aidier
 24 Dou regarder dont je ai desirrier.
- IV Quant me couvient, dame, de vous loignier,
 Onques, certes, plus dolenz hons ne fu ;
 Et Deus feroit, ce croi, pour moi vertu,
 28 Se je jamès vous pouoie aprochier ;
 Que touz les biens et touz les maus que j'aie
 Ai je de vous, douce dame veraie,
 Ne ja sanz vous nus ne me puist aidier !
 32 Non fera il, q'il n'i avroit mestier.
- V Ses granz biautez, dont nus hons n'a pouvoir
 Q'il en deïst la cinqantisme part,
 Li dit plesant, li amoreus regart
 36 M'i font souvent resjoïr et doloir.

III-17 *KX* os a ce — 18 *X* se c., *aR^b* je c., *R^a* se croi — 19 de *manque* dans *K* — 20 *R^a* d. v. m'osse b.; *KaR^aMOVX* aviser.; *T* avisier : — 21 *R^b* Ce m'i confont ; *les deux m' manquent* dans *R^aR^bVKX* — 22 *TaR^aM* la p. — 23-24 *R^b* D'un dous regart dont j'ai tel desirier : Que de mes ieus ne vous os regarder : — 24 *a* Dous ; *X* j'ai ; *M* desirrer :

IV-25 *T* Tant ; *V* Avant (*sic*) de vos dame me couvient ; *R^b* m'i c. de vous a ; *R^a* c. de vous dame ; *K* lignier ; *aV* eslongier ; *R^aR^b* esloignier : — 26 *R^a* c. hons plus dolans ; *K* d. h (*sic*) — 27 *TaR^b* je c. ; *KOVX* pour moi ce (*X* se) croi (*V* cuit) — 29 biens *et* maus *intervertis* dans *O* ; *aR^a* j'ai : — 30 *V* Aie de ; *Ta* par v., *R^a* pour v. ; *R^a* vraie : — 31 *R^b* v. ne me p. nuls ; *R^a* ne m'en ; *M* puisse, *aR^a* (*ajouté après coup*) *O* puet — 32 *M* Nou ; *aM* qi n'i ; *O* que ne m'a.

V *manque* dans *R^b* — 33 *R^a* C'est, *TMOV* Des — 34 *R^a* d. neïs la quarte partie : ; *a* quintime ; *OV* cinquainme (*V* cinquieme) partie : — 35 *O* Li ris ; *R^a* amoureuse vie : — 36 *KR^aOVX* Me ; *R^a* esjoïr ; *X* ne d.

Joie en atent, que mes cuers a ce bee,
 Et la poors rest dedenz moi entree.
 Ensi m'estuet morir par estouvoir
 40 En grant esmai, en joie et en voloir.

VI Dame, de qui est ma granz desirree,
 Saluz vos mant d'outre la mer salee,
 Conme a celi ou je pens main et soir ;
 44 N'autres pensers ne me fet joie avoir.

Remarques

III-19-24. Pour la pensée exprimée dans ces vers, cf. E. Mätzner, *Afrz. Lieder* (Berlin, 1853), p. 172 (XI 15-16).

IV-25. M. Bédier (*ouvr. cité*, p. 200) considère une correction de *couvient* en *covint* comme nécessaire. On peut cependant interpréter : « Puisque je dois être séparé de vous, je peux assurer qu'il n'a jamais existé un homme plus malheureux que moi... » — 32. Le premier *il* se rapporte à *nus* (v. 31) ; cf. Bédier, *ouvr. cité*, p. 206.

VI-42. Ce vers prouve que la chanson, qui n'est pas une « chanson de croisade », comme l'admet M. Bédier, date du temps de la croisade du Roi de Navarre (1239-1240).

XX

(Raynaud 1476)

MANUSCRITS : *K*, p. 23 a ; *M*, fol. 65 r^o b ; *O*, fol. 22 v^o a ; *R*, fol. 78 v^o ; *S*, fol. 312 v^o a ; *T*, fol. 9 r^o ; *V*, fol. 11 v^o a ; *X*, fol. 22 v^o b ; *Z*, fol. 6 v^o. — *KX Li rois de Navarre, T Li rois* (fin de ligne), *MORSVZ* anonyme. — La musique est notée dans *KMORVX*.

37 *R^a* quant m. ; *V* a celee : — 38 *V* m'est — 40 manque dans *OVKX*

VI manque dans *R^aR^bK* — 41 *O* desirré : — 43 *X* a cele ; *O* ou pans et m. — 44 manque dans *V* ; me manque dans *X*

ÉDITIONS : La Rav., II, 64 (n° 29) ; Tarbé, *Thib.*, p. 12 (n° 7) ; Crépet, I, 182 ; Carrington, p. 18.

VERSIFICATION : 10 a b a b C C b C. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de quatre vers chacun.

LANGUE : Rimes pures en *-ance* en en *-ent* (quatre rimes) ; 3^e pers. prés. de l'ind. *aïe* 28 : *-ie*.

Graphie de *K* (*voers* 29, *grant volenté* 32).

- I Chanter m'estuet, que ne m'en puis tenir,
Et si n'ai je fors qu'ennui et pesance ;
Mès tout adès se fet bon resjoïr,
4 Qu'en fere duel nus del mont ne s'avance.
Je ne chant pas com hons qui soit amez,
Mès com destroiz, pensis et esgarez ;
Que je n'ai mès de bien nule esperance,
8 Ainz sui toz jorz a parole menez.
- II Je vous di bien une riens sanz mentir :
Qu'en Amors a eür et grant cheance.
Se je de li me poïsse partir,
12 Melz me venist qu'estre sires de France.
Ore ai je dit com fous desesperez :
Melz aim morir recordant ses biautez
Et son grant sens et sa douce acointance
16 Qu'estre sires de tout le mont clamez.
- III Ja n'avrai bien, gel sai a escient,
Qu'Amors me het et ma dame m'oublie,

I-1 *KX* car ne — 2 *KSVXZ* f. ennui — 4 *S* Qu'a — 6 *R M*. tous — 7 *RV* n'ai pas — 8 *KX* par p., *S* par paroles, *M* a paroles

II-9 *KXVOR* fausser : — 10 *S* Que a. ; *Z* houneur et ; et et grant *intervertis* dans *R* — 11 *R* de lui ; *O* sevrer ;, *R* tourner : — 12 *M* m'en v. ; *S* que estre rois — 14 *R* biaux ieus : — 15 *R* gent sens ; *O* bele a. ; *TZ* acordance :

III-17 *M* n'avra ; *K* n'a. joie ; *MSO* je s. — 18 *V* me let

- 20 S'est il resons, qui a amer entent,
 Q'il ne dout mort ne paine ne folie.
 Puis que me sui a ma dame donez,
 Amors le veut, et quant il est ses grez,
 24 Ou je morrai ou je ravrai m'amie,
 Ou ma vie n'iert mie ma santez.
- IV Li Fenix qiert la busche et le sarment
 En quoi il s'art et gete fors de vie.
 Ausi quis je ma mort et mon torment,
 28 Qant je la vi, se pitiez ne m'aïe.
 Deus ! tant me fu li veoirs savorez
 Dont j'avrai puis tant de maus endurez !
 Li souvenirs me fet morir d'envie
 32 Et li desirs et la granz volentez.
- V Mult est Amors de merveilleus pouoir,
 Qui bien et mal fet tant com li agree.
 Moi fet ele trop longuement doloir ;
 36 Resons me dit que g'en ost ma pensee.
 Mès j'ai un cuer, ains teus ne fu trouvez ;
 Touz jorz me dit : « Amez ! amez ! amez ! »,
 N'autre reson n'iert ja par lui moustree,
 40 Et j'amerai, n'en puis estre tornez.

19 S Ce est raisons ; S enprent : — 20 RS Qui ; S tout m. ; V haschie : — 21 S Dès que je s. — 22 S et puis qu'il — 23 Le second je manque dans Z ; M ravra, S avrai

IV-25 R feinex queult ; T buisse — 26 TZR Par ; M En que ; TZSR hors — 27 V Ainsi ; S Autresi q. ma — 28 TZM m'aïde : — 29 R D. conme fu ; V savoureux : — 30 O itanz m. — 31 d'envie manque dans S

V manque dans M — 33 R pouoirs : — 34 S biens et maus ; R tout c., Z t. quant — 35 S e. profondemant — 36 R Raison ne doit q. — 37 Z Ainc ; S c. que onques teus — 38 V d. ainz ainz ainz : — 39 T p. li — 40 manque dans V

- VI Dame, merci ! qui touz les biens savez.
 Toutes valors et toutes granz bontez
 Sont plus en vous qu'en dame qui soit nee.
 44 Secourez moi, que fere le poëz !
- VII Chançon, Phelipe, a mon ami, courez !
 Puis que il s'est dedenz la cort boutez,
 Bien est s'amors en haïne tornee ;
 48 A paine ert ja de bele dame amez.

Remarques

IV-25-26. Sur la légende du *phénix* (Ovide, *Met.*, XV, 392 et suiv.) dans la littérature du moyen âge, voy. R. Darnedde, *Über die den afrz. Dichtern bekannten Stoffe aus dem Altertum* (Göttingue, 1887), p. 101 et suiv. ; Fr. Lauchert, *Geschichte des Physiologus* (Strasbourg, 1889), pp. 10-12, 152, 173, 187, 188-189, 193, 198, 203-204, 207, 212-213 (l'art chrétien) ; Fritz Schöll, *Vom Vogel Phönix* (Heidelberg, 1890) ; E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose* (Paris, 1890), p. 165 et suiv. Selon Langlois (*ouvr. cité*, p. 166), la version où se trouve mentionné pour la première fois le « bûcher » serait celle de Stace (*Silvae*, II, iv, 37) :

Scandet odoratos Phoenix felicior ignes

(éd. Klotz, Leipzig, 1900, p. 51).

Dans la poésie lyrique religieuse du moyen âge, le phénix est devenu le symbole du Christ, plus rarement de la Sainte Vierge, comme dans 1547 (éd. Edw. Järnström, *Rec. de chansons pieuses*, I, p. 30).

VII-45-48. Il s'agit de Philippe de Nanteuil ; voy. n° XIII, *Rem.* VI-46-48. Nous avons ici une nouvelle allusion aux relations amicales de Philippe de Nanteuil avec la cour de France (v. 46 : *Puis que il s'est dedenz la cort*

VI manque dans K — 43 S nule qui — 44 R quar (?) faire

VII manque dans RVKX — 45 S contez : — 46 s' manque dans S — 47 S a la moie t. — 48 S Touz jors iert mais de beles dames ; MO ier (O iert) mès

boutez). La pièce date donc d'une époque (1226-1227 ou 1235-1236) où Thibaut était en état de rupture avec la reine-mère et son fils.

XXI

(Raynaud 1479)

MANUSCRITS : *B*, fol. 4 r^o ; *K*, p. 26 b ; *M*, fol. 75 r^o a ; *O*, fol. 133 r^o b ; *R*, fol. 73 v^o (*R^a*) et fol. 170 v^o (*R^b*) ; *S*, fol. 314 v^o a ; *T*, fol. 12 v^o ; *U*, fol. 142 v^o ; *V*, fol. 14 r^o a ; *X*, fol. 25 r^o b. — *KX Li rois de Navarre*, *BMO R^aR^bST¹UV* anonyme. — La musique est notée dans *BKMOR^aR^bVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 67 (n^o 30) ; Tarbé, *Thib.*, p. 68 (n^o 47).

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 10b 10a 7c 7c 7c 7c. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Rimes pures en *-us*, *-oir* et *-is* ; *-ant* : *-ent*.

Graphie de *K* (*amors* 17, *servise* 21, *orgueil* 37, *beuban* 38, *eschver* 43).

- I Tout autresi con l'ente fet venir
 Li arrouzers de l'eve qui chiet jus,
 Fet bone amor nestre et croistre et florir
 Li ramenbrers par coustume et par us.
 5 D'amors loial n'iert ja nus au desus,
 Ainz li couvient au desouz maintenir.

1-1 *R^b* que l'e. — 2 *R^b* l'ente q. ciet sus : — 3 *U* Fait bien ; *UO* croistre et naistre et ; *le premier* et *manque dans R^b*, *X* ne — 5 *R^aR^bU* loiaus, *M* liaus — 6 *US* Ans la, *TR^bOB* Ains le, *R^a* A. les ; *S* deseur

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

Por c'est ma douce dolor
 Plaine de si grant poor,
 Dame, si faz grant vigor
 10 De chanter, quant de cuer plor.

II Pleüst a Dieu, pour ma dolor garir,
 Qu'el fust Tisbé, car je sui Piramus ;
 Mès je voi bien ce ne puet avenir :
 Ensi morrai que ja n'en avrai plus.
 15 Ahi, bele ! con sui pour vous confus !
 Que d'un qarrel me venistes ferir,
 Espris d'ardant feu d'amor,
 Quant vos vi le premier jor.
 Li ars ne fu pas d'aubor,
 20 Qui si trest par grant douçor.

III Dame, se je servisse Dieu autant
 Et priasse de vrai cuer entier
 Con je faz vous, je sai certainement
 Qu'en Paradis n'eüst autel loier ;

7 S P. quoi ma dame ; U ma tref (*sic*) grans — 8 si *manque* dans T, S tres ; R^a douçour ;, R^b douçours : — 9 S Li fais g. — 10 S plorer :

II = III dans U — 11 OSV mes dolors — 12 O Que, SU Qu'ele ; Qu'el fust *manque* dans B ; R^b fu ; U tisbel ; MB que je — 14 R^a Ici ; U Ke ja nul jor n'an vandra a desus ; K car ja, R^bSB que je ; ja *et* n'en avrai *intervertis* dans V ; B ne vivrai — 15 U Oi amors, R^aR^b Haÿ dame ; KXVM tant s. ; OU par vos — 16 R^aR^bUOS Quant ; ferir *manque* dans S — 17 V E. de gent ; B E. ardant fui — 18-20 *sont donnés par R^b dans l'ordre* 19-20-18 — 18 R^aV Q. je vous ; U Mult par l'ains de tregrant doulour : — 20 R^a Q. trait par si ; OSBV trait ; U de g. ; R^bVU vigour :

III = IV dans U — 21 O se le servise deu amesse a. ; O amase, R^b priaïsse ; autant *manque* dans V — 22 R^b Et service ; TR^bUSB vrai, R^a fin ; TR^b c. et e. (R^b entyr :), BR^a c. et d'antier : (R^a entié :) — 23 TUS vos bien s. ; X vraiment ;, R^aR^bU a escient : — 24 S Que je en p. en eüsse l. ; V n'avroit ; R^aR^bUM nul (R^bM nuls) tel, BV autre, X tel

- 25 Mès je ne puis ne servir ne prier
 Nului fors vous, a qui mes cuers s'atent,
 Si ne puis apercevoir
 Que ja joie en doie avoir,
 Et si ne vos puis vooir
 30 Fors d'euz clos et de cuer noir.
- IV La prophete dit voir, qui pas ne ment,
 Que en la fin faudront li droiturier,
 Et la fins est venue voirement,
 Que cruautez vaint merci et prier,
 35 Ne servises n'i puet avoir mestier,
 Ne bone amor n'atendre longuement,
 Ainz a plus orgueus pouoir
 Et beubanz que douz vouloir,
 N'encontre Amor n'a savoir
 40 Q'atendue sanz espoir.
- V Aygles, sanz vos ne puis merci trouver.
 Bien sai et voi qu'a touz biens ai failli,

26 *U* Nule, *R^b* Dame; *M* s'entent: — 27 *TUB* Se —
 28 *R^aR^b* Comment joie, *V* Que ma joie; *MS* ja bien en;
R^bV puisse — 29 *KXVOBM* Ne je, *S* Je; vos *manque*
 dans *O* — 30 *B* d'oïl clos; *U* voir:

IV=II dans *U* — 31 *UR^bBV* Li prophetes (*V* p.); *R^a* pro-
 phecie; *TR^bUV* dist; *R^b* v. ne p. — 32 *KXVOBTR^a* Car;
U Ki a; *B* la foi — 33 *S* droitement; *R^a* noviaument;
R^b maintenant: — 34 *R^aR^bS* Quant; *O* vaut, *S* vuet; *R^a* mer-
 ciz; *S* ne proier: — 35 *R^b* Ne biaux servis, *R^a* Et biau servir,
S Ne nul servise; *U* Ke bone amors n'i avrait mais; *KXVO*
MR^a ne p. — 36 *U* Ne biaz servir, *R^a* Ne biau parler, *R^b* Ne
 biaux parlers; n' *manque* dans *S*; *U* bonemant: — 37 *R^b* p.
 beubans; *V* o. et; *S* ourdeanz ponees: (*sic*) — 38 *R^b* Et
 orgueus; *B* voloires: — 39 *O* Contre, *S* Ne contre, *R^a* Qu'an-
 contre; *R^b* orgueil n'a, *R^a* a moi (*sic*) n'a; *R^aR^a* pouoir;
S avoir; *O* sau non: (*sic*) — 40 Q'atendue *manque* dans *S*,
R^aMOV Qu'atandre, *B* C'atendroie, *R^b* Qu'atente; *U* Fors
 c'atandre en bone e.; *R^aR^bS* sans desespoir:

V *manque* dans *R^bU* — 41 *S* Plaisans en v.; *R^a* s'en v.,
B s'en vont; *TB* n'i p.

- Se vous ensi me volez eschiver,
 Que vous de moi n'aiez quelque merci.
 45 Ja n'avrez mès nul si loial ami
 Ne ne porroiz a nul jor recovrer.
 Et je me morrai chetis,
 Ma vie sera mès pis
 Loing de vostre biau cler vis,
 50 Ou nest la rose et li lis.
- VI Aygle, j'ai touz jorz apris
 A estre loiaus amis,
 Si me vaudroit melz un ris
 54 De vous qu'autre paradis.

Remarques

I-1-2. Cette observation concernant l'effet de l'arrosage sur la greffe n'a pas été signalée ailleurs dans la poésie lyrique du moyen âge. — 5-6. « Personne ne sera le maître d'un amour loyal, mais plutôt son serf. »

II-12. Sur les amours de Pyrame et de Thisbé, sujet ovidien (*Met.*, IV, 55-166) très répandu au moyen âge, voy. E. Faral, *Le poème de Piramus et Tisbé et quelques contes ou romans français du XII^e siècle*, dans *Rom.*, XLI (1912), pp. 32-57, et le même, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge* (Paris, 1913), pp. 5-61.

43 R^aS issi (S eisis) vous voulez essorer : ; B acheiver : — 44 de moi et n'aiez *intervertis* dans R^aX ; B n'eüssiez ; S a. dame m. — 45 n'avrez et mès *intervertis* dans R^a ; B n'avriez ; S un si — 46 MS Ne nou ; R^a Ne jamès jour ne pourrez ; V ne porriez ; a nul jor *manque* dans S — 47 me *manque* dans OSB, M m'en ; chetis *manque* dans B — 48-50 donnés par R^a dans l'ordre 49-50-48 — 48 B v. amours s., R^a v. en s. ; sera *manque* dans O ; S seroit mieus plus : — 49 S Loig dou vostre : — 50 V Or ; R^a Ou est ; B la flours

VI *manque* dans R^aR^bKU — 51 Aygle *manque* dans S ; j'ai *manque* dans T, B ja (ou i a ?) ; O j'é corroux (?) a. ; touz jorz apris *manque* dans S — 52 S e. touz jors l. — 53 O Si ne — 54 S De li ; SBVX qu'estre en p.

III-28 : *en*, « de vous ».

IV-31-32. Allusion à la prédiction sur la défection des fidèles dans les derniers temps ; voy. *I Tim.*, IV 1 : « L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps quelques-uns se détourneront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs, et à des doctrines de démons,... » — 38. Après le *que* comparatif il y a le cas-régime *douz vouloir*.

V-41 (cf. VI 51). *Aygle* est probablement un *senhal*. La variante de *S* (*Plaisans*) est sans doute l'adjectif-participe.

VI-53-54. Sur cette comparaison, cf. R. Berger, *ouvr. cité*, pp. 340-341 (XXIII, I, 9-10) et 483-484 (XXXIV, IV, 1-2). Cf. aussi nos chansons XXV 13-14, et XL 49-52. — 54. Sur l'emploi pléonastique de *autre*, voy. A. Tobler, *Verm. Beitr.*, III², 83.

XXII

(Raynaud 1521)

MANUSCRITS : *K*, p. 10 a ; *M*, fol. 61 r^o b ; *N*, fol. 6 r^o b ; *O*, fol. 1 v^o b ; *R*, fol. 173 r^o ; *T*, fol. 4 v^o ; *V*, fol. 5 v^o b ; *X*, fol. 14 r^o b ; *Z*, fol. 4 r^o. — *KNTX* *Li rois de Navarre*, *MORVZ* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 21 (n^o 10) ; Tarbé, *Thib.*, p. 3 (n^o 1).

VERSIFICATION : 10 a *b b a c b c a*. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. La rime c = la rime a de la paire de couplets suivante.

LANGUE : *-ent* : *-ant* ; rimes pures en *-aindre*, *-is* et *-oi* ; *entiere* 18, *maniere* 22 : *-iere*.

Graphie de *K* (*voer* 22, *esgars* 32).

- I A enviz sent mal qui ne l'a apris :
 Guérir l'estuet ou morir ou remaindre,
 Et li miens maus, las ! dont je ne m'os plaindre,
 4 Icil par est seur touz poosteïs.
 Morir en vueil, mès quant me vient devant
 L'esperance de la grant joie ataindre,
 Lors me confort. Voire, qui poïst tant
 8 Sousfrir en pais, mès ne puis, ce m'est vis !
- II Et cil qui est d'Amors si entrepris
 Qu'il li estuet a sa volenté maindre,
 Mult me merveil s'Amors se puet tant faindre
 12 Vers moi, qui sui a ma dame ententis ;
 Depuis que vi son biau cors droit et gent
 Et son cler vis, qui trop m'i set destraindre,
 Nel cuidai pas trouver si decevant
 16 Comme il estoit ; oncor m'en va il pis.
- III Mès cil qui sert et merci i atent,
 Cil doit avoir joie fine et entiere ;
 Et je, qui n'os vers li fere proiere
 20 — Tant par redout son escondisement —,
 G'en deüsse partir, voire par foi,
 Mès je ne puis veoir en quel maniere.
 Estre ne puet ensi, a li m'otroi,
 24 Qu'en mon dangier n'est ele de noient.

I-1 RN D'envis, M Envis — 2 V Languir m'esteut — 3 las *manque dans VN, M la ; VN m'ose (dans N, l'e a été ajouté après coup)* — 5 V M. me v. ; mès *manque dans X, R et* — 6 R ma g. ; TMZV atendre :

II-10 R Qui li ; V Que il l'esteut ; Z en sa — 11 ZR m'es-mervel, V me travail ; R se mors se — 12 R s. vers ; R entrepris : — 13 R C'est puis qu'en s., TZ D. k'en s. ; TZR c. et d. ; V c. bel et g. — 14 cler *manque dans M ; R q. tant ; MV me fait, X me s.* — 15 TM Nou, ZRVX Ne — 16 T Com el, RV C. elle ; Z en çou me va ; V est de p.

III-17 R q. siert (*sic*) ; O et qui m. atent ; V de m. et atent : — 19 R v. lui — 21 R I d. — 22 V M. se je p. ; M n'en p.

- IV Dès ore mès vueil prier en chantant,
 Et, se li plest, ne me sera tant fiere,
 Car je ne cuit que nus hons qui requiere
 28 Merci d'amors, qu'il n'ait le cuer plorant,
 Que, se Pitiez li chiet aus piez por moi,
 Si dout je mult qu'ele ne la conquire.
 Ensi ne sai se faz sens ou foloi,
 32 Car cist esgarz va par son jugement.
- V Se ma dame ne prent oncor conroi
 De moi, qui l'aim par si grant couvoitise,
 Mult la desir et, s'ele me desprise,
 36 Narcisus sui, qui noia tout par soi.
 Noiez sui près, loing est ma garison,
 S'entendré je touz jorz a son servise.
 Servir doi bien pour si grant guerredon ;
 40 Mult voudroie qu'ele en seüst ma foi.
- VI Dame, merci ! qu'aie de vos pardon !
 Se je vous aim, ci a bele entreprise.
 Je ne puis pas bien couvrir ma reson,
 44 Si le savrez encor, si con je croi.

IV-26 *KNZ* Et s'il, *V* Que s'il, *R* Et si ; *RV* qu'el ne m'i
 (*V* me) soit ; *KXNV* si f. — 27 *O* Que, *T* Ca (*sic*), *X* Cai
 (*sic*) ; *Z* C. ja ne — 28 *TZM* qui n'ait — 29 *KXNVOR* Et ;
N li chiez (*sic*) ; *O* es p. — 30 *M* que je ne ; *O* que ele ne l'an
 quiere ; *R* ne le — 31 *X* Et je ne ; *M* si faiz ; *V* se c'est senz ;
ZO folie ; *KXNV* folor : — 32 *M* Quant ; *R* C. cils ; *MO* n'a
 pas s.

V manque dans *R* — 33 *V* Ce d. en moi ne metez vo c. ;
Z d. se p. ; *M* p. aucun — 34 *V* q. aing de si g. connoissance :
 — 35 *X* cele me ; *MOX* despise : — 36 Narcisus sui *manque*
 dans *M* ; *O* Voincuz suis sui q. moi a tot ; *KXNV* q. par
 soi (*V* vous) se noia : — 37 *V* et l. de guerison : — 38 *V* S'aten-
 drai ; *X* en son

VI manque dans *K* — 41 *R* qu'ayés — 42 *O* fole e. — 44 *V*
 savrai

Remarques

I-1. Réminiscence du proverbe *A envis muert qui apris ne l'a* (Leroux de Lincy, *Proverbes*).

II-9-12. Anacoluthie : « Celui qui est pris par l'Amour, je m'étonne que l'Amour... ». Il y a passage de la 3^e à la 1^{re} pers. du sing. — 15-16. Les mots *le* (dans *nel*) et *il* se rapportent à *cors* (v. 13).

III-23-24. « Je ne puis partir, je me rends à elle, car elle n'est nullement en ma puissance. »

IV-28. La conjonction *qu'* répète le *que* du vers précédent. — 32. « Car sa résolution dépendra de ce qu'elle jugera convenable de faire. »

V-36. Sur la fable ovidienne de Narcisse (*Met.*, III, 339-510), voy. *Hist. litt.*, XIX (1838), pp. 761-764, et XXIX (1885), p. 498 et suiv. ; R. Darnedde, *Über die den afrz. Dichtern bekannten epischen Stoffe aus dem Altertum* (Göttingue, 1887), pp. 78 et III-III. Chose curieuse, Thibaut semble ici faire allusion à la version provençale du conte, selon laquelle Narcisse s'est noyé dans la fontaine (*noier* veut cependant aussi dire « mourir ») ; voy. p. ex. *Flamenca*, éd. P. Meyer (Paris, 1865), p. 20, vers 638-9 (éd. 1901, p. 25, vers 646-7) :

L'un dis com neguet en la fon
Lo belz Narcis quan s'i miret ;

Bernart de Vantadorn, *Quan vei la lauzeta mover* III, 7-8 (Bartsch, *Chrest. prov.* ⁶, col. 69, l. 7-8) :

qu'aissi'm perdei cum perdet se
lo bels Narcisus en la fon ;

Bertran de Paris de Roergue, *Guordo, ieus fas un bo sirventes l'an* (K. Bartsch, *Denkm. der prov. Litt.*, Stuttgart, 1856, p. 86, vers 2) :

Ni cos perdet Marsilis ¹ en la fon.

Cette version se retrouve quelquefois aussi dans la littérature française ; voy. p. ex. une ballade généralement

1. Corrigé par P. Meyer en *Narcisis*.

attribuée à Villon, *Débat des Hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, II, 19 (éd. L. Pannier et P. Meyer, p. 184) :

Ou soit noié comme fut Narcisus,

ainsi que la réponse à ce poème par John Coke (de l'année 1549), vers 56 :

Drowned he be, as was Narcisus

(cf. *Le Roman de Troie*, p. p. L. Constans, t. VI, Paris, 1912, p. 395, note 6).

XXIII

(Raynaud 1596)

MANUSCRITS : *K*, p. 12 a ; *M*, fol. 61 v^o b ; *N*, fol. 7 r^o b. : *O*, fol. 21 v^o b ; *R*, fol. 175 r^o ; *S*, fol. 315 r^o a ; *T*, fol. 5 r^o ; *V*, fol. 6 v^o a ; *X*, fol. 15 v^o a. — *KNTX Li rois de Navarre*, *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNORVX*¹.

ÉDITIONS : La Rav., II, 6 (n^o 3) ; Tarbé, *Thib.*, p. 10 (n^o 6) ; Bartsch-Horning, col. 383.

VERSIFICATION : 10 a b² a b² c c c x + un refrain variable, de deux ou trois vers, fournissant la rime demandée par le dernier vers isolé de chaque couplet, rime identique pour les couplets III et IV. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers, le refrain exclu. Sur la façon de rattacher ainsi un refrain variable à son couplet, voy. G. Steffens, *Die Lieder des Troveors Perrin von Angicourt* (Halle, 1905), pp. 241 (n^o 17) et 247 (n^o 20), ainsi que p. 326 (note au n^o 17, II, 1).

Voici les six refrains en question, dont aucun, il va sans dire, n'est de l'invention de Thibaut³ :

1. Dans *M*, la musique fait défaut pour une partie du refrain.

2. Pour cette rime, les couplets I et II diffèrent quant à la graphie : I *-ont*, II *-on*.

3. Le ton de ces refrains le démontre clairement. En outre, l'emploi des vers de *neuf* syllabes (refrains 3 et 5) est absolument contraire à l'usage de Thibaut.

1 (8y 6x) *Je sent les maus d'amer por vos.*
 Sentez les vos por moi ?

Ce refrain se rencontre assez souvent, d'ordinaire avec des variantes, dans la poésie du moyen âge. Il y a exactement les mêmes vers (avec une ressemblance partielle pour le texte mélodique) dans un motet publié dans le *Recueil de motets* de G. Raynaud (t. II, p. 56, n° XXVII ; cf. p. 150) et, avec *amor* au lieu de *amer*, parmi les proverbes du ms. Hereford, Cathedral Close P. 3. 3 (voy. *Rom.*, XLVIII, 513). Voici quelques-uns de ces textes :

Pour voz les sent, les maus d'amer ;
 Sentés les vous pour moi ?

(Raynaud, *ouvr. cité*, I, 205, n° CCII ; ms. Montpellier, Bibl. Univ., H 196, fol. 267 r°) ;

Je les sent, les tres douz maus d'amer ;
 Sentés les vous pour moi ?

(Raynaud, *ouvr. cité*, II, 54, n° XXI, ms. M, fol. 207 v° b ; II, 88, n° XCI, ms. T, fol. 195 r° ; cf. T, fol. 187 v° : *Nus ne set mes maus... je les sent, les tres dous maus d'amer*) ;

Par m'ame, je sent les maus d'amer por vos.
 Et vos, por moi sentés les vos, ma dame ?

(Raynaud, *Bibl.*, n° 146, ms. P, fol. 146 v° ; Noack, *Der Strophenausgang...*, p. 103, n° 6, vers 5-6, où l'éditeur, E. Stengel, pour obtenir une rime, a cru devoir placer *Par m'ame* à la fin du premier vers (cf. aussi Jeanroy-Långfors, *Chansons satiriques et bachiques du XIII^e siècle*, Paris, 1921, pp. 37 et 106), correction jugée inutile par M. Jeanroy, *Rom.*, XXX, 428, qui regarde les mots *Par m'ame* comme un petit vers à part, rimant avec le dernier vers) ;

Je sent le mal d'amer por vous.
 Et vous ? Por moi sentez le vous, ma douce ?

(*Li confrere d'Amours*, éd. A. Långfors, *Rom.*, XXXVI, p. 31, coupl. V ; ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 837).

On peut encore citer des variantes plus éloignées :

Je les sent, Dex, je les sent,
 Les maus d'amer doucement

(Raynaud 452, Noack, *ouvr. cité*, p. III, n° 17) ;

*Ameroucement
Me tient por vos, dame,
Li malz ke je sant*

(Raynaud 1991, couplet II ; Bartsch, *Afrz. Rom. u. Past.*, II, 38, p. 156). — Cf. *Rom.*, XXXVI, 34.

II (7y 4x 7y) *Li douz mal dont j'atent joie
M'ont si grevé
Morz sui, s'ele m'i delaie.*

III (9x 9x) *Diré vos qui mon cuer enblé m'a ?
Li douz ris et li bel oeil qu'ele a.*

IV (8y 7x) *L'en doit bien bele dame amer
Et s'amor garder, qui l'a.*

V (9x 11x) *Se la bele n'a de moi merci,
Je ne vivrai mie longuement ensi.*

Ce refrain se retrouve presque sous la même forme dans une pastourelle (Raynaud 575) :

*Se la bele n'a de moi merci,
Je ne vivrai gaires longuement ensi*

(K. Bartsch, *Afrz. Rom. u. Past.*, p. 134, n° 21, vers 19-20 ; J. Brakelmann, *Les plus anc. chans. franç.*, Marbourg, 1896, p. 82, n° III, vers 19-20 ; ms. U, fol. 56 v°).

Cf. encore le refrain de Raynaud 157, coupl. VI (ms. N) :

Je ne vivrai mie longuement ensi

(voy. A. Jeanroy dans la *Rev. des langues rom.*, XLV, p. 196, n° V, 6),

et le refrain de Raynaud 1558, coupl. III :

Je ne puis ensi vivre longement

(voy. J. Spanke, *Zwei afrz. Minnesänger*, Strasbourg, 1907, pp. 48-49, où l'éditeur, pour obtenir un vers de douze syllabes, a ajouté au début le mot *Dame* ; cf. encore p. 35).

VI (7x 8x) *Deus ! je ne pens s'a li non.
A moi que ne pense ele donc ?*

LANGUE : Rimes imparfaites : *mont* 2, *dont* (d o n e t) 4; *donc* 56 (refrain) : -on ; *delaie* 21 (refrain) : -oie ; rimes pures en -is, -oi et -oir ; -ant : -ent ; *penitance* 28 : -ance.

Graphie de *K* (*mort* 21).

- I Chançon ferai, que talenz m'en est pris,
 De la meilleur qui soit en tout le mont.
 De la meilleur ? Je cuit que j'ai mespris.
 S'ele fust teus, se Deus joie me dont,
 5 De moi li fust aucune pitié prise,
 Qui sui touz siens et sui a sa devise.
 Pitiez de cuer, Deus ! que ne s'est assise
 En sa biauté ? Dame, qui merci proi,
 Je sent les maus d'amer por vos.
 10 *Sentez les vos por moi ?*
- II Douce dame, sanz amor fui jadis,
 Quant je choisi vostre gente façon ;
 Et quant je vi vostre tres biau cler vis,
 14 Si me raprist mes cuers autre reson :
 De vos amer me semont et justise,
 A vos en est a vostre conmandise.
 Li cors remaint, qui sent felon juïse,
 18 Se n'en avez merci de vostre gré.
 Li douz mal dont j'atent joie
 M'ont si grevé
 21 *Morz sui, s'ele m'i delaie.*

I-1 KXNR car talent — 2 S Por — 3 S croi — 4 X Cele ;
 R S'elle le fust se — 6 O et si a ; S en sa — 7 S c. las que ne
 soit esprise ; ; X d. qu'el — 8 S De ; R En vo ; RS que m. —
 9 por vos *manque dans T* — 10 moi *manque dans M*
 II 12 V Q. je vos vi et vo ; K douce f., R clere fachen : —
 13 R trez bien c. — 14 V Et si n'i prist — 16 R An ; en *manque*
dans M ; S s'an va an v. ; T et vostre — 18 T S'en n'avés,
 S Se riens a. ; gré *manque dans R* — 19 KXVOSMRT maus
 — 20 R M'a ; S Me grieve : — 21 *manque dans R, S Se*
 m'i desloie ; ; M me d.

- III Mult a Amors grant force et grant pouoir,
 Qui sanz reson fet choisir a son gré.
 Sanz reson ? Deus ! je ne di pas savoir,
 Car a mes euz en set mes cuers bon gré,
 26 Qui choisirent si tres bele senblance,
 Dont jamès jor ne ferai desevrance,
 Ainz sousfrirai por li grief penitance,
 Tant que pitiez et merciz l'en prendra.
 Diré vos qui mon cuer enblé m'a ?
 31 *Li douz ris et li bel oeil qu'ele a.*
- IV Douce dame, s'il vos plesoit un soir,
 M'avriez vos plus de joie doné
 C'onques Tristans, qui en fist son pouoir,
 N'en pout avoir nul jor de son aé ;
 36 La moie joie est tornee a pesance.
 Hé, cors sanz cuer ! de vos fet grant venjance
 Cele qui m'a navré sanz defiance,
 Et ne por quant je ne la lerai ja.
 L'en doit bien bele dame amer
 41 *Et s'amor garder, qui l'a.*

III-22 *Le premier grant manque dans M* — 23 *V* f. chaïr ; *R* mon g. — 24 *V* je nel puis p. — 25 *R* C. ce fu fait tout par ma volenté ; ; *TSOV* en sot ; *T* li cors, *MS* li c., *KXV* mon cuer — 26 *R* Quant je choisi sa ; *S* sa — 28 *T* pour lé g., *R* toudis em ; *S* grant p. — 29 *S* merci et pitié ; *R* predra : — 30 *V* Dont vous ; *K* q. tot m. ; *X* m. fin c. ; *V* c. avez et emblé ; enblé m' *manque dans TR* — 31 *R* dous vis ; *R* douç o., *V* vair oeil

IV-32 *dame manque dans S* ; *M* si v. — 33 vos *manque dans SO* ; plus de joie *manque dans R* ; *SOV* donee : — 35 *S* Ne pot a. comme il ot duree ; ; *M* a. en trestot s. — 36 *M* Se ma ; *TR* S'en est (*R* Se n'est) ma j. t. a grant p., *S* Ma j. m'est a p. tornee ; ; joie *manque dans O* ; *M* pensee : — 37 *V* cuer s. cors de vous prent ; *R* vous ai fait v. — 39 *TSO* Et non ; la *manque dans R* ; *V* li anui ja : — 40 *TR* On ; bien *manque dans TR* — 41 *s'amor manque dans V* ; *KXM* g. cil q. (*M* qu'il) ; *OVN* l'avra :

- V Dame, por vos vueil aler foloiant,
 Que je en aim mes maus et ma dolor,
 Qu'après les maus la grant joie en atent
 Que je avrai, se Deu plest, a brief jor.
- 46 Amors, merci ! ne soiez oublée !
 S'or me failliez, c'iert traïson doublee,
 Que mes granz maus por vos si fort m'agree.
 Ne me metez longuement en oubli !
 Se la bele n'a de moi merci,
 51 *Je ne vivrai mie longuement ensi.*
- VI La grant biautez qui m'esprent et agree,
 Qui seur toutes est la plus desirree,
 M'a si lacié mon cuer en sa prison.
 Deus ! je ne pens s'a li non.
 56 *A moi que ne pense ele donc ?*

Remarques

II-20. On peut sous-entendre un *que* consécutif après *grevé* ou y mettre un point.

III-24 : *savoir*, « parole sensée. »

IV-34. Cette mention de *Tristan*, type de l'amant parfait de la poésie courtoise du moyen âge, a peut-être donné lieu à l'allusion malveillante qui se lit dans la *Chronique de Saint-Magloire* (éd. du *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, t. XXII, Paris, 1865, p. 83 a) :

- 43 En tel point fu li quens Tibaut,
 Qu'il ala nus comme I ribaut,
 I autre ribaut ovecques (*lire* avec) lui,
 Qui ne fu conneu de nului,

V *manque dans R* — 43 *O* en ai ; *MS* mes dolours : — 44 *O* Que par ; *SV* mes maus ; *KXNVO* ma g. — 45 *KXNVO* Que g'en ; *V* s'il vous p. ; *O* plait aucun j. — 47 *V* S'or m'i ; *XM* s'iert ; *S* c'est t. provee : — 49 me *manque dans X*, *O* m'en ; *T* tenés — 50 *OX* ne a (*dans X*, na a été corrigé après coup en ne a) — 51 *O* lonc temps ; *S* en fui :

VI *manque dans R* — 52 *KXN* Sa ; *M* m'agree : — 55 *T* Dieus ja ne p. je ; *M* pense, *S* pense je

- Pour escouter que l'en disoit
 De lui, et c'on en devisoit.
 Tuit le retroient (*lire* retoient) de traison,
 50 Petit et grant, mauvez et bon,
 Et un et autre, et bas et haut.
 Lors dit li quens à son ribaut :
 « Compains, or voi-j'en bien de plain,
 « Que d'une denrée de pain
 « Saouleroié tous mes amis ;
 « Je n'en ai nul, ce m'est avis,
 « Ne je n'ai en nuli (*lire* nului) fiance
 « Fors qu'en la raïne (*lire* roïne) de France. »
 Cèle li fu loial amie ;
 60 Bien moustra qu'el le n'enhaïet (*lire* qu'el n'en
 [haïet) mie.
 Par li fu finée la guerre,
 Et conquise toute la terre.
 Maintes paroles en dist an
 64 *Comme d'Iseut et de Tristran.*

V-43 et 44 : *en*, « de vous ».

XXIV

(Raynaud 1620)

MANUSCRITS : *K*, p. 6 a ; *M*, fol. 59 v^o b ; *N*, fol. 3 v^o b ;
O, fol. 21 v^o a ; *S*, fol. 316 v^o b ; *T*, fol. 3 v^o ; *V*, fol. 3 v^o a ;
X, fol. 11 r^o b. — *KNTX Li rois de Navarre*, *MOSV* ano-
 nyme. — La musique est notée dans *KMNOTVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 87 (n^o 38) ; Tarbé, *Thib.*, p. 13
 (n^o 8).

VERSIFICATION : 7 a b a b b b a b. Cinq *coblas doblas*
 avec un *envoi* de trois vers. La rime b des couplets III-IV
 est identique à la rime b du couplet V.

LANGUE : -ence (*abstinence* 17) : -ance ; *esgardé* (= *esgar-
 dai*) 12 : -é.

Graphie de *K* (*conduis* 37).

I Contre le tens qui devise
 Yver et pluie d'esté,
 Et la mauvis se debrise,
 4 Qui de lonc tens n'a chanté,
 Feraï chançon, car a gré
 Me vient que j'ai enpensé.
 Amors, qui en moi s'est mise,
 8 Bien m'a droit son dart geté.

II Douce dame, de franchise
 N'ai je point en vous trouvé,
 S'ele ne s'i est puis mise
 12 Que je ne vous esgardé.
 Trop avez vers moi fierté,
 Mès ce fet vostre biauté,
 Ou il n'a point de devise ;
 16 Tant en i a grant plenté.

III En moi n'a pas abstinence
 Que je puisse ailleurs penser
 Fors qu'a li, ou conoissance
 20 Ne merci ne puis trouver.
 Bien fui fez pour li amer,
 Car ne m'en puis saouler,
 Et qant plus avrai cheance,
 24 Plus la me couvient douter.

I-1 S debrise : — 2 et *manque dans O* ; S et revient e. —
 — 3 OVN deluise ;, S rescrie :

II-16 V plenteté :

III-17 S point de destrivance : ; MO atenance : — 19 O F.
 que la ou ; KXNV en c. — 20 KNVSM n'i p. — 21 KOM sui
 fez — 22 V Quant je ne m'en ; S C. je ne p. — 23 plus *manque*
dans O ; T avra — 24 V Et p. la m'esteut, O P. me covendra ;
 M m'i c. ; S bouter :

- IV D'une riens sui en dotance
 Que je ne puis plus celer :
 Qu'en li n'ait un pou d'enfance.
 28 Ce me fet desconforter
 Que, s'a moi a bon penser,
 Ne l'ose ele demoustrer.
 Si feïst qu'a sa senblance
 32 Le peüsse deviner !
- V Dès que je li fis priere
 Et la pris a esgarder,
 Me fist Amors la lumiere
 36 Des euz par le cuer passer.
 Cist conduiz me fet grever,
 Dont je ne me sai garder,
 N'il ne puet torner arriere ;
 40 Li cuers melz voudroit crever.
- VI Dame, a vos m'estuet clamer
 Et que merci vos requiere.
 43 Deus m'i dont merci trouver !

Remarques

I-1-2. Circonlocution pour dire « au printemps ». — 3-4 forment une espèce de parenthèse. Sur *la mauvis* considérée comme « oiseau du printemps » dans la poésie provençale et française du moyen âge, voy. W. Hensel dans *Rom. Forsch.*, XXVI (1909), pp. 617-619. — 7-8. La vignette du ms. O représente précisément cette situation.

IV-26 O Q. ne m'en — 27 V voi un ; S desfense : — 29 KXNVO Car s'en (O sanz) ; M se tot m'a ; S pener : — 31 KXNO Se, V Ce ; S que sa, V qu'en sa ; sa *manque dans X* — 32 T Li poise de d., S Li feïst espermenter : ; V deviser : V-33 M Mès que ; S prover : — 34 S regarder : — 36 V Par les ieus u c. ; KXNVO entrer : — 37 MS Cil ; S tardier : — 38 KVN soi g. — 39 S Nus — 40 S Mon cuer VI *manque dans SK* — 41 T me voel c. — 42 M merciz ; O requier : — 43 V Dieus m'en ; T laist pitié

XXV

(Raynaud 1727)

MANUSCRITS : *K*, p. 53 b ; *M*, fol. 76 r^o a ; *N*, fol. 12 v^o a (incomplet vers la fin par suite de la perte d'un feuillet) ; *O*, fol. 35 r^o b ; *S*, fol. 319 v^o a ; *T*, fol. 13 v^o ; *V*, fol. 26 v^o a ; *X*, fol. 34 r^o b. — *KNTX* *Li rois de Navarre*, *MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 75 (n^o 33) ; Tarbé, *Thib.*, p. 17 (n^o 11).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : Rimes pures en *-aille*, *-aindre*, *-ent* (six rimes, dont *noient*, *talent*, *dolent* et *escient*) et *-oie* (*esfroie* 7).

Graphie de *K*.

- I Dame, l'en dit que l'en muert bien de joie.
 Je l'ai douté, mès ce fu pour noient
 Que je cuidai, s'entre voz braz estoie,
 4 Que je fenisse enqui joieusement.
 Si douce morz fust bien a mon talent,
 Que la dolor d'amors qui me guerroe
 7 Par est si grant que du morir m'esfroie.
- II Se Deus me doint ce que je li querroe,
 Ce me retient a morir seulement,

I-1 *T* on dist ke on — 2 *S* J'en ai — 3 *SNX* Car ; *TMS* qui-
 doie ; *S* se j'an v. — 4 je *manque dans M* ; *T* f. ichi, *M* f.
 iqui, *KXNV* f. iluec (*X* ileuques), *SO* fusse e. ; *M* joieument ;
X doucement : — 5 *T* Si belle — 6 *SO* Car — 7 *TSO*N de
 m. ; *X* m'esferoie :

II-8 *S* Hé dieus ; *O* donne ice que li — 9 *M* Se ; *S* retien
 en amor

- 11 Que resons est, se je por li moroie,
 Qu'ele en eüst por moi son cuer dolent ;
 Et je me doi garder a escient
 De corocier li, qu'estre ne voudroie
 14 En Paradis, s'ele n'i estoit moie.
- III Deus nous pramet que, qui porra ataindre
 A Paradis, q'il porra souhedier
 Quanq'il voudra ; ja puis ne l'estuet plaindre,
 18 Que il l'avra tantost sanz delaier ;
 Et, se je puis Paradis gaaignier,
 La avrai je ma dame sanz contraindre,
 21 Ou Deus fera sa parole remaindre.
- IV Tres granz amors ne puet partir ne fraindre,
 S'el n'est en cuer desloial, losengier,
 Faus, guileor, qu'a mentir et a faindre
 25 Font les loiaus de leur joie esloignier.
 Mès ma dame set bien, au mien cuidier,
 A ses doz moz cointes si bel ataindre
 28 Qu'ele i conoist ce qui la fet destraindre.
- V Se je puis tant vivre que il li chaille
 De mes dolors, bien porroie guerir ;

10 S Se raisons e. que se p. — 14 SO se ele n'e.

III-15 S atendre : — 16 S En p. qui — 17 Quanq'il voudra
manque dans S — 18 SN Car ; M il avra — 20 S La verrai ;
 TVX containdre ; O copx rendre : — 21 O la p.

IV-22 S Tres bone amor ne quier muër ne ; KV faindre :
 — 23 T S'il, SO Se ; MS au c. ; cuer etc. *jusqu'à la fin du*
couplet manque dans N (feuillelet perdu) ; M de loial, TO de
 felon, V de mauvès — 24 S Fol ; V guilleors ; T k'a menrir ;
 S qui a amors sanz f. ; TMO fraindre : — 27 S m. si bien mon
 cuer a. ; O si desateindre : — 28 O Que i ; i *manque dans MS* ;
 S li f.

V *manque dans N (feuillelet perdu)* — 29 tant *manque*
dans X ; li *manque dans M* — 30 KXV ma dolor

- 32 Mès ele tient mes diz a controuvaille
 Et dit toz jorz que je la vueil traïr ;
 Et je l'aim tant et la vueil et desir
 Q'el mont n'a bien qui sanz li riens me vaille.
 35 Melz vaut la morz que trop vilaine faille.
- VI Dame, qui veut son prison bien tenir
 Et si l'a pris a si dure bataille,
 38 Doner li doit le grain après la paille.

Remarques

IV-24-25. Construction irrégulière, le pronom relatif (*qu'* pour *qui*) se rapportant à un antécédent au singulier (*cuer* 23). — 26-28. « Ma dame parvient, avec ses paroles aimables, à comprendre ce qui la tourmente. »

VI-38. Sur l'expression *doner le grain après la paille*, « donner la récompense après la peine », cf. H. Binet, *Le style de la lyrique courtoise en France au XII^e et XIII^e siècles* (Paris, 1891), p. 38.

XXVI

(Raynaud 1800)

MANUSCRITS : *K*, p. 7 b ; *M*, fol. 60 r^o b ; *N*, fol. 4 v^o b ; *O*, fol. 58 r^o a ; *S*, fol. 317 v^o a ; *T*, fol. 1 r^o ; *V*, fol. 4 r^o b ; *X*, fol. 12 v^o a ; *a*, fol. 10 v^o. — *KNXa* *Li rois de Navarre*, *MOST¹V* anonyme. La musique est notée dans *KMN OVXa* (?).

31 *M* mes dit a — 32 *S* Et cuide ; *KXVS* adès ; *V* que ja la ; *S* que je doie mentir : — 33-35 *manquent dans S* — 33 *KXV* t. et couvoit — 34 *KXV* Que je cuit b. sanz li r. ne me — 35 *KXV* M. aim la mort ; *O* crouse f.

VI *manque dans SVNK* — 37 *T* Et il a, *O* Et il l'a, *X* Et l'a

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

ÉDITIONS : La Rav., II, 15 (n° 7) ; Tarbé, *Thib.*, p. 34 (n° 23).

VERSIFICATION : 10 a b b c a c d d. Cinq *coblas doblas capfinidas* (voy. ci-dessus, p. LIV) ¹, avec un *envoi* de deux vers.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -oir et en -is ; *gié* 17 et *irié* 29 : -ié.

Graphie de *K* (*jangleur* 36).

- I Je ne puis pas bien metre en nonchaloir
 Que je ne chant, quant Amors m'en semont,
 Que de ç'ai je le greigneur duel du mont
 4 Que je n'os pas descouvrir ma pensee,
 Ce dont je voi les autres decevoir.
 Tels fet senblant d'amor qui point n'i bee ;
 Por ce chant je que g'en refraig mon plor,
 8 Et s'en atent joie après ma *dolor*.
- II Ceste *dolor* me devoit mult seoir
 Qui est sanz rive et n'i a point de font ;

I-1 pas *manque* dans *O* — 2 *S* Ce que je ne ; quant *manque* dans *S* ; *Ta* puis c'amours ; *SO* me s. — 3 *OV* ce ai le g. —
 —4 *Ta* n'os bien descouvrir — 5 *T* je vos — 6 *SVX* d'amors —
 7 *V* Et p. ; je *manque* dans *V* ; *MS* je refrain, *O* ne refrain
 II-9 *Tous les mss.* C. (*V* ieste) chose ; *S* devoit ; *KXNVOS*
 bien s. — 10 *KXNVSM* fons ;, *Ta* pont :

1. Pour d'autres chansons à *coblas capfinidas*, cf. O. Schulz-Gora, *Zwei afrz. Dichtungen* (Halle, 1899), pp. 23-24 (1102 n'est pas une simple chanson à *coblas capfinidas* ; voy., sur sa structure compliquée, G. Huet, *Chansons de Gace Brulé*, pp. LX et LXI, n° VII ; plusieurs autres ne sont pas non plus des chansons à *coblas capfinidas* régulières). Des trois exemples de chansons françaises à *coblas capfinidas*, outre la présente, que mentionne M. Jeanroy (*Rom.*, XLIII, p. 4, note 3), savoir 536, 708 et 1934, ce n'est que la première qui correspond strictement à la définition reçue. Dans 708 (*Gautier de Dargies*, éd. Huet, p. 20), il y a une correspondance fort imparfaite entre les couplets I-II (*m'otrie* — *Je m'otroi*) et II-III (*desenorgueillie* — *Par orgueil*), et aucune entre les autres couplets. Pour 1934, il n'y a aucune correspondance (erreur de numéro ?). — L'ouvrage de Noack (*Der Strophenausgang* etc., p. 138) fournit encore un cas de chansons à *coblas capfinidas* (1558).

- Et s'il est nus qu'autrement m'en respont,
 12 Je l'en avrai mult tost reson moustree ;
 Qu'après granz maus, ce dit on tot por voir,
 Est mainte foiz grant joie recouvree.
 S'il ensi est, dont n'ai je pas poor
 16 Que de mes maus n'aie bien le *retor*.
- III Ice *retor*, Deus ! et quant l'avrai gié ?
 Certes, dame, de vos sole l'atent.
 Les voz biautez et vostre fin senblant
 20 Me font avoir une bone esperance ;
 Et si ne sai se je ai foloïé,
 Que mult redout de vous fausse senblance.
 Ensi le di, que ne m'en puis celer,
 24 Ne ne m'en puis partir ne *remuër*.
- IV Dou *remuër* ja ne prendrai congié,
 Nel feroie por riens qui soit vivant ;
 Si i parra, quant mis m'en sui en tant
 28 Que j'atendrai queus sera ma cheance,
 Et couvrirai ensi mon cuer irié
 Et si savrai s'Amors a conoissance,
 Ne s'ele set ami guerredoner.
 32 Ja n'i perdrai pour belement *celer*.

11 S qui a. respont ; X en r. — 12 O bien t. ; S merci
 trovee ; a trouvee : — 13 KXNV set on t. de v. ; on *manque*
dans T ; S bien p. — 14 Ta maintes — 15 O Se ; ensi *et est*
intervenit dans TaS — 16 a n'ai je b.

III-17 TaS A ce ; et *manque dans O* ; O la verrai — 18 O
 v. se je l'a. — 19 S b. les v. fins samblanz ; Ta le vo f. ;
 V finz — 20 Ta M'i ; S fine e. — 21 Ta se j'en ai ; KXNVOSTa
 dit folie ; M folie : (ou folié : ?) — 22 a redoute de vo fole —
 23 S Einsis di je ; a dit q. ; S sevrer : — 24 le *premier ne man-*
que dans Ta ; N remouvoir :

IV-25 V De, a Au ; S [D]ont remain je ne ne panrai ;
 VNX je ne, Ta ja n'en — 26 M N'en, a Non (ou Nôu ?) —
 27 S Si aparra q. m. i s. ; V a t. — 31 SV Se ele ; a sert.
 — 32 M par b. ; V bonnement

- V *Celer* dit on que mult vaut a ami,
 Mès ne m'en puis apercevoir de rien.
 Li miens celers me fet plus mal que bien,
 36 Que jangleor, qui poignent et atisent,
 Vont tant parlant que tantost ont merci,
 Ne le mentir une feve ne prisent.
 Et je, dame, me rent a vos pensis,
 40 Hunbles, celanz et fins, loiaus amis.
- VI Nus hons n'ert ja de bien amer espris,
 42 S'il est de cuer decevanz et faintis.

Remarque

II-10. Sur la comparaison d'une forte douleur avec une vaste mer sans rive ni fond, cf. Godefroy, *Suppl. au Dict.*, s. v. *Fons* (1). L'accouplement de *rive* et *font* se retrouve aussi dans *Girart de Rossillon* (éd. Mignard, Paris, 1858, p. 24, vers 503-504) :

Telx sont li jugement de Dieu le roi haultisme,
 Qu'il n'y a *fons* ne *rive*, c'est une droite bisme.

XXVII

(Raynaud 1811)

MANUSCRITS : *B*, fol. 4 v^o ; *K*, p. 25 a ; *M*, fol. 74 v^o a ; *O*, fol. 47 r^o b ; *R*, fol. 43 r^o ; *V*, fol. 13 r^o a ; *X*, fol. 24 r^o a ; *Y*, fol. 2 v^o.¹ — *KX* *Li rois de Navarre*, *R* *Tiebaut roy de*

V-33 *SOV* C. doit ; *a* mieus v. — 35 *Ta O* m'i fait, *S* li fait ; *X* maus ; *S* biens : — 37 *S* p. et t. o. menti : — 38 *O* Ne je — 39 *KXNVO* je ma d. ; me rent *et* a vos *intervertis* dans *KMSOVNX* — 40 *N* c. con f. ; *S* et ml't l.

VI *manque* dans *K* — 41 *X* bone amor ; *O* apris : — 42 est *manque* dans *N*, *TaS* n'est

1. Non utilisé ; voy. ci-dessus, p. xxxiv, note 2.

Navarre, *BMOVY* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. (sauf Y ?).¹

ÉDITIONS : La Rav., II, 53 (n° 24) ; Tarbé, *Thib.*, p. 27 (n° 18) ; Winkler, p. 89 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 7c 7c. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de deux vers chacun.

LANGUE : -ant : -ent ; rimes pures en -oir, -oit, -oie et -ie ; hon 29 : -on.

Graphie de *K* (*hons* 29).

- I Empereor ne roi n'ont nul pouoir
 Envers Amors, ice vous vueil prouver :
 Il puënt bien doner de leur avoir,
 4 Terres et fiez, et mesfez pardonner,
 Mès Amors puet honme de mort garder
 Et doner joie qui dure,
 7 Plaine de bone aventure.
- II Amors fet bien un honme melz valoir,
 Que nus fors li ne porroit amender ;
 Le grant desir done du douz voloir,
 11 Tel que nus hons ne puet autre penser.
 Seur toute riens doit on Amors amer ;
 En li ne faut fors mesure
 14 Et ce qu'ele m'est trop dure.

I-1 *KXVOBM* Empereres ne rois ; nul *manque dans B* —
 2 *M* Encontre ; *R* de ce m'os bien venter : ; *B* v. veil je —
 3 *M* Qu'il — 4 *R* fourfès — 5 *KXVOBM* Et — 6 *B* done j.

II-8 bien *manque dans B* ; mieus et valoir *intervertis dans R* — 9 *B* f. il nes p. — 10 *KXVOBM* Les granz desirs ; *BV* dame du ; *KXVB* grant v. — 11 *KXVOBM* Tels ; ne puet *manque dans M* ; *KXVOB* p. contrepenner : ; *M* contrepasser : — 12 *KXVOB* toutes r. — 13 *R* faut que — 14 ce *manque dans X*

1. D'après la Table de *a*, la pièce se trouvait, sous le nom du Roi de Navarre, au commencement du ms. avant la perte du premier feuillet ; cf. E. Schwan dans *Literaturblatt f. germ. u. rom. Phil.*, VI, 64.

III S'Amors vosist guerredoner autant
 Conme ele puet, mult fust ses nons a droit,
 Mès el ne veut, dont j'ai le cuer dolent,
 18 Qu'ensi me tient sanz guerredon destroit ;
 Et je sui cil, quels que la fins en soit,
 Qui a li servir s'otroie.
 21 Empris l'ai, n'en recrerroie.

IV Dame, avra ja bien qui merci atent ?
 Vous savez bien de moi au parestroit
 Que vostres sui, ne puet estre autrement ;
 25 Je ne sai pas se ce mal me feroit.
 De tant d'essais fetes petit d'exploit,
 Que, se je dire l'osoie,
 28 Trop me demeure la joie.

V Je ne cuit pas q'il onques fust nus hon
 Qu'Amors tenist en point si perilleus.
 Tant m'i destraint que g'en pert ma reson ;
 32 Bien sent et voi que ce n'est mie a gieus.
 Quant me moustroit ses senblanz amoreus,
 Bien cuidai avoir amie,
 35 Mès oncor ne l'ai je mie.

III-16 *K C.* el porroit ; *B* moult set n. ; *R* ces n. — 17 *MB* *M.* ele ne ; *R M.* ne v. pas ; *M c.* noir : — 18 *M* Que si, *KXVOB* Car el (*B* ele) — 19 *O* Et si s. ; *R* quoi que le — 20 li *manque dans R* ; *R m'o.* — 21 *X* Apris ; *M* ne ; *MB* requerroie ; *R* partiroie ; *X* creroie :

IV-22 *O n'a.* ja b. cil q. — 23 *R* en p. — 24 *M* vostre fins ne — 26 *B* Se t. ; *R* d'essai, *O* de sains ; *O p.* exploit ; ; *B* d'explois : — 27-28 *manquent dans R*

V-29 *O p.* qu'el ; onques et fust *intervertis dans R* ; *RM* mais hons : — 30 *R* plus per. — 31 *R T.* me ; *V* la r. — 32 *R B.* sai, *B* Et b. sai ; que *manque dans M* ; a *manque dans RV* ; *B* ainz : — 33 *R* les semblans a : (*sic*) — 34 *R c.* prendre la pie : — 35 Mès *manque dans X* ; je *manque dans R*

VI	Dame, ma mort et ma vie
37	Est en vous, que que je die.
VII	Raoul, cil qui sert et prie
39	Avroit bien mestier d'aïe.

Remarques

I-1-4. Dans le ms. auquel nous avons donné le sigle *j* (fragment Aubry, ms. Paris, Bibl. nat., f. fr., nouv. acq. 21677 ; voy. ci-dessus, p. xxxv), nous trouvons, à la fin du *verso* de l'unique feuillet, le commencement d'une chanson religieuse, munie de la suscription *Li rois de Navare* (1811 bis).

Empereour ne roi n'ont nul pooir
Des maus garir ne des ames sauver
Fors uns tous seus, et cieus vint recevoir

4 La mort cha jus en crois por...

L'imitation de notre pièce est évidente (une comparaison, faite par nous, entre le texte mélodique du fragment et de XXVII l'a pleinement constaté), mais il nous semble fort improbable que Thibaut de Champagne ait lui-même fait cette « parodie ». Il faut croire plutôt que le nom d'auteur a été ajouté pour indiquer le modèle de l'imitation. Cf. F. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XLI, 337.

III-16 : *mult fust ses nons a droit*, « l'Amour mériterait bien son nom ».

V-34. A propos de la leçon de *R* (*Bien cuidai prendre la pie*), que Tarbé avait adoptée, M. W. Hensel (*Rom. Forsch.*, XXVI, 647) fait observer que la pie est très adroite à s'échapper.

VII-38. *Raoul* est Raoul de Soissons (voy. XI 39 et *Rem.*). Comme il est fort probable que la pièce 2063 de ce dernier fait allusion à notre pièce (voy. ci-dessus, p. LXXXIV) et que Thibaut y est nommé *Rois de Navarre*, on peut dire que la pièce XXVII doit dater de l'année 1234 au plus tôt.

VI manque dans *RK* — 37 *V* nus d.

VII manque dans *ROKX* — 38 *V* *R.* qui vous — 39 *B* Avoit

XXVIII

(Raynaud 1865)

MANUSCRITS : *K*, p. 7 a ; *M*, fol. 60 r^o a ; *N*, fol. 4 r^o b ; *O*, fol. 94 r^o b ; *S*, fol. 317 r^o a ; *T*, fol. 4 r^o ; *V*, fol. 4 r^o a ; *X*, fol. 12 r^o a. — *KNTX Li rois de Navarre*, *MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 85 (n^o 37) ; Tarbé, *Thib.*, p. 52 (n^o 35).

VERSIFICATION : 10a 4b 10a 4b 10c 10c 10d 10e. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Les deux dernières rimes, dont l'une est identique pour les couplets III-IV et V et dont l'autre revient dans tous les couplets (*rim estramp*), sont des « rimes grammaticales » (voy. ci-dessus, p. L).

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -ai et en -ie ; 1^{re} pers. sing. prés. de l'ind. *mercie* 40 : -ie.

Graphie de *K* (*couvertour* 25, *amors* 27, *vousise* 35).

- | | |
|---|--|
| I | Por froidure ne por yver felon |
| | Ne lesserai |
| | Que ne face d'amors une chançon, |
| 4 | Et si dirai |
| | Que qui aime repente s'en, s'il puet. |
| | Chascuns le dit, mès mentir l'en estuet. |
| | Qui bien aime, il ne s'en puet <i>partir</i> , |
| 8 | Tant que l'ame li soit du cors <i>partie</i> . |

I-2 *S* lairai : — 4 *M* Et se — 5 Que *manque* dans *SV* ; *T* si p. — 6 *MS* leur e. — 7 *V* repentir :

- II Por moi le di, que j'ai mis a reson :
 A moi tençai.
 Plus pren conseil de si fete acheson,
 12 Plus m'en esmai,
 Que li esmais de mon fin penser muet.
 Plus pens a li, et plus en i apluet.
 Dame, merci ! je ne vos puis *faillir* ;
 16 Ançois sera mers por pluie *faillie*.
- III Dame, se j'ai de mes granz maus poor,
 Ne vous poist pas,
 Que bien poëz alegier ma dolor.
 20 Et tu, t'en vas,
 Chançon, a li, si li di en plorant
 Qu'une merciz d'amors en souspirant
 Vaut bien cent tanz a fin, loial *ami*
 24 Que ne porroit pour riens cuidier *s'amie*.
- IV Fort sont li laz et grant li couvertor
 — Ce n'est pas gas —
 En que cil est qui aime par amor.
 28 Et qu'en diras,
 Puis que je sai et conois son senblant
 Et je me tieng ensi devers sa gent ?
 M'a ele donc pris, lié ne *saisi* ?
 32 Oïl, certes, ja n'en ert *dessaisie*.

II-9 *V* dis ; *S* qui ai ; j'ai *manque dans V*, *O* l'ai — 10 *V* tença : — 11 *MSOV* Puis ; *S* de ci faire chançon : ; *V* fiere chanson, *KN* f. chançon : — 13 *V* Dont mon f. ; *M* f. cuer — 14 *S* et p. petit et li pluet : — 16 *T* s. yvers

III-17 *S* Por ce se j'ai de moi grant paor : ; j'ai *manque dans M* ; *X* des mes — 18 *S* N'an puet pas : — 19 Que *manque dans V* ; poëz *manque dans M* — 21 *T* et li di, *S* et si li di — 22 *S* Me merci et en — 23 *S* c. tens — 24 *S* Qui ; ne *manque dans X* ; *K* ne p. pourroit pour

IV-25 *V* Port (*sic*) ; *S* Por ce son il en si g. couverture : ; *MV* couvertor : — 26 gas *manque dans S* — 27 *V* En quoi ; *S* En ce que cil q. — 29 *V* sai et voi — 30 *TV* m'en t. ; *S* en fin d. ; *TV* la g. — 31 *X* p. et l. ; *M* ne sai : (*sic*) — 32 *K* dessaie : (*sic*)

- V Puis qu'ensi est, j'atendrai bonement
 En lonc espoir,
 Car il n'est riens que je vousisse tant
 36 Con son vouloir
 Faire par tout sanz acheson trouver,
 Et el seüst mon cuer et mon penser ;
 Que par ce cuit que j'avroie *merci*.
 40 Deus, quant verrai pour quoi je la *mercie* !
- VI Nus ne porroit de cestui mal esmer
 Fors vos, dame, combien il puet durer ;
 Et, s'il vous plest, nel metez en *oubli*,
 44 Que nule foiz mes cuers ne vous *oublie*.

Remarques

I-1-3. D'après les idées conventionnelles de la poésie courtoise, l'*hiver*, à la différence du *printemps*, n'est pas propre aux sentiments d'amour.

II-16. « La mer disparaîtra plutôt faute de pluie ». Cf. Chrétien de Troyes, *Lancelot* (éd. Foerster, *Der Karrenritter*, 1899, p. 150, vers 4240-4241) :

..... ainz seront sechié
 Tuit li fleuve et la mers tarie !

III-22-24. « Un petit signe de pitié envers l'ami vaut cent fois plus que ne peut s'imaginer son amie. » — Sur la construction *cent tanz que*, cf. A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, p. 228 et suiv.

V-33 est *manque* dans *M* ; *O* est que j'a. — 34 *S* bon e. — 35 *SV* desire t. ; *KXNVO* autant : — 36 *O* Que, *M* C'un — 37 *V* du tout — 38 *O* Et il ; *V* ele set — 39 *V* pour ce — 40 *manque* dans *S* ; *V* l'en m.

VI *manque* dans *SK* — 41 *T* esciver : (?) — 42 il et peut *intervertis* dans *X* — 43 *M* Et si ; *T* non metés

XXIX

(Raynaud 1880)

MANUSCRITS : *B*, fol. 3 r^o ; *K*, p. 48 a ; *M*, fol. 10 r^o a (*M^a*) et fol. 73 v^o b (*M^b*) ; *N*, fol. 13 r^o b ; *O*, fol. 29 r^o b ; *P*, fol. 48 r^o a ; *R*, fol. 39 r^o ; *S*, fol. 230 r^o b ; *V*, fol. 24 v^o a ; *X*, fol. 35 v^o a ; *a*, fol. 5 r^o (les trois premiers couplets et une partie du quatrième manquent par suite de la disparition du feuillet précédent)¹ ; *ζ*, fol. 40 r^o a. — *KM^a NPRXa Li rois de Navarre²*, *BM^bOSVζ* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss., sauf *S* (et *a*).

ÉDITIONS : La Rav., II, 72 (n^o 32) et 311 ; Tarbé, *Thib.*, p. 15 (n^o 9).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Les pièces IV et VI présentent la même structure métrique.

LANGUE : -ent : -ant ; hom 14 : -on.

Graphie de *K* (touz 11).

- I Coustume est bien, quant on tient un prison,
 Qu'on ne le veut oïr ne escouter,
 Car nule riens ne fet tant cuer felon
 4 Con grant pouoir, qui mal en veut user.
 Pour ce, dame, de moi m'estuet douter,
 Car je n'i os parler de raençon

I manque dans a (feuillet perdu) — 1 *M^bζSX* q. l'en ; tient un *manque dans M^a (déchirure)* ; *K* prision : — 3 *M^bζ* Que, *B* Ne ; fet *manque dans ζ* ; .et tant cuer *manque dans M^a (déchirure)* — 4 *R* Que grans avoïrs ; *S* i vuet ; *R* ouvrer : — 5 *M^b* Mès ja dame ; *ζS* ce ma dame ; *B* dame m'e. de vos ; *M^aM^b* n'e. — 6 *M^bBζS* Que ; *M^bS* je vueil p. ; *M^aBζ* ne vueill, *P* n'i vuoil

1. Il ne reste donc que la fin de la pièce ; le nom d'auteur est donné par la *Table* du ms.

2. Par suite d'une mutilation, le nom manque dans le ms, *M*, mais est donné par la *Table*.

- 8 N'estre ostagiez s'en bele guise non.
Après tout ce ne puis je eschaper.
- II D'une chose ai au cuer grant soupeçon,
Et c'est la riens qui plus me fet douter :
Que tant de genz li vont tout environ.
- 12 Je sai de voir que c'est por moi grever ;
Adès dient : « Dame, on vos veut guiler ;
Ja par amors n'amera riches hom ».
Mès il mentent, li losengier felon,
- 16 Car qui plus a, melz doit amors garder.
- III Se ma dame ne veut amer nului,
Moi ne autrui, cinq cenx merciz l'en rent,
Qu'assez i a d'autres que je ne sui
- 20 Qui la prient de faus cuer baudement.
Esbaudise fet gaaingnier souvent,
Mès ne sé riens, quant je devant li sui ;

7 *M^b* N'e. en ostaigez, *R* Ne d'ostaige, *VP* N'e. ostagier, *B* Vostre ostages ; *R* sans belle — 8 *KXP**NVO* Avec, *M^b* N'a., ζ Par mi ; *M^bBVP* n'en p. ; *R* je ent e.

II *manque dans a (feuillelet perdu)* — 9 D'une chose ai *manque dans M^a (déchirure)* ; grant *manque dans S* — 10 Et c'est *manque dans S* ; Et c'est la *manque dans M^a déchirure* ; me *manque dans M^a, Oç m'i* ; *M^a* fait a d., *R* puet grever : : *M^b* desver : — 11 *KNXP* Car ; Que tant *manque dans M^a (déchirure)* ; *M^b* tantes gens ; *RM^aBSζVP* gent ; *B v. ci e.* ; O d'e. — 12 Je sai *manque dans M^a (déchirure)* ; *M^b* Mès je pans bien ; *M^a* pour v. ; *R* ruser : — 13 *M^a* Tous jours ; S l'an vos ; guiler *manque dans M^a (déchirure)*, *R* ruser : — 14-15 *intervertis dans ONKXP* — 14 *KN* Ja fausement ; *R* n'avra r. ; *K* vaillanz ; *N* nus preudom : — 15 Mès *manque dans M^a (déchirure)*, *M^b* Que ; *R* m. cil ; *OVN* traïtor f. — 16 *M^bB* Que ; qui *manque dans M^a (déchirure)* ; *KN* p. vaut ; *M^bS* a plus d.

III = V dans *B*, *manque dans a (feuillelet perdu)* — 18 *R* M. ne autre — 19 *RM^aS* Assez ; *S* a autres — 20-22 *manquent dans P* — 20 *R Q. li* ; *KXNV* faint c., *S* fin c., *M^a* f. cuers ; *V* ledement : — 21 ζ O Et baudise, *R* Esbaudis cuers, *S* Esbaudisons m'i, *M^a* Les esbau... (*déchirure*), *V* Et blandissier — 22 *RX* M. je ne sai r. q. d. ; sé *manque dans M^a (déchirure)*, ζ soi ; ζ lui fui :

24 Tant ai de mal et de paine et d'ennui,
Quant me couvient dire: «A Dieu vous conmant!»

IV Vous savez bien qu'en ne conoist en lui
Ce qu'en conoist en autrui plainement.
Ma grant folie onques jor ne conui,
28 Tant ai amé de fin cuer loiaument;
Mès une riens m'i fet alegement:
Qu'en esperance ai un pou de refui.
Li oiselez se va ferir el glui,
32 Quant il ne puet trouver autre garant.

V Souvent m'avient, quant je pens bien a li,
Qu'a mes dolors une douçors me vient
Si grantz au cuer que trestouz m'entroubli,
36 Et m'est a vis qu'entre ses braz me tient;
Et après ce, quant li sens me revient
Et je voi bien qu'a tout ce ai failli,
Lors me courrouz et ledange et maudi,
40 Car je sai bien que il ne l'en souvient.

23 ζ T. oi; mal et poine *intervertis* dans ζS — 24 M^a Qu'il, S Or; ζ Que ne poi dire dame a

IV = III dans B — 25-28 et le premier mot de 29 manquent dans a (feuillet perdu) — 25 bien manque dans B; lui manque dans M^a (déchirure), KPN li: — 26 R que on ne; ζ que l'en voit; KPXNVOB autre — 27 B Mès g.; KPXNV^s o. voir, OB o. je; KN n'i c. — 29 K Me (sic); RM^aM^bP me fait; ζ conforte souvent: — 30 a Qe esperanche; M^b Qu'en amors ai un petit de; ζ a un — 31 M^a Uns; RaB oissillon; R se vont, KPXNS s'en va; ferir manque dans S, a servir; RM^b an g. — 32 R Q. ne puent t. point de g.; S p. avoir

V = IV dans B, manque dans OVNKXP — 33 S Sovant a. que q. je p. a; pens et bien *intervertis* dans M^b; M^bBζ lui: — 34 M^b Qu'en, RS A; B une dolour — 35 S q. toute; M^b toz m'en entrobli; RB m'en oubli: (B oublie:) — 36 M^b Qu'il; S m'est v. qu'an; B teinne: — 37 M^b mez senz; a s'en r. — 38 M^a que a tout ai; B ai je f. — 39 RaS me ledange et confont; Ra laidi: — 40 M^b Que; S croi, Ra voi, M^b pens; S sovaigne:

- VI Bele du tout et dure de merci,
 Se mi travail ne sont par vous meri,
 43 Mult vivrai mal, s'a vivre me couvient.

Remarques

IV-25. Sur l'emploi de *lui* comme pronom réfléchi avec un sujet indéterminé (*on*), cf. A. Tobler, *Li dis dou vrai aniel*, 2^e éd. (Leipzig, 1884), p. 24 (vers 36). — 31-32. «L'oiseau se jette dans le piège pour éviter l'oiseau de proie.»

V-40 : *en*, « de moi ».

XXX

(Raynaud 2026)

MANUSCRITS : *A*, fol. 152 v^o a ; *B*, fol. 5 r^o ; *O*, fol. 123 r^o b ; *R*, fol. 1 r^o ; *S*, fol. 319 r^o a ; *a*, fol. 9 r^o. — *Ra Le Roy de Navarre*, *ABOS* anonyme. — La musique est notée dans *AORa*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 62 (n^o 28) ; Tarbé, *Thib.*, p. 59 (n^o 40).

VERSIFICATION : 10 a b b a c c d d c. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Quatre rimes pures en *-ent* (dont *talant* 3) et six en *-endre* ; rimes pures en *-ie* et en *-oir*.

Graphie de *O* (la langue de IV-VI restituée).

- I Savez por quoi Amors a non amors,
 Qui ne grieve fors les siens soulement ?
 Qui le savra s'en die son talant,
 Car je nel sai, se Deus me doint secors !

VI manque dans *aROVNKXP* — 41 *B* Dame ; *M^aM^b* de t. ; *S* aeure (*sic*) dieu m. — 42 ζ mi pensé ; *S* s. del tout m. — 43 *B* Trop ; *S* A dolour vif ; *M^aS* se vivre

I-1 *OBS* Qui seit — 2 *aA* Qe, *S* Qu'el, *R* Qu'il — 3 *S* si d. — 4 *OB* Que ; *ORB* ne sai

- 5 Amors semble deable qui maistrie :
 Plus engigne celui qu'en li se fie ;
 Et poise m'en, se j'aie ja merci,
 Plus que por moi cent mile tanz por li,
 9 Quant on la puet rester de felonnie.
- II Je sui touz siens et s'en sent les dolors,
 Et me poise de son mal durement,
 Et en son bien cuit mon avancement,
 Car de seignors vient granz biens a plusors ;
 14 Et cil sert bien son seignor qui chastie,
 A cui poise, quant il fait vilenie.
 Mais Amors n'a cure de nul chasti,
 Car ele a tant et veü et oï
 18 Que ne li chaut de rien que on li die.
- III Amors m'a fait tantes foiz corrocier
 Qu'en mon corrouz n'a mès point de pooir,
 Ainz sui plus siens, quant plus me desespoir.
 Ausi con cil qui delez le foier
 23 Gist malades et ne se puet desfendre

5 *B* chastie : — 6 *O* S'e. plus, *R* E. plus, *B* Et grieve p., *S* Et angrigne p.; *aA* cheli, *B* cil, *S* cels; *A* k'en lui, *a* que lui, *RBS* qui en lui; *S* fient : — 7 *RS* Ce poisse moi, *aA* Espoisement, *B* Plus et poisement; *R* ce j'ai, *S* se aie — 8 *S* q. mil foiz c. m. tens p. — 9 *B* Que la puet on recorder f.; *R* puist; *RaA* blasmer; *R* vilonnie :

II-10 *S* sui honniz; *R* et si sent ces — 12-13 *manquent dans S* — 12 *B* Car; *a* Et en sont; *R* Et sont bien chier tout m.; cuit mon *manque dans aA*, *B* truis m. — 13 *A* des signours, *B* de s'oneur; *R* de servir v. il bien a; granz *manque dans A* — 14 *aA* E si; *S* b. dou s.; *R* b. seignour q. le — 15 *S* Et qui li p. c'on li f.; *R* tricherie: — 16 *S* tel ch. — 17 *B* C'on l'a tent et voï et; *S* e. i a tout v. — 18 *O* Qui, *RS* Qu'il; *S* c. que ele li; de *manque dans a*; *O* que l'en

III-19 *R* m'ont; *RaB* tante fois — 20 *RB* Que m.; *S* n'ai mais — 21 *B* sui touz; *R* et p., *aA* con p.; *aAB* m'en d. (*B* despoir:) — 22 *RS* Ainsi; *R* q. gist delés — 23 *S* m. qu'il ne, *O* m. qui ne; *S* estandre :

Et menace la gent par mi a fendre,
 Ausi di je ce por moi desenfier.
 Il fait grant bien, quant on en ot parler ;
 27 Mieuz en puet on l'assaut d'Amors atendre.

IV Se je m'en duil, ne fait a merveillier,
 Que Deus la fist pour gent faire doloir.
 La ou Amors la m'amena veoir
 Oi je adès un tres douz atochier
 32 Qu'ele me fist de sa blanche main tendre,
 Quant par la main me prist au salu rendre.
 Mieuz aim la main dont me volt adeser
 Que l'autre cors ou ce me fait penser,
 36 Car dou confort set Amors as siens rendre.

V Qui set amer, il savroit bien haïr,
 Se il voloit, plus que nus autres hom,
 Mais n'est pour ce loiautez ne raison,
 Qui bien aime, qu'il en doie partir ;
 41 Ainz doit chascuns amer sa renonmee.
 Et se Amors estoit bien apensee,
 Ele donroit a fin ami loial

24 *manque dans R* ; *aA* Si ; *B* Ains sa g. ; *aA* les gens —
 25 *OSB* Ensi ; *S* le di je cō p. ; *aA* se pour, *R* c'est pour —
 26 *O* Qu'il, *B* I ; *S* Cil f. ml't b. q. on n'ose ; *OB* q. on (*B*
 en) ose — 27 *R* Mieus ne p. ; *S* p. l'an ; *B* les sans d'amours
 entendre :

IV *manque dans AaRO* — 29 *S* Car ; *B* fet ; *S* gens —
 31 *B* Ne je a. en un dous atachier ; *S* Voi je a. une gent
 atouchier : — 32 *S* par sa bele menaide : (*sic*) — 33 par
manque dans B ; *S* sa m. ; *S* a s. — 34 *S* ou me, *B* d. ne me —
 35 *S* cors me fait a ce p. — 36 *S* En deus confors qu'ā-
 mors s. as ; *B* s. elle assez r.

V = IV *dans AaR*, *manque dans O* — 37 *A* Si ; *aA* set
 d'amours (d'a- *raturé dans A*) et saroit, *B* ses annuiz i s. —
 38 *R* un a. — 39 *S* M. n'a pooir l. — 40 *aAB* ki s'en, *S* qu'il
 s'an — 41 chascun et amer *intervertis dans B* ; *S* garder ;
R sans r. — 43 *aA* douroit (*sic*), *RS* devroit (*mss.* deuroit),
B denroit ; *B* aus fins amis lēaus :

- 45 Joie et secors pour sosfrir trop grant mal ;
Ensi seroit servie et honoree.
- VI Dame, merci ! La mains enbausemee
Que nuit et jor bais cent foiz d'un estal
Me fait parler de vos si a cheval
- 49 Qu'il m'est a vis que merci ai trouvee.

Remarques

IV. Ce couplet, qui ne se trouve que dans deux mss., est suspect : *la* 30 désigne bien la dame aimée, dont il n'a pourtant pas été question auparavant ; dans tous les cas, 31 exige une correction. L'hypothèse d'une simple interpolation n'est pas admissible à cause de la correspondance strophique avec III ; aussi l'*envoi* y fait-il allusion (*La mains enbausemee* 46). — 31-32. « J'obtins tout de suite un très doux attouchement de sa main blanche et tendre. »

VI-46-47. « Le poète baise, en pensée, la main qui l'a touché. » — 48 : *a cheval*, « cavalièrement, sans gêne. »

XXXI

(Raynaud 2032)

MANUSCRITS : *K*, p. 32 b ; *M*, fol. 67 r^o b ; *O*, fol. 71 r^o a ; *S*, fol. 232 v^o a ; *T*, fol. 15 v^o ; *V*, fol. 17 r^o a ; *X*, fol. 29 r^o b. — *KTX Li Rois de Navarre*, *MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 51 (n^o 23) ; Tarbé, *Thib.*, p. 39 (n^o 26).

44 *B* Pouoir et ; *R* sans avoir t. ; trop grant mal *manque dans S* ; *B* grans maus : — 45 *S* En fin

VI *manque dans ARO* — 46 *BS* la mieus enbalsamie : (*S* enbaufumee :) — 47 *B* Qui ; *B* voi c.

VERSIFICATION : 5a 5b 5a 5b 7b 7a 7a 7b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -is.

Graphie de K.

- I Les douces dolours
Et li mal plesant
Qui viennent d'amors
4 Sont douz et cuisant,
Et qui fet fol hardement
A paines avra secors.
8 G'en fis un dont la poors
Me tient el cors que g'en sent.
- II Bien est grant folors
D'amer loiaument.
Qui porroit aillors
12 Changier son talent !
Hé, Deus ! g'en ai appris tant
Q'ançois seroit une tors
Portee a terre de flors
16 Qu'on m'en veïst recreant.
- III Lonc respit m'ont mort
Et grant desirrier
Et ce qu'a son tort
20 Me veut corrocier.
Mains en fera a prisier,
Se je n'ai de li confort,
Qu'el mont n'a chose si fort
24 Por li ne me fust legier.

I-2 mal *manque dans* T — 4 S Et s. dous et qui sent : — 7 S Je fui ; T ke la, M dun la — 8 KXVM'en ; S au cuer ; TSO ke je

II-9 S dolours : — 11 aillors *manque dans* O — 13 M pris t. — 16 T Ke m'en ; S me feïst recheant :

III 19 MO A ce ; S que recort : — 20 S M'estuet ; KX vout — 21 S ferai — 22 S par li ; X confors : — 23 KXVO Qu'el monde n'a riens — 24 S Par ; KXOMT legiere :

- IV Je chant et deport
 Pour moi solacier
 Et voi en ma sort
 28 Ennui et dangier,
 Si porrai bien perillier
 Quant ne puis venir a port,
 Ne je n'ai aillors resort
 32 Sanz ma leance brisier.
- V Dame, j'ai tout mis
 — Et cuer et penser —
 En vous et assis
 36 Sanz ja remuër.
 Se je voloie aconter
 Vostre biauté, vostre pris,
 J'avroie trop anemis ;
 40 Por ce ne m'en os parler.
- VI Dame, je n'i puis durer,
 Car tout adès m'ira pis,
 Tant que vous dïez : « Amis,
 44 Je vous vueil m'amor donner ».

Remarques

I-8. Le pronom relatif *a* pour antécédent *poors* (v. 7).

II-15. « Renversée par des fleurs. »

III-24. A observer l'attribut neutre *legier* se rapportant à *chose* (v. 23).

IV *manque dans S* — 27 *V* v. n'i a fors : ; *T* mon s. — 29 *V* porra — 32 *V* S. male lance

V = IV *dans S* — 33 *M* D. ja (ou i a ?) — 34 *S* Mon c. et mon p. — 35 *O* vos ai, *S* vos est ; *V* et tout miz : — 36 ja *manque dans O* ; *T* remirer : — 37 *O* je vos v. ; *MSO* conter : — 38 *O* beauté et v. — 39 *O* Je a. — 40 *O* ce je n'en ; *TS* meller :

VI *manque dans K* — 41 *S* ne p. — 42 *MSO* Que ; adès et m'ira *intervertis dans M* — 43 *SO* direz

IV-29-30. Pour une autre comparaison avec un homme naufragé, cf. H. Binet, *ouvr. cité*, p. 39.

V. Dans le *Perillos tractat* de Matfre Ermengaut nous lisons (éd. G. Azaïs, Béziers-Paris, 1862-1866, t. II, p. 435, vers 27928-27937) :

Qu'amors te sos enamoratz
 Tot jorn alegres e paguatz
 Miels que laütz ni guitarra ;
 Don dis *lo reis de Navarra*
 Que tant fo vas amors aclis :
 Amor que m'a surpris
 Mi somont de canter,
 Et que soy ententis
 A moy reco[n]fortier
 Quar gran joye vient d'amer.

Les vers français attribués au Roi de Navarre, auxquels nous avons tâché de donner ci-dessus (p. LXXXVI) une forme correcte, rappellent, d'une façon singulière, les rimes et la structure strophique du début du couplet V. Seulement, les vers courts sont chez Matfre Ermengaut de *six* syllabes.

XXXII

(Raynaud 996)

MANUSCRITS : *K*, p. 8 b ; *M*, fol. 60 v^o b ; *N*, fol. 5 r^o b ; *O*, fol. 94 v^o b ; *T*, fol. 1 v^o ; *V*, fol. 4 v^o b ; *X*, fol. 13 r^o b ; *a*, fol. 11 r^o. — *KNTXa Li rois de Navarre*, *MOV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 17 (n^o 8) ; Tarbé, *Thib.*, p. 49 (n^o 33).

VERSIFICATION : 7a 7b 7b 7a 7c 7c 10d 10d 10e 10e. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Quatre rimes pures en *-ant* (*talent* 30) ; rimes pures en *-aie*, *-oi* (*moi* 7, 17), *-oir* et *-oing*.

Graphie de *K* (*cuer* 8, *mens* 38).

I Por ce se d'amer me dueil,
 Si i ai je grant confort,
 Car adès en li recort,
 Deus ! ce que virent mi oeil :
 5 C'est sa grant biauté veraie
 Qui en pluseurs sens m'essaie,
 Que ce que j'ai, ce se combat a moi :
 C'est cuers et cors et li oeil dont la voi ;
 Mès le cuer a, qu'est de greigneur pouoir.
 10 Or me dont Deus les autres vueille avoir !

II Maintes genz ont un escueil,
 Ou soit a droit ou a tort,
 Et Amors fiert sanz deport ;
 Ja n'i doutera orgueil.
 15 Li sages plus s'en esmaie,
 Que trop set fere grant plaie.
 Grant la me fist, quant le cuer a de moi.
 En sa prison biau m'est quant je l'i voi ;
 Melz l'aim en li qu'en nul autre pouoir.
 20 Or li dont Deus garder a mon vouloir !

III Dame, qui pert au besoing
 Por son ami ce qu'il a,
 Se cil le guerredon n'a,
 Honiz en est par tesmoing ;

I-1 V Pour se se — 2 a S'a gou, OV Si ai je — 4 que
manque dans Ta, ajouté après coup dans M — 6 O plusors
 leux — 7 KXNV j'ai si se c. ; M combat amors : — 9 KXNVO
 M. de c. ; VN c. aing, KXOMT c. ai — 10 V dieus ce que
 je ; T les santés (ou sautes ?) ; tous les mss. vueil

II-11 MO Meinte ; O gent ; KXNVO acueil : — 12 M Ou
 soi ; V d. ou soit a — 13 a amours siert — 16 KVO Car ;
 a sent, M fet ; Ta grief p. — 17 M G. le ma (sic) — 18 aM le
 v., VX la v. (V ajoute rire :) — 19 V Plus ai — 20 Or li
 doinst répété dans a

III-21 Ta ki part — 22 V ce qu'ele — 23 M Ce ; KXNVO
 cil g. n'en a ; n' manque dans M — 24 V Honniz est p. ce

- 25 Et je pert, sanz reconquerre,
 Mon cuer, que tenez en serre.
 Perdu non ai, nel perdrai pas ensi,
 Que pour le cuer priera tant merci
 Li cors vers vos que merveilles ert grant,
 30 Se ne fraigniez vers lui vostre talent.
- IV Se je a un honme doing
 — Aucuns de tels genz i a, —
 Demain autant me harra,
 Se ne li remet el poing.
 35 Mult grant sens a a biau querre
 Et a doner sanz requerre ;
 Et je, dame, mil foiz vos cri merci :
 De ce qui miens deüst estre vos pri ;
 Que n'espoir pas, a vostre douz senblant,
 40 Que la merciz me viengne au cuer devant.
- V Dame, ore ai dit ma poor.
 Mult voudroie ore escouter
 Se ja daigneroiz penser
 Vers moi aucune douçor
 45 Ne riens nule qui me vaille,
 Si que li cuers en tressaille

25 Et *manque* dans O ; je *manque* dans X ; KXNV s. reson querre : — 27 Ta non perdrai — 28 MX prierai — 29 a vous qi ; OV qu'a mervoilles ; M merveille ; OVNX granz : — 30 V Se refraigniez ; TaMVNX v. li ; NX talanz :

IV-32 V g. la ; M gent i ai : — 33 M D. qu'a. ; V a. en ravra ; ; O rendra : — 34 ne *manque* dans V ; a le rimet ; X redoign — 35 O Mout beau ; V granz senz ; un a *manque* dans X — 36 M au donner, a a doutis (*sic*) ; V retrere : — 37 mil foiz vos *manque* dans tous les mss. — 38 O ce dame ; KXNVOM que m. (V men) — 39 a v. d. s. *manque* dans O ; KXNV biau s. — 40 Que la m. me *manque* dans O ; M ne v. ; T vient, a tient, O meingne (*sic*)

V-41 O dite — 42 V Mout vos doie — 43 Tous les mss: daigneroit — 46 KXNO m'en t., V me t., aM outre saille ;

En la prison, la ou vos le tenez.
 Deus ! fu ainz mès cuers si bien enchantez ?
 Nenil, certes ! Mès se li cors pris fust
 50 Avec le cuer, ja ne li despleüst.

VI Dame, ne puis loër voz granz biautez,
 Que trop petiz me seroit uns estez ;
 Mès, se riens puis fere qui vos pleüst,
 54 N'iert ja si grief que mie me neüst.

Remarques

I-7 : *Que*, « de sorte que ».

II-20 : *li* = *le li*.

III-24. « L'ami est publiquement blâmé. »

IV-34 : *li* = *le li*. « Si je ne lui donne autant. »

XXXIII

(Raynaud 1002)

MANUSCRITS : *K*, p. 16 b ; *M*, fol. 63 r^o a ; *O*, fol. 140 r^o b ;
R, fol. 180 v^o ; *S*, fol. 314 r^o a ; *T*, fol. 6 v^o ; *V*, fol. 8 v^o b ;
X, fol. 18 r^o b. — *KX Li rois de Navarre*, *T Li rois* (fin de
 ligne), *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans
KMORVX.

ÉDITIONS : La Rav., II, 29 (n^o 13) ; Tarbé, *Thib.*,
 p. 73 (n^o 50) ; Clédat, *Morceaux*, p. 345 (d'après Tarbé) ;
 Toynbee, p. 178 (d'après Tarbé).

47 la prison *répété dans a* ; *X* p. ou la ou — 48 *MO* si bel,
KXN si mal, *V* issi — 50 *Ta* me d.

VI *manque dans K* — 51 *Ta* vostre biautés : (*a* biauté :) —
 54 *T* N'iere si, *a* N'ier si, *O* Ne iert si, *V* Il n'ert ja si ; *M* qu'il
 meïsme n., *Ta* ki ja me depleüst ;, *O* que nuire me deüst ; ;
V mie m'en fust :

VERSIFICATION : 7 a b a b b a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. Cf. n° II.

LANGUE : -*ent* : -*ant* ; *sonmeil* 13 : -*ueil* ; *ce ai* 5 = *ç'ai*.

Graphie de *K* (*tot* 21, *mort* 30).

- | | |
|-----|---|
| I | Une chançon oncor vueil
Fere por moi conforter.
Pour celi dont je me dueil |
| 4 | Vueil mon chant renouveler ;
Pour ce ai talent de chanter
Que, quant je ne chant, mi oeil |
| 7 | Tornent souvent a plorer. |
| II | Simple et franche, sanz orgueil
Cuidai ma dame trouver.
Mult me fu de bel acueil, |
| 11 | Si le fist por moi grever.
Si sont a li mi penser
Que la nuit, quant je sonmeil, |
| 14 | Vet mes cuers merci criër. |
| III | En dormant et en veillant
Est mes cuers du tout a li
Et li prie doucement, |
| 18 | Conme a sa dame, merci.
En sa pitié tant me fi
Que, quant g'i pens durement, |
| 21 | De joie toz m'entroubli. |

I-2 *S* m. reconforter : — 3 *KXV* cele ; *O* dout : — 5 *T* P.
k'ai — 6 *KXVOR* Car — 7 *V* T. a s. a ; *MS* en p.

II-8 *R* S. france et sans ; et *manque dans M* — 10 *V* Mout
par me fist b. ; me *manque dans X* ; *S* b. atour : — 11 *KX*
VOR Mès ce fu p. — 12 *S* Or ; *SO* en li, *T* adès ; *V* lui — 14 *V*
Veut

III-15 dormant et veillant *intervertis dans V* — 16 *R* Sont
mi oeil ; *RS* touz jours — 17 *R* Et mez cuers ml't d. — 18 *R* Si
li va crient m. — 19 *R* Et s'en p. — 20 *TMV* je p. ; *O* prent
d.

- IV Joie et duel a cil souvent
 Qui le mien mal a senti.
 Mes cuers plore, et ge en chant ;
 25 Ensi m'ont mi oeil traï.
 Amors, tost avez saisi,
 Mès vous guerredonez lent ;
 28 Ne pour qant de moi vous pri.
- V Hé, las ! s'il ne li souvient
 De moi, morz sui sanz faillir.
 S'el savoit dont mes maus vient,
 32 Bien l'en devroit souvenir.
 Cist maus me fera morir,
 Se ma dame n'en soustient
 35 Une part par son plesir.
- VI Chançon, di li sanz mentir
 C'uns resgarz le cuer me tient
 38 Que li vi fere au partir.

Remarque

III-17. Le sujet de *prie* est *mes cuers* (v. 16).

XXXIV

(Raynaud 2075)

MANUSCRITS : A, fol. 152 r^o a (le début jusqu'au mot *puant* 24 manque par suite d'une déchirure) ; B, fol. 1 r^o

IV-22 V ai si s., KX a si s. — 23 KV Que — 24 en *manque dans V* — 26 M A. tot ; V sailli : — 27 O Mais mout — 28 O Non ; vous *manque dans M*

V-29 M si ne, R il ne — 30 X sui et traï : — 31 SO Se s. ; S d'ou — 32 M B. m'en — 33 RS Cil, O Cuit ; KXVOSM languir :

VI *manque dans RK* — 36 T de li — 37 V tret : — 38 au *manque dans V*

(le début manque jusqu'au mot *espoir* 18) ; C, fol. 9 r^o ; F, fol. 131 r^o 1 ; K, p. 29 a ; M, fol. 75 v^o b ; O, fol. 1 r^o a ; R, fol. 38 v^o ; S, fol. 230 v^o a ; T, fol. 13 v^o ; U, fol. 125 v^o ; V, fol. 15 r^o a ; X, fol. 26 v^o a ; Z, fol. 2 r^o ; a, fol. 7 v^o. — *KTXa Li rois de Navarre*, *R Tiebaut roy de Navarre*, *C Pieres de Gans* 2, *ABFMOSUVZ* anonyme. — La musique est notée dans *FKMORVXZa* 3.

ÉDITIONS : La Rav., II, 70 (n^o 31) ; Dinaux, II, 343 (sous le nom de Pierre de Gand) ; Tarbé, *Thib.*, p. 4 (n^o 2) ; Scheler, p. 144 (Pierre de Gand) ; Bartsch-Horning, col. 381 ; Beck, *Mel.*, pp. 73 et 191 ; Voretzsch, p. 113 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 8 a b b a c c b d d. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers. La rime I-II b = III-IVc (-ant). Cette pièce a servi de patron à une des chansons pieuses de Jacques de Cambrai (voy. ci-dessus, p. LXXXVII). Le musicologue Johannes de Grocheo l'a donnée comme exemple d'un *cantus coronatus* (voy. ci-dessus, p. LXXXVII).

LANGUE : -ant : -ent ; -ès : -ais ; rimes pures en -oir et en -us.

Graphie de K (*lie* 4, *vuiste* 26, *huisiers* 29, *rollans* 30, *gonfanoiers* 34).

I Ausi conme unicorn sui Qui s'esbahist en regardant,

I manque dans AB (perte d'un feuillet) et F (grattage) —
1 R Ainsi ; RCSO com l'u., U con li u. — 2 R esgardant :

1. Dans ce ms., les paroles du premier couplet, ainsi que celles du second couplet jusqu'au mot *vos* 10, ont été grattées et remplacées par le texte latin suivant : « Ego te tuli de domo patris tui, dicit Dominus, et posui te pascere gregem populi mei et fui tecum in omnibus ubicumque ambulasti, firmans regnum tuum in eternum, fecique tibi nomen grande iuxta nomen magnorum qui sunt in terra. » Ce texte se retrouve presque dans les mêmes termes dans le *Breviarium ad usum insignis ecclesiae Sarum*, fasc. I, éd. Fr. Procter et Chr. Wordsworth, Cambridge, 1882, col. 1574-1575 (Dominica prima post Festum Sanctae Trinitatis. ... In primo nocturno. Lectio III. R. 3).

2. Pierre de Gand est un trouvère inconnu par ailleurs ; voy. *Hist. litt. de la France*, XXIII, 683.

3. Dans F, il y a seulement quelques notes à la fin du couplet I.

- Quant la pucele va mirant.
 Tant est liee de son ennui,
 5 Pasmee chiet en son giron ;
 Lors l'ocit on en traïson.
 Et moi ont mort d'autel senblant
 Amors et ma dame, por voir :
 9 Mon cuer ont, n'en puis point ravoir.
- 11 Dame, quant je devant vous fui
 Et je vous vi premierement,
 Mes cuers aloit si tressaillant
 Qu'il vous remest, quant je m'en mui.
 14 Lors fu menez sanz raençon
 En la douce chartre en prison
 Dont li piler sont de talent
 Et li huis sont de biau veoir
 18 Et li anel de bon espoir.
- III De la chartre a la clef Amors
 Et si i a mis trois portiers :
 Biau Senblant a non li premiers,
 Et Biautez cele en fet seignors ;

4 liee *manque dans C*; R ami : , M mirer : — 6 RaZ La l'oc-
 cist ; T Et la l'o. en t. ; S l'an — 7 S o. fait ; R par tel,
 aZO de tel — 9 ont *manque dans X*, a a ; aZ nel puis pas,
 R ne le puis ; KXVC avoir :

II *manque dans AB (perte d'un feuillet ; dans B, il y a
 cependant le dernier mot : espoir) — 10 Dame....devant
 gratté dans F (devant pourtant lisible) ; CU Douce d.
 q. je vos vi : (U cant vos conu :) — 11 C Et vos conu —
 12 CU Li c. m'alait ; R m'aloit — 13 C C'an vos, K Que il,
 VX Qu'il, TMF Qu'il se, S Qu'il i ; U remainst ; R m'es-
 mui ; X me mui : — 14 RaZFSOV fui — 15 T Ens ; R vo
 douche — 17 sont *manque dans M*, RaZF est — 18 U anials,
 R annés ; R d'un dous, X dou b.*

III-19-24 *jusqu'au mot puant manquent dans A (perte
 d'un feuillet) — 19 CU ont ; RaCUMS les clés, B la cel
 (sic) ; V d'amours : — 20 CU ont m. ; U uxiers : — 22 CU
 Et de bonteit ont fait signor : ; KXVS biauté ; KXV ceus,
 a chieus, TMO ces, Z ciaux, F ceaus, B cent, R cil ; S a
 non li secons ; ; T en fais ; R ont fait seigneur :*

- 23 Dangier a mis a l'uis devant,
Un ort, felon, vilain, puant,
Qui mult est maus et pautoniers.
Cil troi sont et viste et hardi :
- 27 Mult ont tost un homme saisi.
- IV Qui porroit sousfrir les tristor
Et les assauz de ces huissiers ?
Onques Rollanz ne Oliviers
Ne vainquirent si granz estors ;
- 32 Il vainquirent en combatant,
Mès ceus vaint on humiliant.
Sousfrirs en est gonfanoniers ;
En cest estor dont je vous di
- 36 N'a nul secors fors de merci.
- V Dame, je ne dout mès riens plus
Que tant que faille a vous amer.

23 B Dangiers est mist ; TRCUS ont m. ; Ra el front d.
— 24 U Un ors ; felon et vilain *intervertis dans* RaZSV, CU vilain ser (U serf) et — 25 aA Qi est et m., Z Ki est mais, R Q. est mauvès ; CU Ke tant e. fel (U fel et) posteïs : (U poëstis :) ; B e. fel pautonniers ; ; T faus et — 26 VX Cist, K Ci ; B Atraians et vistes ; CU Li dui en sont prou et h. ; O sunt et prou, S s. fort ruste, R son ruiste, T s. molt v., F s. fort v. ; le premier et manque dans MX — 27 ont et tost *intervertis dans* RBSO ; CU Et si o. t. un amant (U o. un amant tost) pris :

IV-28 V soustenir ; RFO trestours ; T estours : (*corrigé de* tristrors), S assaus ; CO essaulz ; U tormans : — 29 Et *manque dans* V, B Ne ; R assas (*sic*), C tormens, S destroiz ; CU des trois ; RC portiers : — 30 U nē (*sic*) olliviers : — 31 B souffrirent ; KXVO fors e., CUBS grant (UBS fort) estor : — 32 S Qui ; CUF vancoient — 33 CU Amors voint en (U hom) ; RaAZS cil v. en — 34 C Des trois ont fait ; U De cortois font confunewier : — 35 CU S'il est ensi com, RaAZ Mais en cestui d. ; S assaut ; MFS que je — 36 CUN' i at (U valt) pitié ; S confort f. ; KXV s. que de ; TCU f. ke V-37 C Douce dame ne ; R je n'en ; ne *répété dans* M ; RaAZSU redout ; mès *manque dans* SV, CU tant ; riens *manque dans* AaR ; plus *manque dans* ZMCU — 38 KXOBS Fors, V Mès ; CU Ke je ne f., F Ke tans me f., RaAZ Puis que tant fail ; B t. ne f., S que ne f.

- 41 Tant ai appris a endurer
 Que je sui vostres tout par us ;
 Et se il vous en pesoit bien,
 Ne m'en puis je partir pour rien
 Que je n'aie le remenbrer
 Et que mes cuers ne soit adès
 45 En la prison et de moi près.
 VI Dame, quant je ne sai guiler,
 Merciz seroit de seson mès
 48 De soustenir si greveus fès.

Remarques

I-1-6. La fable de la licorne, captivée par les charmes d'une jeune fille et surprise dans son giron par les chasseurs, était fort connue au moyen âge ; voy. Fr. Lauchert, *Geschichte des Physiologus* (Strasbourg, 1889), pp. 22-24 et *passim* (p. 186 et suiv. notre chanson est mentionnée) ; M. Goldstaub et R. Wendriner, *Ein Tosko-venezianischer Bestiarius* (Halle, 1892), pp. 310-314 ; E. Walberg, *Le Bestiaire de Philippe de Thaün* (Lund, 1900), pp. 15-18 (vers 393-460) ; Brunetto Latini, *Li Livre dou Tresor*, éd. Chabaille (Paris, 1863), p. 253 ; Ch. Gould, *Mythical Monsters* (Londres, 1886), pp. 338-365 (chap. X : The Unicorn). M. E. Herzog (*Zs. f. rom. Phil.*, XXXIII, 628) croit que c'est précisément notre passage qui a servi de

39 ai manque dans M ; TaZB empris ; U et endureir : , CV et endureit : — 40 je manque dans X ; sui et vostre intervertis dans M ; vostres et toz intervertis dans CU — 41 CS se (S s'il) vos en p. or ; U c'il ne m'an failloit de riens : ; B poise — 42 R N'an p. ; V p. ja — 43 manque dans U ; je manque dans B, T j'en ; F je n'oie ; R la remanbrance : — 45 T Ens, CU Dedans ; B sa p., RaAZ vo p. ; CU chairtre ; R et moi après : ; MFSCU de vos

VI manque dans ARSKCU (aussi dans B d'après l'édition de RoCHAT, mais se lit dans la copie manuscrite ; cf. *Zs. f. rom. Phil.*, XXXII, 595) — 46 je manque dans V — 47 Z seroit bien de — 48 F A ; VX grevain, Z grief, a tres grant

modèle à deux poètes italiens du XIII^e siècle, Stefano Protonotario et Chiaro Davanzati. Sur la fable de la licorne dans la poésie lyrique italienne du moyen âge, voy. Milton Stahl Garver dans *Rom. Forsch.*, XXI (1908), pp. 284, 292, 316, 318, etc. — 7. Sur l'emploi des formes composées du verbe *morir* avec le sens de « blesser profondément », voy. W. Mann, *Die Lieder des Dichters Robert de Rains, gen. La Chievre* (Halle, 1898), p. 10 et suiv.

III-22. « Et l'Amour (*cele*) donne le commandement des geôliers à Beauté » (ce mot étant ici, comme souvent, au pluriel, il s'ensuit que l'attribut *seignors* prend aussi cette forme).

XXXV

(Raynaud 2095)

MANUSCRITS : C, fol. 118 v^o ; K, p. 51 a ; M, fol. 76 v^o a ; N, fol. 14 v^o b ; O, fol. 106 v^o b ; R, fol. 75 r^o ; T, fol. 14 r^o ; V, fol. 25 v^o b (*V^a*) et fol. 104 r^o a (*V^b*) ; X, fol. 33 r^o b. — *KNTX Li rois de Navarre*, *CMORV^aV^b* anonyme. — La musique est notée dans *KMNORV^aV^bX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 77 (n^o 34) ; Bruce-Whyte, III, 80 ; Tarbé, *Thib.*, p. 57 (n^o 39).

VERSIFICATION : 7 a b a b b a c c a. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de trois vers chacun. — Brakelmann, *Arch.*, XLII, 362, note ***, et *Les plus anciens chansonniers français* (Paris, 1870-1891), p. 96, fait observer que Guillaume de Machaut s'est servi du début de notre chanson : *Qui plus aime plus endure*¹. La mélodie du motet de Guillaume de Machaut diffère cependant complètement de celle de notre chanson². Il y a donc peut-être coïncidence fortuite.

1. Voy. l'édition de V. Chichmarief, Paris, 1909, t. II, p. 492.

2. Voy. le motet en question dans le ms. Paris, Bibl. nat., f. fr. 1586, fol. 210 r^o b.

LANGUE : Rimes pures en -oir et en -ie ; -ent : -ant ;
maniere 39, entiere 45 : -iere.

Graphie de K (E 44).

- I Qui plus aime plus endure,
 Plus a mestier de confort,
 Qu'Amors est de tel nature
 Que son ami maine a mort ;
5 Puis en a joie et deport,
 S'il est de bone aventure ;
 Mès je n'en puis point avoir,
 Ainz m'a mis en nonchaloir
9 Cele qui n'a de moi cure.
- II Onques riens ne fu si dure
 D'aïmant en mon recort.
 Des souspirs et de l'ardure
 Et des lermes que je port
14 Sui perciez par la plus fort
 Et mis a desconfiture,
 Et je n'ai vers li pouoir,
 Ainz rit, quant me voit doloir :
18 Ci faut pitiez et mesure.

I-1 C Ki bien ; R a. et p. — 2 C Bien — 3 KXNV^aV^b Amors — 5 RV^a Plus ; C mal d., N confort : — 6 S'il est répété dans N ; C Selonc la b. ; R bon avenurté (?) : — 7 RV^b Hé las ce ne puis je (*le dernier mot manque dans V^b*) a. ; C je n'ai vers li pooir : (cf. vers 16) — 8-9 échangés dans CX contre II, 17-18 — 8 X Qu'el, R Elle ; O a n. — 9 n'a et de moi intervertis dans RV^b

II = III dans C — 10 V^b Ainc pierre ; riens manque dans M ; R vi si — 11 KXN Dyamanz, C Dialmans, RM Dya-mant, V^a D'aïmanz ; KNXV^a qui g'en r., RV^b com je recors : (V^b recort :), C al mien rescort : — 12 M De ; T soupri, KN pechiez, V^aV^b son priz (V^b pris) — 13 V^b De la dolour ; V^a l. qu'ele — 14 TM Fui ; RO S. navrez, V^b Navrez sui ; C lou p., TMO le p. (*dans TM, le peut être la forme dialectale de la*) — 16 C Ne, KXNV^aV^b Mès ; R Et si n'ay — 17-18 échangés dans CX contre I, 8-9 — 17 R Elle ; R m'i v. — 18 manque dans V^b ; C Si, V^a Et

- III Puis que pitiez est faillie,
 Bien m'en devroie partir ;
 Mes sens m'en semont et prie,
 Mès mes cuers nel veut sousfrir,
 23 Ainz me het por li servir ;
 Tant aime sa seignorie.
 Dame, une riens vos demant :
 Que vous jugiez qui se rent,
 27 Se il a mort deservie.
- IV Par maintes foiz l'ai sentie
 En dormant tout a loisir,
 Mès quant pechiez et envie
 M'esveilloit et que tenir
 32 La cuidoie a mon plesir,
 Et ele n'i estoit mie,
 Lors ploroie durement
 Et melz vousisse en dormant
 36 Li tenir toute ma vie.
- V Ma grant joie en dormant iere
 Si granz que nel puis conter.

III = II *dans C* — 19 *TMO* p. m'est — 20 *TMO* Je ; *O* n'en ; *TMOR* deüsse, *V^b* devroient — 21 *C* M. cors lou m'en-saigne et ; *R* m'i s. — 22 *R* Et ; *KXNRT* ne v. ; *V^b* puet — 23 *C* moi heit, *R* m'i veut, *KXNV^a* me veut, *V^b* me vient ; *R* lui ; *KXNV^aV^b* traïr ; *R* ocirre : — 24 *manque dans R* — 26 *R* Cuidiez vous ce soit pechié ; ; *KXNV^aV^b* j. maintenant : — 27 *V^b* S'il i a

IV-28 *TMO* Aucune fois ; *KNV^b* mainte ; *R* sentue : — 29 *R* dorment — 30 *TMO* Et — 31 *C* M'enveilloit, *MO* Me resveilloit, *T* Me revoloit, *R* M'esveillent ; et que *manque dans T* ; que *manque dans MO* ; *KXNV^aV^bR* sentir : — 33 *manque dans V^b* — 34 *C* vosisse voirement ; ; *KXNV^aV^bR* tendrement : — 35 *TMOV^b* Et bien ; *C* Ke je deüsse en vel-lant : — 36 *TM* Tenir le (*M* la), *O* Avoir li, *V^b* Estre la

V-37 *TO* j. est tormentiere ; ; *KXNV^aV^bR* en devient (*R* devint) ire : — 38 *KXNV^aV^bR* Que nel savroie (*R* ne savoe) c., *C* Ke nuls ne poroit penseir ; ; *T* ne p.

- En veillant ne truis maniere
De ma dolor conforter.
41 Bien me deüst trestorner
Amors ce devant deriere
Li dormirs fust en oubli
Et g'eüsse en veillant li ;
45 Lors seroit ma joie entiere.
- VI Quant li vueil crier merci,
Lors ai tel poor de li
48 Que n'os dire ma proiere.
- VII Raoul, Turc ne Arrabi
N'ont riens dou vostre sesi ;
51 Revenez par tens arriere !

Remarques

I-5. Le sujet de la phrase est *son ami* (v. 4).

II-10-11 : *dure d'aïmant*, « dure comme le diamant », « inflexible ».

III-23. « Mon cœur me hait, parce qu'il sert ma dame ».

V-43. Il faut, au début du vers, sous-entendre un *que*.

VII-49-51. Raoul de Soissons, à qui s'adresse Thibaut dans cet *envoi* (voy. encore les pièces XI 39, XXVII 38 et le jeu-parti XLIII), prit part à la croisade du roi de Navarre (1239-1240), mais resta, après le départ de Thibaut (1240), encore quelques années en Palestine, dans

39 *KXNV* N'en nul sens ; *V^b* Ne je n'i t. achoison : ; *C* me t., *TO* ne voi, *M* ne vi — 40 *TMO* mes dolors — 41 *M* m'en d., *R* m'i d. ; *V^a* restorer : , *V^bX* bestorner : , *N* destorner : — 42 *KXN A.* cel (*X* de cel) — 43 *R* Li parler — 45 *R L.* si fust

VI manque dans *RV^aV^bNKXC*

VII manque dans *RV^aV^bNKXC* — 49 *O* Rancunoz (*sic*) et — 50 *O* Nou treus (*sic*) de v. s'ainsi :

l'espoir d'obtenir, comme mari d'Alix de Chypre, fille d'Henri II de Champagne et d'Isabelle de Jérusalem, la couronne de ce dernier royaume. Mais les intrigues des princes chrétiens de la Palestine firent avorter ses aspirations, et il dut revenir déçu en France (voy., pour cette partie de la vie de Raoul de Soissons, E. Winkler, *ouvr. cité*, pp. 7-10). Il nous semble très probable que c'est à cette époque que fut composée la chanson de Thibaut et que celui-ci, par les mots *Turc ne Arrabi n'ont riens dou vostre sesi*, veut faire allusion au fait que c'étaient les *chrétiens* de la Palestine qui lui disputaient ce qu'il considérait comme étant à lui. M. Winkler, il est vrai (p. 14), croit que notre chanson date du temps qui suivit la funeste bataille de Mansourah (5-6 avril 1250), à laquelle Raoul avait pris part dans l'armée de saint Louis. Tandis que plusieurs croisés retournèrent en France, Raoul de Soissons préféra rester avec son roi. Thibaut aurait alors exhorté son ami à revenir lui aussi. Pour des raisons que nous avons exposées dans les *Neuph. Mitt.*, XVII (1915), p. 126 (compte rendu de l'ouvrage de Winkler), l'hypothèse de M. Winkler n'est guère admissible.

XXXVI

(Raynaud 2126)

MANUSCRITS : *K*, p. 17 a ; *M*, fol. 63 r° b ; *O*, fol. 33 v° a ; *R*, fol. 181 r° ; *S*, fol. 314 r° b ; *T*, fol. 7 r° ; *V*, fol. 9 r° a ; *X*, fol. 18 v° b. — *KTX Li rois de Navarre*, *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMORVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 47 (n° 21) ; Bruce-Whyte, III, 77 ; Tarbé, *Thib.*, p. 21 (n° 14) ; Riemann, *Sammelb.*, XI, 576.

VERSIFICATION : 10 a b a b c c d d. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Il y a dans cette pièce une irrégularité métrique : la rime c du couplet I est en *-iez*, celle du couplet II en *-ier*.

LANGUE : Rimes pures en *-uz*, *-aire*, *-oie* et *-oir* ; *-ent* : *-ent* ; *ce i 8 = c'i*.

Graphie de *K* (*decouvrir* 12, *mors* 16, *voir* 33 et 37).

- I De grant joie me sui toz esmeüz
En mon voloir, qui mon fin cuer esclaire :
Quant ma dame m'a envoié saluz,
4 Je ne me puis ne doi de chanter taire.
De ce present doi je estre si liez
Com de celui qui a, bien le sachiez,
Fine biauté, cortoisie et vaillance ;
8 Pour ce i ai mis trestoute m'esperance.
- II Dame, pour Dieu ne soie deceüz
De vos amer, que ne m'en puis retraire !
De touz amis sui li plus elleüz,
12 Mès ne vos os decouvrir mon afaire.
Tant vous redout forment a corrocier
C'onques vers vous n'osai puis envoyer,
Que, se de vous eüsse en atendance
16 Mauvès respons, morz fusse sanz doutance.
- III Onques ne soi decevoir ne trichier
— Ne je pour rien aprendre nel voudroie —
Envers celi qui me puet avancier.
20 Faire et desfaire et donner bien et joie,

I-2 *KXVOMT* Et m. ; *S* Et mes voloirs — 3 *KXVOSMT*
Dès que ma, *R* Puis que ma ; *KXV* demandé, *TM* demandés,
O mandé, *S* mandez — 4 *R* me doi puis de ; *S* p. ne ne doi —
5 *TR* De cel — 6 *KO* celi, *X* cele ; *S* a hui ce s. — 7 *S* Ferme ;
SV biautez — 8 *T* P. quoi ai ; *R* ce i mis ; *O* toute

II-9 *T* soie^s (*sic*), *O* soe, *R* sui pas — 10 *KXVO* car ne,
R si, *T* je ne — 14 *R* Onques ; *S* ne soi plus anuier : (*ou* an-
vier : ?) — 15 *R* Car ; *SO* eüsse une a. ; *M* eu (*sic*) a.

III-18 *O* Ne ja ; *TM* ne vauroie : — 19 *KX* E. cele, *RMV*
E. celui ; *O* q. ne p. — 20 *R* d. dueil ou

- Tout c'est en li et en sa volenté.
 Deus ! s'el savoit mon cuer et mon pensé,
 Je sai de voir que j'avroie conquise
 24 Douce dame, ce que mes cuers plus prise.
- IV Nus qui aime ne se doit esmoier,
 Se fine amor le destraint et mestroie,
 Car qui atent si precieus loier,
 28 Il n'est pas droiz que d'amer se recroie,
 Car qui plus sert, plus en doit avoir gré ;
 Et je me fi tant en sa grant biauté,
 Qui des autres se desoivre et devise,
 32 Que il me plect a estre en son servise.
- V Des euz du cuer, dame, vous puis veoir,
 Car trop sont loing li mien oil de ma chiere,
 Qui tant m'ont fet pour vous pensee avoir.
 36 Dès celui jor que je vous vi premiere,
 De vous veoir ai volenté trop grant.
 Par ma chançon vous envoi en present
 Mon cuer et moi et toute ma pensee.
 40 Recevez le, dame, s'il vous agree !
- VI Dame, de vous sont tuit mi pensement,
 Et a vous sui remés a mon vivant.
 Pour Dieu vous pri, se mes fins cuers i bee,
 44 Ma volenté ne soit trop comparee.

21 TRV T. est, S Or sont ; MV en lui — 22 RS Dieus se ; mon cuer et *répété dans X* ; TSX penser : — 23 V Bien s. ; TM ke l'a. — 24 M prisi :

IV-25 R N. fiñs (*sic*) amis ; M s'en d. — 26 R destruit et — 28 R que il d'a. r. ; X me r. — 29 R mieus en d. — 31 R Que ; S deçoivre — 32 R Si qu'il

V *manque dans R* — 33 M Mes ; O dame ne p., TM d. ne vos p. ; M voir : — 34 TM Se tuit s. ; S t. en s. loig li oil de la ; loing *manque dans T* — 35 KXV f. penser pour vous a. — 36 M premier : — 37 O plus g. — 38 KXVO un p. — 40 S Retenez la ; M si v.

VI *manque dans R* — 41 dame et de vos *intervertis dans X* ; tuit *manque dans O* — 42 S en m. — 43 cuers *manque dans X*

Remarques

I-2. Le pronom relatif a pour antécédent *joie* (v. 1). —
 3. Ce vers est fautif dans tous les mss. (voy. ci-dessus, p. CIX). — 5-7. « Le poète doit être aussi content de ce cadeau (le salut de la dame) que s'il avait reçu la dame elle-même. »

VI-44 : *trop comparee*, « achetée trop cher ».

II. — JEUX-PARTIS

XXXVII

(Raynaud 294)

MANUSCRITS : *A*, fol. 139 v^o a ; *I*, f. 199 v^o b ; *M*, fol. 72 v^o b ; *O*, fol. 15 r^o b ; *T*, fol. 11 v^o ; *a*, fol. 137 v^o. — *T Parture le Roi de Navare*, AIMOa anonyme. — La musique est notée dans *Aa*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 105 (n^o 45) ; Tarbé, *Thib.*, p. 76 (n^o 52) ; Dinaux, IV, 57 (sous le nom de *Baudoin*) ; Jeanroy-Långfors, p. 37.

VERSIFICATION : 8 a b a b c d c d. Six *coblas doblas* avec deux *envois* de quatre vers chacun. Les rimes I-II a = III-IV d et V-VI a (?) ; III-IV c = V-VI c.

LANGUE : -ant : -ent, -en (*entent* 43) : -an ; rég. *riens* 36 : -iens ; *entier* 12 : -ier.

Graphie de *O* (*suens* 42, *d'um* 50).

I	Baudoÿn, il sunt dui amant Qui ainment de cuer sanz trichier Une pucele de jovent.
4	Li quelx la doit mieuz desraignier ?

I-4 *TaA* le d. ; *aA* gaanier :

Li uns l'ainme por ses valors
 Et por sa cortoisie ausi ;
 Li autres l'ainme par amours
 8 Por la grant beauté qu'est en li.

II — Sire, saichiez certainement
 Que celui doit tenir plus chier
 Qui por son bon ensoignement
 12 L'ainme de leal cuer entier ;
 Car cortoisie et granz honors
 Plaisent plus a leal ami
 Que beautez ne fresche colors
 16 Ou il n'a pitié ne merci.

III — Baudoin, la tres grant beauté
 A valor et mainte vertu.
 S'ele disoit grant niceté,
 20 Onques si cortois moz ne fu.
 Granz beautez fait cuer forsenner
 Plus que nule autre rien vivant,
 Ne nuns ne puet son cuer doner,
 24 Se la beautez n'i est avant.

IV — Sire, saichiez de verité :
 Beautez a tout son non perdu,
 Puis que valors a alevé
 28 A dame son non et creü ;

5 *I* sa valor : — 6 *TM* ensi :

II-10 *aA* Que cheli ; *aI* doi t. — 13 *I* c. an grant honor :
 III-17 *TM* tresgrans ; *OTM* beautez : — 18 *I* En v. ait
 moult de vertut ; ; *TMaA* valors ; *TMaA* maintes vertus :
 — 19 *aA* dist mes amis serés ; ; *OT* granz nicetez : (*T* ri-
 chetés :) — 20 *I* Onkes a c. — 21 *aA* f. cors — 24 *I* Se
 sa

IV-25 *M* por v., *aA* par v., *I* certainement : — 27 *I* vo-
 loir est aleveis ; ; *O* eslevé : — 28 *I* Et ; *A* dames ; *I* est
 creüs :

- Car cortoisie fait loër
 Dames et bel acointement
 Et toz jors en bon pris monter,
 32 Ce dont beautez ne fait noiant.
- V — Baudoyñ, assez trueve l'en
 Vieilles plus laides que nuns chiens
 Qui ont cortoisie et grant sen,
 36 Mais au touchier ne valent riens.
 Si la fait or si bon amer
 Por ce que bel vos parlera ?
 La bele ne puet mesparler,
 40 Ainz est bon quanque me dira.
- VI — Sire, je ne dirai oian
 Qu'a vielle soie, ne ja siens
 Ne serai mais, si con j'entent.
 44 Blamer me volez les granz biens
 Que bele dame set mostrer
 Qui cortoisie et bon pris a.
 Mieuz devriez celui blamer
 48 Qui por beauté valour laira.
- VII — Baudoyñ, soul d'un resgarder
 Ou d'un ris, quant le me fera,
 La bele que je n'os nonmer
 52 Vaut quanque la laide donra.

30 OMI Dame; I a b.; OT beaus acointemenz : —
 32 beautez *manque dans T*

V *manque dans I* — 34 a biens : — 35 O granz; tous les mss.
 sens : — 36 OM au couchier (*sic*) — 37 TaA Si le — 39 OM
 mal parler : — 40 OM quanqu'ele d.

VI *manque dans I* — 41 O S. ce ne; T oan; M ouen;
 A auuan; a auwan : — 42 T K'as; Ta vielles — 47 aA cheli
 — 48 aA amours l.

VII *manque dans I* — 49 O d'un douz resgart : — 50 O
 Et; A U douç — 51 TaA qui je; O je n'oi — 52 A Vaint;
 aA dira :

- VIII — Sire, li miens cuers remuër
 Ne se veut de cele qui l'a.
 56 Valors l'a fait emprisoner,
 Qui cortoisie li dona.

Remarques

I-1. Le partenaire de Thibaut, *Baudouin* (cf. 17, 33, 49), est difficile à identifier. On a pensé (voy. Tarbé, *Thib.*, p. 151 ; P. Paris dans l'*Hist. litt. de la France*, XXIII, pp. 531-532 et 788-789 ; Dinaux, IV, 58 et suiv. ; Gröber, *Grundr.*, II, 1, p. 685), et non sans vraisemblance, à un trouvère *Baudouin des Auteus* à qui certains mss. attribuent les pièces 283 et 1033, trouvère du reste inconnu. On pourrait cependant aussi penser à un certain *Baudouin d'Aire*, pris comme arbitre dans un jeu-parti (1822) entre Chardon de Croisilles et Gautier de Formeseles (publié par H. Suchier dans *Zs. f. rom. Phil.*, XXXI, 148). Ce Baudouin, seigneur d'Heuchin, qui avait pris part comme Thibaut de Champagne à la guerre contre les Albigeois, est signalé par les chartes comme vivant entre 1223 et 1243 (voy. Suchier, *art. cité*, pp. 138 et 151), donc précisément à l'époque où Thibaut a dû composer la plupart de ses chansons. Mais ce Baudouin d'Aire ne peut pas être la même personne que le *Tresorier d'Aire*, ainsi que le suppose dubitativement J. Brakelmann (*Les plus anc. chans. franç.*, Marbourg, 1896, p. 38). Celui-ci est connu par quelques jeux-partis de la fin du XIII^e siècle (155, entre Jean Bretel et le Trésorier d'Aire ; 692, entre Cuvelier et Grieviler, envoi au Trésorier d'Aire ; 1888, entre Jean Bretel et Lambert Ferri, envoi au Trésorier d'Aire), et notre Baudouin d'Aire était mort dès 1275 au plus tard (voy. Suchier, *art. cité*, p. 151) et probablement dès 1249, témoin une charte du 11 février de cette

VIII manque dans I — 53-54 remuër et ne se veut intervertis dans A — 53 remuër manque dans a — 54 Ne se veut manque dans O ; aA de cheli la : ; O qu'il a : ; a manque dans T — 55 O Et v. — 56 OTM Cui ; aAM le donna :

année (voy. l'Abbé D. Haigneré, *Les Chartes de Saint-Bertin*, t. II, Saint-Omer, 1891, p. 33, n° 945) dans laquelle un certain Baudouin de Plankes, seigneur d'Heuchin, se nomme héritier de son « oncle » Baudouin d'Aire. — Un troisième Baudouin, *Baudouin de Reims*, à qui avait pensé La Ravalière, *ouvr. cité*, II, 102, note *b*, est bien hors de question ; il était mort déjà en février 1232 (voy. d'Arbois de Jubainville, *Hist.*, VII, 255).

III. Le fait que c'est à Thibaut qu'incombe la défense de la « beauté » nous étonne un peu, puisque, dans le jeu-parti entre Jean Bretel et Grieviler (668) dont nous avons parlé ci dessus (p. LXXXIV), on fait allusion à Thibaut comme le défenseur du « grand sens ».

IV-30. *Bel acointement* est, comme sujet de la proposition, coordonné à *cortoisie* (v. 29).

V-36. MM. Jeanroy et Långfors, dans leur édition de ce jeu-parti, ont préféré la leçon de *OM* (*couchier*) à celle des mss. *AaT* (*touchier*). La différence graphique entre *c* et *t* étant dans nos mss. très petite, on peut hésiter. Si nous avons adopté *touchier*, c'est que l'autre mot, si grossier, ne nous semble pas à sa place à cet endroit. — 37. Le mot *la* = « la vieille et laide ».

VII-52. La filiation des mss. ne nous permet guère d'adopter la leçon *dira* (*aA*), qui pourrait sembler mieux convenir ici.

XXXVIII

(Raynaud 332)

MANUSCRITS : *M*, fol. 73 r° a ; *O*, fol. 140 v° b ; *T*, fol. 11 v°. — *T Demande le roi de Navarre*, *MO* anonyme. — La musique n'est pas notée.

ÉDITIONS : La Rav., II, 107 (n° 46).; Tarbé, *Thib.*, p. 109 (n° 71) ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 226 (traduction suédoise) ; Jeanroy-Långfors, p. 41.

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 10b 7c 10c 10d 10d.
Six *coblas doblas* avec deux *envois* de quatre vers chacun.
La rime d est la même dans III-IV et V-VI. Les pièces
699, 700 et 1887 (les deux dernières cependant à *coblas*
unissonans) ont exactement la même structure.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -aire, -iez, -ez, -as
et -oie ; *mercier* 23 : -ier.

Graphie de O (*proie* 4).

- I Une chose, Baudoÿn, vos demant :
 S'il avenoit a fin, leal ami,
 Qui sa dame a amee longuement
 Et proïee tant qu'ele en a merci
5 Et li mande que parler veingne a li
 Tout por sa volenté faire,
 Que fera il tot avant por li plaire,
 Quant li dira : « Beaus amis, bien veingniez » ?
9 Baisera il ou sa bouche ou ses piez ?
- II — Sire, je lo que il premierement
 En la bouche la baïst, car je vos di
 Que de baisier la boche au cuer descent
 Une douçours dont sunt tuit acompli
14 Li grant desir par qu'il s'entraiment si ;
 Et joie qui cuer esclaire
 Ne puet celer lëaus amis ne taire,
 Ainz li semble qu'il soit toz alegiez,
18 Quant de la boche a sa dame est baisiez.
- III — Baudoÿn, voir ! je n'en mentirai ja :
 Qui sa dame vuet tout avant baisier

I-4 T t. qu'il — 7 li *manque dans M* (*rature*) — 9 ou sa
bouce *répété dans T*

II-12 de *manque dans M* — 14 T p. quoi s'entraiment —
16 M traire : — 17 M qui soit — 18 O d. baisie :

- En la bouche, de cuer onques n'ama ;
 Qu'ainsi baise on la fille a un bergier.
 23 J'aing mieuz baisier ses piez et mercïer
 Que faire si grant outrage.
 L'en doit cuidier que sa dame soit sage,
 Et sens done que granz humilitez
 27 Doit bien valoir a estre mieuz amez.
- IV — Sire, j'ai bien oï dire pieç'a
 Qu'umilitez fait l'amant avancier,
 Et puis qu'Amors par humilité l'a
 Tant avancié que rende le loier,
 32 Qu'il ait cele que tant ainme et tient chier,
 Je di qu'il feroit folage
 S'en la bouche ne li feïst honmage,
 Car j'oï dire, et vos bien le savez :
 36 Qui bouche lait por piez, c'est nicetez.
- V — Baudoyñ, voir ! ice ne di je pas
 Qu'en sa bouche laist por ses piez avoir,
 Mais baisier vuil ses piez eneslepas
 Et puis après sa bouche a mon vouloir
 41 Et son beau cors, c'on ne tient mie a noir,
 Et ses beaus eulz et sa face
 Et son chief blont, qui le fin or efface.
 Mais vos estes bauz et desmesurez,
 45 Si semble bien que pou d'amour savez.

III-21 *T* Ens ; *OTM* le c. ; le cuer *et* onques *intervertis* dans *TM* — 25 *T* On

IV-32 *O* Que il l'ait q., *M* L'un ait cele qui, *T* Li acolors qu'il ; *M* t. l'aime et tant c. — 34 *Les trois mss.* ne la baise : — 35 *OT* je ai oï, *M* j'ai oï

V-38 sa bouche *et* lait *intervertis* dans *OM* ; *O* ses p. a a. — 39 *OM* isnelepas : — 40 *O* son v. — 42 beaus *manque* dans *O* — 43 *O* blonc que — 45 *M* d'amors

- VI — Sire, bien est et recreanz et las
 Qui congié a de baisier et d'avoir
 Le douz solaz dou cors lonc, graille et gras
 Et met douçour de bouche en nonchaloir
 50 Por piez baisier ; ne fait mie savoir.
 Ja Deus ne doint que il face
 Jamès chose par quoi il ait sa grace,
 Que mil tanz est li baisiers savorez
 54 De la bouche que cil des piez assez !
- VII — Baudoin, cil qui tant chace
 Que il ataint, bien se tient a eschace,
 Quant a ses piez ne chiet toz enclinez ;
 58 Je di qu'il est deables forsennez.
- VIII — Sire, cil cui Amors lace
 Ne puet muër, quant il a leu n'espace
 Qu'asevir puist toutes ses volentez,
 62 Tost n'ait les piez por la boche oblïez.

Remarques

I-1 (cf. 19, 37, 55). Sur le personnage de *Baudoin*, voy. XXXVII, *Rem.* I-1. — 2-7. Anacoluthie. « On s'attendrait, comme sujet de *avenoit* (v. 2), à une proposition commençant par *qu'ele*. Au cela de cela, le vers 5 est coordonné avec *tant qu'ele en a merci* (v. 4).

III-21. Les trois mss. ont *le cuer*, ce qui ne donne pas de sens. — 26 : *sens done*, « la sagesse apprend ».

IV-32. Nous regardons ce vers corrigé comme une apposition de *loier* (v. 31). — 34 : *li feïst honmage*, conjecture

VI-48 *T* Les ; *T* cras : — 49 *O* b. a — 52 *O* par qu'il ait
 — 53 *T* savereus : — 54 De la bouche *manque dans M*

VII-56 *MO* Quant ; *O* atant — 57 *O* p. rechiet

VIII-60 *T* q. a lieu ne ; *O* il n'a — 61 *T* K'aservir (*l'un des traits de la lettre u* (= v) *manque* — 62 *T* ses piés pour sa

pour *la baise*, leçon inadmissible. — 36. Le vers a l'air d'un proverbe.

V-38 : *en*, « on ».

VII-56 : *se tient a eschace*, « se comporte orgueilleusement ».

VIII-62. Ce vers forme le régime direct de *muër* (v. 60).

XXXIX

(Raynaud 334)

MANUSCRITS : *K*, p. 37 a ; *M*, fol. 69 v^o b ; *O*, fol. 95 v^o b ; *R*, fol. 80 v^o ; *S*, fol. 313 r^o a ; *T*, fol. 18 r^o ; *V*, fol. 19 r^o a ; *X*, fol. 38 r^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMORVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 120 (n^o 50) ; Tarbé, *Thib.*, p. 96 (n^o 63) ; Bartsch-Horning, col. 385 ; Jeanroy-Långfors, p. 11.

VERSIFICATION : 7 a b a b a C. Six *coblas doblas* avec deux *envois* de quatre vers chacun. Les pièces 713 et 739 ont la même construction métrique (voy. E. Järnström, *ouvr. cité*, p. 136, et *Rom.*, XL, 85). D'après M. Gennrich (*Zs. f. rom. Phil.*, XLI, 333), 739 aurait été le modèle de notre jeu-parti, qui à son tour aurait servi de modèle à la chanson religieuse 713 (Gennrich, *Zs.*, XLI, 331).

LANGUE : -*ent* : -*ant* ; rimes pures en -*ai*, -*ie* et -*oir*.

GRAPHIE de *K* (*asfiert* 19, *nus* 24).

I	Phelipe, je vous demant :
	Dui ami de cuer verai
	Sont qui aiment loiaument,
4	Bachelor novel et gai.

I-2 *T* Dieu ; *R* a. sont de c. v. amant : — 3 *R* Qui ainment bien l. ; *S* ainme — 4 *KXVR* B. legier

- Li uns a tout son talent,
 Li autres est a l'essai.
 Qui doit plus venir avant,
 8 Li amez ou cil qui prie ?
- II — Cuens, sachiez certainement :
 Li amez est fors d'esmai
 Et pour c'est il plus en grant
 12 De melz valoir, bien le sai ;
 Quant plus a, et plus enprent
 Et plus fet bien sanz delai ;
 Ne cil ne puet valoir tant
 16 Qui qiert merci et aïe.
- III — Phelipe, cil qui requiert
 Doit melz valoir par raison,
 Que toute bontez affiert
 20 A atendre a si haut don.
 Cil s'esforce qui conquiert,
 Mès cil qui en est a son
 Jamès partir ne se qiert
 24 Por nul pris d'avec s'amie.
- IV — Cuens, ja li prièrres n'iert
 Qui n'ait duel et soupeçon,

5 son talent *manque dans R* — 7 *KXVRO* d. melz ; *X* avenir, *R* aler

II-10 *T* hors — 11 *S* Por ce e. ; plus *manque dans V* — 12 *T* De mie, *OVX* De bien ; *X* vouloir — 13 *O* en rent : — 14 fet bien *manque dans M* ; *X* b. le sai : — 16 *S* Qu'il quiere ; *V* secours et

III-17 *R* conquiert : — 19 *R* Car ; *KXRSM* toutez ; *R* biau-tés ; *M* afierent : — 20 *SV* entendre, *R* ataindre ; *a* *manque dans SX* — 21 *O* Teus — 22 est *a* *manque dans S* ; *KXVR* en s. — 23 *XVROSM* s'en qiert : — 24 *R* n. mal ; *O* d'avoir s'amie :

IV-25 *KXVR* nus p. ; *S* n'iert ja : — 26 *KVOSM* Q'il ; *MS* ou s., *R* et sou : (*sic*)

28 Et pensee au cuer le fiert
 Comment il avra pardon ;
 Mès cil qui a ce q'il qiert
 Ne pense s'a valoir non :
 32 Joie son pris li porqiert
 Et sa dame, qui l'en prie.

V — Phelipe, plus doit valoir
 Cil qui veut entendre a li
 Et qui atent main et soir
 36 De sa dame avoir merci.
 Cist pensers li fet avoir
 Le cuer vaillant et hardi.
 Trop fet cil mains son pouoir
 40 Qui a sa joie aconplie.

VI — Cuens, sachiez vos bien de voir
 Que ci avez vos failli :
 S'on vaut mains por joie avoir,
 44 Dont sunt tout amant honi.
 Se cil qui se doit doloir
 Vaut melz de joieus ami,
 Dont fesons dames savoir
 48 Par tot c'on nes ainme mie.

VII — Phelipe, je faz savoir
 A Auberon, mon ami,

27 *R* Sa p. ; *TR* li f. — 29 *R* qui quiert : — 30 *X* se v. ;
O valour, *R* voloir — 31 *KXVRO* conqiert : — 32 *R* qu'il
 en p.

V-34 *R* lui : — 37 *MS* Cil — 39 *T* cist mieus, *KROSM* c.
 melz, *X* melz cil — 40 *R* s'onnour

VI manque dans *K* — 42 *R* taillir : — 43 *TX* v. mieus ; *M* m.
 proiere a. ; *R* pour mieus valoir : — 46 *S* mieus d'un ; *SO* loial
 — 48 *S* que n. ; *MS* aiment

VII manque dans *KX* — 49 je répété dans *T*

- 52 Q'il nos en die le voir,
U sa langue soit honie !
- VIII — Cuens, a Rodrigue le Noir
Mant de par vos et li pri
Q'il nos en mant son voloir
56 Qui a droit de la partie.

Remarques

I-1. *Phelipe* (cf. 17, 33, 49) est Philippe de Nanteuil ; voy. ci-dessus, n° XIII, *Rem.* VI-46-48.

II-9. L'appellation *Cuens* (cf. 25, 41, 53) nous permet de placer ce jeu-parti avant l'avènement de Thibaut au trône de Navarre. — 13. La conjonction *et* introduit ici une proposition principale.

III-19-20. « Toute belle action a pour but d'obtenir la récompense de la dame » (Jeanroy-Långfors, p. 14).

IV-31-32. « La joie de l'amant heureux, ainsi que les prières de sa dame, fait qu'il se distingue. »

V-36. *De* a ici une double fonction : la préposition dépend en même temps de *atent* (v. 35) et de *merci* (v. 36) ; cf., sur de telles « haplologies » syntaxiques, A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, pp. 276-277. — 39-40. « Celui-là fait moins d'efforts pour se distinguer qui a conquis l'amour de sa dame. »

VII-50. *Auberon* est un personnage inconnu.

VIII-53. *Rodrigue le Noir*, si c'est ainsi qu'il faut lire le nom, est également inconnu.

51 MR Qui n. ; V vous en — 52 M Et

VIII *manque dans KX* — 53 R rodreigne le voir ;, S roudigne le voir ;, O roigne (*sic*) lou n. — 54 Mant *manque dans S* ; M Mande p. ; de *manque dans T* ; T et se li, R et le, S et je li ; TMORV prie : — 55 V Qu'il vous, R Qui nous

XL

(Raynaud 1097)

MANUSCRITS : *D*, fol. 1 r^o (incomplet au début); *K*, p. 39 b; *M*, fol. 70 v^o b; *O*, fol. 23 v^o a; *T*, fol. 19 v^o; *V*, fol. 20 v^o a; *X*, fol. 39 v^o b. — *KTX Li rois de Navarre*, *MOV* anonyme. — La musique est notée dans *DKMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 114 (n^o 48); Tarbé, *Thib.*, p. 101 (n^o 66); Gennrich, *Zs.*, XLII, 729; Jeanroy-Långfors, p. 15.

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 10b 10a 10b 3c 4c 6c 10b 7a 7b 7b. Quatre *coblas doblas* avec deux *envois* de quatre vers chacun.

LANGUE : -ent : -ant; rimes pures en -ie, -oir, -oit et -is.

Graphie de *K* (*amierres* 49).

- I Cuens, je vous part un gieu par aatie
 Et si m'en met seur vostre jugement :
 Dui chevalier aiment chascuns s'amie ;
 Li uns des deus aime mult loiaument,
 5 Et li autres guile mult durement.
 Li quels tret pis, se Deus vous beneïe,
 Ou li loiaus ou cil qui triche et ment
 Et deçoit ?
 Dites m'en droit,
 10 Sire, tout orendroit
 Et si prenez l'un des deus maintenant,
 Et j'avrai l'autre partie
 Et responderai avenant,
 14 Selonc voz diz, en chantant.

I-I-II jusqu'au mot maintenant manquent dans *D* (*jeuillet perdu*) — 2 *M* sus v. — 4 *V* a. con l. — 5 *O* hautement : — 6 *M* vaut p. — 7 *O* Ou lëaux hons — 8 manque dans *T*, *M* Et de tot : — 9 *O* m'en donc : — 12 *T* Et lairai — 13 *V* Et responderai avant : ; *D* despondrai — 14 *T* Sire a vos

- II — Mesire Guis, mult me siet la partie,
 Mès du meilleur vous dirai mon senblant ;
 Que loiautez n'iert ja par moi perie,
 Oncor la bé a tenir mon vivant.
- 19 Li desloiaus ne bien ne mal ne sent,
 Qu'endormiz est en sa vil tricherie,
 Si ne li chaut li quels chiés voist avant,
 Tort ou droit,
 Quant il deçoit
- 24 Celi qui tout metroit,
 Et cuer et cors, en son conmandement.
 Dehez ait qui plus s'i fie !
 Qui bien a et bien atent
- 28 Ja n'avra son cuer dolent.
- III — Cuens, je sai bien auques vostre pensee ;
 Ne savez pas d'amors jusq'au doloir :
 Toutes dolors sont vers celi rousee
 D'ome qui aime et n'en puet joie avoir ;
- 33 Et je pri Dieu q'il vous face savoir
 Quel mal cil sent qui bien aime a celee.
 Adonc primes savroiz vos bien de voir,
 Ce m'est vis,
 Que mult est pris
- 38 Cil qui aime et trait pis
 Que li autres, qui guile a son pooir
 Et a toute honor quitee.

II-15 *T* ma p. — 17 *O* de moi partie : — 18 *V* Encor le ;
KXVO bé maintenir — 19 *D* n'en s. — 20 *KXVO* Endormiz ;
V ert — 21 *OM* devant : — 22 ou *manque dans M* — 24 *KXO*
M Celui, *V* Cele ; *K* mestroit ;, *X* maistroit : — 25 Et
manque dans V ; *X* a s. — 26 *O* Dahait ; *T* se f. — 28 *M* le c.
 III-30 *KXO* s. mie ; *DO* jusq'a, *T* dusk'au — 31 *X* *T*.
 d'amors s. ; *KX* v. celui — 32 *KO* Dame ; *MV* ne p. — 34 *X*
 icil s. ; *KXVO* q. aime a recelee : ; aime *manque dans D* —
 35 *TD* savriés — 38 et trait pis *manque dans V* — 39 *V* Et li ;
KXVO g. et qui deçoit ;, *TD* la gille et deçoit ;, *M* g. et deçoit :

- 42 Endroit moi, pour nul avoir
Ne vueil avoir tel voloir.
- IV — Messires Guis, touz jorz ert honoree
La bone amor la ou ele est, por voir !
Mains trait de mal qui toute a sa pensee
En la joie dont muevent tuit savoir.
- 47 La fole gent n'i puënt remanoir,
Ainz dit chascuns que trop atent qui bee.
Fins amerres doit touz jorz mentevoir
 Son cler vis
 Et son douz ris,
- 52 Qui li est Paradis,
Si ne se doit pas puis de li doloir
Dont atent joie honoree.
 Qui s'i fet apercevoir,
- 56 Tuit l'en doivent mal voloir.
- V — A Gilon pri q'il en die le voir,
 Qui a tort de la meslee
 Ne qui s'en doit plus doloir.
- 60 Die le por pès avoir !
- VI — Sor dan Perron m'en met a son voloir,
 Qui du vis resenble espee,
 Qui nos face remanoir
- 64 Et voir die a son pooir.

IV-44 *KXV* ert p. — 46 *M* A ; *KXV* d. viennent — 49 *X* F. amoureux ; tous les mss. maintenir : — 53 Si manque dans *TDM* ; *TD* de celi d., *V* de lui doloir : — 55 *V* aparoir : — 56 *TV* T. li ; *M* avoir :

V manque dans *K* — 57 *M* p. qu'ele en — 58 *TD* a tout (*D* tot) de ; *V* a traité de la meillour ; ; *TDM* mesaise : — 59 *D* N'en ; *DV* se d.

VI manque dans *KX* — 61 *TDV* S. dant ; *T* pieron, *D* per-ton — 62 *T* Q. dous — 63 *V* Qu'il — 64 *T* v. dire

Remarques

I-1. Pour l'appellation *Cuens* (cf. vers 29), voy. le n° XXXIX, *Rem.* II-9. — 6. *tret pis* : « souffre davantage ».

II-15 (cf. v. 43). *Messire Guis*, le partenaire de Thibaut dans ce jeu-parti, ne peut pas être *Gui de Pontiaus*, ainsi que l'avait admis Tarbé (*Thib.*, p. 157), puisque ce Gui était contemporain de Gace Brulé (voy. l'éd. de Huet, *Table des noms propres*, p. 149). On pourrait penser à un certain *Gui*, clerc de Thibaut, puis chancelier de Champagne (en 1234), mentionné dans l'ouvrage de H. d'Arbois de Jubainville sur les comtes de Champagne (t. IV, pp. 528, 532, 537, 625). Cf. aussi la pièce XLIV, *Rem.* II-10. — 21 : *li quels chiés voist avant*, « de quelle façon on avance ». — 27-28. Il s'agit de l'amant « loyal ».

III-31-32. « Toutes les douleurs sont comme une rosée en comparaison de celle que souffre un homme qui... »

IV-49. La correction de *maintenir en mentevoir* paraît tout indiquée. — 55. « Un amoureux qui, par son aspect mélancolique, laisse paraître ses sentiments » (Jeanroy-Långfors, p. 18).

V-57. *Gilon* est probablement le trouvère Gilon le Vinier, chanoine de Lille, mort en 1252. Sur ce personnage, voy. A. Guesnon dans *Bull. hist. et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1894 (Paris, 1895), pp. 430-433 ; A. Metcke, *Die Lieder des afz. Lyrikers Gille le Vinier* (Halle, 1906), pp. 5-9. Cf. notre pièce XLI, 63 et 71.

VI-61-62. Par *dan Perron*, qui du vis *resenble espee*, Thibaut désigne sans aucun doute Pierre Mauclerc, duc de Bretagne depuis 1213, mort en 1250, dont il a été question dans l'histoire de la vie de Thibaut (voy. ci-dessus, p. xv). Comme Thibaut devint, en 1230, l'ennemi politique de Pierre Mauclerc, il est probable que notre jeu-parti est antérieur à cette bronille. L'allusion à la forme pointue du visage de Pierre Mauclerc s'accorde avec ce qui est dit dans la pièce L, v. 8 (*Veez du vis de fuiron !*).

Cf. sur Pierre Mauclerc, Dom P.-H. Morice, *Hist. eccl. et civ. de Bretagne*, t. I (Paris, 1750), pp. 140-187 (livre IV) et col. 993-994 ; Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, p. p. J. de Gaulle, t. I (Paris, 1847), pp. 444-445. Pierre Mauclerc était lui-même trouvère ; voy. Raynaud, *Bibl.*, II, 234, sous « Comte de Bretagne », où cependant le n° 948, jeu-parti entre Gace Brulé et un comte de Bretagne, est sûrement à rayer, ce comte de Bretagne, contemporain de Gace Brulé, ne pouvant être que Geoffroi II (voy. Huet, *Chansons de Gace Brulé*, pp. VII-IX).

XLI

(Raynaud 1185)

MANUSCRITS : *A*, fol. 137 r° b ; *K*, p. 41 a ; *M*, fol. 71 r° b ; *N*, fol. 9 r° a (le début manque) ; *O*, fol. 127 v° b ; *T*, fol. 20 r° ; *V*, fol. 21 r° a ; *X*, fol. 40 v° b ; *a*, fol. 134 v° ; *b*, fol. 149 v° b. — *KTX Li rois de Navarre*, *AMOVab* anonyme. — La musique est notée dans *AKMOVXa*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 110 (n° 47) ; Tarbé, *Thib.*, p. 107 (n° 70) ; Jeanroy-Långfors, p. 19.

VERSIFICATION : 7a 7b 7a 7b 7b 7a 7a 3b 7a 7b. Six *coblas doblas* avec deux *envois* de six vers chacun. Le huitième vers de chaque couplet (3b) peut être de quatre syllabes, s'il commence par une voyelle (c'est le cas pour les vers 8, 38, 48, 64 et 70) ; voy. ci-dessus, p. XLVII, note, ainsi que l'introduction du n° I.

LANGUE : -ance : -ence ; rimes pures en -ie, -oie et -is.

Graphie de *K* (*regars* 27, *un* 30, *voer* 45).

I

Sire, ne me celez mie
Li queus vous ert melz a gré :
S'il avient que vostre amie
Vous ait parlement mandé

I manque dans *N* (feuillet perdu) — 1 *Kb* S. nel me —
2 *b* v. vient ; *MOVX* plus — 4 *M* doné :

- 5 Nu a nu lez son costé
 Par nuit que n'en verroiz mie,
 Ou de jorz vous best et rie
 En un biau pré
 Et enbrast, mès ne di mie
 10 Q'il i ait de plus parlé.
- II — Guillaume, c'est grant folie,
 Quant ensi avez chanté ;
 Li bergiers d'une abeïe
 Eüst assez melz parlé.
- 15 Quant j'avrai lez mon costé
 Mon cuer, ma dame, m'amie,
 Que j'avrai toute ma vie
 Desirré,
 Lors vous quit la druërie
 20 Et le parlement dou pré.
- III — Sire, je di qu'en s'enfance
 Doit on aprendre d'amors ;
 Mès mult faites mal senblance
 Que n'en sentez les dolors.
- 25 Pou prisiez esté ne flors,
 Gent cors ne douce acointance,
 Biaux regarz ne contenance
 Ne colors.

6 *V* ne *v.*, *b* nel verrois ; *a* venrés — 7 *aA* par jour ; *MOB* jor ; *V* v. baut — 9 *KOM* enbraz, *TaAbX* enbras ; *aA* dis m. — 10 *i* manque dans *T*

II manque dans *N* jusqu'au mot costé (15, *feuillet perdu*) — 13 *aA* Un — 16 *A* ma da (*sic*) ; *aA* *VNX* et m'a. — 17 *KXN* *VOMT* Tant (*XNVOMT* Quant) l'avrai — 18 *VX* Desirree : — 19 *b* Dont — 20 *a* le dosnoier ; le p. dou pré manque dans *A*

III-21 s' manque dans *b* — 23 *b* M. poi en f. samblance : — 24 *aA* Q. en, *KXVNO* Q. vous, *b* Q. vous en ; les manque dans *b*, *M* ses — 25 *b* p. entes ne — 26 *TaAb* d. samblance : — 27 *KXM* Biau ; *aA* Bel regart

30 En vous n'a point d'abstinence ;
Ce deüst prendre uns priors.

IV — Guillaume, qui ce commence,
Bien le demaine folors,
Et mult a pou conoissance
35 Qui n'en va au lit le cors ;
Que desouz biaux couvertors
Prent on tele seürtance
Dont on s'oste de doutance
Et de freors.
Tant com je soie en balance,
40 N'ert ja mes cuers sanz poors.

V — Sire, pour riens ne voudroie
Que nus m'eüst a ce mis.
Quant celi qui j'ameroie
Et qui tout m'avroit conquis
45 Puis veoir en mi le vis
Et besier a si grant joie
Et enbracier toute voie
A mon devis,
Sachiez, se l'autre prenoie,
50 Ne seroie pas amis.

29 *M* d'astenance, *b* d'atenance : — 30 *aAN* priors :

IV manque dans *M* — 31 *KXNVOTaA* demande : — 32 *b* Moult — 34 *a* K'il ; *KXNVb* ne va — 35 *b* Qar de son, *O* Q. soz ; *Tb* beau ; *aA* couvretour : — 36 Prent on manque dans *V* ; *b* P. icele asseürance : ; *aA* itele (*A* il tele) sustanche : — 37 *O* D. l'on ; s' manque dans *V* — 38 Et manque dans *N* — 39 *b* Quar t. com s. ; *O* conme s. ; *V* je sui — 40 *b* mon cuer ; *O* paor :

V manque dans *M* — 41 pour répété dans *a* — 43 *KXNb* cele ; *KXVb* que — 44 *T* tant m'aroit — 45 *TaAb* Pour v. — 50 *KXNVb* mie a.

- VI — Guillaume, se Deus me voie,
Folie avez entrepris,
Que, se nue la tenoie,
N'en prendroie Paradis.
55 Ja por resgarder son vis
A paiez ne me tendroie,
S'autre chose n'en avoie.
J'ai melz pris,
Qu'au partir, s'el vos convoie,
60 N'en porteroiz c'un faus ris.
- VII — Sire, Amors m'a si surpris
Que siens sui, ou que je soie,
Et sor Gilon m'en metroie
A son devis,
65 Li quels va plus droite voie
Ne li quels maintient le pris.
- VIII — Guillaume, fous et pensis
I remaindroiz toute voie ;
Et cil qui ensi dosnoie
70 Est bien chaitis.
Bien vueil que Gilon en croie,
Mès sor Jehan m'en sui mis.

Remarques

I-10. « Sans qu'il soit question de plus de faveurs ».
—M. Gennrich (*Zs. f. rom. Phil.*, XLI, 331) a fait observer

VI *manque dans VNKX*, = IV *dans M* — 53 *b* Quar ;
aAb le (*b* la) trouvoie : — 55 *b* Ne p. ; *O* esgarder — 58 *AMO*
m'en t. — 58 *aA* J'ai le mieus ; *b* A mon devis : — 59 *b* Quar
s'au p. me c. ; *MO* se v. — 60 *b* porterai

VII *manque dans VNKX* — 63 *b* sus ; *b* tenroie : — 64 *b*
Et sus ses dis : — 66 *b* Et ; *b* soutient

VIII *manque dans K* — 68 *T* remaindroit, *aA* remaurai
(*sic*) ; *A* voies : — 69 qui *manque dans a* — 70 *O* E. mout ;
V E. touz pen (*sic*) chetiz : — 72 *OVNX* Et ; *bM* sus j.
me s.

que le jeu-parti n° 258, dans la rédaction du ms. I, n'est qu'une suite de douze questions dilemmatiques avec leurs réponses, dont la sixième se retrouve ici, ainsi que dans 1393 (éd. n° XLIII).

II-11 (cf. vers 31, 51 et 67). Le partenaire de Thibaut, *Guillaume*, doit être Guillaume le Vinier, frère de Gilon le Vinier (voy. n° XL, *Rem.* V-57 et ici même, v. 63 et 71). Sur Guillaume le Vinier, citoyen d'Arras, mort en 1245, voy. A. Guesnon dans *Bull. hist. etc.*, année 1894, pp. 432-434 ; A. Metcke, *ouvr. cité*, p. 7. Les chansons inédites de Guillaume le Vinier furent publiées en 1910 par E. Ulrix dans les *Mélanges Wilmotte*, pp. 785-814. — 13-14. Trait satirique à l'adresse des moines licencieux (cf. III 30).

III-30. « Un prieur aurait dû faire un tel choix. »

IV-33-34. « Celui-là est sot qui ne va pas directement au lit. » — 39 : *en balance*, « en suspens ».

V-50. « Je ne serais pas un vrai amant. »

VI-56. Sur la construction *soi tenir a* avec le cas-sujet après la préposition, voy. A. Tobler, *Li Dis dou vrai aniel*, 2^e éd. (Leipzig, 1884), p. 27, note au v. 147.

VII-63 (cf. VIII-71). Il s'agit de *Gilon le Vinier* ; voy. le n° XL, *Rem.* V-57, et ici même, II-11.

VIII-71. Pour *Gilon*, voy. ci-dessus. — 72. Ce *Jehan* est difficile à identifier. On pourrait penser, en premier lieu, à *Jean de Brienne*, roi de Jérusalem en 1208 par son mariage avec Marie de Montferrat, reine de Jérusalem et belle-fille de Henri II de Champagne, l'oncle paternel de notre trouvère. Il mourut empereur de Constantinople en 1237. Deux chansons de lui ont été conservées (1345 et 1830, celle-ci aussi attribuée à Huon de Saint-Quentin), et une troisième (733) lui est également attribuée par quelques mss., tandis que d'autres lui donnent pour auteur le roi de Navarre (c'est notre pièce App. V). — Un autre « *Jehan* » peut être envisagé, ce *Jehan d'Archies* qui a échangé un jeu-parti (1437) avec le trouvère Char-

don de Croisilles, contemporain de Thibaut de Champagne (voy. H. Suchier dans *Zs. f. rom. Phil.*, XXXI, 132-138 ; le jeu-parti publié p. 147). — Enfin, il y a le trouvère *Jehan de Trie*, auteur de 955 et à qui certains mss. attribuent aussi 790^a (voy. notre édition, App. VI). Il s'agirait alors, ou de Jean II, qui prit part, avec notre trouvère, à la bataille de Bouvines en 1214, ou bien de Jean III, mort après 1275 (voy. P. Paris dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XXIII, pp. 647-648). — D'autres suppositions sont naturellement admissibles.

XLII

(Raynaud 943)

MANUSCRITS : C, fol. 215 v^o ; K, p. 44 b ; M, fol. 72 v^o a ; N, fol. 10 v^o b ; O, fol. 126 v^o a ; V, fol. 22 v^o b ; X, fol. 43 r^o a. — *KNX Li rois de Navarre, C Li rois Thiebaus de Navaire, MOV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf C.

ÉDITIONS : La Rav., II, 102 (n^o 44) ; Tarbé, *Thib.*, p. 78 (n^o 53) ; Jeanroy-Långfors, p. 34.

VERSIFICATION : 10 a b a b a a c c. Six *coblas doblas* (sans *envoi*).

LANGUE : *talent* 4, 10 : -*ant* ; rimes pures en -*ez* (fut. *amerez* 3, couplet de Baudouin).

Graphie de K (*porroiz* 4, *chiez* 6).

- | | |
|---|--|
| 1 | Rois Thiebaut, sire, en chantant responnez : |
| | Joene dame tres bele et avenant |
| | Seur toute riens de fin cuer amerez, |
| 4 | Mès n'en porrez avoir vostre talent, |
| | S'a vostre col gesir ne la portez |
| | Chiés un autre qui de li est amez, |
| | Ou se celui ne li fetes venir |
| 8 | En vostre ostel pour avec li gesir. |

I-3 V toutes rienz — 6 V de lui ert

- II — Baudoin, voir ! mauvès gieu me partez !
 Mès, por avoir ma dame, a son talent
 La porterai, puis que il est ses grez,
 12 Entre mes braz, besant et acolant.
 Ja ne crerrai tels soit sa volentez,
 Se me juroit cent foiz sainz Barnabez,
 Après tel bien que me vueille traïr.
 16 Fins amis doit ou ataindre ou morir.
- III — Par Dieu, sire, trop avez meschoisi,
 Quant vous de li voulez saisir celui
 Qui ele tient pour son loial ami.
 20 Ne la verrez jamès jour sanz ennui,
 Puis que celui en avriés saisi.
 Trop a le cuer mauvès et endormi
 Qui s'amie porte autrui a son col.
 24 J'aim melz sousfrir qu'en m'en tenist por fol.
- IV — Baudoin, cil a bien d'amors menti
 Qui sa dame veut lessier a nului.
 S'en m'en devoit detrenchier tout par mi,
 28 Ne la puis je guerpier, dès que siens sui.
 Ainz me plest tant l'atente de merci
 Que le vilain enuieus en oubli,
 Que je mult haz, foi que je doi saint Pol ;
 32 Mès tot le mont ne pris sanz li un chol.

II-10 *X* p. voir ; *KXNV* mon t. — 11 *O* L'en ; *C* ke ceu e.
 — 13 *KXNVO* que soit — 14 *CO* S'on, *KXNVM* S'en ;
C m'an j. ; *tous les mss.* saint barnabé : — 15 *KXNVO* A. cest
 (*O* ce) b. qu'el (*O* que) — 16 *V* d. on ; *KXNVO* atendre
 III-17 *C* t. m'aveïs — 20 *C* la veriés (*ou* l'averiés ?) —
 23 *X* s'a. por (*sic*) a. — 24 *KOC* qu'en me t.
 IV-25 *KXNV* b. du tout a. — 27 *KXNVO* S'en me —
 28 *C* puisse laisser ; *KXNV* puis q. ; *C* fui : — 30 *O* ennioux
 — 31 *C* ke doie s. — 32 ne preix *et* sens li *intervertis* dans
C ; *O* clou :

- V — Certes, sire, de cuer onques n'ama
 Qui s'amie veut chiés autrui lessier ;
 Et qui de ce a droit jugier voudra,
 36 Je doi servir ce qu'ele aime et tient chier,
 Tout m'ennuit il ce que ele en fera.
 Melz vueil sousfrir de ce qu'ele amera
 Qu'en mon ostel en face son voloir
 40 Qu'il fust saisiz et j'amasse en espoir.
- VI — Baudoin, voir ! ja chiés moi n'entrera
 Mes anemis por ma dame baillier,
 Mès ma dame la ou il li plera
 44 Vueil je porter et servir sanz dangier ;
 Ne ja por riens mes cuers n'en retrera.
 S'ele me dit : « Biaux amis, je vois la »,
 C'est faintise, je nel cuit pas de voir ;
 48 Qu'ele le dit por moi fere doloir.

Remarques

I-1. L'appellation *Rois Thiebaut* prouve que ce jeu-parti a été fait après l'avènement de Thibaut de Champagne au trône de Navarre en 1234 ; sur l'emploi de « répondez ! » dans les jeux-partis, cf. Mätzner, *Afrz. Lieder*, p. 296 (vers 49-50).

II-9. Sur *Baudoin*, voy. ci-dessus, n° XXXVII, *Rem. I-1.* — 14. Nous traduisons : « Même si saint Barnabé me le jurait cent fois. » En suivant la leçon des mss., on lirait : « Même si l'on me le jurait cent fois par saint Barnabé » ; mais une telle infraction à la rime (*Barnabé* :

V *manque dans VNKX* — 33 de cuer *et* onques *intervertis dans CMO* — 34 C Ke son a. — 37 C Eincor m'aneuce ceu k'elle ; MO ce qu'ele — 38 de *manque dans M, O* que — 39 M mon v. — 40 C K'en

VI *manque dans VNKX* — 41 C Bauduwin vour (?) — 42 C m'amie — 43 il *manque dans M* — 45 C c. ceu ne croirait : — 46 C je voir lai : — 47 C Ceste ; CM ne c. ; C point — 48 C die

-ez) n'est guère admissible chez un rimeur aussi habile que Thibaut. L'on trouve, d'ailleurs, des expressions analogues ; voy. p. ex. W.-L. Holland, *Li Romans dou Chevalier au Lyon von Crestien von Troyes*, 3^e éd. (Berlin, 1902), p. 216, note au v. 5110 : *Ce porroit uns abes jurer*. — L'apôtre saint Barnabé, de la ville de Salamine en Chypre, est mort martyr l'an 53 ; voy. *Acta SS.*, juin, t. II (Anvers, 1698), pp. 421-460.

III-24. Sur l'emploi de *que* dans la double fonction de conjonction comparative et de conjonction complétive, cf. A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, p. 281.

IV-31. C'est l'apôtre *saint Paul* qui est invoqué.

V-38-40. « Je préfère souffrir de ce qu'elle reçoit son amant chez moi plutôt que de le mettre moi-même en possession d'elle... »

VI-45. MM. Jeanroy et Langfors, dans leur édition de la pièce, donnent *recrera*, et non *retrera*. Le *t* du mot (dans *M*) nous a cependant paru sûr (cf. *retraitra* de *O*). Le verbe neutre *retraire* a ici un sens réfléchi : « se retirer ».

XLIII

(Raynaud 1393)

MANUSCRITS : *K*, p. 43 b ; *M*, fol. 72 r^o a ; *N*, fol. 10 r^o b ; *O*, fol. 128 r^o b ; *V*, fol. 22 r^e b ; *X*, fol. 42 r^o b. — *KNX* *Li rois de Navarre*, *MOV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss.

ÉDITIONS : La Rav., II, 117 (n^o 49) ; Tarbé, *Thib.*, p. 105 (n^o 69) ; Winkler, p. 70 ; Jeanroy-Langfors, p. 29.

VERSIFICATION : 8 a b a b b C C D D e e. Six *coblas doblas* (sans *envoi*). La rime III-IV b = V-VI e (-er). Ce jeu-parti a servi de modèle à la chanson religieuse 1410 (n^o LVIII de notre édition) ; cf. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XLI, 335 et 336. Une imitation *vice-versa*, admise par M. Jeanroy (*Rom.*, XLIV, 160) n'est guère probable, les

chansons à la Vierge du roi de Navarre datant certainement de la dernière partie de sa vie.

LANGUE: -ent: -ant; -enz: -anz; jorz 7 (couplet de Raoul) -ors; farsis 25 (couplet de Raoul): -is (voy. ci-dessus, p. LIX, note 1); voz 25, 28 = vestres (dans un couplet de Raoul); ce amez 27 = ç'amez; ce avez 47 = ç'avez.

Graphie de K (voir 4, voer 7, 17, 38).

- I Sire, loëz moi a choisir
 D'un gieu ! Li quels doit melz valoir :
 Ou souvent s'amie sentir,
 4 Besier, acoler, sanz veoir,
 Sanz parler et sanz plus avoir
 A touz jorz mès de ses amors,
 Ou parler et veoir touz jorz,
 8 Sanz sentir et sanz atouchier ?
 Se l'un en couvient a lessier,
 Dites li quels est mains joianz
 11 Et du quel la joie est plus granz.
- II — Raoul, je vous di sanz mentir
 Que il ne puet nul bien avoir
 En prendre ce dont a morir
 15 Couvient ami par estouvoir ;
 Mès, quant il ne puet remanoir,
 El veoir a plus de secors
 Et el parler qui est d'amors.
 19 Si bel ris et si solacier
 Feront ma dolor alegier,
 Que je ne vueil estre senblanz
 22 Meremellin ne ses paranz.

I-2 KXNV le quel — 7 parler et veoir intervertis dans M
 — 9 N Se l'uns — 10 K jaianz : — 11 la manque dans M

II-14 V en pren... (gratté) ; tous les mss. ont il pour a ;
 N ami : — 15 N C. morir p. — 17 M En — 19 V Li ;
 V li soulacier : — 20 X Me f. — 22 M Mere melin, KXNV
 Mere mellin

III — Sire, vous avez mult bien pris
 De vostre amie regarder,
 Que voz ventres gros et farsis
 26 Ne porroit sousfrir l'adeser,
 Et por ce amez vous le parler
 Que voz solaz n'est preus aillors.
 Ensi vait des faus pledeors,
 30 Dont li senblant sont mençongier.
 Mès d'acoler et de besier
 Fet bone dame a son ami
 33 Cuer large, loial et hardi.

IV — Raoul, du regart m'est a vis
 Q'il doit plus ami conforter
 Qu'estre de nuiz lez li pensis
 37 La ou l'en ne puet alumer,
 Veoir, oïr, joie mener ;
 L'en n'i doit avoir fors que plors.
 Et s'ele met sa main aillors,
 41 Quant vous cuidera enbracier,
 Se la potence puet baillier,
 Plus avra duel, je vous aï,
 44 Que de mon gros ventre farsis.

V — Rois, vous resenblez le gaignon
 Qui se revenge en abaïant ;
 Por ce avez mors en mon baston
 48 De quoi je m'aloïe apuïant.

III-25 *voz manque dans M* — 26 *KXNO* pouoit — 28 *V* n'e. pas aillors : — 29 *ONX* de f. — 31 *M* baisir : — 33 *M* l. et l.

IV-34 *M* m'e. il a — 36 *OV* de nuit — 37 *l'en manque dans M* ; *V* alimier : (*sic*) — 39 *M* ne d.

V-45 *N* R. vos v. ; *KN* gaaïgnon : — 46 *O* venge ; *X* baïant : — 48 *M* Dont je

- Mès pris avez a loi d'enfant ;
 Car il n'est si granz tenebrors,
 Se je pouoie les douçors
 52 De ma douce dame embracier,
 Qui ja me poïst ennuier ;
 Et si me puis melz delivrer
 55 De mon bordon que vous d'enfler.
- VI — Raoul, j'aing melz nostre tençon
 A lessier tout cortoisement
 Que dire mal, dont li felon
 59 Riroient et vilaine gent,
 Et nous en serions dolent ;
 Mès mult vaudroit melz en amors
 Veoir et oïr qu'estre aillors,
 63 Rire, parler et solacier
 Douz moz, qui font cuer tatouillier,
 Et resjoïr et saouler
 66 Que en tenebres tastoner.

Remarques

II-12 (cf. 34 et 56). Le partenaire de Thibaut est *Raoul de Soissons* ; cf. la pièce XI, *Rem.* VII-39. Comme il donne à notre trouvère le titre de « roi » (v. 45), le jeu-parti est postérieur à l'avènement de Thibaut, en 1234, au trône de Navarre. Le fait que Raoul marche avec une béquille (*potence* 42, *baston* 47, *bordon* 55) nous amène, en outre, à placer, avec une grande probabilité, la pièce après la croisade malheureuse du roi de Navarre (1239-

50 *N* tenebros : — 51 *Tous les mss.* Se je tenoie ; *KXNVO* le douz cors : — 52 *V* douce embraciee ; ; *KXNOM* embracié : — 53 *MON* Que ; *K Q.* pas me — 55 que vous d'e. *manque dans X (ajouté après coup)*

VI manque dans K — 56 *MOV* vostre t. — 57 *V* A bessier — 60 en *manque dans X* — 61 *V* Mes mieus v. mieus — 63 *X* R. et — 64 *M* D'un m. ; *V* catoillier ;, *M* couillier ;, *O* gattoillier : — 65 *M* riseoir (*sic*)

1240), et même après le retour de Raoul en France (1243). Qu'il faille, avec M. Winkler (*ouvr. cité*, pp. 15, 26), la placer aussi tard qu'entre le retour de Raoul de la première croisade de saint Louis (1252) et la mort de Thibaut (7 juillet 1253), c'est ce qui paraît moins sûr. Il est vrai cependant que Raoul parle encore de sa « goutte » dans une pièce (1154, éd. Winkler, p. 46, n° 6, vers 26) qui a été composée après la croisade de saint Louis (cf. Winkler, *ouvr. cité*, pp. 14-15). — 13-15. Thibaut veut dire que les deux alternatives sont peu avantageuses, puisque, dans les deux cas, l'ami mourra de désirs inassouvis. — 14. La correction de *il* en *a* (contre la leçon de tous les mss.) nous semble motivée par la syntaxe de l'ancien français : *a morir couvient ami* vaut mieux que *il morir couvient ami*. — 17-18. Thibaut exprime ici une opinion contraire à celle qu'il adopte dans son jeu-parti avec Guillaume le Vinier (n° XLI, v. 15-20). — 22. Nous avons exposé ailleurs (*Neuph. Mitt.*, XVII, 132) pourquoi nous voyons dans *Meremellin* une forme défigurée de *Miramolin*, corruption à son tour de *Emir-al-Mumenim* (*Le Grand Dict. Hist.* de L. Moréri, VII, Paris, 1759, p. 568 et suiv. sous *Miramolin*), nom de prince oriental, pris ici comme type d'un homme lascif. L'hypothèse de M. Winkler (*ouvr. cité*, p. 94), adoptée avec hésitation par MM. Jeanroy et Långfors (*ouvr. cité*, p. 32), selon laquelle il s'agirait de la mère du sorcier celtique Merlin (*Mere Merlin*), séduite par le diable, n'est même pas appuyée par la graphie des mss., car aucun d'eux (pas même *M*, ainsi que le fait supposer l'édition de MM. Jeanroy et Långfors) ne donne *mere merlin*.

III-25 (cf. 28). *Voz*, forme picarde, employée par Raoul de Soissons. — 25-26. Ces vers, ainsi que 44 et 55, font allusion à l'embonpoint de Thibaut.

IV-42. La Ravalière (*ouvr. cité*, II, 275 ; cf. Ste-Palaye, *Dict.*, VIII, 394, s. v. *Potence*) voulait entendre *potence* dans un sens grivois, mais cette explication est inadmissible déjà par le fait qu'il ne s'agit pas d'un commerce sexuel (vers 5-6 : *sanz plus avoir A touz jorz mès de ses amors*).

V-47. Il y a ici, ainsi que l'ont remarqué MM. Jeanroy et Långfors (*ouvr. cité*, p. 32), une sorte de jeu de mots, *mordre au baston* de quelqu'un signifiant, au figuré, « attaquer » quelqu'un. — 49. M. L. Jordan (*Lit.-blatt f. germ. u. rom. Phil.*, année 1917, col. 104) veut lire *Mespris* (de *mesprendre*). Au moins l'un des mss. (O) donne cependant *Mais pris* (*pris* = « choisi »).

VI-64. L'on peut, avec MM. Jeanroy et Långfors (*ouvr. cité*, p. 33), considérer *Douz moz* etc. comme le complément direct de *solacier* (« proférer en se divertissant »), et non pas comme une espèce d'apposition aux verbes précédents, ainsi que nous l'avons admis ailleurs (*Neuph. Mitt.*, XVII, 132). — Les mss. NX donnent bien *tatouillier* (*tatoillier*) avec *t* initial, et non pas, ainsi que l'ont lu MM. Jeanroy et Långfors, *catoillier*. Dans ces mss., il n'y a jamais *ca-* pour *cha-*.

XLIV

(Raynaud 1666)

MANUSCRITS : A, fol. 140 r^o a ; I, fol. 200 r^o a ; K, p. 42 a ; M, fol. 71 v^o b ; N, fol. 9 v^o a ; O, fol. 14 v^o a ; T, fol. 11 r^o ; V, fol. 21 v^o b ; X, fol. 41 v^o a ; a, fol. 138 r^o. — KNTX *Li rois de Navarre*. AIMOVa anonyme. — La musique est notée dans AKMNOVXa.

ÉDITIONS : La Rav., II, 129 (n^o 53) ; Tarbé, *Thib.*, p. 79 (n^o 54) ; Jeanroy-Långfors, p. 24.

VERSIFICATION : 10 a b a b b c c d d. Six *coblas doblas* avec deux *envois* de cinq vers chacun.

LANGUE : -ent : -ant, -ence : -ance ; rimes pures en -oi, -ez, -is, -iez et -oir.

Graphie de K (*vee* 5, *cuer* 13, *couvers* 15, *moz couvers* 21).

I Bons rois Thiebaut, sire, conseilliez moi !
 Une dame ai, mult a lonc tens, amee

I-1 I Biaux — 2 ai et molt intervertis dans T ; I ait moult longement ; a manque dans MOX (supprimé, dans O, par un point au-dessous de la lettre), K ai

- De cuer loial, sachiez, en bone foi,
 Mès ne li os descouvrir ma pensee,
 5 Tel poor ai que ne m'i soit vee
 De li l'amors qui me destraint souvent.
 Dites, sire, qu'en font li fin amant ?
 Suesfrent il tuit ausi si grant dolor,
 9 Ou il dient le mal q'il ont d'amor ?
- II — Clers, je vous lo et pri que teigniez quoi ;
 Ne dites pas pour quoi ele vous hee,
 Mès servez tant et fetes le, pour quoi
 Qu'ele sache ce que vostre cuers bee ;
 14 Que par servir est mainte amor donee.
 Par moz couverz et par cointe senblant
 Et par signes doit on moustrer avant,
 Qu'ele sache le mal et la dolor
 18 Que fins amanz tret pour li nuit et jor.
- III — Par Dieu, sire, tel conseil me donez
 Ou ma mort gist et ma grant mesestance,
 Que mot couvert et signe, ce savez,
 Et tel senblant viennent de decevance.
 23 Assez trueve on qui set fere senblance
 De bien amer sanz grant dolor sousfrir ;
 Mès fins amis ne puet son mal couvrir

5 que *manque* dans *X* ; *KXNVI* me s. — 6 li *manque* dans *V* — 7 *I* Sire dites ke f. — 8 *T* Sueffre il tout ; si *manque* dans *V* ; *I* torman : — 9 *T* Ou s'il, *M* Ou si ; *O* Com il d. dou ; *I* ke vient d'amors :

II-10 *KXNVO* Cuens ; *I* los et — 11 *I* Ne nos d. por ; pour *manque* dans *N*, *aA* par — 14 *aA* Car ; *A* boine amours, *I* a a., *X* m. honor — 15 *M* Por ; tous les mss. cointes senblanz : — 16 *I* soient moustreis ; *KXNVO* venir a., *TM* monter a. — 17 *IM* paour : — 18 fins *manque* dans *I* ; fins amans et trait pour li *intervertis* das *TaA* ; *KXNVOM* amis ; *I* et n. et

III-20 *A* U m'amours ; *I* mestenance ; *TO* desestance : — 21 *a* Qi ; *V* Qu'amant ; *I* mos covers est s. se saichiés : — 22 *I* vient de sevanche : (*sic*) — 24 *I* a. tot sans dolour — 25 *manque* dans *M* ; *a* souffrir :

27 Q'il ne die ce dont au cuer souvient
Par l'angoisse du mal que il soustient.

IV — Clers, je voi bien que haster vous voulez,
Et bien est droiz, qu'en clerc n'a abstinence ;
Mès s'amiez autant con dit avez,
Nel diriez pour quanq'il a en France ;
32 Car, quant on est devant li en presence,
Adonc viennent trembler et grief souspir,
Et li cuers faut, quant doit la bouche ouvrir ;
N'est pas amis qui sa dame ne crient,
36 Car la crieme de la grant amor vient.

V — Par Dieu, sire, po sentez, ce m'est vis,
La grant dolor, le mal et le juïse
Que nuit et jor tret fins, loiaus amis ;
Ne savez pas comment Amors justise
41 Ce que sien est et en sa commandise.
Je sai de voir que, se le seüssiez,
Ja du dire ne me repreüssiez ;
Car pour ce fet Amors ami doloir
45 Que de son mal regehisce le voir.

26 Q'il *manque dans Aa* ; *aA* cors li s., *KXNVO* c. li vient : — 27 *TaA* Pour ; il soustient *manque dans V*

IV *manque dans M* — 28 *V* Quens ; *T* h. ne volés : — 29 *TaA* Et c'est bien drois ; *V* voirs qu'en ; *I* ke clers n'ait estenance ;, *O* que clers ait a. — 30 *TaA* Mais se j'amoie (*A* j'avoie), *KXNVO* M. s'en voiez — 31 *KXNVOTaA* diroie ; *I* por cant il ait — 32 *KXO* q. l'en, *N* com l'en — 33 *I* grans sospirs : — 34 *O* f. c'on d. ; *T* doi la, *I* vient a — 35 *T* crier : (*sic*) — 36 *O* la cremours ; *I* de pair g., *aA* de tresgrant ; *KXNVOT* dolor

V *manque dans M* — 37 *I* sire poissans est ce — 41 *aA* Chieus qi sien sont ; et *et en intervertis dans I* — 42 *I* ke celles eüxiés : (*sic*) — 43 *I* Ke jai ; *I* reprenixiés ;, *A* reprensisiés : — 44 *I* amor a moi dolour : — 45 *T* Qu'il ; *I* l'onor :

- VI — Clers, je voi bien que tant estes espris
 Que la corone est bien en vous assise.
 Quant du prier par estes si hastis,
 Ce fait li maus des rains qui vous atise ;
 50 Itels amors n'est pas el cuer assise.
 Dites li tost, quant si vous angoissiez ;
 Ou tost l'aiez, ou vous tost la lessiez,
 Car bien puet on a voz diz percevoir
 54 Qu'aillors voulez changier vostre voloir.
- VII — Par Dieu, sire, j'aing de cuer sanz faintise,
 Mès vos guilez Amors. Pour ce cuidiez
 Que je soie tout ausi tost changiez
 Con vous estes, qui mis en nonchaloir
 59 Avez Amors et ceus de son pooir.
- VIII — Clers, puis qu'a moi avez tel guerre enprise
 Et vous de riens mon conseil ne prisiez,
 Crïez merci, mains jointes, a ses piez
 Et li dites tout le vostre voloir ;
 64 El vous crerra, et ce sera bien voir.

Remarques

I-1. L'appellation *rois* montre que le jeu-parti a été composé après l'avènement de Thibaut au trône de Navarre (1234).

VI *manque dans VNKK*, = IV *dans M* — 46 IO *apris* : — 47 A *Ke ja chouroune* ; I *iert an vous bien* — 48-52 *manquent dans I* — 48 O *haitiz* : — 51 TaA *q. vous si l'angoissiez* : — 53 O *Que* ; M *par vos* — 54 I *Cant vos n'iert pas amor ne grant savoirs* :

VII *manque dans aAVNKK* — 57 I *s. ansi ke t.*, M *s. aussint t.*, O *s. ausinques t.*, T *s. ausi trestost* — 58 O *a n.* — 59 I *sous de*

VIII *manque dans aAVK* — 60 O *p. qu'amors avez* ; O *g. prise* : — 62 *mains et jointes intervertis dans T* — 63 TMO NXI *t. quanques (I ceu ke) vous vaurés* : — 64 *manque dans TMONX* ; I *Elle vos* ; I *boin droit* :

II-10 (cf. 28, 46, 60). Qui est ce *clerc* ? On pourrait penser à *Gui*, clerc de Thibaut, puis chancelier de Champagne ; cf. n° XL, *Rem.* II-15. — 11. « Ne dites rien qui puisse vous faire haïr d'elle. »

IV-29. Trait décoché contre les clercs luxurieux (cf. 47 *la corone est bien en vous assise*, « vous portez avec raison la tonsure »). — 34. Le verbe *ouvrir* est pris au sens neutre.

V-45. « Afin qu'il confesse la vérité sur son mal. »

VI-51 : *li* = *le li*.

VIII-64. La correction de ce vers est tout arbitraire.

XLV

(Raynaud 1804)

MANUSCRIT : *R*, fol. 21 r° (*Li Roys de Navarre à Girart d'Amiens* ; sans musique).

ÉDITIONS : Tarbé, *Thib.*, p. 87 (n° 58) ; Jeanroy-Långfors, p. 45.

VERSIFICATION : 10 a b a b b c c d d. Six *coblas unissonans* (sans *envoi*).

LANGUE : Dix-huit rimes en *-endre* ; rimes pures en *-oir* et en *-ez* (futurs en *-ez*) ; cf. p. LXXX.

Graphie du ms. *R* (*eür* 41, *deduit* 45).

- | | |
|---|---|
| I | Girart d'Amiens, Amours, qui a pouoir |
| | Sor toutes gens, vous et un autre esprendre |
| | Fait de son feu — dont mieus devez valoir — |
| | D'une dame ou il n'a que reprendre. |
| 5 | Se vous voulez, tantost, sans plus atendre, |
| | Ou vous plaira avecques vous l'avrez, |
| | Mais bien sachiez : de li haïs serez ; |
| | Ou, en tel point que je vos di, l'avra |
| 9 | Autre avec lui, et el vous ainmera. |

- II — Roy de Navarre, il doit bien mescheoir
 A tout honme qui le bien n'osse prendre,
 Puis qu'il le puet, sans lui mesfaire, avoir ;
 Car nus amis ne porroit tant mesprendre
 14 Que de sousfrir, s'il le pouoit desfandre,
 C'autres fust ja de sa dame privés ;
 Par coi le bien qui m'iert abandonnez
 Par tel eür ne refusserai ja,
 18 N'autres, mon gré, nul jour n'i partira.
- III — Girart d'Amiens, huimais puis percevoir
 Que vous le cuer avez et fol et tendre
 A un tel fait desloial conscevoir,
 Si vueil que vous, pour la folie entendre,
 23 Sachiez qu'amis n'est pas chilz qui engendre
 Riens dont il soit haïs ne disfamés
 De la dame dont il seroit amez,
 S'il li plessoit, et dont haïs sera,
 27 Quant tout premiers, son gré, la decevra.
- IV — Pour pis que mort ne rage recevoir,
 Sire, ne puis connoistre ne aprendre
 Qu'il m'en peüst nesun bien escheoir.
 Comment pourroie a plus grant dolour tendre
 32 Que de lessier tant ma dame souprenre
 Qu'autres eüst de li ses volentez ?
 Plus ne pourroie estre desesperés,
 S'elle me het. Amours pourchacera
 36 Qu'amés en ier si tost que li plera.
- V — Girart d'Amiens, quant plus vous voy mouvoir
 D'ensi parler, plus m'est vostre sens mendre.

II-16 li biens

III-22 vo f. — 25 Et de celi dont

IV-29 ni a. — 30 me p. — 33 ces v. — 34 ieste d. — 36 iere ;

q. vis (?) p.

V-38 et p. truis vos s. mendres :

- Nus hons n'entant sa dame a decevoir
 Ne deserve que l'en le doie pendre.
 41 Se mes eürs fait ma dame destendre
 A un tel fait, n'en vueil estre encombrés ;
 J'ain mieus qu'autre que moy en soit blasmés.
 S'amer me vueut, plus me proufitera ;
 45 C'uns tieulz deduiz jamais ne vous vaudra.
- VI — Sire, ne puis en pensee mannoir
 C'uns teus profis se puist en bien estandre
 Dont li amis cherra en desespoir,
 Qu'il n'osse en riens qu'il parçoive contendre ;
 50 Par quoi ja jour ne me quier vaincu rendre,
 Que mieus ne vueille ensi joïr assez
 De celle a cui je sui touz que de lés
 Reveingne autres qui en exploitera.
 54 Honnis soit cilz qui ce otrïera !

Remarques

I-1 (cf. 19, 37). *Girart d'Amiens* est un trouvère inconnu. Le Girardin (Girart) d'Amiens que l'on connaît, l'auteur d'*Escanor*, de *Meliacin* et de *Charlemagne*, ne peut pas être mis en question, puisque sa vie littéraire n'appartient qu'à la fin du XIII^e siècle (voy. G. Gröber, *Grundriss d. rom. Phil.*, t. II, partie 1, Strasbourg, 1902, pp. 786 et 787.) — 4 L'hiatus à la césure appartient peut-être à l'original, vu que le mot qui suit est un monosyllabe ; cf. l'édition de *L'Escoufle* par H. Michelant et P. Meyer (Paris, 1894), p. LII et suiv. — 6. L'original a peut-être, au lieu de *avecques*, eu *avec vous*, et un copiste aura sauté l'un des deux *vous* (le cas-régime et le cas-sujet).

II-10. Le jeu-parti appartient à l'époque qui suit l'avènement de Thibaut au trône de Navarre (1234). — 12. *lui* est employé comme pronom réfléchi.

40 Qui ne — 43 J'a. trop m.

VI-51 ne v. mon vueil j. — 53 R. uns a. — 54 q. a ce s'o.

III-22. Nous avons écarté la forme « picarde » *vo* du ms.

IV-33. Peut-être faut-il lire *Que autre* (cf. p. LXXXI).

V-40. Le pronom relatif doit être sous-entendu au début du vers. — 41. Nous avons lu dans le ms. *destendre* (Jeanroy-Långfors : *descendre*) et nous le traduisons par « s'élancer ».

VI-48. *Dont* a pour antécédent *profis* (v. 47). — 49 : *Que.*, « de sorte que ». — 51. La correction de *mon vueil* (pour éviter une césure « épique ») semble d'autant plus indiquée que *vueille mon vueil* est une cacophonie très suspecte. — 52-53 : *que de lés Reveingne autres*, « plutôt que de voir venir de son côté (*reveingne*) un autre qui se trouve à part (*de lés*). »

III. — DÉBATS

XLVI

(Raynaud 333)

MANUSCRITS : *K*, p. 37 b ; *M*, fol. 70 r^o a ; *O*, fol. 96 r^o b ; *R*, fol. 81 v^o ; *S*, fol. 230 v^o a ; *T*, fol. 18 v^o ; *V*, fol. 19 v^o a ; *X*, fol. 38 v^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMORVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 123 (n^o 51) et 314 ; Tarbé, *Thib.*, p. 98 (n^o 64).

VERSIFICATION : 7a 7b 7b 7a 7a 7c 3c 5d 7d. Six *coblas doblas* avec deux *envois* de deux vers chacun. La rime I-II a = V-VI a et III-IV d = V-VI c. — Il est possible que Thibaut ait imité la chanson provençale de Raimon Jordan : *Lo clar temps vei brunezir* (publiée par H. Kjellman, *Le Troubadour Raimon-Jordan*, Upsal-Paris, 1922, p. 110), qui a exactement la même structure métrique

que notre pièce (cf. P. Meyer dans *Rom.*, XIX, 15 ; H. Kjellman, *ouvr. cité*, p. 136).

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -oir.

Graphie de *K* (*chevaliers* 9).

- I Phelipe, je vous demant
 Que est devenue amors :
 En cest païs ne aillors
 Ne fet nus d'amer senblant.
 5 Trop me merveil durement
 Por qu'ele demore ensi,
 S'ai oï
 Des dames grant plaint,
 9 Et chevalier en font maint.
- II — Sire, sachiez voirement
 Qu'amors faut par ameors,
 S'en remaint joie et valors
 Et faillent tornoïement,
 14 Si ont corpes mesdisant,
 Vielles et mauvès mari ;
 N'est failli
 Par dames qu'en aint,
 18 Mès es chevaliers remaint.
- III — Phelipe, bien m'i acort
 Q'il remaint es chevaliers,

I-2 *KXOMT* Qu'est — 4 *S* n. samblant d'amors : — 5 *S* T. m'an — 6 *KXVOR* Quant ele, *S* Por quoi ; *R* issi : — 8 *S* De ; *R* D. oisiaus

II-10 *KXVROSM* certainement ; *T* veraïement : — 11 *S* Que nus fait por amors : — 12 *S* Sairement (*sic*) j., *R* S'en ce m'est j. ; *KXVRO* boudors : — 14 *O* colpe ; mesdisant manque dans *O*, *KXVR* ensement : — 15 Vielles manque dans *S* ; *KXVR* Li mauvès sachiez de fi ; ; *MS* jalous mari ; ; mari manque dans *O* — 17 *S* Et, *T* Es ; *SOR* dame

23 Mès tout ce fet li dangiers
 Que dames mainent tant fort.
 Quant il sont jusqu'a la mort,
 Lors lor metent achesons.

Bon respons
 27 N'i puënt trouver,
 S'en font maint desesperer.

IV — Sire, il s'en partent a tort
 Et s'en plaignent volentiers.
 Plus lor plest li aaisiers
 32 Qu'atendre d'Amors confort,
 N'aiment valor ne deport,
 Ainz tolent et font mesons ;

N'est resons :
 36 Cil qui veut amer
 Se doit du tout amender.

V — Phelipe, legierement
 S'en partent qui poor ont,
 Que les dames trop leur sont
 De sauvage acointement.
 41 Dame doit atrere lent
 Por melz fere a li baer,
 Que d'amer

III-21 S M. ce lor fait — 23 V jusque la — 24 R L. lez ;
 S monstrent ; *tous les mss.* acheson : — 25 TSO Bons —
 —26 MSORV puet — 27 TV mains

IV-28 KXVRO s'en plaignent — 29 KXVROS s'en par-
 tent ; volentiers *manque dans O*, KXVR de legier : — 30 S
 Et plus ; M aaisirs ;, KX aasniers ;, V avers ;, O avor ;,
 R anuiers ;, S laissiers : — 31 S Que d'avoir ; R Que dames
 mainnent tant fort : (*cf. v. 22*) — 32 T valors — 33 tolent
manque dans R ; S raison : — 34 S C'est — 35 S Que c. —
 36 O de t.

V-38 S Se ; R departent ; KXVR car p., M que paor —
 39 KXVR Car ; V font ;, T ont : — 41 KXVRS gent : —
 42 S Et ; T faire ami b. — 43 KX Car ; d'amer *manque*
dans M

- 45 Doit dame savoir
 Por plus faire ami valoir.
- VI — Sire, trop hastivement
 Vuelent mès par tout le mont
 Cil qui amoureux se font
 Avoir joie entierement,
 50 Mès dames a lor talent
 Doivent lor amis mener.
 Endurer
 Doit on lor voloir
 54 Sanz plaindre et sanz decevoir.
- VII — Phelipe, ami voir
 56 N'en sevent pas le pooir.
- VIII — Sire, tout pour voir,
 58 Dames font le mont valoir.

Remarques

I-1 (cf. 19, 37, 55). Il s'agit de Philippe de Nanteuil ; voy. notre pièce n° XIII, *Rem.* VI-46-48. A en juger par le ton badin de ce débat, un « serventois dialogué » selon l'expression de M. Jeanroy (Petit de Julleville, *Hist. de la litt. franç.*, t. I, p. 385, note), il semble probable qu'il a été composé avant la croisade de Thibaut et la captivité de Philippe.

44 doit *répété dans X* ; doit *et* dame *intervertis dans M* — 45 *S* Plus que f. ; *RV* amis ; valoir *manque dans R*

VI *manque dans KX* — 47 mès *manque dans S* ; *S* p. mi le — 48 *M* s'en f. — 49 *S* j. autrement : — 50 *R M.* d'amours — 51 *ORV* Vuelent ; *TSV* ami ; *OV* grever ; *R* graer : — 53 *S D.* a l.

VII *manque dans KX* — 55 *OR* amis, *S* amors ; *S* veoir ; *V* vouloir : — 56 *SR* Ne s.

VIII *manque dans KX* — 57 tout *manque dans S* — 58 Dames *manque dans O*

II-17 : *en* = *on*.

III-23-24. « Quand les chevaliers sont poussés à bout, les dames font encore des difficultés. » — 25-27. « Les chevaliers ne trouvent pas de bonnes réponses ; les dames en poussent beaucoup au désespoir. »

IV-33. « Ils s'occupent à s'approprier et à bâtir des maisons. »

VII-56 : *en*, » des dames ».

XLVII

(Raynaud 335)

MANUSCRITS : *A*, fol. 139 r^o b ; *C*, fol. 51 v^o ; *K*, p. 33 b ; *M*, fol. 67 v^o a ; *O*, fol. 37 r^o a ; *S*, fol. 318 v^o a ; *T*, fol. 15 v^o ; *V*, fol. 17 r^o b ; *X*, fol. 37 v^o a ; *a*, fol. 137 r^o ; *b*, fol. 169 v^o. — *KTX* *Li rois de Navarre*, *C* *Li rois Tiebaus de Naivaire*, *b* *Le roi de Navarre a la roïne Blanche*¹, *AMOSVa* anonyme. — La musique est notée dans *AKMOVXa*(?).

ÉDITIONS : La Rav., II, 97 (n^o 42) ; Tarbé, *Thib.*, p. 81 (n^o 55) ; Clédat, *Morceaux*, p. 346 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : *-ent* (*escient* 8) : *-ant* ; rimes pures en *-ie* et en *-oit*.

Graphie de *K*.

1. Sur cette rubrique fantaisiste, que La Ravalière (*ouvr. cité*, I, 64) avait déjà jugée à sa valeur, voy. ci-dessus, p. xix, note 2. C'est sans doute aussi parce que la légende des amours de Thibaut et de Blanche était répandue qu'un copiste (celui de notre ms. j) a eu l'idée d'attribuer à la *Roïne Blanche* une chanson religieuse, inconnue par ailleurs (publiée par M. J. Bédier dans les *Mélanges offerts à M. Maurice Wilmette*, Paris, 1910, pp. 912-915 : *Amours, u trop tart me sui pris*), qui est une imitation de 1602 (cf. F. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.* XXXIX, 340, où il faut lire « 1602 bis » au lieu de « 1604 »).

- I Dame, merci ! Une riens vos demant,
 Dites m'en voir, se Deus vous beneïe :
 Quant vous morrez et je — mès c'iert avant,
 4 Car après vous ne vivroie je mie —,
 Que devendra Amors, cele esbahie,
 Que tant avez sens, valor, et j'aim tant
 7 Que je croi bien qu'après nous ert faillie ?
- II — Par Dieu, Thiebaut, selonc mon escient
 Amors n'iert ja pour nule mort perie,
 Ne je ne sai se vous m'alez guilant,
 11 Que trop megres n'estes oncore mie.
 Quant nos morrons (Deus nos dont bone vie !),
 Bien croi qu'Amors damage i avra grant,
 14 Mès toz jorz ert valors d'amors conplie.
- III — Dame, certes ne devez pas cuidier,
 Mès bien savoir que trop vous ai amee.
 De la joie m'en aim melz et tieng chier
 18 Et pour ce ai ma graisse recouvree
 Qu'ainz Deus ne fist si tres bele riens nee
 Com vos, mès ce me fet trop esmaier,
 21 Quant nos morrons, qu'Amors sera finee.

I-1 merci *manque dans b* — 2 *aAbO* D. me, *KVSC* D. moi ; *A* beneïe : (*sic*) — 3 *S* morroiz ou ; *aAb* morrés mais jou que c'ert (*b* qui ert) ; *K* c'iers a. — 4 *T* n'en v. ; *S* morroie, *aAb* vivrai — 5 amor et cele *intervertis dans S* — 6 *aAbO* Qi ; *S* Qui tent a vos sanz biauté et ; *M* a. biauté et je aim ; *C* aveïs bialteis sèns et cors gent ; ; *K* fens ; *KXV* et v. ; *S* l'aim — 7 *KXVOSMaC* qu'a. vous

II-10 *CbS* gabant : — 11 *C* Ke per mon greit ne lais ; *V* t. mes grez ; *S* n'iestes vos encor, *M* n'i estez encor — 12 *OX* deus vos — 13 *TaA* Je c., *S* B. sai — 14 *S* s'e. voloir ; *C* joïe ; *b* emplie :

III-15 *S* D. merci ne d. mais c. — 16 *S* b. croire ; *b* moult v. — 17 *S* Et de la j. vos aig ; *KXVO* a. plus — 18 *CM* por s'ai (*M* ce ai) jeu ; *T* ma grasse, *A* ma grase, *KXSab* ma grace, *CV* ma joïe — 19 *aA* Ains, *b* Onc ; si tres bele et riens *intervertis dans O* ; riens *manque dans a* — 20 *S* Conme v. ; *C* v. estes ceu, *O* v. ma dame mout ; trop *manque dans CSO* — 21 *V* Q. vous morroiz ; *S* n. vorrons amors ; *C* fenie :

- IV — Thiebaut, tesiez ! Nus ne doit conmençier
 Reson qui soit de touz droiz deseuvre.
 Vous le dites por moi amoloier
 25 Encontre vous, que tant avez guilee.
 Je ne di pas, certes, que je vos hee,
 Mès, se d'Amors me couvenoit jugier,
 28 Ele seroit servie et honoree.
- V — Dame, Deus doint que vos jugiez a droit
 Et conoissiez les maus qui me font plaindre,
 Que je sai bien, quels li jugemenz soit,
 32 Se je i muir, Amors couvient a faindre,
 Se vous, dame, ne la fetes remaindre
 Dedenz son lieu arriers ou ele estoit ;
 35 Q'a vostre sens ne porroit nus ataindre.
- VI — Thiebaut, s'Amors vous fet pour moi destrain-
 Ne vous griet pas, que, s'amer m'estouvoit, [dre,
 38 J'ai bien un cuer qui ne se savroit faindre.

Remarques

I-1 (cf. III 15, V 29). La *Dame*, interlocutrice de Thiebaut, est probablement un personnage fictif. Ce qui paraît encore servir à prouver que tout le débat est de l'inven-

IV-22 thiebaus et taixiés *intervertis* dans C ; aAbO taisiés ne devés ; SV vos ne d. — 23 KSA Resons ; C ki si est droit ; KSaAb t. (aA tout) biens ; b desreee ; S escoutee : — 25 aA v. qi — 26 C haice : — 27 aA Mais s'il ; X covient — 28 T E. en s.

V-29 T ke nous, b que bien — 31 b Mès ; KXVOSM Q. bien sai quels que li ; T b. quoi ke jugemens, aA b. qieus que jugemens ; S jugierres ; M en s. — 32 V je me m., SO je en m. ; S qu'a. covanra rendre ; C couvanrait f., b couvendra plaindre ; KXM fraindre : — 33 bMS le faites — 34 S Dedanz cele valour — 35 CbS Car, V Que ; C effaindre :

VI *manque* dans K — 36 C per m. destaindre : — 37 b p. quar ; TMOX se amer n'estoit ; V se ainz m'estoit ; aA m'estevoit : — 38 S ne s'i ; M fraindre :

tion de Thibaut, c'est qu'il y a, dans cette pièce, un nombre de couplets impairs et seulement un envoi, placé dans la bouche de la dame.

II-11. Allusion plaisante à l'embonpoint de Thibaut (cf. III 18).

XLVIII

(Raynaud 339)

MANUSCRITS : *K*, p. 4 b ; *M*, fol. 59 r° b ; *N*, fol. 3 r° a ; *O*, fol. 69 v° b ; *R*, fol. 176 r° ; *S*, fol. 317 r° a ; *T*, fol. 3 v° ; *V*, fol. 2 v° b ; *X*, fol. 10 v° a ; *Z*, fol. 1 r°. — *KNTX* *Li rois de Navarre*, *MORSVZ* anonyme. — La musique est notée dans *KMNORVXZ*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 99 (n° 43) ; Tarbé, *Thib.*, p. 91 (n° 60).

VERSIFICATION : 7a 5b 7a 5b 7a 7a 7a 5b. Six *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -oir et en -ie.

Graphie de *K* (*faux* 13).

I	L'autre nuit en mon dormant
	Fui en grant dotance
	D'un gieu parti en chantant
4	Et en grant balance,
	Quant Amors me vint devant,
	Qui me dist : « Que vas querant ?
	Trop as corage mouvant ;
8	Ce te muet d'enfance. »

I-1 S L'autrier en — 3 SV jeu partir ; R dormant : — 4 N doutance : — 6 S que vois q. — 7 R muant : — 8 N Ce me ; KR vient

II Lors tressailli durement ;
 En grant esmaiance
 Dis li : « Dame, se g'entent
 12 A ma grant pesance,
 C'est par vostre faus senblant,
 Qui m'a mort si cruëment.
 Partir vueil de vostre gent
 16 Par vostre esloignance.

III — Cil n'avra ja son voloir
 A longue duree
 Qui por mal ne paine avoir
 20 Change sa pensee ;
 Oncor t'en puës pou doloir.
 Mult doit avoir le cuer noir
 Qui por fere son pouoir
 24 Pert sa desirree.

IV — Trop savez bien decevoir,
 Nus n'i a duree.
 Il n'est pas en son pooir,
 28 Cil qui a vos bee.
 Por ce m'estuet remanoir,
 Ne truis en vos fors espoir ;
 Ne bonté ne puis avoir,
 32 S'el n'est comparee.

II-9 *R* Dont, *V* Mors — 11 *S* Di ; *O* dame je e. ; *R* j'ain tant : — 12 *SO* En — 13 *S* N'est ; *VNX* pour ; vostre manque dans *V* ; *S* grant samblant : — 14 *S* mort se ce nel vint : — 16 *Z* eslouiance : (*sic*), *R* esmaiance :, *O* esloignement :

III-17 *O* El, *KXNV* Il — 19 *K* ne por a. — 20 *X* Changie (*sic*) — 21 *X* p. tu d. — 22 doit manque dans *T*, *S* dout ; *T* son c.

IV manque dans tous les mss. sauf *S*

- V — N'aies si le cuer desvé,
Mès en moi te fie !
Qui est en ma poosté
36 Plus mauvès n'est mie,
Ainz a cent tanz plus bonté,
Plus valor, plus largeté.
Tost t'avrai guerredoné ;
40 Met t'en ma baillie !
- VI — Tant m'avez biau sarmoné
Que ne leraï mie
Que ne face vostre gré.
44 Mon cors et ma vie
Met en vostre volenté,
Mau gré ceus qui m'ont mellé
A vous, qui j'ai creanté
48 A estre en aïe.
- VII Or vos pri merci, pour Dé ;
Que cil qui tant a amé
51 A vous s'umelie. »

Remarques

II-15-16. « Je veux me séparer de vos gens en m'éloignant de vous. »

III-21 : *pou*, « un peu ». — 23-24. « Qui perd celle qu'il désire, parce qu'il agit d'après sa propre volonté. »

V = IV dans ZTMROVNKKX — 33 V C'aies ; R si cue (*sic*) esfraé : — 35 R en me poest : (*sic*) — 37 S c. anz, V c. foiz ; M bontez : — 38 R P. vouloir ; S v. et ; TZ poesté ; R honnesté ; S largece : — 39 TZ T. avra — 40 M V M. en, O M. toi en, R Mete en, Z Qu'ert en

VI = V dans ZTMROVNKKX — 41 SX bien sermoné : — 42 M l'avrai — 43 gré manque dans S — 44 KXNVOR M. cuer — 46 M q. ml't (*sic*) m. ; X grevé : — 47 X Vers vos que ; R v. car — 48 S D'e. en vostre ; TZ D'e. en vo baillie ; R D'e. o vo mesnie :

VII manque dans RK — 49 Z pour ce : — 50 T Qui

IV-27. « Celui-là ne possède pas son bon sens ».

VI-47-48 : *qui* etc., « à qui j'ai promis de rester soumis ».

XLIX

(Raynaud 1111)

MANUSCRITS : *K*, p. 38 b ; *M*, fol. 70 r^o b ; *O*, fol. 96 v^o b ; *S*, fol. 316 r^o a ; *T*, fol. 19 r^o ; *V*, fol. 20 r^o a ; *X*, fol. 39 r^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 126 (n^o 52) ; Tarbé, *Thib.*, p. 94 (n^o 62) ; Aubry, *Rev. mus.*, VII, 358.

VERSIFICATION : 10 a b a b b a b b a. Six *coblas doblas* avec deux *envois* de trois vers chacun.

LANGUE : Rimes pures en *-ie* et en *-ez* ; cas-sujets *bontez* 23 : *-ez*, *resons* 47 et *sesons* 58 : *-ons* ; désinence du cond. *-iez* dissyllabique (8, 17) : *-iez* ; *entiere* 60 : *-iere*.

Graphie de *K* (*mons* 7).

- I Par Dieu, sire de Champaigne et de Brie,
 Je me sui mult d'une riens merveilliez,
 Que je voi bien que vous ne chantez mie,
 Ainz estes pou jolis et renvoisiez ;
 5 Car me dites pour quoi vous le lessiez.
 Estez revient et la sesons florie,
 Que tous li monz doit estre bauz et liez ;
 Et bien sachiez que mains en vaudriez,
 9 S'Amors s'estoit si tost de vos partie.

I-2 mult *manque* dans *X* ; *V* esmaiez : — 3 que *manque* dans *X* — 4 *V* e. plus ; *KVOS* envoisiez : — 6-9 *manquent* dans *S* — 8 bien *manque* dans *X* ; bien et sachiez *intervertis* dans *M*

- II — Phelipe, n'ai de chançon fere envie,
 Que d'Amors sui partiz et esloigniez.
 Je l'ai lonc tens honoree et servie,
 N'onques par li ne fui jor avanciez,
 14 Si ne vueil plus de li estre chargiez.
 Par tout la voi et remese et faillie,
 Mult est ses nons et ses pris abessiez.
 Du tout m'en part, et vous si feriez,
 18 Se ne volez demorer en folie.
- III — Sire, a grant tort m'avez Amors blasmee
 Et du partir faus conseil me donez.
 S'Amors avez mal servie et guilee,
 Pour ce n'est pas ses nons deshonorez,
 23 Que d'Amors vient toute honor et bontez.
 Qui bien la sert en fez et en pensee
 Ne puet faillir ne remaigne honorez,
 Que sanz Amors n'est nus a droit loëz,
 27 Et cil puet bien po valoir qui n'i bee.
- IV — Phelipe, Amors est chose forsenee,
 Ne nus ne doit sieurre ses volentez.
 Tant la conois tricheresse prouuee
 Que je pris pou li et ses faussetez,
 32 Ainz me sui si de li servir lassez
 Que j'en hé ceus par qui ele est loëe.
 Pour ce vous pri que jamès n'en chantez,

II-12 S t. et amee et ; honoree et servie *intervertis* dans K
 — 14 K v. pas ; de li et estre *intervertis* dans S — 15-18
manquent dans S — 16 X ces n.

III-20 KOVX fol. c., TM sans consell — 21 S gardee : —
 23 S Qui, K Car ; toute h. et b. *manque* dans S — 24-26
manquent dans S — 26 X d. aloés : — 27 S Et si pot po v. ;
 po et valoir *intervertis* dans V

IV *manque* dans M — 29 S ne puet fuire (*sic*) — 30 S T.
 con la vois ; S esprovee : — 31-34 *manquent* dans S —
 31 O pri pou ; V ne s. — 32 de li *répété* dans T

- 36 Que vous serez touz jorz par li guilez,
Si com je sui, qui ainz n'en oi soudee.
- V — Sire, trop est Amors et douce et chiere,
Et trop m'en plect li servirs et li nons.
Servirai la, sanz moi retrere arriere,
D'uevre et de cuer et de fere chançons.
- 41 Quant li plera, s'en avrai guerredons,
Que je la sai loial et droituriere.
S'ele tant est blasmee des felons,
Des desloiaus qui qierent achesons,
- 45 Et mult m'est bel, quant il la truevent fiere.
- VI — Phelipe, Amors est fausse et trop legiere ;
Oncor diroiz que voire est ma resons.
Quant vos savroiz conoistre sa maniere,
Ne tendroiz pas les partiz a bricons.
- 50 Trop conois bien Amors et ses façons :
A l'encontrer vos iert de bele chiere,
Puis troveroiz guiles et traïsons ;
Et en la fin ne vaut noient li dons :
- 54 Trop la covient conquerre a grant proiere.
- VII — Sire, dehet qui crerra voz sermons !
A fine Amor m'otroi, qui m'a semons,
57 Et maintendrai ma pensee pleniere.

35 OX vos seriez; KX t. dis — 36 O j'en sui; V fui; X onc
V manque dans M — 37 est répété dans K — 38 S Trop
bien me; V me p.; et manque dans S — 39-41 manquent
dans S — 41 KOT guerredon; — 42 K Car; S Se je la sent
a l.; T s. a loial d. — 43 KXVO S'ele toute e., S Cele qui e. —
— 44 KS acheson; — 45 S Mais; KXV Ce m'est mult b.
VI manque dans VKX, = IV dans M — 47-48 manquent
dans S — 49 MN'en; Ne t. pas les p. manque dans S; T tenrons;
S bricon; — 51 M l'encontre, S l'acointier; T nous i.; chiere
manque dans M — 53 MO n'en v. — 54 S li c. consirree pensee:
VII manque dans SVKX — 55 O dazait, M dehaiz ait;
TM kerra — 56 M m'otro; les trois mss. (TMO) me semont:
— 57 T maintenra, M maintera; M pense, O meniere

- VIII — Phelipe, oncor vendra autre sesons.
 Ains qu'en aiez conquis nul bon respons,
 60 Me diroiz vous qu'Amors n'est pas entiere.

Remarques

I-1. L'appellation *sire de Champaigne et de Brie* montre que ce « débat » est antérieur à l'avènement de Thibaut au trône de Navarre (1234).

II-10 (cf. IV 28, VI 46, VIII 58). Il s'agit de Philippe de Nanteuil ; voy. les pièces XIII, v. 47 ; XVII, v. 49 ; XX, v. 45 ; XXXIX, v. 1 ; XLVI, v. 1 ; LVIII, v. 60.

III-20. La variante de *TM* (*sans consell*) appuie la leçon adoptée dans notre texte (contre *fol conseil* dans *KOVX*), *sans* étant sans doute une erreur de scribe pour *faus*.

V-45. *Et* introduit une proposition principale après la proposition conditionnelle ; cf. M. Friedwagner, éd. de *La Vengeance Raguidel* (Halle, 1909), p. 216, vers 1282.

VI-49 : *les partiz*, « ceux qui ont quitté le service de Dame Amour. »

L

(Raynaud 1878)

MANUSCRITS : *K*, p. 41 b ; *M*, fol. 71 v^o a ; *N*, fol. 9 r^o b ; *O*, fol. 127 r^o a ; *R*, fol. 179 r^o ; *S*, fol. 375 r^o a ; *T*, fol. 10 v^o ; *V*, fol. 21 v^o a ; *X*, fol. 41 r^o b. — *KNTX Li rois de Navarre*, *MORSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNORVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 81 (n^o 35) ; P. Paris, *Rom. fr.*, p. 150 ; Ler. de L., I, 182 (d'après P. Paris) ; Tarbé, *Thib.*,

VIII *manque dans K* — 58 *S* façon : — 59 *OVX* Ainçois qu'a. ; *S* A. que a. jamais autre r. ; *OVX* les bons r., *M* vos r. — 60 *S* Mais direz v. qu'ele

p. 103 (n° 67) ; Bartsch, *Chr.*, col. 249 ; 9^e éd., col. 186 ; Aubry, *Rev. mus.*, VII, 356 ; Aubry, *Trouv.*, p. 104 ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 227 (traduction suédoise).

VERSIFICATION : Cinq couplets, avec deux *envois* de deux vers chacun, se combinant d'une façon quelque peu irrégulière (cf. ci-dessus, p. LIII, note 3) ; :

I-II : 7 a a a b a b

III : 7 b b b c b c

IV : 7 c c c d c d

V : 7 d d d e d e

VI-VII : 7 d e.

LANGUE : Rimes pures en *-oir*. *Dé* 34 : *-é* ; cas-suj. *reson* 7 : *-on*.

Graphie de *K* (*voer* 22).

- | | |
|----|--------------------------------|
| I | Robert, veez de Perron |
| | Conme il a le cuer felon, |
| 3 | Qu'a un si loigtaing baron |
| | Veut sa fille marier, |
| | Qui a si clere façon |
| 6 | Que l'en s'i porroit mirer ! |
| | |
| II | Hé, Deus ! con ci faut reson ! |
| | Veez du vis de fuiron ! |
| 9 | Gente de toute façon, |
| | Or vos en voi je mener. |
| | Robert, ne vaut un bouton |
| 12 | Qui si l'en lera aler. |

I-2 *TR* Ki si a — 3 *KXNVO* Qui a ; si *manque* dans *M* ; *R* bacon : (?) — 6 *TR* Ke on

II-7 *KT* Et ; ci (*au-dessus de la ligne*) et faut *intervertis* dans *R* — 8 *S* De vis de front ;, *R* Elle a douç vis a foison ; ; *T* dous v. — 9 *V* douce f. — 10 Or *manque* dans *S* ; *T* Or nous ; *R* Or le veut on en m. ; *KXN* veut on, *V* veut l'en ; *MO* vueille m., *T* voile m. — 12 *O* Qu'ainsi ; *R* S'il ainsi l'en lest mener ; ; si *manque* dans *S* ; *KX* mener :

- III — Sire, vos doit on blasmer,
S'ensi l'en lessiez mener.
15 Ce que tant poëz amer
Et ou avez tel pouoir
N'en devez lessier aler
18 Pour terre ne pour avoir.
- IV Mult par avroiz le cuer noir,
Quant vous en savroiz le voir.
21 N'avroiz force ne pouoir
De li veoir ne sentir ;
Et sachiez : si bel avoir
24 Doit on près de lui tenir.
- V — Robert, je vueil melz morir,
S'il li venoit a plesir,
27 Que l'en lessasse partir
Pour trestoute ma conté.
Hé, las ! qui porroit gesir
30 Une nuit lez son costé !
- VI — Sire, Deus vous dont joïr
32 De ce qu'avez desirré !
- VII — Robert, je m'en crien morir,
34 Quant il l'ont fet, mau gré Dé !

III-13 S v. serez blasmez ; ; R d. blasme : (*sic*) — 14 O Qu'ainsi ; T laiés ; TVX aler ; R porter : — 16 KXNV ou tant avez p. ; S tant pooir : — 17 R Nel ; TRMSOVNX mener :

IV-19 R avés — 20 R savez — 22 S De li consentir : — 24 S D. l'an ; X soi ; TVO li

V-26 M Si — 28 KXNVOMRT contree : — 29-30 *manquent dans* VNKX — 29 M Hé la ; R Qui lés lui p. — 30 *manque dans* R ; S a s. ; TR ajoutent le vers : Grant joie avroit recovree :

VI *manque dans* RVNKX — 31 S v. en doint joie :

VII *manque dans* RVNKX — 33 TO je me — 34 S Car ; O bé :

Remarques

I-1. Dans *Robert* (voy. II 11, V 25, VII 33), les commentateurs de la pièce (cf. aussi A. Jeanroy dans Petit de Julleville, *Hist. de la litt. et de la langue franç.*, t. I, p. 385, note) ont vu, sans preuves à l'appui, Robert d'Artois, second fils de Louis VIII. Mais ce prince, né en septembre 1216, eût été trop jeune, surtout si l'on accepte la datation de la pièce proposée ci-dessous (l'année 1226). En outre, Thibaut ne se fût certainement pas permis de traiter si familièrement un frère du roi, qui l'eût lui-même qualifié de « sire ». Nous voyons donc dans ce Robert un rimeur quelconque de la société de Thibaut. Serait-ce *Robert de Reims, dit La Chèvre* (voy., sur ce trouvère, W. Mann, *Die Lieder des Dichters Robert de Rains, genannt La Chievre*, Halle, 1898, pp. 2 et 35-36 = *Zs. f. rom. Phil.*, XXIII, 80 et 113-114 ; cf. *Rom.*, XXVIII, pp. 456-457) ? — Perron est sans aucun doute *Pierre Mauclerc*, duc de Bretagne, mort en 1250 (voy. notre pièce n° XL, *Rem.* VI-61-62), et sa fille (v. 4 et *passim*) est aussi sûrement la même Yolande que Thibaut faillit épouser en 1232 (voy. ci-dessus, p. xxvii). Mais qui est le *loigtaing baron* (I 3) ? L'on sait que Yolande, née à la fin de 1218 (selon le P. Anselme, *Hist. geneal.*³, I, 446), avait été successivement destinée à Richard de Cornouailles (en 1226 ; voy. Dom P.-H. Morice, *Hist. eccl. et civ. de Bretagne*, t. I, Paris, 1750, p. 155), à Jean de France, troisième fils de Louis VIII et de Blanche de Castille (en 1227 ; voy. Morice, *ouvr. cité*, I, 156 ; É. Berger, *Hist. de Blanche de Castille*, Paris, 1895, p. 84 et suiv.), à Thibaut de Champagne lui-même (en 1232) et, enfin, à Hugue de Lusignan, comte de la Marche, qui l'épousa au commencement de l'année 1236 (voy. Morice, *ouvr. cité*, I, 169). C'est à l'occasion de ce mariage que, selon l'avis des éditeurs de la pièce, celle-ci aurait été composée. Mais une raison péremptoire s'y oppose ; c'est que Thibaut, roi de Navarre (depuis 1234), ne parlerait pas de son comté (V 28) comme de sa principale possession. L'épithète de « lointain » s'appliquerait aussi bien mieux à Richard de Cornouailles. A cette époque (1226), avant les fiançailles de Thibaut avec

Yolande, alors que Thibaut était l'allié politique de Pierre Mauclerc, la plaisanterie grossière (V 29-30) est encore explicable, bien que fort inconvenante, Thibaut étant alors marié à Agnès de Beaujeu.

II-8. L'expression *vis de fuiron*, ainsi que celle de XL, v. 62, fait allusion au visage pointu de Pierre Mauclerc.

III-16. Ce vers semble faire allusion aux rapports étroits entre Thibaut et Pierre Mauclerc, à la suite de leur union politique contre la royauté.

IV-19-20. Allusion obscure. Quelle vérité Thibaut ne sait-il pas ? — 24. Sur l'emploi du pronom personnel au sens réfléchi avec *on* comme sujet, cf. A. Tobler, *Li dis dou vrai aniel*, 2^e éd. (Leipzig, 1884), Rem. au vers 36.

VII-34. La leçon fautive du ms. *O (mau gré bê)*, admise dans l'édition de Tarbé et recueillie par Godefroy, *Dict.*, V, 121 b, est peut-être un euphémisme.

IV. — PASTOURELLES

LI

(Raynaud 342)

MANUSCRITS : *K*, p. 2 b ; *M*, fol. 13 v^o b (avec la suite au fol. 59 r^o a) ; *N*, fol. 2 r^o a ; *O*, fol. 57 v^o a ; *S*, fol. 375 v^o a ; *T*, fol. 2 v^o ; *V*, fol. 1 v^o b ; *X*, fol. 9 r^o b. — *KNX Li rois de Navarre*, *MOST¹V* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 89 (n^o 39) ; H. Paris, *Ac. Reims*, VI, 594 (d'après La Ravalière) ; Tarbé, *Thib.*, p. 89 (n^o 59) ; Bartsch, *Rom. u. Past.*, p. 231 ; Bruce-Whyte,

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

III, 82; Hecq-Paris, *Ann. Bruxelles*, IX, 218 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 7a 4b 7a 6b 7a 4b 7a 6b 7c 7c 7c 6 b. Cinq *coblas doblas* (sans *envoi*). Les vers IV 46-47 présentent des rimes imparfaites (*merci, respondi* : -is ; voy. ci-dessus, p. 1). Paul Meyer (*Rom.*, XVII, 435) avait regardé cette pièce comme le modèle de 1848 et de 1845, mais la musique de 1845 diffère complètement de celle de notre pastourelle (voy. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XXXIX, 337). Aussi peu fondée est l'hypothèse de Paul Meyer (*Rom.*, XIX, 15), selon laquelle la chanson de Bernard de Ventadour *Tant ai mon cor plen de joia* (Bartsch, *Grundr.*, n° 70, 44) serait le modèle de la pastourelle de Thibaut. La pièce provençale est bâtie sur le schéma métrique : 7a 5b 7a 5b 7a 5b 7a 5b 6c 6c 7c 5b.

LANGUE : -ant : -ent ; -ai : -é (blé 55) ; hon 8 : -on.

Graphie de K.

- | | |
|----|---|
| I | J'aloie l'autrier errant
Sanz compaignon
Seur mon palefroï, pensant |
| 4 | A fere une chançon,
Quant j'oï, ne sai conment,
Lez un buisson |
| 8 | La voiz du plus bel enfant
C'onques veïst nus hon ;
Et n'estoit pas enfes si
N'eüst quinze anz et demi,
N'onques nule riens ne vi |
| 12 | De si gente façon. |

I-3 NX anblant : — 4 X Por ; une *manque dans S* — 7 S v. d'un p. ; T enfançon : — 9 M enfent ; anfes et si *intervertis dans S* ; si *manque dans V* — 10 SV Qu'il n'e. — 11 O Onques

- II Vers li m'en vois maintenant,
 Mis l'a reson :
 « Bele, dites moi conment,
 16 Pour Dieu, vous avez non ! »
 Et ele saut maintenant
 A son baston :
 « Se vous venez plus avant
 20 Ja avroiz la tençon.
 Sire, fuiez vous de ci !
 N'ai cure de tel ami,
 Que j'ai mult plus biau choisi,
 24 Qu'en claime Robeçon. »
- III Quant je la vi esfreer
 Si durement
 Qu'el ne me daigne esgarder
 28 Ne fere autre senblant,
 Lors commençai a penser
 Confaitement
 Ele me porroit amer
 Et changier son talent.
 32 A terre lez li m'assis.
 Quant plus regart son cler vis,
 Tant est plus mes cuers esprits,
 36 Qui double mon talent.

II-13 *O* en riant : — 14 *KXNVS M.* la a, *MO M.* l'ai a —
 15 *O B.* por deu d. ; *S m.* por dieu conmant : — 16 Pour Dieu
manque dans SO ; vous *manque dans V* — 17 Et *manque*
dans X ; *K* tout errant : — 18 *S A* un — 20 la *manque dans S*
 — 22 *O* Je n'ai — 23 *KX* Car ; mult *manque dans O* ; *T p.*
ami : — 24 *V* Quanque j'aime ; *M* robichon ; *S* robechon :
 III-25 *S* Lors fu esfraee : — 27 *TOX* K'ele, *MSV* Que ;
K m'i d. ; *SNX* daigna ; *S* regarder : — 29 *MS* commence
 a porpenser : — 30 *S* Conmant : — 31 *a été gratté dans M,*
mais on en distingue encore le texte ; *S M'i p.* — 33 *S* Ara-
 riere (*sic*) lez — 34 *O* Com ; *V* Et r.

- IV Lors li pris a demander
 Mult belement
 Que me daignast esgarder
 40 Et fere autre senblant.
 Ele commence a plorer
 Et dist itant :
 « Je ne vos puis escouter ;
 44 Ne sai qu'alez querant. »
 Vers li me trais, si li dis :
 « Ma bele, pour Dieu merci ! »
 Ele rist, si respondi :
 48 « Ne faites pour la gent ! »
- V Devant moi lors la montai
 De maintenant
 Et trestout droit m'en alai
 52 Vers un bois verdoiant.
 Aval les prez regardai,
 S'oï criant
 Deus pastors par mi un blé,
 56 Qui venoient huiant,
 Et leverent un grant cri.
 Assez fis plus que ne di :
 Je la les, si m'en foï,
 60 N'oi cure de tel gent.

Remarques

II-24 : *en*, « on ».

III-36 : *Qui*, « ce qui ».

IV-38 *V* Tout b. — 39 *S* Qu'ele me ; *S* regarder : — 40 *V* f. bel — 42 *S* tantost : — 43 *Je manque dans OX* ; *V* vous os ; *X* p. plus ; *KXNVO* esgarder ;, *S* regarder : — 45 *KX* di : — 46 *S* Hé b. — 48 *KSV* Nou, *NX* Non ; *O* Vos f. paour la ; *S* dites pas a la

V-50 *De manque dans V* — 51 *Et manque dans S* ; droit *manque dans T* — 52 *O* Lez — 53 *O* esgardai : — 55 *K* Dels (*sic*) ; *S* pastouriaus — 57 *TS* levoient ; *KXNV* haut c. — 58 *S* A. fu plus bele q. — 60 *S* Je n'oi ; *TO* teus gens :

LII

(Raynaud 529)

MANUSCRITS : *B*, fol. 7 r^o ; *K*, p. 31 a ; *M*, fol. 66 v^o b ; *T*, fol. 14 v^o ; *V*, fol. 16 r^o a ; *X*, fol. 28 r^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *BMV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 92 (n^o 40) et 313 ; Burney, II, 300 ; Forkel, II, 760 (d'après La Ravalière et avec la musique en notation moderne) ; Busby, *Hist.*, I, 350 ; *Gesch.*, I, 356 ; Kiesewetter, *Allg. mus. Zeit.*, 1838, n^o 15, App. I, p. 3, et II, p. 5 ; Kiesewetter, *Schicks.*, App. mus., p. 2, n^o 5 ; Bishop ; Oliphant, *Prov. Mel.* ; Tarbé, *Thib.*, p. 92 (n^o 61) ; Oliphant, *Four Part Song* ; Ambros, II, 227 et 228 ; Bartsch, *Rom. u. Past.*, p. 232 ; Fétis, V, 40 ; Constans, p. 112 (d'après Bartsch) ; Oliphant, *The Mus. Times*, 1877, p. 486 et p. 4 du texte musical ; Tiersot, p. 420 ; Naumann, p. 218 ; Clédat, *Rev. de phil. fr.*, VI, 224 ; Thiel, III, n^o 2 ; Pear-sall ; Chapin, p. 84 ; Aubry, *Mon.*, p. XIX (fol. 16 v^o du ms. *V*, qui commence par le second *traï* 47) ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 228 (trad. suédoise).

VERSIFICATION : 7 a b a b b c c b b c. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : -ent : -ant ; *trichie* 33 (dans la bouche de la bergère) : -ie ; *tor* (t o r n -) 7, *jor* 10, *ator* 16 : -or.

Graphie de *K* (*amors* 6, *trichiee* 33, *pranent* 48).

- I L'autrier par la matinee
 Entre un bois et un vergier
 Une pastore ai trouvee
 Chantant por soi envoisier,
 5 Et disoit un son premier :

I-2 *X* b. en un — 3 *M* pasture — 5 *KXB* d. en s., *V* d. el s.

« Ci me tient li maus d'amor. »
 Tantost cele part m'en tor
 Que je l'oï desresnier,
 Si li dis sanz delaier :
 10 « Bele, Deus vos dont bon jor ! »

II Mon salu sanz demoree
 Me rendi et sanz targier.
 Mult ert fresche et coloree,
 Si m'i plot a acointier :
 15 « Bele, vostre amor vous qier,
 S'avroiz de moi riche ator. »
 Ele respont : « Tricheor
 Sont mès trop li chevalier.
 Melz aim Perrin, mon bergier,
 20 Que riche honme menteor. »

III « Bele, ce ne dites mie ;
 Chevalier sont trop vaillant.
 Qui set donc avoir amie
 Ne servir a son talent
 25 Fors chevalier et tel gent ?
 Mès l'amor d'un bergeron
 Certes ne vaut un bouton.
 Partez vos en a itant
 Et m'amez ; je vous creant :
 30 De moi avrez riche don. »

IV « Sire, par sainte Marie,
 Vous en parlez por noient.

6 B Si — 7 KXV me t. ; B cours :
 II-11 M demore ;, V demorer : — 12 V Me tendi — 13 V
 e. simple et ; et *manque dans KX* — 16 B acort : (*copie
 manuscrite atort* :) — 18 B sil c. — 20 K tricheor ;, B gen-
 gleour :
 III-21 M Bene (*sic*) — 28 vos et en *intervertis dans B*
 IV-32 en *manque dans TM* ; M parle or p.

- 35 Mainte dame avront trichie
 Cil chevalier soudoiant.
 Trop sont faus et mal pensant,
 Pis valent de Guenelon.
 Je m'en revois en meson,
 Que Perrinez, qui m'atent,
 M'aime de cuer loiaument.
 40 Abessiez vostre reson ! »
- V G'entendi bien la bergiere,
 Qu'ele me veut eschaper.
 Mult li fis longue proiere,
 Mès n'i poi riens conquerer.
 45 Lors la pris a acoler,
 Et ele gete un haut cri :
 « Perrinet, traï, traï ! »
 Du bois prenent a huper ;
 Je la lais sanz demorer,
 50 Seur mon cheval m'en parti.
- VI Quant ele m'en vit aler,
 Si me dist par ranposner :
 53 « Chevalier sont trop hardi ! »

Remarques

I-6. Il s'agit probablement d'un refrain connu ; cf. le début du motet ms. Montpellier *H.* 196, fol. 212 v^o :

Ci me tient li maus d'amer

33 *B* ont or t. — 35 *T* fol, *M* fous ; faus et mal *intervertis* dans *X* — 36 *KXVB* que g. — 37 *T* m'en vois ; *T* ens ma, *M* en ma — 38 *KXVB* Car ; *B* perrins ; *BV* qui m'i — 40 *M* Laissiez

V-42 *B* Qui me voloit ; *K* engingnier : — 43 *X* Mès li — 44 n'i poi et riens *intervertis* dans *K* — 46 *T* grant c. — 48 a manque dans *B* ; *TV* huër :

VI manque dans *K* — 52 *VX* Ele d., *B* Elle (dist manque) ; *T* pour

(G. Raynaud, *Rec. de motets*, I, 143, n° CXVII ; *ibid.*, p. 313).

IV-36. Le fait que Thibaut place le nom de *Guenelon* même dans la bouche d'une bergère montre la popularité de ce type de traître ; cf., sur cette expression, A. Tobler, *Li Dis dou vrai aniel*, 2^e éd. (Leipzig, 1884), p. 28, note au v. 148.

VI-53. Refrain inconnu ?

V. — CHANSONS DE CROISADE

LIII

(Raynaud 6)

MANUSCRITS : *K*, p. 1 b ; *M*, fol. 13 v° a ; *N*, fol. 1 v° a ; *O*, fol. 127 r° b ; *S*, fol. 316 r° b ; *T*, fol. 2 v° ; *V*, fol. 2 v° a ; *X*, fol. 8 v° a. — *KNX Li rois de Navarre*, *MOST¹V* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVX*.

ÉDITIONS : *La Rav.*, II, 132 (n° 54) ; *Lond. Mag.*, IV, 474 (d'après la *Rav.*) ; *Cary*, p. 24 (d'après la *Rav.*) ; *Auguis*, II, 4 (d'après la *Rav.*) ; *Ler. de L.*, I, 125 (d'après la *Rav.*) ; *Delbarre, Bull. Soissons*, IV, 95 (d'après la *Rav.*) ; *Tarbé, Thib.*, p. 124 (n° 80). ; *Meyer*, II, 370 ; *Bartsch-Horning*, col. 384 ; *Clédat, Rev. de phil. fr.*, VI, 223 ; *Bédier-Aubry*, pp. 167 et 312 ; *Riemann, Sammelb.*, XI, 575.

VERSIFICATION : 10 a b a b c c b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : Rimes pures en *-is*, *-iez* et *-oir* ; quatre rimes en *-ance*.

Graphie de *K* (*mors* 2, *cheet* 12, *tout* 29, *biau* 33, *voir* 35, *boneuree* 37).

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

- I Seigneurs, sachiez : qui or ne s'en ira
 En cele terre ou Deus fu morz et vis
 Et qui la croiz d'Outremer ne prendra,
 4 A paines mès ira en Paradis.
 Qui a en soi pitié ne remembrance,
 Au haut Seigneur doit querre sa venjance
 7 Et delivrer sa terre et son païs.
- II Tuit li mauvès demorront par deça,
 Qui n'aiment Dieu, bien ne honor ne pris ;
 Et chascuns dit : « Ma fame, que fera ?
 11 Je ne leroie a nul fuer mes amis. »
 Cil sont cheoit en trop fole atendance,
 Q'il n'est amis fors que cil, sanz dotance,
 14 Qui pour nos fu en la vraie croiz mis.
- III Or s'en iront cil vaillant bachelier
 Qui aiment Dieu et l'eneur de cest mont,
 Qui sagement vuelent a Dieu aler,
 18 Et li morveus, li cendreus demorront ;
 Avugle sont, de ce ne dout je mie.
 Qui un secors ne fet Dieu en sa vie,
 21 Et por si pou pert la gloire du mont.
- IV Deus se lessa por nos en croiz pener
 Et nos dira au jor ou tuit vendront :

I-3 S c. por dieu or ne — 5 a *et* en soi *intervertis dans KXNV* ; TX p. et

II-8 S Quant li — 9 KXNV b. ne amor ne — 10 V dist — 11 K Si — 12 V cheü, S assis ; X male a. — 14 pour nos *et* fu *intervertis dans KXNV*

III-15 V li v. ; S vallet b. ; K chevalier : — 18 S Et li anvieus (*ou* anuieus) del mont : ; X morieus (*sic*) li c. — 19 S tout ce, T ice — 20 V Q. dieu ne font un secours ; S font ; S lor v. — 21 TV la joie

IV-22 S Bien se ; por nos *et* en crois *intervertis dans MV* — 23 M j. que

25 « Vous qui ma croiz m'aidastes a porter,
 Vos en iroiz la ou mi angre sont ;
 La me verroiz et ma mere Marie.
 28 Et vos par qui je n'oi onques aïe
 Descendroiz tuit en Enfer le parfont. »

V Chascuns cuide demorer touz hetiez
 Et que jamès ne doie mal avoir ;
 Ensi les tient Anemis et pechiez
 32 Que il n'ont sens, hardement ne pouoir.
 Biaux sire Deus, ostez leur tel pensee
 Et nos metez en la vostre contree
 35 Si saintement que vos puissions veoir !

VI Douce dame, roïne coronee,
 Priiez pour nos, Virge bone eüree !
 38 Et puis après ne nos puet mescheoir.

Remarques

Sur la *date* de cette chanson de croisade nous avons un *terminus post quem* absolu, l'année 1230, où Thibaut promit de prendre la croix. Mais étant donné que cette promesse ne fut effectuée qu'en 1235, il semble probable que la chanson a été composée dans la période qui s'étend entre cette prise de croix et le départ de Marseille au mois d'août 1239, et on peut même, avec une grande vraisemblance, fixer la composition de cette pièce au temps qui suivit le retour de Thibaut, en septembre 1238, de son royaume de Navarre, où il était resté deux ans. Cf. J. Bé-

24 *ma croiz manque dans S* — 25 *KXNV i. ou tuit mi ; T li angele* — 28 *T Descendés ; en manque dans K*

V-30 *T ne quide* — 31 *O Ensinc le ; S le tiennent ennemi en pechié* : — 32 *S n'o. sus hardemant* — 34 *S menez en la douce* — 35 *S Si faitemant que nos p. avoir de noz pechiez pardon ; ; T v. puisse*

VI-37 *V Soiez ; MO bien eüree ;, VX beneüree* : — 38 *S Que p. ; SV puist*

dier, *Les chansons de croisade*, p. 170 ; Fr. Oeding, *Das altfranzösische Kreuzlied* (Rostock, 1910), pp. 47-48.

I-2 : *ou Deus fu morz et vis*. Figure nommée « hysteron-proteron », avec les faits chronologiquement intervertis ; cf. E. Mätzner, *A/rz. Lieder*, p. 295. — 6. M. Bédier (*ouvr. cité*, p. 173) préfère rattacher le premier hémistiche au vers précédent (« Qui a en soi pitié et souvenir du haut Seigneur doit... »)

III-18 : *cendreus*. Cf. les remarques de M. Bédier (p. 174) à propos de la métaphore contenue dans ce mot. — 19. Nous rattachons ce vers, à l'encontre de M. Bédier, au vers précédent, pour ne pas être obligé de le corriger contre *tous* les mss. (Bédier : *Avugles est...*). — 21. *Et* introduit ici la proposition principale.

V-30. Le futur du subjonctif est rendu par la construction périphrastique avec *devoir* ; voy., sur cet emploi de *devoir*, *La Vengeance Raguidel*, éd. M. Friedwagner (Halle, 1909), p. 305, v. 5955. — 31 : *Anemis*, « le diable ». — 34 : *la vostre contree*, « le paradis ».

VI-37 : *bone eüree*. Pour des exemples de l'adj. *bon* au sens adverbial se réglant grammaticalement sur l'adjectif ou le participe qui suit, voy. A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, pp. 97-98.

LIV

(Raynaud 757)

MANUSCRITS : *K*, p. 19 b ; *M*, fol. 64 r° b ; *O*, fol. 34 r° b ; *P*, fol. 154 v° b ; *S*, fol. 315 r° b ; *T*, fol. 8 r° ; *V*, fol. 75 r° a ; *X*, fol. 20 v° a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MOPSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 137 (n° 56) ; Auguis, II, 8 (d'après La Rav.) ; Mennechet, I, biogr. n° 22, p. 11 (d'après La Rav.) ; Ménil, *Journ. Norm.*, 1844, p. 755 ; Tarbé, *Thib.*, p. 115 (n° 74) ; Bédier-Aubry, pp. 187 et

313 ; Oeding, p. 58 (traduction allemande) ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 229 (traduction suédoise).

VERSIFICATION : 10 a b a b a a b a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Rimes pures en *-iz* et en *-oie* ; huit rimes en *-anz* (*dolanz* 33) ; *jame* (*g e m m a*) 39 : *-ame*.

Graphie de *K* (*ennuiz* 19, *Biau* 25, *guenchis* 25, *pres* 29).

- I Dame, ensi est q'il m'en couvient aler
Et departir de la douce contree
Ou tant ai maus apris a endurer ;
4 Quant je vous lais, droiz est que je m'en hee.
Deus ! pour quoi fu la terre d'Outremer,
Qui tanz amanz avra fet desevrer
Dont puis ne fu l'amors reconfortee,
8 Ne ne porent leur joie remenbrer !
- II Ja sanz amor ne porroie durer,
Tant par i truis fermement ma pensee,
Ne mes fins cuers ne m'en let retorer,
12 Ainz sui a li la ou il veut et bee.
Trop ai apris durement a amer,
Pour ce ne voi comment puisse durer
Sanz joie avoir de la plus desirree
16 C'onques nus hons osast merci crier.

I-1 *M* qui m'en ; *P* me c. — 2 *VP* desevrer ; *KPV* ma d. ; *V* loial — 3 *VP* Ou j'ai apriz tant m. a ; *KXOMT* m. sous-fers et endurez : — 4 *S* e. qu'ele ; *KPV* me h. — 6 *TMX* tant amans, *SOP* tant amant ; *M* avrai ; *V* fes — 7 *S* Dou (*sic*) p. l'amor ne fu r. ; l' *manque dans* *O* ; *P* la mort — 8 ne *manque dans* *S*, *VP* n'en ; *O* porront, *SVP* porroit ; *TMVP* la j. ; *SP* rassambler ; *V* resambler :

II-9 *V* n'i p. — 11 *VP* mon fin cuer ; *P* me lait, *S* m'i lait — 12 *KXO* A. pens ; *VP* La ou il a sa pensee jetee : ; *TMS* a lui ; *SO* va et — 13 *VP* Tant par ai priz (*P* par apris) ; *S* longuemant — 14 *M* n'en v. ; durer *manque dans* *V* — 15 *KXOMT* De j., *VP* S. li ; *V* a. l'amour de — 16 *VP* o. plus desirrer :

- III Je ne voi pas, quant de li sui partiz,
 Que puisse avoir bien ne solaz ne joie,
 Car onques riens ne fis si a enviz
 20 Con vous lessier, se je jamès vous voie ;
 Trop par en sui dolenz et esbahiz.
 Par maintes foiz m'en serai repentiz,
 Quant j'onques voil aler en ceste voie
 24 Et je recort voz debonaires diz.
- IV Biaux sire Deus, vers vous me sui guenchiz ;
 Tout lais pour vous ce que je tant amoie.
 Li guerredons en doit estre floriz,
 28 Quant pour vous pert et mon cuer et ma joie.
 De vous servir sui touz prez et garniz ;
 A vous me rent, biaux Peres Jhesu Criz !
 Si bon seigneur avoir je ne porroie :
 32 Cil qui vous sert ne puet estre traïz.
- V Bien doit mes cuers estre liez et dolanz :
 Dolanz de ce que je part de ma dame,
 Et liez de ce que je sui desirranz
 36 De servir Dieu, qui est mes cors et m'ame.
 Iceste amor est trop fine et puissanz,
 Par la couvient venir les plus sachanz ;

III-17 *V* de lui ; *O* fui p. — 18 *S* Commant e (*sic*) p. ; bien ne *manque* dans *S*, *V* aneur — 19 ne fis et si *intervertis* dans *O* ; *VP* fiz (*P* fist) plus a — 20 *S* Que ; *V* se jamès vous revoie : — 21 *S* esmarriz : — 22 *KM* mēinte — 23 j' *manque* dans *VKXP* ; *V* voeill, *M* vols, *SO* vos ; *V* cele voie : — 24 *KPV* ses d. ; *S* vo debonaire vis :

IV-26 *V* Je l. ; *V* v. cele que t. — 28 *VP* Car (*P* Que) bien savez comment d'amours estoie : ; *S* p. mon soulaz et — 29 *VP* Se j'ai pechié je (*P* or) m'en sui repentiz : — 30 *S* r. dous — 31 *V* Meilleur — 32 *VP* Qui bien ; *KXO* esbahiz :

V *manque* dans *VP* — 33 *S* Ml't — 34 *S* Que ce que p. — 35 Et *manque* dans *X* ; je *manque* dans *S* — 36 *KXOS* mes cuers et — 38 *S* Et la ; *S* aler

- 40 C'est li rubiz, l'esmeraude et la jame
Qui touz guerist des vius pechiez puanz.
- VI Dame des cieus, granz roïne puissanz,
Au grant besoing me soiez secorranz !
De vous amer puisse avoir droite flame !
- 44 Quant dame pert, dame me soit aidanz !

Remarques

I-1-3. Ces vers laissent supposer que la composition de la chanson se place entre la fin de juin 1239, où Thibaut quitta la Champagne pour se rendre à Lyon, où étaient réunis les croisés (voy. Bédier, *ouvr. cité*, p. 190), et le départ de Marseille en août 1239. — 6 : *tanz amanz*. M. Bédier (p. 195) trouve la leçon des mss. *SOP* (*tant amant*) plus vraisemblable. La leçon de *TMX* (*tant amans*) serait également admissible ; cf., sur une telle construction, M. Friedwagner, éd. de *La Vengeance Raguidel* (Halle, 1909), p. 180 (v. 17).

II-16 : *C'*, « à qui ».

IV-27. M. Bédier (p. 195) conjecture, pour l'expression *guerredon flori*, une allusion aux « saintes flors de paradis », ou bien un sens pareil à celui de *flori* dans *almosne florie* (Godefroy, *Dict.*, Suppl. s. v. *Almosne*).

V-36 : *qui* = *cui* (*T*).

VI-44 : *pert*, « je perds ».

LV

(Raynaud 1152)

MANUSCRITS : *K*, p. 25 b ; *M*, fol. 74 v^o b ; *O*, fol. 2 r^o b ; *R*, fol. 182 v^o ; *T*, fol. 12 r^o ; *V*, fol. 13 v^o a ; *X*, fol. 24

39 *M* l'e. la dame : ; *T* jesme : — 40 *M* *Q*. tost, *T* *Q*. tout ; *KXO* g. les ; *S* vis, *T* viès, *O* viez

VI manque dans *SVKP* — 41 *O* ciels et r. — 44 *M* d. par d. me me s.

v^o a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MORV* anonyme. — La musique est notée dans tous les mss. sauf *T*¹.

ÉDITIONS : La Rav., II, 134 (n^o 55) ; Auguis, II, 6 (d'après La Rav.) ; Ler. de L., I, 128 (d'après La Rav.) ; Delbarre, *Bull. Soissons*, IV, 97 (d'après La Rav.) ; Tarbé, *Thib.*, p. 112 (n^o 72) ; Bédier-Aubry, pp. 175 et 312.

VERSIFICATION : 7a 7b 7b 7a 7b 8c 8c 7b 7b². Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Rimes pures en *-ie*, *-oie*, *-is* et *-oir* ; quatre rimes en *-ent* (*Lorent* 46) ; *amendon* 12 (1^{re} pers. du plur.) : *-on* ; *aviez* 27 ; *Phelipe* 23 au cas-sujet (voc.).

Graphie de *K* (*osfrent* 8).

- | | |
|---|---------------------------------|
| I | Au tens plain de felonnie, |
| | D'envie et de traïson, |
| | De tort et de mesprison, |
| | Sanz bien et sanz cortoisie, |
| 5 | Et que entre nos baron |
| | Fesons tout le siecle empirier, |
| | Que je voi esconmenier |
| | Ceus qui plus offrent reson, |
| 9 | Lors vueil dire une chançon. |

I-4 *X* S. senz — 5 *O* Qu'entre ; *R* maint b. ; *KXVOMT* barons : — 6 *O* Façons, *R* Veons ; tout *manque dans R* — 7 *R* Et v. — 8 *X* aiment r. — 9 *R* vuel faire ; *O* ma c.

1. M. Jean Beck (*Die Melodien der Troubadours*, Strasbourg, 1908, p. 24) fait observer que, pour cette chanson, le texte mélodique du ms. *O* n'est pas de la même main que pour les autres chansons.

2. M. Bédier, dans son édition de la chanson, a attribué au vers 7 de chaque couplet seulement *sept* syllabes, nombre que donnent souvent les mss. (surtout *R*) aussi bien pour le vers 7 que pour le vers 6. Ces vers trop courts sont : I, 6 dans *R* ; I, 7 dans *R* ; II, 15 dans *R* ; II, 16 dans tous les mss. ; III, 24 dans *RT* ; III, 25 dans *RT* ; IV, 33 dans *RTM* ; IV, 34 dans *R* (les autres mss. omettent le vers) ; V, 42 dans tous les mss. ; V, 43 dans *R* ; VI, 46 dans *M* (*RK* ne donnent pas l'envoi) ; VI, 47 dans *T*. Un examen attentif des différentes leçons nous semble donner comme résultat sûr que l'original a eu *deux* vers de huit syllabes dans chaque couplet.

- II Li roiaumes de Surie
 Nos dit et crie a haut ton,
 Se nos ne nos amendon,
 Pour Dieu ! que n'i alons mie :
 14 N'i ferions se mal non.
 Deus aime fin cuer droiturier,
 De teus genz se veut il aidier ;
 Cil essauceront son non
 18 Et conquerront sa meson.
- III Oncor aim melz toute voie
 Demorer el saint païs
 Que aler povre, chetis
 La ou ja solaz n'avroie.
 23 Phelipe, on doit Paradis
 Conquerre par mesaise avoir,
 Que vous n'i trouverez ja, voir,
 Bon estre ne geu ne ris,
 27 Que vous aviez appris.
- IV Amors a coru en proie
 Et si m'en maine tout pris
 En l'ostel, ce m'est a vis,
 Dont ja issir ne querroie,
 32 S'il estoit a mon devis.

II-13 *R* d. qui ; *M* q. nos n'i — 14 *KX* Ne f. ; *V* Rienz n'i ferions : ; *R* feriemes — 15 fin *manque dans R* — 16 *R* Se tel gent ; *M* Se velt de tel gent ; *OV* ceus ; genz *manque dans OVKX* ; il *manque dans TMR* — 17 *K* Ceus — 18 *manque dans R*

III-19 *R* vaut mieus t. vois : — 20 *O* au s. ; *R* en son p. — 21 *R* Qu'a. povrez ne ; *VX* p. et — 22 *R* Ou il n'a soulas ne joie : ; *T* ou je solas — 24 *KXT* pour ; *TR* mal a. — 25 *R* Car la ne ; ja *manque dans TR* — 26 *KXV* B. esté ; le premier ne *manque dans V* ; *M* jeux — 27 *R* Ensi que avés

IV-28 *R* courut sa — 30 *T* se m'e. ; a vis *manque dans R* — 31 *T* n'en q. — 32 *O* en m.

- Dame, de qui Biautez fet hoir,
 Je vous faz or bien a savoir :
 Ja de prison n'istrai vis,
 36 Ainz morrai loiaus amis.
- V Dame, moi couvient remaindre,
 De vous ne me qier partir.
 De vous amer et servir
 Ne me soi onques jor faindre,
 41 Si me vaut bien un morir
 L'amors qui tant m'asaut souvent.
 Adès vostre merci atent,
 Que biens ne me puet venir,
 45 Se n'est par vostre plesir.
- VI Chançon, va moi dire Lorent
 Qu'il se gart bien outreement
 De grant folie envair,
 49 Qu'en lui avroit faus mentir !

Remarques

Grâce aux vers I 7-8 (*Que je voi esconmenier Ceus qui plus offrent reson*), il est possible de fixer un *terminus post quem* à la composition de cette chanson de croisade. L'excommunication à laquelle il est fait allusion ici est probablement celle du 20 mars 1239, lancée par le pape Grégoire IX contre l'empereur Frédéric II, excommunication annoncée à toute la chrétienté par une encyclique du 7 avril de la même année (voy. Bédier-Aubry, *ouvr.*

33 de *manque* dans TMR — 34 *manque* dans TMOVKX ;
 or *manque* dans R

V-38 O m'en quier, R me puis — 39 X ne s. — 40 R o.
 refraindre : — 41 R vient b. pour mourir : — 42 tant *manque*
dans tous les mss. ; O m'essaut — 43 R vo m. — 44 R Car

VI *manque* dans RK — 46 moi *manque* dans M, OVX me ;
 VX borent : — 47 O Qui ; bien *manque* dans T — 49 MV
 Qu'en li ; X f. maintenir :

cité, pp. 178-181 ; Fr. Oeding, *Das afrz. Kreuzlied*, Rostock, 1910, pp. 48-49). Mais il se pourrait cependant que Thibaut n'eût fait sa chanson que sous le coup de la menace d'excommunication que l'agent du pape en Allemagne, Albert de Bohême, adressait un peu plus tard à tous ceux qui ne voulaient pas se conformer au désir du Pape de diriger les croisés au secours de l'empire latin de Constantinople (voy. R. Röhricht dans *Forsch. zur deutschen Gesch.*, XXVI, 70). Somme toute, la chanson a été composée entre le 20 mars 1239 et le jour du commencement du mois d'août de la même année où les croisés quittèrent Marseille. Et si l'on veut prendre au sérieux les paroles de Thibaut (V 37-38) qu'il aurait préféré rester auprès de sa dame plutôt que d'aller en Palestine, il est tout indiqué de placer la composition de la chanson *avant* le jour (à l'assemblée de Lyon, au mois de juillet) où le roi de Navarre fut élu chef des croisés.

I-5. Sur l'emploi du cas-sujet (*baron*) après une préposition, voy. A. Tobler, *Mél. de gramm. franç.*, pp. 342-343. — 7 : *esconmenier*, mot de *cinq* syllabes, auquel M. Bédier a donné à tort quatre syllabes ; voy. p. ex. *Auberee*, éd. G. Ebeling (Halle, 1895), vers 600 et Intr., p. 148 ; *Roman de Troie*, éd. L. Constans (Paris, 1904-1912), vers 29866.

II-10 : *Li roiaumes de Surie*, « la Terre Sainte ». — 18 : *sa meson*, la Palestine.

III-20 : *el saint païs*. « en Terre Sainte ». Thibaut préfère rester en Palestine, loin de la dame de son cœur, plutôt que de se rendre auprès d'elle pour y souffrir de sa dureté. Pour une autre interprétation, fondée sur la leçon divergente de R, voy. Bédier-Aubry, p. 185. — 23. *Phelipe* est Philippe de Nanteuil ; cf. n° XIII, *Rem.* VI-46-48. — 25 : *i*, « en Palestine ». — 27. « Que vous aviez accoutumé de trouver en France. »

IV-33. « Dame, dont la Beauté a fait son héritière », c'est-à-dire : « vous qui êtes la beauté personnifiée ». — 34. Le mot *or* ajouté est naturellement une conjecture tout incertaine.

VI-46. *Lorent* est sans doute le même personnage inconnu à qui Thibaut s'adresse dans la chanson XVII (VII 49). — 47-49. Vers peu clairs. Thibaut paraît exhorter Lorent à ne pas s'adonner à un amour déraisonnable, puisqu'il ne pourrait pas s'abstenir de mentir.

VI. — SERVENTOIS RELIGIEUX

LVI

(Raynaud 273)

MANUSCRITS : *B*, fol. 3 v^o ; *K*, p. 34 b ; *M*, fol. 67 v^o b ; *O*, fol. 37 r^o b ; *S*, fol. 317 v^o b ; *T*, fol. 16 r^o ; *V*, fol. 17 v^o b ; *X*, fol. 29 v^o b. — *KTX Li rois de Navarre*, *BMOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 158 (n^o 65) et 316 ; Delbarre, *Bull. Soissons*, IV, 90 (d'après La Rav.) ; Tarbé, *Thib.*, p. 119 (n^o 77) ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 230 (traduction suédoise).

VERSIFICATION : 10 a b b a c c d d a a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. Les rimes I-II d = III-IV b, III-IV c = V d.

LANGUE : -enz : -anz ; -ent : -ant ; -ès : -ais ∞ -éz ; *ceus* 16 (*ecce illos*) : -eus (-osum) ; *passions* 8 (cas-suj.) : -ons ; rimes pures en -us.

Graphie de *K* (*pellicans* 1, *estat* 15, *chief* 21, *mal* 28, *enfançonès* 42). La graphie *nif* 2 est aussi dans *S*.

I

Deus est enſi conme li pellicanz
Qui fet son nif el plus haut arbre sus,

I-1 O ausi, S ausis, B ausinc ; B com est li

même pers
s la chass
hibaut par
mour déras
le mentir

Et li mauvès oisiaus, qui vient de jus,
Ses oisellons ocit : tant est puanz ;
Li peres vient destroiz et angoisseus,
Du bec s'ocit, de son sanc dolereus
Vivre refet tantost ses oisellons.
Deus fist autel, quant fu sa passions :
De son douz sanc racheta ses enfanz
Du Deable, qui trop estoit poissanz.

IEUX

Li guerredons en est mauvès et lenz,
Que bien ne droit ne pitié n'a mès nus,
Ainz est orguels et baraz au desus,
Felonie, traïsons et bobanz.
Mult par est or nostre estaz perilleus ;
Et se ne fust li essamples de ceus
Qui tant aiment et noises et tençons
— Ce est des clers qui ont lessié sarmons
Por guerroier et pour tuër les genz —,
Jamès en Dieu ne fust nus hons creanz.

M. fol 87
V. fol 17
B.M.C. 57.
V.V. 2

15: Del
Tardé.
230 II

Nostre chiés fet touz noz menbres doloir,
Por c'est bien droiz qu'a Dieu nos en plaingnons ;
Et granz corpes ra mult seur les barons,
Qui il poise quant aucuns veut valoir ;
Et entre gent en font mult a blasmer
Qui tant sevent et mentir et guiler ;

châssé
= III-25

125 an 4
125 3

3 S q. est — 4 M puianz : — 6 son *manque dans T* —
7 V Revivre fet, S Fait revivre — 8 T q. vint, B. q. sus —
10 O q. tant, KXB q. mult ; S q. tant par est, V q. mout est
or ; K puanz :

II-12 B Qui ; T b. et d. et ; X biens ne drois ne pitiés ; SB
p. n'an a (B n'en n'a) nus : — 14 M F. tençons — 15 *Tous les*
mss. ore ; MV vostre — 18 O Or e. ; M de c. ; B sermon : —
19 M guerroie (*sic*)

III-21 S Vostre ; T tous les m. — 23 KXVS grant corpe,
TB grant copes ; B ramaint s. ; O sus — 24 V Que ; S puet
avoir ; KVB voloir ; M valoit : — 25 S Et autre g., B Et
entendre g. ; O genz ; en *manque dans X* — 26 B Quant t. ;
M guilir :

- Le mal en font deseur aus revenir ;
 Et qui mal qiert, maus ne li doit faillir.
 Qui petit mal porchace a son pouoir,
 30 Li granz ne doit en son cuer remanoir.
- IV Bien devrions en l'estoire vooir
 La bataille qui fu des deus dragons,
 Si com l'en trueve el livre des Bretons,
 Dont il couvint les chastiaus jus cheoir :
 35 C'est cist siecles, qui il couvient verser,
 Se Deus ne fet la bataille finer.
 Le sens Mellin en couvint fors issir
 Por deviner qu'estoit a avenir.
 Mès Antecriz vient, ce poëz savoir,
 40 As maques qu'Anemis fet mouvoir.
- V Savez qui sont li vil oisel punais
 Qui tuënt Dieu et ses enfançonèz ?
 Li papelart, dont li nons n'est pas nèz.
 Cil sont bien ort et puant et mauvès ;
 45 Il ocient toute la simple gent
 Par leur faus moz, qui sont li Dieu enfant.
 Papelart font le siecle chanceler ;
 Par saint Pere, mal les fet encontrer :

27 *S* desus ; *S* revertir : — 28 mal *et* quiert *intervertis* dans *S* — 30 *S* ne puet

IV-31 *B* devron mès en ; *T* ens — 32 *T* De la — 33 *TB* c. on ; *TM* en l., *B* un l., *K* es livres ; *S* barons : — 34 *MO* couvient ; *S* le chastel — 35 *S* li s. ; *B* cil s. que ; *K* q. i ; *KVX* couvint ; *V* user (*l'abréviation pour er probablement omise*) — 36 *S* ne vuet — 37 *MS* Le sanc, *O* Les iauz ; *TSB* covient, *M* couvi (*grattage suit*) ; *TS* hors — 38 *B* Pour delivrer qui e. a venir : — 39 *T* poés vos s. — 40 *B* A m., *O* Es m., *S* Au malices

V-41 *S* li oiselet ; *KXVOSB* puant : — 43 *KXVSB* d. (*S* dou) li mons — 44 *B* Ains s. ; *KXVOB* s. (*O* ort) puant ort et vil et ; puant *et* mauvais *intervertis* dans *S* — 45 *S* bone g. — 46 *BS* Pour — 47 *X* chancelier : — 48 *KXVB* Et par ; *M* mar l.

- Il ont tolu joie et solaz et pès.
 50 Cil porteront en Enfer le grant fès.
- VI Or nos dont Deus lui servir et amer
 Et la Dame, qu'on n'i doit oblïer,
 Et nos vueille garder a touz jorz mès
 54 Des maus oisiaus, qui ont venin es bès !

Remarques

L'on a supposé (voy. P. Paris dans l'*Hist. litt. de la France*, XXIII, 795-796 ; H. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des Ducs et des Comtes de Champagne*, t. IV, p. 208) que ce « serventois » a été composé vers 1226, lors de la guerre contre les Albigeois et que les deux dragons combattants (IV 32) symbolisent l'Église catholique et l'hérésie albigeoise, ou bien les deux grands adversaires Simon de Montfort et le Comte de Toulouse. Thibaut, qui, après son service obligatoire de quarante jours, quitta clandestinement l'armée du roi (voy. ci-dessus, p. XIV), aurait composé cette chanson sous le coup de l'indignation causée par les intrigues de parti, où les motifs religieux ne servaient que de prétexte. Il nous semble cependant plus probable que ce « serventois » d'un style si travaillé se rapporte aux luttes des années 1236-1239 entre le pouvoir papal et les croisés avec leur chef élu, l'empereur d'Allemagne Frédéric II. Il s'agissait, comme on sait, ou bien d'aller en Palestine, ainsi qu'il avait été décidé, ou bien de se porter, selon les désirs du Pape, au secours de l'empire latin de Constantinople. Thibaut, qui voulait aller en Palestine et qui devint, par la suite, le chef des croisés, aurait désapprouvé l'attitude du pape (III, 21 : *Nostre chiés fet touz noz membres doloir*).

49 B tolue, O toloit ; X t. et j. ; le premier et manque dans V — 50 S S'en ; B les griès fais : ; KXV grief f.

VI manque dans SK — 51 O li s. — 52 XVB ne doit — 53 O Qu'il n., V Qu'el nous, BX Qui nous — 54 O De ; BX puz o. ; B qui si ont bès mauvais : ; T venins

I-1-7. Sur la légende du *pélican* et son application à la rédemption du Christ, voy. Fr. Lauchert, *Gesch. des Physiologus* (Strasbourg, 1889), pp. 8-9, 169-171, 190, 204-205, 211, etc. ; M. Goldstaub et R. Wendriner, *Ein Tosko-venezianischer Bestiarius* (Halle, 1892), pp. 365-369. D'ordinaire, c'est le père (ou la mère) qui tue les petits, parce qu'ils le maltraitent par arrogance. Dans quelques versions, c'est le serpent, l'ennemi du pélican et symbolisant le diable, qui le fait. Le « mauvais oiseau » ne se rencontre, que nous sachions, que dans notre chanson. Mais, en dehors de la légende du pélican, le « mauvais oiseau » symbolise le diable, p. ex. dans Adam de la Halle (éd. R. Berger, Halle, 1890, chans. XXXVI = Raynaud, 1180, IV 8, p. 502 ; cf. pp. 512-513) ; cf. aussi Edw. Järnström, *Rec. de chansons pieuses*, I, 156 (LX 35). Sur la possibilité que le nom du *pélican* n'ait pas, dans la légende du moyen âge, désigné l'oiseau qui porte actuellement ce nom (« *Pelecanus onocrotalus* »), mais quelque espèce d'oiseau de proie, voy. H. Suolahti, *Die deutschen Vogelnamen* (Strasbourg, 1909), p. 389. — La forme du mot *pellicanz* : -anz (tous les mss., sauf V, écrivent *pellicans*) est un exemple intéressant de l'influence analogique des mots en -ant.

III-21 : *Nostre chiés*, le pape Grégoire IX (1227-1241), selon toute probabilité. — 29-30. « Celui qui se prépare à combattre un *petit mal* (le pouvoir musulman en Palestine) ne doit pas garder dans son propre cœur un *grand mal* (l'hypocrisie). »

IV-31-34. Allusion au récit du *Roman de Brut* par Wace (ou au récit d'un autre ouvrage directement ou indirectement fondé sur l'*Historia Britonum* de Gaufré de Monmouth), selon lequel la construction d'un château était rendue impossible par des soulèvements de terre causés par la lutte souterraine de deux dragons ; ce fut le sage Merlin (v. 37) qui découvrit la cause de l'insuccès du travail. Voy. l'édition du *Roman de Brut* par Le Roux de Lincy, t. I (Rouen, 1836), pp. 360-361, vers 7711-7732 ; cf. *Merlin, roman en prose du XIII^e siècle*, p. p. G. Paris et J. Ulrich, t. I (Paris, 1886), pp. 54-57. Les deux dragons symbolisent probablement le pape et l'empereur d'Alle-

magne (voy. ci-dessus). — 37. Le sorcier *Merlin* ((cette forme seulement dans le ms *T*), né d'un démon et d'une femme terrestre (cf. n° XLIII, *Rem.* II-22), prédit l'avenir de l'Angleterre. Cette expression (*le sens Merlin*) est devenue proverbiale ; cf. la pièce 1366, v. 55, p. p. Edw. Järnström, *Rec. de chans. pieuses*, I, 28 ; G. Steffens, *Die Lieder des Trov. P. von Angicourt*, p. 338 (n° 23, IV, 5). — 39-40. Expression singulière : « Antéchrist viendra avec les « massues » que le diable dirige ».

V-46. *qui* a pour antécédent *la simple gent* (v. 45). — 48 : *mal les fet enconter*, « il ne fait pas bon les rencontrer. »

VI-52 : *la Dame*, « la Sainte Vierge. »

VII. — CHANSONS A LA VIERGE

LVII

(Raynaud 1181)

MANUSCRITS : *K*, p. 31 b ; *M*, fol. 67 r° a ; *O*, fol. 36 v° a ; *S*, fol. 318 v° b ; *T*, fol. 15 r° ; *V*, fol. 16 v° a ; *X*, fol. 28 v° a. — *KTX Li rois de Navarre*, *MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 152 (n° 62) ; Tarbé, *Thib.*, p. 121 (n° 78) ; Aubry, *Mon.*, pl. XIX ; Wallensköld, *F. T.*, XCIII, 231 (traduction suédoise).

VERSIFICATION : 10 a b a b b c c a. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : *-ent* : *-ant* ; rimes pures en *-ie* et en *-aille* ; quatre rimes en *-ance* ; *Ave* 42 : *-é* ; *atendon* 14, *hom* 15 : *-on*.

Graphie de *K*.

- I Du tres douz non a la Virge Marie
 Vous espondrai cinq letres plainement.
 La premiere est *M*, qui senefie
 4 Que les *ames* en sont fors de torment ;
 Car par li vint ça jus entre sa gent
 Et nos geta de la noire prison
 Deus, qui pour nos en sousfri passion.
 8 Iceste *M* est et sa mere et s'*amie*.
- II *A* vient après. Droiz est que je vous die
 Qu'en l'*abecé* est tout premierement ;
 Et tout premiers, qui n'est plains de folie,
 12 Doit on dire le salu doucement
 A la Dame qui en son biau cors gent
 Porta le Roi qui merci atendon.
 Premiers fu *A* et premiers devint hom
 16 Que nostre loi fust fete n'establie.
- III Puis vient *R*, ce n'est pas controuvaille,
 Qu'*erre* savons que mult fet a prisier,
 Et sel voions chascun jor tout sanz faille,
 20 Quant li prestres le tient en son moustier ;
 C'est li cors Dieu, qui touz nos doit jugier,
 Que la Dame dedenz son cors porta.
 Or li prions, quant la mort nous vendra,
 24 Que sa pitiez plus que droiz nous i vaille.

I-1 *KX* Au — 2 *S* despondrai unes l. bonemant : — 3 *S* p. marie q. ; *V* que s. — 4 *O* armes soient ; *TSX* hors — 5 *S* Que ; *OV* p. lui ; *SX* la g. — 8 *O* Icest ; *S* I. mort est ; le premier et manque dans *SVX* ; *S* sa vie et sa mere :

II-9 *O O* (le copiste a écrit un petit a comme indication pour l'illuminateur) ; *K* que le v. — 10 *V* Qu'en la boice (*sic*) ; *O* est .a. p. — 12 *S D*. l'an bien d. — 13 *V* De — 15 et manque dans *T* ; *S* et après d. — 16 *KXVOS* fu ; *KXVO* fete et e.

III-17 *S* Après vint, *O P*. si v. — 18 *S* Que y a non si fait ml't a ; *MV* s. qui ; *T* font — 19 *SO* Et si, *M* Et ses — 20 *O* le lieve, *KX* les t. ; *X* pooir : — 21 *S* Ce est li c. qui nos a a j. ; *V* le c.

- IV *I* est touz droiz, genz et de bele taille.
 Tels fu li cors, ou il n'ot qu'enseignier,
 De la Dame qui pour nos se travaille,
 28 Biaus, droiz et genz sanz teche et sanz pechier.
 Pour son douz cuer et pour Enfer bruisier
 Vint Deus en li, quant ele l'enfanta.
 Biaus fu et genz, et biau s'en delivra ;
 32 Bien fist senblant Deus que de nos li chaille.
- V *A* est de plaint : bien savez sanz dotance,
 Quant on dit *a*, qu'on se plaint durement ;
 Et nous devons plaindre sanz demorance
 36 *A* la Dame qui ne va el querant
 Que pechierres viengne a amendement.
 Tant a douz cuer, gentil et esmeré,
 Qui l'apele de cuer sanz fausseté,
 40 Ja ne faudra a avoir repentance.
- VI Or li prions merci pour sa bonté
 Au douz salu qui se commence *Ave*
 43 *Maria* ! Deus nous gart de mescheance !

Remarques

I-1-2. Jacques de Baisieux (voy. sur lui *Hist. litt.*, XXIII, 157 ; A. Dinaux, *Trouv.*, IV, 383) a écrit un « dit » analogue : *Sor les .V. Lettres de Maria*, p. p. A. Scheler dans le

IV-25 *O* El (?) ; *T* C'est ; *S* Isi est gens droiz et ; *O* d. geuz (*sic*) de — 26 *S* n'a — 28 *S* Biau dous ; droiz *et* genz *intervertis* dans *O* ; *KXVOS* pechié : — 30 *M* Vient — 31 *S* B. et bons fu, *M* B. fu et bel ; *S* bien s'an — 32 de *manque* dans *T* ; *M* de vos

V-33 *TV* C'est, *S* Icest, *O* A c'est (*c* ajouté après coup) ; est *répété* dans *M* ; *O* plains ; *V* ce sachiez, *S* je sai bien — 34 *S* Que l'an ; *V* dist e (*sic*), *M* dira ; *M* s'en delt — 36 *S* Que dieus ne va autre chose — 37 *O* Que li p. — 39 *S* Cil q. ; *S* dou c. — 40 *M* a voire r., *S* a vraie r.

VI *manque* dans *K* — 41 *V* pr. mere ; *SVX* par sa — 42 se *manque* dans *MS*, *V* on, *OX* en

Bibliophile belge, IV (1869), pp. 221-229, d'après un ms. de Turin (L. V. 32) ; réimpression amendée dans A. Scheler, *Trouvères belges* (Bruxelles, 1876), pp. 205-213. Ce « dit » (246 vers) commence ainsi :

Plusor sor l'Avé Maria
Ont fait biaz dis....

Cf. encore un passage pareil dans le *Mystère de la Passion* de Valenciennes (*Rom.*, XLVIII, 579). — 3. *M* est à prononcer *emme* (avec *a* nasal) ; cf. *R* = *erre* 17. — 4. *ames* produit un jeu de mots avec *M*, prononcé de même ; cf. la graphie *ame* pour *M* dans le *Dit* de Jacques de Baisieux, vers 41 (éd. Scheler, *Trouv. belges*, pp. 206 et 332). — *en*, « par elle ». — 8. Dans le *Dit* de Jacques de Baisieux (v. 21 et suiv.), *M* signifie la *moienneresse* (médiatrice) entre Dieu et le poète. En outre les trois traits verticaux de *m* y symbolisent Jésus-Christ, la Sainte Vierge et l'auteur (v. 43 et suiv.).

II-10. « *A* est la première lettre de l'alphabet. » — II-13. « *A* est le début du salut évangélique (*Ave Maria*). Dans le *Dit* de Jacques de Baisieux (v. 89), cet *A* signifie *aïe*, l'aide de la Sainte Vierge contre les attaques du diable. — 15-16. Allusion au premier homme, *Adam*. Cf. *Dits et Contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé...*, p. p. Aug. Scheler (Bruxelles, 1866-1867), I, 217 (v. 388) : *Et li A (senefie), Adam nostre père* ; *Li Ave Maria en roumans par Huon le Roi de Cambrai*, p. p. A. Långfors (Paris, 1913 ; *Class. franç. du m. â.*, n° 13), p. 16 (v. 19) : *Li premerains hom fu ADANS (= A)*.

III-18 *erre* = *R*, écrit en toutes lettres à cause de l'éli-sion de l'*e* de *que*. — 18-22. Le sens de ces vers a été expli-qué de façons différentes. La Ravalière (II, 153, note) voyait en *R* le mot *roi*. Bruce-Whyte (*Hist. des langues romanes*, t. III, 1841, p. 88) y cherchait une sorte de calembourg sur le mot *cors* : « Ainsi de la ressemblance plus ou moins grande entre « que r » et « cors » dans la pro-nonciation, il (Thibaut) conclut fort logiquement que la lettre *r* doit être regardée comme le symbole de l'Eucharistie ». Tarbé (*Thib.*, p. 163) croyait qu'il y avait

une allusion au calice, dont la forme rappellerait celle de la lettre *R* (« la coupe du sacrifice était basse, large au sommet et à la base »). Enfin, nous avons vu une notice de la main de Sainte-Palaye dans les mss. Paris, Bibl. nat., f. fr. 12614, fol. 162 r^o, et Paris, Bibl. nat., f. Moreau 1679, p. 5, qui donne l'explication suivante : « Nous savons que la lettre *R* entre nécessairement dans le mot *prisier* et nous la voyons dans le mot *jour* etc. » Toutes ces explications nous semblent inadmissibles. Nous préférons croire que Thibaut a donné *R* comme le symbole du *Roiamant* (lat. *Redemptor*), que le prêtre, sous la forme de l'hostie (*li cors Dieu*), présente à la communauté. Dans Jacques de Baisieux (v. 126), *R* signifie que la Sainte Vierge *relève* les abattus.

IV-25-27. Simple comparaison entre la lettre *I* et la figure svelte et élancée de la Vierge. Dans Jacques de Baisieux (v. 173 ; cf. Scheler, *Trouv. belges*, p. 334), *I* symbolise l'*Impératrice* du monde (lat. *Imperatrix*).

V-33-34. L'interjection *Ah* ! Dans Jacques de Baisieux (vers 210-213), il y a une description peu claire de la signification symbolique du second *A* de *MARIA* (peut-être encore une fois *aïe* ?). — 37. *Que* est haplogique (= *q u a m q u o d*). — 40. « Il ne sera pas abandonné s'il se repent ».

LVIII

(Raynaud 1410)

MANUSCRITS : *B*, fol. 4 v^o ; *K*, p. 27 b ; *M*, fol. 75 v^o a ; *O*, fol. 81 r^o b ; *R*, fol. 76 v^o (*R^a*) et fol. 183 v^o (*R^b*) ; *S*, fol. 375 r^o b ; *T*, fol. 13 r^o ; *V*, fol. 14 v^o a ; *X*, fol. 25 v^o b. — *KX Li rois de Navarre*, *T Li rois* (fin de ligne), *BMOR^aR^bSV* anonyme. — La musique est notée dans *BKMOR^aR^bVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 161 (n^o 66) ; Tarbé, *Thib.*, p. 122 (n^o 79).

VERSIFICATION : 8 a b a b b c c d d e e. Cinq *coblas doblas* avec deux *envois* de quatre vers chacun. À part l'absence de rimes « constantes », cette chanson a absolument la même structure métrique que le jeu-parti n° XLIII, dont Thibaut s'est servi comme modèle pour le n° LVIII. Le texte mélodique, sans être identique dans les deux pièces, présente de très grandes ressemblances. Cf. Edw. Järnström, *Rec. de chansons pieuses*, I, 14 ; F. Gennrich dans *Zs. f. rom. Phil.*, XLI, 335, 336. — Rimes I-II a = V a ; I-II b = V c.

LANGUE : -ent : -ant ; rimes pures en -ai (*sai* 36) et en -us ; *flor* 53 (c.-s.) : -or, *amors* 6 (c.-s.) : -ors.

Graphie de K (*tout* 2, *maux* 42).

- | | |
|----|---|
| I | Mauvès arbres ne puet florir,
Ainz seche touz et va crollant ;
Et hons qui n'aime, sanz mentir, |
| 4 | Ne porte fruit, ainz va morant.
Flor et fruit de cointe senblant
Porte cil en qui nest amors.
En ce fruit a tant de valors |
| 8 | Que nus nel porroit elligier,
Que de touz maus puet alegier.
Fruit de Nature l'apele on ; |
| II | Or vos ai devisé son non. |

I-1 S morir : — 2 S morant : — 3-4 *manquent dans S* — 3 R^b Ne ; B l'aimme, R^a n'a amie (*correction après coup*) ; sanz m. *manque dans B* — 5 B Flors, S Fueille ; R^b Fruis et flours ; de cointe s. *manque dans B* — 6 *manque dans B* ; TR^aSV Pour çou ; R^b Pour ce est faux qui n'a ; cil *manque dans T* ; en *manque dans V* ; R^a cui nait — 7 S Et ; En ce f. *manque dans B* ; T cel f. ; S ml't de ; KXVOBMR^aT valor : , R^b douçours : — 8 KSM ne p., R^a n'i p., T n'en p. ; MS alegier : — 9 *manque dans K* ; Que *manque dans R^b*, TR^aS Car ; S fait a., R^b peut il aidier : — 10 TR^a Flour ; B F. et n. ; S l'apiaut — 11 R^a Or ne sai deviser

- II De ce fruit ne puet nus sentir,
Se Deus ne le fet proprement.
Qui a Dieu amer et servir
- 15 Done cuer et cors et talent,
Cil queut du fruit trestout avant,
Et Deus l'en fet riche secors.
Par le fruit fu li premiers plors,
- 19 Quant Eve fist Adam pechier ;
Mès qui du bon fruit veut mengier
Dieu aint et sa Mere et son non,
22 Si queudra le fruit de seson.
- III Seigneur, de l'arbre dit vos ai
De Nature, de qu'amors vient ;
Du fruit meür conté vous ai
- 26 Que cil quieut qui a Dieu se tient ;
Mès dou fruit vert me resouvient
Qui ja en moi ne meürra :
C'est li fruiz en qu'Adans pecha.
- 30 De ce fruit est plains mes vergiers :
Dès que ma dame vi premiers,
Oi de s'amor plain cuer et cors,
- 33 Ne ja nul jor n'en istra fors.

II-12 *T* De cel ; *B* nus esmes : (*sic*) — 13 *S* Se il ; *O* nou fait premierement : — 14 a *manque dans X* ; *O* a deservir a amer ; ; *R^a* sentir : — 15 *S* D. et cuer et talant ; ; *V* cuer et entendement : — 16 *R^a* C. qui du, *S* C. qui en tel ; fruit *manque dans V* ; *KXVOBR^a* f. premierement : — 17 *S* li fait — 18 *R^a* P. ce — 19 *S* Eve i f. ; *V* peschier ; , *K* mengier : — 20 *S* de b. , *B* de son — 22 *manque dans V* ; *M* Cil ; *S* Si avra ; *KXOBR^a* du f.

III-23 de l'a. et dit vos ai *intervertis dans O* ; dit et vos ai *intervertis dans S* — 24 De N. *manque dans V* ; *R^aR^b* dont amours, *T* de quoi a. ; *S* juqu'a mieus sieut : — 25-32 *manquent dans S* — 25 *R^b* m. vous conterai ; ; conté et vos ai *intervertis dans M* — 26 *B* c. cueillent ; *R^b* a lui ; *B* tiennent : — 27 *B* Et — 28 *MO* meürera ; , *T* mainterra ; , *R^b* se tenra : — 29 *R^b* dont adam, *T* en quoi a. , *KVB* en que a. — 30 *TB* De tel — 31 *T* Desk'en ; ma d. et vi *intervertis dans M* ; vi *manque dans T* , *B* vit — 32 *B* Ai ; *R^b* Euc je de — 33 *S* Dont ja ; *T* ja a n. ; jor *manque dans O* ; *B* ne s'en ; *S* n'istera ; *KX* istrai

- IV Bien cuit dou fruit ne gousterai
 Que je cueilli, ançois m'avient
 Si conme a l'enfant, bien le sai,
 37 Qui a la branche se soustient
 Et entor l'arbre va et vient
 Ne ja amont ne montera ;
 Ensi mes cuers foloiant va.
 41 Tant par est granz mes desirriers
 Que je en tieng mes granz maus chiers,
 Si sui afinez con li ors
 44 Vers li, qui est touz mes tresors.
- V Deus ! se je pouoie cueillir
 Du fruit meür de vous amer,
 Si com vous m'avez fet sentir
 48 L'amor d'aval et conparer,
 Lors me porroie saouler
 Et venir a repentement.
 Par vostre douz conmandement
 52 Me donez amer la meillor :
 Ce est la precieuse flor
 Par qui vos venistes ça jus,
 55 Dont li Deables est confus.

IV-34 B B. croi, R^b B. sai ; SOV gousterai : — 35 SO j'ai c., TR^b coilli ai ; V au cors m'a., R^b s'amours ne vient : ; S m'an iuent : (sic) — 36 M Se : (le reste du vers omis) ; S de l'anfant — 37 KXVBR^a Qui : (le reste du vers omis) ; O en la ; se s. manque dans O — 38 Et manque dans R^aBVKX — — 40 SO follement va : — 41 M e. tant m. ; granz et mes intervertis dans O — 42 S je maintien ; R^a chies : (sic) — 43 KXVBR^a esfreez c. — 44 qui manque dans S, M cui (?) ; KXB secors :

V manque dans R^b — 45 B Douce se — 46 de vous a. manque dans S — 47 m' manque dans B — 49 R^a Bien — 52 R^a M'i ; Me d. manque dans V ; B daigniez — 53 MB C'est — 54 R^aV P. quoi

VI Mere Dieu, par vostre douçor
 Du bon fruit me donez savor,
 Que de l'autre ai je senti plus
 59 C'onques, ce croi, ne senti nus !

VII Phelipe, lessiez vostre error !
 Je vos vi ja bon chanteor.
 Chantez, et nos dirons desus
 63 Le chant *Te Deum laudamus*.

Remarques

I-10 : *Fruit de Nature*. Nous n'avons pas rencontré ailleurs cette expression pour désigner la « grâce divine ». Cf. *arbre de Nature* (III 23-24).

II-14-17. « Celui qui aime Dieu cueille du bon fruit » (II 20 ; VI 57 ; cf. *fruit de seson* II 22 ; *fruit meür* III 25 ; V 46). L'amour charnel (*d'aval* V 48) est appelé le *fruit vert* (III 27 ; cf. *l'autre fruit* VI 58).

III-23. Par l'apostrophe *Seigneur*, l'on voit que Thibaut avait composé cette chanson religieuse pour être *chantée* devant un auditoire courtois.

IV-43. Un groupe de mss. a mal compris le mot *ors*, en y voyant le mot *ours*, ce qui a amené la correction de *tresors* (IV 44) en *secors* (avec *o* fermé).

V-52-55. Il s'agit de la Sainte Vierge.

VI-58-59. Ces vers, dans lesquels Thibaut se vante de ses nombreux succès d'amour, semblent attester qu'il était arrivé à un âge mûr lors de la composition de cette chanson.

VI manque dans *R^aK* — 56 *M* Pere ; *B* pour — 57 me manque dans *B* ; *S* savoir : — 58 *R^b* Car ; *R^b* ai et s'en senc — 59 *BOX* C'o. encore (*OX* encor), *V* C'oncor ; *TR^b* je c. ; ne manque dans *B*, *O* n'en ; *B* sentist, *S* fist

VII manque dans tous les mss. sauf *S*

VII-60. Il s'agit, bien entendu, de Philippe de Nanteuil (voy. n° XIII, *Rem.* VI-46-48). — 61. Ce vers paraît aussi nous rapporter à l'âge mûr des deux trouvères. Il faut sans doute placer la pièce entre le retour de Philippe de sa captivité au Caire (1240) et la première croisade de saint Louis (1248), à laquelle prit part Philippe et d'où il ne revint pas.

LIX

(Raynaud 1475)

MANUSCRITS : *K*, p. 36 a ; *M*, fol. 69 v° a ; *O*, fol. 38 v° a ; *S*, fol. 312 v° b ; *T*, fol. 18 r° ; *V*, fol. 18 v° b ; *X*, fol. 31 r° a. — *KX Li rois de Navarre*, *MOST¹V* anonyme. — La musique est notée dans *KMOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 154 (n° 63) et 315 ; Tarbé, *Thib.*, p. 116 (n° 75).

VERSIFICATION : 8a 8b 8a 8b 7b 7a 7a 7b². Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. La rime I-II a = III-IV b. — Paul Meyer (*Bull. de la Soc. des anc. textes franç.*, XXIV, 1898, pp. 95-98) a signalé, dans un ms. de la Bibl. munic. de Besançon, une sorte de parodie profane de notre chanson (ou bien de 1474), débutant par les vers :

De chanter ne me puis tenir,
Quar de haut leu meut l'achaison,

où sont plaisamment décrites les imperfections de la dame vieille et enlaidie.

LANGUE : -*ent* : -*ant* ; rimes pures en -*aus* (*esperitaus* 2, fém. sing. cas-rég.) et en -*ez* ; *gié* 41 : -*ié* ; cas-sujets fém. *naturaus* 12, *jornaus* 16 : -*aus* ; *deviez* 26.

Graphie de *K*.

1. Voir la note 4 de la p. xxxiii.

2. C'est par erreur que M. Jeanroy (*Rom.*, XL, 85) attribue à la chanson 648 (éd. Edw. Järnström, *Rec.*, I, 62) la même structure métrique. La chanson religieuse 648 est bâtie sur le schéma :

8a 8b 8a 8b 8a 8a 8b.

- I De chanter ne me puis tenir
De la tres bele esperitaus,
Que riens du mont ne puet servir
4 Qui ja viengne honte ne maus ;
Que li Rois celestiaus,
Qui en li daigna venir,
Ne porroit mie sousfrir
8 Qui la sert q'il ne fust saus.
- II Quant Deus tant la vout obeïr,
Qui n'estoit muables ne faus,
Bien nos i devons dont tenir,
12 Dame roïne naturaus !
Cil qui vous sera fëaus,
Vous li savroiz bien merir ;
Devant vos porra venir
16 Plus clers qu'estoile jornaus.
- III Vostre biauté, qui si resplent,
Fet tout le monde resclarcir.
Par vous vint Deus entre la gent
20 En terre pour la mort sousfrir
Et a l'Anemi tolir
Nos et geter de torment.
Par vous avons vengement
24 Et par vous devons garir.

I-2 *O* esperitaul :, *V* espereciaux : — 3 *MSO* Cui ; *S* el m. — 4 *S* Que ; ne *manque dans V* ; *O* mal : — 5 *S* Car — 8 *M* qui ne fut

II-9 tant *et la volt intervertis dans S* ; *T* li v. — 10 *O* Qu'il — 11 *M* d. tuit t. — 12 *S* Douce — 13 *X* q. vers vos s. faus ; ; *O* sert est fëaux :

III-17 *MS V*. grant biautez ; si *manque dans SV* — 18 *S* mont esclarcir : — 19-20 *manquent dans S* — 19 *T* Pour nous ; *M* vient ; *M* sa g. — 23 *O* Por ; *S* avrons — 24 *S* serons garni :

- IV David le sout premierement
 Que de lui deviez oissir,
 Quant il parla si hautement
 28 Par la bouche du Saint Espir.
 Vous n'estes mie a florir,
 Ainz avez flor si poissant :
 C'est Deus, qui onques ne ment
 32 Et par tout fet son plesir.
- V Dame, plaine de granz bontez,
 De cortoisie et de pitié,
 Par vous est touz renluminez
 36 Li mondes, nès li renoié ;
 Quant il seront ravoïé
 Et crerront que Deus soit nez,
 Seront sauf, bien le savez.
 40 Dame, aiez de nos pitié !
- VI Douce Dame, or vos pri gié
 Merci, que me desfendez
 Que je ne soie dampnez
 44 Ne perduz par mon pechié !

Remarques

I-2. La forme du cas-régime fém. *esperitaus* est surprenante dans la langue de Thibaut. Faut-il croire que *Esperitaus* ait été traité comme un nom propre à forme fixe ? — 4. *Qui* (= *cui*) a pour antécédent *riens* (v. 3).

II-14 : *li* = *le li*.

IV-26 *KVSMT* de *li* ; *S* issu : — 27 *V* *palla* *premiere-*
ment : — 28 *SX* *De* ; *X* *martir* : — 29 *X* *n'estez*, *S*
n'estiés — 30 *S* *aviez* ; *O* *la flour* (*la a été raturé après coup*) ;
T *flors* — 31 *S* *menti* : — 32 *O* *Et qui p.*

V-33 *Tous les mss.* *grant bonté* : — 34 *S* *pité* : — 35 *V* *Et*
p. ; *KVOT* *ralumez* : — 36 *O m. et neis*, *V m. mès* — 38 *M*
Et crieront — 39 *X S.* *il s.* — 40 *manque dans O* ; *V* *de moi*
 VI *manque dans K* — 44 *manque dans V*

LX

(Raynaud 1843)

MANUSCRITS : *K*, p. 29 b ; *O*, fol. 35 v^o b ; *S*, fol. 318 r^o b ; *T*, fol. 14 r^o ; *V*, fol. 15 v^o a ; *X*, fol. 27 r^o b. — *KTX* *Li rois de Navarre*, *OSV* anonyme. — La musique est notée dans *KOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 149 (n^o 61) ; Tarbé, *Thib.*, p. 117 (n^o 76) ; Clédât, *Morceaux*, p. 343 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 10 a b b a b c c b c. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : -ent : -ant ; -ence : -ance ; rimes pures en -oit et en -aie.

Graphie de *K* (*moz plesanz* 14, *chetis* 21, *rois* 31, *tors* 43).

- I De grant travail et de petit exploit
 Voi le siecle chargié et enconbré,
 Que tant sonmes plain de maleürté
 Que nus ne pense a fere ce q'il doit ;
 5 Ainz avons si le Deable troussé
 Qu'a lui servir chascuns paine et essaie ;
 Et Dieu, qui ot pour nos la cruël plaie,
 Avons mès tuit arriere dos bouté :
 9 Mult est hardiz qui pour mort ne s'esmaie.
- II Deus, qui tout set et tout puet et tout voit,
 Nos avroit tost un entredeus geté,

I-1 *T* p. d'exploit : — 2 *OX V.* je cest, *V V.* tout le, *T C'*oi jou cest — 3 *O* Qui ; *KXVO t.* sont mès (*O* mais) p. — 5 *S* troué : — 6 *KX* Qu'a li ; *KXVO* pense et — 7 *KXVT* Et deus ; *T* p. vous ja c. ; *S* n. le cuer plaié : — 8 *O* a. deboutey :

II-10 *S* q. tant puet et tant vaut : ; set *et* puet *intervertis* dans *O* ; le second tout manque dans *X* — 11 *O N.* averoit un ; *S* un autre a un gité :

- Se la Dame, plaine de grant bonté,
 Qui est lez lui, pour nous ne li prioit.
 14 Si tres douz mot plesant et savore
 Le grant coroz du grant Seigneur rapaie.
 Mult par est fous qui autre amor essaie,
 Qu'en cesti n'a barat ne fausseté,
 18 Ne es autres ne merci ne manaie.
- III La soriz qiert, por son cors garantir
 Contre l'iver, la noiz et le forment,
 Et nous, chetif ! n'alons mès riens querant,
 Quant nos morrons, ou nos puissons guerir ;
 23 Nous ne cerchons fors qu'Enfer le puant.
 Ore esgardez q'une beste sauvage
 Porvoit de loing encontre son damage,
 Et nous n'avons ne sens ne escient ;
 27 Il m'est a vis que plain sommes de rage.
- IV Deables a geté pour nous sesir
 Quatre aimeçons aoschiez de torment :
 Couvoitise lance premierement
 Et puis Orgueil pour sa grant roiz enplir ;
 32 Luxure va le batel traînant,
 Felonie les gouverne et les nage.
 Ensi peschant s'en viennent au rivage,

12 *T* d. ki est de ; *S* d. qui tant a de b. — 13 *S* Par delez lui ne por ; *V* lez li ; *T* p. vous ; li *manque dans S* — 14 *V* Ses, *S* Le ; *V* savoureux : — 15 *O* Les granz ; *KXV* haut s. ; *T* apaie : — 16 *S* faus q. — 17 *O* Qu'a ; *KOT* cestui, *S* ceste — 18 *O* N'es a. n'a ne ; *V* merciz, *T* pitié ; *S* menace :

III-19 cors *manque dans X* — 20 *O* noif ; *T* torment : — 21 *T* chaitif nous n'alons r. — 23 *T* chasçons, *S* querons ; qu' *manque dans SO* ; *KXVS* pullant : — 24 *S* Or regardez comme b. — 26 *T* hardement : — 27 m' *manque dans TO*

IV-28 *KXVOT* Li deable (*X* deables) ont ; *S* a ja esté por ; *KXVO* ravir : — 29 *S* Q. anmaçours qui plain sont de — 30 *S* Covoitise l'autre p. — 32 *S* Et l. le b. — 33 *O* Et felonnie — — 34 *KXV* peschent et v.

- 36 Dont Deus nos gart par son conmandement,
En qui sainz fonz nous feïsmes honmage !
- V Les preudonmes doit on tenir mult chiers
La ou il sont et servir et amer,
Mès a paines en puet on nus trouver,
Car il sont mès si com li faus deniers
- 41 Que on ne puet en trebuchet verser,
Ainz le gete on sanz coing et sanz balance ;
Torz et pechiez en eus fine et conmenge.
Faus tricheor, bien vous devroit menbrer
- 45 Que Deus prendra de vos cruël venjance !
- VI A la Dame qui touz les biens avance
T'en va, chançon ! S'el te veut escouter,
48 Onques ne fu nus de meillor cheance.

Remarques

II-15. Le sing. *rapaie* a pour sujet le pluriel *Si tres douz mot* (v. 14).

III-19-20. La Ravalière, dans son édition des chansons du Roi de Navarre (II, 150, note *a*) rappelle les vers de Virgile (*Georg.*, l. I, vers 181-182) :

. saepe exiguus mus
Sub terris posuitque domos atque horrea fecit.

IV-28-34. Allégorie quelque peu incohérente. Le diable jette, pour saisir les hommes, quatre hameçons : Convoitise, Orgueil, Luxure et Félonie. Mais de ces

36 S En ses sains fons li f. ; V preïmes
V-37 S d. l'an ; O chier : — 40 O mais conme ; S denier :
— 41 T Qui ne se p., S Qui ne pueent ; SO el t. ; S entrer :
— 43 S Dor (*sic*) ; S dort et ; le *second* et *manque dans* O —
43-45 commence..... cruël *manque dans* OVKX — 44 S F.
richeor — 45 T de nos
VI *manque dans* K — 46 S Et la ; T li b. — 47 O T'envoi,
S Rens ma ; O se te, S se me — 48 S fu meillor chançon
chantee :

« hameçons », ce n'est que le premier, Convoitise, qui garde ce caractère ; Orgueil remplit le filet, Luxure traîne le bateau et Félonie les conduit tous. — P. Paris (*Hist. litt.*, XXIII, 794) a pensé que Thibaut s'est peut-être inspiré des sculptures murales des églises (« la pêche des âmes par le démon »). Cf. R. Berger, *Canch. et Part. des afrz. Trouv. Adan de le Hale*, I, 509 (ch. XXXVI, c. IV, 1-9).

V-41-42. « Qu'on ne peut pas peser au trébuchet, mais dont on se défait sans coin ni balance. » — 43 : *fine et commence*, « cesse et commence », c'est-à-dire « n'existe pas ».

VIII. — LAI RELIGIEUX

LXI

(Raynaud 84)

MANUSCRITS : *M*, fol. 66 r^o a ; *O*, fol. 23 r^o a ; *T*, fol. 9 v^o ; *V*, fol. 12 r^o b ; — *T Li rois de Navare*, *MOV* anonyme. — La musique est notée dans *MOV*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 156 (n^o 64) ; Tarb., *Thib.*, p. 113 (n^o 73) ; Hecq-Paris, *Ann. Bruxelles*, IX, 206 (d'après Tarbé) ; Assier, IV, 29 (d'après Tarbé) ; Jeanroy-Brandin-Aubry, pp. 26 (n^o XIV) et 100.

VERSIFICATION : Dans la dernière édition de ce « lai », de MM. Jeanroy, Brandin et Aubry, on a, à l'aide de la musique des mss. *MOV*, corrigé certaines parties du texte transmis. Voici la forme prosodique que donne M. Jeanroy (p. 26) du texte rétabli :

Vers 1-6 : 4a 4a 4b 4a 4a 4b
 « 7-13 : 7b 7c 7c 7b 7b 7d 7d
 « 14-17 : 4e 7e 7f 7f

Vers 18-21 : 4g 7g 7c 7c
 « 22-25 : 4h 7h 7i 7i
 « 26-29 : 4j 7j 7k 7k
 « 30-33 : 4l 7l 7m 7m
 « 34-37 : 4n 7n 7n 7n
 « 38-41 : 4o 7o 7o [7o]
 « 42-45 : 4p 7p(?) 7p 7p.

M. Jeanroy est arrivé à ce résultat par les corrections suivantes : suppression de *aiez merci* (notre texte, vv. 19-20), de sorte que ces vers donnent dans son texte un seul vers (19) ; suppression du vers *Biaus douz Sire je vous pri* (notre texte, v. 32) ; addition d'un vers perdu de sept syllabes après le vers 42 de notre texte ; addition de trois syllabes au vers 44 de notre texte (Jeanroy : v. 43). Vu l'étroite parenté des mss. *TMOV*, ces corrections sont en elles-mêmes fort admissibles. Si cependant nous ne les admettons pas dans notre texte, c'est que la structure métrique et musicale d'un *lai* n'exige pas l'espèce de régularité visée par M. Jeanroy¹. Voici le schéma métrique donné par nos mss. (les vers groupés selon le contexte) :

Vers 1-3 : 4a 4a 4b
 « 4-7 : 4a 4a 4b 7b
 « 8-15 : 7c 7c 7b 7b 7d 7d 4e 7e
 « 16-18 : 7f 7f 4g
 « 19-20 : 4g 7g
 « 21-23 : 7c 7c 4h
 « 24-27 : 7h 7i 7i 4j
 « 28-31 : 7j 7k 7k 4l
 « 32-33 : 7l 7l
 « 34-36 : 7m 7m 4n
 « 37-40 : 7n 7n 7n 4o
 « 41-43 : 7o 7o 4a
 « 44-46 : 4a 7a 7a.

1. Voy. les réserves faites par M. A. Restori, dans son compte rendu détaillé de l'ouvrage de MM. Jeanroy, Brandin et Aubry (*Rivista Musicale Italiana*, t. VIII, Turin, 1901, pp. 1030-1043), sur la division strophique des *lais* et *descorts* établie par MM. Jeanroy et Aubry (voy. notamment pp. 1031-1032).

La musique montre une correspondance plus ou moins parfaite entre les vers 1-3 et 4-6, 8 et 12, 18 et 43, 27-29 et 31-33.

LANGUE : Rimes pures en *-ai*, *-ez* et *-iez* ; deux rimes en *-anz* et deux en *-ance* ; *pri* 32 : *-i*.

Graphie de *V* (*meilleur* 3, *dous* 19, *vilz* 20, *biaux* 32, *seronz* 35, *menez* 36).

	Commencerai
	A fere un lai
	De la meillour.
	Forment m'esmay,
5	Que trop par ai
	Fet de dolour,
	Dont mi chant torront a plour.
	Mere Virge savouree,
	Se vous fetes demouree
10	De prier le haut Seignour,
	Bien doi avoir grant paour
	Du Deable, du Felon,
	Qui en la noire prison,
	Nous veut mener,
15	Dont nus ne puet eschaper ;
	Et j'ai forfet, douce Dame,
	A perdre le cors et l'ame,
	Se ne m'aidiez.
	Douz Dieus, aiez
20	Merci de mes vils pechiez !
	Ou sera merci trouvee,
	S'ele est de vous refusee,
	Qui tant valez ?
	Sire, droiture oubliez

6 fait *répété* dans *T* — 7 *V* corrent ; *VO* em p. — 11 *M* B. doit — 12 Du *répété* dans *M* — 13 *T* Q. ens — 20 *VT* merciz ; O vriez p. — 23 *manque* dans *M*

- 25 Et destendez vostre corde,
Si vaigne misericorde
Pour nous aidier !
Nous n'avons de droit mestier ;
Quant seur touz estes puissanz,
30 Bien devez de voz serganz
Avoir merci.
Biaus, douz Sire, je vous pri
Ne me metez en oubli !
Se pitié ne vaint venjance,
35 Dont serons nous sanz doutance
Trop mal mené.
Dame, plaine de bonté,
Vostre douz mot savouré
Ne soient pas oublié !
40 Priiez pour nous !
Jamès ne serons rescous,
Se ne le sonmes par vous,
De voir le sai.
Ci lesserai ;
45 Et Dieus nous doint sanz delai
Avoir son secours vrai !

Remarques

2. Sur le sens du mot *lai* et l'origine du genre, voy. Jeanroy-Brandin-Aubry, pp. v-xvii (par M. Jeanroy) et sur la musique des « *lais* », *ibid.*, pp. xix-xxiv (par P. Aubry) ; cf. A. Restori dans *Riv. Mus. Ital.*, VIII, 1031. — 6. M. Jeanroy propose avec hésitation *folour* pour *dolour*. Correction, à ce qui nous semble, superflue. — 25. Image bizarre. « Détendez la corde de l'arc justicier avec lequel vous allez tirer sur les pécheurs. » — 44. Le verbe *laisser* employé intransitivement avec le sens de « laisser le sujet ».

25 *T* desfendés — 26 *VO* Et — 28 n' manque dans *M* — 33 *VO* Ne nous — 37 *O* bontez : — 45 Et (*ms.* 7) *exponctué* dans *O* — 46 son manque dans *TV* : *V* ajoute, à la fin du vers, amen

APPENDICE

CHANSONS DONT L'ATTRIBUTION EST DOUTEUSE ¹

I

(Raynaud 106) ²

MANUSCRITS : *I*, fol. 167 v^o a ; *M*, fol. 76 v^o b ; *O*, fol. 105 r^o a ; *R*, fol. 64 r^o ; *γ*, fol. 156 v^o b. — Anonyme dans tous les mss. — La musique est notée dans *MOR*.

ÉDITIONS : La Borde, II, 227 (avec traduction en prose) ; Auguis, II, 11 (d'après La Borde) ; Jubinal, II, 244 ; Tarbé *Thib.*, p. 48 (n^o 32) ; Hecq-Paris, *Ann. Bruxelles*, IX, 10 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 10a 10b 10a 10b 6c 6c 6d 10d 10c. Six *coblas unissonans* sans *envoi* (du sixième couplet, qui n'est donné que par *M*, il n'est conservé que les deux premiers vers). Enjambement strophique du coupl. II au coupl. III.

LANGUE : *escondiz* 4, *haïs* 47 : -is ; rimes pures en -ai et en -oie ; les subjonctifs *foloie* 18 : -oie, *resoigne* 17.

Graphie de *O* (*joliz* 2, *fu* 16) ; pour VI, celle de *M*.

I Poinne d'amors et li maus que j'en trai
Font que je chant amorous et jolis
Et en chantant rover — ce qu'ainz n'osai —
Cele cui j'aing que ne fusse escondiz

I-1 *O* li mal ; *MR* je t. — 2 *O* M'i font chanter — 3 *I* ceu
ke n'ozai : — 4 *M* Celi que, *R* Celle que ; *I* n'an fuisse

1. Celles qui sont le moins sujettes à caution (nos VI-VIII et X) sont munies d'un astérisque après le numéro d'ordre.

2. Sur les motifs qui rendent l'authenticité de la chanson très douteuse, voy. ci-dessus, pp. LXIII et LXVII-LXVIII.

- 5 De tel don con de joie ;
 Mais ce n'iert ja que doie
 Avoir tel bien de li,
 Se par pitié bone Amors, que j'en pri,
 9 Ne fait, ausi con je sui suens, soit moie.
- II Lëaus Amors, de voz maus que ferai ?
 Consoilliez moi : je sui de vos sopris.
 Celeraï je ma dame ou li dirai
 Que por li sui en poinne, et m'i a mis ?
 14 Li celers m'i guerroye,
 Et se je li disoie,
 Tost diroit : « Fui de ci ! »,
 Et il n'est rien que je resoigne si,
 18 Si me tairai, face sens ou foloie,
- III Fors qu'en chantant ensi me deduirai,
 En atendant — ce qu'Amors m'a promis —
 D'avoir merci, quant deservi ne l'ai,
 De la moillor, cui je ai lonc tens quis ;
 23 Et se je requeroie
 Ma dame et g'i failloie,
 Si com autre ont failli,

5 *MR* D'itel, *I* D'un teil ; *MR* que de — 6 *R* q. je d. —
 7 avoir et tel b. *intervertis dans M* — 8 η qui j'en ; *I* je pri :
 — 9 *R* que aussi, η qu'aussi, *I* ansi ; *R* comme je

II-10 *M* η vo mal, *O* mes m. — 11 *MR* Confortés ; η m.
 trop s. — 13 *R* pour lui ; *I* ai mis : — 14 *MR* η me g. —
 15 *M* Se li di ele anoie ;, *R* Si li di se savoie ;, η Se li di ou li
 noie : — 16 *MR* dirai, η dira ; fui de ci *manque dans M*,
R for de ci : — 17 *I* cui je ; *O* redoute ; η ausi : — 18 Si
manque dans R ; *I* m'an tanrai ; *O* t. que je ne li ennoie ; ;
IR η folie :

III-19 *I* Et an, *R* Lors qu'en — 20 *MR* η En desirrant ;
I m'ont p. — 21-22 *OMR* η Merci avoir que ne deservirai :
 Tot (*MR* En, η A) mon vivant ne moillor qu'il ont (*O* η qui
 l'ont) q. — 22 *I* Por — 23 *MR* η se j'en — 25 *MR* η Aussi
 qu'a.

27 Jamais desduit en espoir si joli
N'avroit en moi, si aing mieuz qu'ainsi soie.

IV Tresdont que vi ma dame, m'i donai ;
Ainz puis ne fui de li amer faintis,
Ne ja ne vuille Amors qu'en nul delai
Mete le douz penser qu'en li ai pris.
32 Mieuz penser ne savroie
Et plus je ne porroie
Amors metre en obli,
Si me covient en espoir de merci
36 Vivre et menoir ; pour rien ne recroiroie.

V Aucune gent m'ont demandé que j'ai,
Quant je si port pesme color ou vis ;
Et je lor ai respondu : « Je ne sai »,
Si ai menti : c'est d'estre fins amis.

41 Ensi mes cuers lor noie ;
Et por quoi lor diroie,
Quant ma dame nou di,
Qui m'a navré et tost m'avroit gari,
45 S'ele voloit et ele en fust en voie ?

VI Au Pui d'Amors couvenance tenrai
47 Tout mon vivant, soie amez ou haïs.

.

26-27 *manquent dans I* — 26 η deduis — 27 $R\eta$ s'ain mieuz que a. ; si... soie *manque dans M*

IV = V *dans R η* . — 28-34 *manquent dans I* — 28 O Dès lors q. : O et m'i — 29 R de lui — 31 R qu'en lui — 32 M Mieus choisir ; R n'avroie ; η ne porroie : — 33 η Ne jamès ne vou droie : — 34 MR Aillors penser q'a li : (R lui :), η Nul jor pensser qu'a li : — 35 MR Ains ; I Si me vient muez, η S'aim mieus ainsi — 36 R et mourir ; R n'en ; MR η requerroie :

V = IV *dans R η* — 37 I moi d. — 38 OMR η Que (η Qui) si porte ; I paille colour en ; R es v. — 41 I louvoie : — 43 I C'a ; I n. li : — 44 MR η mès t. — 45 O Se en, η Se le ; MR η savoit et dont s'en f. (R d. eüst, η d. en f.) ; O v. son fin cuer metre en

VI *manque dans ROI* — 47 η Ne jamès jor nem'en departirai s.

Remarques

I-1-3 : Construction singulière : de *font* (v. 2) dépendent, comme compléments directs, une proposition introduite par *que* (v. 2) et un infinitif (*rover* 3). Le ms. O semble avoir voulu corriger cette anomalie. — 4. *que* dépend de *rover* (v. 3).

II-13. Le sujet de *a mis* est *ma dame* sous-entendu. — 15 : *li* = *le li*.

III-21-22. La leçon des mss. OMR₁ ne donnant pas de sens, nous avons cru devoir adopter celle de I, en y pratiquant une petite correction.

V-42 : *lor* = *le lor*. — 43. *ma dame* a la fonction d'un régime indirect.

VI-46. Sur les *Puis d'Amour*, voy. L. Passy dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, XX (1859), 491-502 ; H. Guy, *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adam de le Hale* (Paris, 1898), pp. xxxiv-xxxviii. Pour l'identification de ce *Pui* avec le célèbre *Pui d'Arras*, cf. *Rom.*, XLIV, 455.

II

(Raynaud 306) ¹

MANUSCRITS : C, f. 112 v^o ; K, p. 45 a ; M, fol. 36 r^o a ; N, fol. 11 r^o b ; O, fol. 107 r^o a ; P, fol. 28 r^o b ; U, f. 60 r^o ; V, fol. 23 r^o b ; X, fol. 31 v^o a. — KNX *Li rois de Navarre*, MP *Mesire Gasse*, C *Robers de Dommart*, OUV anonyme. — La musique est notée dans KNOUVX.

ÉDITIONS : La Rav., II, 35 (n^o 16) ; Tarbé, *Thib.*, p. 56 (n^o 38).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a. Cinq *coblas unissonans* avec deux *envois* de trois vers chacun.

LANGUE : -ent : -ant.

Graphie de K (*asfinez* 22).

1. Sur les motifs qui rendent douteuse l'authenticité de la chanson, voy. ci-dessus, pp. LXIII et LXIX-LXX.

- I Quant fine Amor me prie que je chant,
 Chanter m'estuet, car je nel puis lessier,
 Car je sui si en son conmandement
 4 Qu'en moi n'a mès desfense ne dangier.
 Se la bele, qui je n'os mès prier,
 N'en a merci et pitiez ne l'en prent,
 7 Morir m'estuet amoureux en chantant.
- II Morir m'estuet, s'Amors le me consent,
 Car sanz Amor ne me puet riens aidier ;
 Et quant de li viennent tuit mi torment,
 11 Bien me devroit ma dolor alegier.
 Pour ce li pri qu'ele vueille essaier
 S'ele a pouoir vers celi qui j'aim tant,
 14 Par priere ne par conmandement.
- III Tuit mi desir et tuit mi fin talent
 Viennent d'Amors, c'onques ne soi trichier,
 Ainz sai amer si esmereement,
 18 Douce dame, qui ja ne qier changier.
 Dès icel jor que vous soi acointier,
 Vous donai si cuer et cors et talent
 21 Que riens fors vous ne me feroit joiant.

I-2 C quant je, M que je ; VX car ne le — 3 CU Ke
 KPXNVO C. si sui tout ; CP a son — 5 CU Quant ; X b. que ;
 M n'en os proier : — 6 X merciz ; M ou pitiez, CU ne pitiés

II-8 KPNVO M. en puis, X M. en cuit ; O quant s'a. li c. ;
 KP le li c., VNX ne li c. — 9 CU Ne sens ; KPXNOU m'i p.
 — 10 CU q. d'amors v. — 11 KXNVO B. m'i, P B. en ; MVP
 mes douleurs ; legier *manque dans V (a- fin de ligne)* — 12 CU
 ke jel veul — 13 NXP v. cele ; CU c. dont je chant : —
 14 M Ne par

III-15 C fier talent : — 16 P d'amer ; c' *manque dans OVP* ;
 V n'en s. — 17 CU Ains ai ameit ; M seu a. ; KXNVO amo-
 reusement : — 18 M q. je ; CU c'ains ne vos pou — 19-20
manquent dans P — 19 C Del i., N D. ice ; CU ke je vos vi
 premier : — 20 M V. dona dieus c. ; donai si *répété dans U*,
 C d. tout — 21 V Q. nus ; MP sanz v. ; X fera

- IV Quant si me sui affinez finement
 En fine amor qu'autre deduit ne qier
 — Ne fins amis ne doit vivre autrement,
 25 Mès q'il n'en puist partir ne esloignier —,
 Se bien amer me puet avoir mestier,
 J'avrai joie de vostre biau cors gent,
 28 Bele et bonne de douz acointement !
- V Se Deus me doint riens que je li demant,
 El mont n'a riens qui tant face a proisier
 Con cele fait de qui ma chançon chant.
 32 De grant valor et de bon pris entier
 Plus puet valoir qu'en ne puet souhedier.
 Or me dont Deus amer et servir tant
 35 Qu'aie merci, car merci vois querant !
- VI Par Dieu, Gilles, bien me puis afichier
 Que j'aim du mont toute la melz vaillant,
 38 La plus cortoise et la plus avenant.
- VII Chançon, va t'en, garde ne te targier,
 Et di Noblet que cuers qui se repent
 41 Ne sent mie ce que li miens cuers sent.

IV-22 *CU* Si me seux si ; *P* si bien sui ; *M* atournez —
 23 *P A* ; *CU* A bien ameir ; *KXNO* n'en qier : — 24 *CU* Il
 n'iert jai nulz fins amins a. — 25 *CU* Ke s'en (*U* Qui s'i)
 puisse ; *P* ne puist ; *U* n'en e. ; *C* aloignier : — 26 *KPXNVO*
 m'i p. ; *CU* vers vos aidier : — 28 *M* douce de bel a.

V-29 *CU* Si me doinst deus ceu ke ; *O* doint ce que —
 31 *KXPNVO* Comme c. de ; celle et fait *intervertis dans CU* ;
CU don jeu ma — 32 *CU* De bien ameir — 33 *M P.* a biauté ;
KXPNVO set valor ; *OVP* que ne ; *KXNO* set s., *VP* sai
 s., *M* puist souhaidier : — 34 *KXNVO* deus li a. et servir :
 — 35 *KXNVO* Tant que m. aie que v. ; *P* c. m. pri et merci
 v. ; *CU* ki la quier et demant :

VI *manque dans VNKX* — 36 *MP* Biaux douz compains,
O Beau douz amis ; *O* esfichier : — 37 *C* Ke j'en, *M Q.* c'est ;
MP pluz v. — 38 *manque dans P* ; *CU* Et la plux belle ;
O mieuz a.

VII *manque dans VNKXPCU* — 40 *O* noblot

Remarques

I-6 : *en*, « de moi ».

IV-22-24. Jeu de mots sur *fin* et ses dérivés (*affinez*, *finement*). Cf. E. Mätzner, *Afrz. Lieder*, p. 156 ; G. Stefens, *Die Lieder des Troveors P. von Angicourt*, p. 348 (*pris*). — 25 : *en*, « de l'Amour ».

V-31 : *fait*, verbum vicarium. — 33. Le verbe *valoir* signifie « se distinguer (par) ».

VI-36. Si la chanson est de Thibaut, il faut bien voir dans *Gilles* le trouvère Gilon le Vinier, dont il a été question dans la chanson XL, *Rem.* V-57,

VII-40. Sur ce personnage inconnu, cf. ci-dessus, p. LXIX. — *se repent* a peut-être ici le sens de « renonce (à l'amour) ».

III

(Raynaud 308)¹

MANUSCRITS : C, fol. 28 r^o ; P, fol. 109 v^o b ; U, fol. 67 r^o 2. — C *Li rois de Navaire*, P *Li chastelains d'Arraz*³, U anonyme. — La musique est notée dans PU.

ÉDITIONS : Dinaux, III, 240 (sous le nom de « Hue li Chastelain d'Arras ») ; Tarbé, *Thib.*, p. 9 (n^o 5).

VERSIFICATION : 10 a b a b c c b b pour les couplets I et III, et 10 b a b a c c b b pour les couplets II et IV. Quatre couplets avec un *envoi* de quatre vers.

LANGUE : Huit rimes pures en *-ant* ; *eschaie* 21 (subj. de *escheoir*) : *-aie*.

Graphie de P (*essae* 13).

1. Sur les motifs qui rendent très douteuse l'authenticité de la pièce, voy. ci-dessus, pp. LXVI et LXX-LXXI.

2. C'est par erreur que Brakelmann (*Arch.*, XLII, 82) dit que la pièce est également dans O (fol. 1).

3. Sur le trouvère Huon d'Arras, voy. A. Guesnon dans *Le Moyen Age*, XV (1902), pp. 152-154 ; cf. *Arch. roman.*, II, 296 ; III, 355. Il y a cependant aussi un autre Huon d'Arras, de la seconde moitié du XIII^e siècle ; voy. l'*art. cité* et G. Gröber, *Grundr. d. roman. Phil.*, II, 1, p. 951 (l'*envoi* de 931, publiée par M. Waitz dans *Beiträge zur rom. Philol.*, *Festgabe für G. Gröber*, Halle, 1899, p. 88, est adressé à « Hue d'Arras »).

- I Bele et bone est cele por qui je chant,
 S'en doivent bien mes chançons amender.
 Onques nul jor puis que la vi avant,
 4 Ne poi aillors q'a li mon cuer torner ;
 Mès mout souvent me tormente et esmaie
 Ce que je l'ai tant servie en manaie,
 Quant ne me veut de riens gueredoner,
 8 Fors seulement qu'apris m'a a chanter.
- II *Contesse* a droit la doit on apeler
 De tot valoir et de tot avenant.
 S'outrageus fui de hautement penser,
 12 Souvent me vient mes biaux forfais devant.
 Trop cruëlmement et jor et nuit m'essaie
 Loiaus amors, qui de riens ne m'apaie.
 Tant me puis fins et loiaus esprouver,
 16 Et Deus m'i dont morir ou recouvrer !
- III Por Dieu, Amors, se vos en mon vivant
 De nule riens me devez conforter,
 Por quoi vos plect a moi traveillier tant ?
 20 De toz amanz en fetes a blasmer,
 Si ne dot pas que biens ne m'en eschaie ;
 Car joie avrai de bone amor veraie,

I-1 est *manque dans U* — 2 C S'en doie ; CU enmeudreir :
 — 3 CU Pues celle heure ke je la — 7 CU N'ains ne (U nel)
 me volt

II-10 CU De tous (U tot) solais ; C tous a. — 12 CU So-
 vent m'en ; C avant ; U de vent : — 13 CU Cruousement et
 nuit et jor — 15 C me trus fin et me veult ; U m'i truis fin
 leial et esprové ; P fine et — 16 CU Ke d. me

III = IV *dans CU* — 17-20 U Douce dame cortois et
 avenant : Tant doucement vos requier en chantant : Joie et
 merci que desiré ai tant : S'or m'en faillez ne vivrai jor avant :
 — 19 P Puis q'il v. ; C plaist moy a travillier — 20 toz
répété dans P — 21 C Je ne di pais ; U Se ne di que ; P eschie :
 — 22 C Mercit a., U J. en a. ; C fine a., U franche a.

- Ou je morai fins amanz sanz fauser
 24 A vos, qu'Amors ne m'i puet pas grever.
- IV Merci puis bien de vrai cuer desirrer
 Et requerre mout souvent en chantant,
 Mès autrement ne li os demander,
 28 Tant par redout les biens dont ele a tant.
 Ne cuidiez pas que d'amors me retraie,
 Douce dame, por dolor que j'en aie !
 Je n'ai pouoir que vos puisse oublier,
 32 Si me dont Deus en vos merci trouver !
- V Droit a Thoumas de Cousi ne delaie,
 Chançons, et di que bone amor veraie
 Tiengne toz tens son cuer sanz remuër ;
 36 Ensi pourra bien son pris amender.

Remarques

II-9. Il y a peut-être ici une allusion à une dame du nom de *Comtesse*. Ce qui est cependant tout aussi possible, c'est qu'il s'agisse du titre de comtesse, ainsi que l'admet Th. Maréchal, *Sur les chansons de Thibaut, roi de Navarre* (Rostock, 1871), pp. 32-33. Si la pièce est de Thibaut, ce qui paraît assez douteux, la dame en question ne peut guère être Comtesse de Hangest, femme de l'ami de Thibaut, Raoul de Soissons. Cf. ci-dessus, p. LXX.

III-20. « Vous agissez de manière à être blâmée de tous les amants ». — 21 : *Si*, « et pourtant ». — 24 : *A vos*,

23 *U* Ou j'en morrai f. amins — 24 *P* Es, *CU* E ; *U* vostre a. ; *C* me p. plux ; *U* porra g.

IV = III *dans CU* — 25 *U* M. doi ; *CU* fin c. — 26 *C* r. bonement, *U* demander bonemant — 27 *CU* Car — 28 *CU* Ke trop (*U* tant) r. ; ele *manque dans C* — 29 *C* Je ne di pais ke de vos, *U* Je n'ai pooir que de vos — 30 *P* j'en taie : (*sic*) — 31 *U* Ne ne vos puis de rien entreoblier : ; *C* pooir de vos entreoblier : — 32 *CU* Or

V *manque dans CU* — 33 consi (*ms.* 9si) — 35 remouvoir :

conjecture incertaine (on s'attendrait à *Vers vos*), explicable par une confusion possible avec le signe 7 (= *et*).

V-33. Il s'agit probablement de *Thomas de Coucy*, deuxième du nom, mort avant le mois de novembre 1253, fils de Raoul I^{er}, dit de Marle, mort en 1191 au siège d'Ascalon, et de sa seconde femme, Alix de France, fille de Robert I^{er}, comte de Dreux ; voy. Mas-Latrie, *Trésor de chronol.*, col. 1590 ; *L'Art de vérifier les dates*, t. II (1784), p. 724 ; De la Chenaye Desbois et Badier, *Dict. de la Noblesse*, 3^e éd., t. VI (Paris, 1865), col. 287. Ce Thomas compta, à partir de 1229, parmi les ennemis politiques de Thibaut de Champagne ; cf. ci-dessus, p. LXX.

IV

(Raynaud 525)¹

MANUSCRITS : C, fol. 242 r^o ; K, p. 223 a ; M, fol. 123 v^o b ; N, fol. 107 v^o b ; P, fol. 105 v^o b ; T, fol. 38 v^o. — *C Li rois de Navaire*, *KNP Simons d'Autie*², *MT Maistre Symons d'Autie*. — La musique est notée dans tous les mss. sauf C.

ÉDITIONS : La Borde, II, 158 (avec traduction en prose ; sous le nom de « Simon d'Athies ») ; Dinaux, III, 455 (sous le nom de Simon d'Authie) ; Tarbé, *Thib.*, p. 66 (n^o 45).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a. Cinq *coblas unissonans* avec un *envoi* de trois vers.

LANGUE : Rimes seulement en *-ee* et en *-ir*.

Graphie de K.

1. Sur le motif qui rend très douteuse l'authenticité de la pièce, voy. ci-dessus, p. LXVI.

2. Sur ce Simon d'Authie, chanoine d'Amiens et trouvère connu de la première moitié du XIII^e siècle, voy. A. Guesnon dans *Bull. hist. et philol. du Com. des trav. hist. et scient.*, année 1894, pp. 427-430.

- I Tant ai Amors servie et honoree
 Bien m'i deüst mon servise merir,
 3 Mès ma dolor n'iert ja guerredonee,
 Qu'a moi ne puet joie d'Amors venir.
 Hé, Deus ! Comment me porroie esjoïr,
 6 Quant je esloing la riens qui plus m'agree !
- II Se li miens cors se part de sa contree,
 Ne s'en veut pas pour ce li cuers partir :
 9 G'en port mon cors, mès g'i lès ma pensee.
 Qui près aime, de loig ne puet haïr ;
 Ne près ne loig ne puet vrais cuers guenchir,
 12 Ne ja amors n'iert de mon cuer sevrete.
- III Ele est et bele et bone et bien senee ;
 S'ele a s'amor m'i daignoît consentir,
 15 Adonc seroit ma dolor oubliee.
 Je l'amerai, s'en devoie morir,
 Car plus me plest pour li amer languir
 18 Que par autre fust ma dolor sanee.
- IV En pou d'eure fu bien ma mort juree
 Sanz moi avant defier et garnir.
 21 Si oeil riant, sa face coloree,
 Ses biaux parlers, qui tant plest à oïr,
 M'i sorent bien decevoir et traïr,
 24 Qu'encontre aus trois n'a ma reson duree.

I-2 *CM* me d. ; *KN* devroit — 3 *C* ma poene n'i. maix —
 4 joie et d'amours *intervertis dans TM* — 5 *KPN* m'i p. —
 6 *C* aloigne

II-7 *P m.* cuers ; *N* la c. — 8 *KPN* mes c. — 11 *TM* mes
 c. ; *KPN* mentir ; *C* haïr : — 12 *P m.* cors

III-13 *P* Cle (*sic*), *C* Celle — 14 a *manque dans NKP* ;
CM me ; *TM* voloît — 15 *TM* sera — 17 *T* m'i plaist — 18 *C*
 Ke por ; *KPN* autrui

IV-20 *CN* ne g. — 21 *KPN* sa bouche — 22 *TM* t. fait —
 23 m'i s. et bien *intervertis dans KPN* ; *CM* Me s. si d. —
 24 *N* Qu'enconcontre (*sic*) ; *C* eaus tous n'ait ; *K* n'ot ; *TM*
 ne m'a

- V Toute biauté est en li aünee ;
 Sousfrete en ot Deus a moi enbelir.
 27 Et quant biauté est toute a li donee,
 Deus, qui me fist a la biauté faillir,
 M'a doné cuer verai pour vous servir,
 30 S'il vous plesoit, douce dame honoree !
- VI Amis verais ne se puet resortir,
 Car ne font pas bone amor amenrir
 33 Ne cors lointains ne longue demoree.

Remarques

I-5-6. L'on voit que le poète va quitter l'endroit où se trouve sa dame, mais il n'y a pas de motif suffisant pour admettre, avec Tarbé (p. 148) qu'il s'agit du départ pour la croisade de 1239.

III-18 : *Que* (= q u a m q u o d).

V-26 et 28. Le trouvère déclare ne pas être beau. Si la pièce est de Thibaut, ce qui est peu probable, il faudrait voir dans ces mots une allusion à l'obésité connue du roi de Navarre.

V

(Raynaud 733) ¹

MANUSCRITS : C, fol. 103 r^o ; K, p. 46 a ; M, fol. 79 r^o a ; O, fol. 63 r^o a ; P, fol. 49 r^o b ; T, fol. 23 r^o ; U, fol. 163 v^o ; V, fol. 23 v^o b ; X, fol. 34 v^o b. — *KPX Li rois de Navarre*,

V-25 *T a li* — 26 *C en moy* — 27 *KPN s'est* — 29 *M Me dona* ; *C Me rait doneit vrai c. por li* — 30 *S'il vous p. manque dans K* ; *TM loëe* :

VI *manque dans KC* — 33 *N Ne coirs (sans trait au-dessus de l'i)*.

1. Sur les motifs qui rendent douteuse l'authenticité de la pièce, voy. ci-dessus, pp. LXIV et LXXII.

*MT Li quens Jehans de Braine*¹, *C Musealiate*², *OUV* anonyme. — La musique est notée dans *KMOPTVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 60 (n° 27) ; Buchon, p. 423 ; Tarbé, *Thib.*, p. 37 (n° 25).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a. Six *coblas doblas* (sans *envoi*).

LANGUE : Huit rimes en *-ent* et six en *-ance* ; rimes pures en *-aie* et en *-oir*.

Graphie de *K*.

- I Je n'os chanter trop tart ne trop souvent,
 Ne si n'ai gré de chanter ne de taire ;
 Ainz ai servi en pardon longuement,
 4 Que je cuidai adès tant dire et faire
 Que je peüsse a cele meilleur plere
 Qui m'ocirra, se Amors li consent,
 7 Tout a loisir por plus fere torment.
- II Tuit mi maltret fussent a mon talent,
 Se ja nul jor en cuidasse a chief traire,

I-1 *M* n'ai chanté — 2 *VX* Et si, *T* Ensi, *CUO* Car (*U* Ke) je ; *KXPVT* lieu de ; *KXPV* parler — 3 *O* Trop, *KXPV* Tant ; *TM* chanté ; *P* en espoir — 4 *CP* Car, *O* Mais ; *TM* Et si quidai ; *KXPV* cuit bien ; *KXPVO* oncor t. — 5 *KXPV* puisse ; *CUO* celi — 6 *C* s'a. lors li, *U* s'a. l'en li ; *KXPVO* s'a. ne li desfent : — 7 *KXPVO* avoir t.

II-8 *U* T. men maistre ; *P* furent — 9 *CUX* les cuidaïsse

1. Par suite d'une déchirure, le nom d'auteur manque dans *M*, mais est donné par la Table du ms. L'attribution à Jean de Brienne pourrait être fondée, ce trouvère séparant *en* et *an* dans les deux autres pièces qui lui sont attribuées (Raynaud 1345 et 1830). Sur la personne de Jean de Brienne, mort empereur de Constantinople en 1237, voy. ci-dessus, n° XLI, *Rem.* VIII-72, et P. Paris, *Le Romancero françois* (Paris, 1833), pp. 131-142.

2. Ce nom doit être la forme défigurée d'un nom d'auteur ou bien d'une annotation marginale mal comprise par le rubricateur. Il n'y a certainement pas lieu de l'interpréter, avec E. Schwan (*Lit.-blatt f. germ. u. rom. Phil.*, VI, 67), par « muse à l'air », correspondant à l'allemand « Hans Guck in die Luft ! ».

11 Mès je voi bien que ne m'i vaut noient,
 Qu'amors m'ont si atorné mon afere
 Qu'amer ne l'os ne ne m'en puis retrere.
 14 Ensi me tient Amors, ne sai comment,
 C'un poi la hé tres amoreusement.

III Ensi m'estuet et haïr et amer
 Celi a qui ne chaut de mon martire.
 S'ele m'ocit, de poi se puet vanter,
 18 Q'il n'i couvient pas trop grant maïestire
 De son ami engingnier et ocirre.
 Nus ne se doit vers s'amie garder,
 21 S'il ne la veut du tout lessier ester.

IV Mult me sout bien esprendre et alumer
 Au biau parler et au simplement rire.
 Nus ne l'orroit si doucement parler
 25 Qui ne cuidast de s'amor estre sire.
 Par Dieu, Amors ! ce vos puis je bien dire
 Qu'on vous doit bien servir et honorer,
 28 Mès d'un petit s'i puet on trop fier.

10 CU Maix or v.; TM sai b.; KXPVO b. servir n'i; U me valt — 11 KXPVOU m'a; C atireit — 12 CU Car (U Ke) je ne l'ain ne ne; TM Que je l'aim tant que ne m'em — 13 CU moine a. — 14 KXPV Un; KXPV trop a., CUO tout amousement :

III *manque dans TM (espace vide pour deux couplets)* — 15 CU E. me fait — 16 V A cele a; CU Celle cui il, O Cele cui ja; U n'an chalt, V ne chant (*sic*) — 18 CU afiert mie t. g. maïstrie : — 20 CU C'om; CU puet d'amors mie (U mies d'amor); V sa dame — 21 CU S'on

IV *manque dans U, = III dans TM, V dans VKXP* — 22 M Prop (*sic*); TO m'i; C enpanre; C enbraiscier; T embraser : — 23 KXPV En; CTO semblant; et *manque dans O*; KXPV en cointement, O au comencement; C doucement — 25 CV K'il; ne quidast *et* de s'amour *intervertis dans TMO* — 26 KXPV ose b. — 27 KXPV On; O Qu'il vos fait bon, T Que on vos d. — 28 C Maix on s'i puet un petit, KXPV M. l'en (XPV on) s'i puet bien d'un pou; d' *manque dans O*

- V Tant me fera et languir et douloir
 Com li plera, q'ele en a bien poissance,
 Puis que merciz ne me puet riens valoir
 32 Fors biaux parlers et servise et sousfrance,
 Et avec ce i recouvient cheance.
 Tant i couvient, qui joie en veut avoir,
 35 Par un petit que ne m'en desespoir.
- VI Amors me tient, qui ne me let mouvoir,
 Ainz me detient autresi par senblance
 Conme celui qui a presté avoir
 39 A mal detor sanz plege et sanz fiance,
 Que ne li ose escondire creance.
 Ensi me tient Amors en son pouoir
 42 Q'il me couvient ce qu'ele veut vouloir.

Remarques

I-6 : *li* = *le li*.

V-33. « Et, d'autre part (*re-*), il y faut de la chance ».

VI-37-40. « L'Amour est pareil au débiteur à qui le créancier (= le trouvère) a prêté de l'argent sans caution et à qui il n'ose rien refuser, de peur de tout perdre. »

V *manque* dans TMU, = IV dans VKXP, VI dans C — 30 q' *manque* dans KXPV ; O car bien en a — 31 C Et je voi *ke* ne me puet v. ; O pitiez — 32 O F. que merciz et ; KXPV F. (P Mès) que du tout metre en sa s. ; C et servir et — 33 P Avec tot ce — 34 C T. istuel (?) il ; O que j. — 35 C Ke por un pouc ; C me d.

VI *manque* dans TMVKXPU, = V dans C — 36 C Ensi me tient amors a son voloir : — 37 C Et fait de moi ensi com per — 38 C Si con li hom — 39 C m. peour ; C surtance : — 40 C Ne ne — 41 C t. ma dame ; C voloir : — 42 C Riens k'elle veult je ne l'os desvoloir :

VI*

(Raynaud 790^a)¹

MANUSCRITS : C, fol. 101 r^o ; M, fol. 98 r^o a ; T, fol. 94 v^o ; a, f. 9 v^o. — a *Li rois de Navare*, MT *Jehans de Trie*² (corrigé, dans T, en *Mesire Gasses le fist*), C *Mesire Gaisses*³. La musique est notée dans MT(a ?).

ÉDITIONS : Tarbé, *Champ.*, p. 48 (sous le nom de Gace Brulé).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a a b. Cinq *coblas doblas* avec un *envoi* de quatre vers. La rime I-II a = III-IV a (-er).

LANGUE : Rimes pures en -ie ; *empraigne* 2, *soustaigne* 8 : *engraigne*, *plaigne*, etc.

Graphie de M.

I Bone dame me prie de chanter,
Si est bien drois que je por li l'empraigne ;

I-1 et le premier mot de 2 manquent dans M (déchirure) —
1 C Jone — 2 a li cil preigne :

1. Dans 790 sont confondues deux chansons, la nôtre et une autre, du Châtelain de Coucy, qui se trouve dans les mss. K (p. 108), L (fol. 62 v^o), N (fol. 40 r^o, incomplet au début), P (fol. 141 v^o), V (fol. 66 r^o) et X (fol. 77 r^o) et qui commence par les vers :

Bele dame me prie de canter,
Si ch'est bien drois ke ie fache canchon

(éd. Fath, p. 39, n^o II).

Sur le motif, qui rend douteuse l'authenticité de la pièce 790^a, voy. ci-dessus, p. LXIV.

2. La maison seigneuriale de Trie comptait à cette époque parmi ses membres trois Jean : Jean I^{er}, vers 1212 ; Jean II, qui prit part à la bataille de Bouvines en 1214 ; Jean III, qui vécut jusqu'après 1275 (voy. P. Paris dans l'*Hist. litt. de la France*, XXIII, 647-648). Notre trouvère, auteur de la pièce 955, était peut-être le contemporain de Thibaut, Jean II.

3. Comme, chez Gace Brulé, le subj. du verbe *tenir* a la forme *tiegne* (: *criegne* ; voy. l'édition de G. Huet, p. xciii) et que, dans 790^a, nous avons *taigne* (voy. sous la rubrique *LANGUE*), l'attribution à ce trouvère est fort douteuse. Huet, en parlant de 790, n'avait, d'ailleurs, pas observé que Raynaud avait confondu deux chansons différentes.

- 4 Autre raison n'i puis je maiz trouver,
 Quar ma dolour croist adès et engraigne.
 Amours m'ocit, ne sai a cui m'en plaïne,
 Quant n'os gehir ne dire mon penser
 A la bele, qui me fait endurer
 8 Les greigneurs maus que nus amans soustaigne.
- II Se merci quier et ne la puiz trouver,
 Morir m'estuet sanz pluz longue bargaigne ;
 Seul pour itant me devroie haster.
 12 Vie vaut pou ; qui si se descompaigne
 De toute joie a cui granz bienz soufraigne,
 Bien doit sa mort voloir et desirrer.
 Las ! tant mar vi son tres simple vis cler,
 16 Qu'ensi ocist mon fin cuer et mahaigne.
- III De ce me lo dont j'oi autrui blasmer :
 Ja ma dame ne seüst ma pensee
 Ne mon voloir, ne fust par deviner
 20 Qu'en avront fait la gent maleüree,
 Qui dit li ont que plus l'aim que rienz nee ;
 Il dient voir et si quident gaber.
 Si me laist Deus a ma joie achievever,
 24 Que touz fui suens, dès que l'oi esguardée !
- IV Chaitive gent, que vous vaut a blasmer ?
 S'aidié m'avez, de rienz ne vous agree.

3 C N'a. ; C peux nulle troveir : — 6 C Q. uos (*sic*) — 8 maus *manque dans T*

II-10 C sans nulle autre — 11 C m'en voldroie peneir : — 12 C k'ensi — 13 C j. ou bone amor ; a soustaigne : — 14 C doi voloir ma mort — 15 C Deus ; MT s. douz (T bel) viaire — 16 MT Qui si destraint ; C m'ocist

III-17 C j'o chascun — 18 ma d. et ne s. *intvertis dans C* — 20 C Ki li ont, a Ichou a — 22 C v. si se — 23 C doinst d. ma grant j. eschiveir ; M de ma j. — 24 a tout sui ; T tres ke, C quant je

IV-25 C Vilainne ; M q. vaut vostre jangler ; ; Ta vaut vos janglers :

- 28 Quoi qu'aiez dit, ne vous porroie amer,
 Quar par vous est mainte amours dessevree ;
 Et mainte joie eüst esté dounee,
 S'on ne doutast vostre felon parler.
 Chascuns vous doit fuïr et eschiver
 32 Qui honte crient et a haute honor bee.
- V Chançon, va t'en — ne demore pluz ci ! —
 A la bele qui m'a en sa baillie ;
 Et pour pitié et pour douçour li pri
 36 Que envers moi de ce ne li poist mie
 Se li felon ont dit lor estoutie.
 Ne l'ai pas fait, n'i ai mort desservi.
 Qui me dounast tout l'avoir de Berri,
 40 Ce qu'il ont dit ne lor deïsse mie.
- VI Dame de Blois, la vostre seignorie
 Croist chascun jour, la Damedieu merci !
 Il est bien drois, qu'ainc si bone ne vi
 44 En touz bons fais n'en douce compaignie.

Remarques

II-16 : *Qu'*, « puisque ». — *ocist—mahaigne*, hysteron-proteron (cf. ci-dessus, n° LIII, *Rem.* I-2).

III-19-20 : *ne just* etc., « sinon par les racontars des médisants qui ont deviné mon amour. »

VI-41. Il est difficile de savoir de quelle *dame de Blois* il s'agit. Si la chanson est de Thibaut de Champagne, on pourrait en premier lieu penser à Marguerite, fille de Thi-

27 *M* Que ; *C* Por rien ke soit ; *a* k'aie d. — 28 *C* Ke ; *C* m. gent destorbee : — 30 *a* felons pensers ; *C* vilain jangleir : *V* manque dans *C* — 33 *T* demorer — 36 *M* m. ne se courrouce m. — 38 *T* Ne l'a ; *a* ne l'ai pas deservi ; *T* deservie : — 40 *a* l. dessieche m.

VI manque dans *aC* — 43 *T* tant boine — 44 *T* boins lieus

baut le Bon, laquelle posséda le comté de Blois à partir de 1218, année où mourut sans enfants son neveu Thibaut II le Jeune, comte de Blois, de Chartres et de Clermont. Par son mariage, en 1230, avec Gautier d'Avesnes, Marguerite fit passer le comté de Blois dans la maison d'Avesnes. Ou bien il pourrait s'agir de la fille de Marguerite et de Gautier d'Avesnes, Marie, qui, en épousant Hugues de Châtillon, porta le comté dans la maison de Châtillon. — Si, au contraire, un Jean de Trie est l'auteur de la pièce, il y a aussi lieu de chercher à identifier la « dame de Blois » avec l'une des femmes de Thibaut II le Jeune, Mahaud d'Alençon ou Clémence des Roches, ou même, en montant encore plus haut, avec la mère de Thibaut II, Catherine, femme de Louis de Blois, mort en 1205 près d'Andrinople. C'est à ce Louis, fils d'Aélis de France, seconde fille de Louis VII, roi de France, et de la célèbre Aliénor d'Aquitaine, et femme de Thibaut le Bon, que Gace Brulé adressa plusieurs de ses chansons (voy. dans l'éd. Huet les chansons VI, 49; XIV, 41; XXXII, 41; XXXVI, 43; XLIX, 41), et nous sommes très porté à croire que c'est précisément l'apostrophe à la « dame de Blois » qui a amené, dans le ms. C, la fausse attribution de la pièce à Gace Brulé. — Pour toute la généalogie de la maison comtale de Blois, voy. Anselme, *Hist. geneal.*, 3^e éd., t. II (Paris, 1726), pp. 845-847.

VII*

(Raynaud 1127)¹

MANUSCRIT : C, fol. 167 r^o. Rubrique : *Li Rois de Naivaire* ; sans musique.

ÉDITION : Tarbé, *Thib.*, p. 47 (n^o 31).

VERSIFICATION : 10 a b a b a b a b. Six *coblas singulars* (sans *envoi*). La rime I a = VI a.

1. Sur les motifs qui rendent douteuse l'authenticité de la pièce, voy. ci-dessus, pp. LXV et LXXVI-LXXVII.

LANGUE : Rimes pures en *-ie, -oir, -aise* et *-oi* (moy 42) ; quatre rimes en *-ance* (coupl. III) ; *taigne* : *vaigne* (coupl. V).

Graphie du ms. C.

- I Onkes ne fut si dure departie
 Comme de ceauls ki aiment per amors.
 Quant li amans se depairt de s'amie,
 4 C'est une mors et une teils dolors
 Ke cil ki l'ont prisent moult pouc lor vie,
 Car li solais, li biens et li dousors
 K'il ont entre eaus esprovee et sentie
 8 Lor torne plus a poene k'a secors.
- II Lais, dolerous ! Or est ma vie outree,
 Quant laissiet m'ait celle per estevoir
 Ke jeu ai plux ke tout le mont amee ;
 12 Trop la desir et se l'ain trop por voir.
 Maix se je l'ain et je l'ai desirree,
 C'est mes confors ; c'on doit de boin avoir
 Estre en atente et faire consirree,
 16 Per coi la puisse aucune fois avoir.
- III Douce dame, je seux en esperance
 C'après lait tens doie biaux tens venir.
 Tormenteis seux, maix teilz est ma fiance
 20 C'ancor vos cuit acoleir et sentir.
 Douls est li biens ki vient de grant souffrance,
 Et bien doit on atendre et soustenir,
 Quant la dousor respont a la grevance,
 24 Car dont puet on a grant joie venir.

I-2 ki aime

II-9 delerous

- IV Belle, j'ain moult l'angoisse et le messaixe
 Ke me covient por vos a andureir.
 Boens est li mals dont on vient a grant aixe ;
 28 Por ceu se doit fins amans moult peneir,
 C'om ne puet riens sens poene avoir ki plaixe.
 Li fruit d'amors seivent bien meüreir ;
 Ke por atendre un pou sa dolor paixe,
 32 Flux doucement li plaist a savoreir.
- V Dame, or vos proi ke de moi vos souvaigne
 Et ke ne truesse en vos desloiaultei,
 Ke vostre amor a toz jors me soustaigne,
 36 Car bien saichiés : je vos port fiaultei.
 Or vos gairt Deus, coi ke de moi avaigne ;
 C'om sercheroit toute une roiaultei,
 Ains c'om trovaist dame en cui tant avaigne
 40 De cors, de vis et de toute biaultei.
- VI Chanson, vai t'en, di bien ma dame et prie
 K'elle n'oblist ne ma poene ne moy !
 De l'oblïeir seroit grant velonnie.
 44 Por ceu m'otroit s'amor, ou je m'otroi !
 Car elle ait tout mon cuer en sa baillie,
 S'est bien raixons c'aie le sien en foi,
 Car li felon medixant per envie
 48 Veullent torneir bone amor a desroi.

Remarques

II-14-15 : *c'on doit* etc., « car on doit attendre et désirer la possession d'un bien ».

IV-28. Nous avons corrigé de notre mieux la faute évidente du ms., amenée par le souvenir du v. 26. — 29. Le

IV-28 a. endureir : — 31 plaixe :

VI-44 c. motrise a. — 46 C'est

pronom relatif *ki* a pour antécédent *riens*. — 31 : *Ke* = *Qui*, « si quelqu'un ». — 32 : *li* = *les li*.

V-35 : *Ke*, sens final.

VI-44 : *m'otroit s'amor*, conjecture incertaine.

VIII*

(Raynaud 1516) ¹

MANUSCRITS : *C*, fol. 52 r^o ; *K*, p. 5 b ; *M*, fol. 59 v^o a ; *N*, fol. 3 v^o a ; *O*, fol. 32 v^o a ; *S*, fol. 317 r^o b ; *T*, f. 1 r^o ; *V*, fol. 3 r^o b ; *X*, fol. 10 v^o b. — *KNTX Li rois de Navarre. C Messires Gaisez Brulez, MOSV* anonyme. — La musique est notée dans *KMNOVX*.

ÉDITIONS : La Rav., II, 11 (n^o 5) ; Tarbé, *Thib.*, p. 16 (n^o 10).

VERSIFICATION : 8 a a a a b b a. Cinq *coblas singulars* (sans *envoi*). Les rimes sont, pour la plupart, des rimes riches.

LANGUE : -ant : -ent ; *mi* 18 : -i ; rimes pures en -is, -oir et -oiz (*avroiz* 35) ².

Graphie de *K* (*regars* 11, *metrez* 21) ; l'initiale manque au début du vers 22).

- I Dame, cist vostre fins amis,
 Qui tout son cuer a en vous mis
 — De vos amer est si surpris
 4 Que de jor et de nuit est pris —,

I-1 *S D. cil, T D. li* — 2 ait *et* en vos *intervertis dans C* —
 3 *C De vostre amor* — 4 de jor *et* de nuit (*S nuiz*) *intervertis dans KXVS*

1. Sur les motifs qui rendent douteuse l'authenticité de la pièce, voy. ci-dessus, p. LXXVIII.

2. M. Huet (*Chansons de Gace Brulé*, p. LXXXVIII) s'est trompé quand il dit que, dans cette chanson, -ois et -oiz sont confondus ; il y a toutes les fois -oiz (*foiz, destroiz, froiz, avroiz*).

- Vos mande que sachiez de voir
 Q'il vous aime sanz decevoir ;
 7 En vos amer n'a pas mespris.
- II Dame, quant de vous me souvient,
 Une tel joie au cuer me vient,
 Qu'Amors me lace, qui me tient.
 II Vostre douz regarz me soustient,
 Qui soëf m'a le cuer enblé ;
 Et souvent me ra il senblé
 14 Que de vous toute joie vient.
- III Amors, aiez de moi merci,
 Que mon cuer, qui n'est mie ci,
 Fetes joiant, et priez li
 18 Que il li souviengne de mi !
 Mès certes vous n'en feroiz rien,
 Que je vous aim seur toute rien ;
 21 Pour ce sel metroiz en oubli.
- IV Onques nus ne vos ama tant
 Com je faz, qui touz jorz entent
 A vos servir veraïement.
 25 Pour ce sont perdu li amant
 Que trop leur fetes acheter

5 *V* m. ce s. ; *C* por v. — 6 *M* Qui ; *S* vos mande — 7 *O* n'ai p.

II-8 *C* Amors — 9 *S* U. grans ; joie *manque dans O* ; *KXNOM* m'en v. — 10 *S* laisse, *V* lest, *C* liet — 12 m'a... enblé *manque dans S* — 13 *M* ma (*sic*) ra ; *V* me fet trembler ;, *S* me rasamblent : — 14 *S* douce j.

III-16 *S* mes cuers n'est mie si ; ; *C* si : — 17 *S* Fait ; *S* promeis li : — 18 *S* Qu'elz li ; *S* li : — 19 *CV* riens : — 20 *CNX* Car ; *T* a. ce saciés bien ; ; *C* toutes riens ;, *SV* toute riens : — 21 *C* me metrois ; *TOV* metés, *S* merroiz

IV-22 *T* S'onques, *M* C'onques ; *TMS* nus ki v. amast — 24 *V* tout vraïement ;, *S* vraïement : — 25 *C* Per — 26 *V* Car

- 28 Ce dont il devroient chanter.
Deus ! si fetes pechié trop grant.
- V Dame, merci, merci cent foiz !
Pitiez vous praingne a ceste foiz
De moi, qui sui ensi destroiz
32 Pour vous qu'or sui chaus, or sui froiz,
Or chant, or plor et or souspir.
Je conmant a vos mon espir ;
35 Ne sai se merci en avroiz.

Remarques

II-10 : *Qu'*, « car ».

III-16 : *Que*, « de sorte que ». — 17 : *li* = la dame.

IX

(Raynaud 1562) ¹

MANUSCRITS : C, fol. 209 v^o ; K, p. 400 b ; O, fol. 87 v^o b ; R, fol. 112 r^o ; U, fol. 166 r^o ; X, fol. 257 r^o b. — *C Li roi de Naivaire*, KORUX anonyme. — La musique est notée dans KORX.

ÉDITIONS : Tarbé, *Thib.*, p. 61 (n^o 41).

VERSIFICATION : 7a 6b 6a 6a 6b 3a 7a 3c 7c 5c 7c.
Quatre *coblas unissonans* avec un *envoi* de quatre vers.

28 C Por ceu faites

V-29 C mil fois : — 30 *manque dans VNKX* — 31 *KXT* issi d., *M* issuz d. — 32 C P. vo cors seux chaus et or frois : ; *V* vos qui si sui chaus et f. — 33 or chant *et* or pleur *interverts dans S* ; et *manque dans OX* — 34 *V* A vos c. je ; *X* espoir :

1. Sur les motifs qui rendent très douteuse l'authenticité de cette pièce, voy. ci-dessus, pp. LXVI et LXXVIII-LXXIX.

Le mot *amor* revient, dans chaque couplet (excepté l'envoi), à la rime au même endroit (vers 8).

LANGUE : Huit rimes pures en *-ant* ; *merciz* 29 : *-is* (cas-suj. fém. *seignoris* 7 ; *pensis* 6 employé comme cas-régime).

Graphie de *K* (*seignoriz* 7, *d'amors* 8, *tourné* 35, *franc cuer* 36).

- | | |
|----|------------------------------|
| I | Ne rose ne flor de lis |
| | Ne des oisiaus li chant |
| | Ne douz mais ne avris |
| 4 | Ne rosignous jolis |
| | Ne m'i fet si joiant |
| | Ne pensis |
| | Com haute amour seignoris, |
| 8 | Que d' <i>amor</i> |
| | Viennent mi chant et mi plor |
| | Ne d'autre labour |
| 11 | Ne sert mes cuers a nul jor. |
| II | Si bonement m'a conquis |
| | Ma dame en esgardant |
| | Que, tant com soie vis, |
| 15 | Ne serai fors qu'amis. |
| | Mourir en atendant, |
| | Ce m'est vis, |
| | Me seroit honors et pris, |
| 19 | Qu'en <i>amour</i> |

I-1 Ne *manque dans C* ; *U* flors dalis : (*sic*) — 2 *CURX* chans ; *K* chanz ; — 3 *U* dou mai ne d'avri : — 4 *U* Ne li rosignors joïs : — 5 Ne *répété dans R* ; *C* me fait ; *U* font ; *KX* joianz : — 6 *U* pansit : — 7 *C* bone amors, *R* fine amaur (*sic*) — 9 *R* Me vient un c. et un plour : — 10 *C* Et — 11 *C* c. nuit et j.

II-12 *C* doucement — 13 *KXR* regardant : — 14 *RO* com je s. — 15 *U* sera ; qu' *manque dans C* — 17 *manque dans ROKX*, *U* Biaz amins : — 18 *KXOR* Me sera (*R* M'i samble) lous et ; *U* Lors avra tot a devis : — 19 *U* Bone amors :

- 22 N'a nule si haute honor
A fin ameor
Com pour li sousfrir dolor.
- III
26 Dame d'onor et de pris,
Com seroit bien seant
Qu'en vostre simple vis,
De grant biauté espris,
Trouvasse un douz senblant
Et un ris
Qui fust senblanz a merciz,
30 Car d'*amor*
N'ai je riens, fors que j'aor
Des dames la flor
33 Et de biauté mireor !
- IV
37 Bele, quant du douz païs
Seraï tournez plorant,
Pri vous, frans cuers gentis,
Que de vous soie fis
D'un « A Deu vous conmant,
Biaus amis ! »
Lors avrai tout a devis

20 *manque dans U* ; KXR N'a nuli (XR nului) — 21 U
Dont si jangleour : ; C amor : — 22 U M'avront mis en teil
dolour :

III *manque dans U* — 24 O b. avenant : , KXR avenant :
— 28 KXOR Ou (O Et) un douz r. — 29 *manque dans R*,
O Q. semblant a meris : ; C mercit : — 30 KXOR Mès —
— 31 C N'en ai je f. ke j'aiour : — 32 K De — 33 Et *manque*
dans KXOR ; R biautez ; X b. la flor m.

IV = III *dans U* — 34 C Dame ; KXOR q. je du p. — 35
U Sera ; C Me vairois torneir p. ; RO tournés en plourant :
— 36 KXOR Prie vous (ROX Priés vo) franc (X douz) cuer
g. (O gentil :) ; C vos belle g. — 37 KXOR Que j'adonc s. ;
U C'an teil espoir m'ait mis : — 38 UO Dont, R Ditez,
KX Diez — 39 KXOR Douz — 40 U avra

- 41 Bone amor.
Ne creez losengeor
Ne faus tricheor,
44 Tant en i viengne des lor.
- V Mon seignor
De Bar, qui pris et valor
Maintient chascun jor,
48 Doigne Deus joie et honor !

Remarques

I-1-7. Cf. un début pareil dans la pièce 288 (p. p. G. Stefens, *Die Lieder des Troveors P. von Angicourt*, p. 270, n° 28). — 6. On serait tenté, malgré la leçon des six mss., de remplacer *pensis* par un mot qui eût une forme grammaticalement correcte, p. ex. *espris*.

III-33 : *de biauté mireor*, « reflet parfait de la beauté ». Cf., pour un emploi analogue de *miralh* dans la poésie des troubadours, Chr. Stössel, *Die Bilder und Vergleiche der apro. Lyrik* (Marbourg, 1886), pp. 28-29.

IV-44. « Combien qu'il vienne de leurs gens ».

V-45-46. Si cette chanson est de Thibaut de Champagne, le seigneur *de Bar* ici nommé ne peut guère être autre que Henri II, comte de Bar, disparu à la bataille désastreuse de Gaza le 13 novembre 1239. Il fut choisi comme arbitre dans un jeu-parti (1437) entre Chardon de Croisilles et Jean d'Archies (p. p. H. Suchier dans *Zs. f. rom. Phil.*, XXXI, 147 ; cf., p. 153), et ce fut probablement à lui que Gautier d'Épinal s'adressa dans deux de ses chansons (1208 et 1784, p. p. U. Lindelöf et A. Wallensköld dans *Mém. de la Soc. néo-phil. de Helsingfors*, III, 288 et 290).

41-44 *KXOR* Ne la meillor : Ne facent l. Faillir au retor :
Ja tant n'i aient d. l., *U* Car d'amors : N'est nule si halte
honors : Et fin amadour : Com por li soffrir dolour : (*vers*
42-44 = 20-22 du texte)

V manque dans *CUK* — 46 O que p. — 48 R Tiengne

En second lieu on peut penser à son fils, Thibaut II, mort en 1296, et trouvère lui-même ; on a de lui un serventois politique (1522), et il a, en outre, échangé un jeu-parti (259) avec Roland de Reims (p. p. Fr. Lubinski dans *Rom. Forsch.*, XXII, 556). Sur les deux comtes de Bar, voy. Du Chesne, *Hist. généal. de la Maison de Bar-le-Duc* (Paris, 1631), pp. 33-41 ; Pr. Tarbé, *Les chansonniers de Champagne* (Reims, 1850), pp. xv-xvii ; P. Paris dans *Hist. litt. de la France*, XXIII, 760-763 ; G. Gröber, *Grundr. der roman. Phil.*, II, 1, p. 965.

X*

(Raynaud 1684)¹

MANUSCRIT : C, fol. 113 r^o. — La pièce est anonyme et sans musique.

ÉDITIONS : Tarbé, *Thib.*, p. 99 (n^o 65) ; P. Paris, *Hist. litt.*, XXIII, 798 (d'après Tarbé).

VERSIFICATION : 10 a b a b b a b. Cinq *coblas unissonans* (sans *envoi*). Le schéma métrique, qui est très fréquent, se retrouve, entre autres, et avec les mêmes rimes (-oie, -on) dans 1755 (éd. Jeanroy et Långfors, *Arch. roman.*, II, 304, ms. O).

LANGUE : Rimes pures en -oie ; dont 30, *tesmoing* 33 : -on.

Graphie du ms. C.

- | | |
|---|--|
| I | Kant Amors vit ke je li aloignoie |
| | Et j'oi mon cuer retrait de sa prixon, |
| | Se li fut vis ke trop la resoignoie, |
| 4 | Lors m'asailli d'une estrainge tenson |

I-2 Et j'o — 3 soignoie :

1. Sur les motifs qui nous ont amené à admettre cette chanson anonyme parmi les pièces dont l'attribution est douteuse, voy. ci-dessus, pp. xxxix, note 2, et lxxix.

- Et dist : « Thiebaus, jai fustes vos mes hom.
 Or me moustreis keil tort je vos faisoie,
 7 Ke me voleis guerpier en teil saixon !
- II — Certes, Amors, aisseis i troveroie
 Por vos guerpier forfait et mespixon,
 Maix ne voi riens ke je conquerre i doie ;
 11 Por ceu vers vos ne demant se paix non ;
 Si soiés dame, et jeu uns povres hom,
 Ki n'ai talent ke jamaix a vos soie,
 14 Se Deus me done aillors ma guerixon.
- III — Certes, Thiebaut, je me correneroie,
 S'encor de moy ne feüssiés chanson.
 Vostres chanteirs me plaist et esbanoie,
 18 Car moult vos voi de belle entencion.
 Or ne quereis vers moi nulle ochoison,
 Ke bien saichiés, cui si grans pueples proie,
 21 K'il ne puet pais a tous faire raison.
- IV — Jai Deus, Amors, ma proiere ne croie,
 Quant vos en moy jamaix avrois parson,
 Ke j'ai lou duel dont li autre ont la joie,
 25 Et s'avez fait de moi autrui garson.
 Com l'aveugles quiert la voie a baston,
 Vos ai je quis, et se ne vos veoie.
 28 Trop estes trouble, et s'aveis si cleir nom.
- V — Coment, Thiebaut,
 ne vos ravrai je dont ?
 — Nenil, Amors, en perdon se foloie
 32 Ke maix me veult remettre en teil pixon.

5 j. estes v.

IV-24 lai joie : — 26 Si com

V-31 folie :

35

Tous jors vos ai porteit loiaul tesmoing,
 Et vos m'aveis jüeit d'une corroie
 Ou je ne puis faire se perdre non. »

Remarques

M. H. Knobloch (*Die Streitgedichte im Prov. und Afrz.*, Breslau, 1886, pp. 56-57) a fait observer que ce débat est une imitation d'une *tençon* provençale entre le troubadour Peirol et l'Amour (Bartsch, *Grundr.*, n° 366, 29), dont voici les deux premiers couplets (éd. Mahn, *Gedichte der Troubadours*, IV, 122-123, n° MCCCVIII, ms. A; fol. 178) :

- I Qand Amors trobet partit
 Mon cor del sieu pessamen,
 D'una tensson m'assaillit,
 Et podetz auzir comen :
 5 « Amics Perols, malamen
 Vos anatz de mi loignan,
 E, pois en mi ni en chan
 Non auretz entenssios,
 9 Digatz puous : que valretz vos ?
- II — Amors, tant vos ai servit
 Que negus tortz no m'en pren,
 Et vos sabetz cum petit
 'N ai agut de gauzimen.
 14 No us ochaison de nien,
 Sol qem tengatz derenan
 Bona patz — plus no us deman,
 Que nuilhs autres guizerdos
 18 No m'en pot esser tant bos. »

Cf. les débats fictifs, nos XLVII et XLVIII, de cette édition.

IV-23 : *Quant*, « si ». — 26. Cf. *Yvain*, éd. Foerster, *Rom. Bibl.*, n° 5, vers 1142-1143 :

Come avugles, qui a tastons
 Vet aucune chose cerchant.

— 28. On a voulu voir, dans ce vers, une allusion au nom de Blanche de Castille (*le cler nom = blanche*) ; voy. Tarbé, *Thib.*, p. 157 ; P. Paris dans *Hist. litt.*, XXIII,

799 ; É. Berger, *Hist. de Blanche de Castille* (Paris, 1895), p. 146 ; etc. Cette supposition est de tous points erronée, puisque c'est à l'Amour, et non pas à la dame aimée, que s'adresse Thibaut. Le poète veut tout simplement dire que le nom *amour* est plein de clarté, tandis que l'Amour elle-même est *trouble*.

V-29-30. Il serait possible que la lacune du ms. comprît non seulement *un* vers, mais en outre tout un couplet. — 32 : *Ke*, « celui qui ». — 34. « Vous m'avez trompé ». Sur l'expression *jouer d'une corroie* (forme ordinaire : *jouer de boute en corroie*), voy. G. Paris dans *Rom.*, XXI, 407-413 (p. 411 : « c'est une espèce de bonneteau antérieur à l'invention des cartes »).

TABLE DES RIMES

-a XXIII 3-4, XXXII 3-4, XXXVII 5-8, XXXVIII 3-4, XLII 5-6, XLV, LIII 1-2, LVII 3-4, LVIII 3-4 ; -ace XXXVIII 5-8 ; -age X 1-2, XII 1-2, XVIII 1-2, XXXVIII 3-4, LX 3-4 ; -ai VIII 1-2, XXVIII 1-2, XXXIX 1-2, LVIII 3-4, LXI, App. I ; cf. -é ; -aie XIX 3-4, XXIII 2 (: <i>joie</i>, dans le refrain), XXXII 1-2, LX 1-2, App. III ; -aigne V, App. VI 1-2, VII 5 ; -aille XXV 5-6, XXXII 5, LVII 3-4 ; -aindre VII 3-4, VIII 5-6, XXII 1-2, XXV 3-4, XLVII 5-6, LV 5 ; -aint XLVI 1-2 ; -aire III 3-4, VII 5-7, XIV 1-2, XXXVI 1-2, XXXVIII 1-2, App. V 1-2 ; -ais, voy. -ès ; -aise App. VII 4 ; -al XXX 5-6 ; -ame LIV 5-6, LXI ; -an XXXVII 5-6 (<i>entent</i>) ; -ance I, X 5-6, XIII, XIX 1-2, XX 1-2, XXIII 3-4, XXIV 3-4, XXVI 3-4, XXXVI 1-2, XLI 3-4, XLIV 3-4, XLVIII 1-2, LIII 1-2, LVII 5-6, LX 5-6, LXI, App. V 5-6, VII 3 ;	-ant II 5-6, III 1-2, IV, V, VI 3-4, VII 3-7, IX 1-2, X 1-2, XI 1-2, XIV 3-4, XV 1-2, XVII 5-7, XXI 3-4, XXII 1-4, XXIII 5, XXVI 3-4 ; XXVII 3-4, XXVIII 3-5, XXIX 3-4, XXX 1-2, XXXI 1-2, XXXII 3-4, XXXIII 3-4, XXXIV 1-4, XXXV 3-4, XXXVI 5-6, XXXVII 1-4, XXXVIII 1-2, XXXIX 1-2, XL 1-2, XLII 1-2, XLIII 5-6, XLIV 1-2, XLVI 1-2, 5-6, XLVII 1-2, XLVIII 1-2, LI, LII 3-4, LVI 5, LVII 1-2, 5, LVIII 1-2, 5, LIX 3-4, LX 3-4, App. II, III, VIII 4, IX ; cf. -ent ; -anz II 1-2, XLIII 1-2, LIV 5-6, LVI 1-2, LXI ; -art XIX 5 ; -as XXXVIII 3-4, XXXVIII 5-6 ; -aus LIX 1-2 ; -aut XVII 1-2 ; -é VI 1-2, X 5-6 (<i>sé = sai</i>), XI 1-2, XXIII 2-4, XXIV 1-2 (<i>esgardé = esgardai</i>), XXXVI 3-4, XXXVII 3-4, XLI 1-2, XLVIII 5-7, L 5-7, LI 5 (: -ai), LVII 5-6, LX 1-2, LXI, App. VII 5, VIII 2 ; -ee III 5-6, VII 1-2, VIII 1-2, IX 5-6, XII 3-4, XV 3-5, XVI 3-6, XIX 5-6, XX 5-7, XXIII 5-6, XXVI 1-2, XXX 5-6, XXXVI
--	--

- 5-6, XL 3-6, XLIV 1-2, XLVII 3-4, XLVIII 3-4, XLIX 3-4, LII 1-2, LIII 5-6, LIV 1-2, LXI, App. IV, VI 3-4, VII 2;
 -eil, voy. -ueil;
 -èle XV 1-2;
 -en, voy. -an;
 -ence, voy. -ance;
 -endre IX 1-2, XII 5-6, XIV 3-4, XXX 3-4, XLV;
 -ent XX 3-4, XXV 1-2, LV 5-6, App. V 1-2; cf. -an, -ant;
 -enz, voy. -anz;
 -er II 1-2, VI 5-6, VIII 3-4, IX 5-6, X 1-2, XII 1-2, XIII, XVIII, XIX 1-2, XXI 5, XXIV 3-6, XXVI 3-4, XXVII 1-2, XXVIII 5-6, XXIX 1-2, XXX 3-4, XXXI 5-6, XXXII 5, XXXIII 1-2, XXXIV 5-6, XXXV 5, XXXVII 3-8, XLIII 3-6, XLVI 3-6, L 1-3, LI 3-4, LII 5-6, LIII 3-4, LIV 1-2, LVI 3-6, LVIII 5, LX 5-6, LXI, App. III, V 3-4, VI 1-4, VII 4, VIII 4;
 -ère, voy. -aire;
 -erre XXXII 3-4;
 -ers XIV 1-2 (adès);
 -ès XXXIV 5-6, LVI 5-6; cf. -ers;
 -eus XVII 3-4, XXVII 5, LVI 1-2; cf. -ous;
 -ez XX, XXXII 5-6, XXXVIII 3-8, XLII 1-2, XLIV 3-4, XLV, XLIX 3-4, LIX 5-6, LXI;
 -èz LVI 5;
 -i VI 1-2, VIII 5-6, IX 3-4, XVIII 5-6, XXI 5, XXIII 5, XXVI 5, XXVIII 3-6, XXIX 5-6, XXX 1-2, XXXII 3-4, XXXIII 3-4, XXXIV 3-4, XXXV 5-7, XXXVII 1-2, XXXVIII 1-2, XXXIX 5-8, XLII 3-4, XLIII 3-4, XLVI 1-2, LI 1-2, 4-5 (cf. -is), LII 5-6, LXI, App. I, VI 5-6, VIII 3;
 -ie VIII 3-4, IX 3-4, XX 3-4, XXVII 5-7, XXVIII, XXX 1-2, XXXV 3-4, XXXIX, XL 1-2, XLI 1-2, XLVII 1-2, XLVIII 5-7, XLIX 1-2, LII 3-4, LIII 3-4, LV 1-2, LVII 1-2, App. VI 5-6, VII 1, 6;
 -id XXXVI 3-4, LIX 5-6;
 -ien XXVI 5, XXXIV 5, App. VIII 3;
 -iengne, voy. -aigne;
 -iens XXXVII 5-6;
 -ient XXIX 5-6, XXXIII 5-6, XLIV 3-4, LVIII 3-4, App. VIII 2;
 -ier III 5-6, IV, VI 5-6, X 3-4, XI 5-7, XV 1-2, XIX 3-4, XXI 3-4, XXV 3-4, XXX 3-4, XXXI 3-4, XXXVI 2-4, XXXVII 1-2, XXXVIII 3-4, XLII 5-6, XLIII, XLVII 3-4, LII 1-2, LV 1-2, LVII 3-4, LVIII 1-2, LXI, App. II;
 -iere XXII 3-4, XXIV 5-6, XXXV 5-7, XXXVI 5, XLIX 5-8, LII 5;
 -iers XXXIV 3-4, XLVI 3-4, LVIII 3-4, LX 5;
 -iert XXXIX 3-4;
 -iez XVII 5-7, XXXVI 1, XXXVIII 1-2, XLIV 5-8, XLIX 1-2, LIII 5, LXI;
 -ir XI 3-4, XII 3-4, XV 3-5, XVI 1-2, XVII 1-2, XVIII 1-2, XIX 1-2, XX 1-2, XXI 1-2, XXV 5-6, XXVIII 1-2, XXX 5, XXXIII 5-6, XXXV 3-4, XLII 1-2, XLIII 1-2, XLIV 3-4, L 4-7, LV 5-6, LVI 3-4, LVIII 1-2, 5, LIX 1-4, LX 3-4, App. IV, VII 3, VIII 5;

- ire* App. V 3-4;
-is II 3-4, X 5-6, XII 5,
 XIII (*larrecins, fins*),
 XXI 5-6, XXII 1-2,
 XXIII 1-2, XXVI 5-6,
 XXXI 5-6, XL 3-4, XLI
 5-8, XLIII 3-4 (*farsiz*),
 XLIV 5-6, LI 3-4 (cf. *-i*).
 LIII 1-2, LV 3-4, App. I
 (: *-iz*), VIII 1, IX (*merciz*);
-ise XXII 5-6, XXIII 1-2,
 XXIV 1-2, XXXVI 3-4,
 XLIV 5-8;
-isent XXVI 5;
-iz V, XII 1-2, LIV 3-4;
 cf. *-is*;
-oi XIV 5-6, XXII 3-6,
 XXIII 1, XXXII 1-2,
 XLIV 1-2, App. VII 6;
-oie III 1-2, X 3-4, XVI 1-2,
 XVIII 3-5, XXV 1-2,
 XXVII 3-4, XXXVI 3-4,
 XLI 5-8, LIV 3-4, LV 3-4,
 App. I, X; cf. *-aie*;
-oing XXXII 3-4 (cf. *-on*);
-oir II 5-6, VII 3-4, XI 3-4,
 XII 5-6, XIII, XVI 5-6,
 XIX 5-6, XX 5, XXI 3-4,
 XXIII 3-4, XXVI 1-2,
 XXVII 1-2, XXVIII 5,
 XXX 3-4, XXXII 1-2,
 XXXIV 1-2, XXXV 1-2,
 XXXVI 5, XXXVIII 5-6,
 XXXIX 5-8, XL 3-6,
 XLII 5-6, XLIII 1-2,
 XLIV 5-8, XLV, XLVI 5-
 8, XLVIII 3-4, L 3-4,
 LIII 5-6, LV 3-4, LVI 3-4,
 App. V 5-6, VII 2, VIII 1;
-ois XVII 3-4;
-oit XXVII 3-4, XL 1-2,
 XLVII 5-6, LX 1-2;
-oiz App. VIII 5;
-ol XLII 3-4;
-ole XIV 5-6;
-on I, II 3-4, XXII 5-6,
 XXIII 1-2 (cf. *-ont*), 6
 (*donc*), XXVII 5, XXVIII
 1-2, XXIX 1-2, XXX 5,
 XXXIV 1-2, XXXIX 3-4,
 XLIII 5-6, L 1-2, LI 1-2,
 LII 3-4, LV 1-2, LVII 1-2,
 LVIII 1-2, LXI, App. X
 (*dont, tesmoing*).
-ons XLVI 3-4, XLIX 5-8,
 LVI 1-4;
-ont XV 3-4, XXIII 1 (cf.
-on), XXVI 1-2, XLVI
 5-6, LIII 3-4;
-or XII 3-4, XVI 3-4, XXI
 1-2, XXIII 5, XXVI 1-2,
 XXVIII 3-4, XXXII 5,
 XLIV 1-2, LII 1-2, LVIII
 5-7, LXI, App. IX;
-orde LXI;
-ors VII 1-2, X 3-4, XVIII
 3-4, XXX 1-2, XXXI 1-2,
 XXXIV 3-4, XXXVII
 1-2, XLI 3-4, XLIII,
 XLVI 1-2, LVIII 1-2,
 App. VII 1;
-ors LVIII 3-4;
-ort XXXI 3-4, XXXII 1-2,
 XXXV 1-2, XLVI 3-4;
-our, voy. *-or*;
-ours, voy. *-ors*;
-ous LXI (cf. *-eus*);
-oz VII 5;
-u XIX 3-4, XXXVII 3-4;
-ueil XI 5-7, XXXII 1-2,
 XXXIII 1-2 (*sonneil*);
-uer VII 1-2;
-uet XXVIII 1-2;
-ui III 3-4, VI 3-4, XXIX
 3-4, XXXIV 1-2, XLII
 3-4;
-ure XXVII 1-2, XXXV 1-2;
-us V, XXI 1-2, XXXIV 5,
 LVI 1-2, LVIII 5-7;
-ust XXXII 5-6;
-uz XXXVI 1-2.

TABLE

DES NOMS PROPRES

- ADAM LVIII 19, *le premier homme (Ève le fit pécher)* ; c.-s. Adans LVIII 29 (*mangea de la pomme*).
 Alemaigne ; uns fous d'A. V 35 (*voy. Rem.*).
 ANTECRIZ LVI 39 (c.-s.), *Antéchrist (son arrivée)*.
 Arrabi, *Arabe* ; c.-s. sing. Arrabiz V 33 (*bon tireur d'arc*) ; c.-s. plur. Arrabi XXXV 49 (*n'ont rien saisi des biens de Raoul de Soissons*).
 AUBERON XXXIX 50, *ami de Thibaut, pris par lui comme arbitre dans un jeu-parti. Inconnu par ailleurs*.
 AYGLES, Aygle, XXI 41, 51, *nom (fictif) de la dame aimée*.
 BAR (Mon seignor de) App. IX 46 (*voy. Rem.*).
 BARNABEZ (sainz) XLII 14, *saint Barnabé, martyr l'an 53 (voy. Rem.)*.
 BAUDOÏN, Baudoÿn XXXVII 1 (*voy. Rem.*), 17, 33, 49 ; XXXVIII 1, 19, 37, 55 ; XLII 9, 25, 41, *trouvère avec qui Thibaut échangea des jeux-partis*.
 BERNART VII 39, *ami de Thibaut (voy. Rem.)*.
 Berri, *l'ancienne province de France* ; tout l'avoir de B. App. VI 39 *désigne une très grande richesse*.
 BLAZON XVIII 47, *le trouvère Thibaut de Blazon*.
 Blois, *l'ancien comté de France* ; dame de B. App. VI 41 (*voy. Rem.*).
 BRETONS (livre des) LVI 33 (*voy. Rem.*).
 Brie, *pays de France* ; Thibaut est nommé sire de B. XLIX 1.
 Champagne ; Thibaut est nommé sire de Ch. XLIX 1 ; il adresse un salut à nostre gent de Ch. V 44.
 CONTESSE App. III 9, *p.-é. un nom de femme (voy. Rem.)*.
 DAMEDIEU App. VI 42 (*invocé*).
 DAVID, *le roi d'Israël* ; c.-s. Daviz V 34, *type de roi puissant* ; LIX 25 (*savait que la Sainte Vierge naîtrait de sa descendance*).
 DIEU II 32, etc., Deu VIII 19, etc., Dé (: -é) XLVIII 49, L 34, c.-s. Deus III 17, etc., Dieus LXI 19, 45 (*dans des invocations, etc.*) ; désigne Jésus-Christ (son incarnation, sa naissance, sa passion, son rôle au Jugement dernier, etc.)
 LIII 2, 22 ; LVI 1, 8 ; LVII 7, 21, 30 ; LVIII 56 ; LIX 9, 19, 38 ; LX 7.
 Espanois, *espagnol* ; or e. XVII 22.

- ESPIR (le Saint) LIX 28, *le Saint-Esprit (annonça à David que la Sainte Vierge naîtrait de sa descendance)*.
- EVE LVIII 19, *la première femme (fit pécher Adam)*.
- FENIX (li) XX, 25, *le phénix (voy. Rem.)*.
- France, *la province de l'Ile-de-France*; XIII 47 (*Philippe de Nanteuil en est*); estre sires de Fr. XX 12, *être très puissant*; quand'il a en Fr. XLIV 31, *une richesse considérable*.
- GILON, c.-s. Gilles, *probablement le trouvère Gilon le Vinier*; XL 57, *pris comme arbitre dans un jeu-parti par un certain Gui*; XLI 63, 71, *par son frère Guillaume le Vinier*; App. II 36, *nommé dans l'envoi*.
- GIRART D'AMIENS XLV 1, 19, 37, *l'un des partenaires d'un jeu-parti (voy. Rem.)*.
- GUENELON LII 36, *type de traître*.
- GUILLEAUME XLI 11, 31, 51, 67, *l'un des partenaires d'un jeu-parti, probablement Guillaume le Vinier (voy. Rem.)*.
- GUIS (Mesire) XL 15, 43, *l'un des partenaires d'un jeu-parti (voy. Rem.)*.
- JASON I 4, *le conquérant de la Toison d'or (sa grande douleur)*.
- JEHAN XLI 72, *pris comme arbitre par Thibaut dans un jeu-parti (voy. Rem.)*.
- JHESU CRIZ (Peres) LIV 30 (*invoqué*).
- JULIUS V 16, *Jules-César, (ennemi de Pompée)*.
- LORENT, *ami de Thibaut*; XVII 49 (*nommé dans l'envoi*), LV 46 (*la chanson lui est adressée*).
- MAHON, Mahomet; mort M. I 25 (*juron*).
- MARIE, *la Sainte Vierge*; LII 31 (*invoquée*), LIII 26 (*mère du Seigneur*), LVII 1 (*son nom expliqué symboliquement*).
- MELLIN, Merlin, *l'enchanteur celtique fabuleux*; le sens M. LVI 37 (*voy. Rem.*).
- MEREMELLIN XLIII 22, *Miramolin, potentat musulman, pris comme type d'un homme lascif (voy. Rem.)*.
- Nanteuil XIII 46, *probablement Nanteuil-le-Haudouin (Oise, arr. Senlis), pays d'origine du trouvère Philippe de Nanteuil*.
- NARCISUS XXII 36, *Narcisse, qui s'éprit de sa propre image en se mirant dans une fontaine (voy. Rem.)*.
- Navarre; Thibaut appelé roy de N. XLV 10.
- NOBLET (var. Noblot) App. II 40 (*la chanson lui est adressée*; voy. p. LXIX).
- OLIVIERS XXXIV 30 (c.-s.), *le héros de la Chanson de Roland, cité comme type du chevalier intrépide*.
- Outremer LIII 3, LIV 5.
- PERE (saint) LVI 48, *l'apôtre saint Pierre (invoqué)*.
- PERRIN LII 19, *nom de berger*.
- PERRINET LII 38, 47, *diminutif du nom précédent*.
- PERRON L 1 (c.-r.), *Pierre Mauclerc, duc de Bretagne (voy. Rem.)*; dan P. XL 61, *pris comme arbitre par Thibaut dans un jeu-parti*.
- PHELIPE, Phelippe, *le trouvère Philippe de Nanteuil*;

- XIII 47 (*la chanson lui est adressée; voy. Rem.*), XVII 49 (*mentionné dans l'envoi*), XX 45 (*la chanson lui est adressée*), XXXIX 1, 17, 33, 49 (*partenaire d'un jeu-parti*), XLVI 1, 19, 37, 55 (*partenaire d'un débat*), XLIX 10, 28, 46, 58 (*partenaire d'un débat*), LV 23 (*apostrophé dans une chanson de croisade*), LVIII 60 (*mentionné dans l'envoi*). Cf. Nanteuil.
- PIRAMUS XXI 12 *Pyrame, amant de Thisbé, pris comme type d'un amant parfait (voy. Rem.)*.
- POL (saint) XLII 31, *l'apôtre saint Paul (invoqué)*.
- POMPÉE V 16, *Pompée, rival de César (voy. Rem.)*.
- PUI d'Amors (le), App. I 46, *société littéraire qui organisait des concours de poésie, peut-être celle d'Arras*.
- RAOUL, *le trouvère Raoul de Soissons; XI 39 (la chanson lui est adressée; voy. Rem.), XXVII 38 (nommé dans l'envoi), XXXV 49 (exhorté à retourner en France; voy. Rem.), XLIII 12, 34, 56 (partenaire d'un jeu-parti)*.
- RENAUT, *ami de Thibaut, inconnu par ailleurs; VII 39 var. (mentionné dans l'envoi; voy. Rem.), XVII 49 (mentionné dans l'envoi)*.
- ROBEÇON LI 24, *nom de berger*.
- ROBERT L I, II, 25, 33, *partenaire d'un débat (voy. Rem.)*.
- RODRIGUE LE NOIR (*variantes: Rodreigne le Voir, Rondigne le Voir, Roogne* lou Noir) XXXIX 53, *choisi par Philippe de Nanteuil comme arbitre dans un jeu-parti. Inconnu par ailleurs*.
- ROLLANZ XXXIV 30 (*c.-s.*), *le héros de la Chanson de Roland, pris comme type du chevalier intrépide*.
- SALEMONS V 34 (*c.-s.*), *Salomon, fils de David, pris comme type d'un roi puissant*.
- Surie (li roiaumes de) LV 10, *la Syrie, incluse la Palestine*.
- THIEBAUT, *c.-s. Thiebaus, Thibaut de Champagne, notre trouvère; XVII 18 (se nomme lui-même), XLVII 8, 22, 36 (partenaire d'un débat fictif avec une dame), App. X, 5, 15, 29 (débat entre Thibaut et l'Amour); rois Th. XLII 1 (partenaire, avec Baudouin, d'un jeu-parti); bons rois Th. XLIV 1 (interpellé ainsi, dans un jeu-parti, par l'autre partenaire, un clerc)*.
- THOUMAS DE COUSI App. III 33, *probablement Thomas II de Coucy, mort en 1253 (la chanson lui est adressée)*.
- TISBÉ XXI 12, *Thisbé l'amante de Pyrame, prise comme type de l'amour féminin parfait*.
- TRISTANS XXIII 34 (*c.-s.*), *le héros de l'épopée courtoise, pris comme type de l'amant récompensé*.
- TURC; *c.-s. sing. Turs V 33 (bon tireur d'arc), c.-s. plur. Turc XXXV 49 (n'ont rien saisi des biens de Raoul de Soissons)*.

GLOSSAIRE

(On n'a pas relevé les mots les plus connus)

- A XVII 18, *en comparaison de, auprès de; voy. Rem.*
 aaisier (*forme conjecturale*)
 XLVI 30, *aise, repos tranquille.*
 aatie, *défi*; par a. XL 1, *à l'envi.*
 aboier IV 4, *crier.*
 acheson, ochoison XXVIII 11, 37, *motif, raison*; I 26, XLIX 44, *App. X* 19, *motif pour blâmer, reproche*; XLVI 24, *obstacle, difficulté.*
 acheiver a *App. VI* 23, *obtenir finalement.*
 acointier (soi) X 28, *s'unir.*
 afetement XV 18, *manière d'être.*
 afferir XXXIX 19, *convenir, être propre (à).*
 afichier (soi) *App. II* 36, *affirmer.*
 afiner, affiner LVIII 43, *rendre pur (en parlant de l'or, avec, au ptc. p., le double sens de » fidèle »); soi a. App. II* 22, *se perfectionner.*
 aidier (soi) IV 40, XIX 23, *tirer parti (de), se servir (de).*
 aire, m., XIV 15, *nid.*
 aler par XXII 32, *dépendre de.*
 aloigner *App. X* 1, *s'éloigner de.*
 amoloier XLVII 24, *attendrir.*
 angoissier (soi) XLIV 51, *être pressé.*
 angre LIII 25, *ange.*
 aoschier LX 29, *amorcer.*
 apaier *App. III* 14, *apaiser, satisfaire.*
 apluet, *pr. ind. 3^e pers. de* aplovoir, XXVIII 14, *affluer, abonder.*
 ardures XXXV 12, *désir ardent.*
 asevir XXXVIII 61, *accomplir.*
 atendue XXI 40, *attente.*
 avancement XXX 12, *avantage, profit.*
 avenant VI 22, *App. III* 10, *mérite.*
 avenir *App. VII* 39, *convenir, aller bien.*
 aventureus XVII 19, *extraordinaire (?)*.
 avers XVII 34, *comparativement à, auprès de.*
 BARGAIGNE *App. VI* 10, *contestation, retard.*
 bas; n'i veoir ne b. ne haut XVII 13, *ne pas i trouver son profit.*
 bergeron LII 26, *jeune berger.*
 bien; avoir b. XX 17, XXVII 22, *être à son aise.*
 bien fet VI 26, *avantage.*
 blé XVII 31, LI 55, *champ de blé.*
 bon eüré LIII 37, *bienheureux.*

bouter arriere dos LX 8, *jeter derrière soi*; soi b. XX 46, *entrer*.
bricon XLIX 49, *lâche, écervelé*.

broi XIV 33, *piège* (voy. G. Tilander, Remarques sur le Roman de Renart, Gothembourg, 1923, p. 22).
brueil XI 41, *bois, tailli*.

CENDREUS LIII 18, *qui reste au foyer, lâche*.

chançonele XV 15, *petite chanson*.

chartre XXXIV 15, 19, *prison*.

chastier, chastoier (soi) III, 10, IX, 23, *se corriger, changer de conduite*.

chol XLII 32, *chou* (= objet de peu de valeur).

cine XIV 13, *cygne*.

cisnel XIV 14, *petit du cygne*.

clamer (soi) XIII 37, XXIV 41, *se plaindre*.

coloré VIII 9, XV 46, LII 13, App. IV, 21, *aux vives couleurs*; frès c. X 39, *aux couleurs fraîches et vives*.

confaitement LI 30, *de quelle manière*.

commandise XXIII 16, XLIV 41, *domination, pouvoir*.

connaissance I 15, 37, XIII 14, XXIV 19, XXVI 30, XLI 33, *compréhension, bon sens, sagesse*.

conpli XLVII 14, *accompli, parfait*.

conroi; prendre c. de XIV 35, XXII 33, *prendre des mesures au sujet de, se préoccuper de*.

conseil VI 5, *décision*.

consentir (avec une personne comme rég. dir.) App. IV 14, *admettre*.

consieurree, consirree VII 14, XII 22, *désir* (inas-souvi); faire c. App. VII 15, *désirer* (sans espoir de parvenir à ses fins).

consivir XVII 16, *atteindre* (en poursuivant).

conté, f., L 28, *comté*.

contendre IX 10, XII 42, XLV 49, *s'opposer, lutter*.

controuvaille XXV 31, LVII 17, *invention, fantaisie*.

coreor VI 6, 9, *avant-coureur, éclaireur*.

corone XLIV 47, *tonsure*.

corpe XLVI 14, LVI 23, *faute*.

corroie App. X 34; voy. Rem.

cors (avec o fermé); le c. XLI 34, *très vite*.

couverrai, fut. de couvrir, XXVI 29, *cacher, dissimuler*.

couvertor XXVIII 25, *filet de chasse* (voy. Du Cange, Gloss., t. II, Paris, 1842, p. 589 s. v. *Copertorium).

creance App. V 40, *crédit*.

crieme XLIV 36, *crainte*.

crin XVII 21, *tresse*.

DAMAGE LX 25, *détresse*.

dan (dant) XL 61, *seigneur* (devant un nom propre).

dangier XXXI 28, XXXIV 23, *obstacle, difficulté*; App. II 4, *force de résistance*; XLII 44, *hésitation*.

debrisier (soi) XXIV 3, *se fatiguer*.

defois XVII 23, *terrain clos*.

deliteus II 4, *plein de délices, agréable*.

delivrer (soi) LVII 31, *accoucher*.

deport XXXV 5, XLVI 32, *joie, plaisir*; sanz d. XXXII 13, *sans interruption, incessamment*.

- deporter XXXI 25, *se distraire, s'amuser.*
 desavancier XIII 23, *nuire à.*
 descompagnier (soi) App. VI, 12, *se séparer, se détacher.*
 desconforter XXIV 28, *perdre courage.*
 desenfler (soi) XXX 25, *se soulager.*
 desevrer, desevrer XLVII 23, LIV 6, *séparer; App. VI 28, briser, rompre; soi d. XXXVI 31, se détacher, se distinguer.*
 desirree XII 31, XIX 41, *désir.*
 desesperance XI 17, *désespoir.*
 desresnier, desraignier LII 8, *exprimer sa pensée; XXXVII 4, disputer la possession de; soi d. IV 28, exprimer sa pensée.*
 desroi App. VII 48, *confusion.*
 desroier (soi), III 12, *se troubler.*
 destendre XLV 41; *voy. Rem.*
 destroit XIV 10, XX 6, XXVII 18, LVI 5, App. VIII 31, *tourmenté, triste.*
 detor, App. V 39, *débiteur.*
 devant; venir d. XXII 5, XXXII 40, XLVIII 5, App. III 12, *apparaître, survenir; ce d. deriere XXXV 42, à rebours.*
 devise XXIII 6, *volonté; XXIV, 15, partage.*
 deviser (soi) XXXVI 31, *se distinguer.*
 divers XIV 5, *défavorable.*
 dolenté VII 8, *douleur.*
 dosnoier XLI 69, *jaire la cour.*
 douçor (au plur.) XLIII 51, *attrait.*
 droit (au plur.) XLVII 23, *raison, bon sens.*
 druërie XLI 19, *galanterie.*
 duree XLVIII 26, App. IV 24, *résistance.*
 EFFACIER XXXVIII 43, *surpasser.*
 elleü, *ptc. p. de eslire, XXXVI 11, parfait.*
 elligier LVIII 8, *se procurer, acheter.*
 enbausemé XXX 46, *parfumé.*
 eneslepas XXXVIII 39, *tout de suite.*
 enfant, c.-s. enfes, m., LI 7, 9, *jeune fille.*
 engendrer XLV 23, *inventer.*
 engraignier App. VI 4, *grandir, augmenter.*
 enosser (soi) VII 1, *entrer profondément.*
 enqui XXV 4, *là.*
 ensoignement XXXVII 11, *savoir, sagesse.*
 ente XXI 1, *greffe, jeune pousse.*
 entencion, *intention; avoir e. I 36, penser, compter sur.*
 ententif X 50, XIII 13, XXII 12, *attentif, désireux de plaire.*
 entredeus LX 11, *coup donné par le milieu de la tête, coup mortel (voy., sur ce terme d'escrime, M. Friedwagner, éd. de Meraugis de Portlesgues, Halle, 1897, p. 255, vers 4502-3).*
 entrepris XXII 9, *embarassé, tourmenté.*
 envair; folie e. LV 48, *commettre une folie.*
 esbaudise XXIX 21, *hardiesse.*
 eschace XXXVIII 56; *voy. Rem.*
 escheoir XLV 30, App. III 21, *arriver (par hasard).*
 escole; a s'e. XIV 36, *sous sa férule.*

escueil XXXII 11, façon de se comporter (cf. Rom., XLI, 415).
 esgaré XX 6, embarrassé.
 esgart XXII 32, résolution, arrêt.
 esmer XXVIII 41, estimer, juger.
 esmeré LVII 38, épuré, généreux (en parlant du cœur).
 esmereement App. II 17, loyalement, sincèrement.
 esperit V, 19, pensée. Cf. espir.
 esperital LIX 2, céleste.
 espir App. VIII 34, esprit, âme. Cf. esperit.
 exploit XXVII 26, LX 1, profit.
 exploitier XLV 53, profiter, jouir (de).
 espondre LVII 2, exposer, expliquer.
 essaier XXXII 6, App. III 13, attaquer; LX 6 se fatiguer (à faire qch.).
 establir VI 5, décider.
 estal, lieu où l'on est; d'un e. XXX 47, tout d'une traite, de suite.
 esté XIV 2, printemps (cf. M. Friedwagner, éd. de La Vengeance Raguidel, Halle, 1909, p. 179, vers 1).
 estoutie App. VI 37, folie, sottise.
 estre; e. a (avec un inf.) LIX 29, avoir besoin de; l'inf. subst. LV 26, séjour.
 estuit III 28, prés. subj. de estouvoir (= estuist) .
 FAÇON I, 32, L 5, face, visage.
 faindre (soi) VIII 35, XLVII 38, LV 40, s'abstenir, hésiter (de faire qch.); XXII, 11, être hostile.
 faintif XIII 20, XXVI 42,

App. I 29, dissimulé, trompeur.
 faintise XLII 47, XLIV 55, feinte, tromperie.
 faire; f. bon (suivi d'un inf.) XXXVII 37, plaire; f. mal (suivi d'un inf.) LVI 48, déplaire; f. enfance I 10, agir naïvement; f. solaz IV 3, plaire.
 fameilleus XVII 33, affamé.
 feal LIX 13, fidèle.
 ferré; chemin f. VI 7, chemin solidifié avec les scories des mines de fer, grand'route.
 fiance App. V 39, garantie.
 fiaultei App. VII 36, fidélité.
 flori LIV 27, abondant, riche (en parlant d'une récompense); cf. Rem.
 foison II 26, abondance.
 fondre XIX 21, anéantir, accabler.
 forment LX 20, froment.
 fort VIII 41, XV 37, XXXI 23, dur, pénible.
 1. fuer, prix, taux; a nul f. VII 10, LIII 11, à aucun prix, aucunement.
 2. fuer, dehors; oster f. VII 3, extraire.
 fuiron L 8, furet.
 GAIGNON XLIII 45, matin.
 garçon, garson XVII 11, App. X, 25, valet.
 garnir App. IV 20, préparer, avertir; ptc. p. LIV 29, préparé, prêt.
 gesir XLIV 20, dépendre (de), tenir (à).
 gieu XL 1, XLII 9, XLIII 2, jeu-parti; a gieus XXVII 32, pour rire.
 graille XXXVIII 48, élané.
 grant; estre en gr. de XXXIX 11, désirer vivement (voy. A. Tobler, Li Dis dou vrai aniel, 2^e éd., p. 21, vers 2).

- grevance *App.* VII 23, *peine, souffrance.*
 grevus XXXIV 48, *pesant, lourd.*
 guerredon, *récompense*; avoir g. I 33, *récompenser.*
- HAUTEMENT; penser h. *App.* III 11, *porter haut ses pensées.*
 hetie LIII 29, *en bonne santé, content.*
 hospital VI 21, *asile.*
 huier LI 56, *crier.*
 huper LII 48, *pousser des cris prolongés.*
- ITANT, cela; a i. LII 28, *tout de suite*; avuec i. XIV 31, *tout de même.*
- JAME LIV 39, *gemme.*
 jangleor XXVI 36, *bavard, rapporteur.*
 jornal LIX 16, *qui se voit pendant le jour (en parlant d'une étoile).*
 jovent, *jeunesse*; de j. XXXVII 3, *jeune.*
 juise XXIII 17, XLIV 38, *tourment.*
 justisier XXIII 15, *sommer*; XLIV 40, *traiter.*
- LABOUR *App.* IX 10, *peine.*
 lai LXI 2, *chanson lyrique (religieuse) de structure non strophique.*
 ledangier (soi) XXIX 39, *se dire des injures.*
 lejance XXXI 32, *état d'homme lige, engagement.*
 lessier LXI 44, *cesser, finir.*
 loi LVII 16, *religion.*
 loignier XIX 25, *être éloigné.*
 loing; de l. LX 25, *longtemps d'avance.*
 lointain, loigtaing L 3, *App.* IV 33, *éloigné (en parlant d'une personne).*
- MAIESTIRE *App.* V 18, *habileté.*
 maintenir; m. le pris XLI 66, *remporter le prix.*
 maleüré *App.* VI 20, *méchant.*
 maleürté LX 3, *méchanceté.*
 maltret *App.* V 8, *malheur.*
 manaie LX 18, *ménagement, bonne volonté*; en m. *App.* III 6, *à discrétion, gratuitement.*
 mandement VII 23, *autorité, pouvoir.*
 mander XLI 4, *accorder (par un message).*
 mannoir, *rester*; en pensee m. XLV 46, *croire.*
 mehaignier, mahaignier XIV 34, *App.* VI 16, *blessar, estropier.*
 mener; m. dangier XLVI 22, *mettre des obstacles*; m. joie XLIII 38, *causer gaiement*; m. orgueil a XI 38, *traiter orgueilleusement*; m. a parole XX 8, *leurrer par de fausses promesses.*
 mentevoir (*leçon conjecturale*) XL 49, *se rappeler.*
 mercier III 14, *être reconnaissant.*
 meschoisir XLII 17, *mal choisir.*
 mesestance XLIV 20, *malheur.*
 meslee XL 58, *controverse, dispute.*
 meson LV 18, *patrimoine.*
 mesprendre IX, 13, *mal agir.*
 mesprison, mesprixon LV 3, *App.* X 9, *mauvais traitement, outrage.*
 mesure XXVII 13, XXXV 18, *bonne grâce.*
 metre (soi) XL 2, 61, XLI 63, 72, *s'en rapporter.*
 morveus LIII 18, *poltron déplaisant.*

moustrer reson XX 39,
XXVI 12, *expliquer ses
motifs, dire pourquoi.*
mouvoir XLV 37, *se mettre
(à).*
muable LIX 10, *changeant,
versatile.*

NAGIER LX 33, *conduire
(par eau).*
natural LIX 12, *légitime.*
nif LVI 2, *nid.*
1. noier XXII 37, *tuer.*
2. noier App. I 41, *nier,
ne pas avouer.*
noir XXXVIII 41, *désa-
gréable (en parlant du
corps); XXI 30, L 19,
triste (en parlant du
cœur).*
novel XXXIX 4, *jeune.*

OCHOISON, voy. acheson.
oian XXXVII 41, *mainte-
nant, désormais.*
oisillon LVI 4, 7, *petit d'un
oiseau.*
ort XXXIV 24, LVI 44,
vilain, infâme.
ostagier XXIX 7, *délivrer (de
prison) contre otage.*
oster (soi) II 7, *s'éloigner.*
oublié XXIII 46, *oublieux.*
outrage X 32, *acte déshono-
rant.*
outrageus App. III 11, *témé-
raire, hardi.*
ouurement LV 47, *excessive-
ment, au plus haut degré.*
outrer App. VII 9, *ruiner
(une vie).*

PAIXIER App. VII 31, *calmer.*
pardon, perdon; en p. App.
V 3, X 31, *en vain, en pure
perte.*
parestroit, *fin*; au p. XXVII
23, *à la fin des fins, en
somme.*

parlement XLI 4, 20, *entre-
tien, rendez-vous.*
parson App. X 23, *part.*
parti XLIX 49, *celui qui
s'est éloigné.*
partie IX 24, *côté*; XXXIX
56, XL 15, *jeu-parti*; XL
12 *alternative (dans un
jeu-parti).*
partir un gieu XL 1, XLII 9,
proposer un jeu-parti.
pautonier XXXIV 25, *scé-
lérat.*
penitance I 6, XXIII 28,
peine.
perillier XXXI 29, *périr.*
pers XIV 9, *de couleur foncée,
livide, blême.*
pesme App. I 38, *très mau-
vais.*
petit; par un p. App. V 35
presque.
pledier IV 36, *parler, causer.*
plege App. V 39, *caution.*
poindre XXVI 36, *dire des
méchancetés.*
pois XVII 36; voy. Rem.
potence XLIII 42, *béquille.*
purchacier XLV 35, *obte-
nir (un résultat).*
premier LII 5, *printanier (en
parlant d'une chanson).*
prendre (soi) XVII 46, *se
comparer (à), être compa-
rable (à).*
près XXII 37, *presque.*
prierres XIV 3, XXXIX 25,
celui qui prie, aspirant.
prison, m., XXV 36, XXIX
1, *prisonnier.*
privé XLV 15, *ami intime.*
proie; courre en pr. LV 28,
aller à la chasse.
prophete, f., XXI 31, *pro-
phète.*
proprement LVIII 13, *en
personne.*
puer, *dehors*; geter p. VII 9,
chasser, se débarrasser de.
punais LVI 41, *puant.*

- QARREL XXI 16, *flèche*.
 queste XV 44, *demande, prière*.
 queut, quieut LVIII 16, 26, 3^e pers. sing. prés. de coillir.
- RAENÇON, *rançon*; avoir r. II 18, *être libéré moyennant une rançon*.
 rapaier LX 15, *calmer, adoucir*.
 raverdie IX 32; voy. Rem.
 ravoier LIX 37, *remettre dans la bonne voie*.
 recorder II 14, XVIII 29, XX 14, XXXII 3, LIV 24, *se rappeler, penser à*.
 recort, avis; en mon r. XXXV 11, *selon moi*.
 recouvrer App. III 16, *reprendre le dessus, parvenir à ses fins*.
 refraindre XXVI 7, *modérer*.
 regehir XLIV 45, *avouer*.
 remaindre, remanoir VII 21, XXII 2, XLVIII 29, *rester dans le même état*; XLIII 16, *rester non résolu*; XXIII 17, XXV 21, XLVI 12, *cesser d'exister, faire défaut, manquer*; XVI 36, *rester en route, tarder*; XL 63, *rester tranquille, cesser la discussion*; r. en XLVI 18, 20, *manquer par la faute de*; VIII 38, *tenir à, dépendre de*; ptc. p. remés XLIX 15, *épuisé, fini*.
 remuër XXVI 24, XXXI 36, XXXVII 53, *s'éloigner, s'en aller*; sanz r. App. III 35, *sans changement*; inf. subst. XXVI 25, *séparation*.
 rendre XII 43, *rapporter, être à profit*.
 renoïé LIX 36, *renégat, infidèle*.
- repaier XIV 7, *séjourner, demeurer*.
 rescous, ptc. p. de rescorre, LXI 41, *secourir*.
 resoignier, App. I 17, X 3, *craindre*.
 resort XXXI 31, *secours*.
 ressortir (soi) App. IV 31, *se retirer*.
 respit (au plur.) XXXI 17, *attente*.
 rester (= reter) XXX 9, *accuser*.
 retor XXVI 16, 17, *secours, guérison*.
 rimoiier IV 2, *faire des vers*.
 roiz LX 31, *filet* (cf., sur cette forme du mot, laquelle manque dans Godefroy, Mercaugis de Portlesgues, éd. Friedwagner, vers 1224 : foiz).
- SACHIER VI 39, *tirer*.
 saete IV 10, *flèche*.
 saintuaire VII 35, *lieu saint*.
 saouler XLIII 65, soi s. XXIV 22, LVIII 49, *jouir (à satiété)*.
 sauteler XV 11, *sautiller*.
 sauver XII 30, *alléger (une peine)*.
 savoir XXIII 24, XXXVIII 50, XL 46, *chose sensée*.
 seance VI 1, *savoir, sagesse*.
 senblance XIX 13, *image ressemblante, copie*; par s. App. V 37, *figurément, métaphoriquement*.
 sentir LVIII 12, 58, 59, *goûter (un fruit)*; XXXV 28, XLIII 3, 8, L 22, App. VII 20, *caresser*.
 serf XIV 3, *servile*.
 serre XXXII 26, *prison*.
 servir de App. IX 11, *s'occuper de*.
 seson; fruit de s. LVIII 22, *fruit mûr*; de s. XXXIV

47, à propos, à sa place.
seürtañce XLI 36, assurance.
sieurre XLIX 29, suivre.
solacier XLIII 19, propos
plaisant; XLIII 63, voy.
Rem.

1. son I 2, LII 5, chanson
d'amour; cf. I, Rem.

2. son, sommet; estre a s.
XXXIX 22, être arrivé au
but.

sonet IX 32 (petite) chanson
d'amour (voy. G. Raynaud,
Recueil de motets, t. I,
pp. XVI et 100).

sort, f., XXXI 27, état, si-
tuation.

sosfrir (soi) XI 7, se priver
(de).

soudee IX, 43, XLIX 36,
récompense.

soudoiant LII 34, traître.

soupeçon XXIX 9, XXXIX
26, crainte.

sousfraindre, soufraindre V
38, App. VI 13, manquer.

sousfrete App. IV 26, man-
que, pénurie.

TANT (employé substantive-
ment après un nom de
nombre) XXX 8, XLVIII
37, fois; (non accompa-
gné de plus) XXVIII 23,
XXXVIII 53, fois autant
(cf. A. Tobler, Mél. de
gramm. franç., p. 228 et
suiv.); t. ne quant VII 16,
aucunement; por t. VII
21, à cause de cela; soi
metre en t. que XXVI 27,
se décider, se résoudre à
(faire qch.).

tatouiller XLIII 64, cha-
touiller.

teche LVII 28, tache, défaut.

tençon, tenson LI 20, LVI
17, querelle, combat; XLIII
56, App. X 4, débat (poé-
tique).

tenebror XLIII 50, obscu-
rité.

ters, ptc. p. de terdre, XIV
16, nettoyer.

tesmoing; par t. XXXII 24,
publiquement.

tor XVI 20, disposition d'es-
prit.

traire, trere (un mal) XLIV
18, 39, App. I 1, souffrir
(un mal); mal tr. XIV 12,
XL 45, souffrir; pis tr.
XL 6, 38, souffrir davan-
tage; a chief tr. App. V 9,
venir à bout (de); soi
tr. vers LI 45, s'approcher
de.

tresdont que App. I 28, dès
que.

trestorner XXXV 41, chan-
ger.

trousser LX 5, charger.

Us; par us XXI 4, XXXIV
40, par habitude.

user VI 8, fréquenter (une
route).

VAIN XIV 9, prêt à défaillir,
faible.

velonnie, App. VII 43, vile-
nie.

veoir; veez de L 1, 8, re-
gardez-moi (qqn).

vers XIV 11, manière d'être,
attitude.

verser LX 41, jeter (une pièce
de monnaie dans la ba-
lance); LVI 35, être ren-
versé, tomber en ruines.
viste XXXIV 26, rusé (cf.
E. Löseth, Robert le Dia-
ble, Paris, 1903, vers 502
et le Glossaire).

voie; estre en v. de App.
I 45, être enclin à.

voloir; mal v. a XL 56, être
jaloux de.

TABLE DES CHANSONS

PAR ORDRE DES RIMES¹

6-LIII.	Seigneurs, sachiez : qui or ne s'en ira.
84-LXI.	Commencerai.
106- <i>App.</i> I.	Poinne d'amors et li maus que j'en trai.
237-I.	Por conforter ma pesance.
294-XXXVII.	Baudoyne, il sunt dui amant.
306- <i>App.</i> II.	Quant fine Amor me prie que je chant.
308- <i>App.</i> III.	Bele et bone est cele por qui je chant.
315-III.	Je ne voi mès nului qui gieut ne chant.
324-IV.	Fueille ne flor ne vaut riens en chantant.
332-XXXVIII.	Une chose, Baudoyne, vos demant.
333-XLVI.	Phelipe, je vous demant.
334-XXXIX.	Phelipe, je vous demant.
335-XLVII.	Dame, merci ! Une riens vos demnat.
339-XLVIII.	L'autre nuit en mon dormant.
342-LI.	J'aloie l'autrier errant.
360-V.	Li rosignous chante tant.
273-LVI.	Deus est ensi conme li pellicanz.
275-II.	De touz maus n'est nus plesanz.
407-VI.	De bone amor vient seance et bonté.
510-VII.	Une dolor enossee.
523-VIII.	Por mau tens ne por gelee.
525- <i>App.</i> IV.	Tant ai Amors servie et honoree.
529-LII.	L'autrier par la matinee.
711-IX.	Tant ai amors servies longuement.
714-X.	Douce dame, tout autre pensement.
733- <i>App.</i> V.	Je n'os chanter trop tart ne trop souvent.
741-XI.	Tuit mi desir et tuit mi grief torment.
757-LIV.	Dame, ensi est q'il m'en couvient aler.
790a- <i>App.</i> VI.	Bone dame me prie de chanter.
808-XII.	De noviau m'estuet chanter.
884-XIII.	Nus hons ne puet ami reconforter.

1. Les chiffres arabes désignent les numéros d'ordre de la *Bibliographie* de G. Raynaud, les chiffres romains les numéros de cette édition.

- 906-XIV. Tout autresi con fraint nois et yvers.
 943-XLII. Rois Thiebaut, sire, en chantant res-
 ponnez.
 1097-XL. Cuens, je vous part un gieu par aatie.
 1111-XLIX. Par Dieu, sire de Champagne et de Brie.
 1127-*App.* VII. Onkes ne fut si dure departie.
 1152-LV. Au tens plain de felonnie.
 1181-LVII. Du tres douz non a la Virge Marie.
 1185-XLI. Sire, ne me celez mie.
 1268-XV. Amors me fet commencier.
 1393-XLIII. Sire, loëz moi a choisir.
 1397-XVI. En chantant vueil ma dolor descouvrir.
 1410-LVIII. Mauvès arbres ne puet florir.
 1440-XVII. Je me cuidoie partir.
 1467-XVIII. De ma dame souvenir.
 1469-XIX. Li douz penser et li douz souvenir.
 1475-LIX. De chanter ne me puis tenir.
 1476-XX. Chanter m'estuet, que ne m'en puis tenir.
 1479-XXI. Tout autresi con l'ente fet venir.
 1516-*App.* VIII. Dame, cist vostre fins amis.
 1521-XXII. A enviz sent mal qui ne l'a apris.
 1562-*App.* IX. Ne rose ne flor de lis.
 1596-XXIII. Chançon ferai, que talenz m'en est pris.
 1620-XXIV. Contre le tens qui devise.
 1666-XLIV. Bons rois Thiebaut, sire, conseilliez moi.
 1684-*App.* X. Kant Amors vit ke je li aloignoie.
 1727-XXV. Dame, l'en dit que l'en muert bien de joie.
 1800-XXVI. Je ne puis pas bien metre en nonchaloir.
 1804-XLV. Girart d'Amiens, Amours, qui a pouvoir.
 1811-XXVII. Empereor ne roi n'ont nul pouvoir.
 1843-LX. De grant travail et de petit exploit.
 1865-XXVIII. Por froidure ne por yver felon.
 1878-L. Robert, veez de Perron.
 1880-XXIX. Coustume est bien, quant on tient un
 prison.
 2026-XXX. Savez por quoi Amors a non amors.
 2032-XXXI. Les douces dolors.
 996-XXXII. Por ce se d'amer me dueil.
 1002-XXXIII. Une chançon oncor vueil.
 2075-XXXIV. Ausi conme unicorne sui.
 2095-XXXV. Qui plus aime plus endure.
 2126-XXXVI. De grant joie me sui toz esmeüz.
-

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	IX
INTRODUCTION :	
CHAPITRE I. — Vie de Thibaut de Champagne....	XI
CHAPITRE II. — L'œuvre de Thibaut de Cham- pagne :	
§ 1. — Les manuscrits.....	XXVIII
§ 2. — La question d'attribution.....	XXXIX
A. — Les attributions certaines.....	XLI
a) La versification.....	XLIII
b) La langue.....	LV
B. — Examen des pièces dont l'attribution est douteuse.....	LXIII
§ 3. — La réputation poétique de Thibaut de Champagne	LXXXIII
CHAPITRE III. — Établissement du texte	XCVI
APPENDICE I. — Liste des ouvrages qui donnent des chansons du Roi de Navarre	CXIII
APPENDICE II. — Chansons anciennement attri- buées au Roi de Navarre	CXXI
LES CHANSONS DU ROI DE NAVARRE.....	I
APPENDICE : Chansons dont l'attribution est douteuse.....	218
TABLE DES RIMES.....	249
TABLE DES NOMS PROPRES.....	252
GLOSSAIRE	255
TABLE DES CHANSONS PAR ORDRE DES RIMES....	263
TABLE DES MATIÈRES.....	265

I DE NAVARRE ¹

R ²	b	T	M	e (An.)	F (An.)	C	U (An.)	I (An.)
---	---	---	---	---	---	A 9	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	D 8 (G. B.)	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	G 6	---	I 35
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	18	---	270	---
---	---	---	2 (18)	1 (2)	---	T 4	208	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	64	---	---	---	---	D 7	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	3 (19)	---	---	---	---	---
4 (9)	---	---	4 (20)	2 (3)	---	D 4	210	1 36
---	---	---	---	---	---	---	---	---
6 (11)	---	---	---	---	---	F 3	209	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	2 (An.)	---	---	---	---	---	---	---

